This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

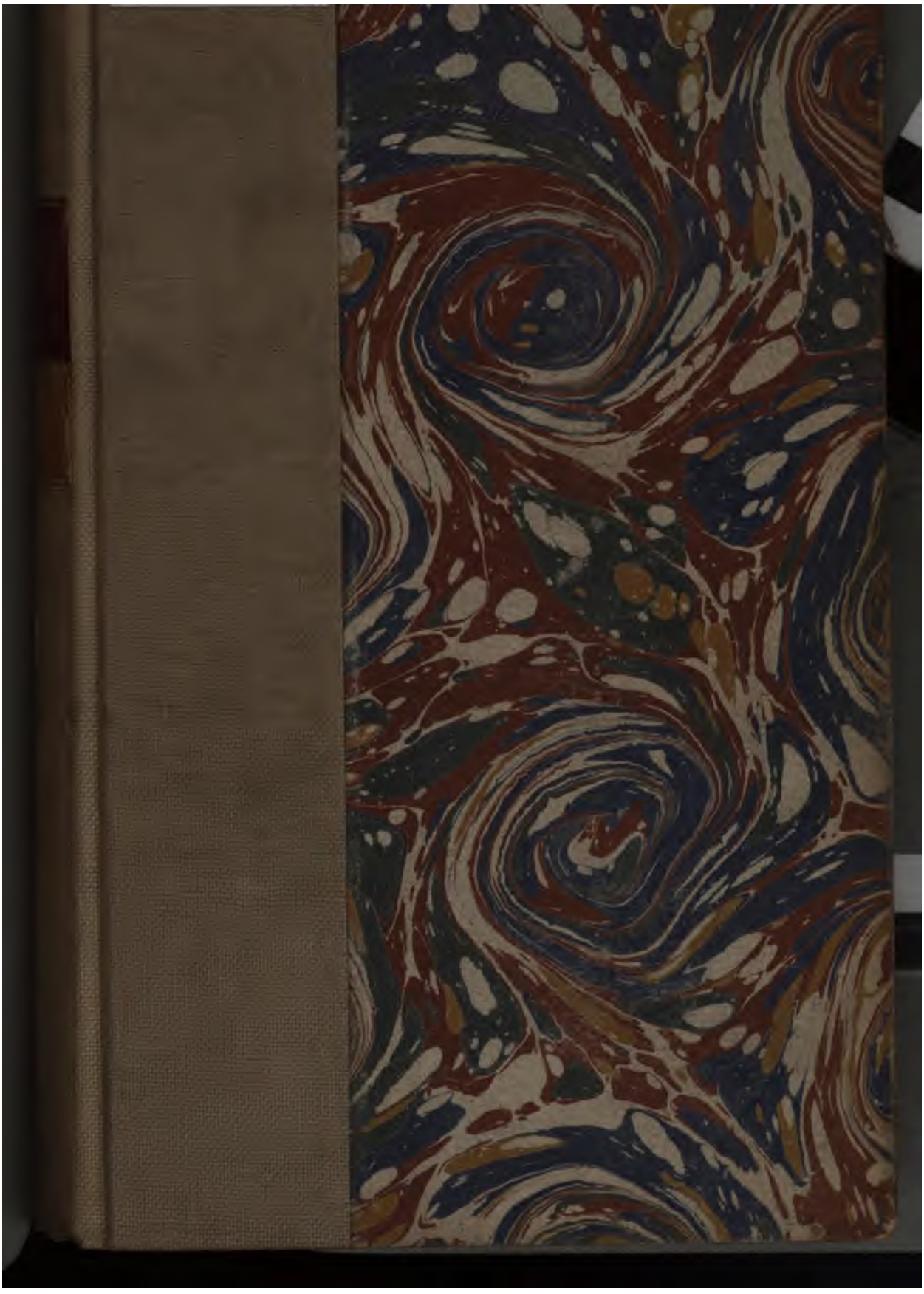

PARIS SANS PAIX
BIBLIOTHÈQUE
DE
PAUL LACOMBE

Z
1007
.B936

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 1. JANVIER.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 1er du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Notice sur les principaux commentateurs de Boileau, de 1716 à 1823, par A.-A. Barbier. 3

Des Catalogues, considérés sous le point de vue de l'histoire littéraire et de la bibliographie. 11

Manuel du libraire et de l'amateur de livres, par M. J.-C. Brunet, 4me édition. 19

Encyclopedy of literary and typographical anecdote. 23

Catalogue de M. Silvestre de Sacy. 24

Lettre de l'abbé Mercier de Saint-Léger sur la palingénésie. 27

Vers macaroniques d'Antoine de Arena. 29

Lettre de Louis XVIII à M. de Bausset. 31

Lettre de la Vierge aux habitans de Messine. 31

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE

NOTICE

SUR LES PRINCIPAUX COMMENTATEURS

DES ŒUVRES

DE BOILEAU DESPRÉAUX, DE 1716 A 1823,

ET EN PARTICULIER

SUR L'ÉDITION DONNÉE PAR M. DE SAINT-SURIN, DE 1821 A 1823.

Nicolas Boileau Despréaux, le plus parfait peut-être des auteurs modernes, est aussi celui qui a le mieux connu et imité les anciens; devenu le censeur des ridicules de son temps, le fléau des auteurs médiocres et le législateur du Parnasse, ses ouvrages doivent contenir une multitude d'indications ou d'allusions qu'il seroit impossible de comprendre sans commentaires. Aussi, dès son vivant, Boileau seconda-t-il le zèle d'un ami qui vouloit publier des éclaircissemens sur ses ouvrages.

Cet ami est Brossette, et ces éclaircissemens parurent pour la première fois, en 1716, dans une édition des Œuvres de Boileau. (2 volumes in-4°). L'abbé Souchay se chargea ensuite de

(1) Nous imprimons fidèlement cette curieuse notice telle qu'elle a été écrite par M. Barbier, en 1824, sans nous être permis d'y faire la plus légère correction ou d'adoucir le jugement un peu sévère exprimé sur le travail de M. de Saint-Surin. Nous laissons ainsi à l'auteur de ce jugement la responsabilité d'une opinion que nous ne saurions partager. (G. D.)

suppléer aux omissions de Brossette, et on lit encore avec intérêt les éditions de Boileau qu'il publia en 1735 (2 vol. in-12), et en 1740 (2 vol. in-4°).

Boileau, par le charme de sa poésie et par la pureté de son goût, étoit devenu le poète classique de la France; il exerçoit l'autorité d'un monarque légitime : mais, vers le milieu du XVIII° siècle, une faction littéraire s'efforça de le détrôner. Lefèvre de Saint-Marc s'étant fait l'historien de cette faction rassembla tout ce qu'il put recueillir de plus défavorable à l'auteur des satires. L'édition de Boileau, qu'il publia en 1747, forme cinq volumes in-8°; les curieux placèrent cette édition dans leurs cabinets, à cause de sa belle exécution.

L'Académie françoise se couvrit en 1760, d'un ridicule ineffaçable, lorsqu'elle couronna une épître de Marmontel, où se trouvent ces vers contre Boileau :

Que ne peut point une étude constante ?
Sans feu, sans verve et sans fécondité,
Boileau copie; on diroit qu'il invente.
Comme un miroir il a tout répété.
Mais l'art jamais n'a su peindre la flamme :
Le sentiment est le seul don de l'âme
Que le travail n'a jamais imité.
J'entends Boileau monter sa voix flexible
A tous les tons : ingénieux flatteur,
Peintre correct, bon plaisant, fin moqueur,
Même léger dans sa gaieté pénible;
Mais je ne vois jamais Boileau sensible :
Jamais un vers n'est parti de son cœur (1).

Fréron seul démontra combien ce portrait étoit plein d'injustice et de contradictions; mais Boileau trouva d'autres vengeurs vers la fin du XVIII° siècle. L'académie de Villefranche ac-

(1) M. Barbier auroit pu rappeler ici une excellente plaisanterie de Palissot. Dans une des premières éditions de ses *Mémoires sur la littérature*, à l'article *Cotin*, Palissot, après avoir rappelé une satire de cet auteur contre Boileau, ajoute que cette satire est perdue aujourd'hui, mais qu'on en a pourtant conservé quelques vers, et ce sont justement les vers de Marmontel qu'il cite comme un fragment de la satire de Cotin. La plaisanterie étoit bonne et de bonne guerre; pourtant Palissot crut devoir, plus tard, la supprimer, et on ne la retrouve plus dans les dernières éditions de ses œuvres. Elle étoit pourtant aussi juste alorsqu'elle l'avoit été précédemment, qu'elle le seroit encore aujourd'hui. (G. B.)

corda le prix, en 1778, à un éloge de Boileau composé par l'abbé Talbert; celle de Nîmes couronna, en 1787, le discours de M. Daunou, qui a pour titre : *Influence de Boileau sur la Littérature française*. Ce discours, aussi remarquable par la justesse des pensées que par l'élégance du style, prouva que l'on pouvoit attendre de M. Daunou une bonne édition de Boileau. Il ne remplit cette attente qu'en 1809; son édition de Boileau (3 vol. in-8°), fut très bien accueillie, et se réimprime souvent; il sera facile à l'éditeur d'en faire disparoître quelques légères imperfections.

Malgré le succès des louables efforts de M. Daunou, M. de Saint-Surin s'est persuadé qu'il étoit encore possible de donner une édition de Boileau, accompagnée d'un commentaire qui ne laissât rien à désirer.

On doit lui savoir gré des recherches auxquelles il s'est livré pour éclaircir tout ce qui est relatif à la personne de Boileau et à ses ouvrages : elles sont si nombreuses, qu'on pourroit croire qu'il ne lui est rien échappé dans ce genre de perquisitions. J'aurai cependant quelques omissions à lui reprocher.

Cet éditeur n'a pu éviter ce que l'on reproche à la plupart des commentateurs, ses devanciers : c'est de laisser sans explication ce qui en avoit besoin. Ainsi, l'on ne comprend pas aisément cet hémistiche du 55e vers de l'Épître IV, au Roi sur le passage du Rhin : *Il marche vers Tholus*. La première idée qui se présente à l'esprit est que Louis XIV marche vers une forteresse : point du tout; *Tholus* n'est qu'une maison de péage, en bas allemand ou hollandois *Toll-huys*. Cette maison se trouvait sur le bord opposé à celui où l'armée françoise passa.

La plupart des jeunes gens qui liront le commentaire de M. de Saint-Surin, seront arrêtés à plusieurs endroits de la lettre de Boileau à Maucroix, où il est question d'une dissertation du docteur Arnauld contre la préface mise par Goibaud Dubois en tête de la traduction des sermons de saint Augustin : Boileau veut parler des *Réflexions sur l'éloquence des prédicateurs*, publiées en 1694, in-12, sous le voile de l'anonyme. C'est un des meilleurs ouvrages d'Antoine Arnauld. (Voy. les Œuvres de Boileau, tom. 4, p. 277). M. de Saint-Surin auroit dû

citer ces *réflexions*, réimprimées avec d'autres pièces sur la même matière, par les soins du P. Bouhours (Paris, 1700, in-12,) sous le titre de *Réflexions sur l'éloquence*.

M. de Saint-Surin nomme Antoine Riquié, le jardinier à qui Boileau adresse sa onzième épître. L'abbé *Goujet*, dans son *catalogue manuscrit*, l'appelle *Antoine Riquet*, et il nous apprend que ce jardinier est mort à Paris, le 3 octobre 1749, âgé de 95 ans. Voilà un nouvel extrait mortuaire à joindre à ceux dont M. de Saint-Surin a enrichi son commentaire.

M. de Saint-Surin ne paroît pas avoir connu un petit recueil imprimé en 1702, contenant la *Requête* de Bernier en faveur d'Aristote, et *l'Arrêt burlesque* composé par Boileau sur cette requête. Les deux pièces sont précédées d'un avertissement *d'Alethophile* au lecteur. Le tout forme 23 pages in-12. (Voyez le n° 16529 de la 2e édition du *Dictionnaire des ouvrages anonymes*.)

M. de Saint-Surin paroît ignorer aussi l'existence d'une *Notice* fort étendue *sur la vie et les ouvrages du baron de Walef, gentilhomme liégois*, insérée par le baron de Villenfagne, dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire*, Liége, 1788, in-8°, pag. 269. On y voit que Walef ne fut pas toujours le jouet de la fortune. Après quarante ans d'une vie ambulante et orageuse, il revint dans sa patrie pour y jouir paisiblement d'un bien considérable. Il a été en relation avec Boileau, Vergier, et quelques autres savans françois réfugiés en Hollande. (Voyez *Œuvres de Boileau*, tom. 4, pag. 28.)

M. de Saint-Surin, dans ses notes, pousse en général l'exactitude jusqu'à la minutie : quelquefois, cependant, ses détails manquent de vérité.

Il nous dit, par exemple, dans sa *Notice bibliographique des principales éditions de Boileau* (page 30.), que Condorcet publia, en 1787, six volumes des *Eloges des Académiciens*, par d'Alembert; il n'en fit paroître que cinq, lesquels, joints au volume publié en 1779 par d'Alembert lui-même, forment l'ouvrage connu sous ce titre : *Histoire des membres de l'Académie françoise, depuis 1700 jusqu'en 1771*, six vol. in-12.

A la page 36 de la même notice, M. de Saint-Surin cite le

Recueil de pièces fait par le libraire Moetjens, La Haye, 1694-1698, 5 vol. in-16. Cet énoncé est fautif; car la sixième partie du cinquième volume de cette collection ne parut qu'en 1701; la cinquième porte la date de 1697.

L'érudition de l'éditeur est aussi quelquefois en défaut. Dans les notes sur la fameuse satire contre les *femmes*, tome 1, page 300, il attribue au médecin Fagon le volume qui a pour titre: *les Admirables qualités du Quinquina*. Fagon n'a d'autre part à cet ouvrage que d'y avoir ajouté une Approbation.

Dans un autre endroit du même volume (page 317), l'éditeur indique les traductions italienne et latine de la *Guide Spirituelle*, composée, en espagnol, par Michel Molinos. Pourquoi ne cite-t-il pas la traduction françoise qui parut, en 1688, dans le volume intitulé: *Recueil de diverses pièces concernant le Quiétisme*? C'est probablement parce qu'elle n'est pas mentionnée dans la *Biographie universelle*; car l'on s'aperçoit, en général, que l'érudition de M. de Saint-Surin ne va guère au delà de cette nouvelle biographie. C'est ainsi que, cherchant des renseignemens sur le bénédictin Charles Lancelot, auteur d'une traduction françoise du *Traité du sublime* par Longin, publiée à Ratisbonne en 1775, in-8°, M. de Saint-Surin nous dit que les dictionnaires les plus complets ne font mention ni de l'auteur, ni de l'ouvrage. Cela est vrai; mais M. Charles Weiss, bibliothécaire de Besançon et l'un des plus habiles collaborateurs de la *Biographie universelle*, nous a donné un article sur *Charles Lancelot*, dans sa *Notice sur les savants et les littérateurs nés dans le département de la Haute-Saône*. Ce savant religieux avoit été appelé à Ratisbonne par l'abbé de Saint-Emmeran, pour y enseigner les langues orientales; il professoit la langue grecque à l'abbaye de Saint-Denis, vers 1775, et mourut dans cette abbaye, vers 1778.

Suivant M. de Saint-Surin (tome 4, page 373), le fameux poëme de la *Magdeleine*, par le P. Pierre de Saint-Louis, carme, parut en 1700; il falloit dire en 1669 et en 1694.

Dans le tome 3 (page 125), M. de Saint-Surin présente *Jacques Chartier* comme le rival que l'on accuse d'avoir conduit les assassins qui, le jour de Saint-Barthélemy (1572), ont

immolé le célèbre Pierre Ramus. Il a voulu dire Jacques CHARPENTIER; encore étoit-il convenable d'observer qu'un écrivain contemporain assure qu'il fut entièrement étranger à ce meurtre, et qu'il témoigna la plus grande douleur en apprenant la mort de Ramus. (Voyez la *Biographie universelle.*)

Dans la plupart de ses remarques littéraires sur Boileau, M. de Saint-Surin se montre partisan des saines doctrines ; c'est ce qui m'a fait lire avec étonnement le jugement qu'il porte de *l'Éloge de Boileau* par *d'Alembert*. A en croire M. de Saint-Surin, cet éloge, *non moins agréable qu'intéressant, écrit avec toute l'adresse dont l'auteur étoit capable*, seroit irréprochable sous le rapport *littéraire*; mais un des morceaux les plus remarquables de cet éloge, le parallèle entre Boileau, Racine et Voltaire, n'est-il pas un modèle de mauvais goût? En lisant Despréaux, dit d'Alembert, on conclut et l'on sent le travail ; dans Racine, on le conclut sans le sentir ; enfin, dans Voltaire, le travail ne peut ni se sentir, ni se conclure. Assurément une pièce académique qui renferme des observations de cette nature ne devoit pas être louée sans restriction.

M. de Saint-Surin a enrichi son édition de Boileau d'une Table des matières ; elle étoit nécessaire pour retrouver les renseignemens qu'il y a prodigués. Je me permettrai quelques observations sur l'ordre qu'il a suivi dans le classement des noms propres. Cette petite science s'embrouille dans la même proportion où décroît parmi nous la véritable érudition. Ouvrez le *Dictionnaire de Moréri*, ouvrage auquel ont travaillé successivement une multitude de savans françois et étrangers ; vous y remarquerez un ordre alphabétique de noms d'auteurs, fondé sur l'étymologie des mots; cette manière de classer les noms propres est la plus naturelle comme la plus simple : aussi a-t-elle été adoptée dans la *Bibliothèque historique de la France* et dans les ouvrages d'érudition les plus remarquables du XVIIIe siècle. Si l'on consulte les tables de matières ou les dictionnaires publiés depuis vingt-cinq ans, on voit que l'ordre alphabétique des articles qui précèdent les noms a remplacé celui des mots qui forment l'essence des mêmes noms. Ce nouvel ordre alphabétique empêche de comparer les nouveaux dictionnaires avec

ceux qui les ont précédés : il a encore le désavantage d'établir plusieurs alphabets dans un dictionnaire ; tels sont les alphabets particuliers des noms précédés de l'article *de* ou *le*. Le mot *de La Fontaine* peut servir d'exemple pour faire voir l'irrégularité de la nouvelle manière de classer les noms propres. Dans presque tous les ouvrages qui ont précédé le XIXe siècle, ce nom est placé à la lettre *F* ; depuis vingt-cinq ans, on le met aux lettres *D* ou *L*. M. de Saint-Surin a adopté ce dernier mode de placement. Il sait pourtant que notre immortel fabuliste a toujours signé ses lettres ou épîtres dédicatoires, *de La Fontaine*, pourquoi retrancher de ce nom l'article *de*, ou pourquoi renfermer entre deux parenthèses ce seul article ? Dans la conversation et dans une citation, l'on a coutume de dire *La Fontaine ;* mais quand on veut placer ce nom dans une table ou dans un dictionnaire, il est convenable de le présenter tel qu'il est. A la vérité, on lit *Fables* de *La Fontaine*, sur le frontispice des belles éditions d'*Ambroise Didot l'aîné* à l'usage du dauphin. Mais on voit que l'euphonie a fait supprimer le *de*. Le rédacteur d'une table ou d'un dictionnaire n'a point la même excuse.

Je reviens à la table des matières de M. de Saint-Surin. Un des premiers mots qui se présentent est *Abély* ; ce nom est mal orthographié : on lit *Abelly* sur les frontispices des ouvrages de cet auteur.

D'Alembert... Ce mot doit être placé à la lettre *A*. de cette manière, *Alembert (d')*.

Dassaulx... Il s'agit du traducteur de Juvénal : son nom est Du Saulx, et doit être renvoyé à l'*S*.

Lafontaine... Je crois avoir prouvé qu'il falloit mettre *Fontaine (de la)*.

Lagrange - Chancel... Il faudroit lire... *Grange - Chancel (de la)*.

Leclerc... Lisez *Clerc (le)*.

Martin. Suivant M. de Saint-Surin, ce traducteur en vers des *Géorgiques* de Virgile ne doit pas être confondu avec *Pinchesne*. C'est réellement le même : il s'appeloit *Martin* sieur de *Pinchesne*.

Raimond de Saint-Marc... Lisez *Remond de Saint-Marc.*

Sabathier de Castres... Lisez *Sabatier.*

L'estimable éditeur qui a jugé avec sévérité ses prédécesseurs ne trouvera pas mauvais sans doute que je me sois montré un peu rigoureux envers lui. Son édition de Boileau n'en est pas moins, à mes yeux, la meilleure de toutes celles qui ont paru jusqu'à ce jour. J'aurois pu lui reprocher de ne m'avoir point compris dans la nombreuse liste des personnes dont les travaux lui ont été utiles; il me semble, en effet, que mon nom pouvoit se trouver sous la plume de M. de Saint-Surin: 1° lorsqu'il a cité le *Catalogue manuscrit de la bibliothèque de l'abbé Goujet*, en 6 vol. in-folio, qu'il sait être en ma possession depuis une vingtaine d'années; 2° lorsqu'il a tiré de la seconde édition de mon *Dictionnaire des ouvrages anonymes* la réfutation de l'opinion de MM. Chaudon et Daunou, qui attribuent au marquis de Mimeure une traduction en vers de *l'Art d'aimer d'Ovide*. (Voyez *Œuvres de Boileau*, tome 4, page 579, et le *Dictionnaire des anonymes*, tome 1, n° 1219, deuxième édition.)

Ma réclamation atténue un peu ce passage de l'excellent article du *Journal des Savans*, au mois de mars 1824, page 144: « Ce qui m'a d'abord frappé, dit M. Raynouard, dans les vérifications et les confrontations que j'ai faites de plusieurs citations et rapprochemens de M. de Saint-Surin, c'est un caractère d'honnête homme. Il avoue scrupuleusement tous ses emprunts; il ne s'approprie pas le travail d'autrui. Une marque spéciale indique ce qui lui appartient; je ne sais si cette exactitude scrupuleuse est un grand mérite, mais je sais qu'elle est rare. »

A.-A. Barbier.

VENTE DE LIVRES.

DES CATALOGUES CONSIDÉRÉS SOUS LE POINT DE VUE DE L'HISTOIRE LITTÉRAIRE ET DE LA BIBLIOGRAPHIE.

Vente Chaumette des Fossés. — Vente Lamberty, d'Aix.

Un catalogue de vente, aux yeux de cette foule ignorante et inoccupée, qui forme ce qu'on est convenu d'appeler le public, n'est guère, en général, autre chose qu'une nomenclature plus ou moins considérable de livres destinés à courir les chances d'une adjudication publique sous le patronage plus ou moins imposant d'un libraire exercé à ce genre d'industrie, et dont l'habileté consiste tout entière, pour les mêmes gens, dans le talent de tirer le meilleur parti, c'est-à-dire, le plus d'argent possible de ces productions de l'intelligence ainsi converties en marchandise. Pour les esprits un peu moins vulgaires, pour les hommes qui comptent encore pour quelque chose la pensée et son expression, le catalogue d'une bibliothèque est tout autre chose qu'un étalage de libraire, et, sans vouloir absolument, par un travers d'esprit qui deviendroit presque un *non-sens* dans le temps où nous avons le bonheur de vivre, considérer ces livres sous leur rapport exclusivement littéraire, et abstraction faite absolument de leur valeur commerciale, nous pensons pourtant, et nous croyons pouvoir dire, que la lecture d'un bon catalogue, d'un catalogue bien rempli et rédigé avec le soin que savent y mettre quelques uns de nos libraires, peut et doit éveiller en nous d'autres idées que celles qui se résolvent uniquement en francs et centimes, ou, comme on l'auroit dit encore avant le 1er janvier 1840, en livres, sous et deniers. En effet, dans un catalogue, tels que pouvoient être autrefois, pour n'en citer qu'un petit nombre, ceux de l'illustre de *Thou*, de *Colbert*, de *du Fay*, du *comte d'Hoym*, de *Girardot de Préfond*, de *Gaignat*, du *duc de la Vallière*, de *Mac-Carthy*, etc.; dans un catalogue tel que

pourroient être aujourd'hui ceux de M. *Silvestre de Sacy*, de M. de *Solleine*, de M. de *Monmerqué*, de M. *Cigongne*, de M. *Brunet*, l'auteur du *Manuel;* de M. *Nodier*, de M. *Coste*, de Lyon; de M. *Arthur Dinaux*, de Valenciennes, et tant d'autres que nous ne pouvons indiquer ici; dans de tels catalogues, disons-nous, nous ne pouvons nous déterminer à ne voir qu'une accumulation plus ou moins considérable de valeurs transformables en argent: nous y cherchons au contraire une valeur d'un tout autre ordre, la pensée qui a présidé à la réunion de ces richesses intellectuelles. Voltaire a dit quelque part que six lignes de la main d'un homme quelconque lui suffisoient pour juger de l'esprit de cet homme; nous croyons cette assertion un peu hasardée; mais nous ne craignons pas, nous qui rappelons cette exagération que l'on peut pardonner à un homme d'esprit, d'être accusé de la même témérité, en affirmant qu'un homme peut presque toujours être jugé par sa bibliothèque; nous ajouterons de plus, avec la même assurance, que le nom du possesseur lui-même peut, presque toujours à l'avance, faire juger de ce que doit être sa bibliothèque. C'est qu'il existe, ainsi qu'on l'a dit plus d'une fois, entre l'homme qui lit et les livres qu'il possède et avec lesquels il vit journellement, une sympathie secrète et puissante qui se révèle à chaque instant dans les moindres détails. Ainsi, avec des noms tels que ceux que nous venons de rappeler, avec une foule d'autres noms que nous avons dû omettre et qu'il nous eût été facile de joindre aux premiers, on sait d'avance, en voyant le catalogue qui présente une pareille garantie, que l'on doit s'attendre à trouver une collection choisie sous tous les rapports et digne à tous égards de l'attention, de la curiosité, nous disions même, des respects d'un véritable bibliophile. Et, de même, par suite de cette loi tacite de réciprocité que nous avons reconnue et signalée, la lecture attentive et réfléchie de ces divers catalogues nous reporteroit rapidement et sans peine aux noms dont chacun d'eux pourroit être décoré. C'est qu'il est facile à un œil tant soit peu exercé de reconnoître que de pareilles collections, où se trouvent ainsi assemblées, avec une rare intelligence, toutes les richesses des littératures ancien-

nes et modernes, ne peuvent être que l'œuvre d'un esprit aussi élevé qu'étendu, d'un goût aussi exquis que difficile. On aime alors, sous l'influence d'une telle conviction, à examiner, à étudier dans leurs moindres détails ces riches trésors de science et de littérature, et l'on se trouve ainsi conduit à rechercher, à deviner, à retrouver la pensée féconde et puissante qui a présidé à leur réunion. Qui pourroit nier qu'une pareille étude, qu'un pareil exercice, n'aient à la fois leur utilité et leur agrément. Quintilien a dit autrefois, et Boileau a répété après lui, que c'étoit déjà beaucoup que de savoir apprécier Homère; nous dirons, nous, si l'on veut bien nous permettre ce rapprochement peut-être un peu ambitieux, que c'est déjà faire preuve de goût et de sens que d'apprécier le mérite d'un bon catalogue.

On nous accuseroit, avec quelque raison peut-être, d'une espèce d'injustice, si, après avoir parlé, comme nous le devions, de l'intérêt que présente la lecture d'un bon catalogue, nous n'accordions pas ici une place et un souvenir d'estime aux libraires habituellement chargés de la rédaction des catalogues. S'il est vrai, comme nous le croyons, qu'il faut, pour former une bonne bibliothèque, une supériorité d'esprit et d'instruction qui n'est pas très commune, il n'est pas moins vrai qu'il faut pour rédiger un catalogue avec tout le soin qu'il exige, une intelligence et une spécialité d'instruction qui ne sauroient être le partage de tous. Soyons donc, je ne dirai pas seulement bienveillans, mais complètement justes envers ceux de nos libraires françois qui se sont occupés ou qui s'occupent encore aujourd'hui de la rédaction des catalogues, et ne craignons pas de dire que la plupart d'entre eux s'acquittent avec autant de talent que de loyauté de cette tâche plus difficile qu'on ne pense. Plus d'une bibliothèque a dû autrefois sa célébrité aux Martin, aux De Bure, aux Bleuet, aux Brunet; plus d'une collection de nos jours a dû sa renommée aux soins de MM. Silvestre, Merlin père et fils, Crozet, Henri Labitte, et de tant d'autres que nous nous abstenons de nommer, parce qu'il nous paroît suffisant de rendre ici un juste hommage à la librairie françoise dans la personne de ses représentans les plus capables et les plus connus.

Après ces préliminaires que nous avons crus indispensables pour faire connoître les motifs de l'intérêt que l'on peut prendre à la lecture d'un bon catalogue, nous entrerons dans l'examen de ceux des plus récents qui nous ont semblé dignes de quelque attention. Ces catalogues sont celui de M. Chaumette des Fossés, rédigé par M. H. Labitte, et celui de M. Lamberty, d'Aix, publié par M. Silvestre.

Le premier de ces catalogues, celui de M. Chaumette, présente une collection d'excellents livres dans tous les genres; mais il se distingue particulièrement par un choix admirable et tout-à-fait précieux d'ouvrages sur la littérature du nord de l'Europe, sur l'histoire et les langues de l'Amérique du sud. M. Chaumette des Fossés, voué par devoir à cette partie de la diplomatie qui s'occupe spécialement des intérêts commerciaux et industriels de la France à l'étranger, et qui avoit rempli successivement les fonctions de consul à Stockholm, à Constantinople et à Lima, M. Chaumette portoit en lui une vocation active et persévérante pour l'étude, et l'on conçoit que dans les diverses positions où il se trouva, il n'ait jamais rien négligé pour la satisfaire. Aussi étoit-il parvenu à recueillir une foule de livres presque inconnus en Europe, et dont sa vente a révélé en quelque sorte l'existence. Nous n'entendons pas mentionner ici tous les ouvrages précieux que renfermoit, quelquefois au nombre de trois ou quatre exemplaires, cette riche et savante collection; mais nous indiquerons, pour justifier du moins notre opinion par quelques faits, un certain nombre d'ouvrages, dont nous ferons en même temps connoître le prix, ne fût-ce que pour constater le goût du public lettré de notre époque. Voici donc la liste de quelques articles de cette vente avec le prix auquel chacun d'eux a été porté par la chaleur des enchères (1):

N° 1. Biblia polyglotta, ed. Br. Walton. Londini, 1657, 6 vol. gr. in-fol., v. br. — Castelli Lexicon heptaglotton. Londini, 1669, 2 vol. gr. in-fol., v. br. . . 530 fr.

(1) Nous ne tenons pas compte, dans cette nomenclature, du droit de 5 p. 0/0 qui doit pourtant être pris en considération pour établir le prix réel de l'ouvrage vendu.

4. Biblia hebraica, Xant. Pagnini, Nov. Testam. græce. Ex offic. Plantin., 1613, 5 vol. in-8, v. br. 40 fr.

8. Kennicott. Vetus Testamentum hebraicum. Oxonii, 1776, 2 vol. in-fol. br. . . . . 68 fr.

15. Quinque libri Mosis in lingua ægyptiaca, ex ms. descrips. et interpretat. est D. Wilkins. Londini, 1731, in-4, v. . . . . 100 fr.

47. Sacrorum Evangeliorum versio gothica, ed. Lye. Oxonii, 1750, in-4. . . . . 26 fr.

72. Doctrina christiana, catecismo breve y catecismo mayor, annotaciones o scolios sobre la traduccion en las lenguas Quichua y aymara, etc. En la ciudad de los Reyes (Lima), 1584, in-4. (Premier livre imprimé à Lima.) . . . . . 60 fr.

73. Confessionario para los curas de Indios, etc. Lima, 1585, in-4. . . . . 87 fr.

109. Alcorani textus universus arab. et lat. cum notis et refutatione Lud. Maraccii. Patavii, 1698, 2 vol. in-fol. vél. . . . . 50 fr. 50 c.

328. Peintures chinoises (131 pièces), gr. in-fol. maroq. roug. . . . . 410 fr.

380. Mesgnien Meninski, Thesaurus linguar. oriental. Viennæ, 1680-1687, 4 vol. in-fol. . . . . 201 fr.

427. W. Carey, a grammar of the Telinga language. Serampore. 1808, in-8, cart. . . . . 17 fr.

493. Larramendi. Diccionario trilingue del castellano, bascuence y latin. San Sebastian, 1745, 2 vol. in-fol. bas. . . . . 82 fr. 50 c.

515. Hickesii antiquæ literaturæ septentrionalis libri duo, etc. Oxonii, 1703-1705, 6 part. en 2 vol., gr. in-fol., vél. . . . . 268 fr. 50 c.

520. Joan. Ihre glossarium Saxo-gothicum, etc. Upsaliæ, 1769, 2 t. en 1 vol., in-fol., v. . . . . 110 fr.

L'article *Langues d'Amérique* qui commence au n° 564 et qui se termine au n° 586, a produit la somme d'environ 2,400 fr.

Nous terminerons ici nos citations que nous aurions pu multiplier à l'infini, en parcourant le catalogue dans toutes ses parties; mais ce petit nombre de faits suffira pour donner l'idée de l'importance d'une bibliothèque où se trouvoient réunis de pareils livres et aussi pour faire connoître l'estime solide dont ces grands ouvrages d'érudition n'ont pas cessé de jouir auprès des véritables savans. Nous ajouterons encore que le mérite intrinsèque de tous ces livres a été l'unique élément de leur valeur à la vente, car la plupart de ces ouvrages curieux et importans n'étoient pas revêtus de cet appareil extérieur qui, pour les livres comme pour les hommes, a souvent une si grande influence sur leur renommée ou du moins sur leur situation dans le monde. Ainsi donc cette savante et utile bibliothèque a rencontré tout le succès qu'elle méritoit et qu'elle a dû sans doute au nom de son propriétaire, mais également au soin plein d'exactitude et d'intelligence avec lequel le catalogue avoit été rédigé par M. Labitte qui n'a rien omis de ce qui étoit nécessaire pour accomplir dignement une tâche dont les hommes réellement instruits connoissent toute la difficulté.

Le catalogue Lamberty n'a certainement pas à nos yeux l'importance de celui dont nous venons de parler; mais tel qu'il est, et dans un ordre un peu inférieur, il nous semble également digne d'attention. En effet, sans avoir un caractère spécial bien déterminé, ce catalogue offroit une réunion curieuse et considérable d'ouvrages et d'opuscules italiens. Parmi ces divers articles nous indiquerons particulièrement la collection des Nouvelles italiennes qui s'étend du n° 928 au n° 1064, les Mélanges qui vont du n° 1091 au n° 1222, et enfin les ouvrages sur les patois de France et d'Italie qui, sous le titre d'*Appendice aux Belles-Lettres*, commencent au n° 1275, et remplissent jusqu'au n° 1548 du catalogue.

Ces trois sections comprenoient une foule de pièces curieuses, introuvables même en Italie, et nous avons dû aux indications qu'elles renferment la connoissance d'un assez grand nombre de livres ou d'opuscules dignes de l'intérêt des hommes d'étude aussi bien que de la recherche des bibliophiles. Ici encore nous ne pouvons tout citer; l'espace nous manqueroit, et

nous nous exposerions d'ailleurs à ne donner autre chose qu'une seconde édition de ce curieux catalogue ; mais nous indiquerons sommairement quelques uns des articles qui nous ont paru dignes d'une mention particulière et propres à donner une idée suffisante de l'ensemble du catalogue.

Dans la section des *Nouvelliers*, nous citerons principalement:

le n° 936. Recueil de seize nouvelles inédites ou très rares, copiées de la main du comte Tomitano, in-4, dans un carton. . . . . 38 fr.

937. Novelle varie, raccolte da Giul. Bern. Tomitano. . . . . 21 fr.

938. Recueil du même genre que le précédent. 35 fr.

939. id. 32 fr.

940. id. 36 fr. 50.

941. id. 49 fr.

942. id. 38 fr. 25.

Ces divers recueils se composoient de Nouvelles isolées écrites en général par des auteurs modernes et tirées à petit nombre ou sur papier particulier. Ces petites publications, dont quelques unes présentent un véritable intérêt littéraire, sont devenues très rares et méritent d'être recherchées.

Dans la section si riche des *Mélanges* ou Miscellanées, nous renonçons à citer quelques articles isolés, mais nous recommandons fortement aux hommes studieux de parcourir avec l'attention qu'elle mérite cette partie du catalogue Lamberty qui ne peut manquer de leur fournir une foule d'indications précieuses.

Dans la section des patois et spécialement dans la partie qui se rapporte aux patois de l'Italie, nous citerons les articles suivans :

N°1370. Trastulli della villa, dove si leggono novelle, rime, motteggi, proverbi, sentenze, etc. Curiosità drammatica di Camillo Scaliggeri. Bologna, Mascheroni, 1627, in-8, vél. . . . . 39 fr.

1372. Le rime burlesche di Gio. Franc. Ferrari. Venetia, 1570, in-8, cart. . . . . 31 fr.

BLIÉES PAR LUI EN 1834, ET UN GRAND NOMBRE D'AUTRES RECHERCHES QU'IL A FAITES DEPUIS.

Paris, Silvestre, libraire, rue des Bons-Enfans, n° 30, 1842. Grand in-8° à deux colonnes.

Tome premier et tome deux, première partie : A—GLE. La seconde partie du tome deuxième qui comprend la fin de la lettre G et les lettres H, I, J, K, paroît en ce moment.

L'ouvrage entier se composera en tout de cinq volumes, grand in-8°, publiés en dix livraisons, et sera complètement terminé vers la fin de l'année 1844. Chaque livraison est du prix de 8 francs, à l'exception des deux livraisons du cinquième volume qui seront payées 9 francs chacune, ce qui porte à 82 francs le prix de l'ouvrage complet pour les souscripteurs. A partir de la sixième livraison, le prix de chacune d'elles sera augmenté pour les personnes qui n'auroient pas souscrit précédemment.

On a tiré quelques exemplaires de cette quatrième édition du *Manuel en papier vélin collé*, du prix de 12 francs la livraison pour les souscripteurs, prix qui sera également augmenté à partir de la sixième.

On souscrit chez l'éditeur du Bulletin du Bibliophile, place du Louvre, 12.

Annoncer aujourd'hui aux lecteurs du *Bulletin* cette quatrième édition du *Manuel du libraire*, c'est bien moins, nous le savons, leur apprendre une nouvelle que réveiller en eux un agréable souvenir. Tous les amateurs, et dieu merci il n'en manque encore ni en France, ni ailleurs, tous les amateurs se sont empressés, dès l'apparition de cette quatrième et vraiment nouvelle édition, de la placer dans leur bibliothèque, disons mieux, tous ont déjà parcouru, lu et relu cent fois, étudié avec intérêt, comme nous l'avons fait nous-même, cet im-

mense répertoire d'érudition bibliographique et littéraire, qu'on n'aborde jamais sans utilité et sans plaisir, qu'on ne quitte pas sans regret et sans un vif désir d'y retourner bientôt. Nous nous abstiendrons en conséquence, par une réserve que l'on comprendra sans peine, d'exprimer ici un jugement qui pourroit paroître un peu tardif sur un ouvrage universellement apprécié, sur un livre éprouvé d'ailleurs par trente ans de succès ; mais nous demandons seulement qu'il nous soit permis de faire connoître, en quelques lignes, et notre sincère admiration pour ce beau travail et la reconnoissance de tous les hommes studieux, des bibliophiles de toutes les classes, pour le savant auteur auquel il est dû. Nous dirons donc, sans crainte d'être démenti, avec tous ceux qui connoissent et qui consultent tous les jours cette nouvelle édition du *Manuel*, que cette édition a pleinement répondu à toutes les espérances, et qu'il étoit impossible de justifier plus consciencieusement, plus complètement, plus habilement que ne l'a fait M. Brunet, et la vive impatience avec laquelle cette nouvelle édition étoit attendue et les suffrages unanimes qui l'ont accueillie. Peut-être un jour, et à l'occasion de la publication de quelques unes des livraisons qui doivent encore paroître, essaierons-nous de rechercher avec une attention sérieuse et d'exposer avec quelque détail les nombreux et puissans motifs d'un succès si légitime et si bien établi; aujourd'hui nous nous bornons à le constater et nous nous contentons de déclarer ici, avec une conviction entière et profonde, qui n'est à tout prendre que l'expression de l'opinion des juges les plus compétens, qu'un livre qui exigeoit à la fois tant d'érudition et de persévérance, qui suppose autant d'étendue dans l'esprit que de rectitude et de fermeté dans le jugement, n'est pas moins honorable pour le pays qui peut se se glorifier de l'avoir produit que pour l'auteur dont il est l'ouvrage.

Ajoutons que l'éditeur, M. Silvestre, n'a rien négligé de son côté pour que le *Manuel* fût à la fois un livre utile et un beau livre, et que les ornemens accessoires dont il a su l'enrichir, en ajoutant à sa valeur réelle, font de cette quatrième édition un des plus beaux et des plus curieux monumens qui aient

jamais été élevés à la science bibliographique (1). Disons enfin, pour être juste envers tout le monde, que les imprimeurs, MM. Maulde et Renou, se sont montrés à tous égards dignes de coopérer à cette excellente publication, et que, dans cette circonstance, tout le monde s'est en quelque sorte entendu pour bien faire.

G. Duplessis.

(1) M. Silvestre a pris le soin de faire graver, avec la plus scrupuleuse exactitude, les *marques* ou *devises* les plus remarquables de plusieurs imprimeurs françois des XVe et XVIe siècles, et il est parvenu fort ingénieusement à les intercaler dans le texte même du *Manuel*.

[redacted]

[redacted] ing a chronological [redacted] of the history of [redacted] ried to the present [redacted]

[redacted] présentant un recueil [redacted] de l'histoire de la [redacted] plus anciens temps [redacted] Entremêlée [redacted] res, imprimeurs, [redacted] et fabricans de papier [redacted] principalement [redacted] Avec des descriptions [redacted] productions dont [redacted] Contenant également [redacted] duction de l'imprimerie [redacted] primés à diverses époques [redacted] Des notices sur les [redacted] de chaque pays, [redacted] genre, faites en [redacted] Une histoire de [redacted] almanachs publiés [redacted] Et enfin [redacted] ture, [redacted] fabrication [redacted] Tel [redacted]

ge
ler
. Un
précié
mérite
Merlin.
ieulière,
arce que,
ces préli-
aperçu d'un
es et des ca-

onnoître que la
as riche et la plus
amais été réunie
ttend avec raison à
a science de l'Orient
plus important et de
pas trompée. Les per-
ec l'attention sérieuse
ture de nouveaux motifs
vant a faite à la mort de

ail de M. Merlin, et ce mot
pensée sur ce travail. Je ne
rsonnes, me déterminer encore
au système ancien le nouveau sys-
llographique adopté et défendu par
M. Merlin n'a exposé ici les principes
une manière assez sommaire, il me pa-
d'attendre la dissertation complète qu'il
e comme devant paroître prochainement,
égard, une opinion définitive. En attendant,
les premières explications présentées par

J'ai dû transcrire, dans son entier, mais en le traduisant *en* françois, un titre ainsi détaillé, qui équivaut presque à une table des matières, et qui donne une idée assez exacte du contenu de l'ouvrage. Je n'ai fait encore que parcourir cet énorme volume, mais ce que j'en ai vu me suffit pour en juger favorablement en général. Cette compilation offre un résumé satisfaisant des principaux ouvrages publiés en Angleterre, sur l'histoire littéraire et la bibliographie ; mais l'auteur a peut-être négligé un peu trop de consulter à ce sujet les ouvrages publiés hors de son pays. Il existe en France et en Allemagne des travaux remarquables sur ces matières, et M. Timperley eût pu profiter de ces travaux pour compléter ou même pour améliorer son ouvrage, qui m'a paru renfermer un certain nombre d'erreurs, en ce qui touche l'histoire littéraire de la France. Cette critique ne nous empêchera pas de rendre justice aux soins que l'auteur a pris de recueillir ainsi dans un seul volume, une foule de documens épars qu'il faudroit chercher, et qu'on trouveroit difficilement dans un grand nombre d'ouvrages.

M. Timperley est lui-même employé dans l'imprimerie, et, dans une des notes de son ouvrage, il sollicite modestement l'indulgence de ses lecteurs ; je suis, pour mon compte, tout disposé à lui tenir compte de son intelligente activité et des efforts qu'il a faits pour être utile ; mais sans manquer aux devoirs de la bienveillance envers un homme qui en paroît digne à tous égards, je ne puis m'empêcher de regretter que cet ouvrage, parfaitement imprimé, soit défiguré par de nombreuses incorrections typographiques, surtout en ce qui concerne les citations en langues étrangères ; c'est un défaut assez commun en Angleterre, mais on auroit dû redoubler d'attention et de surveillance dans un ouvrage consacré à la gloire de la typographie.

G. Duplessis.

Bibliothèque de M. le baron Silvestre de Sacy, première livraison. Imprimés : Philosophie, théologie, sciences naturelles. — Manuscrits. Paris, imprimé, par autorisation de M. le garde

des sceaux, à l'imprimerie royale, 1842. — Se trouve à Paris, chez Merlin, libraire, quai des Augustins, n. 7. In-8 de lxiv, 436 et 63 pages.

Il suffiroit sans doute de donner le titre d'un pareil catalogue et de dire qu'il a été rédigé par M. Merlin fils, pour éveiller l'attention et l'intérêt des hommes studieux de tous les pays. Un nom aussi illustre que celui de M. de Sacy est connu et apprécié partout, et tous les amateurs se rappellent également le mérite des divers catalogues du même genre publiés par M. Merlin. Celui-ci m'a semblé cependant mériter une mention particulière, soit à cause de sa riche nomenclature, soit aussi parce que, dans une note assez développée, placée parmi les pièces préliminaires, M. Merlin a commencé à donner un court aperçu d'un système nouveau de classification des bibliothèques et des catalogues.

Je n'apprendrai rien au lecteur en lui faisant connoître que la bibliothèque de M. de Sacy offre peut-être la plus riche et la plus précieuse collection de livres orientaux qui ait jamais été réunie par un savant ou par un amateur. On s'attend avec raison à trouver dans cette bibliothèque tout ce que la science de l'Orient et l'érudition de l'Occident ont produit de plus important et de plus curieux, et cette attente ne sera pas trompée. Les personnes qui parcourront ce catalogue avec l'attention sérieuse qu'il mérite, trouveront dans cette lecture de nouveaux motifs de déplorer la perte que le Monde savant a faite à la mort de M. de Sacy.

Je ne dirai qu'un mot du travail de M. Merlin, et ce mot suffira pour faire connoître ma pensée sur ce travail. Je ne puis, avec beaucoup d'autres personnes, me déterminer encore à regarder comme supérieur au système ancien le nouveau système de classification bibliographique adopté et défendu par M. Merlin; mais, comme M. Merlin n'a exposé ici les principes de ce système que d'une manière assez sommaire, il me paroît de toute justice d'attendre la dissertation complète qu'il prépare, qu'il annonce comme devant paroître prochainement, pour adopter, à cet égard, une opinion définitive. En attendant, je dois dire que les premières explications présentées par

M. Merlin offrent un aspect ingénieux et méritent au moins, par la profondeur et la finesse des aperçus, un examen sérieux et attentif que je suis, pour ma part, disposé à leur accorder. Aujourd'hui je n'ai à ajouter qu'une seule chose, c'est que les soins minutieux et intelligens donnés par M. Merlin à la rédaction du catalogue de M. de Sacy me paroissent être un des plus beaux, un des plus dignes hommages rendus à la mémoire de l'homme supérieur en qui la science la plus vaste et la plus haute érudition n'étoient en quelque sorte que l'accessoire et l'ornement des plus rares et des plus éminentes vertus.

Ce premier volume du catalogue est précédé de la notice de M. Daunou sur M. le baron de Sacy, et de quelques observations de M. de Lagrange, qui a pris la peine de faire la description des manuscrits de cette précieuse bibliothèque.

G. Duplessis.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

LETTRE DE L'ABBÉ MERCIER DE SAINT-LÉGER SUR LA PALINGÉNÉSIE (1).

Dans un cercle d'amis que le goût des lettres et des sciences réunit, messieurs, toutes les semaines, la conversation tomba, il y a quelques jours, sur la *Palingénésie*, cette merveille de la physique, qui consiste à ramener les corps réduits en cendres à leur premier état. Les uns regardoient cet art comme chimérique, d'autres en soutenoient la réalité. Nous fûmes curieux d'ouvrir l'*Encyclopédie*, dans l'idée que nous trouverions probablement le pour et le contre, exposé sans partialité, et la matière discutée avec soin. Vaines espérances; l'encyclopédiste se contente de dire que l'on exerce la palingénésie, non seulement à l'égard des corps destitués d'organes, mais encore à l'égard des plantes et même des animaux. Pour les corps de la première espèce, l'auteur rapporte les assertions *d'Olaus Borrichius*, sur le mercure et sur le plomb. Pour les plantes, il copie un passage du crédule *Digby*, qui est suivi de la recette du P. Kirker pour opérer la palingénésie des végétaux; enfin, pour les animaux deux passages de *Gaffarel* et du même *Digby*, pleins d'assertions absurdes, remplissent l'article, qui laisse le lecteur à peu près dans la même incertitude, où il flottoit auparavant, sur la réalité ou la fausseté de la palingénésie.

(1) Cette lettre peu connue a paru d'abord dans le *Journal de Paris*, et a été insérée ensuite dans l'*Esprit des Journaux* du mois de mars 1781. Elle nous a semblé assez intéressante pour être tirée d'une volumineuse collection où peu de personnes sans doute s'aviseroient d'aller la chercher. Nous pourrons donner encore quelques autres pièces non moins curieuses de cet habile et savant bibliographe. (*Note de l'éditeur.*)

Pour prouver qu'il est possible de ressusciter une plante morte et de la faire, pour ainsi dire, renaître de ses cendres, *Digby* assure que *Quercetan*, médecin de notre roi Henri IV, raconte qu'un Polonois lui avoit fait voir douze vases de verre fermés hermétiquement, contenant les cendres d'autant de plantes; dès que l'on exposoit ces vases à une médiocre chaleur, on voyoit bientôt *apparoître* dans chacun, l'image de la plante dont la cendre y étoit contenue. Ce *Quercetan* est *Joseph Duchesne*, sieur de La Violette, médecin de Henri IV, et auteur de différens ouvrages en prose et en vers, fort connu par les sarcasmes que lancèrent contre lui *Riolan* et *Guy-Patin*. *Digby* n'indiquant pas l'ouvrage dans lequel *Duchesne* a rapporté ce fait, je me suis avisé de consulter son *Grand miroir du monde*, poëme dont l'objet est de célébrer les merveilles de l'univers, et dont la seconde édition en six livres, avec les annotations de S. G. S. (*Simon Goulart*, Senlisien), parut à Lyon, en 1593, in-8. Avec quelque attention que j'aie parcouru le poëme, je n'y ai point trouvé l'histoire du Polonois; elle est apparemment dans quelque autre ouvrage de notre médecin. En revanche, Duchesne, livre 2, p. 89 de son *Miroir*, rapporte une expérience faite chez lui-même par Antoine *de Luynes* (ou *Loynes*), ancien conseiller au parlement de Paris et maître des requêtes. Ce magistrat prit (en hiver) des orties, et les réduisit en cendres; il lessiva ensuite ces cendres, et l'eau de sa lessive étant gelée, la forme entière des orties parut sur la glace, de manière à faire illusion. Voici les vers, ou plutôt la mauvaise prose rimée de *Duchesne* :

Si Dieu l'auteur, la cause, agent de tous agens,
Ouvre en même sujet si divers changemens,
S'il bastit notre corps de semence si vile,
Si basti le réduit en poussière inutile;
Pourquoi ne pourra-t-il de rechef l'animer,
Et de la cendre morte un nouveau corps former?
. . . . . .
J'a beaucoup de témoins encore pleins de vie
Qui les formes ont vu de mainte et mainte ortie
Dans le salé lescifs de leur cendre écoulé
Lescifs qui par le froid s'étant un jour gelé,
Dans son cristal glacé tellement représente
Racine, feuille, tige et fleur de ceste plante

Que l'œil discerne tout la reconnoît soudain ;
La bouche aussi la nomme ; il n'y a que la main
Trompée, ne sentant quand elle la vient la prendre
Des cuisantes formis lui poindre la peau tendre.
Je n'en suis point l'auteur : mon de Luynes, c'est toy
Qui trouvas ce secret étant logé chez moy :
Secret dont on comprend, que quoique le corps meure,
Les formes font pourtant aux cendres leur demeure.

Cette expérience, dont on ne peut guère révoquer en doute la réalité, semble établir la possibilité de la palingénésie. En effet, la forme des orties ne parut sur la glace, que parce que les cendres de ces orties, contenant toutes les parties élémentaires de ces plantes, la chaleur avoit d'abord réuni ces parties qui se peignirent ensuite sur la glace. Quoi qu'il en soit, *Gaffarel*, qui se croyoit fondé à croire à la palingénésie, en conclut que les fantômes ou ombres des morts que l'on *voit souvent paroître* sur les cimetières, sont tout-à-fait naturels. *Ce ne sont*, selon cet écrivain, *que les figures des corps morts que la chaleur ou un petit vent doux excite et élève en l'air*. L'explication de Gaffarel me rappelle un trait qui m'a été rapporté par un homme digne de foi. Passant à cheval, pendant une nuit fort obscure, devant un cimetière, il y aperçut un fantôme qui paroissoit en mouvement : frappé du spectacle, il s'arrête et considère l'ombre avec attention ; puis, pour fixer son incertitude, il va droit à la figure ; son cheval s'arrête, et ce n'est qu'à coups d'éperons qu'il le force de surmonter cet obstacle ; le cavalier et son cheval partagent le spectre en deux parties, qui retombent aux deux côtés comme de légères vapeurs (1).

II

Pièce macaronique d'Antoine de Arena.

Nous annonçons aujourd'hui un recueil aussi rare que curieux d'Arrêts du parlement de Provence, en tête duquel se trouve

(1) J'ai entendu citer par des personnes également dignes de foi plusieurs faits complètement analogues à celui-ci. (*Note de l'éditeur.*)

une pièce macaronique d'Antoine de Arena. Comme cette pièce est peu connue et qu'elle est fort courte, nous avons pensé qu'il pourroit être agréable à nos lecteurs de la trouver ici tout entière :

Anthonius Arena Solleriensis Judex Regius
Ville sancti Remigii playdegiare volentibus de venuta
Excellentissimi novelli presidentis domini Joannis Meynerii domini
Ville de Aupeda avisamentum mandat.

Ad parlamentum nunc omnes currite gentes
Quæ vultis causas playdegiare bonas:
Daupeda dominus bon presiddentus amicus,
De toto mundo justitiando bene,
Quem sua nos illum prudentia forsat amare
Justitiæ pater est curia tota simul
Scit sacras leges omnes quæ regna gubernant
Recti quid juris rostra severa ferant.
Despachare facit processus pondere justo,
Omnes contentat qui bona jura fovent.
Qui brolhare volunt tortas sequando traversas
Ameynare facit jure redreyssat eos,
Abbreviat causas estilos dando novellas,
In campo plares decidit atque graves,
Playderias audit attente postque resolvit,
Omnia comprendens decretat atque cito;
Appoyntat recte quamvis res sit caput ydræ
Et copat arrestum fort bene plusque bene.
Juste presto sapit et condemnare ribaldos,
Illos emendat vel fostare jubet;
Et dum paysani per criddas cedere nolunt
Sed per les villas arma cruenta ferunt,
Estrepare facit tales tunc curia presto,
Estirando filos brechia tota petant,
Per forcas timidas plures sens ordine branlant,
Hos ventus nudos ben virolare facit;
Illos vel mandat maygras voggare galeras
Post bastonatas nocte dieque tocant,
Et plorant oculis valde clamando parentes:
Auxiliatrices porgite presto manus.
In prisone mala non chaumant tempore longo,
Nec panem regis plus rohigare solent.
Gens adversa Deo truculenta morte peribunt,
Hic male qui vivit sic solet atque mori.
Rex bene providit nunc hæc Provensa triumphat
Qui talem patrem pro dominando dedit.
Hunc decet in mundo quod vivat secula longa
Justitiam donat omnibus atque brevem,
Dummodo continuet concordentque ultima primis

Ipse caput primum totius orbis erit.
Non mervelhandum si justitiando patrizat,
Sepe solet similis filius esse patri.
Juppiter ex alto qui semper cuncta gubernat
Perpetuos merito det sibi (quæso) dies.

III

Lettre de Louis XVIII.

Peu d'ouvrages ont obtenu, depuis le commencement de ce siècle, un succès plus éclatant et plus durable que les *Histoires de Fénelon et de Bossuet*, publiées par M. le cardinal de Bausset; mais le mérite de ces deux ouvrages remarquables n'a peut-être jamais été apprécié avec plus de finesse et de précision que dans cette courte lettre adressée à l'auteur par le roi Louis XVIII, et que nous croyons devoir reproduire ici comme digne à tous égards d'être conservée dans la mémoire de tous les hommes de goût :

« Écrire l'histoire de deux grands hommes contemporains, également célèbres dans le même genre, unis d'abord, puis divisés avec éclat, et, sans jamais se contredire, les faire tous deux chérir et respecter, étoit un effort que Plutarque lui-même n'osa pas tenter. Vous l'avez cependant entrepris, monsieur; et si le nom de l'auteur, la magie du style, l'art de rendre historique, ainsi que Bossuet lui-même l'a fait dans les *Variations*, les choses les plus étrangères au domaine de l'histoire; si tout cela, monsieur, ne me fait pas illusion, je crois pouvoir affirmer que jamais on ne dira de vous : *magnis tamen excidit ausis*. »

Cette lettre a été insérée dans la Revue encyclopédique, tome 24. Novembre, 1824, page 536.

IV

Lettre de la Vierge aux habitans de Messine

On a souvent entendu parler de la lettre adressée par la Sainte Vierge aux habitans de Messine; peu de personnes ont

vu cette pièce singulière. Voilà pourquoi nous en donnons ici la traduction d'après un texte latin que l'on peut dire en quelque sorte officiel, puisqu'il est gravé derrière le maître-autel d'une église de Messine, qui porte ce titre de *Madonna della lettera* (1).

« LETTRE ADRESSÉE, SELON UNE ANCIENNE ET PIEUSE TRADITION, PAR LA VIERGE MARIE AUX HABITANS DE MESSINE.

Marie vierge, fille de Joachim, humble servante de Dieu, mère de Jésus-Christ crucifié, de la tribu de Juda, de la race de David, aux habitans de Messine, salut et bénédiction de Dieu le père tout-puissant.

Vous m'avez avec grande foi, ainsi que l'atteste un acte public et authentique, envoyé des messagers et des députés; vous confessez que notre cher fils, engendré de Dieu, est Dieu et homme tout ensemble, et qu'après sa résurrection, il est monté au ciel, reconnoissant ainsi la voie de vérité au moyen de la prédication de l'apôtre Saint-Paul, élu du Seigneur; pour cette raison, nous bénissons vous et votre ville dont nous voulons être à perpétuité la protectrice. De Jérusalem, l'an 42me de notre fils, Indiction 1re, aux nones de juin, le 27e jour de la lune, 5me férie. »

Le pape Benoît XIII semble admettre sans autre difficulté l'authenticité de cette pièce, puisque nous apprenons que par une bulle spéciale, il accorde cent jours d'indulgence à toutes les personnes qui réciteroient avec dévotion en latin la prière suivante que nous avons également traduite :

« Je vous salue, fille de Dieu le père, qui avez choisi pour fils les habitans de Messine; je vous salue, mère de Dieu le fils, qui avez écouté avec un cœur de mère les habitans de Messine; je vous salue épouse du Saint-Esprit, qui avez uni les habitans de Messine à l'esprit de vérité.

« Je vous salue, Temple de la sainte Trinité, qui avez béni les habitans de Messine au moyen de votre lettre. »

(1) Ce texte est cité dans les *Souvenirs de la Sicile*, de M. le comte de Forbin. Paris, imprim. roy., 1823, gr. in-8, page 199.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 1. — JANVIER 1843.

1 ARTICLES de le stil et instructions nouuellement faitz par la souueraine court du parlement de Prouence a la requeste de messieurs les gens du roy sur labbreuiation des proces et plaideries utilz et necessayres a tous officiers de justice.... publiees a laudience le quatorsiesme Iour du moys de feburier lan M. D. xlij. auec plusieurs arrests et lettres royaulx de consequence en faueur de tout le bien public de Prouence. Cum priuilegio. 1542. *On les vend a Aix, a la grand salle du palays par Vas Cauallis.* — On lit à la fin : *Cy finissent les lettres royaulx de nouuel imprimez a Lyon chez le Prince le xviij Dapuril mil cinq cens quarante deux.* — In-4 goth. de 16 ff. sign. A-C. Au verso du frontispice se trouve le portrait de *S. Loys de France*, gravé sur bois. — A la suite de ce premier recueil on a placé quatre feuillets du même format et à peu près du même temps, imprimés également en caractères gothiques, contenant aussi divers actes du *parlement de Provence*, et entre autres celui-ci :

Arrest par lequel est prohibe et defendu a tous prelatz, chapitres, prieurs, vicaires et administrateurs des eglises, de ne faire aulcunes exactions soit pour occasion des enterrementz, sepultures, solennizations de mariage, baptesme, sonnerie de cloche et aultres diuins

sacrements, donne par la court de parlement de Prouence le 19 de feburier mil cinq quarante troys a la natiuite notre seigneur, le tout formant 1 vol. gr. in-4, v. f., fil. tr. d. (*Simier*). . . . . 35—»

Recueil curieux d'actes inconnus ou du moins complètement oubliés aujourd'hui et qu'il est pourtant utile de consulter, non seulement sous le rapport de l'histoire de la législation, mais aussi pour se former une idée exacte des mœurs de nos aïeux. De pareils documents intéressent au moins autant l'historien et le philosophe que le jurisconsulte de profession, et ceux qui ont pris le soin de feuilleter les vieux recueils de ce genre n'ont jamais eu à regretter la peine qu'ils s'étoient donnée.

Ce recueil intéressant et très rare, offre encore une particularité qui ne paroîtra pas indigne d'être mentionnée : c'est qu'il est précédé d'une pièce macaronique, en vers, d'Antoine de Arena, sous le titre suivant :

Anthonius Arena (sic) solleriensis, index regius ville sancti Remigii playdegiare volentibus de venuta excellentissimi nouelli presidentis domini Ioannis Meynerii domini Ville de Aupèda auisamentum mandat.

Cette pièce se compose de quarante-quatre vers élégiaques, et n'a probablement pas été comprise dans le recueil des œuvres d'Antoine de Arena. G. D.

2 **Avantures d'Abdalla** fils d'Hanif envoyé par le sultan des Indes à la découverte de l'isle Borico, où est la fontaine merveilleuse dont l'eau fait rajeunir, etc., traduites en françois sur le ms. arabe trouvé à Batavia par M. de Sandisson (M. l'abbé Jean-Paul Bignon). *La Haye, Guillaume de Voys*, 1713, in-12, dos et coins de mar. r., non rogné, fig. . . . . 12—»

Cette édition contient tous les contes orientaux composés par l'abbé Bignon, sous ce titre. — M. Colson, rédacteur de l'Histoire de Chine, composa la deuxième partie qui parut avec l'édition de 1773, en 2 vol. in-12.

3 **Biblia Sacra**, vulgatæ editionis, Sixti V pont. max. jussu recognita et Clementis VIII auctoritate edita, *Coloniæ*, 1682, pet. in-8, mar. r., fil., tr. d. . . . 40—»

Bel ex. relié par Simier, à l'imitation des reliures du temps : cette édition est très bien imprimée en petits caractères bien lisibles ; quelques amateurs la préfèrent à l'édition dite des Évêques, parce qu'elle a les versets séparés.

4 **Bible** (la sainte) en latin et en françois, suivie d'un dictionnaire étymologique, géographique et archéolo-

gique. *Paris, Lefèvre*, 1828, 13 vol. in-8, dos et coins de mar. v., pap. vél., fig. sur pap. de Chine, par Deveria. . . . . 110—»

5 **Boileau Despréaux.** OEuvres complètes avec un commentaire par M. de Saint-Surin, ornées de douze fig. *Paris, Blaise*, 1821, 4 vol. in-8. v. m., fil., port. et fig. 25—»

6 **Boistuau** (*Pierre*), surnommé Launay, natif de Bretagne. Histoire des persécutions de l'Eglise chrestienne et catholique, faisant un ample discours des merveilleux combatz qu'elle a soustenuz, etc. *Paris, Robert Mangnier*, 1572, pet. in-8., d. v. f. . . . . 10—»

7 **Bossuet.** OEuvres complètes. *Paris, Delestre-Boulage*, 1821, 21 vol. in-8, v. bl., fil., tr. m., fers à froid. Thouvenin (*Peu commun*). . . . . 130—»

8 **Bourdaloue** (le *P. Louis*). Sermons (publiés par le P. Fr. Bretonneau). *Paris, Rigaud*, 1707-34, 16 vol. in-8, avec portrait, *superbe ex.*, rel. en *mar. bleu* janséniste, par *Duru*. . . . . 295—»

9 **Brantome** (*Pierre de Bourdeille*, seigneur et abbé de). OEuvres considérablement augmentées et accompagnées de remarques historiques et critiques. *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, v. f., fig. . . . 150—»

10 **Burie** (*Pierre*). La deffence de l'escolle de médecine et de Galien contre M. I. Guibelet d'Evreux, et advis sur ses trois discours philosophiques. *Rouen, du Petit-Val*, 1605, in-12, v. f. . . . . 9—»

11 **Casalii** (*Joan-Bapt.*) de profanis et sacris vetèribus ritibus, sive Ægyptiorum, Romanorum, etc.; de veteribus Christianorum ritibus. *Romæ*, 1644, 1645, in-4, v. f., *aux armes de de Thou*. . . . . 25—»

Bel exemplaire d'un ouvrage curieux contenant 16 planches à part du texte, et beaucoup tirées avec le texte.

12 **Censorini**, de die natali commentarius; Henricus Lindenbrogius recensuit, notisque illustravit. *Lugd.-Bata-*

vorum, *Joan. Maire*, 1642, in-12, mar. citron, fil. dent., tr. dor. (*anc. rel.*). . . . . 10—»

13 **Claudiani**, quæ exstant, Nicolas Heinsius, Dan. F. recensuit ac notas addidit; accedunt quædam hactenus non edita. *Lugd.-Batav.,-Elzevir*, 1650, in-12, mar. bl. fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 36—»

Exemplaire parfait de conservation et de reliure, 4 p. 11 lig.

14 **Cicéron** (*Mar. Tul.*). Œuvres complètes, trad. en françois avec le texte en regard., édit. publ. par M. Victor Le Clerc. *Paris, Lefèvre*, 1821-1825, 30 vol. in-8, *grand papier vélin*, dos et coins de mar. rouge, non rogné. . . . . 298—»

15 **Dante**, col sito, et forma dell' inferno, tratta dalla istessa descrittione del poeta; *impresso in Vinegia nella casa d'Aldo e d'Andrea di Asola*, sans date, pet. in-8, mar. v., fil., tr. dor., doublé de tabis. . . 35—»

(Reliure de Padeloup.)

16 **Le débat de l'homme mondain** et du religieux (avec la marque de J. Treperel, et imprimé vers 1500), pet. in-4 goth. de 12 feuillets, mar. rouge, tr. d. 80—»

Très bel exemplaire d'une édition très rare. Elle porte au verso du frontispice deux figures gravées sur bois.

17 **Destouches** (*Néricault*). Œuvres dramatiques. *Paris, imprimerie royale*, 1757, 4 vol. in-4, mar. r., fil., tr. d. (*Derome*). (*Aux armes du duc d'Orléans.*) . 50—»

18 **Discours** véritable sur le faict de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque. *Paris, Mamert, Patisson*, 1599, in-8, dos et coins de mar. r., non rogné. (*Bauzonnet.*) . . . . . 25—»

Rare surtout à toute marge.

19 **Droit** des magistrats sur leurs subjets. Traité très nécessaire en ce temps pour advertir de leur devoir, tant les magistrats que les subjets; publié par ceux de Magdebourg, l'an MDL, et maintenant reveu et augmenté.

etc. (*Paris*), 1574, pet. in-8, mar. bl. à comp., fil., tr. d., doublé de tabis. *Ex. de Renouard.* . . 18—»

Superbe exemplaire.

20 **Du Peyrat** (*Guillaume*), Lyonnois. Essais poëtiques. *Tours, Jamet Mettayer*, 1573, p. in-12, mar. bleu, fil. tr. d. (*Bauzonnet*). . . . . 45—»

Exemplaire bien conservé et bien relié d'un petit livre fort rare.

21 **Examen** critique des anciens historiens d'Alexandre-le-Grand (par le baron de Sainte-Croix). *Paris*, 1804, in-4, grand papier, cuir. de Russie. fil., tr. d. . . —»

22 **Galthéri** (*Philippi*), Alexandreidos libri X, nunc primum in Gallia gallicisque caracteribus editi. *Lugduni, Robertus Granson*, 1558, in-4, v. f., fil., tr. d. 30—»

Imprimé en caractères dits de civilité. Bel exemplaire.

23 **Germaine de Foix**, reine d'Espagne. Nouvelle historique (par Baudot de Juilly). *Paris, de Luynes*, 1701, in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Ancienne reliure.*) . . . 10—»

21 **Guerre cardinale** de l'administrateur du temporel de l'Evesché de Mets, contre le sieur de Salcède, chevalier de l'ordre et gouverneur de Marsal. (Sans lieu d'impression), 1565. Réponse à l'Epistre de Charles de Vaudemont, cardinal de Lorraine, jadis prince imaginaire des royaumes de Jérusalem et de Naples, duc et comte par fantasie (*sic*) d'Anjou et de Provence, et maintenant simple gentilhomme de Hainault. 1565, 2 parties en un vol. in-12, mar. r., tr. d. (*Anc. reliure*). . 15—»

La première partie contient le récit de la tentative que fit le cardinal de Lorraine, Charles de Guise, pour s'emparer de la ville et de l'évêché de Metz, dont il étoit administrateur seulement. La deuxième est une violente critique de la conduite du cardinal, et la défense du sieur de Salcède, gouverneur de la ville, pour le roi.

25 **Hénault** (*le président*). Nouvel abrégé chronologique de l'histoire de France, contenant les événemens de notre histoire depuis Clovis jusqu'à la mort de Louis XIV. *Paris, Prault*, 1768, 2 v. in-4, mar. r., fil. tr. d.

Superbe exemplaire papier de Hollande relié par Derome.

26 **Heures a l'usaige de Rome**, toutes au long sans requerir avec aucuns des miracles de nostre Dame et de la creation du monde et du soleil et de la lune, et plusieurs aultres belles histoires, *nouvellement imprimées a Paris par Nicolas Hygman, pour la veufve Jehan de Brio.* In-4 goth., mar. r., fil., tr. d. (Simier). . . . . »—»

Chaque page est entourée de trois jolies gravures fort originales. Ce volume contient en outre 14 grandes gravures à toute page.

27 **Idolopeie**, c'est-à-dire fiction ou feintise d'image, en laquelle est introduite une image parlante ainsi qu'une creature vivante et raisonnable, aux idolomanes espars sous le climat et papimanie de Rome; trouvée entre les papiers et bordereaux de l'iconotrible catholique, 1570, avec le cantique de Jérémie. *Imprimé en Utopie, par Arnault de l'Incostat*, etc., in-12, mar. r., fil., tr. d.—*Anc. rel.* . . . . . 30—»

Exemplaire Lavallière et Maccarthy; Satire très violente contre le culte des idoles, les catholiques romains, et les huguenots; elle a dû être imprimée vers 1572, quelque temps après la saint Barthélemy, et non en 1570, comme nous l'avons trouvé indiqué dans quelques catalogues; elle a 40 pages et non 37. La première partie forme les pages 1 à 24, et la deuxième, 25 à 40. Cette pièce est de la plus insigne rareté; le cantique de Jérémie contient la musique notée.

28 **La Lande** (M. de). Voyage en Italie. *Paris, Desaint*, 1786, 9 vol. in-12, dos de mar. r. non rogné avec atlas in-4. . . . . 30—»

29 **Latinæ Linguæ** cum græca collatio ex Prisciano, et probatiss. quibusque authoribus: per locos communes, literarum, partium orationis, constructionis, ac totius grammatices. *Lutetiæ, Car. Stephanus*, 1554, pet. in-8, v. f., fil. . . . . 12—»

30 **Le Fèvre.** Les vies des poëtes grecs en abrégé, avec les remarques de M. Adrien Reland, 3e éd. *Basle*, 1766, in-12, v. f., fil., tr. d. (*Derome*). . . . . 8—»

31 **Lorenço de Sepulueda.** Romances nvevamente sacados de historias antiguas de la Cronica de España. van añа-

didos muchos nũca vistos, compuestos por vn caualiero Cesario, cuyo nombre se guarda para mayores cosas. *En Anvers, en casa de Philippo Nucio*, 1566, pet. in-12, mar. r., fil., tr. d. (*Bauzonnet*). . . . . 180—»

Exemplaire parfait d'un livre de la plus grande rareté.

32 **Lorris** (*Guillaume de*), et **Jehan de Meung**.

Cy est le Romãt de la Roze
Ou tout lart damour est enclose
Histoires et auctoritez
Et maintz beaulx propos vsitez
Qui a este nouuellement
Corrige suffisantement
Et mis en bien a lavantaige
Com on voit en chascune page.

Paris, Galiot du Pré, 1526 (*et la marque Jehan Petit à la fin*), p. in-f. goth. à deux col., fig. sur bois, rel. en mar. r., fil., tr. d. (Aux armes de Ch. de Baschi, marquis d'Aubaïs.) . . . . . 70—»

Exemplaire parfaitement conservé.

33 **Lorris, et Jehan de Meung.**

C'est le romant de la Rose
Moralise cler et net
Trãslaté de rime en prose
Par vostre hũble Molinet.

à la fin « C'y finist le Romant de la Rose trâslaté de ryme en prose ; imprimé à Lyon lan 1503 *par maistre Guillaume Balsarin, libraire imprimeur, »* avec la marque de cet imprimeur. Un f. blanc, trois ff. pour le titre et la table et 149 ff. de texte. Rel. en mar. r., fil., tr. d. (*Anc. rel. bien conservée*). Un peu mouillé. . . . 65—»

34 **Lucrezio Caro** (*Tito*), della natura delle cose libri sei, tradotti dal latino in italiano da Alessandro Marchetti ; dati nuovamente in luce da Francesco Gerbault, etc. *In Amsterdamo*, 1754, 2 vol. gr. in-8, pap. fort, mar. vert, large et belle dent., tr. d., fig. . 30—»

Superbe exemplaire relié par Padeloup.

35 **Massillon** (*Jean Baptiste*). Ses œuvres complètes (avec son éloge par d'Alembert). *Paris, Raymond et Dalibon*, 1821, 13 vol. in-8, port. par Lighon, v. bl., fers à froid, tr. d. (*Thouvenin*) . . . . . 90—»

36 **Martial d'Auvergne** (*dit de Paris*). Les arrêts d'amours, avec l'amant rendu cordelier à l'observance d'amours, avec notes de Benoît de Court, augmenté d'un glossaire des anciens termes (par Lenglet Dufresnoy). *Amsterdam, et se vend à Paris*, 1731, 1 tome en 2 vol. in-12, mar., dent., tr. d. . . . . 40—»

Rel. très bien conservée et très jolie.

37 **Mémoires** de M. D. L. R. (*M. de La Rochefoucauld*) sur les brigues à la mort de Louis XIII. — Apologie pour M. de Beaufort (*par Girard*, auteur de la vie du duc d'Espernon). — Mémoires de M. de la Chastre, etc. (publiés par M. de Vignolles). *Cologne, P. Vandyck* (*Hollande, Elzevir*), 1662-1664, in-12, mar. vert, fil., tr. d. (*Duru.*). . . . . 30—»

Superbe exemplaire pour la reliure et la pureté, ayant 4 p. 11 lig.

38 **Molière** (*Jean-Baptiste Poquelin*). Œuvres complètes, avec des remarques grammaticales, des avertissemens et des observations sur chaque pièce, par M. Bret. *Paris*, 1773, 6 vol. in-8, v. m., fil., fig. de Moreau le jeune. . . . . 40—»

39 **Moncrif** (*François-Augustin*). Œuvres complètes. *Paris*, 1768, 4 vol. in-12, mar. r., fil., tr. d. Aux armes. (*Anc. reliure*). . . . . 45—»

40 **Montaigne** (*Michel de*). Essais. *Paris, Lefèvre*, 1818, 5 vol. in-8, gr. pap. vél., dos de mar. r., non rog., port. (*Thouvenin.*). . . . . 70—»

1 **Monumenta Boica**, academiâ Boicâ in lucem producta. *Monachii, typis academicis*, 1763-1802, 27 vol. in-4, avec grav. — **Monumentorum Boicorum** collectio

nova, edidit academia scientiarum Boica. *Monachii*, 1829-1837, 4 tom. en 8 vol. in-4, avec grav., aussi broché, faisant suite au précédent, formant les tomes 28 à 31. . . . . 250—»

Ouvrage des plus importans pour l'histoire d'Allemagne et rempli de fac-similés de chartes et de diplômes, et d'une foule de documens historiques.

42 **Morin** (*Simon*). Déclaration de Morin, de sa femme et de mademoiselle Malherbe, touchant ce qu'on les accuse de vouloir faire une secte nouvelle, et comme quoy ils ont tousiours esté et demeurent soubmis à l'Église. (S. n. d'impr.), 1649, — pièce de 6 pages. — Déclaration de Morin, depuis peu délivré de la Bastille, sur la reuocation de ces (*sic*) pensées, donnez au public par les mauvais souffles, empoisonnemens et enchanteries que les démons luy avoient donné pour tromper les hommes, sous prétexte de religion. Nouuellement désabusé, par M. l'abbé de Loresse de Montmorency, sur le succès de son liure intitulé *Les pensées de Morin*. inuitant tous ceux qui ont eu creance de le rebuter et le faire brusler et venir trouuer ledit sieur abbé, pour estre esclaircy de leur erreur. *Paris, Claude Morlot*, 1649. Pièce de 6 pages. — Abrégé de l'arsenal de la foy qui est contenu en cette copie, de la conclusion d'une lettre d'un secrétaire de saint Innocent, par luy escrite à sa sœur, sur la detraction de la foy d'autruy, lequel n'ayant de quoy la faire imprimer toute entiere, il a commencé par la fin, à la mettre en lumiere, estant en peine d'enfanter la verité de Dieu en luy, comme une femme enseinte de mettre son enfant au monde. 4 p. — 3 pièces réunies en 1 vol. in-4°, demi-rel. 40—»

Les deux premières pièces, d'édition originale, appartiennent à l'histoire et au procès de ce pauvre insensé qui expia ses folies en place de Grève, le 14 mars 1663. Ces pièces ont été réimprimées de format in-8 pour être jointes au livre des pensées de Simon Morin ; mais cette édition originale est infiniment plus rare que les réimpressions. — La troisième pièce de notre recueil est d'un nommé *François Dosche*, que le désordre de ses idées et l'extrava-

gance de son style rendoit parfaitement digne d'être, comme il l'étoit en effet, l'un des adhérens de Simon Morin. — Cet *Abrégé* de quatre pages est encore plus rare que les deux pièces de *Simon*.

43 **Oracles (Les)** divertissans, où l'on trouve la décision des questions les plus curieuses, avec un traité des couleurs aux armoiries, aux livres, aux faveurs, etc., par W. D. L. C. (M. Wulson de La Colombière). *A Goude, chez Guillaume de Hoeve*, 1649, p. in-8, v. f., tr. d. 9—»

44 **Oraisons funèbres** de Bossuet, Fléchier et autres orateurs, avec un discours préliminaire et des notices par Dussault. *Paris, L. Janet*, 1820, 4 vol. in-8, gr. pap. vélin, fig., rel., dos et coins de mar. r., doré en tête, non rogné. . . . . 120—»

Ex. avec une lettre auth. signée de Fléchier et un autre de 4 pages de Bossuet.

45 **Ordonnance** et Edict de l'empereur Charles le Quint, renouuellé en sa cité imperialle Daugspurg au mois de septembre M. CCCCC. cinquante, pour l'extirpation des sectes, et conseruation de nostre sainte foy catholique. *Imprimé à Louuain, par Seruais Sassenus, imprimeur juré* (1550). — p. in-4 de 12 feuilles, imprimé en lettres italiques, v. f., fil., d. s. t., *reliure de Bauzonnet*. — Les catalogues des liures reprouuez et de ceulx que l'on pourra enseigner par laduis de luniuersité de Louuain; Aueo lEdict et mandement de la Maiesté impériale. *A Louuain, par Seruais Sassenus, imprimeur iuré*. Lan de Grace M. D. L., p. in-4 de 12 feuillets, imprimé en lettres rondes, v. f., fil., d. s. t. *Bauzonnet*. 40—»

On a réuni ici ces deux petits volumes, parce qu'ils ne sauroient être séparés sans perdre chacun de leur valeur. Les deux recueils s'accordent si bien entre eux sous le double rapport du fond et de la forme qu'il est évident qu'ils ont été imprimés dans le même temps et dans le même but. Le premier est l'acte de la puissance séculière que l'instinct propre aux gouvernans avertissoit sans doute des dangers que les innovations religieuses font courir et aux trônes des souverains et à la paix intérieure des royaumes. Le second nous fait connoître l'intervention de l'autorité religieuse qui désignoit ainsi au bras séculier les livres hérétiques qu'il falloit proscrire, dans l'intérêt du maintien de la foi.

Ces deux livrets appartiennent donc à l'histoire, et à ce titre

ils sont dignes de toute l'attention des hommes sérieux. On se demande, il est vrai, quelquefois, si ces *indices expurgatoires* qui ont été si fort multipliés au XVIe siècle, et que l'on reproduit encore quelquefois de nos jours, ont obtenu tous les résultats qu'on en attendoit, s'ils n'ont pas, au contraire, en offrant un aliment à cette disposition de notre nature qui nous rend si amoureux du fruit défendu, contribué à faire rechercher un peu plus les ouvrages inscrits sur cette liste de proscription. Quelques bons esprits le pensent ainsi, et il existe quelques brochures allemandes destinées à établir ce fait. Je ne saurois pourtant me déterminer, comme les auteurs de ces brochures, tous luthériens, à blâmer la sollicitude de l'Église et de l'autorité civile sur cette matière, et je ne puis me défendre de leur savoir gré du moins de leurs pieuses intentions, quoique ces intentions n'aient pas toujours été suivies d'un heureux effet.

Les deux opuscules dont nous essayons de donner une idée sont aussi rares que curieux et se trouvent dans un état de conservation qui les rend dignes de prendre place dans une bibliothèque choisie. G. D.

46 **Petrarcha** (*Francesco*). Le cose volgari : sonnetti et canzoni in vita di madonna Laura, etc., et triomphi. *Venetiis, Aldus*, 1501, in 8, v. f., fil., tr. d. 25—»

Bel exemplaire bien complet des feuillets blancs, du feuillet 64 et de l'avis d'Alde aux lecteurs ; vol. précieux et très rare.

47 **Pougens** (*Charles*). Trésor des origines et Dictionnaire grammatical raisonné de la langue française. *Paris, imp. royale*, 1819, in-4, *gr. pap. vélin*, mar. r., fil. à comp. doublé de tabis, mors, tr. d. . . . . 36—»

Superbe exemplaire de présent, aux armes du duc d'Orléans.

48 **Racine** (*Jean*). Œuvres complètes avec les commentaires de Luneau de Boisjermain. *Paris, Cellot*, 1768, 7 vol. in-8, mar. r. à comp., fil., tr. d., fig. . 40—»

Superbe exemplaire.

49 **Recueil de pièces.**

Liste des Empereurs et Roys qui ont perdu la vie et leur royaume, par la malice de leurs favoris et de leurs ministres d'estat. *Paris*, 1649.—Arrest de la cour de parlement portant absolution de la calomnieuse accusation intentée contre monseigneur le duc de Beaufort, par le cardinal Mazarin. *Paris*, 1649. — Motifs et Raisons principales du parlement de Rouen pour sa jonc-

tion avec celuy de Paris. *Paris*, 1649. — Dialogue burlesque de Gilles-le-Niais et du capitan Spacamon. *Paris*, 1649.—Contract de mariage du parlement avec la ville de Paris. (*Mazarinades fort curieuses.*) 10—»

50 **Règles et constitutions** des chanoinesses régulières de l'ordre du Saint-Sépulchre à Jérusalem. *Charleville, Hubert Raoul*, 1637, p. in-8, mar. bl., fil., large dentelle, tr. d., frontispice gravé. . . . . 18—»

Ancienne reliure bien conservée.

51 **Richardson**. Clarisse Harlowe, trad. nouv. par M. Letourneur, ornée de figures du célèbre Chodowiecki. *Genève*, 1785, 10 vol. in-8, v. f., fil., tr. d. Fig. avant la lettre. *Rel. par Derome*. . . . . 75—»

52 **Rocoles** (*J.-B. de*). La fortune marastre de plusieurs princes et grands seigneurs de toutes nations, depuis environ deux siècles. *Cologne, Pierre Marteau*, 1718, in-12, dos de mar. rouge, *non rogné*, avec fig. 27—»

53 **Selva** (*Laurens*). La Métamorphose du vertueux. Liure plein de moralité ; tiré de l'italien de Laurens Selva, et mis en françois par J. Baudoin. *Paris, Charles-Sevestre*, 1611, p. in-8, mar. v., fil. (avec une légère piqure de vers). . . . . 18—»

Traduction rare et peu connue d'un recueil italien qu'on annexe ordinairement à la collection des nouvelliers de cette terre fertile en conteurs, et qui a parfaitement droit d'y tenir sa place. Cet ouvrage de Laurens Selva, fondé sur une fiction assez bizarre, et exécuté sur un plan au moins aussi singulier que la conception, contient un assez grand nombre d'histoires bien racontées et écrites en général dans un but moral et religieux. Le traducteur paroît être resté fidèle à son original ; il a eu du moins le bon sens de le traduire naïvement et sans chercher à lui donner de l'esprit. Je n'oserois pas dire, toutefois, que ce livre puisse prendre rang à côté des grands recueils de nouvelles italiennes, mais seulement qu'il peut encore être lu avec quelque intérêt après les chefs-d'œuvre des maîtres. C'est, d'ailleurs, un livre peu commun en italien et en françois. G. D.

54 **Satyre menyppée**, de la vertu du Catholicon d'Espagne (par Leroy, Gillot, Rapin, Passerat, etc.) *Ratisbonne*, 1726, 3 vol. in-8, mar. r., fil., tr. d., fig. . 35 —»

Ancienne reliure bien conservée.

55 **Savary**, seigneur de Breues. Discours abrégé des moyens d'anéantir et réunir la monarchie des princes ottomans. (*Paris, vers* 1605.) In-4°, vélin (*au chiffre de Gaston d'Orléans*), *très bien conservé*. . . . . 30—»

56 **Scarron**. Œuvres complètes. *Amsterdam. Wetstein*, 1752, 7 vol. in-12, dos et coins de mar. r., doré en tête, non rogné. . . . . 40—»

57 **Sévigné** (*Marie de Rabutin Chantal*, marquise de). Ses Lettres à sa fille et à ses amis, édition publiée par Th.-A. Grouvelle. *Paris. Bossange*, 1806, 8 vol. in-8, mar. r., dent., fil., tr. d., doublé de tabis. . . 125—»

Exemplaire en papier vélin et avec un grand nombre de portraits ajoutés.

58 **Sydrach le Grant philosophe**, fontaine de toutes sciences contenant mil quatre vingts et quatre demandes et les solutions dicelles : comme il appert en la table sequente. *Imprimé nouuellement à Paris par Alain Lotrian et Denys Janot*, sans date (vers 1500), pet. in-4 goth., à 2 col., mar. r., fil.. tr. d. (*Anc. rel.*). *Bel ex.* . . 35—»

59 **Testament politique** du marquis de Louvois, premier ministre d'état sous le règne de Louis XIV (par Sandras de Courtilz). *Cologne*, 1706, in-12, mar. v. fil. tr. d. (*Anc. rel. de Dusseuil.*). . . . . 14—»

60 **Tombeau** du socianisme, ou nouvelle méthode d'expliquer les mystères de la Trinité, auquel on a ajouté le nouveau visionnaire de Rotterdam (par Noël Aubert de Versé). *Francfort*, 1687, in-12, mar. bleu, fil., tr. d. (*Belle anc. rel*). . . . . 15—»

61 **Translation** de l'Epistre du Roy très chrestien François Ier à nostre saint père Paul III, par laquelle est respondu aux calomnies contenues en deux lettres envoyées audit saint-père par l'empereur Charles V. *Paris, Robert Estienne*, 1543, pet. in-8, mar. bl., fil., tr. d. (*Bel. ex., rel. de Niedrée.*). . . . . 25 —»

62 **Voltaire.** Œuvres complètes, *édition de Kell*, 1785, 70 vol. in-8, rel. en v. éc., fil., tranche dorée, fig. de Moreau. . . . . 225—»

Exemplaire en grand papier vélin.

63 **Warburton.** Dissertation sur les tremblemens de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem. *Paris, Le Mercier*, 1754, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil., tr. d. (*Anc. rel. Padeloup.*). . . . . 25—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

64 **Bertrand** (*Louis*). Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot, précédé d'une notice par M. Sainte-Beuve. *Angers*, 1842, in-8, br. 6—»

65 **Brunet** (*J. Charles*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, quatrième édition originale, tome second, deuxième partie ou quatrième livraison, gr. in-8. 8—»
et pap. vél. collé. . . . . 12—»

Cette livraison comprend la fin de la lettre c et les lettres H, I, J, K.

66 **Brunet** (*Gustave*), de Bordeaux. Notice bibliographique sur les cartes à jouer, broch. in-8 de 16 pages. 1842.

67 **Le même.** Fragments de poésies en langue d'Oc. *Bordeaux, impr. de Lavigne*, 1843, in-8 de 32 p. 2—00

Tiré à 50 exemplaires.

68 **Le même.** Les Amours de Colas, comédie du XVIIe siècle, en vers poitevins, réimprimé à 55 exempl. *Bordeaux, impr. de Lafargue*, 1843, in-8, de 50 p.

69 **Bibliothèque** de M. le baron Silvestre de Sacy, t. 1er, imprimés, philosophie, théologie, sciences naturelles. — Manuscrits. — *Paris, impr. roy., libr. de A. Merlin*, 1843, in-8, 1795 articles, 436 p.

Nous avons consacré un article spécial à ce beau catalogue dans les nouvelles bibliographiques du présent numéro.

70 **Drouet** (*Charles*). Des types les plus habituels des médailles gauloises. *Le Mans*, 1843, in-8, fig. 1—50

71 **Drouet** (*Charles*). Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le 8 décembre 1841, dans la commune d'Allonnes, près Le Mans. *Le Mans*, 1842, in-8, fig. . . . . 1—25

72 **Leber**. Mémoires sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent. *Paris, impr. roy.*, 1842, in-4 de 109 p. . . 4—50

V. le Bulletin, n° 10, 1842.

73 **Leber**. Etudes historiques sur les cartes à jouer, principalement sur les cartes françoises, où l'on examine quelques opinions publiées en France sur ce sujet. Broch. de 189 p., tirée à part d'une partie du 15e vol. des mémoires de la Société royale des antiquaires. *Paris*, 1843, in-8. . . . . 8—»

V. le Bulletin, n° 10, 1842.

74 **Notice** historique et littéraire sur la vie et les écrits du comte François de Neufchâteau (par M. Lamoureux de Nancy). *Paris*, 1843, in-8. Brochure de 74 pages. 2—00

Travail fort intéressant que l'auteur n'a publié que pour satisfaire aux instances de ses amis, et dont il n'a été mis que 25 exemplaires dans le commerce.

75 **Polain** (*Louis*) Henri de Dinant; Histoire de la Révolution communale de Liége, au XIIIe siècle, 1252-1257, *Liège*, 1843, in-8. br. . . . . 4—»

62 **Voltaire.** Œuvres complètes, *édition de Kell*, 1785, 70 vol. in-8, rel. en v. éc., fil., tranche dorée, fig. de Moreau. . . . . 225—»

Exemplaire en grand papier vélin.

63 **Warburton.** Dissertation sur les tremblemens de terre et les éruptions de feu qui firent échouer le projet formé par l'empereur Julien de rebâtir le temple de Jérusalem. *Paris, Le Mercier*, 1754, 2 vol. pet. in-8, mar. r. fil., tr. d. (*Anc. rel. Padeloup.*). . . . . 25—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

64 **Bertrand** (*Louis*). Gaspard de la nuit, fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot, précédé d'une notice par M. Sainte-Beuve. *Angers*, 1842, in-8, br. 6—»

65 **Brunet** (*J. Charles*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, quatrième édition originale, tome second, deuxième partie ou quatrième livraison, gr. in-8. 8—» et pap. vél. collé. . . . . 12—»

Cette livraison comprend la fin de la lettre c et les lettres M, I, J, L.

66 **Brunet** (*Gustave*), de Bordeaux. Notice bibliographique sur les cartes à jouer, broch. in-8 de 16 pages. 1842.

67 **Le même.** Fragments de poésies en langue d'Oc. *Bordeaux, impr. de Lavigne*, 1843, in-8 de 32 p. 2—00

Tiré à 50 exemplaires.

68 **Le même.** Les Amours de Colas, comédie du XVIIe siècle, en vers poitevins, réimprimé à 55 exempl. *Bordeaux, impr. de Lafargue*, 1843, in-8, de 50 p.

69 **Bibliothèque** de M. le baron Silvestre de Sacy, t. 1er, imprimés, philosophie, théologie, sciences naturelles. — Manuscrits. — *Paris, impr. roy., libr. de A. Merlin*, 1843, in-8, 1795 articles, 436 p.

Nous avons consacré un article spécial à ce beau catalogue dans les nouvelles bibliographiques du présent numéro.

70 **Drouet** (*Charles*). Des types les plus habituels des médailles gauloises. *Le Mans*, 1843, in-8, fig. 1—50

71 **Drouet** (*Charles*). Notice sur la découverte de neuf tombeaux ou sarcophages en pierre, faite le 8 décembre 1841, dans la commune d'Allonnes, près Le Mans. *Le Mans*, 1842, in-8, fig. . . . . 1—25

72 **Leber**. Mémoires sur l'appréciation de la fortune privée au moyen-âge, relativement aux variations des valeurs monétaires et du pouvoir commercial de l'argent. *Paris, impr. roy.*, 1842, in-4 de 109 p. . . 4—50

V. le Bulletin, n° 10, 1842.

73 **Leber**. Etudes historiques sur les cartes à jouer, principalement sur les cartes françoises, où l'on examine quelques opinions publiées en France sur ce sujet. Broch. de 189 p., tirée à part d'une partie du 15e vol. des mémoires de la Société royale des antiquaires. *Paris*, 1843, in-8. . . . . 8—»

V. le Bulletin, n° 10, 1842.

74 **Notice** historique et littéraire sur la vie et les écrits du comte François de Neufchâteau (par M. Lamoureux de Nancy). *Paris*, 1843, in-8. Brochure de 74 pages. 2—00

Travail fort intéressant que l'auteur n'a publié que pour satisfaire aux instances de ses amis, et dont il n'a été mis que 25 exemplaires dans le commerce.

75 **Polain** (*Louis*) Henri de Dinant; Histoire de la Révolution communale de Liége, au XIIIe siècle, 1252-1257, *Liège*, 1843, in-8. br. . . . . 4—»

SOUSCRIPTION.

Histoire de l'ancien pays de Liége jusqu'à l'époque de sa réunion à la république françoise, en 1794, par M. L. Polain, docteur en philosophie, conservateur des archives de la province de Liége, etc., etc.

Cet ouvrage se composera de 4 volumes et sera publié en quatre livraisons qui paraîtront de trois mois en trois mois.

Prix de l'ouvrage complet :	20 fr.
Prix de chaque livr. qui se compose d'un vol.	5 fr.

Le premier volume ne sera mis sous presse que lorsqu'on aura recueilli un nombre de souscriptions suffisant pour couvrir les frais d'impression.

On souscrit à Paris, chez Techener, éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, qui distribue le prospectus de cet ouvrage.

Les histoires particulières et locales ont un caractère propre qui les recommande d'autant mieux à l'attention des hommes studieux qu'il est bien reconnu aujourd'hui que l'histoire générale d'un pays, d'une contrée quelconque, ne sauroit être considérée comme complète, si elle néglige les intérêts secondaires et isolés qui se rattachent à l'intérêt de la nation considérée dans son ensemble. Cette histoire particulière d'un pays riche en souvenirs de tout genre, mérite donc d'être étudiée, et nous ne doutons pas que l'ouvrage de M. Polain, déjà connu par de bons travaux dans le genre historique, ne rende l'étude de cette histoire aussi agréable que facile.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 2. FÉVRIER.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 2 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Dissertations choisies de M. l'abbé Le Beuf.	54
Voyage dans une bibliothèque de province, par M. Dinaux.	70
Variétés bibliographiques.	75
Nouvelles bibliographiques.	83

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

DISSERTATIONS CHOISIES

DE L'ABBÉ LE BEUF.

Seconde Lettre de M. l'abbé Le Beuf, chanoine d'Auxerre, au sujet des poésies de Pierre Grognet (1).

Il est juste, Monsieur, de vous tenir la parole que je vous ai donnée, de faire passer entre vos mains la liste rimée des anciens poètes, dont Grognet a orné son recueil. J'appelle ce catalogue une liste rimée, plutôt qu'une poésie; vous y verrez que l'auteur ne se gêne pas extrêmement, pour varier sa rime, de manière qu'elle puisse contenter les esprits difficiles. La répetition du même mot dans un autre sens fait souvent tout le fond de sa variété; et, pour y parvenir, il est obligé de produire des pensées qui paroissent assez grotesques. Vous en jugerez vous-même.

Grognet, après avoir parlé de quelques poètes plus anciens que lui, nomme ses contemporains, et surtout ceux qui vivoient dans son pays. Je vous avouerai que, sans lui, ces derniers me seroient restés inconnus, quoique j'aie bien feuilleté les bibliothèques de l'Auxerrois. Les poésies de tous ces gens-là sont apparemment tombées dans l'oubli, à mesure que les livres se sont usés à force d'être lus.

Pour ce qui est de mon exemplaire (2) des poésies de Grognet, il est à l'épreuve des mains les plus fortes, étant imprimé sur du parchemin très épais; c'est une précaution qui est utile à

(1) Mercure de juin, 1739, p. 1094.

(2) C'est probablement l'exemplaire que nous avons vu acheter, en 1841, 90 fr. par la bibliothèque du roi, à la vente de M. M et Wurtz. Ce qui explique ce foible prix est l'horrible manière dont ce volume avait été tiré

l'égard des livres portatifs, et qu'on ne met cependant guère en usage aujourd'hui qu'à l'égard des livres de l'office divin. Je souhaite que la liste que je vais donner puisse attirer de la part des curieux, répandus dans Paris et dans les provinces, quelques notices de ces poètes obscurs. Peut-être y en a-t-il parmi eux un grand nombre qui ont travaillé pour ces pièces, qu'on appeloit anciennement les *Mystères*. Ainsi ceux qui écrivent sur l'ancien Théâtre-François, pouvant les revendiquer, doivent aussi les connoître.

DE LA LOUANGE ET EXCELLENCE DES BONS FACTEURS QUI BIEN ONT COMPOSÉ EN RIME, TANT DE ÇA QUE DELA LES MONTS.

Plusieurs ont été bons facteurs
Et de maintz livres vrays auteurs ;
Et premier maistre Alain *Chartier*
De mains bons propos est chartier.

Mechinot a fait les lunettes
Des princes, et sentences nettes,
Bien moralles sans pallier,
Et George aussi l'avanturier.

Dentes je mectz en ma rubriche
Pource que son sens est moult riche,
D'enfer parle et de paradis :
Théologie est moult en ses dictz.

Aussi *Petrarque* Florentin
Bon facteur vulgaire et latin,
Jean *Bocace* n'est des derniers
Maints livres a fait singuliers.

Seraphin, natif d'Ytalie,
Etoit de bonne poésie ;
Glaume *Lorris* fit le romant
De la Rose subtilement.

Avecques maistre Jehan *de Mun*.
Mais point n'est utile au commun,
Comme témoigne Jehan Gerson,
Qui des vertus avoit le son.

Quant au regard de *Pathelin*,
Trop praticqua son pathelin.

Girard *Vaillot* de l'Auxerrois
Etoit facteur latin-françois.

Maistre Françoys nommé *Villon*
Bien sçavoit rimer sur billon,
Tant jours ouvriers comme dimenches,
Quant il cerchoit ses repus franches.

Quant au regard de *Coquillart*
C'étoit un composeur gaillart.
Pierre *Fahry* est autenticque,
Bien le monstre en sa réthoricque.

Jehan *Regnier*, le bailly d'Auxerre,
Point ne tenoit son peuple en serre;
Des fortunes bien composa
Et en belle rime posa.

Laisser ne fault point *Molinet*,
Car il a bien son moulin net;
Et aussi maistre Jehan *le Maire*
Tant prose que rithme sçait faire.

Maistre Rogier *de Collerie*
C'est un docteur de collerie;
A faire epistres et rondeaux,
Il les compose très fort beaulx.

Jean *Bouchet* est homme sçavant,
Point n'en voy qui aille devant.
Jehan *Marot* et Guillaume *Cretin*
Ont bien fait ouïr leur retin.

Et de présent Clément *Marot*
Faict merveille, et Rodin *Perot*,
Dudict Marot la grande doctrine
Démonstre bien sa clementine.

Octavian de *Sainct Gelais*
Virgile et Ovide en françoys
Composa autenticquement,
Chacun le sect évidemment.

Maistre *Martial*, homme saige,
Fist les Vigiles en beau langaige
Du roy Charles, de grand renom,
Qu'on nomme septiéme du nom.

Maistre Gilles, nommé *Cybille*,
Il s'est montré très fort habille;
Car il a tout traduit Thérance
Où il y a mainte sentence.

Jehan *Dupin* a faict en sa vie
Champ vertueulx dit Mandevie :
Des visions bien composa
Qu'en rithme et en prose posa.

Maistre *Myro* et maistre *Cruche*
Estoient bons joueux sans reprouche.
André de *la Vigne* sans erre
A faict le blason de la guerre.

Albin, nommé des *Avenelles*,
Bien composa bonnes nouvelles,
Rithmant le remede d'amours,
Dont plusieurs ont faict grands clamours.

René *Macé* n'est à obmettre
Car il a bon sens et bon mettre.
Ung autre René *Pelletier*
Se dit grand maistre en ce mestier.

Et ung autre Jacques *Colin*
Peult estre dit dieu Apolin :
Tant en sçavoir comme éloquence,
De tel peu trouverez en France.

On l'a veu de si bel arroy,
Qu'il est admis lecteur du roy.
L'esclave fortune se venge
Du sainct nombre de cette renge.

Du Pont Alais nul ne débat
Qu'il ne face à chascun esbat,
Et quant à ses gentilz supposts
Assez disent motz à propos.

Maistre Jehan d'*Ivry* de Beauvois
De composer scet moult de voix;
A Sens y a maistre *Calabre*,
Qui rithme en branche et en labre.

A tous propos sans rien obmettre,
Tant soit en prose, comme en mettre,

Nous avons maistre Jehan *Bergier*
Qui des loix est dict grand bergier.

Robert *Porcin*, devers Auxerre,
Bien scet coucher sa rime en serre.
Mere sotte appelle Gringoire
Est dit docteur en ceste affaire.

Nul n'est homme tant soit mynchot
Qui doyve contemner *Vachot*,
Car de rithmer scet la praticque
Regaillardant tout phantasticque.

De Castanea de Thoucy
Scet bien rithmer sans grant soucy,
Tant en latin comme en françoys,
Bon est facteur de l'auxerroys.

Celluy *Castanea* rithma
François et latin estima,
Son compendiole l'enseigne,
Aussi faict noix, figue et chasteigne.

Guillaume *Michel*, dit de Tours,
De bien rithmer en scet les tours,
Et pour se monstrer des delivres,
Plusieurs il a traduit de livres.

Maistre Jacques *Barochien*
De bien composer n'en craint rien,
Gilles *Corrozet* promptement
Compose bien parfaictement.

Ung autre facteur est *Bourron*
Qui n'est point nourry de mourron,
Tant du soir que du matin
Rithme en françoys et en latin.

Nous avons *Anthoine d'Uzès*
Lequel bien parla des excès,
L'esperon fit de discipline
Où l'on peult voir bonne doctrine.

Loys *Choquet* et *Dadonville*
Rithment aux champs et à la ville,
Et plusieurs autres dont le nom
M'est incogneu, auront renom.

Il y auroit peut-être, Monsieur, de quoi former un volume entier à quiconque entreprendroit de donner une notice de tous les personnages qui sont nommés ci-dessus. Entre les cinq Auxerrois que j'y aperçois, Jehan Regnier est connu de tout le monde, et on a déjà fait mention de lui et de ses poésies, dans le Mercure de juillet 1725, p. 1603 (1). *Roger de Collerie* a été aussi célébré dans les Mercures depuis un an ou environ. *Girard Vaillot* et *Castanea* sont des noms tout-à-fait nouveaux pour moi. A l'égard de *Robert Porcin*, j'ai quelque idée d'avoir vu son nom parmi ceux des chanoines de la cathédrale d'Auxerre, sous le règne de François Ier. Il pourroit bien avoir composé en vers la représentation de la Vie de Saint-Germain qui fut *jouée alors* (c'étoit le terme dont on se servoit) en présence de toute la ville. Je dis ceci de mémoire, n'ayant point ici tous mes recueils, où les époques sont marquées.

Au reste, est-on obligé de connoître tous ces petits poètes en province, puisqu'à Paris à peine connoît-on ceux qui y ont travaillé il y a deux cents ans? J'ai trouvé dans une des bibliotheques (2) de la même ville un manuscrit de *Chants royaux*. Ce sont des vers héroïques en forme de ballades et toutes poésies pieuses dont les auteurs sont marqués au bas des pages. Comme

(1) Dans une lettre de l'abbé Le Beuf sur l'abbé des Cornards, qui a été réimprimée, t. IX, p. 352 de la collection Leber, Le Beuf ne cite Jean Regnier qu'à propos du mot *corner* appliqué aux ménétriers. Il ajoute qu'il *n'a connu le livre* de Jehan Regnier *que par le moyen de M. le marquis de G...., qui descend en droite ligne de ce Jean Regnier, et qui l'avoit dans sa bibliothèque dans une terre à trois lieues d'ici* (d'Auxerre). Il dit à tort que ce livre a été imprimé à Paris en 1524, c'est en 1526. C'est un volume très rare et très intéressant, qui contient même des ballades faites par des princes de la maison de Bourgogne, et qui renferme quelques scènes des terribles événemens dont la France fut affligée au xvᵉ siècle. Techener m'en a vendu un bel exemplaire en 1840.

Ce marquis de G. est sans aucun doute le marquis de Guerchy, mort le 1er février 1748, à l'âge de 85 ans, qui, bien que Regnier de son nom ne descendoit du poète Jehan Regnier que par les femmes. En effet, Jehan Regnier n'eut qu'une fille (Marie) qui épousa, vers 1456, Jehan Regnier, gentilhomme auvergnat, de qui descendoit le marquis de Guerchy.

CL. G.

(2) A Notre-Dame, col. M. 19

ce morceau se rapporte assez à celui que je viens de produire, je vais vous nommer seulement tous ces anciens poètes.

Jehan Duval. — Pierre Binel. — Julien Hebert. — Guillaume Durand. — Frère Nicole le Forestier. — Julien des Hayes. — J. Dubois. — Guillaume Tybaud. — Jehan Couppel. — Jean Mallard. — Innocent Tournemotte. — Jehan Baillebache, sergent. — Maistre Pierre Gaultier. — Nicolas Vatel. — Frère Benoist Bar. — Julien le Galloys. — Pierre Benard. — P. du Doal. — Hervé Fierabras. — Maistre François Robert, prieur. — Maistre Clement Hebert. — Nicolas Fournyer. — Geuffroy le Prevost. — Nicolas Baudry. — Coppin. — Nicole Boyssel. — Henri Toulouze. — Jehan Maurice. — Nicole de Mandeville. — Bomain Breard. — Robert Becquet. — Frère Nicole le Forestier, souprieur des Celestins. — François Robert, procureur. — Robert Bellanger. — Jo. le Blond, Curiæ parlamenti advocatus.

Remarquez qu'il y a trois religieux dans ce catalogue et des gens de plusieurs sortes d'états. Le Parnasse n'a jamais été fermé à personne; chacun pouvoit boire aux fontaines de l'Hélicon.

Je suis, etc.

A Paris, ce 18 avril 1739.

LETTRE DE M. JOLY, CHANOINE DE LA CHAPELLE-AU-RICHE DE DIJON, A M. L'ABBÉ LE BEUF, CHANOINE ET SOUS-CHANTRE D'AUXERRE.

Souffrez, Monsieur, qu'un homme qui vous est entièrement inconnu prenne la liberté de vous demander quelques éclaircissemens sur la lettre que vous avez insérée dans le Mercure du mois de mars dernier.

Vous paroissez avoir quelque curiosité d'apprendre si feu M. l'abbé *Papillon* a parlé de *Pierre Grognet* dans sa bibliothèque manuscrite de Bourgogne. Comme c'est à vous, Monsieur, qu'il est presque uniquement redevable des écrivains auxerrois que renferme cet ouvrage, ainsi qu'il m'en a quelquefois fait l'aveu, il a cru apparemment que Grognet étoit né à Touci, suivant que vous le dites à la page 72 de la préface de votre Histoire de la prise d'Auxerre.

Si M. Papillon a eu connoissance de cet auteur, comme je me le persuade aisément, il a cru, sans doute, que vous étiez mieux instruit que la Croix du Maine, qui fit naître Pierre Grognet à Auxerre. Je ne ferois point difficulté de préférer votre témoignage à celui de ce bibliothécaire, souvent peu exact, s'il ne m'étoit tombé depuis peu entre les mains quelques ouvrages de Grognet, où l'auteur lui-même, en différens endroits, se dit Auxerrois.

Vos recherches sur cet auteur ont excité les miennes, eu égard à l'intérêt que je prends à la bibliothèque de Bourgogne. Cette lettre pourra servir de supplément à la vôtre, et même d'addition au manuscrit de M. l'abbé Papillon, à moins que vous ne me fassiez la grâce de me communiquer les raisons qui vous portent à croire que Pierre Grognet étoit né à Touci.

Je ne sais si cet écrivain a eu de la réputation du temps de François Ier, mais il me semble qu'il est aussi connu aujourd'hui qu'aucun autre auteur de son espèce, j'ajoute même autant qu'il le mérite. La Croix du Maine et du Verdier en parlent assez amplement, de même que de ses ouvrages, dans leurs bibliothèques françoises, et ce premier, à la page 400 de la

sienne, le dit positivement *natif d'Auxerre en Bourgogne*. Ce bibliothécaire cite une édition des *Mots dorés*, de 1543, à Paris, chez Alain Lotrain, et depuis chez Jean Bonfons. Ou la Croix du Maine se trompe en écrivant 1543 pour 1533, ou c'est une édition de ce que vous appelez l'extrait du *second volume*, ou enfin c'en est encore une du *second volume des Mots dorés*.

Du Verdier en cite une autre des mêmes *Mots dorés*, in-8°, à Paris, chez Denis Janot, sans date. Est-ce le *second volume*, ou simplement l'extrait? Le titre de cette édition est différent de celui que vous citez, comme vous pouvez le voir page 1017 de sa bibliothèque. Il diffère aussi de celle que j'ai actuellement entre les mains.

Il me paroît, Monsieur, que vous n'avez point vu cette dernière, qui est gothique. Ce n'est certainement point la même que la vôtre; vous en jugerez bientôt. Voici le titre de la mienne : *Les Mots dorez du grant et saige Cathon, en francoys et latin, avecques plusieurs bons et très utilles enseignemens, proverbes, adaiges, authoritez et dicts moraulx des saiges, prouffitables a ung chacun, nouvellement revus et corrigez avec plusieurs autres bons enseignemens adjoustez, oultre la precédente impression. Et a la fin du dict volume sont insérées aulcunes propositions subtilles, problématiques et énigmatiques, sentences, ensemble l'interprétation d'icelles pour la consolation des auditeurs.* Cum privilegio. *On les vend a Paris, a la rue neufve-Nostre-Dame, a l'enseigne Saint-Nicolas,* in-16, sans date.

Pierre Gromet (car c'est ainsi qu'il signe ici son nom, quoiqu'il écrive toujours en latin *Grosnetus*) dédie son livre à *Henri de Valois, daulphin de France, et a Charles, duc d'Angoulesme*. Ce qui prouve clairement que cette édition ne sauroit être antérieure à 1536, puisque Henri de Valois, qui fut depuis le roi Henri II, ne devint dauphin qu'après la mort de François, son frère aîné, arrivée le 10 août de cette année. On lit dans cette épître dédicatoire une singularité dont je vous fais part, d'autant plus volontiers que cette épître manque dans votre exemplaire gothique; c'est que Gromet donne à ces princes la qualité de Majesté. Je sais que ce glorieux titre se trouve dans plusieurs lettres écrites à quelques personnes distinguées par leur

rang, surtout aux évêques. Mais je n'aurois pas cru que cet usage eût été en vigueur jusqu'en 1536, et peut-être Gromet est-il le seul qui en ait honoré de son temps d'autres que des monarques. Il ajoute dans cette épître, qui est vraisemblablement différente de celle qui se trouve dans votre édition in-8°, qu'*après avoir écrit le second volume des Mots dorez du saige Cathon, avec un enchiridion des vertus morales et intellectuables, il a consideré de voir, visiter et augmenter ce premier volume.* Il entend sans doute votre édition gothique, qui doit être antérieure à celle-ci, puisque les solutions des questions énigmatiques, qui manquent dans la vôtre, se trouvent dans la mienne. Je prends pour exemple les vers que vous citez, et dont voici le premier :

Homme qui oncques ne fut né.

On lit au bas, de même que dans l'édition de la veuve Bonfons, c'est *Adam*. Je ne vous en rapporterai plus que deux exemples assez courts, pour ne pas ennuyer beaucoup.

Ad Sylvam vado renatum cum cane quinto,
Quod capo perdo, quod fugit hoc habeo.
A la forest m'en vays chasser
Avecques cinq chiens à trasse,
Ce que je prends, je perds et tiens,
Ce qui s'enfuit, ay et retiens.
Or devinez de cette affaire,
Comme cela se pourroit faire.

C'est quand on va chasser en sa tête avecques cinq doits de la main, pour prendre et tuer ces petites bestes.

Je crois que ce commentaire de Gromet est assez clair. Au reste, il y a faute de rime dans le premier vers, et l'auteur l'avoit peut-être écrit de la manière suivante ou à peu près, du moins il auroit dû le faire :

Au bois je m'en vais à la chasse.

A Paris un homme a eu la tête tranchée, quatre-vingts cordeliers eurent la tête coupée, et en tout n'y fut trouvé qu'ung trépassé.

C'est-à-dire : *un quidam eut en Grève la tête tranchée, et*

quatre-vingts cordeliers allèrent quérir ladite tête, pour inhumer dans leur couvent.

Si vous ne m'aviez appris, Monsieur, que ces *Mots dorés* sont un extrait de l'in-8°, j'aurois été tenté d'en douter, et voici par quelle raison. A quel propos l'auteur a-t-il intitulé son livre : *second volume des Mots dorés*, s'il n'a pas eu dessein d'en donner un premier (1)? Or, ce premier ne pourroit-il pas être l'in-16 qu'il auroit composé d'abord, et qu'il n'auroit jugé à propos de publier qu'après le second? Je ne fais cette remarque qu'en tremblant, parce que je n'ai jamais vu l'édition in-8°.

Quoiqu'il en soit, ces *Mots dorés* ne sont autre chose qu'une traduction en vers françois des distiques attribués mal à propos à l'ancien Caton, par Vigneul Marville, qui, pour le dire en passant, assure, page 64 du tome 1er de ses Mélanges, édition de 1725, qu'il *ne sait sur quel fondement certains critiques prétendent que les distiques de Caton ne sont point de cet ancien Romain, mais de quelque demi-chrétien qui s'est couvert de son nom. Je serois*, ajoute-t-il, *plutôt de l'avis de ceux qui pensent que ce petit ouvrage est véritablement de Caton, etc.* Pour être de ce sentiment il faut n'avoir pas lu le second livre de ces distiques, au commencement duquel l'auteur fait mention de Lucain. Finissons cette digression. Gromet a aussi traduit en vers le prologue de ces distiques, et a fait précéder le tout d'un autre prologue aussi en vers de sa façon. Voici comme il traduit le dernier distique, ou plutôt les deux derniers vers, puisque ce sont des hexamètres :

Miraris verdis nudis me scribere versus ;
Hos brevitas sensus fecit conjungere binos.
Tu t'esbahis de la doctrine,
De Cathon lequel pour le mieux
A fait son livre cher et digne,
Par vers et couplets deux à deux.

Il termine sa traduction de la manière suivante :

Mais d'icelui le translateur,
Sans perdre temps et pour s'esbatre,
Comme simple et humble orateur,
De deux vers en a couché quatre.

(1) Le premier volume est le recueil des distiques moraux de Cathon dont il est parlé ci-après que P. Grognet avoit traduits. C. G.

plus qu'un. La Croix du Maine dit qu'il a écrit premièrement en latin, et depuis traduit en françois un livre intitulé : *Le désenhortement du péché de luxure, et généralement de tous les péchés mortels*, imprimé à Paris l'an 1537. Je n'ai point vu la traduction, mais j'ai l'original, qui est relié avec l'*Enchiridion* dont je viens de parler; en voici le titre : *Haud inutile libidinis, sive Luxuriæ dehortamentum, cum Laïcis, tum Ecclesiasticis viris utilissimum, necnon accommodatissimum*, 1538. *Cum privilegio, Parisiis, apud Dyonisium Janotium*, in-16.

J'ai peine à concilier la date de 1537, que la Croix du Maine donne à la traduction, avec celle de l'original, qui est de 1538, c'est vraisemblablement une faute de ce bibliothécaire. Le livre, qui est dédié au cardinal Louis de Bourbon, archevêque de Sens, ne contient qu'un tissu de citations triviales d'anciens auteurs, en prose et en vers, comme vous vous en apercevrez, si vous le parcourez un jour. Je ne répéterai point que l'auteur s'y nomme plusieurs fois *Altissiodorensis*. Ce qu'il y a de singulier dans tous les ouvrages que j'ai vus de Grognet, c'est qu'il n'y a point de chiffres au haut des pages. La même chose s'observe-t-elle dans votre in-8° et dans votre édition gothique?

Au reste, Monsieur, l'amitié qui a été entre vous et feu M. l'abbé Papillon, aussi bien que votre zèle pour la république des lettres et pour votre patrie, à qui vous faites tant d'honneur, m'engagent à vous apprendre qu'on va mettre incessamment sous presse, à Dijon, sa bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Comme je suis chargé de l'édition de cet ouvrage, je prendrai la liberté de vous demander, dans le temps, quelques éclaircissemens sur les écrits que vous avez mis au jour. J'espère que vous voudrez bien me les donner. Si vous connoissez quelques autres ouvrages de Grognet, qui ne soient pas dans la Croix du Maine ni dans du Verdier, supposé que cet écrivain soit d'Auxerre, je vous prie de me les indiquer, et de me croire avec respect, etc.

A Dijon, ce 26 avril 1730.

RÉPONSE DE M. LE BEUF, CHANOINE ET SOUS-CHANTRE D'AUXERRE, AUX DIFFICULTÉS FORMÉES PAR M. JOLY, CHANOINE DE LA CHAPELLE-AU-RICHE A DIJON, TOUCHANT LA PATRIE ET LE NOM DE PIERRE GROGNET.

Il vous paroît, Monsieur, que je me suis trompé, lorsque j'ai marqué en 1723, dans la préface de l'histoire de la Prise d'Auxerre, que Pierre Grognet étoit né à Touci, et vous m'opposez la Croix du Maine, qui, dans sa Bibliothèque, assure positivement que ce poète étoit *natif d'Auxerre en Bourgogne*. Cet écrivain manceau a lui-même été trompé par le titre de l'*Enchiridion* de Pierre Grognet, et par la qualité d'*Altissiodorensis*, que Grognet prend lui-même dans une de ses épîtres. Soyez persuadé, Monsieur, qu'il n'y a pas assez de fond à faire sur la qualification d'*Altissiodorensis*, pour en conclure que ceux qui la prennent sont natifs de la ville même d'Auxerre. Il faut seulement en inférer que Grognet étoit natif du diocèse d'Auxerre; et c'est ce qui convient fort bien avec la ville de Touci, qui y est renfermée, et qui n'est éloignée de la ville épiscopale que de quatre ou cinq lieues. Sans sortir de la province ecclésiastique d'Auxerre, je vous apporterai un exemple convaincant.

Dans cinquante ou soixante ans quelque bibliographe s'avisera de caractériser les écrivains de la fin du dernier siècle par le lieu de leur naissance, par leurs talens, ou autres qualités accidentelles. La philosophie du célèbre Edme Pourchot lui tombera entre les mains. L'auteur qui s'y qualifie *Senonensis*, sera déclaré par notre futur bibliographe, *natif de la ville de Sens*; et ce sera précisément la même erreur dans laquelle est tombé la Croix du Maine, et qui vous fait croire comme à lui, que Grognet, qualifié *Altissiodorensis*, étoit natif de la ville d'Auxerre. Edme Pourchot (car il se nommoit ainsi, à la différence du P. Martenne, bénédictin, que nous venons de perdre, lequel signoit *Edmond Martenne*)(1), Edme Pourchot, dis-je, étoit

(1) Le saint patron de ces deux personnages étoit le saint archevêque de Cantorbéry, qui s'appeloit en latin *Edmundus*.

Senonensis lato modo, pour parler philosophiquement. Il étoit né dans le diocèse de Sens, sur le territoire d'un village nommé Poilly, qui touche à la lisière de celui d'Auxerre, dans un canton qu'on appelle la *vallée d'Aillant*, du nom d'un bourg de cette contrée. Il étoit si véritablement de cette paroisse, qu'on se souvient de ce qu'il dit un jour à la dame de ce village qui étoit venue lui rendre visite à Paris, pendant que plusieurs membres de l'Université le *monseigneurisoient* chez lui, en sa qualité de recteur. S'étant rendu auprès de cette dame à la fin de tous les complimens : *N'avez-vous pas été surprise, Madame*, lui dit-il, *d'entendre traiter de Monseigneur un paysan de votre village ?*

Je crois que dans son épitaphe qui se lit au mur du cimetière de Saint-Étienne du Mont, du côté du nord, il est aussi qualifié de *Senonensis*. Mais certainement il étoit de Poilly, à trois lieues d'Auxerre, et non pas de Sens. Ce n'est pas même à Sens qu'il avoit fait le plus de résidence en province, [illegible] à Auxerre. Il y avoit pris les premières teintures des sciences, et de là il étoit venu à Paris.

Il étoit besoin d'insister sur cet exemple palpable, pour vous prouver, Monsieur, qu'*Altissiodorensis* ne peut pas toujours signifier qu'on est natif d'Auxerre ; je me flatte que vous en tomberez d'accord, et que vous abandonnerez la Croix du Maine sur cet article. Je suis fâché de ne pouvoir vous produire les preuves positives que j'ai eues pour assurer en 1723 que Grognet étoit de Touci. Si j'avois ici tous mes papiers, peut-être les y trouverois-je. En attendant contentez-vous d'apprendre que le nom de Grognet ne subsiste point à Auxerre, et qu'on ne trouve pas qu'il y ait subsisté ; au contraire il a été connu à Touci, et l'est encore très fort dans les villages voisins de cette petite ville. Il en est de même du nom de Pourchot, par rapport à la ville de Sens. Je puis encore vous faire observer que Grognet donne dans ses poésies des indices qui suffisent pour le croire natif de Touci, ou au moins de l'un des villages qui en est à une lieue, en tirant vers Auxerre. Premièrement, c'est dans l'arrangement de sa description poétique des villes principales du royaume, qui est dans son édition in-8, depuis le feuillet xlij jusqu'au feuillet lxiiij. Il est vrai qu'après Paris, il met Auxerre sur les rangs ; c'est parce qu'il étoit du

diocèse. La troisième ville qu'il décrit est celle d'Orléans. Touci et son voisinage pouvoient être en relation avec cette ville ; au moins de nos jours Touci est de la généralité d'Orléans ; mais peut-être que Grognet y avoit étudié, et ensuite à Bourges, qui est la quatrième ville dont il donne la description. Après avoir fait un article entier de la ville de Sens, il en joint un autre expressément sur la vallée d'Aillant. Voilà une vallée pour laquelle il avoit de la prédilection ; et pourquoi cette préférence, sinon parce que la plupart de ses parens y faisoient leur demeure, comme encore de nos jours il y a des paysans du nom de Grognet à Parli et en d'autres villages contigus ? Si jamais j'ai occasion de faire réimprimer ces descriptions de villes, vous y verrez sur cette vallée d'Aillant, qu'il dit composée de vingt ou trente villages, ces trois vers :

De trois lieues est loing d'Auxerre,
Et à la ville, si je n'erre,
De Thoucy une lieuë près.

Secondement, un indice assez fort qu'il étoit né à Touci, sont les éloges qu'il donne à un mince poète natif de cette petite ville, et qu'il appelle *Auxerrois*, à raison du lieu de sa naissance. Voyez le *Mercure* de juin, page 1000. *Castanea* (c'est le nom de cet auteur) est le seul poète qu'il produit, comme l'un de ses admirateurs, avec ce titre : *Préambule de Maistre Ayme* (c'est-à-dire Edme) *de Castanea, natif de la Ville de Tocy, au Diocèse d'Auxerre, Docteur ès-Arts et Bachelier en chacun Droit.*

Tu as bien besogné, Grosnet,
Grosnet, tu as bien besogné :
Des mots dorés prens gros et net,
Le superflu tu as rogné.
Ton livre est ploin, etc.

Je présume, Monsieur, que vous vous rendrez à mes raisonnemens, d'autant plus que mon intention n'est aucunement de vous porter à retrancher Pierre Grognet de la Bibliothèque bourguignone. S'il n'a pas été Bourguignon par sa naissance, il l'a été par son bénéfice ; car il se qualifie lui-même *Prebstre et humble Chapelain d'Auxerre*, au feuillet cxxxviij, où est sa préface à M. Jehan Dinteville, déjà citée dans le *Mercure* de mars,

page 476. Il y prend aussi le titre de *Licencié en chascun Droit.* Ainsi je n'ai pas eu tout-à-fait tort de soupçonner qu'il avoit étudié à Orléans ou à Bourges. J'ai ouï dire à feu M. Papillon, qu'il suffisoit qu'un auteur eût eu son principal bénéfice en Bourgogne, lorsqu'il n'y étoit pas né, pour être admis dans sa bibliothèque. C'est pourquoi j'espère toujours y voir figurer un jour notre Pierre Groguet.

Mais de grâce, Monsieur, permettez-moi de vous dire que c'est très mal à propos que vous l'appelez Gromet dans la lettre que vous m'avez adressée par le *Mercure* de juin. Je serois porté à croire que c'est une faute d'impression de ce journal, si je ne le lisois ainsi écrit aux pages 1121, 1122, 1123, 1125, 1126, 1127. Mais au moins c'en est une évidente dans votre exemplaire imprimé in-16, et je puis vous assurer que Groguet n'a jamais signé *Gromet*, quoique quelquefois en badinant il s'est nommé Grosnet. Mon exemplaire in-8, qui est complet, et dont le dernier feuillet est coté CXLV, porte au feuillet anté-pénultième la démonstration de l'erreur du vôtre. Je ne voulois entrer dans cette lettre en aucun détail des poésies de notre homme; mais comme de l'erreur sur le pays natal on pourroit passer à une seconde qui seroit sur le vrai nom, je la finirai par le commencement d'une pièce qui est décisive en ce genre.

ÉTYMOLOGIE ET INTERPRÉTATION D'UN QUIDAM NOMMÉ PIERRE GROSNET OU GROGNET.

En mon nom je suis nommé Pierre;
Quant j'ai besoin, je le vais querre;
Car qui peult servir et me veult,
A la fin povreté l'aqueult.

En mon surnom je suis Grosnet;
Dieu cognoist bien le gros et net;
D'aultres Grognet suis appellé:
Aussi j'ayme bien le pellé;
Mais le péché fort me desplaist,
Car c'est qu'aux bons point ne plaist.

A celle fin que je ne m'eschoys,
Quand tu voudras prendre bon chois,
Laisse le petit, prend le gros,

Combien qu'il poise sur le dos ;
Laisse le vilain, prens le net,
Et ainsi tu auras Grosnet.

Et si tu veux au lieu de S
Un G mettre, par ceste adresse,
Grognet pour Grosnet tu auras,
Ainsi que changer bien sçauras.
On doit interpréter Grognet,
Qui contre les pécheurs grognoit ;
Il corrige et corrigera,
Tant qu'en ce monde durera.

Je suis, Monsieur, etc.

A Dijon, le 25 avril 1739.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XVIII.

Vivre sans manger. — Siméon de Provenchères.

1612-1617. De tous temps les faits les plus extraordinaires ont été expliqués et soutenus, sinon par des œuvres raisonnables, du moins par des œuvres raisonnées. Les savans ont tout analysé, tout éclairci, au moins ils ont cru le faire. Les livres dans lesquels ils ont tenté ces explications de faits surnaturels et surprenans, sont recherchés des curieux et méritent souvent de l'être. Un des hommes, qui, grâce à ses traités singuliers, a obtenu le plus de réputation bibliographique, est, sans contredit, le docteur *Siméon de Provenchères*, médecin du roi, demeurant à Sens, où vraisemblablement il naquit vers 1547, suivant l'âge qu'il se donne lui-même dans ses ouvrages.

Il commença par publier un livret, intitulé : *Le prodigieux enfant pétrifié de la ville de Sens, avec une légère et brieve question problématique des causes naturelles de l'induration d'iceluy, traduit du latin en françois.* Sens, Savine, 1582, in-8 (1). La ville et les environs de Sens paroissoient destinés à voir éclore des prodiges surnaturels, et Siméon de Provenchères étoit appelé à les constater, ainsi qu'on va le voir.

Au commencement du siècle suivant, *Louis Godeau*, enfant du village de Vauprofonde, près Villeneuve-le-Roi, passoit pour

(1) C'est sans doute le même événement qui donna naissance au livret suivant : *Fr. Rosseti scleropalæcyematis, sive Lithopædii senonensis, id est, fœtus lapidei vice octennalis causæ, hoc est carmina in fœtum quemdam lapideum qui per viginti octo annos in matris utero retentus est : accedit ejusdem authoris dialogus pro partu cæsareo.* Parisiis, Duvallius, 1590, petit in-8.

vivre sans boire ni manger depuis plusieurs mois, et sans maigrir le moins du monde. *Monsainct*, chirurgien distingué de Sens, lui donna des soins dès 1611, suivit avec attention ses accidens et ses allures, et publia sur ce fait étonnant l'opuscule suivant : *Histoire d'un jeune enfant, natif à Valprofonde, âgé de 9 à 10 ans, lequel n'a bu ni mangé depuis l'Ascension* (jusqu'en octobre 1611), *et ne laisse pourtant de parler et cheminer.* Paris, 1612, in-8°, volume très rare, mais que possédoit pourtant le médecin *Falconet*, si riche en curiosités de ce genre.

De Provenchères ne tarda pas à faire suivre, ou plutôt à faire paroître simultanément ses observations sous ce titre : *Discours sur l'inappétence d'un enfant de Vauprofonde, qui n'a bu ni mangé depuis dix-neuf mois.* Sens, 1612, in-8° (1).

Le phénomène continuant sa marche étonnante, le docteur rendit au public une nouvelle édition de son livre, avec un troisième discours, dans lequel il raconte que ce fait stupéfiant s'étoit soutenu pendant trois ans et huit mois. Elle est de Sens, 1615, in-8°. L'enfant avoit fait bruit, grâce aux doctes dissertations des médecins; il avoit dès lors excité la curiosité des grands de la terre; il reçut la visite du duc de Vendôme, et fut mené à Fontainebleau pour être présenté au roi et à la reine, comme digne de servir un moment de spectacle et de délassement aux majestés royales. Mais si *Louis Godeau* restoit insensible à la faim, il ne l'étoit pas à la fatigue, et, à son retour dans ses modestes foyers, il ne put se tenir sur ses pieds; il dut garder le lit et ne marcha que long-temps après. Il est vrai que lorsque le caprice de la cour fut satisfait, on jeta la bête curieuse dans une misérable et rude charrette, sur un peu de paille, et on la ramena à son domicile, d'autant plus lestement qu'on n'avoit pas besoin de s'arrêter en route pour lui faire prendre ses repas.

(1) Ceci étoit déjà, ce semble, une seconde édition de ses *observations*, car, « au début de son deuxième discours, il dit : « Lorsque mon discours (le « premier) fut mis soubs la presse, déjà *sept mois* s'estoient escoulés pendant « lesquels luy (l'enfant) s'estoit conservé en vie sans boire, sans manger, « sans rendre aucuns excremens. » Or, ici, dans le titre de l'édition de 1612, il est question de *dix-neuf mois*, donc, c'étoit déjà une 2e édition, dans laquelle le second discours se trouvoit compris.

Un critique anonyme publia une brochure contre la relation du docteur de Provenchères. Le trop sensible médecin ne resta pas en reste : il décocha sa quatrième édition, augmentée d'un quatrième discours, dans lequel il combat l'anonyme, tout en relatant les circonstances de la mort de *Louis Godeau*, arrivée le 16 avril 1616. Cette édition est intitulée : *Histoire de l'inappétence d'vn enfant de Vauprofonde prez Sens, de son désistement de boire et de manger quatre ans onze mois et de sa mort.* Sens, George Niverd, MDCXVI, in-8°, 48 feuillets. Il est à remarquer que les divers discours de Provenchères étant des observations, faites en forme de journal, la dernière édition reprenoit tout ce qui avoit paru dans chacune des précédentes, avec les additions que le temps et la marche du phénomène avoient nécessitées.

L'anonyme ne se regarda pas comme battu; il publia un second écrit, contre lequel la susceptibilité du médecin du roi ne put tenir. Il résolut donc, quoiqu'il fut dans sa soixante-dixième année, de prendre encore une fois la plume, pour la quitter ensuite sans retour. Son imprimeur nous en fait la confidence dans un avis au lecteur : « C'est le dernier coup d'escrime de « l'autheur, dit-il, qui comme viel soldat s'est resolu de pen« dre les armes au croc pour le reste de ses iours. » Sa dernière œuvre porte pour titre : *Cinqvième discovrs apologetiqve povr les cavses svrnatvrelles de l'inappétence de l'enfant de Vauprofonde, par Siméon de Provanchères* (1), *médecin du roy.* A Sens, chez George Niverd, MDCXVII, in-8°, 34 feuillets. Ce dernier ouvrage du docteur est terminé par ces vers :

« La nature a voulu obliger nostre vie
« Aux passes de ses lois, et l'homme ne peut pas,
« Privé de nourriture, éviter le trespas.
« Doncques il doibt manger, s'il a de vivre envie.
« *Godeau* pour ce subjet nous a l'ame ravie,
« Parce qu'à ces décrets il a fermé le pas.
« Car enfant qu'il estoit, il quitta tout repas,
« Et sa bouche n'y fut oncques plus asservie.
« Ce rare estrange cas passe nos jugemens,
« Car perdant du manger et du boire l'usage,

(1) On remarque que cette fois *Provanchères* est écrit par un *a*

« La descharge cessa des communs excremens.
« Mais qui peut lui avoir causé cet avantage,
« D'avoir vescu tant d'ans, sans donner temps ni lieu
« Au corps pour se nourrir? Le plein vouloir de Dieu. »

Tel fut le chant du cygne du docteur Provenchères. Les lecteurs délicats trouveront qu'il sent un peu la médecine. Le pauvre homme croyoit cependant avoir bâti un chef-d'œuvre pour la postérité, car il plaça, au dessous de ces vers, l'inscription suivante, en style lapidaire : *Hoc monumentum, quod omni ævo posteri suspiciant, posuit* SIMEON DE PROVANCHERES, LINGONENSIS MEDICUS REGIUS, *et urbis Senonum civis.*

Et cependant le nom de *Provenchères*, ou *Provanchères*, révélé par l'exact M. *Brunet*, dans son *Manuel du Libraire*, eût été bien oublié, sans la manie des bibliophiles de rechercher et conserver toutes les drôleries et tous les livres à titre et à matières singulières et grotesques. Nous-mêmes, tout en faisant fi du style et des vers du médecin sénonois, nous avons été heureux de rencontrer un bel exemplaire, contenant ses cinq discours, relié en maroquin rouge, dentelles, doré sur tranche. C'est le même qui ne fut vendu que 6 francs chez Mion.

Pour terminer par un mot sur le cas de *Louis Godeau*, il paroît qu'il n'étoit pas nouveau, et qu'il ne fut pas le dernier. Chaque province pouvoit, presqu'à la même époque, fournir son personnage vivant, parlant et marchant, sans boire ni manger. Ces faits sont pour ainsi dire constatés par les ouvrages suivans, dont l'existence du moins est bien prouvée.

1° Ger. Bucoldiani de puellâ quæ sine cibo vitam transigit, narratio. Parisiis, Rob. Stephanus, 1542, in-8°.

2° Histoire admirable et véritable d'une fille champestre du pays d'Anjou, laquelle a été quatre ans sans user d'aucune nourriture que de peu d'eau, comme il a été veu par une infinité de personnes; avec plusieurs autres discours accommodés à cette histoire, par P. R. S. D. F. G. A. Paris, de Roigny, 1586, petit in-8° de 28 p.

3° Histoire d'une fille qui, depuis plusieurs années, ne boit, ne mange, ne dort, et ne jette aucuns excrémens, et vit néan-

moins. Trad. de l'allemand, Francfort, 1587, petit in-8° (Falconet, 7096).

4° Histoire merveilleuse de l'abstinence triennale d'une fille de Confolens, en Poitou. Trad. du latin, Paris, 1602, pet. in-8° (Andry, 915. — Duquesnoy, 242).

5° Histoire prodigieuse et admirable d'un homme provençal de nation, présenté à la roine, mère du roi, estant au chasteau de Blois, lequel homme ne boit ni ne mange, et ne laisse de parler et cheminer, chose approuvée et vérifiée par plusieurs notables personnes. Paris, C. Abraham Saugrain, 1618, petit in-8° de 8 p.

On remarquera que les exemples cités par les auteurs sont rares chez les hommes et assez fréquents chez les femmes : c'est un accident ordinaire aux histériques. Le chroniqueur *Gilles* fait mention d'une fille qui cessa de prendre de la nourriture trois ans de suite pour s'être accoutumée à jeûner; il parle ensuite d'une autre demoiselle de Dreux qui ne vécut, pendant plusieurs années, qu'en suçant un peu de vinaigre une seule fois toutes les six semaines. Lorsqu'en 1835, l'accusé Morey vécut seize jours sans manger, le docteur *Barras*, médecin de la Conciergerie, écrivit pertinemment sur ce fait; la *Gazette des Tribunaux* publia une lettre du docteur *Félix Legros* sur un prisonnier de Toulouse, décédé en 1831, et ne pesant que cinquante-deux livres; ce qu'on croira sans peine en apprenant qu'il jeûna pendant soixante-trois jours. La *Gazette des Hôpitaux*, s'emparant de la matière, qui lui revenoit de droit, mit au jour les élucubrations du docteur *Scipion Pinel*; enfin tous les journaux de Paris nous ont cité, à cette occasion, des exemples d'abstinence, pris dans la *Philologie d'Haller*, les mémoires de l'Académie de médecine, et les faits historiques, depuis *Ugolin* jusqu'aux naufragés de la *Méduse*.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

Lettre de Barbier à Daunou.

Paris, 20 nivôse an IX (10 janvier 1801).

Citoyen,

Je m'empresse de vous remercier de l'agréable soirée que m'a fait passer la lecture de votre Mémoire sur la classification des livres d'une bibliothèque. Les différens systèmes bibliographiques qui ont paru jusqu'à ce jour y sont appréciés par un philosophe. La supériorité que vous accordez au système le plus généralement suivi vous honore autant que vos réflexions particulières sur chacune de ses classes.

Livré par goût et même par passion à ce même genre d'étude, je profite de la liberté que vous m'avez accordée de vous faire part de quelques observations sur votre travail.

Je regrette de ne point trouver, dans l'intéressante histoire de notre *Système Bibliographique*, un article relatif à la réunion des ouvrages de différens formats, dans les classes auxquelles appartiennent les matières traitées dans les ouvrages.

Pendant trop long-temps les catalogues ont été rédigés d'après l'embarrassante méthode de la division des *Formats*. Elle y jetoit une grande confusion.

Ceux qui, les premiers, ont donné l'exemple de la réunion des formats, méritent de la reconnoissance, et il me paroît que ce sont les frères Du Puy et Bulliaud, dans les catalogues de la belle bibliothèque de de Thou, qui fut publiée par Quesnel, en 1679. Prosper Marchand, en 1709, dans le catalogue de Faultrier, insista sur le mérite de cette méthode, quoiqu'il ne

l'eût pas employée dans deux catalogues qu'il avait publiés précédemment. Martin, dans la préface du catalogue de Bulteau, en 1711, fit également sentir les avantages de cette méthode; aussi est-elle devenue générale, au moins en France, depuis les mêmes époques, à quelques exceptions près.

L'abbé Mercier de Saint-Léger étoit si frappé du zèle que Prosper Marchand avoit témoigné pour faire réunir les différens formats dans leurs classes respectives, qu'il le représenta, en 1760, dans le journal *l'Encyclopédique* (numéro du 15 novembre), comme le premier qui avoit introduit cet usage.

Vous verrez peut-être avec plaisir, citoyen, ce que pensoit de notre système bibliographique le même abbé de Saint-Léger. Il le défendit, avec autant d'énergie que de justesse, dans l'article du journal que je viens de citer, contre les innovations qu'avoit publiées l'abbé de Montlinot, sous le titre d'*Essai sur un Projet de Catalogue de Bibliothèque.*

L'abbé de Saint-Léger déclare entendre, par le système reçu dans l'arrangement d'une bibliothèque, celui qui, imaginé par Prosper Marchand, ratifié par Boudot, a été ensuite perfectionné par Martin, dans les catalogues qu'il a publiés, notamment dans ceux de Dufay et Hoym.

Vous voyez que Saint-Léger ne pensoit pas plus que vous à faire honneur de l'invention de notre système bibliographique au jésuite Garnier, dont l'ouvrage parut en 1678. Mais je crois comme vous qu'il faut la faire remonter vers le milieu du XVIIe siècle, et alors ses principaux auteurs seront les Naudé, les Du Puy, les Bulliaud, etc. Il restera toujours aux estimables libraires Prosper Marchand, Martin, Barrois, de Bure, l'avantage de l'avoir perfectionné.

Convenons néanmoins qu'il étoit encore susceptible de beaucoup d'améliorations dans l'état où ils l'ont laissé. Aussi avons-nous vu, de nos jours, plusieurs de leurs successeurs essayer de mettre, dans quelques unes de ses parties, plus d'ensemble et de liaison. Ce sont entre autres les C. C. Musier, Née de La Rochelle et Nyon l'aîné. Le premier, en 1766 et en 1774, dans les catalogues de Senicourt et de Rochebrune; le second, en 1776, dans le catalogue de M. Perrot, maître des comptes; le

troisième, en 1788, dans la deuxième partie du catalogue de La Vallière, en 6 volumes in-8°.

Les réformes proposées par eux, étant plus ou moins heureuses, ont été plus ou moins goûtées. Mais les réflexions que les deux derniers ont mises en tête de leurs catalogues méritent d'être lues.

Née de La Rochelle arrangeoit ainsi nos cinq classes :

THÉOLOGIE,
SCIENCES,
ARTS,
HISTOIRE,
JURISPRUDENCE.

Nyon a répandu l'histoire littéraire dans les différens endroits auxquels elle a rapport. Ainsi il a placé l'histoire littéraire de la théologie dans la théologie, de même que dans les autres sciences et dans l'histoire de chaque royaume, l'histoire littéraire qui le concerne.

Un catalogue qui a paru depuis la révolution mérite aussi l'attention des bibliographes. C'est celui de Mirabeau. Il ne présente que trois classes : BELLES-LETTRES, SCIENCES ET ARTS et HISTOIRE. La Religion et la Jurisprudence sont des subdivisions de la seconde classe. Ces vues sont du citoyen Rozet, un des libraires de Mirabeau, et l'un des rédacteurs du catalogue; il a présenté en l'an VII, au ministre de l'intérieur, une espèce de Manuel bibliographique, qui étoit rédigé dans les mêmes principes.

Cette revue de nos catalogues modernes est incomplète. Je n'ai pu encore me procurer un catalogue ainsi intitulé : « *Cata-* « *logue fait sur un plan nouveau, systématique et raisonné, d'une* « *bibliothèque d'environ dix mille volumes.* Utrecht, 1776, « 2 vol. in-8°. » Il peut y avoir de bonnes vues dans ce catalogue.

J'eusse désiré, Citoyen, que vous eussiez insisté sur le mérite de l'ouvrage de M. Denis, bibliothécaire de l'Empereur, à Vienne. Nous en possédons, dans l'Esprit des Journaux de 1779 et de 1780, sept extraits fort étendus de la première édition. La bibliographie françoise n'a rien produit d'aussi bon et d'aussi

à Reuchlin ou Capnion; cette dernière opinion pouvoit sembler la plus vraisemblable, car Reuchlin fut pendant quelque temps regardé comme le chef *obscurorum virorum*; mais c'est seulement en 1720 que l'on parvint à déterrer l'auteur, du moins du premier volume de ces facétieuses épîtres, qui est réellement et seulement un nommé JEAN CROTUS de DORNHEIM en THURGE. Il fut d'abord ennemi des moines et de la barbarie, comme on le voit par l'épître 9 du deuxième volume; mais étant rentré, vers l'année 1532, dans la communion de Rome, à la persuasion d'Albert de Brandebourg, archevêque de Mayence et cardinal, un anonyme, ami de Crotus, lui adressa une longue lettre latine où il lui témoigne sa surprise, que Crotus se soit si soudainement réconcilié avec l'ignorance et la superstition qu'il avoit si victorieusement combattues dans ses *Epistolæ obscurorum virorum*. Cette lettre à Crotus a été déterrée par M. Christophe Olearius, et imprimée, in-8°, à Amsterdam en 1720. Ce fait est consigné dans le *Diarium solanum*, Iena 1720, page 412, du t. 4, et une note de M. Strubberg, auteur de ce journal, dit que le surnom allemand de Crotus étoit Jager, et que depuis l'apostasie de Crotus, Luther l'appeloit en allemand Kroete, c'est-à-dire *crapaud*: il prit le surnom de Rubianus, du nom du lieu de sa naissance, qui signifie Ronceville en françois, et Dornheim en allemand.

Dans les Monumenta pietatis et litterariæ, Francfort, in-4° 1701, part. 9, page 3, se trouve une épître de Crotus Rubianus *ad Ulricum Hutten*, datée de février 1511; une autre à Luther, datée de Bologne 1517.

On trouve dans l'abrégé de Gesner, sous le nom de *Joan. Crotus Rubianus Hallensis canonicus*, une apologie pour Albert de Brandebourg contre les calomniateurs de ce prélat; Crotus avoit obtenu ce canonicat pour prix de son apostasie!

Ces épîtres firent un grand bruit à leur apparition vers 1518, toute l'Église fut émue, et le pape Léon X fulmina une bulle d'excommunication contre les auteurs, les lecteurs et les imprimeurs, et même les simples possesseurs de ce fameux libelle; le grand-inquisiteur Hohenstraten poursuivit les *Epistolæ*, et ceux qui en professoient les idées impies et anti-romaines.

Quant aux *Lamentationes obscurorum virorum*, il n'est pas un instant douteux pour nous qu'elles sont de Ortuinus Gratius ou Graes; les *Epistolæ obscurorum virorum* lui furent adressées, et il y répondit par les *Lamentationes*, dans lesquelles il exprime les terreurs, les chagrins, les remords et les souffrances des Reuchlinistes; voici un passage d'une lettre imprimée à la fin des *Lamentationes*, dans lequel Ortuinus Gratius s'en déclare seul auteur: « *Ut autem me plenius intelligas, christiane lector, teque non prætereat, quare precedentes in hoc nostro libello epistolæ inscribantur*, Lamentatione obscurorum virorum *quum tamen à me solo compositæ et in lucem editæ sint, dicam profecto et fatebor ingenue, eadem me accepisse nomina et his similia, quibus obscuri Reuchlinistæ in suis epistolis, a sede Apostolica jampridem condemnatis, falsò usi sunt, ut sub talium fictorum nominum tegmine, illorum vesaniam bonis omnibus declararem.* » Je crois qu'il n'y a rien à ajouter à cela. Ortvinus Gratius étoit un homme grave, très estimé du pape Léon X; on n'hésitera pas après cela à lui attribuer les *Lamentationes*.

Ces deux opuscules ont été souvent imprimés; nous renvoyons au tome II, page 190 de la nouvelle édition du Manuel, pour le détail des éditions nombreuses de ce livre. L'édition que nous annonçons des *Epistolæ* est l'une des plus estimées. M. Cigongne, dont la riche bibliothèque est bien connue des amateurs, possède un exemplaire des *Epistolæ*, d'une édition inconnue aux bibliographes; elle est imprimée à Rome en 1557; elle contient à la fin, quatre dissertations intitulées : de Generibus Ebriosorum et de Meretricum fide, 1565. — De fide Concubinum in sacerdotes, 1565. — Conciliabulum theologistarum. — Hutenus captivus. Ces quatre pièces sont très rares.

J. H.

IV

NOTICE SUR LE LIVRE INTITULÉ LE DIALOGUE D'ENTRE LE MAHEUSTRE ET LE MANANT (SANS LIEU), 1594, IN-8°, V. BR.

Monstrelet, sur l'an 1467, vol. 3, in-fol., p. 130, édition 1572,

parle avec indignation d'une certaine espèce de *bourrelets* dont en France les gentilshommes et les courtisans de ce temps-là garnissoient le haut des manches de leurs pourpoints, afin de paroître avoir les épaules plus larges et plus carrées que les bourgeois, qui n'auroient osé porter ces bourrelets; il les nomma *mahoitres*, d'un nom que les ligueurs, simples bourgeois et pauvres manans, pour la plupart, firent revivre en l'année 1590, le changeant en un sobriquet dont ils désignèrent la noblesse françoise qui, soit catholique, soit réformée, suivoit presque toute le parti du nouveau roi de France encore huguenot. Le nom de *maheustre* donné par un bon *manant* ligueur, à un *gendarme* royaliste habillé à la *maheustre*, dans la figure placée au verso du titre du dialogue du *maheustre et du manant*, seroit l'origine et la signification du mot *maheustre*, et non pas ce qu'on a donné sur ce mot par forme de conjecture seulement, dans le catholicon d'Espagne, tome 2, pages 84 et 177, édition 1712. Ant. Oudin, dans son dictionnaire françois-italien, auroit fait une erreur lorsqu'il a rendu le mot de *maheutre* par *soldato della lega*. Du reste, en 1642, pendant les brouilleries de Charles Ier et de son parlement, on vit de même, la nation partagée en *têtes rondes*, qui étoient les *presbytériens*, et en *cavaliers*, sobriquet que de leur côté ceux-ci donnèrent aux gens de cour, mieux mis, et d'un meilleur air que ne l'étoient communément les presbytériens. (Levassor, Hist. de Louis XIII, tome X, part. 2, page 258.) Quelques éditions du *Catholicon* d'Espagne, portent *malheutre*, ce qui, d'après *Liébaut, maison rustique*, in-4°, 1589, signifieroit la partie supérieure de l'aile d'un coq; en donnant la description d'un bon coq, il dit qu'il a *le col relevé, les malheutres et le vol des ailes grands;* d'après cela *mahoitre, maheutre* et *malheutre* pourroient bien venir de *mahutre*, vieux mot, qui, selon Borel, dans ses Antiquités gauloises, signifie un bras dans le *Catholicum parvum;* mais il faut se défier un peu des étymologies de Borel.

Nous renvoyons au catalogue de M. Leber, tome II, n° 4124, qui est entré dans de longs détails sur les suites qui parurent à ce curieux ouvrage.

J. H.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

INCOMINCIA IL LIBRO DELL' AMAZONIDE OVERO DELLA GUERRA DI THESEO DVCHA D'ACTHÉNE CON LE DONNE AMAZONE CHOMPOSTO PER MESSER GIOVANNI DI BOCHACCIO DA CERTALDO CIPTADINO FIORENTINO AD HONORE ET PIACERE DI MADONNA FIAMMETTA. *Parigi, stamperia di Crapelet*, 1840, petit in-fol. de 8 feuilles, imprimé à 2 colonnes en caractères gothiques.

La dernière page de cette petite publication contient une note de l'éditeur, M. Audin, qui annonce *aux amateurs de l'ancienne langue toscane* que ce livret de quelques pages n'être autre chose qu'un simple spécimen du manuscrit autographe de la Théséide de Boccace qu'il a en sa possession et qu'il se propose de publier prochainement avec un travail particulier de critique sur le texte et des notes. Ce spécimen n'a été tiré qu'à un petit nombre d'exemplaires, et il est fort bien exécuté.

Il existe déjà plusieurs anciennes éditions de la Théséide; et nous en trouvons même une très récente indiquée dans la nouvelle édition du *Manuel du Libraire*, comme imprimée à Milan, chez Silvestri, en 1819, et donnée au public, d'après un manuscrit, par les soins de Gugl. Campôsampiero; mais, s'il faut en croire M. Audin et la note que nous avons citée, toutes ces éditions, les anciennes comme la plus récente, ne méritent aucune confiance, comme ne présentant que la reproduction incomplète et infidèle du texte original, ce qu'il se fait fort de prouver, par la publication du manuscrit qu'il possède, et par les notes écrites, par Boccace lui-même, sur les marges de ce précieux manuscrit.

Nous ne pouvons, et nous ne devons donc que reproduire ici les assertions de M. Audin, sans entrer, à cet égard, dans une discussion qui ne pourroit être que fort incomplète; nous doutons, d'ailleurs, que les amateurs françois, même les plus intrépides, prissent un intérêt bien vif à des recherches purement philologiques sur un poëme à peu près inconnu aujourd'hui, et qui ne se recommande guère à la curiosité que par le nom célèbre de son auteur; mais, pour des lecteurs italiens, cela se-

roit tout autre chose ; ceux-ci ne manqueront pas de savoir gré au soigneux éditeur de ce spécimen et des quelques feuillets publiés aujourd'hui, et de l'annonce qu'il fait d'une édition complète et soignée de l'ouvrage. C'est qu'en Italie, dans cette véritable patrie de l'art, il se trouve encore, dans tous les esprits, dans tous les cœurs, dans toutes les âmes, un amour enthousiaste, un respect profond et presque passionné, une admiration qui iroit peut-être jusqu'au culte pour tous les hommes dont l'illustration et la célébrité ont jeté tant d'éclat sur la patrie. Ce sont là des sentimens toujours vivans, toujours actifs en Italie, sentimens que le temps semble rendre plus vifs encore au lieu de les affaiblir. Cette disposition permanente des esprits italiens nous explique parfaitement comment les éditions anciennes de leurs grands écrivains ont été si prodigieusement multipliées sous tous les formats et dans toutes les parties de la péninsule, et comment de nouvelles éditions de ces mêmes écrivains se publient encore avec succès tous les jours. Chez l'Italien, l'admiration pour ses grands hommes ne sauroit s'épuiser, non plus que cet amour sincère et enthousiaste pour la belle langue qu'il parle, pour cette langue aussi flexible qu'harmonieuse qu'on diroit inventée par un peuple de musiciens, et qui, sous la plume d'un écrivain supérieur comme Boccace, comme Dante, comme Pétrarque, comme Alfiéri, comme Manzoni, sait merveilleusement s'adapter à tous les tons, à tous les modes, à toutes les formes de la pensée.

En Italie, donc, un livre déclaré *testo di lingua* est à l'avance accepté et reconnu comme un bon livre ; c'est pousser peut-être un peu loin l'amour de la forme, mais chez un peuple éminemment doué d'une imagination poétique, il en est ainsi, et nous ne saurions, en vérité, condamner un enthousiasme qui a du moins pour base un sentiment de patriotisme réel qui n'a guère aujourd'hui que cette manière de s'exercer. Comment d'ailleurs pourrions-nous blâmer ce sentiment qui prend sa source dans l'amour du beau, et que justifient si bien la haute estime et l'admiration profonde dont jouissent auprès de tous les peuples civilisés les grands écrivains dont l'Italie a tant de raisons d'être fière.

G. Duplessis.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 2. — Février 1843.

76 **Aretini** (*Leonardi*), de bello italico, adversus Gothos gesto historia, nunc primum edita. *Parisiis, apud Simonem Colinæum*, 1534, petit in-8, v. b. . . . 6—»

77 **Becani** (*Joan. Goropii*), origines Antwerpianæ, sive Cimmeriorum Becceselanæ historia, novem libros complexa. *Antverpiæ, Plantin*, 1569, très gros vol. in-fol. 30—»

Ce livre est une véritable encyclopédie historique et fabuleuse. Pour établir l'origine d'Anvers, l'auteur donne l'histoire des géans, des habitans du Nil, des Indiens, des Saxons, des Goths, des Amazones, de Venise, etc. Il est divisé en neuf livres comprenant chacun les histoires séparées que nous venons d'indiquer.

78 **Bella** (*Stef. della*), diverse figure (21) disegnate da lui, estampate da varii. *Parigii*, in-12, dos de mar. 10—»

Avec quelques figures d'ornements.

79 **Bouchet** (*Jean*), Histoire des comtes de Poictou et des ducs de Guyenne, contenant ce qui s'est passé de plus mémorable en France, depuis 811 jusques au roy Louis le jeune, vérifiée par titres et par anciens historiens, ensemble divers traités historiques. *Paris, Bertault*, 1647, in-fol., v. fil. Portrait de l'auteur. . . . 30—»

80 **Bronzii** (*Nicolai*) ducensis, libellus de utilitate et harmonia artium tum futuro jurisconsulto, tum liberalium disciplinarum politiorisve literaturæ studiosis utilissimus. *Antverpiæ, apud Simonem Cocum*, 1541, deux parties en un vol. in-12, v. f. . . . . 10—»

Volume curieux par les vieilles gravures en bois dont il est orné. On a du même auteur, un poëme sur Charles-Quint.

81 Cæsaris quæ extant, ex emendatione Jos. Scaligeri. *Ludg-Batav.*, *Elzevir*, 1635. Frontisp. gravé, et cartes, petit in-12, vélin, tr. dor. 5 p. 2 lign. . . 30—»

Bel exempl. de la 2e édition de 1635.

82 Campagne de Rome et Rome ancienne, représentées par de très belles cartes géograph. et gravures en taille-douce, des villes, bourgs et forteresses, avec leur situation et ce qu'elles ont de plus remarquable, ainsi que les antiquités, médailles, palais, et autres édifices anciens tant publics que particuliers, les costumes, cérémonies publiques et religieuses, etc., etc. Les estampes ont été dessinées sur les lieux et gravées par les plus célèbres artistes de la Hollande. *Publié à Leyde, par Pierre Van der Aa*, 2 vol. in-fol., demi-r., dos de mar., composé de 91 grandes planches doubles et cartes, avec texte explicatif. . . . . 28—»

83 Clichtovei (*Judoci*), neoportuensis, de laude monasticæ religionis opusculum. *Parisiis*, *Henricus Stephanus*, 1513, in-4, mar. r., dent. comp. tr. d. . . . 15—»

Bel exemplaire d'un livre rare. L'auteur étoit de l'abbaye de Cluny; il composa son livre à l'instigation de Geoffroi d'Amboise, évêque de Clermont, son supérieur, à qui il le dédia. Il y examine l'antiquité de la vie monastique, ses avantages, ses inconvéniens et les devoirs des religieux.

84 Confessio fidei exhibita invictissimo imperatori Carolo V in comiciis Augustæ anno 1530; addita est apologia confessionis diligenter recognita (per Philip. Melanchtonem). *Viteberge*, 1540, in-4, v. m. fil. 15—»

Ce livre est très important pour l'histoire de la réforme; il contient d'abord tous les articles de la confession, dite d'Augsbourg, envoyés à Charles V par les souverains d'Allemagne, en réponse aux calomnies que l'on avoit répandues sur la nouvelle réforme. La 2e partie est le développement de la confession.

85 Coulon. Les rivières de France. *Paris*, 1644, 2 vol. in-8, vel. . . . . 8—»

86 Coustumes générales des pays et duché de Berry, tant de la ville et septaine de Bourges, que des aultres villes et

lieux dudict pays et duché. *Paris, Michel Fezandat pour Ponce Rosset*, 1540, pet. in-4, velours bleu. 70—»

Ex. sur PEAU VÉLIN avec beaucoup de notes manuscrites sur les marges.

87 CULMANI (*Leonardi*), Sententiæ pueriles ex diversis scriptoribus collectæ. *Norimbergæ*, 1536, pet. in-8, d. rel. 24—»

Livre de sentences et de maximes fort curieux et très bien imprimé.

88 DIALOGUE d'entre le maheustre et le manant: contenant les raisons de leurs debats et questions en ces présens troubles au royaume de France 1594. *Sans lieu*, pet. in-8, v. b. . . . . 8—»

Voir aux variétés du présent numéro une notice sur ce livre.

89 DOMINICI (*Bernard*). Sermon funèbre faict à Nancy, aux obsèques et funérailles de feu monseigneur François de Lorraine, duc de Guise, en l'église des Cordeliers. *Lyon*, 1563, p. in-8, v. m. . . . . 10—»

90 EPISTOLÆ OBSCURORUM virorum, etc., avec la complainte de messire Pierre Lyset sur le trépas de son feu nez. *Londini*, 1710, pet in-8, mar. rouge, tr. d. . 35—»

Bel. ex. rel. par Bauzonnet. — Voir aux Variétés du présent numéro.

91 ΕΥΑΓΓΕΛΙΑ ΚΑΙ ΕΠΙΣΤΟΛΑΙ. Evangelia et Epistolæ quæ dominicis diebus et festis sanctorum in ecclesia usitato more proponi solent, græcis versibus reddita a Joanne Posselio. *Witebergæ*, 1576, pet. in-8, dos de v. 15—»

Ce livre est très curieux par le nombre de vieilles gravures en bois dont il est orné.

92 FATALITÉ de St-Cloud près Paris (par le frère Bernard Guyard), sans lieu d'impression. 1672, in-12, v. br., avec une fig. ajoutée, représentant le crime et le supplice de Jacques Clément. . . . . 10—»

L'auteur veut démontrer que ce n'est pas Jacques Clément, mais bien un huguenot déguisé qui assassina Henri III.

93 FAVYN (*André*). Histoire de Navarre, contenant l'origine, les vies et conquestes de ses roys, depuis leur commencement iusques à présent. *Paris*, 1612, in-fol., v. Avec frontispice gravé. . . . . 15—»

94 FOLENGII (*Joan-Baptistæ*), mantuani, commentaria in primam D. Joannis epistolam. *Venetiis*, *Aldus*, 1559, pet. in-8, v. f., fil. . . . . 12—»

Ce livre est très rare et peu connu.

95 FOUGEROUX DE BONDAROY. Recherches sur les ruines d'Herculanum, avec un traité sur la fabrique des mosaïques. *Paris*, *Desaint*, 1770, in-12, v. f., fig. 4—50

96 FULBERTI Carnotensis episcopi, opera varia, ex ms. codice Bibl. reg. coll. Navarræ, quæ tam ad refutandas hæreses hujus temporis, quam ad Gallorum historiam pertinent. Cum episcoporum carnotensium catalogo, et notis Caroli de Villiers. *Parisiis*, *Blasius*, 1608, in-8, vél. . . . . 6—»

Important pour l'Hist. ecclésiastique de Chartres, surtout à cause de la nomenclature de ses évêques jusques en 1608.

97 GALLARDI (de). La Tyrannie heureuse, ou Cromwell politique. *Leyde* (*à la Sphère*), *Elzévir*, 1671, pet. in-12, vél. 8—»

98 Grandes et récréatives Prognostications, pour ceste présente année 8145000470. Selon les promenades et bevuettes du soleil, par les douze cabarets du zodiaque, et enuisagement des conionctions copulatives des planettes. Par maistre Astrophile le Rovpievx, intendant des affaires de Saturne, grand eschanson de Iupiter, premier escuyer du dieu Mars, maistre chartier du Soleil, premier valet de la garde-robe de Cypris, porte caducée de Mercure, garde-des-sceaux de la Lune, et très grand contemplateur des ephemerides Bourrabachales. Dédiées aux beaux esprits. (*Sans lieu ni date.*) Petit in-8, cart., rog. de près, avec fig. sur bois. 15—»

Facétie des plus piquantes.

99 GUBAIN, DU ROCHER. Histoire véritable des temps fabuleux. — Hérodote historien du peuple hébreu. 1776-86, 5 vol. in-8, v. m. . . . . 30—»

Collection qui jouit d'une réputation méritée.

100 HAMILTON (*Will.*). Campi phlegræi : observations sur les volcans des Deux-Siciles (en anglois et en françois). *Naples*, 1776, deux parties. — Supplément ou relation de la grande éruption du Vésuve, arrivée en 1777. *Naples*, 1779, Troisième partie. Ensemble, 3 vol. in-fol., dos de mar. bleu, fig. en couleurs. (*Rare ainsi complet*). . . . . 165—»

101 HARETENI, Monasticæ reformationis ordinis S. Benedicti propugnaculum. *Antverpiæ*, *Verdussius*, 1634, pet. in-12, titre gravé, v. f. *Bel ex.* . . . . 3—50

102 HERODIAN. Histoire des empereurs romains depuis Marius, tournée de grecq en latin par Ange Politian, et de latin en françoys par Jehan Collin. *Paris, rue St-Jacques, au Pot cassé*, 1541, pet. in-8, v. b. gaufré sur les plats. Reliure du temps, bien conservée. . 10—»

103 HIST. DE METZ, par des religieux Bénédictins de la congrégation de St-Vanne (Dom Jean François et Dom Nicolas Tabouillot). *Nancy* et *Metz*, 1769. 5 v. in-4, v. m., fil. . . . . 40—»

104 HISTOIRE d'un voyage littéraire fait en 1733, en France, en Angleterre et en Hollande (par *Ch. Etienne Jordan*), avec une lettre fort curieuse concernant les prétendus miracles de l'abbé Paris, et les convulsions risibles du chevalier Folard. *La Haye*, *Moetjens*, 1736, in-12, v. m. . . . . 6—50

105 HOLLANDE (LA), les VII Provinces-Unies, représentées par de très belles cartes géographiques et gravures en taille-douce, des villes, bourgs et forteresses, avec leur situation et ce qu'elles ont de plus remarquable, ainsi que les antiquités, les abbayes, églises, palais et autres édifices tant publics que particuliers, les costumes, cé-

rémonies religieuses, etc., etc. Les estampes ont été dessinées sur les lieux, et gravées par les plus célèbres artistes de la Hollande. *Publié à Leyde, par Pierre Van der Aa*, 3 vol. in-fol., demi-rel., dos de mar., composé de 137 gr. pl. doub., et cartes avec texte explicatif. 36—»

106 HOTTINGER (*John Henrici*), Cippi Hebraici : Sive Hebræorum, tam veterum, prophetarum, patriarcharum; quàm recentiorum, Tannæorum, Amoræorum, Rabbinorum monumenta, hebraice a Judeo quodam, teste oculato, tum intra, tum etiam extra terram sanctam observata et conscripta, nunc vero latinitate donata, notisque illustrata. *Heidelbergæ*, 1662, pet. in-8, vélin, fig. . . . . 10—»

Recherches curieuses sur les monumens, les mesures et les inscriptions de l'Orient, et sur les monnoies des hébreux et des arabes; on y a joint la liste des ouvrages du même auteur.

107 HOZIER (D'). Généalogie de quelques familles d'Anjou et Bretagne. — D'Andigné. — De Bégasson. — Belot de Pezai et de Moulins. — Bernard de Beaulieu, de Courville. — Du Boisgelin. — De Bonchamp. — Brillet. — De Coatarel. — Constantin de la Lorie. — De Lespinay. — Gervais de la Vallée et de la Marbonnaie. — Giraud de Crezol. — De Lambilli. — Leshénaut de Bouillé. — Olimant de Kerneguës. — Du Perenno. — Picot de Closrivière, De Beauchesne, De Prémesnil. — Pluvié de Ménéhouarn. — Le Roux. — Le Sénéchal de Carcado. — De Vaucenné. 1 vol. in-fol., dem.-rel. . . . . 18—»

108 HOZIER (D'). Généalogie de quelques familles d'Anjou et de Touraine. In-fol., dos de v. . . . . 18—»

109 D'HOZIER. Généalogie de quelques familles d'Auvergne. — De Chavagnac. — Du Clos de Lestoile. — De Crugi de Marcillac. — Hodeneau de Breuignon. — De la Loëre. — De Riom, de Prolhiac. — Semin de Bransac. — Solages. — De Pousemothe. — De Villaines. — 1 vol. in-fol., d. r. . . . . 18—»

110 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de Bretagne. In-fol., dos de v. f. . . . . 24—»

111 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de Bourgogne. In-fol., dos de v. . . . . 15—»

112 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles du Dauphiné. — Allard. — Baillard des Combaux. — De Balathier de Lantage. — Baudrand de Pradel. — Bollioud de Saint-Julien. — De Chastellier du Mesnil. — De Fournas de la Brosse. — D'Hugues de Beaujeu. — Lériget de la Faye. — De Montillet. — De Montdor. — Montrond. — De Nompéré de Pierrefitte. — De Pons. — De Pracomtal. — Prunier de Saint-André. — Prost. — De Rastel de Rocheblave. — De Virieu de Beauvoir. 1 vol. in-fol., dem.-rel. . . . . 36—»

113 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de la Champagne. — De Beguin. — De Bertet de Gorze. — De Bézannes. — Billet. — De la Croix. — L'Empereur de Morfontaine. — Collin de l'Isle. — Guérin de Sauville. — De Tarnaut et de Bruslard. — Guérin de Poisieux. — Hardi de la Trousse. — Mareschal. — De Mongeot-d'Aiguillecourt. — De Monfort. — Oudet d'Angecourt. — Parchappe de Vinay. — La Planche de Mortières. — Plusbel de Saules. — Quarré d'Aligny. — De Rigollot. — Saguez. — De Thierry. — Du Tillet de Montramé. — Tristan de Houssoy. — De Vassaux. 1 vol. in-fol., dem.-rel. . . . . 20—»

114 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de la Normandie. — De Doulcet de Pontécoulant. — De Fessier du Fay. — De Frémont. — Gilbert de la Jaminière. — De Gripière de Moncroc. — Heurtault de Lammerville. — Malart. — De Marguerit. — Du Quesnoy. — De Roussel. — Le Trésor de Fontenay. — Le Tarquier de Gardonville, 1 vol. in-fol., dos mar. . . . 25—»

115 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de l'Orléanais. — De Givés de Belneuf. — Givés de Pouilly. — Givés de Bois-Besnards. — De Guillaume. — Guerri

d'Izy. — Lamirault. — Du Mouchet de la Motellière. — D'Orléans, de Rere, de Crécy. — Robert de Villetanneuse. — De Salmon du Chastellier. — De Salmon de la Brosse, de Loire, de Courtemblay. — Viart. 1 vol. in-fol., dem.-rel. . . . . 18—»

116 D'Hozier. Généalogie de quelques familles du Périgord et du Limousin. — D'Abzac de la Douze. — D'Arrac de Vignes et de Sault. — D'Aroux de la Serre. — Arthuys de Vaux. — De Bruet de Lagarde. — De Bonin du Cluseau. — De Castillon de Mouchan. — De Chabot de Souville. — Chancel de la Grange. — De la Chapelle. — Chapt de Rastignac. — Du Chic. — De Faulong. — De Fénis de la Prade. — De Fontanges. — Girard de Langlade. — De Guiscard. — Jausselin de Brassay. — De Lambert. — De Larrard. — De Lavaur de Gaignac. — De Lestang. — De Longueval. — De Loyac la Bachellerie. — De Lustrac. — De Marches. — De Margat. — Meulb. — De Molières. — De Pagès. — Del Peirou de Bar. — De la Porte de Lissac. — De Poussemothe. — De Ramade de Friac. — De Rezet. — De la Salle. — De Saporta de Châteauneuf. — De la Serre. — De Silhouette. — Teyssier des Forges. — D'Yversen de Saint-Font. In-fol., dem.-rel. . 20—»

117 D'Hozier. Généalogie de quelques familles de Picardie. Famille d'Aumale. — De Billault. — De Flavigny. — Gaillard de Boencovrt. — Hugo. — De l'Espinay de Marteville. — De Limosin-d'Alheim. — De Mengin. — Moullard de Villemarest. — Nicolas de la Coste. — De Ravenel. — Foucques. — Le Roux. — De Saint-Just. — De Tullières. — De Vassart. 1 vol. in-fol., dem.-rel. 20—»

118 D'Hozier. Généalogie de quelques familles du Poitou et Berry. — D'Aloigny de Rochefort. — De Boeut du Portal. — De Chamborant. — Gazeau de Champagne. — Gazeau de la Boissière. — Gazeau du Ligneron. — De la Laurencie. — De Moulins de Rochefort. — De Re-

chignevoisin de Guron. — Des Ruaux. — Thibault de la Carte. I n-fol. dem.-rel. . . . . 14—»

119 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles de Provence et Languedoc. — De d'Arboussier. — D'Arnaud. — D'Aymini. — Le Bachelier des Vigneries. — De Banne-d'Avejan. — De Bargeton de Cabrières. — Du Batut de la Peyrouze. — De Beccarie de Pavie de Fourquevaux. — Béraud de Courville. — Bonot. — De Carrion de Nisas. — Du Cayla. — De la Cour. — D'Entraigues du Pin. — D'Espie. — Le Franc de Pompignan. — De Frévol. — De Gailhac de Pailhès. — De Garrigues la Devèze. — De Gayon. — De Gérin. — D'Hozier. — De Lauris. — De Malbosc de Miral. — De Marin. — De Marliave. — Mazade. — Desmichels de Champorcin. — De Mons. — Nicolau. — De Pelet de Salgas. — Pellas de Maillane. — Pené de la Borde. — De Reines. — De Rigaud de Vaudreuil. — De Roux de Gaubert. dem.-rel. . . . . 20—»

120 **D'Hozier.** Généalogie de quelques familles du Vivarais. In-fol., d.-rel. . . . . 20—»

121 **Hugonis Floriacensis**, Monachi Benedictini, chronicon quingentis ab hinc annis et quod excurrit, conscriptum, ex musæo Bernhardi Rottendorffi. *Monasterii Westphaliæ*, 1638, in-4, v. f. . . . . 22—»

Chronique universelle, intéressante et très rare.

122 **Indes orientales**, représentées par de très belles cartes géographiques et gravures en taille-douce, des villes, bourgs, palais, monumens, avec ce qu'il y a de plus remarquable, ainsi que les antiquités, temples, cérémonies religieuses, mœurs et coutumes, supplices des criminels, costumes, etc., etc. Les estampes ont été dessinées sur les lieux et gravées par les plus célèbres artistes de la Hollande. *Publié à Leyde, par Pierre Van der Aa.* 2 vol. in-fol., demi-rel., mar., composés de 62 gr. pl. doubles et cartes, avec texte explicatif. 25—»

123 **Justini** martyris, eversio falsorum Aristotelis dogmatum, ad Helium Hadrianum Cæsarem, pro christianis doctissime scripta, Guillielmo Postello in tenebrarum Babylonicarum dispulsionem interprete. *Parisiis, apud Sebastianum Nivellium*, 1552, in-16, v. f., fil. tr. d. 7—»

124 **Labbei** (*Philippi*), Biturici, nova bibliotheca mss. librorum, sive specimen antiquarum lectionum latinarum et græcarum. *Parisiis, Henault*, 1653, in-4, v. b. 10—»

Première édition très rare; elle est divisée en cinq parties subdivisées chacune, d'abord, la première en quatre, comprenant l'histoire et les chroniques, la Bible et la Théologie, les Épistolaires et la Diplomatique; la deuxième en quatre; la troisième contient 9 suppléments; la quatrième un spécimen des anciens auteurs; la cinquième, l'index alphabétique des écrivains grecs et latins.

125 **Latomi** (*Joannis*), Corsendonca sive cœnobii canonicorum regularum ordinis St. Augustini de Corsendoncq origo et progressus. *Antverpiæ*, 1644, pet. in-8, v. dent. . . . . 8—»

Ces histoires de monastères et de communautés sont toujours fort importantes et utiles pour l'histoire des pays dans lesquels ils ont été établis.

126 **Laurentii Vallensis**, historiarum Ferdinandi regis Aragoniæ, libri tres. *Parisiis, Simon de Colines*, 1521, in-4, dos de mar. rouge. . . . . 8—»

127 **Leboucq** (*Jean*). Les Coustumes et Usages de la ville, taille, banlieue et eschevinage de Lille. *Douay, Bellere*, 1626, in-4, vél. . . . . 6—»

128 **Lettres** de monseigneur le prince de Parme, Plaisance, adressantes aux bourgmaïstres, eschevins, conseil, etc. *Mons, en Haynault*, 1580, in-12, dos de v. . 10—»

129 **Lettres et Statuts** du corps des poissonniers de mer de la ville de Lille, du 24 mai 1470, in-4, cart. 5—»

130 **Libri** in officina Roberti Stephani typographi regii,

partim nati, partim restituti et excusi. S. L. n. d., in-8, dos de v. non rogné. . . . . 18—»

Ce catalogue de Robert Estienne, est assez rare, et il est fort curieux pour les prix fixés à chaque ouvrage; on y voit, par exemple, sa Bible latine in-fol., cotée à 100 sols; la manière de tourner en langue françoise les verbes actifs, etc. pour 6 deniers; le Thesaurus Linguæ latinæ, 30 sols, etc. Nous avons un bel exemplaire de ce livre, *édition de Lyon*, 1573, lavé réglé, grand papier, que nous cotons 40 fr.

131 **Littleton.** Anciennes loix des François conservées dans les coutumes angloises, avec des observations critiques et historiques, etc., par Houard. *Rouen, Leboucher,* 1779, 2 vol. in-4, br. . . . . 12—»

132 **Lindani** (*Davidis*) De Teneræmonda libri tres. *Antuerpiæ Verdussius,* 1612. In-4, v. br., dent., tr. dor. 10—»

133 **Longuerue** (*Louis Dufour* abbé de). Description historique et géographique de la France ancienne et moderne. *Paris, Pralard,* 1719, deux tom. en un vol. in-fol., v. f., avec cartes. . . . . 25—»

Exemplaire avec le nom de l'auteur, le titre de 1719, et sans les cartons.

134 **Louanges** de la folie, traité fort plaisant en forme de paradoxe, traduit d'italien en françois par feu messire Jean du Thier. *Lyon, Benoist Rigaud,* 1567, pet. in-8, dos de mar. vert. . . . . 10—»

135 **Macri Santinni** (*Joannis*) de prosperis Gallorum successibus libellus, quo pariter disseritur de tributorum exactionibus, tum de jure, quo Galli sibi vendicant provincias quas repetunt; cum scholiis Jo. Blondelli et Cepiani. *Parisiis, Guil. Guillard,* 1555, pet. in-8, dos et coins de mar. r. . . . . 8—»

Dissertation politique fort savante, dans laquelle l'auteur s'efforce d'établir les droits du roi Henri II sur le Brabant, la Hollande, la Flandre et quelques autres provinces du Nord et de l'Italie. Ce discours fut écrit pendant les guerres contre Charles V, et prononcé à Paris quelque temps avant le fameux traité de Cateau-Cambresis, par lequel la France perdit 98 places fortes.

136 **Maillard.** Coutumes générales d'Artois, avec des notes. *Paris, Gosselin*, 1704, in-4, rel. . . . . 8—»

137 **Mascardi.** La conjuration du comte Fiesque, traduit de l'italien par le sieur Fontenay de St-Geneviève. *Paris, Camusat*, 1639, in-8, v. r. . . . . 12—»

Nous ne doutons pas un instant que l'histoire du cardinal de Retz ne soit une imitation libre et arrangée de celle de Mascardi; le style, il est vrai, est bien différent; celui de Mascardi est *fiasque et verbeux*, celui du cardinal est nerveux et soutenu, mais on trouve dans le cardinal de Retz des passages copiés presque textuellement dans le livre de Mascardi.

138 **Marca** (*Petri* de). Dissertatio de primatu Lugdunensi et ceteris primatibus. *Paris, Camusat*, 1664, in-8, vélin. 6—»

139 **Martenne** (don *Edmondi*). Thesaurus novus anecdotorum, complectens epistolas, diplomata etc. *Lutetiæ Parisiorum*, 1717, 5 vol. in-fol., v. m. . . . . 90—»

140 **Matthiæ** (*Christiani*). Historia Alexandri Magni, sive prodromus quatuor monarchiarum. *Amstelodami, Elzevir*, 1645, pet. in-12, dos de mar., non rogné. 20—»

141 **Meieri** (*Antonii*), de rebus divi Vedasti episcopi Atrebatensis libri III. *Lutetiæ, Car. Royer*, 1580, in-8, v. m. 8—»

Poëme latin d'environ 3,500 vers, contenant la vie de saint Waast, évêque d'Arras; on y trouve des détails assez intéressants sur les premiers temps de la religion catholique dans les Gaules.

142 **Menestrier** (le père *C. F.*). Origine des armoiries. *Paris, René Guignard*, 1679. — Abrégé méthodique des principes héraldiques ou du véritable art du blason. *Lyon, Amaulry*, 1681, deux part. en un vol., petit in-12, v. mar. . . . . 14—»

143 **Meurisse.** Histoire de la naissance, du progrès et de la décadence de l'hérésie dans la ville de Metz et dans le pays messin. *Metz*, 1670, in-4, v. b. . . . . 20—»

Livre très rare et peu connu, très important pour l'histoire de la réforme. L'auteur était évêque de Madaure; il combattit de toutes ses forces la nouvelle religion, soutint des procès contre les réformés. Documens nécessaires pour l'étude de l'histoire ecclésiastique du pays messin.

144 **Mezeray** (*François Eudes de*). Mémoires historiques et critiques sur deux points de l'histoire de France et plusieurs autres sujets curieux. *Amsterdam, Fred. Bernard,* 1732, deux part. en un vol. in-12, v. b. . . 4—»

145 **Miraei** (*Auberti*). Origines benedictinæ, sive illustrium cœnobiorum ordinis sancti Benedicti, nigrorum monachorum, per Italiam, Hispaniam, Galliam aliasque provincias, exordia ac progressus. *Coloniæ Agrippinæ,* 1614, in-8, vel. . . . . 10—»

On trouve dans ce volume d'excellens renseignemens sur l'histoire ecclésiastique du nord de la France, sur les différens monastères établis sous le patronage de saint Benoît, sur leur situation géographique, leur institution, et sur les abbés qui les ont gouvernés; des copies de chartes et de diplômes anciens viennent à l'appui des faits racontés par l'historien.

146 **Natalibus** (P. de). Catalogus sanctorum, vitas, passiones et miracula commodissime annectens, ex variis voluminibus selectus. *Lugduni (à la Sphère),* 1542, infol., goth., dos de v. . . . . 20—»

Avec un grand nombre de gravures sur bois très curieuses et bien conservées.

147 ΤΗΣ ΚΑΙΝΗΣ ΔΙΑΘΗΚΗΣ ΑΠΑΝΤΑ. **Novum Testamentum** ex bibliotheca regia. *Lutetiæ, Robert. Stephanus,* 1546, in-12. Ex. *lavé, réglé,* v. b. à comp., reliure riche dont nous donnons le fac-similé numéroté 3. . . . 40—»

Nota. Le Nouveau Testament Grec, annoté sous le n° 788 du 10me Bulletin de 1842, est de la date de 1569, et la note qui l'accompagne doit s'appliquer à celui annoncé aujourd'hui.

148 **Opusculum de Bello et Pace**, christianos principes ad sedandos bellorum tumultus et pacem componendam exhortans. *Parisiis, Sim. Colinæus,* 1523, pet. in-4, v. f. . . . . 12—»

149 **Orbis terrarum** in nuce (le Monde dans une noix). *Nuremberg,* 1722, in-4 (en allemand). Avec grav. et méd. . . . . 15—»

Ce livre représente tous les principaux faits et les personnages célèbres de l'histoire dans un petit médaillon en forme de noix.

150 PERRET. Observations sur les usages des provinces de Bresse, Bugey, Valromey et Gex, et sur plusieurs matières féodales et autres, tant pour les pays de droit écrit que pour les pays coutumiers. *Dijon, Frantin*, 1771-1782, deux vol. in-4, v. mar. . . . 18—»

Extrêmement curieux pour les anciens usages de ces provinces.

151 PHILIPPI II regis catholici, edictum de librorum prohibitorum catalogo observando — Index librorum, cum regulis confectis per patres a Tridentina synodo delectos, auctoritate Pii IIII comprobatus. *Antverpiæ, Plantin*, 1570, pet. in-8, v. f. fil. . . . . 18—»

Parmi les livres françois qui sont mis à l'index, par cet édit, l'on en remarque plusieurs qui ont entièrement disparu; ainsi je n'ai vu citer nulle part : *les Chansons chrestiennes par lesquelles les fidèles pourront soulager leur esprit; le Chevalier chrestien, par Estienne Dolet; le Débat de piété et de superstition; Exhortation à la lecture de la Saincte Ecriture, par Estienne Dolet; Exposition sur la première Epistre de saint Jehan, par Estienne Dolet*, ET TOUT CE QU'IL A FAIT EN THÉOLOGIE, est réprouvé.

152 PRECES PIÆ. *Parisiis, Thielman Kerver*, 1519, in-8, v. f. à comp. tr. cis., d. V. le fac-similé, RUTÉ 6. 30—»

Ce livre d'Heures, auquel malheureusement il manque le titre, contient beaucoup de vieilles gravures en bois fort curieuses. A la fin, on trouve le vieux poëme de la vie de sainte Marguerite, et les oraisons de sainte Brigitte.

153 PUCCINELLI (*Placidi*), Origo et progressus historicus, sive apparatus de illustribus abbatiæ florentinæ viris. *Mediolani*, 1645, in-4, cart. . . . . 6—»

154 QUÆSTIO parricidii a Joanne Chastel, jesuitarum discipulo, attentati in Henricum IV christianissimum regem francorum; et senatus-consulta contra parricidam ac jesuitas facta. *Parisiis*, 1595, in-4, cart. . 15—»

Cet ouvrage est fort rare; il est adressé à Bongars; il contient un récit très détaillé de la tentative de Jean Chastel, des intrigues et de la doctrine régicide des jésuites, des perquisitions et des découvertes qui furent faites dans les couvents de la compagnie : l'auteur examine ensuite judiciairement quelle est la peine à appliquer au coupable, et cite pour cela tous les auteurs qui ont écrit sur le parricide.

155 **Rabutin** (*François* de). Commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre Henry II, Charles V et Philippes son fils. *Paris*, 1574, pet. in-8, dos de v. (un peu mouillé). . . . . 6—»

156 **Radulphi**, Vita domini Lietberti episcopi Cameracensis, in-4, dos de v. . . . . 12—»

L'auteur de ce livre étoit un moine du St-Sépulcre, et vivoit dans le XIIe siècle. Il écrivit ce panégyrique avant la translation des reliques de saint Liébert, qui eut lieu en 1211. A côté de passages insignifians sur les miracles de ce saint, on trouve de bonnes notions pour l'histoire de Cambrai et du Cambrésis.

157 **Raimondi** (*Eugenio*). Delle Caccie, libri IV. *Venezia*, 1630, in-4, br. en cart., figures de chasses. *Non rogné*. 12—»

158 **Rapine** (*Florimond*). Recueil très exact et cvrieux de tovt ce qui s'est fait et passé de singulier et memorable en l'assemblée generale des estats tenus à Paris en l'année 1614, et particulièrement en chacune séance du tiers ordre. *Paris*, 1651, in-4, vél. . . . . 7—»

159 **Recherches historiques** et critiques sur les principales preuves de l'accusation intentée contre Marie Stuart, reine d'Écosse, trad. de l'anglois (de Will. Titlard, par le P. Avril dit l'abbé Mai, ex-jésuite). *Paris*, *Edme*, 1772, in-12, v. m. . . . . 10—»

Sans prétendre atténuer tout ce que les historiens ont réuni contre Élisabeth, à l'égard de sa conduite envers la reine d'Écosse, sa sœur, je possède un document historique du plus grand intérêt sur cette affaire ; c'est une **lettre autographe et confidentielle** à la reine Catherine de Médicis, dans laquelle Élisabeth répondoit sans aucun doute aux instances que la reine de France faisoit auprès d'elle pour user d'indulgence envers sa sœur ; eh bien! cette lettre **autographe et signée** d'Élisabeth, semblerait en quelque sorte atténuer, si cela était possible, sa cruauté envers Marie-Stuart. Cette lettre très importante, sera annoncée dans le prochain numéro du Bulletin, avec quelques autres lettres autographes. J. T.

160 **Recueil** de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III, roy de France. *Cologne, Pierre du Marteau*, 1693, in-12, vélin. Bel exempl. . . . . 15—»

Ce volume contient : le journal de Henri III, par M. S. A. G. A.

P. D. P. (M. Servin, avocat général au parlement de Paris); 2° le Divorce satyrique, ou les amours de Marguerite de Valois, par D. R. H. G. M. (Pierre-Victor Palma Cayet); 3° Alexandre, ou les Amours du roi Henry-le-Grand, par M. L. P. D. C. (madame la princesse de Conti), sur l'impression de Paris, 1654; 4° la Confession de M. de Sancy, par L. S. D. S. (M. d'Aubigné), auteur du baron de Fœneste; 5° Remarques sur cette confession, par Jacob le Duchat; 6° Apologie pour le roy Henry IIII, par madame la duchesse de Rohan; 7° Discours merveilleux de la vie de Catherine de Médicis (par Henry Estienne).

161 **Réponse** au manifeste de Louis XVIII, par R..., auteur de l'Hist. de la Vie des papes jusques à Pie VI. *Paris*, an VIII, deux tomes en un vol. in-18, dos de v., fig. 6—»

Le premier vol. contient la comparaison des anciennes monarchies avec les républiques; le deuxième un abrégé de l'Histoire des crimes des rois de France.

162 **Robespierre** (Max.) Discours couronné par la société royale des arts et des sciences de Metz, sur les questions suivantes, proposées pour sujet du prix de l'année 1784.

1° Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable?

2° Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile?

3° Dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvéniens qui en résultent? *Paris*, 1785, in-8. *Très rare.* 10—»

163 **Rosieres** (*Francisci* de). Stemmatum Lotharingiæ ac Barri ducum tomi VII. ab Antenore, Trojanarum reliquiarum ad Paludes Meotidas rege, ad hæc usque illustrissimi Caroli III, ducis Lotharingiæ tempora. *Parisiis, Guil. Chaudière*, 1580, in-fol., v. f. . . . 30—»

Livre curieux sur l'histoire de Lorraine.

164 **Sainte-Marie**. Recherches historiques sur Nevers. *Nevers*, 1810, in-8, br. . . . . 3—50

165 **Siége de Metz** par l'empereur Charles V, en l'an 1552,

où l'on voit comme M. de Guise et plusieurs grands seigneurs de France qui estoient dans ladite ville, ce sont comportés à la deffence de la place. *Metz, Collignon*, 1665, in-4 vélin, avec un plan du siége de Metz. . . . . 8—»

166 **Sommaire Recueil** des signes sacrez, sacrifices et sacremens instituez de Dieu, depuis la création du monde, et de la vraie origine de la messe. (*Sans lieu d'imp.*), 1561, in-12, mar. r., fil., tr. d. (Derome). . 28—»

« Ce livre est hérétique et le plus impie que l'on puisse lire. » Ces quelques mots que nous avons trouvés écrits en grosses lettres sur un exemplaire de ce livre ont éveillé notre curiosité, et nous avons voulu savoir si réellement il était aussi terrible qu'ils semblent l'annoncer; nous l'avons parcouru, et nous n'y avons rien trouvé qui justifiât ce jugement. C'est une dissertation approfondie et curieuse sur les sacrifices des anciens, sur l'institution de la messe que l'auteur fait remonter jusqu'au *magicien* Numa Pompilius, et sur les changemens que l'on a fait subir au saint sacrifice depuis le Christ; mais ce qui nous intéressoit le plus, c'étoit d'en découvrir l'auteur; les citations nombreuses de la Bible, le style, ne nous ont pas laissé de doute que c'était l'ouvrage d'un protestant et d'un homme très instruit; mais la religion réformée, étant, à cette époque, fertile en savans, nous n'avancions pas beaucoup dans nos recherches, lorsqu'il est tombé entre nos mains un exemplaire de ce livre d'une édition de 1601, in-18, à la fin de laquelle se trouvent deux sonnets, dont le second intitulé: *Détestation de la messe*, est signé Th. d. B. Nous n'avons plus eu de doutes alors, ces initiales ne pouvant être que celles de Théodore de Bèze, qui se qualifie de *frangidelphe écorche messe*, dans son livre de la *Mappemonde papistique*; jusqu'à preuve du contraire, nous le considérerons donc comme l'œuvre de Théod. Bèze et nous le rangerons parmi les livres rares et curieux. J. H.

167 **Sulpitii severi** Historiæ sacræ a mundi exordio ad sua usque tempora deductæ, libri II; nunc primum in lucem editi, cum præfatione Mathiæ (Francowitz) Flacii Illyrici. *Basileæ, per Joan. Oporinum*, 1556, pet. in-8, mar. r. janséniste, tr. d. *Première édition.* . 18—»

Le luthérien Flaccus Illyricus, ou plutôt Francowitz, est auteur de plusieurs violens traités contre l'Eglise romaine et le pape; ses ouvrages furent condamnés au feu.

168 **Suisse** (la), Représentée par de très belles cartes géographiques et gravures en taille-douce, des villes, bourgs et

forteresses, avec leur situation et ce qu'elles ont de plus remarquable, ainsi que les antiquités, les abbayes, églises, palais, et autres édifices tant publics que particuliers, etc., etc. Les estampes ont été dessinées sur les lieux et gravées par les plus célèbres artistes de la Hollande. Publié *à Leyde par Pierre Van der Aa*, 2 vol. in-fol., demi-rel., dos de mar., composé de 84 grandes planches doubles et cartes, avec texte explicatif. 25—»

169 TACITI (*C. Corn.*), opera omnia ex J. Lipsii ed. cum notis et emend. Grotii. *Lugd.-Batav., Elz.*, 1640, pet. in-12, vél. 5. p. *Bel exempl.* . . . . . 30—»

170 TRONCHET (*Estienne* du). Lettres missives et familières à messire Albert de Gondy. *Paris, Nicolas du Chemin*, 1569, in-4, dos de v. f. . . . . 20—»

Comme dans tous les recueils de lettres on y trouve *de tout un peu*, de la philosophie, de la morale, de l'histoire et des vers, et beaucoup de citations; lorsqu'elles parurent, ces lettres furent données comme des modèles du genre épistolaire; aujourd'hui peut-être elles n'ont pas le même intérêt. La table qui termine le volume est assez intéressante par le nombre considérable de noms propres qu'elle renferme; nous devons aussi faire remarquer comme très curieuses et parfaitement exécutées sur bois, les grandes lettres initiales qui forment un alphabet des plus curieux.

171 UCHTMANNI (*Alardi*), Vox clamantis in deserto ad D. Juvenem Hadrianum Beverlandum, *Medioburgi* (circà 1680), in-8, mar. r., fil., tr. d. (*Derome*). . 18—»

Volume rare et qui se trouve réuni quelquefois aux œuvres de de Beverland. V. Peignot, livres condamnés au feu.

172 VALERII MAXIMI, Dictorum factorumque memorabilium libri IX. *Amstelodami juxta ed. Elzeviriorum*, 1690, in-16, dos de cuir de Russie. *Non rogné*. . 15—»

173 VÉRITÉ DÉFENDUE des sofismes de la France, et Response à l'auteur des prétentions du roy tres chrestien sur les estats du roy catholique. Trad. de l'italien (attribué à Domin. Federici). *A la Sphère* (*Elz.*), 1668. Petit in-12, vélin. . . . . 10—»

174 **Vie** de François-René Molé, comédien français et membre de l'institut national de France (par M. de la Mesangère). *Paris*, 1803, in-12, port. br. . . . . 4—»

175 **Vrée** (*Olivier* de). Les sceaux des comtes de Flandre, et inscriptions des chartes par eux publiées, avec un éclaircissement historique. Trad du latin. *Bruges*, 1641, in-fol. cart., fig. représentant les sceaux en très grand nombre. . . . . 15—»

176 **Vues** des principales villes de la province de Languedoc, avec la carte génér. et les part. de chascun des gouv. d'icelles. In-4 obl., d. mar. Avec 46 pl. . . 6—»

177 **Vues** des principales villes et forteresses, etc., de la Guyenne et de la Gascogne au xviie siècle. 10 planch. doubles et simples, dont un beau plan en relief de la ville de Bordeaux et cartes géog. in-4, gravées, d. mar. 8—»

178 **Vues** des principales villes de la province de Poictou, avec la carte générale et les cartes particulières de chacun gouvernement d'icelles. In-4 obl., avec 26 pl. 5—»

179 **Vues** des principales villes de la province de Guyenne, avec la carte gén. et les part. de chascun gouv. d'icelles. In-4 oblong, d. mar. Avec 23 planches. . . 5—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

180 **Diez** (*Frédéric*). Essai sur les cours d'amour, trad. de l'allemand, et annoté par M. le baron Ferdinand de Roisin. *Paris*, 1842, in-8. 3—50

181 **Keller** (*Adalbert*). Zwei fabliaux aus einer Neuenburger handscrift. *Stuttgart*, 1840, in-8, vél., tiré à très petit nombre. . . . . 6—»

Ces deux fabliaux, publiés pour la première fois d'après ce ma-

nuscrit, sont intitulés d'*un Hermite qui avoit une Sarazine par l'enhortement de lenemi, — de l'Armite que la femme vouloit tempter.*

182 — —* Li romans dou chevalier au Leon; d'après le manuscrit de la bibliothèque du Vatican. *Tubinge*, 1841, in-8, br.—Tiré à très petit nombre. 3—»

SOUS-PRESSE.

1 **Le Catalogue** de la riche bibliothèque de feu M. F. Clicquot de Reims. Cette collection remarquable contient des manuscrits fort précieux, des livres uniques sur peau vélin, des ouvrages rares et curieux; beaucoup de livres à figures; des reliures de Padeloup, Derome et autres: un choix de beaux autographes de personnages célèbres : — M. Clicquot était connu dans le monde bibliographique comme amateur de très belles choses, et sa collection de livres a été formée dans les meilleures ventes.

---

2 **Le Catalogue** de la bibliothèque de feu M. Gonzalès Mendoza, philologue, ex-professeur à Perpignan : on remarque dans cette collection une grande quantité de livres sur la philosophie, les sciences occultes et surtout sur la linguistique, beaucoup de livres en espagnol et en catalan.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 3. MARS.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 3 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Charles Nodier. 107

Notice d'un manuscrit de la Bibliothèque du roi, par M. Paulin Paris. 113

Variétés bibliographiques. 130

Nouvelles bibliographiques et littéraires. 137

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE

PAR M. CHARLES NODIER (1).

EXTRAIT DE SON CATALOGUE.

I.

Pascal (*Blaise*). Pensées sur la religion et sur quelques autres sujets, qui ont été trouvées, après sa mort, parmi ses papiers. *Paris, Guillaume Desprez,* 1670, in-12, mar. rouge, *janséniste*. Duru.

Édition originale, qui est assez rare aujourd'hui, mais qui perdra probablement quelque chose de sa valeur relative, quand l'illustre M. Cousin aura publié l'édition qu'il prépare d'après le manuscrit original. Il restera cependant quelques considérations à faire valoir en faveur des anciennes leçons du texte, et je me contenterai de les indiquer à de plus hardis jouteurs, car je ne suis ni d'humeur ni de force à entreprendre cette rude polémique. Les *Pensées* de Pascal n'étoient pas un livre, c'étoit matière de livre, matière modifiable, s'il en fût jamais, et qui se seroit nécessairement modifiée. Pascal étoit, en effet, un esprit fort *individuel*, comme on dit aujourd'hui,

(1) La délicieuse collection qu'il plaît à M. Nodier d'appeler modestement une petite bibliothèque n'en est pas moins, et quoi qu'il en puisse dire, le choix le plus exquis, le mieux entendu et le plus ingénieusement assorti de livres curieux et de jolis exemplaires qu'ait jamais pu contempler, réunis sur les mêmes tablettes, l'œil satisfait du plus difficile et du plus délicat des amateurs. De tous ces livres, il n'en est pas un seul peut-être qui ne soit digne, à un titre quelconque, des honneurs d'une mention particulière et d'un examen attentif. Ceci posé, nous permettons à M. Nodier d'être, autant qu'il le voudra, modeste à l'occasion de sa bibliothèque : la modestie sied bien surtout à ceux dont on ne sauroit contester le mérite.

Les notices que nous donnons aujourd'hui sont extraites du catalogue raisonné de M. Nodier, et ces notices, jointes à celles que nous donnerons encore, pourront être considérées comme une suite au compte-rendu qui a été publié dans le *Bulletin*, de quelques visites faites dans les plus remarquables bibliothèques de Paris. (*Note de l'Éditeur.*)

mais non tellement absolu qu'il ne subordonnât souvent ses doctrines à celles de Port-Royal, dont il s'honoroit d'être l'interprète. C'est un fait qui ne peut être contesté. Il est donc à présumer que les changemens posthumes apportés à l'œuvre des *Pensées* auroient été approuvés et peut-être exécutés par Pascal lui-même, si Pascal avoit vécu; car on ne sauroit suppposer, dans l'état connu de ses rapports avec Port-Royal, qu'il eût publié cette ébauche de livre, sans l'aveu de ses amis. En considérant la chose sous cet aspect, qui me paroît son aspect véritable, on se trouvera sans doute moins disposé à prêter une grande importance aux variantes d'un *brouillon* informe, qui a partout l'élan, et, tranchons le mot, la témérité imprudente du premier jet. Ce n'est pas sur les improvisations d'un esprit très soudain, mais profondément préoccupé, qui se propose à tout moment des objections, sans avoir le temps d'y répondre, et sans savoir s'il y répondra, qu'on voudra juger de la foi de Pascal, et je crois qu'on fera sagement de s'en abstenir. Au surplus, cette question qui offre un véritable intérêt littéraire, car sous le point de vue littéraire il n'y a pas une ligne de Pascal à dédaigner, est totalement insignifiante sous le point de vue religieux. Pascal n'étoit-il séparé de l'athéisme que par la peur? Cela est fort triste à comprendre, et fort triste à avouer, mais cela seroit fort possible, et, en dernière analyse, cela seroit fort indifférent: j'irai même plus loin, puisque m'y voilà; si ce doute se résout jamais par l'affirmation, il faudra en féliciter les jésuites.

II.

Postello (*Guglielmo*). **Le prime nove del altro mondo, cioe l'admirabile historia... intitulata, la Vergine Venetiana** (*Venetia*). ***Appresso del autore.*** — **Il libro della divina ordinatione.** *Padoua*, ***Gratioso Perchacino*, 1555**, petit in-8, mar. bleu antique. ***Belle et ancienne reliure.***

Exemplaire de de Boze, de Girardot de Préfond, de Gaignat,

de Mac-Carthy, et peut-être le seul connu où les deux ouvrages se trouvent réunis.

Ce volume a passé long-temps, avec le *Christianismi restitutio* de Servet, pour le plus rare des petits livres imprimés; c'est ce qui explique son haut prix d'estimation à 300 liv., dans le catalogue de de Boze, à une époque où cette valeur étoit tenue pour exorbitante, et son adjudication à 901 liv., chez Gaignat. Non délivré chez Mac-Carthy, sur ma modeste enchère de 400 fr., il fut réservé par M. Debure, qui le céda le lendemain pour 25 guinées à un amateur anglois. Je suis enfin parvenu à le retirer d'Angleterre pour un prix moins élevé, mais tel encore que j'aurois quelque honte à mettre le lecteur dans ma confidence.

Le père Niceron avoit d'abord nié l'existence de ce livre: convaincu par ses propres yeux, il en a donné, d'après mon exemplaire même, qui étoit alors celui de de Boze, une description assez imparfaite dans le tome VIII de ses *Mémoires*, page 344 et suiv.

Les feuillets de l'un et de l'autre ouvrage n'avoient pas été chiffrés à l'impression, mais ils le sont très proprement à la plume de la main de de Boze. La reliure est excellente, et la conservation admirable.

III.

TROMPETTE (LE) François, ou fidelle François, 1606, fig. grav. sur le titre. — *Le Miroir des alchimistes* où l'on voit les erreurs qui se font en la recherche de la pierre philosophale, etc., avec instruction aux dames, pour doresnavant estre belles et en conualescence, sans plus user de leurs fards venimeux ordinaires, par *le chevalier impérial*. 1609, petit in-12, mar. rouge, fil. *Jolie reliure ancienne.*

Livre fort singulier et d'une grande rareté, dont je ne crois pas qu'on ait vu paroître plus de deux exemplaires dans les

ventes, celui de de Boze et celui de Gaignat. Il faut le chercher dans les bibliographes, sous le mot *impérial* qu'ils ont pris pour un nom propre, et qui n'est réellement qu'un titre honorifique, propre à manifester la haute considération dont jouissoit l'auteur. Cet auteur n'étoit autre, en effet, que le fameux Bombast, que je saisis cette occasion de rappeler aux nouveaux éditeurs de la *Biographie universelle*. Bombast n'est cependant nommé dans l'ouvrage qu'à la troisième personne, soit parce qu'il croyoit de sa dignité d'en agir ainsi, à l'imitation de César, soit parce que cette manière de se mettre en scène lui permet de parler de lui en termes pompeux et magnifiques, ainsi qu'il convenoit à un si haut personnage. Ces petits ouvrages sont écrits dans une sorte de galimathias mystique, où le chevalier impérial, lui-même, devoit être fort embarrassé de reconnoître sa pensée, quand toutefois il lui arrivoit par hasard d'en avoir une. Ce qu'on y peut découvrir de plus clair, c'est que ce galant homme cumuloit la profession d'espion aux cours étrangères avec celles d'astrologue et de marchand d'orviétan, comme l'ont fait depuis, selon toute apparence, Saint-Germain et Cagliostro; ce qui lui fit courir quelque chance d'être pendu en Espagne. L'espèce de ces jongleurs à deux visages n'est perdue ni dans la diplomatie, ni dans les sciences; mais le temps leur est plus favorable, et ils tirent meilleur parti de leur savoir-faire. Les exemples ne manquent pas.

Les ouvrages dont il est ici question, imprimés en caractères romains, sont émaillés presque à chaque ligne, de mots et de lambeaux de phrases composés avec un petit caractère de civilité fort bizarre qui leur donne un aspect de grimoire passablement imposant pour les foibles intelligences; mais il ne faut chercher aucun motif mystérieux à l'application de cette fantaisie typographique, probablement abandonnée au caprice de l'imprimeur; c'est tout bonnement du charlatanisme à l'adresse des sots. Venu plus tard, Bombast auroit sans doute perfectionné cet artifice grossier; et qui sait s'il ne se seroit pas élevé jusqu'aux nouvelles nomenclatures scientifiques?

IV.

Milleran (*René*). Les deux grammaires fransaizes l'ordinaire d'aprezant et la plus nouvelle qu'on puise faire sans alterer ni changer les mots, par le moyen d'une nouvelle ortographe si juste et si facile qu'on peut aprandre la bôté et la pureté de la prononciacion en moins de tans qu'il ne fôt pour lire cet ouvrage, par la diférance des karacteres qui sont osi bien dans le cors des Regles que dans leurs exanples, ce qui est d'otant plus particulier qu'elles sont tres faciles et incontestables, la prononciacion étant la partie la plus esancielle de toutes les langues. *Marseille, Brebion*, 1694, 2 part. en un in-12, avec un portrait de l'auteur tiré à la sanguine, mar. citron, *janséniste. Duru.*

Fransaize, entendez-vous? voilà comme il faut réformer l'orthographe, quand on comprend quelque chose à l'orthographe et aux réformes, car le *c* à cédille qui se prononce comme une *s*, et l'*s* mignarde qui se prononce comme un *z*, ne sont ni plus ni moins répréhensibles que l'*o* de notre vieille diphthongue.

Mais, me direz-vous, ce n'est donc pas M. de Voltaire qui a supprimé l'*o* de cette diphthongue, et qui a mis savamment un *a* à sa place? Hélas, non! ce n'est pas même M. René Milleran, qui ne fait que rajeunir une innovation en cheveux blancs, vieille d'un siècle et demi, en fournissant à ses hôtes de Marseille et de Montpellier le moyen d'écrire le françois comme ils le prononcent chez eux, ce qui ne laisseroit pas que de produire une bigarrure assez piquante en typographie. Ce n'est pas plus M. René Milleran que Voltaire; mais la providence toujours favorable à ce grand esprit qu'elle avoit comblé de tant de dons précieux (il est bien entendu que c'est de Voltaire que je parle et non pas de M. René Milleran), la providence, dis-je, a permis que M. René Milleran crut inventer la substitution de

l'*a* à l'*o* dans cette malheureuse diphthongue, l'année même où Voltaire venoit au monde, afin de justifier d'avance, par une bonne excuse d'*alibi*, de la plus subtile et de la plus sotte des absurdités anti-grammaticales, un admirable génie qu'elle protégeoit (c'est toujours de Voltaire qu'il est question). A la vérité, si ce n'est pas Voltaire qui a inventé l'orthographe de Voltaire (et les admirateurs les plus passionnés de Voltaire conviendront peut-être qu'il est difficile que Voltaire, né en 1694, ait inventé l'orthographe que M. René Milleran inventoit, enseignoit, imprimoit et publioit en 1694), il faut donc que Voltaire n'ait pas dédaigné de voler M. René Milleran. Il y a donc de la part de Voltaire larcin ou plagiat patent, et très capable d'échauffer la bile processive de messieurs de l'association des gens de lettres. Il y a donc méprise insigne de la part de messieurs de l'Académie françoise, qui composent aussi une association de gens de lettres, à ce que j'imagine, et qui se font honneur d'avoir adopté l'orthographe de Voltaire, mais qui seroient probablement fort peu jaloux de prêter l'autorité de leur docte compagnie à l'orthographe de M. René Milleran; tout cela est fort embarrassant, et je me garderois bien de me mêler dans cette ténébreuse affaire, si le livre de René Milleran n'étoit pas devenu assez rare pour mériter les honneurs d'une reliure en maroquin citron.

En dernière analyse, Voltaire, qui se soucioit fort peu de l'orthographe, qui s'en rapportoit de son orthographe elle-même au caprice de sa plume, et qui n'a peut-être jamais ouvert d'autre livre sur l'orthographe que celui de René Milleran, trouva l'orthographe de Milleran assez bonne pour prendre la peine de l'inventer. Cette orthographe a en effet l'incontestable avantage de vieillir notablement les anciennes éditions de Racine et de Corneille, et de frapper d'avance leurs éditions à venir, si l'on ose en faire, du ridicule d'une orthographe surannée. On voit que l'orthographe de Milleran alloit fort bien à Voltaire, mais il faut rendre à Milleran ce qui appartient à Milleran.

NOTICE

D'UN MANUSCRIT DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE, COTÉ N° 7183, COMPRENANT LES PLUS ANCIENNES GESTES DE MAUGIS D'AIGREMONT, DE BEUVE D'AIGREMONT, DES QUATRE FILS AIMON ET DE RENAUT DE MONTAUBAN (1). Vol. in-f°, pap. vélin, à deux colonnes; avec trois miniatures, vignettes et initiales; 180 feuillets, fin du XIIIe siècle. Relié en veau marbré, à l'aigle de l'empire sur les plats, au chiffre de Napoléon sur le dos.

Ce précieux manuscrit contient trois Chansons de gestes. La première est unique, les deux autres rares dans la Bibliothèque Royale. Avant de nous arrêter sur chacune d'elles, nous soumettrons à nos lecteurs quelques considérations générales sur la branche poétique dont elles offrent plusieurs rameaux (2).

La plus ancienne de nos épopées nationales se recommande par le nom de *Girart de Roussillon*. Il en est parlé dans tous les poëmes primitifs, et entre les autres, on voit dans la *geste* des *Lorrains* de fréquentes allusions à la journée meurtrière de Val-Beton, et aux longues rancunes de Charles-Martel contre le duc Girart. Bernart de Naisil, voulant exhorter Pepin à la clémence, lui parle en ces termes :

Drois empereres, entens un pou à mi :
Charles Martiaus qui maint estour vainqui,
Envers le duc Gi[illegible] que roia il.
[illegible]elle guerr[illegible]i que je te di
[illegible] oci il [illegible]
[illegible] et li fil.
[illegible] mis...

[illegible] rage intitulé : *Les*
[illegible] recevroit avec une
[illegible] oit donner lieu la

[illegible] tome III, pages 114 et

As chevaliers dona fours et moulins,
Dona les dimes et rentes à tenir
De coi li moine estoient lors saisi.
Frans chevaliers, ne faites pas ensi,
Qui son nez coupe, il deserte son vis.

(Tom. I, p. 279.)

Adenès, dans le début de *Berte aus grans piés*, rattachoit encore la même tradition au règne de Charles-Martel. Mais dans le pieux roman en prose imprimé vers le commencement du XVIe siècle (1), d'après les textes manuscrits en vers et en prose arrangés durant le XVe, Girart de Roussillon est ramené au règne de Charles-le-Chauve, et des critiques plus sévères n'ont même accordé à ce héros que le XIIe siècle, en dépit des réclamations judicieuses de Mabillon. Ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est que la Chanson de geste dont nous allons parler fut composée sous l'influence des événemens du règne de Charles-le-Chauve; mais il n'en faut pas moins avouer que dans tous les ouvrages antérieurs au XIVe siècle, où il est question de Girart de Roussillon, de ses exploits, de ses malheurs et de sa pénitence, on l'y présente comme le contemporain, l'adversaire et la victime de Charles-Martel. Sur ce point, Philippe Mouskes, Guillaume de Nangis et Sigebert s'accordent avec les vieilles poésies.

On a plus malheureusement encore essayé de fixer la position et l'étendue des domaines féodaux possédés par Girart. Etoit-il comte de Roussillon, comme sembleroit l'indiquer son surnom? ou bien duc d'Aquitaine ou de Bourgogne, comte de Provence ou de Paris? On a tour à tour soutenu ces opinions. Mais le *Girart* des poètes, comte sous un prince françois du nom de Charles, étoit simplement bénéficiaire d'un château sur les frontières de Champagne et de Bourgogne, au dessus de Châtillon-sur-Seine. Cette forteresse construite à la cime d'une haute montagne, voyoit à ses pieds la rivière de Seine, et l'abbaye de Pothieres ou Poutières. Il ne reste rien aujourd'hui de cette forteresse de Roussillon, bâtie sur le mont *Lascous*; mais, en

(1) L'histoire de monseigneur Gevard de Roussillon, jadis duc de Bourgogne et d'Acquitaine. Lyon, Olivier Arnoullet, in-4°, goth sans date.

1716, les deux bénédictins Martene et Durand avoient encore vu dans l'abbaye de Poutières plusieurs tombeaux de grande ancienneté taillés dans le marbre, et soutenus par des colonnettes d'un fort bon style; ces tombeaux désignés par eux comme renfermant les corps de Girart, de Berthe sa femme et de leur jeune enfant Thierry, avoient été déjà, long-temps auparavant, c'est-à-dire vers le milieu du XIIIe siècle, décrits par un prédicateur bourguignon, et l'on ne sera pas fâché peut-être de comparer le vieux sermon aux lignes du *Voyage littéraire* des savans bénédictins.

« L'abbaie de Pouteres, dit le bon prêtre, est assise sus « le fluve de Saingne, selonc lou mont Lascons, louquel li « pueples apele corrumpement *Mont Lascous;* en la soveraine « hautesce douquel li tres nobles chasteaux Rossillons fu « jadis, et fu destruis des Wandres. Et iciz mons est dit, ou « de l'aigue des fontaines qui essordent dessoz, ou de *atapir* (1), « quar aucunes simples gens dient secretes choses atapir en « cele montaingne, et afferment aucuns signes aparoir enqui, « et dient que maint tresor i hont esté trové, et qu'il en i a « anquor plusors... Iciz mons est haus de regart, et est quarrez « par merveillouse assise, en partie par nature et en partie fait « par œuvre humaine. Les apparissances des murs et des tranchies demonstrent anquor apertement le grant et le fort habitement des hommes qui fu enqui..... » (Ici, description de la guerre des Wandres, de la prise du château de Roussillon par Charles-Martel et de la victoire remportée sur lui par Girart). « Pour ce que Girars l'avoit vaincu, li rois fist anoncier « bataille à toute sa force c'est assavoir en *Val-Beton*, qui est « entre le mons de *Verzelai* (Vezelay) et le chastel que l'on « nomme *Pierre Pertuzie* (2) (Pierre-Pertuis). Adonc envoya « Girarz à Drogon son père, qui se combatoit adonc as Sarrasins en Espagne... et fu iciz Drogons filz Dangobert qui fu

(1) Se couvrir, se cacher.

(2) Remarquez ici qu'entre Pierre-Pertuis et Vezelay se trouve aujourd'hui le petit village de *Fontenay*, et tirez-en des inductions pour le véritable lieu de la grande bataille gagnée par Charles-le-Chauve.

« tres nobles rois des Borguignons et tres puissans, douquel « l'on treuve maintes choses escriptes as histoires.... La terrè « est mervoilleusement coverte dou sanc des morz, en tel ma- « niere qui li fleuves qui court par celle vallée qui estoit nom- « més jusques à cel tems *Arsis*, crut par le sanc des morz et « pour la doulor de *cuer* de cels qui perdirent lour amis... il « est enqui nommez *Core* (la *Cure*)...

« Berthe..... morut à Pouteres, s'abbaie..... et fu enqui « enterrée en un tomblel de marbre..... La tombe d'icelui « (Girart) fu apparoillie en tel maniere, par grant oevre de « tables de marbre polies diligemment, lesquex il meismes ha- « voit mises en ladite eglise quant il vivoit, comme les rema- « nances des colombes et des pavemens le tesmoignent enquor. « il est enqui enterrez..... les miracles des saintées qui adonc « et après ce i furent faites aucunes fois furent escriptes, mais « eles furent péris et plusors autres choses auxi, quant cele « meisme abbaie fu arse...

« Renars, uns evesques de Langres, qui estoit orguilleux « non pas seulement pour la hautesce de honor mais pour « la science de lettres et pour la nobleté de lignaige, quar « il fu nez de la lignie des comtes de Bar seur Seigne,.. as- « sembla toutes ses commugnes et entra fausement en la « ville à tout apareillement de procession de eglise garnie... « Quant la ville fu soubdainement et cruelment desrobée, il fist « ardoir toute l'abbaie par quel flamme... mais à la fin... « por le rapareillement de l'eglise, il donna plusiers dons. Li « cloistres aux moines estoit de marbre jusques au temps « d'adonc. Et certes, quant li abbaie fu brulée, li tombles « dou comte Girart fu un petit quassez des roiches qui chaï- « rent sus. Et ot un pertuis aovert par lequel on regardoit de- « dens... »

(*Vies de Saints*, msc. du supplément françois, n° 632.5).

Venons maintenant au texte du *Voyage littéraire* : « Potiere « a été fondé dans le IXe siècle, par Gérard de Roussillon et « par la princesse Berthe, sa femme, que l'abbaye de Vezelay

« reconnoît aussi pour ses fondateurs (1). Le sanctuaire de l'é-
« glise paroît être de la première fondation. Il est pavé en par-
« tie de marbre blanc, et autour du grand autel, on voit plu-
« sieurs petites colonnes de marbre, ce qui fait juger avec
« combien de magnificence cette maison a été construite. Du
« côté de l'évangile, on voit le tombeau du fondateur, et du
« côté de l'épître, celui de Berthe, avec une inscription qui est
« récente... l'épitaphe de Thierry, leur fils, qui est sur le pavé
« devant le grand hôtel, est bien plus ancienne (2). »

Les citations que je viens de faire présentent ce qui reste de plus authentique sur Girart de Roussillon. Qu'il ait existé sous Charles-Martel ou sous Charles-le-Chauve, il est certain qu'il lutta contre le souverain de la France, sur les limites de la Champagne et de la Bourgogne; et que dans ces deux provinces il laissa des pieux témoignages de son passage sur la terre. C'est aussi dans cette partie de la France que les poètes, même provençaux, ont placé le théâtre de ses principaux combats. Par malheur le manuscrit le plus ancien que nous conservions de sa chanson de geste, ne remonte pas au delà de la fin du XIIIe siècle et est écrit en dialecte provençal. M. Fauriel en a donné une excellente analyse (3), on peut la consulter. D'ailleurs le nom de quelques villes méridionales introduit dans le cours du récit ne suffit pas pour obscurcir le caractère général de la composition. Girart, même d'après le texte conservé, n'est pas un héros provençal, languedocien ou gascon; c'est un Franc de France, un baron, un comte du palais de nos rois, auquel est échu, soit par héritage, soit par concession royale, le gouvernement d'une partie de la Bourgogne. Son père Dreux ou Drogon va en Espagne pour combattre les Sarrasins, comme le faisoient volontiers tant de puissans barons du nord, avant l'ouverture des croisades d'outre-mer; on ne sauroit donc en rien conclure en faveur de l'origine aquitanique de Girart.

(1) La fondation de Vezelay par le comte Girart est constatée par un diplôme de *Karolus rex*, transcrit, d'après une copie de l'abbaye de Saint-Germain, pas dom Bouquet, parmi les diplômes de Charles-le-Chauve.

(2) Les deux voyageurs rapportent cette inscription qui semble en effet rappeler parfaitement l'écriture et le style du IXe siècle.

(3) Revue des Deux Mondes. Année 1832, t. VIII, pages 257 et suiv.

Même dans le texte provençal, le château de *Rossillon* auquel Girart, fils de Drogon, devoit son surnom, ce château est situé au dessus de Châtillon-sur-Seine, en Champagne, et la bataille de *Val-Beton*, fameuse dans toute la poésie épique du moyen-âge, comme chez les Grecs celle de Salamine, et celle de Cannes chez les Romains, cette bataille se donne sur les bords de la Cure, entre Vezelai et Pierre-Perthuis (1). Si tout cela étoit le produit de l'imagination méridionale, comment expliquera-t-on le choix des lieux? Mais au contraire, admettez que le fond du récit n'ait pas été inventé, qu'il se rapporte aux guerres des rois de France contre leurs comtes, et au siége soutenu par Girart, vous comprendrez facilement qu'en passant sous le joug des arrangeurs de la Provence, le nom de Rossillon ait été l'occasion de plusieurs additions fabuleuses et de plusieurs confusions géographiques. Ainsi le comte de Bourgogne, le fondateur de Vezelay, sera en même temps comte de Lyon et comte de Toulouse. Mais de ces dernières attributions il ne résultera pas une seule action, une seule particularité nécessaire au fond de la narration poétique.

Convaincu de l'origine françoise septentrionale de la chanson de geste de Girart de Roussillon, je ne désespère pas d'en reconnoître plus tard une leçon françoise plus ancienne que la leçon provençale dont il a fallu jusqu'à présent nous contenter. Parlons maintenant des rameaux secondaires de cette grande légende.

Girart de Roussillon, dans le poëme consacré à sa gloire, est fils de Drogon et frère de Doon de Nanteuil, d'Aimon de Dordon ou Dourdon, de Beuves d'Aigremont, et d'une femme qui épousa Joffroi d'Avignon, père d'Ogier surnommé le Danois. Cette généalogie n'est pas un instant mise en oubli par les nombreux rapsodes de la famille. C'est donc elle qui nous servira de guide pour distinguer les poëmes qui appartiennent au cycle de Girart de Roussillon.

Le surnom des trois frères de Girart indique autant de lieux situés dans le nord de la France. Il est vrai que les villages de

(1) Cette rivière prend au dessus de Pontières le second nom de *Cure* (le *Cure* du sermonnaire).

Nanteuil et d'Aigremont se trouvent en Aquitaine aussi bien qu'en Bourgogne, en Picardie, en Ile-de-France; la rivière de Dordogne est même du domaine exclusif du midi : mais le récit ne permet pas de douter que Dordon ou Dourdon, résidence du père des quatre fils Aimon, ne soit la ville de Dourdan, dans l'Ile-de-France (1). *Nanteuil-l'Haudouin* ou l'*Odoin* semble aussi garder le souvenir d'*Odoin* ou *Doon* frère de Girart; Aigremont en Bourgogne, aujourd'hui village à cinq lieues d'Auxerre, est parfaitement indiqué comme la résidence de Beuves. Et ne soyons pas surpris de voir ces quatre forteresses assez distantes l'une de l'autre; nous sommes toujours, dans les anciennes chansons de gestes, sous le régime de la féodalité primitive, alors que les comtes de palais devoient au roi la plupart de leurs bénéfices. L'usage, il est vrai, autorisoit déjà le transport des fiefs à l'un des fils après la mort du père; mais les autres enfans fondoient tout leur espoir de puissance féodale sur les favorables dispositions du prince, et celui-ci attendoit pour pourvoir ses leudes et ses fidèles, que la mort laissât dans ses domaines quelque terre ou forteresse en vavance. Transportez dans les siècles corlovingiens notre administration préfecturale, vous serez plus rapproché de la vérité qu'en étudiant péniblement tout ce qu'on a écrit ou professé sur la théorie féodale : seulement ces *préfets* étoient des vice-rois viagers, qui ne renonçoient guère à leurs bénéfices sans grincer les dents, sans soutenir des siéges et livrer des batailles. De là bientôt l'abandon forcé de la disposition des fiefs, abandon qui dépouilla les Carlovingiens, pièce à pièce, de toutes leurs prérogatives, au profit de la troisième race. On comprend ainsi comment la mission politique de cette troisième race, née de la féodalité, fut de livrer aussitôt à sa mère une guerre acharnée.

Notre manuscrit contient trois suites de la geste Girart

(1) Dans la chanson des quatre fils Aimon, quand les frères sortent de Dordon :

Il trespassent le Conge, si ont France guerpie,
Parmi le Gastinois ont lor voie accoillie,
Vers Orliens sont guenchi, la grant cité garnie.
(F° 79.)

Ce passage prouve nettement l'identité de *Dourdan* et *Dordon*.

de Roussillon, savoir : Beuve d'Aigremont, — Maugis d'Aigremont, Les quatre fils Aimon. Bien que le volume commence par Maugis, nous parlerons des autres auparavant, afin d'éviter quelques redites.

La geste de Beuve d'Aigremont a d'abord cela de particulier, qu'elle continue une chanson de Girart de Roussillon différente du texte provençal conservé. Charlemagne s'apercevant un jour de Pentecôte que le duc Beuve n'est pas venu lui faire hommage, envoie des messagers pour lui rappeler ses devoirs :

« Et si distes le duc que li mans par ma foi
« Qu'il me vjegne servir, et nel teigne à belloi...
« A haubers et à clous, n'i ait mavès conroi.
« Il me het por son frère, que bien le sai et croi,
« Cui je toli Nantuel, abatis son bofoi ;
« Girars de Rossillon en guerroia vers moi,
« Chetif le fis fuir parmi le sablonoi...

(F° 56.)

Plus haut il rappelle qu'il avoit contraint Girart à s'enfuir en Pouille (1). Or rien de pareil n'est indiqué dans les traditions conservées de *Girart de Roussillon*. Nous n'avons donc pas encore retrouvé toutes les parties de cette mémorable légende.

On ne peut imaginer un caractère plus violent, plus irritable que celui du duc de Beuve d'Aigremont. Il tue de sa main le premier des messagers du roi ; quand le prince *Lohier* (2), fils de Charlemagne, est chargé d'un second message, la duchesse, en douce et prudente personne, se hasarde à donner quelques conseils à son terrible époux ; elle lui rappelle la destinée de ses deux frères et leurs malheurs qu'il ne tar-

(1) Si comme tout me porte à le croire, la chanson de Girart fut inspirée par le retentissement de la journée de Fontenay (841), on conçoit que la victoire ait amené la proscription de plusieurs des amis de l'empereur Lothaire. Odon, frère du comte Girart, a donc pu se voir contraint de quitter les domaines de Charles et de gagner l'Italie qui appartenoit à *Lohier*, dont il avoit défendu la cause.

(2) *Lohier* est la véritable prononciation françoise, et c'est de là qu'on a fait *Lohereine* ou *Loraine*, et non pas de *Lothaire*

deroit pas à partager s'il les imitoit dans leur révolte. Voici comment il lui répond :

Alez-vous ombroier
La dedens en vo chambre et vous aparellier;
Laiens à vo puceles prenez à chastoier,
Pensez de soie tordre, que c'est vostre mestier.
Li miens mestiers si est à l'espée d'acier
Et ferir et jouster encontre chevalier;
Dehait ait hui la barbe à nobile princier
Qui à si gentil feme se va por conseiller!
(F° 58.)

Lohier, dont la vivacité n'est pas moindre, est tué après une lutte opiniâtre. De là, le siége d'Aigremont, sujet du poëme. Beuve, soutenu par ses frères, le vieux Girart et Aimon de Dordon, prévient l'approche des Roiaux, sort d'Aigremont et va donner un assaut à la ville de Troies, la première grande ville située hors de ses domaines : cette circonstance seule rend incontestable le choix que nous avons fait de l'Aigremont en Bourgogne. Il revient sans avoir pris la ville, et Charlemagne après avoir long-temps campé devant le château de Beuve consent à un accommodement. La paix est conclue; Renaut et les trois autres fils d'Aimon de Dordon sont armés chevaliers, et tout le monde serait content, si le duc Beuve, victime d'un guet-apens, n'était pas à la fin assassiné par des traîtres (1) qui avoient obtenu de Charlemagne la permission de venger ainsi la mort du prince Lohier.

Renaut de Montauban, ou les Quatre fils Aimon.

Dans nos manuscrits, la geste de Beuve n'est pas séparée de la suivante. Elle devroit pourtant l'être, car à partir de la mort de Beuve, le récit change entièrement de caractère. L'histoire des *quatre fils Aimon* commence avec la querelle de Renaut contre Bertollet, neveu de l'empereur. Après le meurtre de Bertollet, les Roiaux attaquent les quatre fils Aimon; trois d'entre eux, Alart, Guichart et Richart restent prisonniers;

(1) La Bibliothèque bleue met cette trahison sur le compte de Ganelon et de ses parens, c'est une imputation uniquement fondée sur la mauvaise réputation de Ganelon. Dans notre vieux poëme, on ne trouve pas une seule fois le nom du traître de Roncevaux.

Renaut seul doit au bon cheval Bayard de ne pas partager leur infortune.

Alors paroît Maugis, le larron, cousin des quatre frères et fils de Beuve d'Aigremont. Il jette un sort (une ombre) sur les gardes de la prison du roi, et parvient à rendre la liberté aux trois captifs. Sous la conduite de Renaut ils passent dans les Ardennes; c'est là qu'ils édifient une forteresse qui, de la montagne sur laquelle elle s'élève, reçoit le nom de château de *Montoisor* ou *Montessor* (1).

Montoisor est assiégé par Charlemagne et ses pairs, au premier rang desquels brillent Ogier le Danois, le bon conseiller Naimes de Bavière, et Aimon lui-même, père des quatre frères, lequel s'est engagé par serment à ne pas faire de quartier à ses fils. Ecoutons la description de Montoisor :

Quant il (Charles) voit Montoisor, prist soy à merviller.
La montaigne fu grans et parfons li guier.
La prairie grande, li bois grans et plenier.
Bien i puent les pors et les cignes chasser,
Et les cos et les daims bercer et arcoier.
D'une part leur court Muese, qui moult fait à prisier,
Et il prendent saimons quant il voelent mangier.
D'autre part est la roche où en ne puet lancier,
Sor quoi le chastel siet...
(F° 69.)

Le serment fait par Aimon de combattre loyalement ses enfans, amène une belle scène qui peint rapidement les mœurs du XIe siècle. Le père, envoyé par l'empereur en message auprès de Renaut, commence par maudire la triste position dans laquelle il s'est placé :

El chastel sont entré par la porte Gautier :
Et trovèrent Regnaut el grant palais plenier.
Ains de lui saluer n'ot soin de delaier.
Et Aimes l'apela, qui le corage ot fier :
« Regnaus, biau très dous fis, fai la guere laissier,
« Bien sai que mon fis es de ma franche moillier ;
« Bien deveroie d'ire et de duel aragier,
« Quant je voi mon enfant de ma franche moillier
« Biaus et fors et poissans et nobile guerrier,
« Qui me déust servir, amer et tenir chier,

(1) La Bibliothèque bleue en a fait le château de *Montfort*

« Et je luy, comme fil, honnerer et aidier,
« Et or le me convient haïr et guerroier.
« Mal debait ait li rois qui me fist fiancier
« D'aler contre mon fil que tant avoie chier? » —
Lors corut à Regnaut sans plus de delaier :
Qui li donast cent mars et d'argent et d'ormier
Ne se tenist-il pas que nes alast baisier.
« Ahi fis, dist li dus, com je t'avoie chier!
« Onques nus tant n'amai, ce bien ose afichier,
« Mar t'amera li las, quant je ne t'ose aidier. » —
Quant Regnaus se senti de son père embracier
De la pitié qu'il ot commence à lermoier.....
Por la pitié des frères plorent cent chevaliers.
Guicars s'en coroça, si comence à tencier :
« Père, » dist-il au duc, « Dex vous doint encombrier!
« Moult éustes le cuer felon et pautonier
« Quant, sans mettre en prison, sans batre et sans touchier,
« Forjurastes ainsi les fils de vo moillier.
« Par icel saint Seigneur qui tot a à baillier,
« Sé ne quidoie avoir de Jhesu reprovier,
« Je vous fendroie tout à m'espée d'acier. »

On comprend que l'entrevue n'ait pas de résultat pacifique après un pareil discours. Mais certes voilà de la poésie épique, où je n'y entends absolument rien. Le malheureux père victime de la foi du serment, n'est pas à la fin de ses peines : il lui faudra lutter maintes fois contre ses enfans sur le champ de bataille, et quand un traître aura ouvert les portes de Montoisor aux Royaux, il aura la douleur de les rencontrer sur son chemin, dans un endroit écarté de la forêt des Ardennes. Après une lutte prolongée entre son cœur et son devoir, il étouffe le cri du sang et se résigne à les attaquer. Le dialogue suivant entre lui et Renaut mérite encore d'être signalé :

Quant Regnaus voit son père, s'est contre lui alez :
— « A moie foi, biaus pere, mout grant tort en avez
« Qui à chascune fois sor nous vous embatez,
« Une eure en cuit-je estre de pechié encombrez. »

Ce mot de *pechié* excite la bile d'Aimon :

— « Le chières, dist li pères, de folie parlez.
« Jà n'arés mès bonté, puisque vous sermonez.
« Entrez emmi ce bois, hermites devenez,
« Refaites ces chaucies, ces maus pas relevez,
« Ce vous convient à faire, puisque vous le voulez. »

(Fo 74.)

De pareils sentimens ne sont pas du XIIIe siècle, mais assurément du XIe. Si l'on veut un passage encore plus énergique, il faut lire l'entrevue d'Aimon avec ses enfans, quand pressés par la faim, ils se décident à frapper à la porte du château de Dordon. Aïe, leur mère, les reçoit avec tendresse, mais Aimon, en revenant de chasse, s'indigne avant tout de leur déplorable dénuement, et leur fait un crime de leur misère. Ne pouvoient-ils prendre du moins les biens et même la chaire des moines?

Or ne trovez-vous moine né convers né serjant
Dont prendés raençon d'argent ni de besans,
Qui ci estes venu tot nus com truans?...
Entre aus et leur chier père comence la tenson :
Fil à putain, lanier, ce dist li dus Aimon,
Quel guerre faites-vous l'empereor Charlon?
N'estes pas chevaliers, ancois estes garcon.
Jà a-il assés gens dedens sa region,
Clers et prestres et moines de grant religion
Qui sont cras par les gueules et s'ont gros le roignon,
En grant crasse leur gist le foie et le poumon,
Et si ont les chars tenres, le cuir et le menton,
Meillor sont à mangier que cisgnes né poon,
Cuisiés-les, sès mengiés à feu et à charbon;
Jà ne vous feront mal nient plus que venoison.
Dame Deu vous confonde, enfans! ce dist Aimon.

Ces passages n'ont pas été reproduits dans la *Bibliothèque bleue*. Enfin le vieux Aimon demi touché, demi effrayé des menaces de Renaut, leur permet d'emporter tout l'or et tout l'argent qu'il possède. Les frères quittent Dordon, passent en Gastinois, et de là en Gascogne où le roi *Ys* ou *Yon*, peut-être en latin Ericus (de Thierry, les latinistes ont fait Theodericus), leur doit d'être délivré de l'aggression des Sarrasins de Toulouse. En récompense, le prince permet aux quatre fils Aimon d'élever sur ses domaines la forteresse de Montauban. Il ne s'agit pas ici de la grande ville du Languedoc, mais d'un petit village qui a donné son nom à la plus ancienne *baronnie de Gascogne*. Il est impossible de s'y méprendre, et voilà donc, au XIIIe siècle, comment l'histoire de la baronnie de Montauban se rattachoit à l'origine du château construit par les quatre fils Aimon.

En revenant d'un pélérinage à Saint-Jacques, Charlemagne aperçoit avec indignation la nouvelle forteresse de ses mortels ennemis : c'est assez pour recommencer la guerre. Mais auparavant, à la prière de son neveu Rolant, qui, pour vaincre Renaut et Bayard, regrette de n'avoir pas un bon cheval, l'empereur fait annoncer un *cours*, ou course de chevaux, dans Paris. Le prix de la victoire sera la couronne impériale, des manteaux d'hermine et des joyaux en nombre infini ; seulement, le cheval restera la propriété de l'empereur qui le destine à Rolant. Le jour du *cours* arrive ; Renaut, qui l'apprend malgré les recommandations de Charlemagne, parvient, grâce à Maugis, à tromper la surveillance des François ; il arrive à Paris, se présente aux joutes, et au moment où un magnifique coursier envoyé d'Espagne est sur le point de gagner le prix, le fils d'Aimon adresse cette exhortation à Bayard :

Baiart, ce dist Renaus, com avés en talent?
Mestier m'avez éu en grant besoin sovent,
Sé vous or me faillez, dont me va malement.
Quant Baiars l'entendi, si henist clerement,
Ainsi l'a entendu come s'iert son enfant.
Les oreilles a jointes, la teste va crollant,
Por abriver (1) son cors s'en va tout arcoiant.
A froncié des narines, des piés harpe devant,
La queue et le col va durement abesant...
Renaus laisse le reyne, Baiars en va brivant,
Al col estendu va la terre porpendant,
A chascun saut emprent une lance tenant,
La terre fait bondir et li vens va broiant.
Li François, l'ont oï, si se vont regardant :
« Or esgardés quel saut et quel eslancement! »

Cette scène est admirable de mouvement et de couleur. Renaut saisit la couronne et conserve Bayard, à la grande surprise des comtes palatins et en dépit des réclamations et des prières de Charlemagne. L'enlèvement de la couronne impériale doit aujourd'hui nous paroître invraisemblable; cependant un passage de Nitard peut servir à l'expliquer. Peu de jours avant la bataille de

(1) Le mot *abriver* n'a plus de correspondant exact dans notre langue. *Des chevaux abrivés*, c'est-à-dire bien disposés, ardens, piaffans, ou peut-être seulement *tendus*. Alors *abriver* signifieroit *étendre*.

Fontenay, Charles étant à Troies, des citoyens aquitains vinrent lui apporter la couronne et les vêtemens impériaux. Nul de nos modernes compilateurs historiques n'a paru surpris de cet incident qui tenoit du miracle aux yeux de Nitard. Nous pourrions demander aujourd'hui comment il se faisoit que des Aquitains possédassent la couronne impériale, propriété encore incontestée de *Lohier*, frère de Charles? Louis-le-Débonnaire étant mort à Metz, comment se trouvoit-elle en Aquitaine ? Le fait raconté par Nitard suppose le vol ancien et la restitution nouvelle, ou bien le vol récent de cette couronne. Soit donc que nos rapsodes aient mal entendu le passage de l'historien latin, soit qu'ils aient suivi une tradition qui ne nous est pas parvenue, on doit reconnoître un lien étroit entre l'épisode de la chanson de geste et le passage suivant de Nitard. (je souligne les mots qui auront été mal interprétés par le poète françois) :

« Mira sanè ac meritò notanda res Karlo contigit... Cum de « balneo egrederetur, et eadem vestimenta quæ exuerat, in- « duere pararet, *repentè* ab Aquitania missi pro foribus adsti- « terant, qui coronam et omnem ornatum tam regium quam et « quicquid ad cultum divinum pertinebat, *ferebant*. Quis non « miretur paucos et pene ignotos viros, tot terrarum spatia, « dum ubique omnes *rapinæ* insisterent, tot talenta aut gem- « marum infinitam multitudinem *ferre inlaesos valuisse?* Et « quod maximè mirandum fateor fore, qualiter ad definitum « locum, vel certè ad statutam diem et horam venire poterant, « cum nec idem Karolus ubi se suosque oporteret, sciebat? « Quem quidem eventum haud aliter quam munere divino visum « est evenire potuisse. Ac per hoc *commilitonibus stuporem* « *injecit*, omnesque maximam ad spem salutis erexit. » (A. Duchesne, Hist. de France, t. II, p. 367.)

Avec le *cours* de Paris finit la partie la plus ancienne de la geste des quatre fils Aimon. La suivante est nommée particulièrement *la chanson de Renaut*, bien que les *trois frères* y soient toujours en scène. Charlemagne vient d'abord assiéger le nouveau repaire de Montauban. Dans un des épisodes de la longue et héroïque défense des fils Aymon, Maugis, arrivant

sur le champ de bataille, apostrophe ainsi le Danois Ogier, l'un des pairs de Charlemagne :

Par Dieu! sire Danois, n'aférist pas à vous
Que venissiés traïr les quatre fils Aimon.
Mal parent a en vous et mout mal compagnon.
Onc Joffrois d'Avignon ne fist or traïson.
Je vous lessai jadis en ostage à Karlon,
A Saint-Omer en Flandres, par tel devision
Dont vous estes engrés et sogiés à Karlon,
Quatre deniers rendés de chief et de menton;
Jà fustes-vous cousin Girart de Rossillon
Et Doon de Nanteuil et duc Bues d'Aigremont. (Fo 110.)

Dans le manuscrit 7186, au lieu des vers où Joffrois d'Avignon est nommé, on lit :

Oncques jor vostre père ne fist ainc trahison.

Joffroi d'Avignon, qui avoit épousé la sœur de Girart et de Beuve, étoit donc le père d'Ogier-le-Danois, même dans les chansons de gestes. Il faut avouer que cet endroit justifie bien les conjectures que j'avois exprimées, avant de le connoître, sur l'origine méridionale d'Ogier, et sur le titre d'otage du duc de Gascogne que je lui avois attribué (1). J'avois aussi remarqué que l'Ogier de l'histoire possédoit des terres dans les environs du lac de Genève et du Montferrat. Ici, Charlemagne voulant exciter ses pairs à pendre Richart, le plus jeune des quatre frères, leur fait tour à tour les promesses les plus capables d'agir sur leur esprit. Il s'engage à joindre au fief de Bretagne, possédé par Salomon, celui d'Anjou; à Videlon-le-Bavarois il donnera Mayence; à Turpin, il procurera la papauté; enfin à Ogier :

Pavie outre les mons de loier en aurois,
Et si aurois Verciaus, qui est mout biaus manoirs,
Et avec Ivorie, si pendre le volois,
Et Plaisance la bonne, de verté le sachois,
Sé m'aïez Richart pendre le felon maléois.
— Non ferai par mon chief, dist Ogiers li courtois.
(Fo 125.)

(1) Voyez les Recherches sur le personnages d'Ogier-le-Danois, lues à l'Académie des Inscriptions, et insérées dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*. Nous devons remarquer ici que M. Barrois, le savant éditeur du roman d'*Ogier-le-Danois*, ne partage pas cette opinion, et qu'il regarde Ogier comme originaire des Ardennes.

On doit supposer que ces offres devoient arrondir les possessions précédentes du bon Danois; et cela avec d'autant plus de raison que dans son testament, mentionné par le légendaire de Saint-Pharon, Ogier cède à l'abbaye de Meaux, un manoir qu'il avoit à *Verceil* même. L'histoire ne peut suivre de plus près la poésie. Mais voulez-vous juger de l'exactitude de la *Bibliothèque bleue?* elle transcrit ainsi les vers précédens : « Il « appela Oger et lui dit : Je vous donnerai *le duché de Laon* « et vous quitterai tout si vous voulez pendre Richart. » Tout le vieux poëme est reproduit avec la même fidélité, et voilà ce que tous les ans on réimprime.

Pendant le siége de Montauban, Maugis, le magicien, le larron par excellence, a tout à coup des remords, et fort mal à propos, du moins pour ses cousins les quatre fils Aimon, il va se faire ermite. Privés de ses expédiens, les assiégés subissent la faim la plus terrible; ils mangent leurs chevaux, Renaut va même être forcé de tuer Bayard, mais en le voyant agenouillé devant lui, les yeux humides de larmes, il perd toute sa résolution et se contente de lui ouvrir une veine et d'en donner le sang à sa femme et à ses deux jeunes enfans. Maugis reparoît encore pour les faire sortir de Montauban. Ils s'éloignent de la contrée, passent le Rhin et vont s'enfermer à Tremoigne, la moderne Dorthmunt de Westphalie. Charlemagne les y poursuit encore, mais enfin la paix est conclue à la condition que Renaut livrera son cheval Bayart, et qu'il fera lui-même le voyage du Saint-Sépulcre. L'empereur embrasse les trois frères, il donne même aux deux enfans de Renaut l'investiture des deux fiefs de Tremoigne et de Montauban; mais il ne pardonne pas au cheval Bayart; il le fait précipiter dans le Rhin ou dans la Meuse. Bayart, qui étoit fée, échappe à la nage et va rejoindre dans la forêt des Ardennes, le larron Maugis, lequel, dit le poète en finissant,

> En la forest d'Ardene morut certainement.
> Encor i est Baiart sé l'istoire ne ment,
> Et enqor li oit on, à feste Saint Jehan
> Par toutes les années hanir mout clèrement.

Pour Renaut, rien de plus insipide que le récit merveilleux de son voyage au Saint-Sépulchre. Au retour, il continue

sa longue et dure pénitence. On construisoit la cathédrale de Cologne, il se mêle parmi les maçons, porte les plus lourds fardeaux et excite la jalousie de ses compagnons au point qu'ils finissent par le précipiter du haut des nouvelles constructions. De nombreux miracles ne tardèrent pas à signaler la sainteté du preudome : ses enfans reconnurent son corps et le transportèrent à Trémoigne où il fut honorablement enseveli.

Il est certain que Dorthmund ou Trémoigne est encore aujourd'hui sous le patronage de Saint Renaut, que l'on y vient visiter son tombeau, et que sa légende rappelle les principaux faits mentionnés dans la chanson de geste.

Il me reste à parler de la geste de Maugis d'Aigremont, qui est dans un genre complètement fantastique. Je n'aurai pas long-temps à m'y arrêter. Elle a été composée long-temps après la chanson des Quatre fils Aimon, et l'on peut même dire qu'elle lui doit la naissance. En voici le début :

Seignors, or escoutés : n'i ait noise né ton,
Que Dame-Dieu de gloire vos doinst bénéiçon,
Et je vous chanterai d'une bone chanson.
Faite est de bone estoire, poi n'i a sé voir non.
Cil jugléor vous chantent de Maugis le larron
Comment il guerroia l'emperéor Charlon
Pour aidier ses cousins, les quatre fils Aymon;
Dont ils ne savent nient la monte d'un bonton,
Mais ce n'est pas des vers dont nos vous chanterons,
Mes je vous en dirai la droite nascion,
Où il asprist le sens dont il ot à foison,

Voilà ce qu'il nous importe le plus de savoir. Pour ce qui est du reste, Maugis, enlevé par les Sarrasins, est élevé par la fée Oriande, qui en devient amoureuse et lui apprend la magie. Grâce à de merveilleux secrets, il se rend maître du bon cheval Bayard et de la bonne épée *Froberge* (la Flamberge d'Arioste) qu'il donna plus tard à Renaut, quand il revint en France. Dans cette chanson, Maugis est brave, libertin et peu voleur, ce qui ne s'accorde guère avec sa véritable légende. La *Bibliothèque bleue* a bien voulu mettre cette chanson au nombre de ses réimpressions perpétuelles. Dans notre manuscrit elle se compose d'environ 7,000 vers.

P. Paris.

VARIETÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

Cruciatus Beatæ Mariæ virginis super filii morte, auctore Francisco Bonado. Petit in-8° de 26 feuillets numérotés d'un seul côté ou 52 pages, avec 13 vignettes gravées sur bois, y compris celle du frontispice. Imprimé en lettres italiques, sans date, sans nom de ville et d'imprimeur.

Voici un livre digne à coup sûr de l'attention, de l'intérêt et de la recherche des bibliophiles. Aussi inconnu que son auteur, dont le nom a été omis dans les plus complètes biographies, il ne se trouve lui-même mentionné ni dans les nombreux catalogues que nous avons consultés, ni dans le Manuel si exact et si soigné de M. Brunet. Un livre qui paroît être ainsi inconnu et qui a réussi à se soustraire aux recherches si persévérantes et presque toujours si heureuses de notre savant bibliographe ne sauroit donc manquer d'être considéré comme très rare, et, n'eût-il même que ce seul mérite à nos yeux, nous l'aurions jugé digne d'une mention particulière et de quelques instants d'examen. Mais comme ce rare opuscule se distingue de plus et par la singularité de sa composition et par les ornemens dont il est décoré, nous entrerons ici dans quelques détails que justifieront peut-être quelques unes de nos citations.

Le titre fait suffisamment connoître le sujet de l'ouvrage qui est écrit en vers; mais ce que le titre ne dit pas, c'est que les iambiques latins qui forment le fond de cette pieuse composition sont accompagnés d'une paraphase en vers françois qui nous révèle, sinon un véritable poète, du moins un versificateur inconnu du XVIe siècle, peut-être même du quinzième. Le plan de l'ouvrage est du reste fort simple; après une première pièce qui sert en quelque sorte d'introduction et que le poète con-

sacre à retracer les douleurs de la Vierge-mère en présence des tourmens et au pied de la croix de son divin fils, nous voyons douze anges se présenter successivement devant cette mère éplorée avec quelques uns des instrumens de la passion et lui adresser des paroles de consolation. C'est là tout l'ouvrage, et pour en donner une idée plus exacte encore, nous demandons la permission d'en citer un fragment qui fera connoître le style et la manière de l'auteur inconnu des vers françois :

PARAPHRASE DE LANGE QUINT, PORTANT LA COURONNE.

Fille du ciel pour quoy sont larmes
Abundantes sur votre face?
Pour quoy soubstient le cueur allarmes?
Vous ne voiez de paix la trace?

Juifz maulxdictz leur roy promis
Ont en la loy heu et receu
Ne l'ont ne Messias admis.
Leur fol espoir les a deceu.

Myeulx ont volu de Cesar estre
Que du Crist la foi soubstenir.
Barrabas prins ont pour leur maistre
Et linnocent ont fait mourir.

Esce bien faict, aussi bon iugie,
Que linnocent soit mys en croix.
Et le larron absoulx destre
Qui a tuhe et prins a faulx poix?

Qui bien iuge, linnocent tost deliure.
Et les mauluais par directe equite
Punist. en ce et remect au deliure
Le mal mesle iuste bonte.

De Pilate faulse sentence
On a ouy. car trop mal instruict
Estoit du cas. dont ignorance
Ne les remect ains la loy le detruict.

Laissez Vierge ces longues larmes.
Rendez graces à nostre Seigneur
Quil vous a fait sur toutes dames
De Dieu mère, et de Virginité fleur.

(F. 14, recto.)

Ou nous nous trompons, ou ces vers, sans offrir un grand mérite sous le rapport poétique, portent avec eux un certain

caractère de naïveté qui n'est pas tout-à-fait dépourvu d'agrément. Cela suffit au moins pour recommander ce curieux opuscule aux amateurs de notre ancienne poésie, et les vignettes en bois dont il est décoré n'en diminueront certainement pas la valeur à leurs yeux. Ces vignettes, à l'exception de la première, qui ne donne qu'une représentation assez grossière du *Christ mort sur les genoux de la Vierge*, se font toutes remarquer, sinon par une grande correction de dessin, du moins par une véritable hardiesse d'exécution qui accuse déjà cette pureté et cette fermeté de lignes propre à l'école italienne plutôt que les essais généralement incorrects de la vieille école germanique. Le caractère des figures dont ce livre est orné nous porteroit donc à voir dans l'opuscule que nous venons de décrire une production des presses italiennes dans les premières années du XVIe siècle, et le caractère italique employé par l'imprimeur fortifieroit encore cette conjecture. Mais, nous le répétons, c'est là seulement une conjecture et nous nous garderons bien de la donner comme une certitude; ce que nous voulions établir seulement, c'est que ce petit livre est digne à tous égards de l'attention et de la curiosité des amateurs. Si nous ajoutons enfin que l'exemplaire que nous avons sous les yeux est dans un état de conservation parfait et qu'il a été revêtu par M. Bauzonnet d'un habit simple mais de bon goût, nous en aurons dit assez pour communiquer notre conviction aux lecteurs habituels du Bulletin. C'était là tout ce que nous voulions, et nous ne craignons pas qu'on nous reproche à cet égard ou trop de présomption ou trop de confiance dans leur amour sincère pour les beaux livres. G. D.

II

ALIVIO DE CAMINANTES COMPUESTO POR IUAN TIMONEDA. EN ESTA ULTIMA IMPRESSION VAN QUITADAS MUCHAS COSAS SUPERFLUAS, DESHONESTAS, Y MAL-SONANTES, QUE EN LAS OTRAS IMPRESSIONES ESTAVAN. En Anberes, en casa de Antonio Tylenio, 1577, petit in-16 de 61 feuillets non chiffrés, le dernier

blanc, signat. A.-H. LE DÉLASSEMENT DES VOYAGEURS, composé par J. TIMONEDA, etc.

Ce petit livre n'est pas tout-à-fait aussi inconnu que l'opuscule dont nous parlons dans la notice précédente : M. Brunet, dont le coup d'œil pénétrant et vraiment bibliographique, a tout vu ou du moins presque tout vu, M. Brunet en parle dans ses *Nouvelles Recherches* (3. 343), et il cite même une édition antérieure, de format petit in-8°, imprimée à Saragosse en 1563, avec des figures ; mais il indique seulement celle d'Anvers, 1577, comme très rare, sans la décrire. Celle-ci nous paroît au moins aussi rare que la première, et comme elle forme un très joli petit volume, imprimé avec soin, elle nous semble tout aussi digne que son aînée de la recherche des amateurs.

Jean de Timoneda appartenoit à cette famille de joyeux conteurs si nombreuse en Italie et en Espagne, et il peut être considéré comme l'un des plus anciens faiseurs de contes de ce dernier pays. Il se borne du reste à des récits fort courts, ordinairement simples, présentés en bon style, mais il ne s'élève jamais jusqu'à la *Nouvelle*, au moins dans l'ouvrage que nous avons sous les yeux. Ce petit volume est divisé en quatre parties : la première se compose, ainsi que l'indique son titre particulier, de contes inventés par un auteur différent : *Siguense los Cuentos, los quales son de otro autor llamado Joan Aragones, que sancta gloria aya* ; la seconde partie, bien autrement curieuse que la première, offre, il est vrai, une suite de petits récits du même genre, mais présentés comme explication ou commentaire d'un nombre égal de *dictons populaires* ou *proverbes* en usage en Espagne ; cette partie se compose de cinquante et un contes ; la troisième partie en contient quarante-six ; la quatrième partie, toute différente des trois autres, est un simple mémorial rédigé par J. Timoneda, et destiné à rappeler un certain nombre d'événemens mémorables qui se rapportent presque tous à l'histoire d'Espagne. Timoneda, au reste, se contente d'être un chroniqueur ou pour mieux dire un annotateur exact, sans se permettre jamais les plus petites réflexions. Nous donnerons ici quelques extraits de ce mémorial :

En l'an 1459, l'art d'imprimer fut inventé par un allemand à Mayence, en Allemagne.

En l'an 1481, le roi don Ferdinand établit la sainte Inquisition en Espagne.

En l'an 1492, les Indes furent découvertes aux frais et sous la direction du roi don Ferdinand.

En l'an 1523, le 24 février, le roi de France François fut pris dans une bataille à Pavie, par l'empereur don Carlos V (Charles-Quint), et conduit en Espagne.

En l'an 1533, les Espagnols, dans leurs courses maritimes, découvrirent la terre du Pérou, Pierre Piçarro étant capitaine de la flotte.

On voit avec quelle froideur et quelle indifférente exactitude le bon Timoneda consignoit dans ses notes les événemens les plus curieux et les plus importans : l'imprimerie a été inventée par un allemand ; le Nouveau-Monde a été découvert sous le règne de Ferdinand ; le roi de France est pris dans une bataille ; rien de tout cela ne l'émeut, rien de tout cela ne lui cause ni étonnement, ni admiration ; ce sont des faits et voilà tout. Hâtons-nous de dire que dans ses contes, Timoneda fait un peu plus de frais pour ses lecteurs, et comme son petit livre est très rare, nous essaierons de traduire en françois quelques uns des récits du second livre, destinés, ainsi que nous l'avons dit, à donner l'éclaircissement de quelques *dictons populaires*. L'un de ces contes étant fort court, nous le donnons en note en espagnol pour les amateurs de cette langue :

Pourquoi l'on dit : Mon père me recommande de manger des perdrix (1).

« Un père envoya son fils étudier à Salamanque, et lui recommanda de mettre une rigoureuse économie dans le choix

(1) *Por que se dixo, perdizes me manda mi padre que coma.*

« Un padre embio a su hijo a Salamanca a estudiar : y mando le que comiesse de las cosas mas baratas. Y el moço en llegando, preguntò quanto valia una vaca : dixeron le, que diez ducados, y que una perdiz valia un real. Dixo el entonces : segun esso : Perdizes manda mi padre que coma. »

de ses alimens; le jeune homme donc, dès son arrivée, s'informe de quel prix est une vache : on lui répond qu'une vache coûte dix ducats et qu'une perdrix vaut un réal. Alors, dit-il, il est clair que mon père me recommande de manger des perdrix. »

Pourquoi l'on dit : Chaque coq chante en son poulailler.

« Un Portugais et un Castillan se trouvant un jour à Séville, eurent une discussion pour établir quel étoit le plus grand et le meilleur roi, celui de Castille ou celui de Portugal. Le Portugais à cette occasion, ayant donné un démenti au Castillan, celui-ci lui fit un légère blessure. Quelque temps après, le même Castillan fit le voyage de Lisbonne : dès qu'il le sut arrivé, le Portugais alla trouver un de ses amis, et lui demanda s'il ne conviendroit pas qu'à son tour il rendit au Castillan la blessure qu'il en avoit reçue. L'ami lui répondit que cela n'étoit nullement nécessaire, mais qu'il suffisoit qu'il allât trouver l'étranger et qu'il lui demandât lequel des deux rois il regardoit comme le meilleur, celui d'Espagne ou de Portugal : que si l'espagnol donnoit la préférence au roi d'Espagne, il pourroit alors accomplir sa vengeance; mais que s'il se prononçoit en faveur du roi de Portugal, il seroit tout naturel de le laisser tranquille. Le Portugais suivit ce conseil : il alla trouver l'Espagnol, lui fit la question, et celui-ci lui répondit que le roi de Portugal étoit certainement le plus grand roi des deux. Mais comment, lui dit l'autre, ne donnez-vous donc pas la préférence à votre propre roi? C'est, répondit l'Espagnol, *que chaque coq chante dans son poulailler.* »

C'est par des récits de ce genre que sont expliqués et commentés un assez grand nombre de *propos vulgaires* en Espagne, ce qui donne à ce petit livre un caractère spécial qui lui assure une place dans la classe des livres de proverbes, en même temps que parmi les écrits des conteurs.

L'exemplaire que nous décrivons, et qui est le seul que nous ayons jamais vu, a été décoré, par les soins de M. Bauzonnet, d'un extérieur charmant, plus gracieux que splendide, et tout-à-fait convenable pour un livre rare et curieux qui ne peut

trouver une place digne de lui que dans ces bibliothèques de premier choix dont tout le monde nommera facilement les heureux possesseurs. G. D.

III

A la vente d'un savant bibliophile anglois, M. Topham Beauclerk, qui eut lieu vers l'année 1780, il se trouvoit un superbe exemplaire du César de Clarke, qui paroissoit être l'exemplaire même présenté au duc de Malborough, et qui fut adjugé au prix élevé de 40 liv. sterl. (1,000 fr.) On racontoit alors comment ce livre étoit arrivé dans la bibliothèque de son dernier possesseur, et comme cette anecdote, qui fut sans doute insérée dans les journaux anglois de l'époque, est curieuse, en même temps qu'honorable pour la mémoire d'un bibliophile, nous pensons que les lecteurs du Bulletin nous sauront quelque gré de la leur avoir fait connoître.

A la mort d'un officier anglois, possesseur de ce beau livre qui lui étoit arrivé comme héritage de famille, sa mère, qui se trouvoit sans doute un peu gênée, apprenant que ce volume pouvoit être de quelque valeur, annonça l'intention de s'en défaire, et alla en effet elle-même l'offrir à M. Topham Beauclerk, dont elle connoissoit le goût particulier pour les beaux livres. Celui-ci accueillit la visiteuse avec bienveillance, lui demanda le prix du volume qu'elle lui offroit, et lui remit sur-le-champ les quatre guinées qu'elle en demanda. Quelques jours après, M. Topham fut curieux de connoître la valeur réelle de l'acquisition qu'il avoit faite; il se rendit chez un des meilleurs libraires de la ville qu'il habitoit, et lui demanda quel prix il donneroit d'un pareil livre. Celui-ci lui répondit qu'il en donneroit dix-sept guinées. M. Topham Beauclerk se rend alors chez la dame, lui dit qu'on l'a induite en erreur sur le prix du livre qu'elle lui a cédé, et lui remet non seulement les treize guinées d'excédant, mais encore une petite gratification.

Le docteur Dibdin, qui donne dans son *Décaméron bibliographique* (3,312) quelques curieux détails sur M. Topham Beauclerk, n'eût certainement pas oublié cette anecdote, s'il l'eût connue ou s'il se la fût rappelée. G. Duplessis.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

I

Doct. Michaelis Permanederi, juris ecclesiast., histor. sacr. necnon Patrologiæ Professoris in lyceo regio Frisingensi, Bibliotheca Patristica. tom. 1. Patrologia generalis. *Landishuti*, 1841, in-8°, de 32 feuilles et demie, y compris un *index* de 62 pages.

Ce volume, qui forme la première partie ou l'introduction d'un ouvrage qui paroît devoir être considérable, appartient à la théologie, à la littérature sacrée et à la bibliographie; c'est à ce dernier titre principalement qu'il nous a paru mériter d'être signalé dans ce recueil. La multitude des livres qui existent et dont le nombre augmente tous les jours rend de plus en plus incomplètes, de plus en plus impossibles même les bibliographies générales; il convient en conséquence d'accorder aux bibliographies spéciales l'intérêt et les encouragemens dont elles sont dignes, et l'ouvrage que nous annonçons aujourd'hui mérite, à tous égards, dans la classe à laquelle il se rapporte, une distinction particulière. C'est, à notre avis, un travail consciencieux, exact, approfondi, complet, autant qu'il était possible de le faire, et qui ne laisse en général rien ou presque rien à désirer, ni pour le fond, ni pour la critique, ni pour les détails. Et toutefois, nous ne le considérons ici et nous n'entendons le caractériser que sous le point vue de la bibliographie, en ajoutant cependant que, sous les autres rapports, il nous semble au moins digne des mêmes éloges et destiné, aussitôt qu'il sera bien connu, à prendre un rang très honorable parmi les meilleurs ouvrages de théologie et de philologie sacrée depuis long-temps en possession de l'estime des savans.

Nous n'ignorons pas qu'il existe déjà un assez grand nombre d'ouvrages ou d'opuscules consacrés spécialement à l'étude lit-

téraire ou bibliographique des Pères de l'Eglise, et nous mentionnerons ici, entre autres publications plus ou moins importantes, plus ou moins utiles, les travaux remarquables de J. G. Walch (1), et de M. Caillau (2), qui ne pourroient être oubliés sans injustice, et auxquels nous sommes disposé à payer largement le tribut d'estime auquel ils ont des droits si bien acquis; mais nous pensons aussi, que dans aucun des ouvrages que nous venons de rappeler, que dans aucun des deux même que nous avons signalés comme évidemment supérieurs à tous les autres, la matière n'est traitée ni avec autant de profondeur, ni avec autant d'étendue, ni avec autant de critique, ni surtout avec une méthode aussi parfaite que dans cet ouvrage du docteur Permaneder. C'est que pour lui, la bibliographie des Pères de l'Eglise n'étoit pas précisément et exclusivement l'objet principal de son livre; elle n'en est, à vrai dire, qu'un appendice obligé, qu'une partie accessoire et pourtant indispensable, destinée à justifier, à confirmer par les faits les principes qu'il expose avec autant d'ordre que de clarté. Le but capital de son ouvrage est de faire connoître aux jeunes théologiens catholiques, l'importance de la lecture des SS. Pères considérés comme conservateurs essentiels de la tradition; de leur faire apprécier convenablement la science théologique et le mérite littéraire de ces illustres et saints propagateurs de la foi chré-

(1) J. G. Walch Bibliotheca patristica literariis annotationibus instructa. Ed. nov. auct. et emend. a Jo. T. L. Danz. Jenæ, 1834, in-8°.

Le même éditeur publia peu de temps après un opuscule sur le même sujet, intitulé : *Initia doctrinæ patristicæ introductionis instar in Patrum Ecclesiæ studium*, cum supplementis ad bibliothecam Walchianam. Jenæ, 1839, in-8°.

(2) Introductio ad Sanctorum Patrum lectionem, qua eorum tempora, vitæ operumque præcipuæ editiones, et concionandi modus, et prædicandi præcepta describuntur; auctore A. B. Caillau. Parisiis, Baucé-Rusand, 1835, in-8°.

Ce travail de M. Caillau forme l'utile complément de l'ouvrage suivant dont il est l'auteur, ou plutôt le principal rédacteur :

Thesaurus Patrum Floresque Doctorum qui cum in theologia tum in philosophia olim claruerunt, hoc est, Dicta, Sententiæ et Exempla ex SS. Patribus probatissimisque scriptoribus collecta, et per locos communes distributa cura et opere plurimorum rebus sacris addictorum Parisiis, Baucé-Rusand, 1823-1825, 8 vol. in-8°.

tienne; de leur indiquer enfin la méthode la plus sûre et la plus facile de lire avec fruit pour eux et pour les fidèles ces écrits qui se recommandent à tant de titres à leur vénération. Ce plan aussi simple que lucide amène naturellement, dans ses développemens, de nombreuses indications bibliographiques, et l'auteur, autant que nos connoissances personnelles nous permettent d'en juger, nous paroît n'avoir rien oublié de ce qui étoit vraiment digne d'être signalé. Non content en effet d'indiquer, avec tous le détails nécessaires, les meilleures éditions de chaque Père de l'église grecque et latine, M. Permaneder a pris en outre le soin de mentionner non seulement les grandes collections générales, mais encore les petits traités, les opuscules, les dissertations particulières qui peuvent se rattacher à son sujet, et dans ces indications nombreuses, l'auteur se fait remarquer aussi bien par son exactitude que par son impartialité. Théologien catholique, M. Permaneder se montre en toute occasion disposé à rendre justice aux travaux des théologiens d'une communion différente, et sa critique est toujours et sans exception fidèle aux prescriptions de la bienveillance chrétienne aussi bien qu'aux règles du bon sens et du goût. Nous n'avons rien de plus à dire d'un ouvrage dont la lecture nous a vivement interessé; nous nous contenterons pour le faire encore mieux connoître, de présenter à nos lecteurs un court précis de la table analytique qui le précède :

Prolégomènes : Importance de la *Tradition*.
Les SS. Pères conservateurs fidèles de la tradition.

Patrologie générale : 1. Ouvrages des Pères de l'Église.
Manuscrits de ces ouvrages.
Editions particulières.
Collections générales.
2. De l'autorité des Pères de l'Église.
Erudition des Pères dans la littérature profane.
Erudition des Pères dans les lettres sacrées.
De la sainteté des Pères.
Du degré d'autorité de chaque Père de l'Église.
3. De la lecture des SS. Pères.
Secours pour cette lecture.
Indication des meilleures éditions des Pères.
Travaux particuliers sur les ouvrages des SS. Pères.
Règles pour la lecture des SS. Pères.

Ce simple extrait d'une table très détaillée nous semble suffisant pour donner une idée exacte de l'importance de l'ouvrage, de son plan, et de la méthode d'après laquelle les matières y sont développées; nous ajouterons que ce livre est terminé par un *index* fait avec le plus grand soin, dont les nombreuses indications rendent les recherches très faciles, et complètent en même temps l'utilité d'un ouvrage qui exigeoit, de la part de son auteur, autant de science que de jugement (1).

G. D.

II

TABLEAU HISTORIQUE ET CRITIQUE DE LA POÉSIE FRANÇOISE ET DU THÉATRE FRANÇOIS AU XVIe SIÈCLE, par C. A. SAINTE-BEUVE. Edition revue et très augmentée, suivie de portraits particuliers des principaux poètes. Paris, Charpentier, 1843, in-12 de 508 pages.

Dans un recueil essentiellement consacré, comme celui-ci, à l'histoire littéraire et à la bibliographie, dont l'objet principal est en outre de satisfaire et d'entretenir le goût si vif et si bien justifié qui s'est manifesté, depuis quelques années, pour notre ancienne littérature et principalement pour nos vieux poètes du XVIe siècle, si dignes, à notre avis, d'une étude attentive, il paroîtra sans doute tout naturel que nous accordions une attention particulière et un témoignage d'estime réfléchie à un ouvrage qui s'accorde si bien avec nos sympathies, et qui, ne fût-ce même qu'à ce titre, ne peut manquer d'offrir le plus vif intérêt à nos lecteurs. Le silence, en pareille occasion, eût semblé même une omission impardonnable, une injustice, peut-être, quand il s'agit d'un livre écrit avec autant de verve que de sagacité, et qui annonçoit déjà, quand il parut pour la première fois, il y a quinze ans, la position éminente que devoit plus tard prendre son auteur parmi les critiques les plus fins et les plus ingénieux de notre époque.

(1) Chez Techener, place du Louvre

L'ouvrage de M. Sainte-Beuve parut pour la première fois en 1828, à l'occasion d'un sujet de prix proposé par l'Académie françoise, et ce n'est pas tout-à-fait sans intention que nous rappelons cette date. Une école tout-à-fait nouvelle de littérature et de poésie tentoit alors de se former et de s'établir parmi nous, et cette école étoit à la fois dirigée et représentée par des hommes d'un véritable talent, par des esprits vigoureux et pleins d'ardeur qui se crurent assez puissans pour opérer les réformes dont ils étoient à la fois les prédicateurs et les modèles. Je n'ai pas besoin de rappeler ici que M. Sainte-Beuve appartenoit à la nouvelle école ; son ardeur de vingt ans et cette chaleur généreuse qui portoit alors toutes les âmes un peu élevées vers les réformes de tout genre, marquoient d'abord sa place dans le camp des novateurs ; ce ne fut donc pas sans dessein, peut-être, et sans un retour très volontaire du passé au présent, que M. Sainte-Beuve choisit pour objet spécial de ses études et de son début littéraire l'histoire d'une époque essentiellement réformatrice aussi, qui, à part même son caractère spécial et son intérêt propre, fournissoit au jeune critique l'occasion très naturelle de mettre en relief ses opinions, ses goûts et peut-être ses espérances. Réhabiliter ainsi dans l'opinion du plus grand nombre des poètes oubliés, des écrivains méconnus dont le nom n'étoit plus guère pour les lecteurs du XIXe siècle qu'un souvenir vague et à peine senti, lui parut, nous n'en doutons pas, une œuvre méritoire, et, de plus, un appel indirect à la justice de ses contemporains pour les écrivains, pour les poètes de la nouvelle école, qui ne trouvoient pas encore en France l'accueil enthousiaste qu'ils avoient espéré, et dont M. Sainte-Beuve les croyoit dignes.

Tel fut, si nous ne nous trompons, le sentiment qui dominoit dans le travail de M. Sainte-Beuve, et nous nous garderons bien de lui en faire un reproche. Nous le louerons, au contraire, de cette ardeur généreuse qui le portoit à des réformes littéraires qu'il croyoit glorieuses et possibles, et nous lui saurons gré, comme nous le devons, de cette noble pensée qui l'a soutenu dans son travail, et qui, seule peut-être, lui a donné la force et la persévérance nécessaires pour le conduire à

études, mais de plus que cette persévérance, si louable à tous égards, lui a permis d'apprécier mieux encore ces vieux poètes avec lesquels il a fait une connoissance plus intime, en même temps que son talent de critique s'épuroit et se perfectionnoit par l'exercice et par l'expérience si puissante chez lui comme chez tous les esprits supérieurs.

Nous osons donc recommander la lecture de l'ouvrage de M. Sainte-Beuve aux hommes faits aussi bien qu'aux jeunes gens. Les uns y trouveront avec plaisir, nous n'en doutons pas, leurs propres opinions souvent exprimées avec autant de finesse que de bonheur; les autres y apprendront beaucoup de choses qu'ils ignorent, et pour eux cette instruction ne sera jamais sans agrément.

Nous sera-t-il permis, en terminant cet article dans lequel nous avons essayé de faire connoître toute notre estime pour un excellent et agréable ouvrage, d'exprimer cependant un regret et un vœu. Nous avons regretté plus d'une fois en effet que le style de M. Sainte-Beuve ne fût pas, en général, un peu plus naturel, et que sa pensée, habituellement très fine et aussi parfois un peu subtile, fût énoncée, en plus d'une occasion, de manière à laisser soupçonner, nous ne dirons pas de la prétention, mais au moins une certaine coquetterie chez l'auteur. Le naturel et la franchise de l'expression nous paroissent être les caractères distinctifs de notre langue, telle que l'ont faite les grands classiques du XVIIe siècle, et M. Sainte-Beuve nous paroissoit digne, par son talent, de rester fidèle à des traditions dont la trace ne se conserve plus aujourd'hui que chez un petit nombre d'écrivains privilégiés, qui ont su reconnoître, comme nous ne doutons pas qu'il ne le reconnoisse lui-même, avec cette sagacité littéraire qui le distingue, que la sévérité rigoureuse de la forme ne porte en aucun cas la moindre atteinte à la franchise, à la vigueur, ou même à la hardiesse de la pensée.

G. DUPLESSIS.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 3. — MARS 1843.

183 ARBRE DES BATAILLES, ouquel livre aura quatre parties; — la première, sera des Tribulacions de l'Eglise, jadis passées devant l'advenement de notre Sauveur; — la deuxième, sera des Tribulacions des quatre grans royaulmes de jadis; — la tierce, sera des batailles en général; — et la quarte partie, sera des batailles en special. In-fol., cuir de Russie, fil. . . . 450—»

Manuscrit sur peau vélin de 141 feuillets, XIVe siècle, avec deux miniatures et beaucoup de lettres ornées. Très bien conservé.

184 ARETINO (*Pietro*). Capricciosi et Piacevoli Ragionamenti; Nuoua editione. Con certe postille, che spianano e dichiarano euidentemente i luoghi e le parole più oscure, e più difficili dell'opera. Il piacevol ragionamento de l'Aretino, nel quale il Zoppino fatto frate e Lodovico puttaniere, trattano de la vita e de la genealogia di tutte le Cortigiane di Roma — la Puttana errante, overo dialogo di Madelena e Giulia. *Stampati in Cosmopoli*, l'anno 1660, in-8, mar. rouge. . . 72—»

Jolie reliure à la janséniste par Duru.

Le même divisé en 2 vol. rel. en mar. rouge; anc. rel. de Padeloup, large dentelle bien conservée, mais avec la Puttana errante de deuxième réimpression. Bel exempl. . . . . 130—»

185 ARISTOPHANIS comœdiæ novem, cvm commentariis antiquis et ualde utilibus ad ea quæ prius, excusa fuerant additis, indiceque copiosissimo omnium quæ animaduertere oportet (Græcè). *Florentiæ, per hæredes Phi-*

lippi Iunta, 1525, in-4, v. f. fil. tr. dor. (Niédrée). 65—

Bel exemplaire d'une édition très rare.

186 **Bergier** (*Nicolas*). Histoire des grands chemins d l'empire romain, contenant l'origine, progrès et étendu quasi incroyable des chemins militaires, pavez depu la ville de Rome jusqu'aux extremitez de son empir Ou se voit la grandeur et la puissance incomparab des Romains; ensemble l'éclaircissement de l'itinérai d'Antonin et de la carte de Peutinger. *Bruxelles, Je Léonard*, 1720, 2 vol. in-4, v. f. *Enrichie de cartes figures. Ex. en grand papier.* . . . . . 35—

187 **Bible** (La sainte), contenant l'Ancien et le Nouvea Testament, traduite en françois sur la Vulgate, par maistre de Saci. Edition ornée de 300 figures, gravé d'après dessins de Marillier. *Paris, Defer de Maiso neuve*, 1789, 12 vol. in-8, gr. pap., mar. bleu, den à comp. fil. tr. dor. *Riche rel.* . . . . . 16—

188 **Bourdaloue**. Œuvres, comprenant :

Sermons pour l'Avent. *Paris, Anisson*, 1723, 3 vo

Sermons pour le Carême. *Paris, Anisson*, 1723, 3 vo

Sermons pour les Dimanches. *Paris, Rigaud*, 1716, 4

Sermons pour les Fêtes des saints, et pour des Ve tures et professions Religieuses. *Paris, Rigaud*, 171 2 vol.

Sermons sur les Mystères. *Paris, Rigaud*, 1722, 2

Exhortations et Instructions chrétiennes. *Paris, R gaud*, 1721, 2 vol.

Retraite spituelle à l'usage des communautez re gieuses. *Paris, Anisson*, 1733, 1 vol.

En tout 16 vol. in-12, v. f. . . . . 50—

Bel exemplaire uniforme.

189 **Catalogue** des livres imprimés de la Bibliothèque roi. *Paris, imp. Royale*, 1753. 10 vol. in-fol. mar. ve fil. tr. dor. . . . . 165—

Superbe exemplaire d'anc. reliure.

190 **Chardin.** Voyages en Perse et autres lieux de l'Orient. Enrichis de figures en taille-douce, qui représentent les antiquités et les choses remarquables du païs. Nouvelle édition, augmentée du couronnement de Soliman III, et d'un grand nombre de passages tirés du manuscrit de l'auteur, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes. *Amsterdam, aux dépens de la Compagnie*, 1735, 4 vol. in-4, v. fil. . 70—»

Bel exemplaire.

191 **Charron** (*Pierre*). De la sagesse, trois livres. Suivant la vraye copie de Bovrdeavx. *Leyde, Elzeviers*, 1646, pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (Niédrée.) (4 p. 11 lig.) . . . . . 48—»

Exemplaire très pur et parfaitement relié.

192 **Clavdiani** (Cl.) qvæ exstant; Nic. Heinsivs, recensuit ac notas addidit. Accedunt quædam hactenus non edita. *Lvgdvni-Batavorvm, ex officina Elzeviriana*, 1650 (titre gravé). pet. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor. (Duru.) 5 p. . . . . 40—»

Charmant exemplaire.

193 **Columella.** Le tiers et quatriesme liures de Lucius Moderatus Columella, touchant le labour, traduictz de langue latine en françoyse par Loys Megret, Lyonnais. Avec priuilege. *Paris, Denis Ianot*, 1540, in-8, mar. rouge, ornem. doubl. fil. tr. dor. (Bauzonnet.) Imitation des anciennes rel. . . . . 50—»

194 **Crenne** (*Helisenne de*). Ses œuvres, *à scavoir*, les angoisses douloureuses qui procèdent d'amours; — les epistres familières et invectives; — le songe de la dicte Dame. *Paris, Est. Grouleau*, 1551, in-16, fig. en noir, mar. rouge, dent. tr. dor., dorure sur les plats à l'imitation des reliures du XVIe siècle. (Niédrée). . 90—»

Superbe exemplaire de reliure, à riches filets à compartiment; un peu court du haut.

195 **Deslandes.** Histoire critique de la philosophie, ou l'o traite de son origine, de ses progrès et des diverses r volutions qui lui sont arrivées jusqu'à notre temp *Amsterdam*, 1756, 4 vol. in-12, v. éc. fil. . 10—

196 **Etat de la France (l')**, par les Bénédictins. *Paris David le jeune*, 1749, 6 vol. in-12, v. f. fil. . 20—

Ouvrage très important pour l'histoire généalogique de Franc et rempli de blasons.

197 **Guilio Filoteo** di Amadeo siciliano, della notabile famosa historia de i felici amori del Delfino di Franci et di Angelina Loria; nuovamente ritrovata et dell' a tica lingua normana tradotta nella italiana. *In Venetia* 1609, 4 vol. in-12, mar. vert à comp. fil. tr. do *Rel. anglaise de Roger Payne*. . . . . 60—

198 **Hieroclis**, Philosophi stoici, in aureos versus Pyth goræ opusculum. *Impressum Batavii*, anno 1474, in- mar. rouge à comp. fil. tr. dor. . . . . 00—

199 **Index Expurgatorius Librorum** qui hoc seculo pr dierunt, doctrinæ non sanæ erroribus inspersis, Ph lippi II, regis catholici, jussu in Belgia concinnatu *Antverpiæ*, 1571, in-4, mar. r. dent. tr. dor. 20—

200 **Joyeuse et magnifique entrée** de monseigneur Fra çoys, fils de France et frere unique du roy, duc Brabant, d'Anjou et de Berri, en sa très renomm ville d'Anvers. *Anvers, Plantin*, 1582, in-fol., v. fil. tr. dor., fig. en bois. *Rel. neuve*. . . . 40—

201 **Merlini cocaii**, poetæ Mantuani, opus macaronicorun *Amstelodami, apud Abrahamum à Someren*, 1692, in- rel. mar. rouge, ornem. à mille rayes, tr. non rog fig. à mi-page. . . . . 68—

202 **Mirabilis liber** : qui prophetias revelationesque n non res mirandas preteritas, presentes, et futura aperté demonstrat. *Parrhisiis, de Marnef*, 1522, 2 pa en 1 vol. in-4 à 2 col. goth., mar. rouge, tr. dor. ja séniste. (Duru.). . . . . 48—

Superbe exemplaire

203 **Missale Romanum.** In-fol., rel. en bois, recouverte en v. gauff., fermoirs en cuivre et courroies. . 39—»

Beau manuscrit du XVe siècle, de 340 feuillets, peau vélin, 19 petites miniatures et une grande; lettres ornemanisées, peinture allemande; les miniatures sont d'une délicatesse et d'un fini admirables; quelques personnes pensent qu'elles sont du Perrugin, si on ne peut les lui attribuer à coup sûr, elles sont du moins d'un grand artiste.

204 **Montaigne** (*Michel de*). Essais. *Paris, Pierre Didot, l'aîné*, 1802, 4 vol. in-8, *port.* pap. vél., mar. bleu, fil. à froid. tr. dor. (Rel. de Boserian.). . . . 24—»

205 **Nieuwe constitutie kaart van's Paussen gewande on feilbaarheid gestigt op dolheid en blindheid.** In-8, cart. non rog. . . . . 20—»

Recueil très curieux de 54 gravures en forme de jeu de cartes, représentant satiriquement les faits survenus à la suite de la constitution *unigenitus*, entre les papes et anti-papes, les jésuites, Luther, Calvin et autres réformateurs.

206 **Observations** sur un livre intitulé : de l'Esprit des Loix, divisées en trois parties (par M. Dupin, fermier général). (*Sans lieu ni date*), 3 vol. pet. in-8 rel., dos et coins de mar. rouge non rog. (Niédrée.). . . . . 30—»

Voyez sur ce livre le dictionnaire des anonymes de M. Barbier.

207 **Omnium fere gentium, nostræ que ætatis nationum, habitus et effigies, adjecta ad singulas icones gallica tetrasticha.** *Antverpiæ*, 1572, in-8, mar. rouge, fil. tr. dor., fig. (Rel. de Duru.) . . . . . 75—»

Très joli exemplaire d'un livre très rare et très recherché pour ses gravures en bois, représentant les costumes de divers pays. — Voir le Vecellio annoncé dans le numéro 10,1842.

208 **Passio Jesu Christi amarulenta**, certis et primariis effigiata locis, vario carmine Benedicti Chelidonii, et tandem Christiani Chelidonii Ischirii illustrata. *Coloniæ*, 1526, in-12, v. mar. fil. . . . . 30—»

Volume curieux pour les jolies gravures en bois, portant le monogramme NH. V. aux Variétés Bibliographiques.

209 **Prideaux.** Histoire des Juifs et des peuples voisins. *Paris*, 1726, 7 vol. in-12, mar. bleu, fil. tr. dor., fig. 45—»

Bel exemplaire relié par Duseuille.

210 **Procès de dances** debaty entre Phil. Vincent, ministre du saint Euangile, en l'église réformée de la Rochelle, d'vne part ; et aucuns des sieurs jésuites de la mesme ville, d'autre. *Et se vendent à la Rochelle, par Jean Choppin, marchand libraire, demeurant sur la grande rue*, 1646, in-8, demi-rel. . . . . 10—»

211 **Puttanismo (Il)** Romano; ò vero conclave generale delle Puttane della Corte, per l'elettione del nuovo Pontifice. 1668, pet. in-12, mar. rouge, doubl. fil. tr. dor. (Bauzonnet.). . . . . 48—»

Charmant exemplaire d'un livre rare.

212 **Schopperi Hartmanni**, Specvlvm vitæ aulicæ. De admirabili fallacia et astvtia vulpecvlae reinikes libri qvatvor ; nvnc primùm ex idiomate germanico latinitate donati, adiectis elegantissimis iconibus, veras omnium apologorum animaliumque species ad vivum adumbrantibus. *Francof. ad Moenum*, 1574, in-8, v. noisette, fil., fig. en bois. . . . . 18—»

Un exemplaire, édition de 1595, 1 vol. in-12, même rel. fil. non rogné. . . . . 12—»

Voici la différence des deux éditions :

1595. La figure de la page 12 est supprimée. -- Celle de la page 19 n'est pas la même. — Celle de la page 20 est renversée. — Celle de la page 112 n'est pas dans l'édition de 1574.

Les figures ne sont plus aussi bonnes dans l'édition 1595, qui n'a que 465 pages ; celle de 1574 en a 506, plus la table ; elles sont plus petites que dans l'édition de 1574.

213 **Spallart** (*Robert de*). Tableau historique des costumes, des mœurs et des usages des principaux peuples de l'antiquité et du moyen âge (trad. de l'allemand, par L. Jaubert et M. Breton). *Metz, Collignon*, 1804-9. 7 vol. in-8 et 2 vol. d'atlas in-fol. oblong, fig. color., demi-rel. v. *Bel. ex.* . . . . . 148—»

214 **Spinosa.** Traité des cérémonies superstitieuses des juifs (trad. du *Tractatus theologico-politicus* de Spinosa, at-

tribuée à Saint-Glain, avec les trois titres). *Amsterdam*, 1678, 1 vol. in-12, etc. — Réfutation des erreurs de Spinosa, par Fénelon, le père Lami, et le comte de Boulainvilliers; avec la vie de Spinosa par Jean Colerus. *Bruxelles, F. Froppens*, 1731, 1 vol. in-12, ensemble 2 vol. in-12, rel. uniforme, mar. grenat, ornem. fil. tr. dor. . . . . 36—»

Le 1er avec les trois titres.

215 **Testamento** (Il nuovo) di Giesv Christi, nuovamente dal l'original fonte græco in lingua toscana tradotto. *Lyone, Rovillio*. 1553, 2 vol. pet. in-12, v. f. fil. tr. dor. Très jolies grav. en bois. . . . . 10—»

216 **Timoneda** (*Juan de*). Alivio de Caminantes; en esta ultima impression van quitadas muchas cosas superfluas desbonestas y mal sonantes, etc. *En Anberes, en casa de Antonio Tylenio*, 1577, in-16, mar rouge, fil. comp. tr. dor. . . . . 80—»

Charmante rel. de Bauzonnet. V. aux Variétés Bibliographiques.

217 **Trithemii**, Compendium sive breviarium primi voluminis annalium sive historiarum de origine regum et gentis francorum. Pet. in-fol., v. f. fil. tr. dor. *Bel. exemp.* . . . . . 60—»

La souscription de ce curieux volume, document précieux pour l'histoire de l'imprimerie, est traduite en françois dans l'*Histoire de l'Imprimerie*, par Lacaille, 1689, in-4°, page 40, 1re partie.

218 **Xénophon**. Œuvres traduites en françois (avec le texte en regard), sur les textes imprimés et sur quatre manuscrits de la Bibliothèque nationale, par Gaïl. Précédées de la vie de Xénophon, suivies d'un extrait historique et raisonné de ses ouvrages; pour servir d'introduction à la traduction complète de ses œuvres, par le même. *Paris, Gaïl et Nyon jeune*, an III, 2 vol. gr. in-8 tirés in-4, pap. vél., mar. vert, fil. tr. dor. *Portrait*. . . . . 30—»

Magnifique exemplaire relié par Deromc.

VENTE DE LIVRES.

La vente de l'élégante Bibliothèque de M. Clicquot offrira aux amateurs du beau dans tous les genres, un choix de manuscrits variés, un choix de peintures, des livres sur peau vélin en grand nombre, de vieilles et bonnes reliures, de beaux autographes, enfin toutes choses d'élite.

J'ai pensé être agréable aux abonnés du Bulletin en leur donnant le fac-simile de l'élégante reliure du n° 155, COSTUMES. Ce volume qui a appartenu ou qui a été fait, sans aucun doute, pour Catherine de Médicis, femme de Henri II, est d'un goût parfait.

Parmi les autographes, comment ne pas faire remarquer cette belle lettre de la reine Elizabeth d'Angleterre : trois têtes couronnées ont coopéré pour en former un autographe des plus précieux; adressée à la reine CATHERINE DE MÉDICIS, elle est relative à MARIE STUART.

Le passage suivant fera juger de son importance historique : « Je vous supplie croyre, dit-elle à Catherine de Médicis, qu'il n'a tenu a moy que nostre amystié ne demourast ferme et solide et ma conscience me rend tesmoignage de n'avoyr donné occasion quelque peu que ce fust quelle me pancast aultre que telle qui la promestois, ce nobnostant je me contentois selon la requête du roy de finir au pis aller les différences entre ces subjects et elle, a la quelle offre elle n'y a voulu entendre et pourtant je n'en ay plus a dire sinon, *che fa quello che puo nò c tenuto a far più.* »

Cette lettre authentique, écrite en françois et appelée par Elizabeth *brouillon*, est d'une calligraphie charmante; l'on diroit qu'elle s'est appliquée à lui donner l'aspect d'une page dessinée avec le plus grand soin. — La lettre de Jacques Ier à sa mère la reine d'Ecosse, pendant qu'elle étoit en prison, est également des plus curieuses. J. T.

NOTA. Cette vente sera immédiatement suivie de celle de feu M. le professeur Mendoza; riche en documents *catalans* et livres en langue espagnole et catalane.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 4. AVRIL.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 4 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Charles Nodier (suite). 155

Variétés bibliographiques.—I. Projet d'un grand livre des vertus républicaines. 159

II. Souvenirs littéraires de l'Empire. 170

III. Lettre inédite de Pascal. 180

Nouvelles bibliographiques et littéraires. 182

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU.
Rue Bailleul, 9 et 11

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE

PAR M. CHARLES NODIER.

(SUITE.)

V.

DALGARNO. Ars signorum, vulgo character universalis et lingua philosophica. *Londini, J. Haye*, 1661, petit in-8, mar. chamois, fil. (*Thouvenin.*)

Il se trouve dans le volume une grande carte pliée qui est indispensable à l'intelligence de l'ouvrage. Plusieurs notables raisons ont dû contribuer à la rareté de ce livre, déjà si rare en 1681, que Locke ne pensoit pas qu'il en existât un autre que le sien, dans les bibliothèques de Londres et d'Oxford. D'abord, la nature du sujet et la manière dont il est traité, mettoient cet ouvrage à la portée d'un petit nombre de lecteurs, et on devoit avoir eu égard à cette considération dans le tirage. En second lieu, il est avéré que l'incendie de Londres, dans l'année 1666, n'épargna aucun des exemplaires qui étoient restés en magasin, et on peut croire, sans faire tort à Dalgarno, qu'ils y étoient restés presque tous. Enfin, le célèbre Wilkins, qui s'empara sans façon, en 1668, de la pensée de Dalgarno, dont il avoit été le souscripteur et l'adepte, et qui l'accommoda à sa guise, sans indiquer la source d'où il l'avoit tirée, eut bien quelque intérêt à faire disparoître, autant qu'il étoit en lui, le peu d'exemplaires échappés à l'incendie et qui menaçoient tôt ou tard son plagiat d'une fâcheuse révélation. Quant au fond de l'ouvrage en lui-même, Locke le caractérise à merveille en l'appelant *une bagatelle*, dans son françois d'outre-Manche, et je souscris de tout mon

cœur, contre Leibnitz et M. Weiss, au jugement de Nicéron qui le trouve extravagant et ridicule. Toutes ces rêveries de langue universelle dont les résultats apparens avoient séduit Leibnitz, sous le point de vue des voyages et du commerce, ne sont en effet que ridicules et absurdes sous le point de vue philosophique. Voltaire lui-même en a jugé ainsi, quoiqu'il ne demandât certainement pas mieux dans son cœur que de trouver quelque théorie spécieuse contre l'anathème de Babel. Ce qu'il est permis de rechercher dans le livre de Dalgarno, c'est un livre rare, très rare, et peut-être des plus rares qui existent en grammaire générale; mais ce livre est le livre d'un fou auquel on ne peut refuser du génie.

J'ai insisté sur ces détails avec une vivacité qui s'explique par la plus juste des résipiscences. Il y a vingt ans que j'avois encore foi à la langue universelle, ambitieuse chimère de ma jeunesse, et que je l'offrois toute faite au genre humain, dans un long article sur Dalgarno, qui doit figurer parmi mes *Mélanges*. On a donc le droit de me reprocher aujourd'hui d'être en contradiction avec moi-même, et ce reproche mérité, je l'accepte sans honte, car je suppose qu'il peut s'adresser quelquefois à tout homme sincère que l'orgueil n'aveugle pas. J'honore parfaitement les esprits éminens qui jamais ne se trompent; mais ma nature plus humble est sujette à l'erreur, et quand je sais que je me suis trompé, je le dis.

VI.

Clotilde de Surville. Poésies de Marguerite-Éléonore-Clotilde de Vallon-Chalys, depuis madame de Surville, poète françois du xve siècle, nouvelle édition, publiée par Ch. Vanderbourg, membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, ornée de gravures dans le genre gothique, d'après les dessins de Colin, élève de Girodet. *Paris*, *Nepveu*, 1824, 1 vol. in-8, grand papier vélin, figures eau-forte avant la lettre, sur

papier de Chine, avec la lettre et coloriées, mar. grenat, fers à froid, doublé en mar. (*Simier.*)

Magnifique exemplaire admis à l'exposition de l'industrie de 1827.

Dans le même volume sont renfermées les *Poésies inédites*, que je publiai, en 1826, avec mon ami, M. le baron de Roujoux, ancien préfet du Ter, et qui furent imprimées sur le même papier et dans le même goût par les soins du même éditeur. Celles-ci ne sont point, comme on l'a dit, et, je crois, écrit, le pastiche d'un pastiche; elles sont effectivement, ainsi que les premières, l'ouvrage de l'infortuné M. de Surville, mis à mort en 1798, au Puy, à Montpellier, ou à La Flèche, car les biographes ne sont pas même d'accord sur le lieu du supplice de cet admirable poète. Nous avions eu le bonheur de le posséder et de le cacher à Besançon, pendant les trois mois précédens, et j'y ai souvent entendu de sa propre bouche les vers de son aïeule ou les siens, chez l'homme généreux qui lui accordoit une généreuse hospitalité, M. Strabat, architecte; mais, quoique je fusse doué alors de cette mémoire de quinze ans, qui est le plus précieux instrument de l'étude pour les écoliers, je n'avois recueilli que des lambeaux de tant de compositions délicieuses qu'on pouvoit croire perdues à jamais. Heureusement, Surville avoit pourvu à ce danger en remettant aux soins de son ami, M. de Vanderbourg, la partie la plus élaborée de son œuvre; le reste, qui n'avoit pas subi encore la dernière révision du maître, et ces touches de vétusté qui suppléent à l'action du temps, fut laissé entre les mains d'un autre ami de M. de Surville, M. Désiré de Longeville, sous la condition que les pièces de ce second recueil ne seroient, ni en tout ni en partie, livrées à la publicité; mais, en 1826, le jugement de la critique étoit tout-à-fait arrêté sur l'ouvrage, et personne ne le considéroit plus que comme un ingénieux et charmant pastiche, à la manière de Macpherson et de Chatterton. M. de Roujoux, dépositaire d'une copie du manuscrit des *Poésies inédites*, pensa dès lors qu'il n'y avoit aucun inconvénient à enfreindre la volonté du poète, et qu'une fois son in-

nocente supercherie dévoilée, il seroit inutile et cruel de priver le public du moindre de ses écrits; nous nous aperçûmes alors, je dois le dire, que rien n'avoit plus contribué à trahir le secret de l'auteur que l'extrême maladresse de l'orthographe, encore indécise et mal étudiée, sans doute, dans le premier manuscrit, mais dont l'éditeur avoit singulièrement multiplié les défauts. Dans l'impossibilité de faire mieux, sans altérer l'unité de l'œuvre, et sans lui faire perdre la physionomie de son ensemble, nous nous astreignîmes avec un profond regret à l'orthographe établie dans les *premières poésies*, et notre édition n'en est pas meilleure.

A cet exemplaire, peut-être unique par sa condition, j'ai annexé un feuillet autographe de Surville, contenant des vers finis *dans leur première façon*, c'est-à-dire avant ce travail de la forme qui devoit la reporter progressivement, par les modifications de l'orthographe et du langage, au temps de leur composition supposée. C'est une pièce fort curieuse, selon moi, et qui le fait d'ailleurs connoître comme calligraphe.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

PROJET

D'UN GRAND LIVRE DES VERTUS RÉPUBLICAINES.

Le Rapport que l'on va lire, et que peu de personnes connoissent sans doute, nous a paru trop curieux et trop caractéristique de l'époque à laquelle il a été écrit, pour n'être pas tiré de l'oubli, et comme il s'agit dans ce rapport du projet d'établir un *livre* spécial destiné à perpétuer le souvenir des grandes vertus républicaines de 1793, il nous a paru se rattacher sans trop de peine au cadre de notre recueil, essentiellement consacré à tout ce qui intéresse l'histoire des mœurs et des époques considérées sous le point de vue de la littérature et de la bibliologie.

Nous imprimons donc littéralement, et dans toute sa naïveté révolutionnaire, ce curieux rapport du célèbre Grégoire, et nous ne pensons pas que personne nous sache mauvais gré de cette fidélité à reproduire un monument officiel d'une époque sur laquelle on a beaucoup écrit, sur laquelle on écrira beaucoup encore, et qui sera long-temps un sujet d'étude pour les penseurs.

A part la forme sous laquelle se présente le projet, nous pensons que, sous un certain aspect, l'idée qui domine dans ce travail n'est pas sans quelque grandeur et que la mise à exécution de cette pensée n'eût pas été entièrement dépourvue d'utilité. Il est bien vrai qu'en tout l'exemple est un puissant aiguillon pour l'homme de tous les âges, et l'on ne sauroit nier que plus d'une belle action n'ait pris sa source dans le désir de ressembler aux hommes qui ont obtenu dans le monde les honneurs de la célébrité. Mais aussi, à côté de cet avantage que je ne puis ni ne veux contester, se trouve l'inconvénient d'exalter quelquefois au delà du vrai et du juste les facultés de l'homme, quand les

actions qui prennent ou reçoivent le nom d'héroïsme ne doivent ce nom qu'aux préjugés de parti ou à l'exaltation du moment. Un livre, comme celui qu'on projetoit à la Convention, ne seroit donc vraiment utile, il n'auroit sur une nation une influence salutaire qu'à la condition d'être rédigé par des hommes doués à la fois d'un cœur droit, d'un esprit mûr et exercé, d'une expérience longuement acquise, qui n'inscriroient dans ces Archives de l'honneur national que des faits avoués par la morale en même temps que signalés par l'admiration des peuples. Est-il probable qu'en révolution on puisse toujours se soumettre à une pareille règle et rencontrer des juges dignes de l'appliquer. On nous permettra d'en douter et je ne voudrois alléguer, pour confirmer mes doutes, que la seule allusion de Grégoire à l'action d'ANKASTROEM. Au reste, si le projet eût reçu un commencement d'exécution, nous aurions eu un document d'une espèce très remarquable, et quoique à tout prendre il ait mieux valu que ce nouvel excitant ne vînt pas échauffer les passions déjà si exaltées de l'époque révolutionnaire, on regrettera peut-être qu'il n'existe pas de nos jours quelques fragmens de ce recueil qui, sans danger aujourd'hui, eussent pu du moins offrir un certain intérêt de curiosité.

Malgré l'exagération révolutionnaire qui inspire en quelque sorte tout le rapport de Grégoire, et qui a passé jusque dans son style, il est facile de reconnoître qu'au milieu de cette exaltation passionnée qui va souvent jusqu'au délire, quelquefois jusqu'au ridicule, il se trouve pourtant quelques bons sentimens et un désir réel de rester fidèle aux principes du bon et de l'honnête. C'est une justice à rendre à l'auteur de ce manifeste, et cela dit, nous le laissons parler lui-même.

G. D.

Rapport sur les moyens de rassembler les matériaux nécessaires à former les Annales du civisme, et sur la forme de cet ouvrage; par le citoyen GRÉGOIRE. *Séance du 28 septembre 1793, l'an II de la république, imprimé par ordre de la* CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS,

La Convention nationale a chargé son comité d'instruction publique de recueillir les traits éclatans de vertus qui ont si-

gnalé la révolution : votre comité s'est empressé de seconder vos vues ; il a nommé pour cet objet une commission composée de trois de ses membres. La tâche qu'ils ont à remplir est bien douce et bien honorable ; car s'occuper à recueillir les actions des hommes illustres, c'est respirer la vertu, c'est en quelque sorte s'associer à leur gloire. Votre comité a senti toute l'importance de ce travail, auquel il se propose de donner de l'étendue : je viens en son nom soumettre à la Convention quelques réflexions à cet égard, afin que sa sagesse approuve ou rectifie notre plan, et les mesures nécessaires pour rassembler les faits, constater leur authenticité, et remplir l'attente de la nation.

L'exécution de ce plan offre de grands avantages : d'abord celui de fournir des matériaux à l'histoire d'un peuple qui jusqu'ici n'eut guère que celle des crimes de ses rois, et conséquemment de ses malheurs.

Les tyrans, leurs flatteurs et les émigrés calomnient aux yeux de l'univers les fondateurs de la république françoise. Des écrivains prostitués au mensonge et à la cupidité deviennent leurs échos ; le recueil que nous préparons sera l'irréfragable réponse aux impostures par lesquelles ils tentent d'empoisonner l'opinion publique.

Sans doute quelques crimes, inséparables d'une révolution, ont fait gémir les âmes honnêtes. L'humanité se compose de vérités et d'erreurs, de vices et de vertus. Ces crimes sont les fruits d'un gouvernement qui étoit sans morale, et de la dépravation d'une cour qui érigeoit ses trophées scandaleux sur les débris des mœurs. Dans les faits notoires et secrets de la révolution, dans les correspondances saisies sur les émigrés, dans leur vie privée et publique, dans celle des faux amis de la liberté, nous trouverons l'histoire de ces crimes ; nous la mettrons au jour : on verra qu'ils en sont les provocateurs ou les agens ; c'est leur propriété, nous la leur laissons : les vertus resteront aux patriotes.

Ainsi nous présenterons un contraste dans une série de faits authentiques dédiés à l'inflexible postérité. Sa voix tonnante dévouera les émigrés à l'exécration de tous les siècles. Les peu-

ples détrompés se hâteront d'atteindre leur virilité politique, et les volcans allumés sous les trônes feront explosion.

Un autre avantage résultant de ce travail sera de fournir des modèles à nos contemporains, à nos neveux, et de trouver en eux des imitateurs. Semons la vertu, et nous recueillerons des vertus. Ce fut la réputation de Miltiade qui enflamma le cœur de Thémistocle, et Thémistocle devint son rival.

En général, très peu d'hommes agissent par principes; presque tous imitent : le caractère de la plupart est plutôt le produit des exemples qui ont passé sous leurs yeux, que des maximes qu'on a tenté de leur inculquer : le vice et la vertu forment des tableaux dont la vue laisse une impression profonde. Un sophisme ébranle, un mauvais exemple entraîne. En faisant la généalogie des crimes, nous trouverons qu'à ce titre Achille fut le père du brigand qui dévasta l'Asie. On sait qu'Alexandre pleuroit sur le tombeau de ce guerrier, en lui enviant d'avoir été chanté par Homère. César, à Cadix, pleuroit aussi devant la statue d'Alexandre, en disant : « A mon âge, il avoit conquis le monde. » Ce frénétique Charles XII trouve qu'à cinquante-deux ans on a suffisamment vécu, quand on a fait autant de conquêtes que le vainqueur de Darius. Ainsi, en dernière analyse, c'est Achille qui égorgeoit les Perses dans les plaines d'Arbelles: c'est Alexandre qui jonchoit de cadavres les plaines de Pharsale; et c'est encore Alexandre qui, deux mille ans après sa mort, égorgeoit les Russes à Narva.

Mais aussi le bon exemple enfante des vertus; il est le véhicule de la morale; et c'est Brutus qui, par la main d'Ankastroëm, a délivré la terre d'un despote. Mais pourquoi chercher des modèles chez les peuples antiques? Riches de notre propre fonds, nous n'avons rien à leur envier : et, nous le disons avec une sorte d'orgueil, les François perdroient à la comparaison. Si Rome eut un Décius, n'en avons-nous pas des milliers? Nous citerons ce canonnier mourant qui, malgré les chirurgiens, sort de son lit pour aller servir son canon dans une affaire, et revient content à l'hôpital.

Nous citerons cet autre canonnier qui, à Mons, voyant tous ses camarades tués ou blessés, au lieu de se sauver, enclone

son canon en disant : « Tu ne peux plus servir pour la patrie, « tu ne serviras pas contre elle, » et à l'instant il est haché. Nous citerons le brave Pie, grenadier d'un bataillon de Paris, qui, blessé à l'affaire de Mons, dit à son officier : « Vous voyez « que je meurs à côté de mon fusil, et je n'éprouve que le re- « gret de ne pouvoir plus le porter. »

Nous citerons ce garde national qui, après avoir perdu les deux bras près de Maulde, ne les regrette que pour pouvoir les élever au ciel, en le bénissant de ce que les troupes françoises ont remporté la victoire.

Autrefois l'honneur féodal repoussoit insolemment le soldat du temple de la gloire : il doit y entrer sur la même ligne qu'un général. Dampierre a mérité nos regrets ; mais nous devons aussi des lauriers à David, sergent de grenadiers, qui ayant reçu une balle dans le sein, la tire à l'instant avec son couteau, la jette dans son fusil, et la renvoie à l'ennemi. Et par quelle fatalité ignorons-nous les noms de tant de braves ? de cet autre grenadier blessé à Mons, qui, au moment où pour atteindre l'ennemi on combloit un fossé, même en y roulant des cadavres, vouloit qu'on l'y jetât, pour qu'il pût encore être utile à sa patrie après sa mort : son dernier soupir fut un hommage à la liberté.

La première des sciences, la morale, a, comme toutes les autres, des principes invariables ; mais les principes étant une chose intellectuelle, l'homme peu éclairé éprouve souvent autant de difficulté à les saisir que de facilité à les laisser échapper. L'exemple grave les principes dans l'âme : et d'ailleurs la lâcheté peut contester une maxime, elle ne peut nier des faits. Si les sacrifices qu'on lui demande paroissent excéder les forces humaines, l'histoire à l'instant montre celui qui les a faits. Près de Philippeville, un chasseur du ci-devant régiment des Cévennes s'aperçoit qu'un de nos étendards est pris : il se précipite dans les rangs autrichiens, le leur arrache ; et teint de son sang et de celui des ennemis, le rapporte à ses camarades. Quand on peut citer de pareils traits, la lâcheté est réduite au silence.

Nous nous sommes demandé quels actes de vertu nous étions

chargés de recueillir; la constitution nous a répondu : « Que la « république françoise a remis ce dépôt sous la garde de toutes « les vertus. »

Ainsi tous les actes de vertu qui dépassent la ligne ordinaire des efforts de l'homme, et qui ont eu pour objet la destruction du despotisme et l'établissement de la liberté, sont le domaine de notre travail, et l'histoire s'en empare. La frugalité est une vertu de tous les temps, mais lorsque les Américains résolurent unanimement de se priver de thé pour écraser le commerce anglois qui les opprimoit, c'étoit chez eux un acte de patriotisme. La générosité est de tous les lieux; mais celle de ce citoyen qui, au lieu de sauver les meubles de sa maison enflammée, s'élance au haut du clocher de Saint-Étienne, à Lille, pour arracher aux flammes le bonnet de la liberté, porte le double caractère de l'intrépidité et du civisme. Telle est encore la générosité de ce Mayençois qui vouloit que, par préférence, on établît des redoutes sur chacune de ses pièces de terre. « Battez les ennemis, disoit-il, et je serai assez payé. »

La république françoise déclare dans sa constitution qu'elle honore la loyauté, le courage, la vieillesse, la piété filiale et le malheur.

La loyauté : nous citerons ces canonniers condamnés aux arrêts, qui demandent à sortir pour combattre l'ennemi, et retourner ensuite en prison.

La piété filiale : on verra figurer dans ce recueil cet enfant qui sollicite de nos commissaires à Bayonne la permission de combattre et de mourir à côté de son père. Nous mettrons ce fait en parallèle avec celui du vétéran Jolibois, qui, le matin de la bataille de Jemmapes, apprenant que son fils a déserté, court prendre sa place, et s'écrie à chaque coup de fusil qu'il tire sur l'ennemi : « Ah! mon fils, faut-il que le souvenir dou- « loureux de ta faute empoisonne des momens si glorieux! »

Elle honore le courage : Brave Labretèche, ton nom se présente ici : la nation t'a décoré d'un sabre, souffre qu'à ton côté et pour que tu lui serves de modèle, nous placions un enfant; oui, un enfant de Saint-Jean Pied-de-Port, également armé par la nation, le jeune Harispe qui, pour sauver son frère, s'a-

vance sur un grenadier espagnol, le pistolet à la main, et le fait prisonnier.

Elle honore la fidélité à la patrie : ainsi nous rappellerons ce lieutenant-colonel de hussards qui, prisonnier et ayant la cuisse cassée, aime mieux souffrir que de voir la main impure d'un émigré bander ses plaies.

Elle honore la vieillesse : les assemblées nationales se sont levées à l'aspect du vieillard du Jura, des vétérans invalides et d'une négresse octogénaire; elles auront la gloire d'avoir ressuscité dans nos mœurs une vertu patriarcale et si célèbre dans la haute antiquité.

Enfin elle honore le malheur : nous avons vu autrefois les courtisans et les sangsues du peuple parler d'humanité, et nous avons vu nos soldats exercer l'humanité, partager leur pain avec les malheureux montagnards des Alpes; nous les avons vus, sur le champ de bataille, prodiguer les soins les plus tendres aux ennemis blessés.

Parmi nos braves marins on reconnoîtra les dignes successeurs des Jean Bart, des Cassarts et des Thurot; on y verra combien ils sont vils les satellites de la tyrannie, combien ils sont grands les défenseurs de la liberté.

Les enfans n'y seront point omis; nous en avons déjà cité plusieurs, et nous y placerons honorablement ce tambour, âgé de treize ans, à qui on coupe une main et qui de l'autre continue à battre le rappel.

Tel n'a pu verser son sang pour la patrie; mais il a donné ses soins, son temps, sa fortune.

Et vous, généreuses citoyennes, dont plusieurs ont partagé le sort des combats ou préparé les habillemens de nos guerriers;

Vous, pauvres artisans, qui dans le trésor de l'état avez porté le denier de la veuve, le prix de vos sueurs, tandis que l'impudent égoïste vous outrageoit, vous serez vengés, et nous anticiperons les témoignages de la postérité à votre égard.

Dans le récit d'une action généreuse, il nous sera douloureux d'ignorer plusieurs noms que nous voudrions arracher à l'oubli et faire retentir dans les siècles à venir.

Il est des événemens dont la gloire se répartit sur une masse

de citoyens, tels que la prise de la Bastille, le siége de Thionville, et surtout celui des immortels Lillois. Quand la postérité lira que chez eux on se disputoit le plaisir d'arracher la mèche enflammée des bombes; qu'un perruquier courut ramasser un éclat de bombe, qui servit à l'instant de plat à barbe pour raser quatorze citoyens, riant au milieu du danger; qu'un boulet lancé dans le lieu des séances de l'administration du département, y fut déclaré en permanence; l'antique mythologie lui paroîtra rapprochée de l'histoire.

La masse des vrais citoyens a multiplié ses sacrifices pour conquérir et maintenir la liberté; il faut donc que la marche et le développement graduel de l'esprit public soient retracés de manière à faire connoître à ceux qui nous succéderont dans la carrière de la vie, ce que furent les François dans les diverses époques de leur révolution, et ce qu'il leur en a coûté pour léguer le bonheur aux générations futures.

Dans cette galerie de portraits, la patrie en deuil contemplera les législateurs assassinés pour avoir voté la mort du tyran; et ce récit gravera dans les cœurs, en traits ineffaçables, les dogmes politiques qui établissent la haine de la royauté et du fédéralisme.

La voix de la France entière sollicite ou plutôt exige impérieusement la réforme de l'éducation, qui seule peut remédier aux altérations de la morale publique, mais dont les formes actuelles, très vicieuses, laissent flotter l'opinion, lorsqu'elles ne l'égarent pas. Un des moyens les plus efficaces pour l'épurer et la fixer, c'est la connoissance des faits héroïques de la révolution; elle doit être classique. Des sentences abstraites n'effleurent pas même le cœur des enfans; elles leur paroîtront toujours fastidieuses. Un d'entre eux définissoit la morale en disant, *c'est ce qui ennuie*. C'est là une grande leçon pour les instituteurs. Voyez avec quelle avidité l'enfant écoute une anecdote, avec quel dégoût il entend un raisonnement. Prêtez donc à l'austère raison le coloris du sentiment, mettez la vertu en action, et l'imagination de l'élève, imprimant pour la vie l'histoire dans son âme, il en pompera la morale. Le récit des belles actions rend leurs auteurs présens à tous les lieux; en se les

rappelant, comme en quittant un homme de bien, on se sent meilleur.

Quand, sur les rives de l'Amérique, le docteur Waren tomba sous le fer des Anglois, sa chemise sanglante fut portée dans un temple. Là l'orateur exprima des regrets de la patrie, et dit à ses auditeurs : « Lorsque la liberté sera en péril, appelez vos « fils, montrez-leur un lambeau de la chemise ensanglantée de « Waren, et donnez-leur des armes. » Et l'assemblée jura de vaincre ou de s'enterrer sous les débris fumans de la patrie, et les enfans répétèrent avec enthousiasme le serment de leurs pères.

C'est ainsi que, traçant à leurs élèves la route de la vertu, les instituteurs nationaux mériteront la confiance de la république.

Avec quelle joie, entourés de leurs enfans, les chefs de famille leur raconteront les événemens dont ils auront été les contemporains, les témoins, surtout lorsqu'eux-mêmes auront glorieusement figuré sur la scène ! « Vois, dira le père à son fils, « comment j'ai payé mon tribut à la patrie; et lorsque entré « dans la tombe, j'aurai payé tribut à la nature, en te rappe- « lant ce que je fus, pense à ce que tu dois être. Elle est rigou- « reusement vraie dans une république, cette maxime, que « *chacun est fils de ses œuvres* : ainsi, l'estime que j'ai acquise est « mon patrimoine ; mais elle ne sera pas ton héritage : si tu ne « marches pas sur les traces de ton père, son exemple sera « pour toi un reproche accablant; et la comparaison, en donnant « du relief à ses vertus, montrera d'une manière plus saillante « la flétrissure. »

La Convention nationale s'est empressée de consigner dans ses procès-verbaux les faits parvenus à sa connoissance, et là nous ferons une moisson abondante; mais beaucoup sans doute ont échappé à la publicité. Nous devons suivre une marche sûre et régulière pour les recueillir et les constater. Il nous sera facile de rassembler les matériaux destinés à former les *Annales du civisme*, puisque la Convention nationale autorise son comité d'instruction publique à correspondre pour cet objet avec les autorités constituées, les bataillons, les sociétés populaires,

de citoyens, tels que la prise de la Bastille, le siége de Thionville, et surtout celui des immortels Lillois. Quand la postérité lira que chez eux on se disputoit le plaisir d'arracher la mèche enflammée des bombes; qu'un perruquier courut ramasser un éclat de bombe, qui servit à l'instant de plat à barbe pour raser quatorze citoyens, riant au milieu du danger; qu'un boulet lancé dans le lieu des séances de l'administration du département, y fut déclaré en permanence; l'antique mythologie lui paroîtra rapprochée de l'histoire.

La masse des vrais citoyens a multiplié ses sacrifices pour conquérir et maintenir la liberté; il faut donc que la marche et le développement graduel de l'esprit public soient retracés de manière à faire connoître à ceux qui nous succéderont dans la carrière de la vie, ce que furent les François dans les diverses époques de leur révolution, et ce qu'il leur en a coûté pour léguer le bonheur aux générations futures.

Dans cette galerie de portraits, la patrie en deuil contemplera les législateurs assassinés pour avoir voté la mort du tyran; et ce récit gravera dans les cœurs, en traits ineffaçables, les dogmes politiques qui établissent la haine de la royauté et du fédéralisme.

La voix de la France entière sollicite ou plutôt exige impérieusement la réforme de l'éducation, qui seule peut remédier aux altérations de la morale publique, mais dont les formes actuelles, très vicieuses, laissent flotter l'opinion, lorsqu'elles ne l'égarent pas. Un des moyens les plus efficaces pour l'épurer et la fixer, c'est la connoissance des faits héroïques de la révolution; elle doit être classique. Des sentences abstraites n'effleurent pas même le cœur des enfans; elles leur paroîtront toujours fastidieuses. Un d'entre eux définissoit la morale en disant, *c'est ce qui ennuie*. C'est là une grande leçon pour les instituteurs. Voyez avec quelle avidité l'enfant écoute une anecdote, avec quel dégoût il entend un raisonnement. Prêtez donc à l'austère raison le coloris du sentiment, mettez la vertu en action, et l'imagination de l'élève, imprimant pour la vie l'histoire dans son âme, il en pompera la morale. Le récit des belles actions rend leurs auteurs présens à tous les lieux; en se les

rappelant, comme en quittant un homme de bien, on se sent meilleur.

Quand, sur les rives de l'Amérique, le docteur Waren tomba sous le fer des Anglois, sa chemise sanglante fut portée dans un temple. Là l'orateur exprima les regrets de la patrie, et dit à ses auditeurs : « Lorsque la liberté sera en péril, appelez vos « fils, montrez-leur un lambeau de la chemise ensanglantée de « Waren, et donnez-leur des armes. » Et l'assemblée jura de vaincre ou de s'enterrer sous les débris fumans de la patrie, et les enfans répétèrent avec enthousiasme le serment de leurs pères.

C'est ainsi que, traçant à leurs élèves la route de la vertu, les instituteurs nationaux mériteront la confiance de la république.

Avec quelle joie, entourés de leurs enfans, les chefs de famille leur raconteront les événemens dont ils auront été les contemporains, les témoins, surtout lorsqu'eux-mêmes auront glorieusement figuré sur la scène ! « Vois, dira le père à son fils, « comment j'ai payé mon tribut à la patrie; et lorsque entré « dans la tombe, j'aurai payé tribut à la nature, en te rappe- « lant ce que je fus, pense à ce que tu dois être. Elle est rigou- « reusement vraie dans une république, cette maxime, que « *chacun est fils de ses œuvres :* ainsi, l'estime que j'ai acquise est « mon patrimoine ; mais elle ne sera pas ton héritage : si tu ne « marches pas sur les traces de ton père, son exemple sera « pour toi un reproche accablant; et la comparaison, en donnant « du relief à ses vertus, montrera d'une manière plus saillante « ta flétrissure. »

La Convention nationale s'est empressée de consigner dans ses procès-verbaux les faits parvenus à sa connoissance, et là nous ferons une moisson abondante; mais beaucoup sans doute ont échappé à la publicité. Nous devons suivre une marche sûre et régulière pour les recueillir et les constater. Il nous sera facile de rassembler les matériaux destinés à former les *Annales du civisme,* puisque la Convention nationale autorise son comité d'instruction publique à correspondre pour cet objet avec les autorités constituées, les bataillons, les sociétés populaires,

et généralement avec les citoyens; indubitablement tous se feront un devoir de transmettre, en le certifiant, le récit des actes civiques qui auront eu lieu dans leur arrondissement; et l'empressement avec lequel vous adressez à la France, à la postérité, les faits héroïques, en produira de nouveaux. Les sociétés populaires, dont la haine des pervers atteste l'utilité constante, et sans la vigilance desquelles le fanatisme et l'aristocratie auroient dévoré la république; les sociétés populaires se montreront aussi actives pour préconiser la vertu que pour démasquer les trahisons: elles déroberont les secrets de la modestie; les actions que l'on vante subiront dans leur sein une discussion épuratoire, et leurs suffrages rehausseront l'éclat de celles qui auront subi cette épreuve. Au surplus, il ne suffit pas de décerner des éloges à la vertu; il faut qu'elle paroisse plus aimable et le vice plus hideux par le contraste des immoralités, qui n'ont d'autre tribunal que celui de l'opinion publique.

Le récit des actions magnanimes doit les présenter dans toute leur simplicité, d'une manière historique et non oratoire. Chaque trait doit conserver sa physionomie propre. Le luxe des mots et la réflexion tueroient le sentiment; car le sublime est dans les choses et n'a pas besoin de parure. Cependant n'oublions pas cette réflexion d'un poète :

L'ennui naquit un jour de l'uniformité.

Une longue suite de faits isolés ou de maximes détachées n'eut jamais grand succès, et personne peut-être n'a lu d'une manière continue Épictète et Marc-Aurèle, Valère Maxime ou tout autre répertoire d'anecdotes. La Convention entend sans doute que, pour jeter de l'intérêt dans l'ouvrage, on puisse varier les formes et grouper les faits de manière que le cœur soit toujours satisfait et que la curiosité ne soit jamais rassasiée.

Un discours préliminaire traceroit à grands traits les événemens qui ont préparé la révolution; le moment de sa naissance seroit ensuite la véritable époque de laquelle nous daterions. Tous les mois votre comité pourroit vous présenter un travail soigné sur cet objet; la Convention nationale consacreroit une

heure, dans une séance du soir, pour en entendre la lecture; car l'ouvrage doit être revêtu de son approbation. L'impression donneroit ensuite à ce recueil la plus grande publicité, et le but moral seroit atteint.

Évoquons les ombres de ceux qui ont péri pour la patrie, formons-en la première colonne de ces hommes illustres qui s'avancent vers l'immortalité.

Vous qui vivez encore, et dont on peut citer des actions généreuses, souvenez-vous que la défiance sans exagération est une vertu des peuples libres. Le François, toujours trop confiant, s'est vu contraint de dévouer à l'horreur des siècles des hypocrites qui avoient usurpé son amour; il ne veut plus d'idoles: pour conserver sa liberté, un peuple doit louer rarement et n'admirer jamais. Ainsi en inscrivant dans les fastes du patriotisme le nom d'un vivant, l'éponge sera placée à côté du pinceau: nous dirons, voilà ce qu'il est aujourd'hui, nous verrons ce qu'il sera demain.

Citoyens, il est inouï dans l'histoire, qu'un grand peuple combattant par des efforts soutenus pour sa liberté, ait jamais succombé; et quel peuple sublime que celui qui couvre le sol de la France! Mais rappelons-nous sans cesse que l'ignorance et le vice sont les créateurs, les appuis de la tyrannie. Qu'on ne nous dise pas qu'il est des circonstances où l'on doit voiler les statues de la justice et de la morale. Tout doit leur être subordonné, le patriotisme sans probité est une chimère, et la liberté ne seroit qu'un frêle édifice, si elle n'étoit fondée sur les lumières et la vertu.

28 septembre.

Décret qui ordonne l'impression du rapport du comité d'instruction publique, et l'autorise à correspondre avec les armées, les autorités constituées, etc., pour recueillir les traits de vertu qui honorent le plus l'humanité.

La Convention nationale décrète l'impression du rappport du comité d'instruction publique, l'autorise à correspondre avec les armées, les autorités constituées et les sociétés populaires, pour recueillir les traits de vertu qui honorent le plus l'huma-

nité. Ces traits seront présentés avec la simplicité qui leur est propre et sans ornement. Le comité les publiera à mesure que sa correspondance lui en fournira les moyens, et par numéros, afin de pouvoir en former un recueil, dans l'esprit du décret du 25 de ce mois.

Visé par l'inspecteur.

Signé, BOUILLEROT.

Collationné à l'original, par nous secrétaire de la Convention nationale, à Paris, le vingt-huitième jour du premier mois de l'an second de la république françoise, une et indivisible.

Signé, D. V. RAMEL, G. R. JAGOT, PONS (de Verdun), LOUIS (du Bas-Rhin), VOULLAND, P. S. PIORRY, *secrétaires*.

II.

SOUVENIRS LITTÉRAIRES DE L'EMPIRE.

Suppression momentanée du Journal de la librairie en 1811. — Rapport adressé à Napoléon par le comte Montalivet, Ministre de l'Intérieur. — Décret impérial, rendu à Amsterdam, autorisant la publication d'un Journal officiel de l'Imprimerie et de la Librairie. — Lettre du baron de Pommereul, Directeur Général de l'Imprimerie et de la Librairie.

Pendant son séjour au palais de Compiègne, et la veille de son départ pour la Hollande, Napoléon rendit, le 17 septembre 1811, un décret prononçant la suppression ou plutôt la confiscation de plusieurs journaux publiés à Paris.

Le *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie* ayant été compris au nombre des journaux supprimés, le Comte de Montalivet, Ministre de l'Intérieur, qui avoit accompagné l'Empereur dans son voyage en Hollande, lui adressa presque aussitôt le Rapport suivant :

RAPPORT A S. M. L'EMPEREUR ET ROI.

Amsterdam, le 11 octobre 1811.

Sire,

Le journal de la librairie, dont la suppression a été ordonnée par un décret du 17 septembre dernier, a un but d'utilité

tel, qu'il seroit impossible de faire la police de la librairie, si la supression en étoit maintenue. D'ailleurs son institution a été provoquée par S. E. le Duc de Rovigo lui-même, qui fit inviter M. le Comte Portalis (1) à lui fournir un moyen qui le mît en état de défendre aux journalistes de parler des ouvrages dont l'annonce n'auroit pas été préalablement légitimée par une induction quelconque émanée de la Direction Générale de la Librairie.

Ce journal, qui se borne à l'insertion du titre des livres, ne fait l'annonce que de ceux pour lesquels les éditeurs ont fait les déclarations et rempli les formalités prescrites, soit par les décrets, soit par des décisions administratives. Aucun ouvrage imprimé, soit en fraude des droits des auteurs, soit en contravention des réglemens qui protégent les mœurs ou concernent l'ordre public, ne peut être mentionné dans ce journal; et il en résulte que la librairie sait quels livres il lui est permis de vendre, quels livres il ne peut débiter sans péril : la bonne foi d'aucun ne peut être surprise.

Que le journal de la librairie soit supprimé, les libraires débitans, ceux des départemens en particulier, n'auront aucune règle de conduite; les éditeurs s'abstiendront des déclarations, du dépôt des exemplaires prescrit par les lois; ils feront au dehors des expéditions, sans en donner connoissance à l'administration, et les livres les plus répréhensibles, les plus défendus, ceux-là même que l'Administration fait rechercher dans la capitale, se trouveront disséminés dans les départemens, sans que l'Autorité puisse avoir action contre ceux qui les auront débités; car on conçoit que les exceptions de bonne foi seront à chaque contravention invoquées par les débitans;

(1) M. le Comte Portalis, directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie, du 12 février 1810 au 4 janvier 1811, eut pour successeur le baron de Pommereul, qui cessa ses fonctions au 30 mars 1814. Du 5 au 14 janvier 1811, jour de la nomination de M. le baron de Pommereul, l'intérim fut confié à M. La Biche, chef du secrétariat général du ministère de l'intérieur, sous le ministère de M. le comte Montalivet.

La Direction de l'imprimerie et de la librairie était à cette époque dans les attributions du Ministre de l'Intérieur; elle avoit été créée par le décret du 5 février 1810, contenant le Réglement sur l'Imprimerie et la Librairie.

on conçoit également qu'on ne pourra se dispenser d'y avoir égard, parce qu'on ne peut pas punir un citoyen pour avoir fait ce que les lois ou les réglemens ne lui ont pas défendu de faire.

Ce journal, utile sous le rapport de l'ordre public, du respect des propriétés et indispensable comme moyen de police, a encore un degré d'utilité incontestable sous le rapport du commerce. Il contient non seulement l'annonce des livres nouveaux, mais encore celle des livres que tous les libraires et imprimeurs ont la faculté d'imprimer en concurrence, et qu'il est convenu d'appeler livres du domaine public. Avant la création de ce journal les éditeurs n'avoient connoissance de leurs entreprises réciproques qu'au moment où elles étoient terminées, souvent long-temps après, quelquefois jamais. Tel livre dont une édition devoit remplir pendant dix ans les besoins des consommateurs, étoit imprimé concurremment par trois ou quatre libraires, et comme ils avoient peu d'intérêt à faire annoncer les ouvrages du domaine public, surtout lorsqu'il ne s'y étoit fait aucun changement ou addition, il en résultoit que les quatre éditions circuloient sur les différens points de la France, sans que les intéressés en eussent connoissance. Par ce moyen les éditions n'étoient plus en rapport avec les besoins des consommateurs, le prix des livres diminuoit par l'effet de la concurrence, et les spéculations causoient la ruine de ceux qui les avoient faites.

Aujourd'hui le journal annonçant les éditions du domaine public, comme celles du domaine privé, la librairie n'est plus exposée à réimprimer, comme n'existant pas, des ouvrages dont plusieurs éditions viennent d'être terminées ou sont entreprises; elle ne peut plus faire de ces spéculations aventureuses qui l'ont souvent désolée et plus d'une fois déconsidérée.

On annoncera, dit-on, les livres dans les journaux conservés!

D'abord, que Votre Majesté me permette de lui faire remarquer que le Journal de la Librairie, dont l'utilité littéraire est inaperçue aujourd'hui, doit finir par former la bibliographie du grand siècle et la plus complète qu'on puisse en faire.

Ensuite l'insertion des livres imprimés pour la première fois ou réimprimés sera-t-elle obligée ou facultative? Si elle est obligée,

le sera-t-elle pour tous les journaux? le sera-t-elle pour un seul? Si elle l'est pour tous les journaux, le plus pauvre débitant de livres, s'il craint de se compromettre, sera donc obligé de s'abonner à tous les journaux? L'annonce aura-t-elle lieu, sans que l'éditeur soit obligé de contribuer par la remise d'un ou plusieurs exemplaires de son ouvrage? Le libraire déjà chargé du droit de cinq francs par rame, le sera-t-il encore par des droits à payer à tous les journalistes conservés? Si l'insertion est facultative, quelle sera la règle de conduite que l'Administration doit donner à l'égard des livres qu'il est permis ou défendu d'imprimer; et à l'égard du commerce, qui apprendra aux libraires quels sont les livres dont le besoin se fait sentir, et ceux qui sont surabondans dans les magasins, quels sont ceux qu'ils peuvent réimprimer sans péril, et ceux qu'ils doivent éviter de réimprimer.

Au reste, ce n'est pas d'aujourd'hui, Sire, qu'on a reconnu la nécessité d'assujettir les éditeurs à faire faire dans un journal spécial l'annonce de leurs ouvrages, avant qu'elle ne fût insérée dans les journaux ordinaires. L'article 12 de l'Arrêt du Conseil du 16 avril 1785, dans la vue de prévenir plus efficacement que par le passé la publicité des ouvrages prohibés ou non permis, défend à tous auteurs et éditeurs, directeurs et rédacteurs de gazettes, journaux, affiches, feuilles périodiques et autres papiers publics, tant à Paris que dans les provinces, même de ceux étrangers dont la distribution est permise dans le Royaume, d'annoncer sous tel prétexte, que ce puisse être, aucun ouvrage imprimé ou gravé, national ou étranger, si ce n'est après qu'il aura été annoncé par le Journal des Savans ou subsidiairement par celui de Paris, à peine d'amende, déchéance de privilége ou permission, ou autres peines, suivant les cas.

Le Journal de la Librairie est utile, sous plusieurs rapports, il l'est beaucoup plus que les journaux et bulletins de la Direction Générale des Mines, de celle de l'Enregistrement dont la suppression n'a pas été provoquée, quoiqu'ils n'intéressent pas, comme celui de la librairie, la sûreté publique, celle du commerce des livres, les mœurs et la police d'une profession qui a

été et qui pourroit être encore dangereuse. Ce journal est établi ; j'en sollicite la conservation. S'il n'existoit pas, je serois de l'avis que S. E. le Duc de Rovigo a exprimé il y a un an, et je demanderois qu'il fût créé.

L'Administration de la Librairie a été établie sur un système très différent de celui de la Direction du temps passé, ce sont des matériaux neufs qu'elle est chargée d'employer ; mais si chaque fois qu'il arrive de poser une pierre, une autre autorité la renverse, l'édifice ne sera jamais construit.

Tous les motifs que je viens d'exposer à Votre Majesté m'ont déterminé à lui soumettre le projet de Décret ci-joint, auquel je la supplie de donner son approbation.

Je suis avec un profond respect,

Sire,

De Votre Majesté Impériale et Royale,

Le très humble, très obéissant et très fidèle sujet,

Signé, MONTALIVET.

L'Empereur, approuvant la proposition qui lui étoit faite par le Ministre de l'Intérieur, rendit, deux jours après, le Décret dont voici le texte :

Au palais d'Amsterdam, le 1/5 octobre 1811.

Napoléon, Empereur des François, etc., voulant prévenir plus efficacement que par le passé la publicité des ouvrages prohibés ou non permis ; donner aux libraires les moyens de distinguer les livres défendus de ceux dont le débit est autorisé, et empêcher qu'ils ne soient inquiétés pour raison de la vente des derniers ouvrages ; sur le rapport de notre Ministre de l'Intérieur, nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

1° La Direction Générale de l'Imprimerie et de la Librairie est autorisée à publier, à dater du 1er novembre prochain, un Journal dans lequel seront annoncées toutes les éditions d'ouvrages imprimés ou gravés qui seront faites à l'avenir, avec le nom des éditeurs et des auteurs, si ces derniers sont connus ; le nombre d'exemplaires de chaque édition, et le prix de l'ouvrage.

Elle y fera aussi insérer, avant la publication des ouvrages, les déclarations qui auront été faites par les libraires pour la réimpression des livres du domaine public.

2° Les fonds provenant des abonnemens au Journal de la Librairie seront affectés aux dépenses de la Direction Générale.

3° Conformément aux dispositions de l'art. 12 de l'Arrêt du Conseil, du 16 avril 1785, il est défendu à tous auteurs, éditeurs, directeurs et rédacteurs de gazettes, journaux, affiches, feuilles périodiques et autres papiers publics, tant à Paris que dans les Départemens, même de ceux étrangers, dont la distribution est permise dans l'Empire, d'annoncer, sous tel prétexte que ce puisse être, aucun ouvrage imprimé ou gravé, national ou étranger, si ce n'est après qu'il aura été annoncé par le *Journal de la Librairie*, en se conformant, pour le prix de l'ouvrage, à celui qui aura été indiqué dans ce Journal, à peine de 200 fr. d'amende pour la première contravention, et d'amende arbitraire, ainsi que de déchéance de leurs permissions en cas de récidive, même de telle autre peine qu'il appartiendra, s'il s'agissait d'ouvrages non permis ou prohibés.

Notre Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent décret.

NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre Secrétaire d'État,

Le Comte DARU.

Pour ampliation :

Le Minisre de l'Intérieur,

MONTALIVET.

Comme le Décret que nous venons de reproduire renfermoit diverses dispositions pénales, il fut inséré au *Bulletin des Lois* (IVe série, n° 404, 3 décembre 1811). Quant au Décret rendu à Compiègne le 17 septembre de la même année, il n'a jamais été et ne sera jamais publié; la minute de ce dernier Décret a été brûlée, en 1814, par ordre de Talleyrand, avec d'autres pièces qu'il crut devoir supprimer à cette époque.

Au moment où fut rendu le décret du 17 septembre 1811,

le *Journal Général de l'Imprimerie et de la Librairie* n'existait sous ce titre que depuis dix mois. Ce Recueil périodique faisoit suite au *Journal Typographique et Bibliographique* publié sans interruption depuis le 1er vendémiaire an VI (22 septembre 1797) jusqu'en novembre 1810, par Pierre-Roux, Dujardin-Sailly, et dans les dernières années par M. Pillet.

A dater du mois de novembre 1810, le *Journal Typographique et Bibliographique* prit le titre de *Journal Général de l'Imprimerie et de la Librairie*: d'après le Décret rendu le 17 septembre, à Compiègne, le Journal de la Librairie cessa de paroître pendant tout le mois d'octobre 1811: ce fut seulement à dater du 1er novembre de la même année, et après l'approbation du rapport soumis à Napoléon par M. de Montalivet, que l'on vit paraître le premier numéro de la *Bibliographie de l'Empire François*, ou *Journal de l'Imprimerie et de la Librairie*.

Voici maintenant dans quels termes le Baron de Pommereul, Directeur général de l'Imprimerie et de la Librairie, quatre jours après la publication du premier numéro de la *Bibliographie de l'Empire Français*, recommandoit à tous les Inspecteurs de la librairie placés sous ses ordres, soit à Paris, soit dans les Départemens, ce Journal, dont la rédaction étoit confiée à M. Beuchot.

Paris, le 4 novembre 1811.

LE GÉNÉRAL BARON DE POMMEREUL,

CONSEILLER D'ÉTAT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'IMPRIMERIE ET DE LA LIBRAIRIE,

A Messieurs les Inspecteurs de l'imprimerie et de la librairie.

Vous avez dû, Monsieur, recevoir, avec le Journal de la Librairie, le Prospectus du plan sur lequel il sera désormais composé, et le Décret de Sa Majesté qui l'autorise. Je vous préviens que tous les Imprimeurs et Libraires de votre inspection ont dû pareillement recevoir ce Prospectus.

Il importe essentiellement à la bonne administration de la librairie que tous MM. les Imprimeurs et Libraires soient abonnés à un Journal où ils trouveront les lois et réglemens qui les

pour la publication desquels les formalités prescrites par les lois n'auroient pas été remplies, resteroit dans leurs mains sujet à la saisie, aux confiscations, aux amendes, qu'ils seront toujours certains d'éviter en ne demandant les ouvrages dont ils veulent se pourvoir qu'aux imprimeurs et libraires déclarés par le Journal en être les véritables éditeurs.

Ainsi pourront être déjouées les nombreuses spéculations des contrefacteurs, qui ont porté de si funestes atteintes au commerce de la librairie; ainsi pourra renoître et se consolider cette austère probité qui amène la confiance et qui a long-temps fait sa gloire. Tous ceux qui exercent cette honorable profession ont donc le plus grand intérêt à se pourvoir d'un répertoire officiel qui éclaire leurs entreprises et leur en évite tous les dangers.

S'il est si évidemment nécessaire aux négocians en librairie, en gravure et en musique, il ne sera pas moins utile aux consommateurs des objets de ce commerce.

Pour satisfaire pleinement les amateurs des belles éditions et des belles épreuves de gravures, le Bibliographe chargé par M. le Conseiller d'État, Directeur Général de l'Imprimerie et de la Librairie, de la rédaction de son Journal, aura soin d'accompagner leurs annonces des remarques particulières propres à les faire bien connaître.

Au renouvellement de chaque année, MM. les Souscripteurs recevront pour complément du Journal de l'année précédente :

1° Une table alphabétique du nom des auteurs des ouvrages qui auront paru dans cette année;

2° Une table alphabétique des titres desdits ouvrages;

3° Une table systématique des mêmes ouvrages;

4° Des tables sommaires et comparatives qui établiront la statistique annuelle du commerce de la librairie dans l'Empire François.

Ces tables, au moyen de leurs renvois, formeront, par leur série, la bibliographie la plus exacte et la plus complète qu'on puisse désirer.

On n'oubliera point d'insérer au Journal de la Librairie les Décrets Impériaux et Réglemens qui y seroient relatifs, et les

Instructions ou Décisions de M. le Directeur Général qui seront de nature à être rendues publiques.

Les détails que nous venons de donner sur la suppression momentanée du Journal de la Librairie, en 1811, n'ont pas été connus jusqu'à ce jour des divers historiens qui ont écrit sur l'histoire de l'Empire; les biographes et bibliographes n'ont encore également donné aucune indication au sujet de ces faits, qui nous ont paru avoir quelque intérêt pour l'histoire littéraire de cette époque.

L. B.

III.

Lettre inédite de Pascal.

J'achevois à peine la publication de mon travail sur les Pensées de Pascal, où j'ai pu recueillir plusieurs lettres inédites et inconnues de ce personnage extraordinaire, lorsqu'il m'est arrivé une lettre nouvelle, empruntée aux papiers de la famille de M. Hecquet-Dorval, d'Abbeville, descendant de M. Hecquet, médecin de Port-Royal. Cette lettre a été copiée pour moi sur l'autographe même de Pascal; elle n'est ni datée ni signée; elle est adressée à madame Perrier. Comme il y est question des assemblées qui se tenoient pour la signature du formulaire, on peut la placer vers l'année 1661, c'est-à-dire l'année même de la mort de Jacqueline Pascal, et un an avant celle de l'auteur des Pensées. Nous donnons ici la copie exacte qui nous a été communiquée avec l'orthographe du temps.

Au dos de la lettre : à mademoiselle (1), mademoiselle Perrier, à Clermont (en Auvergne).

« Ma chère seur (2),

« Je ne crois pas que ce soit tout de bon que tu sois faschée, car sy tu ne l'es que de ce que nous t'avons oubliée, tu

(1) On ne donnoit alors le nom de Madame aux femmes mariées que lorsqu'elles étoient de condition noble. Madame Perrier (Gilberte Pascal) étoit l'aînée de Jacqueline et de Blaise; elle leur a survécu à tous les deux, et elle a écrit leur vie.

(2) Sic.

ne dois point l'estre du tout. Je ne te dis point de nouvelles, parce que les générales le sont trop et les particulières le doivent toujours estre. J'en aurois beaucoup à te dire qui se passent dans un entier secret (1); mais je tiens inutile de te les mander. Tout ce que je te prie est de mesler les actions de grâce aux prières que tu fais pour moy, et que je te prie de multiplier en ce temps. J'ay moy-même, avec l'aide de Dieu, porté ta lettre, afin que l'on la fist tenir à madame de Maubuisson. Ils m'ont donné un petit livre où j'ai trouvé cette sentance escrite à la main (2). Je ne sçais sy elle est dans le petit livre de sentances, mais elle est belle. On me presse tellement que je ne puis plus rien dire. Ne manque pas à tes jeudis. Adieu, ma chère. »

Ce billet ne contient, il est vrai, aucun renseignement curieux, et il n'a rien en lui-même de fort remarquable. Mais il faut recueillir avec religion les moindres restes d'un homme tel que Pascal.

V. COUSIN.

(1) M. Pascal entend icy ce qui se traitoit à Paris dans les assemblées qui s'y tenoient sur la signature du formulaire. Voir le supplément au Nécrologe de Port-Royal, page 4 bis. (*Note ancienne écrite en marge de la lettre par un membre de la famille de M. Hecquet-Dorval.*)

(2) Elle n'est pas ici.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

I

Il teatro di musica alla moda di Benedetto Marcello, nuova edizione corretta et riordinata da S. L. G. E. Audin, con aggiunta d'una canzone bolognese in lode della Malibran. Firenze, Stamper. di G. Piatti, 1841, in-8°, de 51 et 6 pages.

Malgré un goût très vif en France pour la littérature et pour les produits de l'intelligence, nous sommes peut-être encore un peu trop exclusifs à cet égard, et nous n'accordons, en général, qu'un intérêt assez médiocre et une attention assez distraite aux productions de l'esprit étranger. Cette disposition un peu égoïste, qui n'est peut-être après tout que le résultat de la paresse, a pour effet de diminuer la somme de nos plaisirs intellectuels, en nous laissant ignorer l'existence d'un certain nombre d'ouvrages qu'il nous seroit, je n'en doute pas, agréable de connoître et de lire. Voilà pourquoi il m'a paru utile de consacrer quelques lignes à l'opuscule dont je viens de donner le titre.

Le *Théâtre de musique à la mode* est tout simplement une spirituelle facétie, une joyeuse et inoffensive satire des coulisses italiennes. Maîtres de musique, compositeurs, musiciens, poètes, entrepreneurs, acteurs, actrices, comparses, utilités, etc., tous ont leur mot ou leur épine dans cette malicieuse revue, dont il seroit au reste impossible de donner une traduction en français. La plaisanterie veut absolument conserver son habit et ses couleurs natives, et ne sauroit se transporter sur un autre sol, sans perdre à la fois sa fraîcheur et toute sa force. Le *patois bolognois* dont cette pièce est parsemée en rendroit encore bien plus la traduction impossible; mais il ne manque pas en France de gens qui comprennent l'italien, et nous leur recom-

mandons comme un agréable passe-temps la lecture de cette brochure, dans laquelle il ne sera pas sans doute difficile de reconnoître plus d'un trait qui pourroit s'appliquer à d'autres théâtres qu'à ceux de l'Italie. On ne perd jamais son temps à lire un ouvrage ingénieux, car on peut dire qu'il en reste toujours quelque chose.

La première édition de cet opuscule avoit paru vers le milieu du XVIIIe siècle, et elle étoit devenue assez rare. M. Audin a donc cru faire, et il a fait effectivement une chose agréable en la réimprimant à petit nombre, avec une véritable élégance, et en y joignant, comme accessoire, un joli spécimen du patois bolognois, dans une chanson composée à la louange de madame Malibran. Il y a du goût et de l'intelligence à reproduire ainsi ce qui méritoit de n'être pas oublié. G. D.

IV

TABLE CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE DES ARCHIVES DE LA MAIRIE DE DOUAI, depuis le XIe siècle jusqu'au XVIIIe, d'après les travaux de M. GUILMOT, par PILATE-PRÉVOST, secrétaire en chef de la mairie de Douai, in-8°, de 531 p. Prix : 12 fr.

L'ouvrage dont on vient de lire le titre se recommande essentiellement par son utilité. On avoit jusqu'à nos jours beaucoup trop négligé ces riches dépôts de documens précieux pour l'histoire de nos mœurs publiques et privées. Il faut donc se montrer reconnoissant, et pour le gouvernement qui encourage aujourd'hui les travaux de ce genre, et pour les hommes laborieux qui se dévouent, avec une constance digne d'éloges, à des travaux pénibles, souvent fastidieux, qui ne promettent guère de gloire, et qui se bornent modestement à être utiles. Utiles, les recueils de ce genre, faits avec soin et exactitude comme celui-ci, ne sauroient manquer de l'être, et l'on y trouve sur nos lois, sur nos usages intérieurs, sur les mœurs de nos aïeux, des détails que l'on demanderoit vainement à d'autres ouvrages.

Nous recommandons, en conséquence l'ouvrage de M. Pilate à tous les hommes qui s'occupent sérieusement de l'étude de notre ancienne histoire, et nous ne doutons pas, qu'ils ne trouvent, dans cette nomenclature très exacte de 2,183 pièces analysées avec autant de précision que de soin, une foule de renseignemens historiques qui leur auroient certainement échappé sans le secours de ce précieux et important répertoire.

Les bons livres, les livres réellement utiles, sont assez rares pour qu'on ne néglige pas ceux qui paroissent avec un caractère d'utilité qui ne sauroit être contesté. Voilà pourquoi nous avons voulu accorder une mention particulière et une recommandation spéciale à l'ouvrage de M. Pilate. G. D.

SOCIÉTÉ DES BIBLIOPHILES FRANÇOIS.

La Société des Bibliophiles qui paroissoit vouloir cesser ses travaux et ses réunions, vient au contraire de se reconstituer. M. Pichon vient d'être appelé à en faire partie et nous ne doutons pas que la Société ne soit bientôt aussi nombreuse qu'elle l'étoit à son origine et qu'elle ne reprenne le cours de ses curieuses publications.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 4. — AVRIL 1843.

219 ACADÉMIE. Histoire et Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, de 1701 à 1793. *Paris, Imprimerie royale*, 1717-1809, in-4, fig. 50 vol. in-4, mar. rouge, fil., dor. sur tr. . . . . 1600—»

Magnifique exemplaire, relié sur brochure. Une collection de cette importance, l'un des plus beaux et des plus glorieux monumens de l'érudition françoise, méritoit bien les honneurs d'une reliure qu'on accorde souvent à plus d'un petit volume bien moins digne d'estime, d'intérêt ou d'attention que ces *Mémoires*. Cela soit dit toutefois sans porter la moindre atteinte au mérite de ces délicieuses fantaisies qui ont tant de prix aux yeux des amateurs; mais sauf le respect qui leur est dû (aux amateurs, s'entend), ils ne sauroient trouver trop mauvais, en vérité, qu'on ait revêtu un livre réellement utile d'un habit qui en révèle à l'avance tout le mérite, et qui, cette fois du moins, se trouve être d'accord avec la réalité. G. D.

220 ANACRÉON. Ses Odes, trad. en françois, avec le texte grec et la version latine, des notes critiques et deux dissertations, par Gail. *Paris, Didot l'aîné*, an VII, gr. in-4, mar. violet à gr. comp. fil., tr. dor., doublé de tabis dent. . . . . 100—»

Exemplaire sur PEAU VÉLIN, relié par Thouvenin.

221 ANSELME DE SAINTE-MARIE. Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, etc. *Paris*, 1726, 9 vol. in-fol., v. m. . . . 180—»

222 Arecio. Cy commence la première guerre punique que les Romains eurent contre les Cartagiens, par Léonard Arecio (d'Arrezzo), rel. en v. fil, tr. dor.

Manuscrit sur vélin, portant la date de 1405, dédié à Charles VII. La première page a un entourage en or et en couleur, et une grande miniature représentant deux armées sur le point de se battre; les soldats portent l'uniforme de l'époque.

223 Baillet (*Adrien*). Jugemens des savans sur les principaux ouvrages des auteurs. 1722, 7 vol. in-4, v. br. 25—»

224 Bonami. Numismata Summorum Pontificum, templi Vaticani fabricam indicantia. *Rome*, 1715, in-fol. mar. vert, fil., tr. dor., fig., anc. rel. . . . 40—»

225 Boissardi (*Jani-Jacobi*). Romanæ urbis topographia et antiquitates, quâ succintè et breviter describuntur omnia quæ tam publicè quam privatim videntur animadversione digna; cum fig. eleganter in ære incisis a Theodoro de Bry. *Francofurti ad Mœnam*, 1597, 6 parties en 2 vol. in-fol., vél., avec beaucoup de gravures. . . . . 80—»

Ce recueil, qui est fort rare et fort recherché, est très estimé des antiquaires; il est composé de différentes parties dont voici le détail :

La première partie contient la topographie de Rome, par Boissard; elle est divisée en quatre journées, pendant lesquelles il croit qu'on peut voir tout ce qu'il y a de remarquable dans cette ville.

Vient ensuite une dissertation intitulée : *Onuphrii Panvinii descriptio quatuordecim regionum Urbis, prout ab Augusto imperatore divisa, et Publii Victoris de regionibus urbis Romæ liber.*

La seconde partie renferme la topographie de Rome, par Jean B. Martianus.

Dans la troisième, on voit d'abord une courte dissertation intitulée : *De antiquæ urbis Romæ situ et origine, præcipuaque ejus ruinis et reliquiis.* Elle est suivie d'un petit traité de *Valerius Probus, de notis antiquarum litterarum*, et d'une centaine d'inscriptions anciennes.

La quatrième est composée d'une dissertation de Boissard : *De Funeribus et modo sepeliendi apud antiquos*; d'une autre, *De Apo-*

theosi, et de 149 figures de pierres antiques avec leurs inscriptions.

La cinquième renferme de même plusieurs monumens anciens, et l'on voit entre autres quelques statues des impératrices.

La sixième et dernière contient l'ouvrage de Gyraldi : *De sepulchris et vario sepeliendi ritu*, avec plusieurs inscriptions dont la plupart sont sépulcrales.

Voyez les hommes illustres du Père Nicéron, tome 18, page 310; la Méthode pour étudier l'histoire de l'abbé Lenglet-Dufresnoy, tome 7, page 468, et la Bibliographie de De Bure, n°.5870.

226 **Cabinet de Poullain.** Collection de cent vingt estampes gravées d'après les tableaux et dessins qui composoient le cabinet de M. Poullain, exécutée sous la direction du sieur Basan. *Paris*, 1781, gr. in-4, dos de mar., non rogné. (*Niédrée.*). . . . . 78—»

Superbe exemplaire pour les épreuves.

227 **Catalogue** des rolles gascons normans et françois, conservés dans les archives de la tour de Londres. *Londres*, 1743, 2 vol. in-fol., v. m., avec la préface. 50—»

228 **Catulli, Tibulli et Propertii** opera. *Birminghamiæ Baskerville*, 1772, in-4, mar. rouge, fil., tr. d. (*ancienne rel.*). . . . . 12—»

229 **Ciceronis (M. T.)** opera, cum optimis exemplaribus accurate collata. *Lugd.-Batav. Elzevir.*, 1642, 10 vol. pet. in-12, mar. rouge, *Duru* (4 p. 10 lig. 1/2). 250—»

Exemplaire parfaitement conservé.

230 **Collection** des auteurs classiques latins, impr. à Paris, par Barbou, ensemble 69 vol. in-12, v. f., fil., tr. d. uniforme et bel exemplaire, savoir :

Amœnitates poeticæ, 1779, 1 vol. — Cæsaris opera, 1755, 2 vol. — Catullus, Tibullus et Propertius, 1754, 1 vol. — Ciceronis opera, 1763, 14 vol. — Cornelius Nepos, 1767, 1 vol. — Quintus Curtius, 1757, 1 vol. — Desbillons fabulæ, 1778, 1 vol. — Eutropius, 1754, 1 vol. — Horatius Flaccus, 1763, 1 vol. — Justinus, 1770, 1 vol. — Juvenalis, 1754, 1 vol. — Tit. Livius, 1775, 7 vol. — Lucanus, 1767, 1 vol. — Lucretius, 1754, 1 vol. — Martialis, 1754, 2 vol. — Ovidius Naso, 1762, 3 vol. — Velleius Paterculus, 1754, 1 vol. — Phædri fabulæ, 1783, 1 vol. — Plauti comediæ, 1759, 3 vol. — Pli-

nii historia, 1779, 6 vol. — Plinii Epist., 1769, 1 vol. — Sarcotis carmina, 1771, 1 vol. — Sarbievii carmina, 1759, 1 vol. — Sallustius, 1761, 1 vol. — Selecta Senecæ opera, 1761, 1 vol. — Corn. Tacitus, 1760, 3 vol. — Terentius, 1753, 2 vol. — Novum Testamentum 1767, 1 vol. — J. Vanierii Prædium Rusticum, 1774, 1 vol. — Virgilius Maro, 1754, 3 vol. — *On y a joint les suivans, imprimés par Delalain.* — Quintilianus, 1812, 3 vol. — Poemata Didascalica, 1813, 3 vol. — Telemachias Steph. Viel, 1814, 1 vol. — Valerius Maximus, 1822, 1 vol. — Statius, 1820, 1 vol. — Juventii ratio discendi, 1809, 1 vol. — Mesæ Rhetorices, 1809, 1 vol. — Imitatio Christi. Barbou, 1750, in-18, mar. vert.

Cette collection sera vendue ensemble au prix de. . 125—»
Ou chaque auteur séparément, au prix de 3 fr. le volume.

231 **Ehret** (*C.-Dion.*), Plantæ selectæ, quarum imagines pinxit Ehret, notis illustravit Ch.-J. Crew; et vivis coloribus representavit J. T. Haid. *Norimbergæ*, 1750-1773, in-fol., max. cum 70 tab. . . 21—»

Exemplaire colorié, avec texte en latin, dos de v. f.

232 **Femme** (*la*) **Comédienne**, ou Histoire de la Guérin, auparavant femme et veuve de Molière (par madame Boudin, comédienne). *Francfort, chez Franz Rattemberg, marchand libraire*, 1688, in-12 de 89 pages, plus 3 pages contenant les portraits, en vers, de huit comédiennes du théâtre Guénégaud. . . . 20—»

V. sur ce livre curieux le Dict. des anonymes, de M. Barbier, tome 2, page 7.

233 **Figures** de la Bible déclarées par stances, par G. C. T. (Gabriel-Chapuis Tourangeau), augmentées de grand nombre de figures aux Actes des Apôtres. *Lyon, Michel*, 1582, pet. in-8, v. f., fil. (*Niédrée*). 25—»

234 **Geuffrin** La Franciade, ou Histoire générale des roys de France, depuis Pharamond jusques à Louis XIII, en vers. *Paris, Anth. de Sommaville*, 1623, in-8, v. f. fil., tr. d. (*Niédrée*). . . . . 25—»

235. **Heptameron** françois, ou les Nouvelles de la reine de Navarre. *Berne*, 1780, frontispice gravé. 3 vol. in-8, mar. vert, tr. dor. figures. . . . . 68—»

236 **Histoire** littéraire de la France (par Dom Rivet, D. Taillandier et autres bénédictins). *Paris*, 1733 et suiv., 11 vol. in-4, v. (tom. I à XI). . . . . 260—»

237 **Horatii Flacci** opera. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1770, in-4, v. f., fil., tr. dor. (*ancienne rel.*). . . . 6—»

238 **Joannis Majoris** Historia majoris Britaniæ, tam Angliæ quam Scotiæ e veterum monumentis concinnata. *Venundatur apud Jodoc. Badium Ascensium*, 1521, in-4, v. f., fil., tr. d. (*Niedrée*). . . . . 40—»

Bel exemplaire. Rarissime.

239 **Juvenalis et Persii Flacci** satyræ. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1761, in-4, v. f., fil., tr. d. (*anc. reliure*). 9—»

240 **Knorr.** (*George W.*). Les Délices des yeux et de l'esprit, ou Collection des différentes espèces de coquillages que la mer renferme. *Nuremberg*, 1760-73, 6 part. en 3 vol. pet. in-4, fig. col. avec soin. . . . 60—»

Bel exempl. dont les deux premiers vol. sont reliés par Pasdeloup, le troisième broché.

241 **Locke.** De l'éducation des enfans, trad. de l'anglais par M. Coste. *Amsterdam, Herman Vytwerf*, 1737, 2 tom. en 1 vol. in-12, mar. vert, large dent., tr. dor. 21—»

Bel exemplaire relié pour M. de la Gallissonnière, lieutenant général des armées navales de Louis XV.

242 **Lucretii Cari** de rerum natura, libri sex. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1772, in-4, pap. fin, mar. r., fil., tr. d. (*ancienne rel.*). . . . . 12—»

243 **Millin** (*Aubin-Louis*). Magasin encyclopédique, Journal des sciences, des lettres et des arts, dirigé par A.-L. Millin. *Paris*, 1795-1816. Tables, par Sajou, 4 vol. En tout 126 vol. in-8, br. . . . . 220—»

244 MONTFAUCON. L'antiquité expliquée (en françois et en latin) et représentée en figures. *Paris*, 1719, 10 vol. in-fol. — Supplément. *Paris*, 1724, 5 vol. in-fol., v. f. — Les Monumens de la monarchie françoise, par le même. *Paris*, 1729, 5 vol. . . . . 650—»

Bel exempl. en grand papier.

245 —— L'ANTIQUITÉ EXPLIQUÉE (*seule*). 1722, etc., bonnes épreuves. . . . . 190—»

Exempl. grand papier.

246 NEUHOUS (*Henri*). Aduertissement pieux et tres utile des Freres de la Rose-Croix, a sçauoir s'il y en a? Quels ils sont? D'où ils ont prins ce nom? Et à quelle fin ils ont espandu leur renommee? escrit et mis en lumiere pour le bien public, par Henry Neuhous de Dantzic (et traduit en françois). *Paris*, 1623, 46 pages. — Examen sur l'inconnue et nouuelle caballe des Freres de la Roze-Croix, habituez depuis peu de temps en la ville de Paris. 1624, 14 pages. — Effroyables pactions faictes entre le diable et les pretendus invisibles. 1624, 29 pag., 3 pièces en 1 vol. pet. in-8, v. f., dor. s. tr. 24—»

Pièces rares et curieuses, véritables monumens historiques, qui prouvent qu'au commencement du XVIIe siècle il y avait déjà des charlatans et des fanatiques. Les premiers annonçoient des merveilles impossibles, que les seconds ne pouvoient manquer d'attribuer à la puissance du démon, qui a toujours joué un rôle très actif dans les affaires de ce monde. Nous ne croyons plus guère à tout cela aujourd'hui, et nous sommes fiers de la supériorité de notre civilisation; mais nous n'en avons pas moins aussi nos erreurs; et, quelque parfaits que nous puissions être, nous n'en payons pas moins, comme nos crédules aïeux, notre tribut à la foiblesse de l'humanité. Nous ne ferions donc pas trop mal d'être modestes; le bon sens public ne pourroit qu'y gagner.

On trouvera, dans ces petites brochures échappées à la destruction qui engloutit ordinairement ces publications éphémères, quelques détails qui ne sont pas sans intérêt, parce qu'ils font très bien connoître l'esprit de l'époque à laquelle elles ont été publiées.

G. D.

247 NOINOT (*Claude*). De l'origine des masques, mommeries, bernez et reuennez es jours gras de caresme prenant, menez sur l'asne à rebours et charivary. Le ju-

gement des anciens pères et philosophes, extrait du livre de Claude Noirot. *A Langres, par Jehan Chauvet*, 1609, in-8, mar. r., tr. d . . . . . 95—»

Très rare et très bel exemplaire. V. le catal. de M. Leber, t. Ier, art. 277.

248 **Noms et armes** des princes et seigneurs qui composent le grand carrouzel, et courses de bague, ordonné par Louis XIV, roi de France et de Navarre, le 5 juin 1662. A la fin : *Obtulit, N. de Dourlens*, in-fol. max., mar. r., tr. d. (*Aux armes.*). . . . . 120—»

Superbe manuscrit, sur papier, orné de 60 blasons, peints en or et en couleur, des seigneurs qui assistoient au tournoy. Exemplaire unique présenté au roi et provenant de la bibliothèque de Lamoignon. Ce volume est divisé en quadrilles : le 1er est commandé par le roi ; le 2e, par le duc d'Orléans ; le 3e, par le prince de Condé ; le 4e, par le duc d'Enghien ; le 5e par le duc de Guise

249 **Nouveau** traité de diplomatique, par deux bénédictins de la Congr. de S. Maur (dom Ch.-F. Toussaint et dom Tassin). *Paris*, 1750-1755), in-4, fig. et pl., 6 vol., v. m. . . . . 185—»

250 **Plaisirs (les) de l'isle enchantée**, ordonnez par Louis XIV. roy de France et de Navarre, à Versailles, le 6 mai 1664, in-fol., max., mar. r., fleurdelisé, tr. d. (*Aux armes du duc de Noailles.*). . . . . 120—»

Ce beau manuscrit, sur papier avec encadrements, est dédié à M. le duc de Noailles par M. de Bizincourt : il contient 58 dessins très bien peints en or et en couleurs. Le 1er dessin représente un beau paysage ; le 2e est une draperie dans laquelle se trouve un sonnet au roi ; le 3e, en forme de rouleau, contient un madrigal à la reine ; le 4e forme une draperie, avec une épigramme à la reine ; le 5e représente la France, revêtue du manteau royal, la couronne sur la tête, et tenant d'une main le sceptre, la couronne et les chiffres entrelacés de Louis XIV et de Marie-Thérèse, et de l'autre une banderole sur laquelle sont écrits le nom du roi et de la reine ; dans le 6e, la Renommée tient d'une main les armes du roi, et de l'autre une inscription à la louange du même ; le 7e est une inscription coloriée à la louange du même ; le 8e représente le Carrousel donné par le roi ; dans les suivans, les armoiries de chacun des 14 chevaliers qui y figurèrent sont accompagnées d'un sonnet, précédées sur une feuille séparée, d'un madrigal, et suivies des armoiries et d'un sonnet à la louange du chevalier de la Table

ronde, qu'il représentoit. A la fin sont quelques vues de l'île enchantée, lavées à l'encre de Chine, plus les sonnets d'Alcine, de Celia et de Dircé, à la reine-mère.

251 **Prologues** tant sérieux que facécieux, avec plusieurs galimatias, par le sieur D. L. (Des Lauriers, connu sous le nom de Bruscambille). *Paris, Jean Millot et Jean de Bordeaux,* s. d., in-12, mar. bl., fil., tr. d. (*Beauzonnet*). . . . . 40—»

Délicieux petit volume.

252 **Prudentii Aurelii** (*Clementis*) quæ exstant. *Amst., Dan. Elzev.*, 1667, pet. in-12, mar. bleu, dent., tabis, riche rel. de Derome jeune. 50—»

253 **Rœsel** (Aug.-Joan). Der monatlick herausgegeben insectem belustigung (*c'est-à-dire, livraisons mensuelles de récréations des insectes*). *Nuremberg,* 1746-61, 8 vol. pet. in-4, fig. coloriées. — Supplément par Kleemann. *Nuremberg,* 1792, 2 vol. pet. in-4, fig. coloriées. Superbe exemplaire. . . . . 50—»

Les huit premiers volumes maroquin rouge et vert, à compartimens, tabis, dentelle, tranche dorée, aux armes, quatre couronnes de l'empire d'Allemagne ; le supplément en maroquin rouge, filets, tranche dorée.

254 **Recueil** de Costumes de femmes de diverses nations du XVIe siècle, pet. in-4, mar. cit. à comp., arabesques, chiffre et devise sur le plat. . . . . 500—»

Beau manuscrit sur peau vélin, contenant trente peintures à la gouache, parfaitement conservées et d'une grande fraîcheur ; la reliure est un vrai chef-d'œuvre pour la gracieuseté, le bon goût et le fini du dessin et de la dorure : le chiffre deux C entrelacés, un M et un X, et cette devise : *per ardua surgo* autour d'un palmier croissant sur des rochers, feroient croire que ce livre a appartenu à *Catherine de Médicis.*

Nous avons donné le fac-simile de la reliure de ce joli volume dans la dernière livraison.

255 ——— de 71 estampes gravées à l'eau-forte, représentant les siéges, batailles, exécutions, massacres, cruautés et autres événemens remarquables des guerres

civiles de religion qui ont désolé les Pays-Bas, de 1566 à 1578, *s. l.*, 1 vol. pet. in-fol. oblong, v. f., tr. d. Bel ex. . . . . 75—»

256 **Recueil** de 70 estampes, gravées à l'eau-forte, représentant les siéges, batailles, exécutions et autres événemens remarquables des guerres civiles de France, datées 1560 à 1597, *s. l.* (gravés sur cuivre dans les Pays-Bas), pet. in-fol. oblong, v. mar. (*Bien conservé.*) 85—»

257 **Rondeleti** (*Guilielmi*) Libri de piscibus marinis, in quibus veræ piscium effigies expressæ sunt. *Lugduni, apud Mathiam Bonhomme*, 1554-55, 2 tom. en 1 vol. in-fol., v. f., fil., fig. sur bois. . . . . 40—»

Exemplaire en grand papier.

258 **Ronsard.** Ses amours, nouvellement augmentées par lui, et commentées par Marc-Antoine Muret; plus quelques odes de l'auteur non encore imprimées. *Paris*, 1553, in-8, v. f., fil., tr. d. Édition originale. (*Niedrée*). . . . . 20—»

259 ——— Les quatre premiers livres de ses odes. *Paris, veuve Maurice de la Porte*, 1555, in-8, v. f., fil., tr. d. Edition originale. (*Niedrée*). . . . . 20—»

260 **Rousset.** Recueil historique d'actes, négociations, mémoires et traitez depuis la paix d'Utrecht jusqu'au second congrès de Cambray inclusivement. *La Haye*, 1728-1745, 19 vol. in-12, v. f. . . . . 36—»

Exempl. Soubise.

261 **Salerne.** L'histoire naturelle éclaircie dans l'ornithologie. *Paris, Debure*, 1767, gr. in-4, fig. color. mar. vert, tr. d. (ancienne reliure), très bel exempl. 36—»

262 **Sallustii** quæ exstant. Annæi Flori historia romana. *Birminghamiæ, Baskerville*, 1773, in-4, mar. r., fil., t. d. (*ancienne rel.*). . . . . 12—»

263 SAUVAL (*Henri*). Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris. *Paris*, 1724, 3 vol. in-fol, fig. v. m., avec les Amours des rois de France. . . . 36—»

264 SIGNES MERVEILLEUX aperçus sur la ville et Chasteau de Bloys, en la presance du Roy et l'assistance du peuple. Ensemble les Signes et les Cometes aparuz sur Paris, le douziesme de janvier 1589. *Paris, Nic. Giury*, s. d., avec une fig. en bois au frontispice. — La Grande Prophétie, 1589. — Les vrais pieges et moiens pour atraper ce cauteleux grison. Avec une Remonstrance à tout bon catholique, etc. *Paris, Jacq. Varangue*, 1589. — Discours de la fuyte des imposteurs italiens et des regrets qu'ils font de quitter la France, etc. *Paris, Jacq. Grégoire*, 1589, 4 pièces en 1 vol. pet. in-12 v. f. 30—»

Réunion dans un même volume de quatre petites pièces rares et peu connues, relatives au règne de Henri III.

Les pamphlétaires de tous les temps se ressemblent d'une manière singulière. Pour ces écrivains qui se passionnent quelquefois par conviction et plus souvent encore peut-être par calcul, le pays, qui ne partage ni leurs préjugés ni leurs fureurs, est un pays perdu, déshonoré, anéanti, qui n'a pas deux mois d'avenir. Et cela se dit très sérieusement, et, ce qui est mieux encore, se répète avec une assurance imperturbable qui ne manque jamais de faire son effet, malgré les démentis habituels que le temps donne à ces sinistres prédictions. L'homme est donc ainsi fait : tout va bien quand on marche selon ses idées plus ou moins justes, plus ou moins raisonnables; tout va mal quand une opinion contraire à la sienne obtient un succès qu'il peut bien condamner, mais qu'il ne sauroit s'empêcher de reconnoître.

Il est bon par conséquent de relire quelquefois ces pamphlétaires d'une autre époque, ne fût-ce que pour trouver moins étranges, moins ridicules, moins coupables peut-être, nos pamphlétaires actuels, dont les anathèmes quotidiens font tous les jours trembler le sol sous nos pas. Les vieux livres, on le voit, sont parfois bons à quelque chose. G. D.

265 SUETONII (*Tranquilli*) Opera ex recensione Fr. Oudendorpii cum notis variorum et Car. Andr. Dukeri adnotationibus. *Lugduni-Batav.*, 1751, 2 vol. in-8, fig. mar. vert, fil. tr. dor. . . . . 28—»

Belle reliure de Derome.

266 TAHUREAU (*Jacques*). Ses poésies. *Paris, Nic. Chesneau,* 1574, in-8, mar. r. fil. tr. dor. (*Niedrée.*) 33—»

267 TERENTII Comœdiæ. *Birminghamiæ, Baskerville,* 1772, in-4, mar. r. fil. tr. dor. (*anc. rel.* . . . 12—»

268 THUANI (*Jacq.-Aug*) Historiæ sui temporis. *Londini,* 1733, 7 vol. in-fol, mar. r. tr. dor. (*anc. rel.*) 425—»

269 VIRET (*Pierre*). La nécromance papale, faite par dialogues, en manière de deuis. *Genève, Gerard,* 1553, pet. in-8, mar. r. tr. dor. . . . . 24—»

Joli exemplaire d'un pamphlet rare.

270 VIRGILII MARONIS Opera. *Birminghamiæ, Baskerville,* 1757, in-4, v. m. fil. tr. dor. (*anc. rel.* . . 8—»

271 VOLTAIRE. La Pucelle d'Orléans. *Kell,* 1786, 2 vol. gr. in-8, mar. r. à comp., fil., tr. dor., doublé de tabis blanc, dent. (*Riche rel.*). . . . . 150—»

Exemplaire superbe, imprimé sur PEAU VÉLIN, et relié par Thouvenin.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

272 BRUNET (*Jac.-Ch.*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, etc. *Paris, Silvestre,* 1843, livraison 5e, tom. III, 1re partie. . . . . 8—»

Papier fort. . . . . 12—»

273 CHAMBURE (*Et. de*) Transeundo, poésies. *Paris,* 1843, in-12, br.

Ces poésies légères et sans prétention, adressées par l'auteur à ses amis pendant ses voyages, ne sont pas destinées au public, elles s'adressent aux hommes d'élite, chez qui tout sentiment poétique n'est pas éteint.

Poète intime et de cœur, M. de Chambure nous fait part en très beaux vers de toutes les émotions, de tous les souvenirs qui l'ont agité ou frappé dans ses pérégrinations.

Peut-être trouverions-nous, en les examinant de bien près,

quelques peccadilles de language à reprocher à ces poésies, mais en vérité nous sommes désarmés par la grâce des pensées, la fraîcheur des idées, la richesse des expressions et la verve des sujets qui règnent dans les pièces de ce petit recueil. Nous avons lu avec plaisir *la Fraîche matinée*, *le Lever du soleil*; *la Sortie de la grande Chartreuse*, adressée à M. Ch. de l'Esc., respire une douce et poétique philosophie. Nous avons admiré les vers adressés à madame la vicomtesse de Ber..., suaves émanations d'une âme vraiment poétique. — Dans *le Pilote*, adressé à M. A. Bl..., l'auteur a décrit et exprimé avec beaucoup de verve et d'entrain les préparatifs et les accidents d'un voyage maritime. — *Danse, Charmante vierge aux yeux noirs*, est d'une gracieuseté et d'une suavité parfaites. — L'ode à M. S. Thalberg est une composition qui fait également honneur au talent du pianiste et à celui du poète. Enfin nous citerions tout ce recueil, si nous ne craignions d'ôter aux lecteurs l'intérêt de la surprise. Le seul reproche véritable que l'on puisse adresser à ce volume, est de contenir trop de pages blanches et pas assez de vers de M. de Chambure, que l'on ne se lasserait pas de lire. J. H.

274 **Dinaux** (*Arthur*). Les trouvères artésiens. *Valenciennes, imprim. de Prignet; Paris, Techener*, 1843, gr. in-8 de 41 feuilles, pap. vél. . . . . 10—»

Le faux titre porte : *Trouvères, Jongleurs et Ménestrels du nord de la France et du midi de la Belgique. III.* — *Trouvères Artésiens.* — Ce volume n'a été tiré qu'à 250 exemplaires, tout sur papier vélin.

275 **Edelestand du Méril.** Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle. *Paris, Techener*, 1843, in-8 de 430 pages. . . . . 7—50

J'avais d'abord conçu le projet de rendre un compte détaillé de cette publication curieuse, que j'ai lue avec autant de profit que d'intérêt; mais j'eus bientôt reconnu que pour faire connoître un pareil livre il faudroit le copier presque tout entier et transcrire une partie des notes savantes dont il est enrichi. J'ai dû alors me contenter, comme je le fais, d'annoncer aux amateurs de notre ancienne histoire qu'ils trouveront dans ce volume une foule de documens importans, qui n'ont pu être ainsi recueillis et commentés que par un homme profondément versé dans la science du moyen-âge, et doué en même temps de l'habileté nécessaire pour les mettre en relief. Des travaux de ce genre, il est vrai, ne sont pas destinés à obtenir la vogue des publications faciles qui s'adressent à l'oisiveté du grand nombre; mais aussi leur succès, de meilleur aloi, est bien autrement durable, et leur destinée est de prendre une place honorable dans toutes les bibliothèques vraiment dignes de ce nom. G. D.

176 **Jollois.** Mémoire sur quelques antiquités remarquables

du département des Vosges. *Paris*, 1843, in-fol., br., avec 39 planch. coloriées. . . . . 50—»

Superbe livre, très bien imprimé sur beau papier vélin, avec une très belle carte représentant les voies romaines du département des Vosges.

277 **Mary-Lafon.** Tableau historique et littéraire de la langue parlée dans le midi de la France et connue sous le nom de langue romano-provençale, par M. Mary-Lafon. *Ouvrage couronné par l'Institut dans la séance du 3 mai 1841. Paris*, 1842, gr. in-18, de 335 pages. 4—»

La décision de l'Institut, qui a honoré cet ouvrage d'une médaille, qui en constate en quelque sorte officiellement l'utilité et le mérite, nous dispense d'exprimer ici une opinion qui pourroit au moins sembler indiscrète, sinon présomptueuse; nous nous contentons de rappeler ce fait, en ajoutant que ce livre est terminé par un *appendice bibliographique*, de plus de cent pages, qui renferme l'indication d'un assez grand nombre d'ouvrages écrits en patois ou relatifs au patois.

278 **Michel** (*Ad.*). L'Ancienne Auvergne et le Velay, histoire, archéologie, topographie. *Moulins*, 1843, in-fol., pap. vél., fig.

« Cet ouvrage formera trois volumes de texte sur grand-raisin vélin in-fol., et un vol. de planches.

Il paroîtra en trente-six ou quarante livraisons composées de sept à huit feuilles de texte alternativement, et de quatre planches gravées ou lithographiées.

Le prix de la livraison (texte et planches) est de 5 fr. pap ord. et de 8 fr. pap. de Chine. On souscrit au bureau du Bulletin. »

Nous ne pouvons qu'applaudir aux efforts des savants et des historiens qui entreprennent de reconstituer l'histoire des provinces de la France; mais en les comparant aux travaux publiés par les Bénédictins, combien ne doit-on pas regretter la dispersion et la perte des matériaux qu'ils avoient réunis pour l'histoire des provinces, et qui n'ont pu voir le jour.

Ces savants et laborieux écrivains comprenoient autrement que nous les travaux historiques; ils recueilloient de tous côtés toutes leurs preuves, et ne se mettoient à l'œuvre que lorsqu'ils avoient des preuves à l'appui de chacun des faits qu'ils avoient à raconter.

Les historiens de l'école moderne, tout en les pillant, peuvent bien trouver leurs ouvrages indigestes et trop sévères, mais nous qui aimons les travaux longuement, consciencieusement et patiemment élaborés, nous préférerons toujours lire l'histoire dans les vieux in-folios des Bénédictins.

Les auteurs de l'histoire que nous annonçons se sont beaucoup aidés des matériaux rassemblés par les Bénédictins et déposés dans la bibliothèque publique de Clermont.

Les manuscrits d'Audigier, de la bibliothèque royale, leur ont aussi fourni beaucoup de bons renseignemens; enfin ils ont puisé dans tous les auteurs qui ont écrit sur l'Auvergne; ils ont pris ce qu'ils ont de bon, et de cette réunion de bons auteurs sortira, nous l'espérons, un livre parfait, une histoire complète et bien écrite de la Haute et Basse-Auvergne. — La collaboration des savans et des hommes de lettres de la province, et surtout de M. Gonod, le docte et laborieux bibliothécaire de Clermont, nous sont une garantie de la bonne exécution littéraire du livre; quant à son exécution typographique, M. Desroziers nous a donné une preuve du zèle et des soins qu'il apporte à ce qu'il édite, et le public qui a jugé sa précédente publication sur l'*Ancien Bourbonnais*, se fera aisément une idée de son nouveau livre, lorsque nous lui dirons que l'un et l'autre sont tout-à-fait pareils pour le papier, l'impression, les gravures. L'*Ancienne Auvergne* est le pendant de l'*Ancien Bourbonnais*, et le surpasse même, s'il est possible, par sa belle exécution typographique. J. H.

279 **Olivier-Vitalis.** L'illustre Châtelaine des environs de Vaucluse, la Laure de Pétrarque, Dissertation et examen critique des diverses opinions des écrivains qui se sont occupés de cette belle Laure, que le divin poète toscan a immortalisée, et dont lui seul nous a fourni quelques données pour son intéressante biographie (par Hyac. d'Olivier-Vitalis). *Paris, Techener*, 1842, in-8, de 18 feuilles, figures, prix. . . 6—»

Je me donnerai bien de garde, à l'occasion de ce livre, d'entrer dans la discussion si souvent ranimée, et que l'on pourroit dire interminable, de la nature des rapports qui existèrent autrefois entre la belle Laure de Noves et le célèbre Pétrarque. Toujours est-il que celui-ci a rendu le nom de Laure immortel, et j'avoue que cela me suffit. Je n'ai pas besoin d'un autre genre de conviction pour lire avec bonheur les beaux vers du poète. D'autres esprits plus exacts, plus exigeans que le mien, ne sont pas sans doute aussi aisés à satisfaire. C'est pour ceux-là qu'a été écrite la dissertation dont j'ai transcrit ici le titre, et je puis au moins leur annoncer qu'elle leur procurera une lecture intéressante, et qu'ils y trouveront, avec des renseignemens fort curieux, l'expression d'une opinion ou d'une conjecture qui, du moins, leur offrira le mérite de la nouveauté. G. D.

280 **Poésies provençales des 16e et 17e siècles, publiées d'après les éditions originales et les manuscrits, tome Ier.**

Marseille, imprimerie Feissat aîné et Demonchy, Paris, librairie de Techener, 1843, in-12, de 26 et 400 pages, prix. . . . . 12—»

Réimpression faite avec soin du recueil connu sous le nom de *Jardin deys Muses provensales*, édition de 1628. Ce volume, qui forme le premier tome d'une collection qui en aura probablement trois, n'a été tiré qu'à cent exemplaires, numérotés à l'impression. Il est précédé d'une notice sur *Claude Brueys*, par M. *Anselme Mortreuil, avocat*, et datée de *Marseille, décembre* 1843.

Cette nouvelle édition d'un recueil devenu rare et toujours recherché des amateurs de l'ancienne *langue d'Oc*, paroît presque exclusivement réservée aux bibliophiles du midi, puisqu'elle n'a été tirée qu'à un assez petit nombre d'exemplaires. Elle est bien imprimée, et à cet avantage elle joint celui d'être très soignée dans la correction du texte, ce qui, pour les philologues, n'est pas un médiocre mérite. Elle me semble en conséquence digne d'attention; j'ajouterai pourtant qu'une publication de ce genre n'atteint complètement un but d'utilité réelle que lorsqu'elle est accompagnée d'un glossaire. Il est donc à désirer que l'éditeur, que je crois très capable de faire avec succès un pareil travail, veuille bien prendre ce soin. Cette nouvelle édition pourroit alors, je ne dis pas seulement remplacer, mais faire à peu près oublier toutes celles qui l'ont précédée. G. D.

281 Schroeder. Incunabula artis typographicæ in Suecia. Quibus sollemnia inaugurationis philosophicæ a condita Academia Upsaliensi septuagesimæ quintæ celebranda indicit legitime constitutus promotor Joh. Henr. Schrœder. *Upsaliæ*, 1842, in-4, de 50 pages.

Courte dissertation, écrite en latin avec une élégante précision et rappelant avec exactitude les titres des premiers monumens de l'art typographique en Suède. Le premier ouvrage imprimé dans cette partie du nord de l'empire a paru à Stockholm, en 1483, petit in-4. C'est une édition avec figures en bois du *Dialogus creaturarum* que M. Brunet cite et décrit avec son attention ordinaire dans la nouvelle édition du Manuel.

Cette dissertation, écrite à l'occasion d'une solennité académique ou universitaire, est suivie d'une nomenclature indicative des docteurs en philosophie de l'université d'Upsal et d'une liste des candidats actuels à ce titre; et comme M. Schrœder ne manque pas, à cette occasion, de citer les ouvrages publiés par les docteurs de la première catégorie, aussi bien que les thèses présentées par les aspirans au doctorat, cette double liste offre un intérêt littéraire et bibliographique qui doit avoir quelque prix aux yeux des amis de la bonne littérature, telle qu'on la professe et qu'on

l'étudie encore dans le nord de l'Europe. On voit que cette brochure de circonstance a un mérite qui lui est propre et qui peut la faire vivre au delà du jour qu'elle avait pour but de célébrer.

G. D.

282 A. Vries (*de*). Éclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie, contenant : Lettre à M. A.-D. Schinkel, ou Réponse à la notice de M. Guichard, sur le *Speculum humanæ salvationis;* — Dissertation sur le nom de *Coster* et sur sa prétendue charge de sacristain; — Recherches faites à l'occasion de la quatrième fête séculaire à Harlem, en 1823 (par A. de Vries, traduit du hollandais, par J.-J.-F Noordziek). *La Haye, Schinkel; Paris, Techener*, 1843. . . . . —

Nouveau plaidoyer en faveur de Harlem. On a déjà beaucoup écrit sur cette question de l'origine ou du véritable lieu natal de l'art typographique, et l'on écrira sans doute encore plus d'un volume à ce sujet, sans en être beaucoup plus avancé et sans qu'il soit possible de déterminer d'une manière bien rigoureuse et bien précise, si c'est à Mayence, à Strasbourg ou bien à Harlem qu'appartient cet honneur. En attendant, ces trois villes font leur fête séculaire et sont parfaitement convaincues d'avoir chacune le bon droit de son côté. Nous n'essaierons pas de prendre parti dans ce grave débat, et nous nous contenterons de mentionner ce travail de M. de Vries comme curieux et intéressant, mais aussi comme pouvant fournir matière de réplique aux adversaires dont il attaque les conclusions, adversaires qui, probablement, ne laisseront pas ses attaques sans réponse. G. D.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 5. MAI.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 5 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Charles Nodier (suite). 203

Notice sur l'abbé Le Beuf, par J. P. 211

Correspondance. — Ire Lettre de M. le marquis du Roure, sur Daniel Clasen. 221

IIe Lettre de M....., sur une classification bibliographique portée dans la Bibliothèque prolypographique. 223

IIIe Lettre de M. J. Pichon sur son admission dans la Société des Bibliophiles. 224

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bellechasse, n° 11

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE

PAR M. CHARLES NODIER.

(SUITE.)

VI.

Baieux (Moysant de). — Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers Bannerets. *Caen, Jean Cavelier*, 1672, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Recueil de pièces en prose et en vers. *Caen, Jean Cavelier*, 1671, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Les Divertissemens de M. D. B. (Moysant de Brieux). *Caen, Jean Cavelier*, 1673, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Poematum pars altera. *Cadomi, Joan. Cavelier*, 1669, in-16, mar. bleu, fil. *Purgold.*

Quoique le premier de ces quatre derniers volumes se rapporte seul dans son contenu à la division sous laquelle je les réunis, je n'ai pas cru devoir les séparer, les amateurs se faisant depuis quelque temps un plaisir d'en former une collection fort difficile à compléter : le premier, le second et le troisième sont à peu près égaux en rareté, et s'élèvent à peu près au même prix; quant au quatrième, il seroit peut-être difficile d'en citer une adjudication, car il manque, même en Normandie, aux collections les mieux composées. Il est vrai que son titre latin paroît devoir le rendre étranger à la suite des œuvres françoises de l'auteur, et qu'il étoit assez naturel de négliger

la seconde partie d'un recueil de poésies latines qu'on ne lit plus, recueil, pour le dire en passant, qui ne peut s'assortir par le format, à aucun des autres ouvrages de Moysant de Brieux, et que j'ai négligé moi-même, quoique je l'aie souvent rencontré. Il est donc à propos d'expliquer les motifs qui me font attacher une véritable importance à la possession de celui-ci, et en vertu desquels je le regarde comme une de mes petites raretés les plus curieuses et les plus exquises. Les *Poésies latines,* dont quelques unes ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de Caen, n'occupent que 98 pages, à la suite desquelles vient un feuillet blanc; le reste, en 48 pages, d'un très petit caractère, appartient essentiellement à la collection des œuvres françoises dont il forme peut-être la partie la plus intéressante. Il se compose de lettres relatives aux antiquités, aux usages, à l'histoire littéraire de la ville de Caen, et particulièrement à celle de son académie, qui tenoit ses assemblées chez Moysant de Brieux. Or, cette académie de province n'étoit pas de ces honnêtes filles qui n'ont jamais fait parler d'elles, et il suffit de nommer Huet, Bochart, La Roque, Segrais, Ménage, et Moysant de Brieux lui-même, pour prouver qu'on n'y étoit pas toujours admis à titre gratuit. Ces lettres contiennent aussi nombre d'étymologies ingénieuses et fort agréablement exposées. On sait que l'auteur en mettoit partout.

Ces quatre petits volumes, imprimés par Cavelier, avec une élégance et une pureté presque elzéviriennes, sont reliés uniformément par Purgold et Bauzonnet, qui en ont fait un de leurs plus jolis ouvrages.

VII.

Saint-Gelais (Octavien de), evesque d'Angoulesme. Le seiour d'honneur. *Paris, Anthoyne Verard,* 1519, pet. in-4 *goth.*, fig. en bois, mar. vert doublé en mar. rouge, dentelles. (*Thouvenin. Aux Écussons.*)

Magnifique reliure exécutée par Thouvenin en 1819, dans un genre de dorure et d'ornementations appelé *à la fanfare,*

et il est peut-être bon de dire une fois que cette qualification n'est pas l'effet d'un simple caprice. Enchanté de l'heureuse réussite de cette reliure, une des meilleures que Thouvenin ait faites pour moi, il me prit fantaisie d'en avoir des copies sur quelques livres de format différent. De ce nombre se trouva un volume facétieux et fort rare, intitulé : *Fanfares et Courvées abbadesques des Roule-Bontemps de la Basse Coquaigne*, qui malheureusement ne fait plus et ne fera probablement jamais partie de ma bibliothèque; je jouis quelques mois de ce nouveau bijou, et puis je me décidai à le vendre avec une grande partie de mes livres, pour me procurer le seul moyen possible d'en acheter d'autres. Son apparition dans la salle de vente produisit plus d'effet que je ne me l'étois promis moi-même, et le somptueux bouquin, tiré de la foule par la magnificence de son habit, comme tant de parvenus célèbres, s'éleva du modeste *maximum* de *vingt francs* qu'il avait à grand'peine atteint jusqu'alors, au prix énorme de *cinq cents francs*, qu'il n'obtiendroit sans doute plus. C'est donc du livre des *Fanfares* que procède le nom de dorures *à la fanfare* dont il est fait aujourd'hui très honorable mention dans les *catalogues*, et j'ai rapporté cette anecdote telle quelle pour *épargner des tortures aux Saumaises futurs*, si jamais les *catalogues* ont des Saumaises.

VIII

Rambavd (*Honorat*). La declaration des abvs que lon commet en escrivant et le moyen de les euiter, et representer nayuement les paroles; ce que jamais homme n'a faict; par Honorat Rambavd, maistre d'escole à Marseille. *Lyon, Jean de Tovrnes*, 1578, in-8, réglé, mar. rouge, fil. (*Thouvenin.*)

Superbe exemplaire d'un livre fort rare.

Ce maître d'école de Marseille n'étoit pas un de ces révolutionnaires circonspects qui marchent à pas mesurés dans la réforme, et qui soumettent le désordre et la destruction à une

apparence de loi; radical en néographie, il débute modestement par la suppression de l'alphabet et lui en substitue un nouveau, composé tout d'une pièce pour cet usage. Cette manière de procéder prouve du moins qu'Honorat Rambaud avoit la conscience de son entreprise, et qu'il savoit apprécier à leur juste valeur les ridicules tentatives de ses prédécesseurs et de ses émules. Aussi n'hésité-je pas à le regarder comme l'homme de génie de la bande, et le seul qui offre dans son fatras quelques vues ingénieuses et fortes. La question de savoir si l'alphabet usuel est bon ou mauvais n'étoit pas difficile à résoudre. Le fait est qu'il est détestable dans la figure des signes, dans leurs attributions et dans leur ordre, et qu'il en est de même de tous les alphabets anciens et modernes; mais la difficulté n'est pas là. La difficulté n'est pas même de créer un alphabet meilleur que le nôtre, et besoin n'étoit pour cela des doctes labeurs d'un maître d'école; le moindre de ses écoliers y auroit suffi de reste. Ce qu'il y a d'embarrassant, ce n'est pas de faire, tant bien que mal, une espèce d'alphabet rationnel et philosophique, propre à faciliter l'enseignement de la lecture, et à rendre plus faibles et même tout-à-fait nulles les équivoques et les ambiguïtés de l'orthographe; c'est d'appliquer cet alphabet à une langue écrite, sans altérer, sans détruire peut-être son esprit et son caractère; c'est surtout de le faire accepter par le peuple auquel on le destine, comme la forme d'un chapeau ou la coupe d'un habit : voilà ce qui n'arrive jamais et ce qui jamais n'arrivera. La religion en sait, je crois, la raison; si la philosophie en sait une autre, qu'elle le dise.

IX

Le miroir des escoliers et de la Jeunesse, la Doctrine des Bons Enfans et la Malice des Peruers, Demandes interrogatoires de l'empereur Adrien à un Enfant sage à trois ans, liure propre pour le temps present, reueu et augmenté de nouueau d'une petite ciuilité que doiuent tenir les ieunes enfans estants à

table. *A Paris, chez la vefue Robert Micard, rue Sainct-Jean de Latran, à la Bonne Foy,* 1602, in-8, mar. vert, dentelle, fil. (*Bauzonnet.*)

Ce volume, imprimé en caractères de civilité, est un de ces livres qu'on mettoit fort sagement dans les mains des écoliers pour les initier aux difficultés de la lecture, en les habituant à déchiffrer un caractère bizarre et maniéré qui n'étoit pas encore tout-à-fait sorti de l'usage. Les ouvrages de ce genre étoient certainement tirés à fort grand nombre par l'imprimeur, et les réimpressions devoient s'en renouveler souvent, car les enfans conservent mal ce qu'ils possèdent, et un instinct généralement propre à cet âge, est de ne guère envier la possession que pour détruire. Aussi un volume de la bibliothèque puérile à la date de 1602 peut passer aujourd'hui pour une rareté singulière, qui mérite probablement mieux le nom de phénix que les *Pasquilles* de Daniel Heinsius. On cite ordinairement comme exemple de la rapidité incroyable avec laquelle disparoît et s'anéantit le livre imprimé d'un usage vulgaire, les *Colloquia Erasmi,* publiés, en 1528, à *vingt-quatre mille* exemplaires, par Simon de Colines, et Dieu sait quel accueil notre public feroit aujourd'hui à cet excellent ouvrage! il resteroit chez le libraire, et on n'en trouve plus de vestiges, même dans les catalogues. Voici deux exemples bien plus récens : La *Constitution* de 1793 a été imprimée à Dijon par Pierre Causse, *à cinq cent mille* exemplaires; et le fameux *Catéchisme de l'Empire,* qui prescrivoit à tous les Français de chérir Napoléon, sous peine de damnation éternelle, a été tiré à un million! Ce sont aujourd'hui des livrets assez difficiles à rencontrer, et que les bibliomanes de l'an 2000 achèteront au poids de l'or, s'il y a encore en l'an 2000 des bibliomanes et des livres.

X.

Marot (*Clément*). L'Adolescence Clémentine, autrement les Œuvres de Clément Marot, de Cahors en

Quercy, valet de chambre du roy, composées en l'eage de son Adolescence.

Avec la Complainte sur le Trespas de feu Messire Florimond Robertet, Et plusieurs autres Œuvres faictes par ledit Marot depuis leage de sa dicte Adolescence. Le tout reueu | corrige | et mis en bon ordre.

Plus amples que les premiers imprimez de ceste | ny autre impression.

On les vend à Paris, deuant Lesglise Saincte Geneviesue des Ardens, rue Neufue Notre Dame. A l'enseigne du Faulcheur.

Avec privilege pour Trois Ans. (Cent dix-neuf feuillets, dont le dernier n'est pas chiffré, et porte au verso :

Ce present Liure fut acheue Dimprimer le mercredi XVIIe jour de Nouembre. Lan M. D. XXXII. Pour Pierre Rosset, dict le Faulcheur, Par Maistre Geofroy Tory, de Bourges, Imprimeur du Roy.)

In-8°, mar. r., fil. *Bauzonnet.*

TRÈS BEL EXEMPLAIRE.

« Cette édition, dit M. Brunet, *Manuel du Libraire*, p. 287, t. III (4e édit.), est la plus ancienne sur laquelle on trouve des renseignements positifs, etc. » J'ajouterai que ces renseignemens ne sont pas encore bien positifs; car on va voir qu'il existe de notables différences entre l'exemplaire cité par M. Brunet, et le mien, quoique les deux descriptions se rapportent apparemment à la même édition : 1° la marque de Pierre Roffet, annoncée par M. Brunet, ne se trouve point sur le titre de mon exemplaire, et ne pouvoit point s'y trouver; car la marque de Pierre Roffet porte deux pouces deux lignes de hauteur; et le long titre que je viens de copier ne laisse pas en tout cinq lignes d'espace; 2° *l'Épître en prose*, intitulée : *Clément Marot à un grand nombre de frères qu'il a, tous enfans d'Apollon*, n'est point datée du 12 octobre 1530, comme le dit M. Brunet,

qui pouvoit et devoit croire, d'après cette date, à une édition de 1530, dont je ne conteste pas l'existence; mais du 12 août 1532, comme dans l'édition de Jehan de Channey, sans date, qui a été nécessairement faite sur un exemplaire semblable au mien.

Il y a donc, entre l'exemplaire de M. Brunet et le mien, différence incontestable, sinon d'édition, du moins de tirage; et c'est ce qu'exprime fort bien l'éditeur dans ce paragraphe remarquable du titre : *Plus amples que les premiers imprimez de ceste, ny autre impression.* Il y a donc, en effet, des exemplaires de *cette impression* qui sont moins amples. C'est ce qui seroit démontré jusqu'à l'évidence, si on pouvoit comparer l'exemplaire cité par M. Brunet et le mien; ou si, seulement, M. Brunet, toujours exact dans cette espèce de recherche, avoit trouvé l'occasion de marquer le nombre des pages. Voici ce que je pense à ce sujet :

Je suis persuadé que l'exemplaire cité par M. Brunet, finit avec la feuille N, au feuillet CIV *verso*, qui est terminé par le mot FINIS au dessous du *Tetrastichon*. Le poète, malade à cette époque, et qui n'avoit pu présider à l'édition, se hâta de renvoyer à Roffet des pièces omises ou nouvelles, et qui sont des meilleures, comme la délicieuse épître où il se plaint d'avoir été volé par son domestique, et quelques autres composées *en sa dicte maladie*. Ce supplément des feuillets CIV à CXIX (ce dernier non chiffré) est donc ce qui distingue mon exemplaire; et c'est à la nécessité de coordonner cette addition avec le reste, qu'il faut attribuer la réimpression du carton A i j, c'est-à-dire du frontispice et de l'Épître de Marot *à ses frères, enfants d'Apollon*, dont il voulut probablement changer la date pour marquer que l'édition de Roffet étoit la première qu'il avouât.

Il ne peut pas être question ici de considérer l'édition de 1532 comme la première de l'*Adolescence clémentine*. Le paragraphe : *Plus ample que ceste, ny autre impression* (remarquez bien que ces derniers mots sont au singulier), prouve qu'il en existoit une autre au moins, qui est probablement de 1530; mais il est évident que l'édition de 1532 est la première qui soit relativement complète, au moins dans les exemplaires

l'étudie encore dans le nord de l'Europe. On voit que cette brochure de circonstance a un mérite qui lui est propre et qui peut la faire vivre au delà du jour qu'elle avait pour but de célébrer.

G. D.

282 A. Vries (*de*). Éclaircissements sur l'histoire de l'invention de l'imprimerie, contenant : Lettre à M. A.-D. Schinkel, ou Réponse à la notice de M. Guichard, sur le *Speculum humanæ salvationis;* — Dissertation sur le nom de *Coster* et sur sa prétendue charge de sacristain; — Recherches faites à l'occasion de la quatrième fête séculaire à Harlem, en 1823 (par A. de Vries, traduit du hollandais, par J.-J.-F Noordziek). *La Haye, Schinkel; Paris, Techener*, 1843. . . . . —

Nouveau plaidoyer en faveur de Harlem. On a déjà beaucoup écrit sur cette question de l'origine ou du véritable lieu natal de l'art typographique, et l'on écrira sans doute encore plus d'un volume à ce sujet, sans en être beaucoup plus avancé et sans qu'il soit possible de déterminer d'une manière bien rigoureuse et bien précise, si c'est à Mayence, à Strasbourg ou bien à Harlem qu'appartient cet honneur. En attendant, ces trois villes font leur fête séculaire et sont parfaitement convaincues d'avoir chacune le bon droit de son côté. Nous n'essaierons pas de prendre parti dans ce grave débat, et nous nous contenterons de mentionner ce travail de M. de Vries comme curieux et intéressant, mais aussi comme pouvant fournir matière de réplique aux adversaires dont il attaque les conclusions, adversaires qui, probablement, ne laisseront pas ses attaques sans réponse. G. D.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 5. MAI.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 5 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Charles Nodier (suite). 203

Notice sur l'abbé Le Beuf, par J. P. 211

Correspondance. — Ire Lettre de M. le marquis du Roure, sur Daniel Clasen. 221

IIe Lettre de M....., sur une classification bibliographique portée dans la Bibliothèque prolypographique. 223

IIIe Lettre de M. J. Pichon sur son admission dans la Société des Bibliophiles. 224

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, n° 11

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE

PAR M. CHARLES NODIER.

(SUITE.)

VI.

BRIEUX (Moysant de). — Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales, avec un vieux manuscrit en vers touchant l'origine des chevaliers Bannerets. *Caen, Jean Cavelier*, 1672, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Recueil de pièces en prose et en vers. *Caen, Jean Cavelier*, 1671, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Les Divertissemens de M. D. B. (Moysant de Brieux). *Caen, Jean Cavelier*, 1673, pet. in-12, mar. bleu, fil. *Purgold.*

— Poematum pars altera. *Cadomi, Joan. Cavelier*, 1669, in-16, mar. bleu, fil. *Purgold.*

Quoique le premier de ces quatre derniers volumes se rapporte seul dans son contenu à la division sous laquelle je les réunis, je n'ai pas cru devoir les séparer, les amateurs se faisant depuis quelque temps un plaisir d'en former une collection fort difficile à compléter : le premier, le second et le troisième sont à peu près égaux en rareté, et s'élèvent à peu près au même prix; quant au quatrième, il seroit peut-être difficile d'en citer une adjudication, car il manque, même en Normandie, aux collections les mieux composées. Il est vrai que son titre latin paroît devoir le rendre étranger à la suite des œuvres françoises de l'auteur, et qu'il étoit assez naturel de négliger

Il marchoit à pied; quelques papiers, et les feuillets détachés des livres dont il vouloit vérifier le récit, formoient tout son bagage; son tempérament vigoureux ne se ressentoit ni des fatigues du voyage, ni de la mauvaise nourriture. Il préféroit aux chemins ordinaires les anciennes chaussées romaines devenues presque impraticables, comptant les pas d'un lieu à un autre, pour comparer avec le local les distances marquées dans les itinéraires ou dans la table de Peutinger. Arrivé au pied d'un monument, il en prenoit la dimension; il le considéroit sous toutes ses faces. Alors, assis sur des ruines, il traçoit à la plume l'objet qu'il avoit devant les yeux.

Simple dans son extérieur, il étoit néanmoins accueilli avec honneur partout où le savoir étoit en estime. Les cabinets, les bibliothèques les plus secrètes étoient toujours ouverts pour lui. Entroit-il dans un monastère, il n'en sortoit pas qu'il n'eût expliqué les anciens monumens, déchiffré les chartes, reconnu le temps de l'établissement, extrait les manuscrits curieux, et tiré des notes pour servir à l'histoire. Subtil et pénétrant dans ses recherches, souvent il montroit aux habitans des abbayes des trésors qu'ils possédoient sans les connoître; toujours en garde contre l'amour du merveilleux, il les détrompoit souvent sur ceux qu'ils croyoient faussement posséder. Il est peu d'ouvrages considérables, entrepris de son temps, qui n'aient profité de ses recherches. Elles ont enrichi les Acta sanctorum des Bollandistes; la Gallia christiana, le Glossaire de Du Cange, le Recueil des Historiens de France, le Dictionnaire géographique de la Martinière, et le nouveau Traité de diplomatique. Il étoit devenu une espèce de centre de la science. Tous les gens qui s'occupoient de nos antiquités, dans quelque province que ce fût, lui soumettoient le fruit de leurs recherches, et lui demandoient de les aider des siennes (1).

(1) Il y a à la Bibliothèque du Roi un recueil de lettres qui provient du président Bouhier (suppl. fr. 2440), et qui contient 108 lettres, dont 107 adressées à Le Beuf par divers antiquaires. La première lettre est de Le Beuf lui-même, et elle est relative à Toussaint Duplessis avec qui Le Beuf n'étoit pas bien; elle est adressée au père Lemerault, bibliothécaire de Saint-Germain des Prés. Cette lettre est écrite d'un style ferme et concis. Comme Le Beuf, qui négligeoit ordinairement beaucoup le sien, n'a, je crois,

A cette époque (de 1725 à 1742), l'abbé Le Beuf faisoit insérer fréquemment, dans le Mercure de France, de curieuses dissertations sur différens sujets de littérature ou d'histoire. Plus tard, le Mercure, si intéressant sous la direction de M. de La Roque, ayant perdu, sous celle de Labruère, et surtout sous Marmontel, son caractère sérieux, les savans, qui jusque-là avoient envoyé au Mercure le fruit de leurs recherches, les consignèrent dans le journal de Verdun, devenu, sous la direction de Bonamy, une espèce de supplément aux Mémoires de l'Académie des inscriptions. Le Beuf publia, dans ce journal, un grand nombre de dissertation de 1749 à 1756. En 1738, il fit paroître son *Recueil de divers écrits* en deux volumes, qui fut bientôt suivi, de 1739 à 43, des trois volumes des *Dissertations sur l'Histoire de Paris*, suivis d'éclaircissemens sur l'histoire de France. Ces cinq volumes forment une des lectures les plus attachantes que puissent faire ceux qui ont le goût de notre histoire. En 1740, il s'étoit fixé à Paris, par suite du choix que M. de Vintimille, archevêque de Paris, avoit fait de lui pour réformer le Bréviaire de son diocèse. Le cardinal de Fleury lui avoit fait accorder le droit de jouir dans la capitale de sa prébende d'Auxerre. Cette prébende étoit si peu considérable, qu'elle lui fournissoit à peine de quoi vivre. M. de Fleury y joignit l'expectative d'une pension de 1,200 liv. sur un ecclésiastique fort âgé, qui vécut encore dix ans; mais Le Beuf étoit si modéré dans ses besoins, qu'il ne paroît pas s'être trouvé jamais gêné; et il est à croire, d'ailleurs, qu'il tiroit aussi (quelque mal rétribué que fussent à cette époque les travaux littéraires) des ressources de ses excellens ouvrages.

L'assemblée du clergé de 1740, ayant résolu de faire dresser un nouveau Pouillé général et des cartes géographiques ecclésiastiques de tous les diocèses du royaume, plus détaillées que celle de la Gallia Christiana, Le Beuf fut encore proposé pour remplir ces deux objets, et, en conséquence d'une délibération

presque jamais écrit, j'en extrais cette phrase qui prouvera ce que j'avance, et qui montre assez bien la place qu'il occupoit alors (1744) dans la science: « Loin donc de mes maximes toutes celles qui vont au délai. J'ai toujours aidé et aiderai toujours les travailleurs, et surtout les travailleurs prompts. »

de l'assemblée, les agens généraux du clergé furent chargés d'inviter, par une lettre circulaire, tous les évêques de France à lui transmettre les éclaircissemens nécessaires pour ce travail. L'un et l'autre projet manquèrent par des raisons tout-à-fait étrangères à Le Beuf, qui donna à la Bibliothèque des prêtres de la doctrine chrétienne les mémoires qu'il avoit déjà rassemblés pour l'exécution. A la suite de cette même année, 1740, Le Beuf remplaça le savant Lancelot à l'Académie des inscriptions; mais il ne fut pensionnaire que plusieurs années après. En 1741, il publia son *Traité du chant ecclésiastique*, fruit des recherches qu'il avoit faites pour la réformation du Bréviaire de Paris, et du goût prononcé qu'il avoit eu dès son enfance pour le chant ecclésiastique; mais cet ouvrage n'étoit que l'ébauche d'un autre beaucoup plus grand, pour lequel le temps et la santé lui manquèrent, et dont il a laissé les matériaux à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève (1).

L'année 1743 vit paroître les Mémoires de l'Histoire d'Auxerre en deux volumes in-4°; c'est sans doute un des ouvrages que ce savant, si zélé pour l'histoire de sa patrie, a composé avec le plus de plaisir. Il en envoya un exemplaire *au Corps de ville* d'Auxerre, et le remerciement qui lui fut adressé à cette occasion se trouve dans le recueil de lettres que j'ai déjà eu occasion de citer (n. 2).

C'est vers cette époque, ou du moins vers 1742, que l'abbé Le Beuf commença à manifester l'intention de publier l'Histoire du diocèse de Paris. Il est probable que l'idée lui en étoit venue en travaillant au Bréviaire du diocèse; de tous ses ouvrages c'est certainement celui qui lui a coûté le plus de peine, et c'est sans doute aussi un des plus utiles et des meilleurs. Nul autre que lui peut-être n'auroit pu entreprendre un pareil travail, et l'amener à une semblable perfection. Cet ouvrage est conçu sur un tel plan et exécuté avec un tel détail, qu'aucune nation n'en possède à ma connoissance un semblable. Je ne veux pas dire cependant que Le Beuf n'ait rien

(1) Ces matériaux n'existent plus à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève; mais il existe dans cette même bibliothèque un recueil de copies de lettres de Le Beuf, toutes relatives à la liturgie.

laissé à faire après lui sur ce sujet : les archives particulières de chaque propriété lui auroient fourni d'utiles et curieux renseignements ; il a même négligé quelques sources fécondes qui lui étoient ouvertes. Ainsi, par exemple, il n'a presque jamais cité l'Olin, ni surtout ces volumineux registres du Trésor des Chartes qui contiennent toutes les lettres de rémission, de confiscation, de donation, etc., données du commencement du XIVe siècle (1574), et qui sont aujourd'hui aux Archives du royaume. Il lui est même échappé des inexactitudes ; et cependant quels soins ne prenoit-il pas pour les éviter (1). Il avoit pour le vrai, cet amour sincère qui fait le mérite de tous les écrits destinés à l'instruction de la postérité. Il n'y a presque pas de villages, d'églises, de châteaux dont il a parlé dans ses ouvrages et notamment dans celui-ci, qu'il n'ait vus et examinés de ses propres yeux. Il étoit sur le point de corriger son Histoire du diocèse de Paris, lorsque le dérangement de sa santé lui fit tomber la plume des mains. Il confia ce soin, dit l'auteur de son éloge, à un savant, son ami, couronné quatre fois par l'Académie des inscriptions, qui travailloit en novembre 1760 à remplir, par un supplément, le dessein de l'auteur. Le Beuf avoit aussi chargé ce même ami (qui pourroit être Dreux du Radier) de faire (probablement sur ses notes) un ouvrage sur l'art de distinguer les différens âges des monumens par leur architecture, art qu'il possédoit à un haut degré de perfection. Sur les avis de M. Joly de Fleury, ce magistrat si bon appréciateur du mérite, et qui avoit toute la science et le mérite héréditaire dans son illustre famille, Le Beuf avoit résolu de réduire cet art en théorie et d'en donner des principes. Cet

(1) S'il n'étoit pas de mode en France de renier nos gloires passées, tous les châteaux, toutes les municipalités de l'ancien diocèse de Paris voudroient posséder un exemplaire de cet excellent ouvrage.

On a reproché à l'abbé Le Beuf (et notamment M. de Fontette, à propos de cet ouvrage) d'avoir écrit d'un style dur et pesant : ce reproche n'est pas sans fondement; mais dans les ouvrages comme les siens, une énumération exacte des faits et des déductions rationnelles sont ce qu'on doit rechercher surtout. Ces qualités peuvent, il est vrai, s'allier à un bon style, mais l'antiquaire qui trouve, dans les œuvres de Le Beuf, de si agréables et si solides lectures, lui pardonnera facilement la médiocrité de la forme en faveur de l'immense mérite du fond.

ouvrage auroit été bien précieux ; mais Dieu, qui a posé des bornes à notre savoir, ne donne pas aux organisations supérieures une vie plus longue qu'aux hommes ordinaires. On réunit péniblement des matériaux, puis quand on croit les mettre en œuvre, la vieillesse arrive, les facultés intellectuelles s'émoussent, le savant meurt, et ces notes, recueillies avec tant de peine et qui étoient les élémens d'un travail important, sont le plus souvent dispersées ou détruites par l'incurie d'un ignorant héritier.

Le Beuf étoit presque parvenu à sa soixante-dixième année sans que sa fortune fût sortie d'une extrême médiocrité. Le cardinal de La Rochefoucauld, chargé de la feuille des bénéfices, sachant qu'il avoit résigné son canonicat d'Auxerre à son frère aussitôt qu'il étoit entré en jouissance de la pension de 1,200 liv. dont nous avons parlé ci-dessus, lui envoya le brevet d'une nouvelle pension de 1,000 liv. Peu de temps après, un des amis de Le Beuf lui ayant dit qu'on n'étoit pas content de ce que le cardinal avoit fait pour lui : *Je m'en doutois bien*, répondit-il ; *aussi je n'en désirois pas tant et je suis prêt de le rendre*. Son ami eut peine à lui faire comprendre qu'on blâmoit seulement la modicité du bienfait.

Le Beuf étoit dès lors attaqué de la maladie dont il mourut. Le pape Benoît XIV, ayant eu connoissance de son martyrologe de l'église d'Auxerre, voulut en connoître l'auteur, et le fit inviter par le cardinal Passionei, qui était en relation avec lui, à venir à Rome. L'abbé Le Beuf voulut aller d'abord à Avignon, pour éprouver si la chaleur du climat d'Italie ne seroit pas contraire à sa santé. Quoique pour la première fois de sa vie il eût pris ses aises dans ce voyage, il en revint avec les maux qui affligèrent les six dernières années de sa vie. Pendant les trois ou quatre dernières, il fut réduit à une inaction forcée qui le désespéroit. *Voilà*, disait-il tristement, *où nous conduisent nos veilles, notre attachement à l'étude, et cependant mon chagrin est de ne pouvoir plus veiller ni étudier*. A cette époque, et peu de temps avant sa mort, il avoit obtenu la chapellenie du Saint-Sépulcre à Paris. Ni l'auteur de l'éloge académique ni Dreux de Radier n'ont parlé de ce bénéfice, qui devoit cependant être d'un certain revenu.

Une attaque de paralysie le mit hors d'état de s'occuper même d'aucune lecture ; il tourna alors toutes ses pensées vers l'autre vie et fit son testament, le plus étonnant de ses ouvrages, dit l'auteur de son Éloge, pour ceux qui savent combien sa fortune avoit été bornée. Il y fit des legs pieux aux pauvres, à l'église cathédrale d'Auxerre, à la paroisse de Saint-Renobert, sur laquelle il étoit né ; il avoit déjà fondé un lit à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre et un aux Incurables de Paris à la nomination de sa famille (du prix de 10,000 liv.). Il mourut subitement, sans démonstration de douleur, le 10 avril 1760, âgé de 78 ans. Un heureux hasard nous a fait retrouver parmi des papiers ayant appartenu à l'abbé Vilain, un exemplaire du billet de faire part de sa mort. Le voici :

« Vous êtes prié d'assister au convoy et enterrement de vénérable, scientifique et discrette personne messire Jean Le Beuf, prestre, chanoine honoraire de l'église d'Auxerre, chapelain de l'église collegiale du Saint-Sepulchre, de l'Académie royale des Belles-Lettres, décédé en sa maison, rue des Bourdonnois, qui se fera ce jourd'huy vendredy, onzième avril 1769, à quatre heures et demie précises du soir, en ladite église collegiale du Saint-Sepulchre, rue Saint-Denis, où il sera inhumé. « *Requiescat in pace.* »

A la lecture de ce billet, on se demande ce que sont devenues les cendres de cet homme de bien dont toute la vie avoit été consacrée à éclairer l'histoire de sa patrie. L'église où il reposoit a été détruite comme tant d'autres, et les restes de Le Beuf ont sans doute été jetés dans un égout lors d'une révolution faite au nom des lumières, qui auroit réduit la France à la barbarie si l'état violent qu'elle avoit créé avoit pu durer un demi-siècle.

Peu de temps après sa mort, Dreux du Radier inséra dans le Journal de Verdun (juillet 1760) un article nécrologique intéressant, rédigé sur les mémoires que Le Beuf lui avoit confiés avant sa mort. Le même est auteur d'une courte notice qui accompagne le portrait de l'abbé Le Beuf dans la collection d'Odieuvre (le seul qui ait été gravé, et qui est inférieur à beaucoup d'autres de la même collection). Son éloge, composé par Le Beau, fut prononcé à l'Académie des inscriptions en novembre 1760, et se trouve t. XXIX, p. 372 de l'édition in-4, et t. XIV, p. 638 de l'édition in-12 (1).

(1) Ces trois pièces, qui, sans se contredit, sont cependant très diverses, sont les sources d'où j'ai tiré (souvent textuellement) presque toute cette

Le recueil de dissertations que nous donnons aujourd'hui au public est tiré du Mercure et du Journal de Verdun. Ces dissertations n'ont peut-être pas la profondeur et l'importance de celles que l'auteur avoit fait imprimer en corps de volume de son vivant ; mais les sujets qu'elles traitent ont souvent plus d'intérêt pour nous. Un savant dont le catalogue est aujourd'hui entre les mains de tous les amateurs, M. Leber, a publié un certain nombre de ces excellens opuscules tirés du Mercure et du Journal de Verdun, dans sa collection de Dissertations. Déjà quelques unes avoient paru (souvent mutilées) dans les Variétés historiques. Paris, Lyon, 1754, 4 vol. in-12. Nous ne donnerons ni dans ce volume ni dans ceux qui le suivront aucune des dissertations qui se trouvent dans ces deux recueils, parce qu'ils sont de nature à être achetés par les personnes qui s'occupent de notre histoire ; mais quelle que soit l'utilité d'une collection du Mercure et du Journal de Verdun, utilité qui s'augmente à mesure que les temps s'éloignent, cette collection est tellement volumineuse que peu de personnes se décident à en faire l'acquisition. Les ouvrages de l'abbé Le Beuf jouissent d'ailleurs aujourd'hui d'une telle faveur, que nous avons pensé faire une chose agréable aux amateurs en leur donnant le moyen de compléter la collection des œuvres du savant abbé. Nous ne donnerons pas toutefois tous les opuscules de Le Beuf qui sont contenus dans les journaux du temps ; nous nous bornerons à ceux qui nous paroîtront les plus intéressans, et pour suppléer à l'absence des autres, nous donnerons à la fin de notre publication la liste générale et la plus exacte possible de tous les ouvrages que l'abbé Le Beuf a composés, avec l'indication des recueils où ils se trouvent et de l'année de la publication. Cette liste n'est complète nulle part.

CLAUDE GAUCHET.

notice. Mon but a été de donner tout ce qu'on connoissoit de la vie de l'abbé Le Beuf. J'ai tiré aussi quelques détails du recueil de lettres de la Bibliothèque royale, que j'ai cité plus haut, et c'est le billet d'invitation à son enterrement qui m'a fait connoître qu'il étoit chapelain du Saint-Sépulcre.

Il existe encore, ou a existé un éloge de Le Beuf, par M. Le Père, secrétaire de la Société littéraire d'Auxerre ; mais je n'ai pas eu communication de cette pièce qui étoit conservée, en 1768, dans le registre de la Société. Lelong, t. 1er, no 11233.

LETTRE A M. TECHENER.

« Monsieur,

« Votre intéressant Bulletin paroît devoir s'ouvrir naturellement à la réparation des erreurs et omissions bibliographiques. Persuadé que vous le pensez comme moi, je vous propose de venir en aide, après cent soixante-cinq ans, au docte et bien chanceux Daniel Clasen. A ma connoissance, aucune bibliographie ni biographie françoise ne parle de lui. Bayle, son contemporain, n'en dit mot, non plus que Chauffe-Pied. Ce savant homme n'eût peut-être pas été exhumé de long-temps, si vous ne m'aviez pas vendu un charmant exemplaire en vèau fauve, aux armes du comte d'Hoym, de son livre *de Religione politica, Magdebourg*, 1655, in-12, ce qui m'a procuré une lecture aussi solide qu'attachante, tant ce livre curieux renferme de science et de sagesse, ainsi que je vous le montrerai peut-être quelque jour au cas que vous l'ayez pour agréable. Il faut convenir que c'est, pour cet honorable mort, avoir joué de bonheur et de malheur tout ensemble. Pour apprendre quelque chose de sa personne et de sa destinée, figurez-vous que j'ai été obligé de recourir au précieux et peu commun catalogue raisonné de Fabricius, intitulé : *Historia bibliothecæ Fabricianæ*, 5 vol. ou parties in-4°, *Wolfenbuttel*, 1721; mais aussi là j'ai été pleinement satisfait. On y lit, t. IV, p. 26 et 27, que Daniel Clasen, né à Lunebourg, fut d'abord correcteur, puis bientôt recteur de l'école de Magdebourg, ensuite professeur de droit, de morale et de politique à l'Académie équestre de Lunebourg, et enfin qu'après avoir obtenu les honneurs du doctorat, il fut professeur ordinaire de droit à l'Académie de Juliers. La cité de Magdebourg venoit de lui offrir le syndicat lorsqu'atteint de scorbut et d'hydropisie, il mourut en 1678, à 55 ans et demi. C'étoit, continue Fabricius, un homme vraiment savant et profondément versé dans l'étude de la sagesse divine et humaine. « *Vir divinæ humanæque sapientiæ studiis haud prolctaric, sed*

profundè eruditus. » On a de lui trois livres d'exercices touchant la Passion du Sauveur, *Magdebourg*, 1657 ; un commentaire sur le Tableau de Cébès ; un sur le Banquet des sept sages de Plutarque ; un traité de la religion politique, c'est-à-dire de la politique par rapport à la religion, sujet capital que l'auteur traite chrétiennement et philosophiquement ; un autre du droit de grâce ; trois livres sur les oracles des Gentils que Van-Dale, ni son ingénieux abréviateur Fontenelle, ni leur réfutateur Baltus, n'ont cités ; un abrégé de doctrine politique ; et un commentaire sur les constitutions criminelles de Charles-Quint. Morhof, dans son Polyhistor, qualifie ainsi Daniel Clasen, *auctorem diligentissimum.*

« Vous voyez bien, monsieur, que nos biographes auroient aussi bien fait de lui donner une place qu'à Utenhova, critique allemand, qu'à Tinctor, musicien flamand, qu'à Vanden-Zyp, qu'à Trigueros, poète espagnol, et qu'à tant d'autres que ni vous, ni moi, ni personne ne connoîtront jamais. A ce propos, permettez-moi quelques réflexions pour en finir. Le Vocabulaire des personnes remarquables inséré dans les dernières éditions du Dictionnaire de Boiste, ne contient guère que 10,500 noms, et il y en a beaucoup d'obscurs. Quant à la Biographie universelle de M. Michaud, réputée à bon droit le meilleur et le plus complet des ouvrages de ce genre, à supputer dans l'autre, trois cent vingt-quatre noms par volume, comme je l'ai fait d'après l'examen de quelques uns des plus gros volumes, on trouve que les cinquante-deux premiers volumes contiennent environ seize mille huit cent quarante-six noms ; or, en y ajoutant, d'après les mêmes bases, neuf mille sept cent vingt noms pour les trente volumes que probablement le supplément formera pour aller jusqu'à l'année 1853, on trouvera que, dans l'innombrable multitude d'êtres humains qui auront passé sur la terre dans le cours de cinq mille huit cent cinquante-sept ans, l'érudition la plus patiente et la plus indulgente pour la célébrité n'aura pu réunir que vingt-six mille cinq cent soixante-huit noms, sur lesquels une critique tant soit peu sévère doit hardiment rayer une bonne moitié. Il n'est donc pas si aisé qu'on le pense, de passer à la postérité, par ses actions, ses

discours, ses écrits ou sa destinée. Je dis que, du moins, celá n'étoit pas si aisé jusqu'à l'an de grâce 1828; car, a en juger par le train dont va la renommée, depuis que décidément elle est devenue marchande, la célébrité biographique sera désormais plus commode et plus accessible. En effet, depuis la création du monde jusqu'à l'an de Jésus-Christ, 1828, M. Michaud n'a pu célébrer que seize mille huit cent quarante-huit noms, et depuis 1828 jusqu'à l'année 1853 environ, qui verra possible finir son éternel supplément, il en aura célébré neuf mille sept cent vingt autres, c'est-à-dire plus de moitié en sus pour une période de vingt-cinq ans (mettons, si l'on veut, pour une période de cent ans, à cause des omissions réparées); période qui, comparée à la première, laquelle est de cinq mille huit cent trente-deux ans, donne pour résultat que la nature produit environ quatre-vingt-une fois plus de gens célèbres aujourd'hui qu'avant le règne de Louis XV. Quand la poudre à canon commença sérieusement à être employée en guerre, on rapporte que Bayard s'écria : « C'est fait de la valeur! » Ne pourra-t-on pas à l'avenir dire plus justement : « C'est fait de la gloire? »

« Agréez, monsieur, l'assurance de ma parfaite considération et de mon sincère attachement.

« Marquis DU ROURE. »

Paris, 27 avril 1845.

A Monsieur l'éditeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

En insérant, dans l'un des derniers numéros de votre *Bulletin*, l'article de M. Barbier, relatif à l'histoire du système bibliographique, peut-être eût-il été juste de ne pas oublier tout-à-fait de comprendre dans cette histoire le système de classification en usage dans quelques unes de nos anciennes bibliothèques. Ce système n'a, il est vrai, qu'un bien foible mérite scientifique; mais il a du moins l'avantage d'être très simple, parfaitement clair; et par conséquent plus facile à retenir et à appliquer que ceux qui ont été en usage depuis. Voici cette classification bibliographique ancienne, telle qu'on le trouve dans l'excellent

et curieux ouvrage de M. Barrois intitulé : *Bibliothèque protypographique*, in-4.

1. Bonnes mœurs, éthique et politique.
2. Chapelle.
3. Librairie mêlée.
4. Livres de gestes.
5. Livres de ballades, d'amour.
6. Chroniques de France.
7. Outre-mer, médecine, anthologie.
8. Livres non parfaits.

Je vous prie, en conséquence, M. l'Éditeur, de donner une petite place à cette note dans votre Bulletin, ne fût-ce que par respect pour une des plus anciennes, pour la plus ancienne peut-être des bibliothèques de la France.

IGNOTUS.

Paris, 24 mai 1843.

Monsieur,

En annonçant, dans votre dernier numéro du Bulletin, que la Société des bibliophiles m'avoit fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres, vous ajoutez qu'elle avoit paru d'abord devoir cesser d'exister. Permettez-moi de vous faire connoître que vous avez été mal informé. La Société n'a jamais pensé à se dissoudre, et l'importante publication qu'elle va bientôt émettre sur les cartes à jouer, prouvera qu'elle a fait, dans ces dernières années, meilleur emploi que jamais de ses fonds de cotisation.

Ma qualité de nouveau membre m'auroit empêché de prendre l'initiative de cette réclamation, mais l'impression pénible que m'a causé votre article m'a porté à agir différemment. J'ai éprouvé le besoin de protester contre l'espèce de valeur que votre article sembloit attribuer à ma nomination, nomination devenue plus insignifiante encore pour la Société, par l'importance de la perte qu'elle venoit d'essuyer (1).

Agréez, etc. JÉRÔME PICHON.

Château de Brevannes, 18 mai 1843.

(1) M. Pichon succède à M. de Montmerqué, à qui ses occupations n'ont pas permis de rester membre de la société.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 12.

N° 5. — MAI 1843.

283 ADVIS FIDÈLE aux véritables Hollandois, etc. (par de Wicquefort), sans indication de lieu (*Holl., Elzevir*), 1673, in-12, vel. bl., 4 p. 10 lig. . . . . 9—»

284 ALLARD LE ROY. La Vertu enseignée par les oiseaux. *Liège*, 1653, in-8, v., fig. . . . . 12—»

Ce volume renferme un grand nombre d'historiettes morales.

285 AMADIS DE GAULE. Les 21 livres d'Amadis de Gaule, traduits du Castillan par Nic. de Herberay, seigneur des Essarts, Cl. Colet, G. Aubert, Jacq. Gohory, Gabr. Chappuys, et Jacq. Charlot. *Paris et Lyon*, 1557 à 1582, 21 vol. in-16, m. citr. fil., tr. dor., dos à pet. fers. . . . . 150—»

1er Livre. Lyon, Benoist Rigaud, 1575. Reliure bien conservée.— 2e livre. Paris, Groulleau, 1537; charmant volume. — 3e livre. Paris, V. Sertenas, 1537; charmant volume. — 4e livre. Lyon, B. Rigaud, 1574; charmant volume. — 5e livre. Lyon, F. Didier, 1577; charmant volume. — 6e livre. Lyon, F. Didier, 1577; charmant volume. — 7e livre. Lyon, F. Didier, 1577; reliure bien conservée.— 8e livre. Lyon, Rigaud, 1575; charmant volume. — 9e livre. Lyon, F. Didier, 1557. — 10e livre. Lyon, F. Didier. Reliure propre extérieurement. — 11e livre. Lyon, B. Rigaud. Reliure propre. — 12e livre. Lyon, Didier, 1577. Reliure très bien conservée. — 13e livre. Paris, Lucas Breyer, 1571; charmant volume. — 14e livre. Lyon, François Didier, 1577. Reliure bien conservée. — 15e livre. Lyon, Benoist Rigaud, 1578; charmant volume. — 16e livre. Lyon, François Didier, 1578; charmante reliure. — 17e livre. Lyon, Est. Michel, 1578. — 18e livre. Lyon, Loys Cloquemin, 1579. Très jolie reliure.

et curieux ouvrage de M. Barrois intitulé : *Bibliothèque protypographique*, in-4.

1. Bonnes mœurs, éthique et politique.
2. Chapelle.
3. Librairie mêlée.
4. Livres de gestes.
5. Livres de ballades, d'amour.
6. Chroniques de France.
7. Outre-mer, médecine, anthologie.
8. Livres non parfaits.

Je vous prie, en conséquence, M. l'Éditeur, de donner une petite place à cette note dans votre Bulletin, ne fût-ce que par respect pour une des plus anciennes, pour la plus ancienne peut-être des bibliothèques de la France.

IGNOTUS.

Paris, 24 mai 1843.

Monsieur,

En annonçant, dans votre dernier numéro du Bulletin, que la Société des bibliophiles m'avoit fait l'honneur de m'admettre au nombre de ses membres, vous ajoutez qu'elle avoit paru d'abord devoir cesser d'exister. Permettez-moi de vous faire connoître que vous avez été mal informé. La Société n'a jamais pensé à se dissoudre, et l'importante publication qu'elle va bientôt émettre sur les cartes à jouer, prouvera qu'elle a fait, dans ces dernières années, meilleur emploi que jamais de ses fonds de cotisation.

Ma qualité de nouveau membre m'auroit empêché de prendre l'initiative de cette réclamation, mais l'impression pénible que m'a causé votre article m'a porté à agir différemment. J'ai éprouvé le besoin de protester contre l'espèce de valeur que votre article sembloit attribuer à ma nomination, nomination devenue plus insignifiante encore pour la Société, par l'importance de la perte qu'elle venoit d'essuyer (1).

Agréez, etc. JÉRÔME PICHON.

Château de Brevannes, 18 mai 1843.

(1) M. Pichon succède à M. de Montmerqué, à qui ses occupations n'ont pas permis de rester membre de la société.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE,

N° 12.

N° 5. — MAI 1843.

283 ADVIS FIDÈLE aux véritables Hollandois, etc. (par de Wicquefort), sans indication de lieu (*Holl., Elzevir*), 1673, in-12, vél. bl., 4 p. 10 lig. . . . . 9—»

284 ALLARD LE ROY. La Vertu enseignée par les oiseaux. *Liège*, 1653, in-8, v., fig. . . . . 12—»

Ce volume renferme un grand nombre d'historiettes morales.

285 AMADIS DE GAULE. Les 21 livres d'Amadis de Gaule, traduits du Castillan par Nic. de Herberay, seigneur des Essarts, Cl. Colet, G. Aubert, Jacq. Gohory, Gabr. Chappuys, et Jacq. Charlot. *Paris et Lyon*, 1557 à 1582, 21 vol. in-16, m. citr. fil., tr. dor., dos à pet. fers. . . . . 150—»

1er Livre. Lyon, Benoist Rigaud, 1575. Reliure bien conservée.— 2e livre. Paris, Groulleau, 1557; charmant volume. — 3e livre. Paris, V. Sertenas, 1557; charmant volume. — 4e livre. Lyon, B. Rigaud, 1574; charmant volume. — 5e livre. Lyon, F. Didier, 1577; charmant volume. — 6e livre. Lyon, F. Didier, 1577; charmant volume. — 7e livre. Lyon, F. Didier, 1577; reliure bien conservée.— 8e livre. Lyon, Rigaud, 1575; charmant volume. — 9e livre. Lyon, F. Didier, 1557. — 10e livre. Lyon, F. Didier. Reliure propre extérieurement. — 11e livre. Lyon, B. Rigaud. Reliure propre. — 12e livre. Lyon, Didier, 1577. Reliure très bien conservée. — 13e livre. Paris, Lucas Breyer, 1571; charmant volume. — 14e livre. Lyon, François Didier, 1577. Reliure bien conservée. — 15e livre. Lyon, Benoist Rigaud, 1578; charmant volume. — 16e livre. Lyon, François Didier, 1578; charmante reliure. — 17e livre. Lyon, Est. Michel, 1578. — 18e livre. Lyon, Loys Cloquemin, 1579. Très jolie reliure.

— 19e livre. Lyon, Jean Beraud, 1582, 1. v. — 20e livre. L. Cloquemin, 1581. — 21e livre. Lyon. L. Cloquemin, 1581. Très bien conservé.

Discours des XIIII livres d'Amadis de Gaule, contenant les plus belles harangues, epistres, concions, lettres missives, responces et complaintes servant pour l'instruction de la noblesse de France, a bien harenguer et escrire lettres missives. A Paris, par Olivier de Harsy, 1573. *Dito*, le même volume. Le 14e livre d'Amadis de Gaule. A Paris, Cl. Gautier, 1574.

Suite du Trésor des Amadis de Gaule, commençant au 14e livre, sans lieu ni date, 2 vol. in-12, mar. r., f., t. d., dos à pet. fers.

On lit à la fin de la seconde partie (ou 14e livre) : Fin du Trésor des 14 livres d'Amadis de Gaule. Ce qui indiqueroit que ce 14e livre a été imprimé pour compléter l'édition de Harsy, ou plutôt qu'il existe peu communément une édition du Trésor du même Cl. Gautier, dans laquelle chaque livre auroit un titre spécial.

286 ANATOMIE des trois ordres de la France sur le sujet des estats, s. l., 1615, in-8, v. fil., bel exempl. . 9—»

Dans le même volume : Discours de deux Artisans de Paris, Me Pierre de Rots, Me Pierre Rosse. — Foucade aux estats, par Gabriel le Bien Venu, gentilhomme angoumoisin, 1615.

287 ANNALES REGUM FRANCORUM Pipini, Caroli magni et Ludovici, ab anno 741 ad annum 829. Caroli magni vita, auctore Eginharto. *Coloniæ, apud Joannem Birckmannum*, 1562, in-12, vél bl. . . . . 10—»

288 ANNALIUM ET HISTORIÆ FRANCORUM, ab anno Christi 708 ad annum 990, scriptores coetanei XII, primum in lucem editi ex bibliotheca P. Pithœi, etc. *Francofurti, apud Andreæ Wecheli heredes*, 1594, in-8, parch. bl. . . . . 10—»

In eodem volumine :

MOLANI (JOHANNIS) Militia sacra Ducum et principum Brabantiæ, etc., in-8. *Antuerpiæ*, 1591.

289 ANNOBLIS tant du duché de Lorraine que de celui de Bar, par le duc René, avec le blason de leurs armes. à commencer depuis 1382. *Liège*, 1753, pet. in-8, v. f., avec une table des noms à la fin. (*Rare.*) 12—»

290 **Appier** (*Jean*) dit **Hanzelet**, et François **Thybourel**. Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels pour la guerre et récréation; avec l'alphabet de Trithemius, par lequel chacun qui sait escrire peut promptement composer congruement en latin; aussi le moyen d'écrire la nuit à son ami absent. *Pont-à-Mousson*, 1620, in-4, fig., mar. r. fil., comp., tr. dor., armorié. (On a coupé un peu la marge du premier feuillet de la préface). . . . . 18—»

291 **Arceveschez**, eveschez, duchez et contes du royaume de France. A la fin : *Cy finent les Arceveschez, Eveschez, Duchez et Contes* (sic) *du royaume de France, imprimé à Paris, par Jehan Trepperel*, s. d., in-4 goth. de quatre feuillets, mar. bl. fil., tr. dor., chiffre orné. 40—»

Ce volume paraît avoir été imprimé en 1498, peu après le sacre de Louis XII; il se termine par les noms des ducs et comtes qui y assistoient.

292 **Arcion**. Histoire ecclésiastique de la chapelle des rois de France. *Paris*, 1711, in-4, v. br. . . . 15—»

Ce volume contient l'histoire ecclésiastique de la chapelle des rois de la deuxième race jusqu'à celle de Louis-le-Grand; avec une suite des grands aumôniers, premiers aumôniers, confesseurs, et principaux officiers de la chapelle. Détails sur la chapelle de Saint-Louis.

Argens (le marquis d'). Voy. *Mémoires historiques et secrets* concernant les amours des rois de France.

293 **Aubery**. Des justes prétentions du roi sur l'empire, *Suivant la copie imprimée à Paris* (*Holl. Elzev.*), 1667, in-12, v. fil. (*Simier*). *Bel exempl.* . . . . . 10—»

294 **Basville** (*Lamoignon* de) Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc. *Amsterdam, Boyer* (*Marseille*), 1734, in-8, v. gr. . . . . 6—»

Livre qui a été supprimé.

295 **Bossat** (*Pierre* de). Le Brillant de la royne, ou les vies des hommes illustres du nom de Médicis, contenant plusieurs exemples, accidents, discours et sentences remarquables en faict d'ambition et de divisions ci-

. viles, etc. *Lyon, P. Bernard*, 1613, pet. in-8, mar. r., large dent., compart., rel. du temps, frontisp. gravé; bel exempl. . . . . 12—»

296 **Borel** (*Pierre*). Les Antiquités, raretés, plantes, minéraux, et autres choses considérables de la ville et comté de Castres d'Albigeois, et des lieux qui sont à ses environs, avec l'histoire de ses Comtes, Evesques, et un recueil des inscriptions romaines et autres antiquités du Languedoc et Provence, avec le rôle des principaux cabinets et autres raretés de l'Europe. *Castres*, 1649, pet. in-8 cart., fig. (*Rare.*) . . . 18—»

297 **Bouchet** (*Jean*). Les Annales d'Aquitaine, faictz et gestes en sommaire des roys de France et d'Angleterre, pays de Naples et de Milan. *Poictiers*, 1644, in-fol., v. br. . . . . 30—»

Édition la plus complète et la meilleure.

298 **Bouclier** d'État et de Justice, etc. (par le baron de l'Isola). *Bruxelles, François Foppens*, 1668, in-12 parch. de 237 pag. . . . . 6—»

Le baron de l'Isola envoyé de Charles II, roi d'Espagne, en Hollande, publia ce manifeste contre la France en réponse à divers libelles du temps, écrits pour soutenir les prétentions de la Reine-mère sur les provinces Espagnoles des Pays-Bas; il combat surtout le livre de Aubery, intitulé *Des justes prétentions du roi sur l'Empire*. (V. le n° 293).

299 **Catherinot** (*Nicolas*). Opuscules sur l'histoire du Berry et de Bourges. *Bourges*, 1660 à 1689, in-4, v., br.: exempl. bien conservé. . . . . 50—»

Les pièces de Catherinot sont très difficiles à réunir. Celles dont nous donnons le détail ci-dessous nous paraissent les plus importantes pour l'histoire.

1. Antediluviani. 13 novembre 1686, 4 pag. — 2. Imperium romanum. 25 septembre 1686, 4 p. — 3. Chronicon Juris sacri, 9 septembre 1686, 4 p. — 4. Gratianus recensitus, 2 septembre 1686, 4 p. — 5. Jurisconsulti exotici. 4 février 1687, 4 p. — 6. Codex testamentorum. 4 octobre 1686, 4 p. — 7. La Main de Scevola. 8 juillet 1682, 12 p. — La Religion unique. 12 février 1686 12 p. — 9. Traité des martyrologes. 2 août 1687, 4 p. — 10. Cattigationes ad hymnos Ecclesiæ. s. d., 8 p. — 11. Les Doublets de la langue, 15 septembre

1683, 12 p. — 12. La Prévention. 28 novembre 1682, 8 p. — 13. Les Axiomes du droit françois. 14 août 1683, 8 p. — 14. Le Prest gratuit. 1679, 92 p. — 15. Traité de la peinture. 18 octobre 1687, 24 p. — 16. L'Art d'imprimer. 10 mars 1685, 12 p. — 17. Traité de l'artillerie, 23 mars 1685, 16 p. — 18. Traité de la marine, 20 octobre 1685, 27 p. — 19. Les Parallèles de la noblesse. 2 janvier 1688, 11 p. — 20. Tombeaux domestiques. s. d., 4 p. — 21. Escu d'alliance. s. d., 20 p. — 22. Manifeste pour le seigneur de Coulons-sur-Auron. s. d., 8 p. — 23. La Bonne Foy du sieur Catherinot. s. d., 4 p. — 24. La Commission pour le sieur Catherinot. 4 juillet 1685, 4 p. — 25. Généalogie de MM. Dorsannes non terminée. s. d., 8 p. — 26. La Vie de mademoiselle Cujas. 10 décembre 1684, 4 p. — 27. Remarques sur le testament de Cujas. 2 janvier 1683, 4 p. — 28. Le Journal du parlement. 1er août 1685, 4 p. — 29. Les Romains Berruiers. 25 janvier 1685, 4 p. — 30. La Gaule grecque. 23 août 1685, 8 p. — 31. Les Fondateurs de Berry. 2 janvier 1685, 8 p. — 32. Antiquités romaines de Berry. 28 juillet 1682, 8 p. — 33. Le Necrologe de Berry, 1er juin 1682, 8 p. — 34. Le Droit de Berry. 15 juin 1682, 12 p. — 35. Sanctuaire de Berry, 1er octobre 1680, 36 p. — 36. Le Nobiliaire de Berry, 30 juin 1681, 8 p. — 37. La Chronographie de Berry, 18 décembre 1682, 8 p. — 38. Le Bullaire de Berry. 4 septembre 1683. 4 p. — 39. Les Patronages de Berry, 1er mars 1683, 8 p. — 40. Le Diplomataire de Berry. 10 septembre 1683, 4 p. — 41. Annales thémistiques de Berry. 9 août 1684, 4 p. — 42. Annales ecclésiastiques de Berry, 3 septembre 1684, 4 p. — 43. Le Calvinisme de Berry, 15 novembre 1684, 4 p. — 44. Les Dominateurs de Berry, 25 novembre 1684, 4 p. — 45. Les Alliances de Berry. 16 décembre 1684, 4 p. — 46. Les Recherches de Berry. 1er juillet 1683, 8 p. — 47. Les Illustres de Berry, 12 septembre 1682, 12 p. — 48. Les Philippes de Berry, 26 février 1687, 8 p. — 49. Annales typographiques de Bourges. 23 juillet 1685, 8 p. — 50. Annales académiques de Bourges, 3 septembre 1684, 4 p. — 51. Les fastes consulaires de Bourges, 27 septembre 1684, 4 p. — 52. Le patriarcat de Bourges, 1er janvier 1681, 20 p. — 53. Les Archevêques de Bourges, 27 mars 1683, 8 p. — 54. Le Pouillé de Bourges, 5 août 1683, 16 p. — 55. Les Dioceses de Bourges, 1er septembre 1685, 8 p. — 56. Les Tribunaux de Bourges, 7 janvier 1683, 12 p. — 57. Les Avocats du Roy conseillers. s. d., 8 p. — 58. Bourges souterrain. 18 juin 1685, 8 p. — 59. Le siége de Bourges. 13 octobre 1684, 5 p. — 60. Le petit Villebœuf. s. d., 4. p. — 61. L'Abonnement de Poincy. s. d., 4 p. — 62. La Rente de Seris. 20 janvier 1683, 4 p. — 63. Le vray Avaric. 17 août 1683, 12 pag.

300 CATEL (*Guillaume*). Histoire des comtes de Tolose. *Tolose*, 1723, in-fol., demi-rel., avec fig. . . 25—»

301 CHAUMEAU (*Jean*). Histoire du Berry, contenant l'origine, antiquités, gestes, prouesses, privilèges et libertés des

Berruyers. *Lyon, Ant. Gryphius*, 1566, in-fol., v. br., avec une carte et des blasons. . . . . 25—»

302 **Chorier** (*Nicolas*). Histoire générale de Dauphiné. *Grenoble*, 1661, in-fol., v. br. . . . . 18—»

303 **Chronique** des Genevois, avec la totalle description en abrégé de tout le pays d'Ytallie, contenant la situacion, longueur et largeur. Ensemble les seigneuries, contrées et provinces principalles qui y sont, avecques l'extimacion en particulier de l'argent qu'on tire communément tous les ans desdictes seigneuries d'Ytalie, etc. *Paris, Michel Lenoir*, s. d., pet. in-4 goth., mar. bleu, dent., tr. d., chiffre orné. . . 60—»

304 **Cognati** (*Gilberti*) Brevis ac dilucida Burgundiæ superioris, quæ Comitatus nomine censetur, descriptio. *Item.* Brevis admodum totius Galliæ descriptio, per eundem. *Basileæ, Oporinus*, 1552, 2 tom. en 1 vol. pet. in-8, v. fauv. . . . . 35—»

Voir, sur cet excellent et très curieux vol. le P. Niceron, t. XXIV, p. 54, et les mélanges de Baluze, tom. VII, p. 165, in-8.

305 **Colonia** (*Dominique* de). Antiquitez de la ville de Lyon, avec quelques singularitez remarquables: *Lyon*, 1701, in-12, v., fig. . . . . 8—»

306 **Conciones** græcorum patrum, a Petro Pantino, nunc primùm græcè editæ, latine que conversæ. *Antuerpiæ, Joach. Trognæsius*, 1601, in-8, mar. r., d. s. tr. 35—»

Magnifique exemplaire de de Thou.

307 **Conversation** de maître Guillaume, avec la princesse de Conty aux champs-Élisées, envoyée à mademoiselle Selvage, par maître Phelipe, gouverneur de maître Guillaume (par Mathieu de Morgues). *Paris, Jacques-Maillet*, 1631. in-4, v. f., fil., tr. d. . . . 35—»

Pamphlet très rare contre le cardinal de Richelieu, et imprimé avec un faux privilége et la permission du roi dont voici les termes: « Mais d'autant que la grande partie de ces choses regarde le cardinal de Richelieu qui tient à présent la première place auprès de nous pour le gouvernement de nos affaires; et que l'autorité qu'il s'est attribué, à nostre préjudice, donne telle terreur à nos

ditz subjetz, que pas un d'eux n'ose (en sorte quelconque) rien dire ny faire, dont ledit cardinal se puisse offencer. Icelui *Maillet*, s'estant faict introduire (sur le minuict) en nostre chambre par le sieur Lucas, nous a fait voir le manuscrit qu'il désire imprimer, et humblement requis de lui en donner la permission. A ces causes, et après avoir leu ledict manuscrit, où tant s'en fault que nous ayons trouvé aucune chose préjudiciable à nos services; qu'au contraire, nous le reconnoissons très nécessaire à desabuser nos peuples et à nous tirer de la puisdance où nostre personne se trouve engagée par les violences dudict cardinal... »

Ce qui ôte peut être un peu de l'intérêt de cette piquante permission, c'est que le livre a été réellement imprimé en Hollande, que le privilége et la permission ne sont qu'une fiction, et ont le mérite seulement de donner une idée de l'esprit public de l'époque et l'opinion que l'on avoit de Louis XIII et du cardinal.

Cette pièce a été réimprimée sans le titre ni la permission, dans un recueil intitulé : *Recueil de pièces curieuses en suite de celles du sieur Saint-Germain*, sur la copie imprimée à Anvers, 1644, in-4. Nous reviendrons sur ce livre curieux.

308 **Cortes** (*Geronimo*). Libro de phisonomia natural, y varios efetos de naturalezza. *Alcala, Juan Gracian*, 1607, in-8 v. fauve. . . . . 15—»

Exemplaire de De Thou.

309 **Cruzen**. Remarques sur l'instruction des enfans illustres qui sont destinés au gouvernement, *sans lieu ni date*, in-8, mar. r., fil., tr. dor. . . . . 4—»

310 **Delafons** (*Claude*). Histoire de saint Quentin, apostre, martyr et patron du Vermandois, enrichie des recherches de ses compagnons, des roys, eveques, comtes et seigneurs devots vers lui, et de plusieurs raretez de sa ville et église et du pays. *Saint-Quentin*, 1627, pet. in-8, v. (*Mouillé*). . . . . 6—»

311 **Divæi** (*Petri*) Rerum Lovaniensium libri IV, Annalium ejusdem oppidi libri VIII, de Galliæ belgicæ antiquitatibus liber primus; quibus ad calcem adjecta sunt Hermanni Nuenarii de Gallia belgica commentariolus, ejusdemque de origine et sedibus priscorum Francorum narratio, necnon Ortelii et Viviani itinerarium. *Lovanii*, 1557, in-fol., v. . . . . 15—»

Volume très curieux pour l'histoire de Louvain. On y trouve les généalogies et les armoiries d'un grand nombre de familles de cette ville.

312 **De Saix** (*Antoine*). La Touche naifve, pour esprouuer lamy, et le flateur, inventée par Plutarque, taillée par Érasme, et mise a lusage françois par noble homme frère Antoine du Saix, commendeur de Bourg auec lart de soy ayder, et par bon moyen faire son proffict de ses ennemys, quoiqu'il advienne. 1537, pet. in-8, mar. vert, fil. (*Koehler*). Bel exempl. . . . . 40—»

313 **État de la France**, où l'on voit tous les princes, ducs et pairs, maréchaux de France, etc., etc. *Paris, veuve Le Gras*, 1694, 2 vol. in-12, blasons dans le texte, v. f. 10—»

314 **Ferrerri a Labriano** (*Francisci Mariæ*). Augustæ regiæ que Sabaudæ domus arbor gentilitia. *Augustæ Taurinorum*, 1702, in-fol., v. . . . . 25—»

Volume contenant les portraits (33) de tous les ducs de Savoie, fort bien dessinés par Lange et gravés par Jasnière,

315 **Fragoso** (*Juan*). Discvrsos de las cosas Aromaticas, arboles y frutales, y de otras muchas medicinas simples que se traen de la India oriental, y siruen al uso de medicina. *Madrid, Sebastian Yuanez*, 1572, in-8 vél., fil.. tr. d. . . . . 27—»

Charmant exemplaire de De Thou. Ce livre n'a pas été cité par M. Brunet, mais il est désigné comme un ouvrage fort rare par David Clément, tom. VIII, p. 435, Bauer, tom. Ier, p. 306, et M. Salva, *Catal.* part. II, n° 2976. Ch. N.

316 **Frantzii** (*Wolfgangi*) Historia animalium sacra in qua plerorumque animalium præcipuæ proprietates in gratiam studiosorum theologiæ, breviter accommodantur. *Amst.*, 1653, in-18, mar. v. . . . . 12—»

Cet ouvrage peu connu mérite l'attention des hommes studieux, tant à cause du sujet, que des réflexions et des comparaisons toujours curieuses et parfois bizarres qu'il renferme; l'auteur trouve toujours des rapports entre les vertus et les vices des hommes et les actions des animaux.

317 **Gailland** (*Auguste*). Mémoires pour l'histoire de Navarre et de Flandre, contenant le droit du roy au royaume de Navarre et autres pays; le droit particu-

lier du roy comme seigneur des villes et chastellenies de Dunkerque, de Bourbourg et de Gravelines, et comme seigneur châtelain de Lille, avec l'histoire des cent cinquante années des guerres d'entre la France et la Flandre, depuis 1180 jusques en 1341, qui justifient les droits de la couronne de France sur les villes de Lille, Douay et Orchies, et sur le comté de Flandre, etc. *Paris*, 1748, in-fol., v. . . . . 18—»

318 Galaadi. La tyrannie heureuse ou Cromwell politique. *Leyde, Jean Pauwels (Elzévir)*, 1671, in-12, 4 pouc. 9 lign., rel. en vél. . . . . 6—»

319 Garoni (*Francisci*) Quinque linguarum vtilissimvs vocabulista, latine, tusche, gallice, hyspane et alemanice; valde necessarius per mundum versari cupientibus. *Impressum Lugduni*, 1542, goth., pet. in-4, v. b. fil. (*Koehler*). . . . . 15—»

320 Gesta Dei per Francos, sive orientalium expeditionum et regni francorum Hierosolimitani historia, a variis sed illius ævi scriptoribus, litteris commendata; nunc primum aut editis aut ad libros veteres emendatis (auctore Bongars). *Hanoviæ*, 1611, 1 gros vol. in-fol., dem.-rel. . . . . 40—»

321 Giudici (Giovanni). Le vite delli piu celebri poeti provenzali, tradotte dal Franzese di Giov. di Nostra Dama. *In Lione, Ales. Marsilii*, 1575, in-8, vél. fil. 10—»

322 Godefroy (*Théodore*). Histoire d'Artus III, duc de Bretagne et connestable de France, contenant les choses mémorables faictes depuis l'an 1457. *Paris*, 1622, in-4, v. b. . . . . 15—»

323 Gollut (*Loïs*). Les mémoires historiques de la République séquanoise et des princes de la Franche-Comté de Bourgogne, avec un sommaire de l'histoire des catholiques rois de Castille et Portugal de la maison

des princes de Bourgogne. *Dole, Ant. Dominique*, 1592, in-fol., v. b.. . . . . 18—»

324 Gouvernement présent, ou Eloge de son éminence, satyre, ou la Miliade (par Cl. Beys, poète) S. L. N. D. à la fin : *imprimé à Envers*. Pet. in-8, m. r. t. d. 18—»

Cette satyre contre le cardinal de Richelieu est fort rare, surtout de format in-8°. Ayant été d'abord publiée dans ce format et clandestinement, Richelieu n'auroit pas moins fait que de faire pendre l'auteur. Elle se trouve réimprimée plus tard dans les mazarinades, avec la date de 1652 et de format in-4; mais il y a quelque différence, car elle avait été réimprimée pour l'appliquer au cardinal Mazarin.

325 Grande Triumphe et entree des enfans de France et de madame Alienor en la ville de Bayonne, clef de France. *Publié à Paris, le Ve jour de juillet MDXXX*. Avec une chanson nouuelle sus le chant de : Quant my souvient de la poulaille. Pet. in-8 de 8 pag., goth., m. v. d. 25—»

326 Guide (La) des chemins de France (par Ch. Estienne). *Paris*, 1552, pet. in-8, m. bl., bel exemplaire. 48—»

Livret très rare, comme tous les ouvrages de ce genre, qui se sont anéantis par l'usage; il renferme bien des particularités fort curieuses de statistique ancienne, que l'on ne retrouveroit pas ailleurs. Ch. Nodier.

Hay (marquis *du Chastelet*). Voy. *Traité de la politique de France*.

327 Hemricourt (*Jacques*). Miroir des nobles de Hasbaye, composé en forme de chronique par Jacques de Hemricourt, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem en 1353, où il traite des généalogies de l'ancienne noblesse de Liége et des environs, depuis 1102 jusques en 1398, avec l'histoire des guerres civiles dudit pays, qui ont duré l'espace de quarante-cinq ans, etc., mis du vieux en nouveau langage, enrichi de figures en taille douce et publié par le sieur de Salbray. *Bruxelles*, 1673, in-fol., v. b., avec écussons et fig. . . . . 35—»

328 Histoire des choses mémorables avenues en France depuis l'an 1547 jusqu'au commencement de l'an 1597.

Imprimé l'an de nostre salut 1599, in-8, de 794 pag., vél., bel. exempl. . . . . 10—»

Ouvrage connu sous le nom d'Histoire des cinq Rois, attribuée par les uns à Théodore de Bèze, par d'autres à Fr. Hotman, et plus généralement à Jean de Serres... Ce qu'il y a de certain, c'est que Hotman n'en est pas l'auteur. *(Catalogue Leber).*

329 **Le Beuf** (*l'abbé*). Recueil de divers écrits, pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules. *Paris, J. Barois,* 1738, 2 vol. in-12, v. m., fig. . . . . 18—»

Un autre exempl., dos mar. non rogn. . . . . 24—»

330 **Lemonnier** (*Pierre*). Antiquités, mémoires et observations remarquables, épitaphes, tombeaux, colosses, obélisques, histoires, arcs triomphaux, oraisons, dictiers, et inscriptions annotées en plusieurs villes et endroits, tant du royaume de France, Savoye, Piémont, que d'Italie et d'Allemagne, en 1609, etc. *Lille,* 1614, in-8, vél. . . . . 12—»

331 **Lery** (*Jean* de). Histoire mémorable de la ville de Sancerre, contenant les entreprinses, siége, approches, bateries, assaux et autres efforts des assiégeans, la famine extrême et délivrance notable des assiegez, le nombre des coups de canon par journées. Le catalogue des morts et blessez à la guerre est à la fin du livre. *Sans L.,* 1574, in-8, vél.. bel exempl. . . 28—»

Autre exempl., veau fauve *(Niedrée).* . . . . . 30—»

332 **Lettres** et autres pièces curieuses sur les affaires du temps. *Amsterdam (à la Sphère),* 1672, pet. in-12, v., 5 p. 3 lig. . . . . 10—»

Ce volume contient la correspondance du baron de l'Isola et du chevalier Crampricht, avec l'électeur de Cologne, au sujet de la restitution au roi d'Espagne de la ville de Rimberg; d'autres affaires concernant les provinces unies et l'Espagne. Chaque lettre est suivie de remarques critiques et historiques très étendues.

333 **Lettres** nouvelles enuoyées à l'empereur par le roy de Hongrie et de Boesme, archeduc d'Austriche pour

mestier, manans et habitans de ceste ville et faulxbourgs de Paris, sur les peines contenues en icelle, publiée à Paris, les XXVII et XXVIII jours de novmbre 1546. *Paris, veuve Hyverd*, 1546, pet. in-8 de 8 p. goth., mar. rouge janséniste. . . . . 24—»

Jolie plaquette de toute rareté.

348 PARADINI (*Guillelmi*). De antiquo statu Burgundiæ liber, cum aliis libellis; *Basileæ*, sans date, in-12, v. f., bel ex. . . . . 30—»

Voici les différents traités contenus dans ce rare volume : Philiberti a Chalon rerum gestarum commentariolus, auctore Melguitio; in ejusdem obitu oratio funebris, per Ludovicum Pellatanum : Petri Terralii BAYARDI vita, unà cum panegyricis et epitaphiis : Oratio funebris in exequio Margaritæ Austriæ, etc.

349 PAULI III pont. maximi ad Carolum V epistola hortatoria ad pacem, ipsius Caroli tum ad eam, tum ad alias ejusdem concilii convocatoria responsio; Francisci Franc. regis adversus ipsius Caroli calumnias epistola apologetica ad Paulum III, pont. max. scripta. *Parisiis, Rob. Steph.*, 1543, in-12, v. f., fil. tr. dor. 18—»

PEYRAT (*Guillaume* du). VOY. *Traité de l'origine* des cardinaux, etc. . . . . —»

350 PIERRE, moine des vallées Sernay; histoire de la Ligue saincte, faicte, il y a CCCLXXX ans, à la conduite de Simon de Montfort, contre les heretiques albigeois, tenant les pays de Bearn, Languedoc, etc., jadis escrit par Pierre des vallées Sernay, en 1198, et mis en françois l'an 1569, par Arnauld-Sorbin. *Paris, G. Chaudière*, 1585, in-8, v. f., fil. tr. dor. . . . 32—»

351 PILLET (*Jean*). Histoire du château et de la ville de Gerberoy, de siècle en siècle. *Rouen*, 1679, in-4. v. 10—»

352 PINDARI Carmina, græce. *Venetiis, Aldus*, 1513, rel. italienne du temps, in-8, mar. r., fers à froid, édition princeps. . . . . —»

353 **Poldo** (*Jean*). Discours historial de l'antique cité de Nismes, en la Gaule-Narbonaise, avec les portraitz des plus antiques et insignes bastiments dudit lieu, reduitz à leur vraye mesure et proportion, ensemble l'antique et moderne ville. *Lyon, Guillaume Rouille,* 1559, pet. in-fol., v. f., avec fig. . . . . 18—»

354 **Predizioni figurate** di Severo et Leone, Imperadori, dalle quali probabilmente si ricaua il fine de' Turchi nel presente loro Imperadore *Mehemet quarto*. Con l'aggiunta d'alcune riflessioni addattate a' tempi correnti. *Brescia, Gio. Maria Rizzardi,* 1684, pet. in-8 de 64 pag., fig., mar. bl., fil. tr. dor. . . . . 24—»

Petit livre rare, curieux et inconnu qui ne paroît mériter d'être recherché au moins autant que les livres plus célèbres de *Théophraste Paracelse*, de *l'abbé Joachim*, de *Lichtenberger*, et de tant d'autres rêveurs qui se sont crus, ou que la naïve bonne foi de nos ancêtres a bien voulu croire prophétiquement inspirés.

L'homme est pourtant ainsi fait. Mécontent du présent qu'il ne sauroit façonner à son gré, et qui lui impose des devoirs qui semblent quelquefois difficiles à remplir, il s'élance avec ardeur vers l'inconnu, et promène avec délices son imagination dans un avenir qu'elle façonne et qu'elle fleurit à son gré. C'est cette disposition inhérente à notre nature qui prépare le succès, qui fait la vogue de toutes ces prédictions que le mensonge et l'effronterie jettent de temps en temps en pâture à l'insatiable curiosité du public. On l'a dit souvent et toujours avec raison; il n'est pas de folie, d'extravagance qui ne trouvent des adhérens, et de nos jours même, dans ce siècle qui se croit plus sage à lui seul que tous les autres siècles, on a vu un *almanach prophétique* se débiter par cent mille exemplaires. Oui, *cent mille*, entendez-vous, et je n'exagère pas. Tant il est vrai qu'il ne faut qu'un peu de bonne volonté et de savoir-faire pour obtenir la vogue.

Les prédiseurs, je ne veux pas dire les prophètes, les prédiseurs du XVIe et du XVIIe siècle étoient moins habiles ou moins heureux que ceux du XIXe; mais, plus que ceux-ci du moins, ils avoient foi en leur propre science, et croyoient, en publiant leurs rêveries prophétiques, obéir à une inspiration surnaturelle, et se trouvoient en quelque sorte leurs propres dupes; nos prédiseurs actuels sont plus fins que cela : il n'y a de dupes que leurs acheteurs.

Il n'est donc pas tout-à-fait sans intérêt pour l'histoire de l'esprit humain d'accorder quelque attention à ces sortes de livres qui font sourire de pitié les hommes raisonnables, mais qui obtiennent toujours beaucoup de succès chez le vulgaire. G. D.

355 QUIQUERAN DE BEAUJEU. La Provence louée. Trad. par M. F. de Claret. *Lyon*, 1604, pet. in-8, vél. . . . . 15—»

Très curieux volume.

356 RABELAIS (*François*). Œuvres. *Hollande à la sphère*, 1666, 2 vol., pet. in-12, demi-rel. . . . . 9—»

Grand de marge et bien conservé, mais de la deuxième édition.

357 RECUEIL DE DIVERSES PIÈCES, servant à l'histoire de Henri III (par Servin, la princesse de Conti, Palma-Cayet et d'Aubigné). *Cologne, Pierre du Marteau*, 1660, in-12, vél. bl. (*Elzév.*) . . . . . 6—»

Pour un exemplaire de l'édition de 1694, voy. le n° 160.

358 RECUEIL DE PIÈCES sur les affaires de l'Angleterre et de la Hollande, imprimées en différens lieux de 1672 à 1680. 7 pièces in-12, parch. . . . . 15—»

Recueil composé comme il suit : Politique de l'Angleterre, 1672. — Discours libre d'un Anglais, 1678. — Avis à Mess. les États des Provinces Unies sur la restitution de la ville de Maestrecht à l'Espagne, etc.

359 RECUEIL des principaux réglemens faits par les Eminentissimes cardinaux, legats ou vices-legats, concernant la cité d'Avignon et le païs du comté Venaissin, ensemble la bulle *Super bono regimine*, trad. en françois. *Avignon*, 1670, in-4, v. . . . . 12—»

Livre très important pour l'histoire du comtat Venaissin.

360 RECUEIL du Triumphe solempnel faict et celebre en la tres noble cite de Cambray, pour la paix qy a este faicte et conclute en la dite cite, auec la venue des dames et du roy et leurs departemens, auec lordre qui se fist a aller a la messe de la paix entre les dames et seigneurs, auec les noms de plusieurs princes et princesses, etc. *Sans lieu ni date*, 1539, pet. in-4 de 8 pag., goth., mar. dent., tr. dor. . . . . 35—»

361 REGRETZ et complainte du pauvre populaire à l'encontre de la Gabelle. — Arrest donne aux manans et habitans de la ville de Bourdeaulx, et ensemble les articles du procés verbal avec les lettres patentes du roy nostre

Sire, envoyée en la duché de Guyenne, pour la réformation des estatz. *Imprimé à Paris par Nicolas Chrestian,* 1544, in-8, goth., mar. olive, fil. comp. tr. dor. 36—»

362 **Reuberi** (*Justi*) Veterum scriptorum qui Cæsarum et imperatorum Germanicorum res per aliquot sæcula gestas litteris mandarunt, olim editus, nova hac editione diligenter recognitus, curante Georg. Christiano Joannis. *Francofurti ad Mœnum,* 1726, in-fol., vél. 12—»

363 **Rubys** (*Cl. de*). Histoire véritable de la ville de Lyon, contenant ce qui a esté obmis par Me Symphorien Champier, Paradin et autres; ensemble ce en quoy ils se sont forvoyez de la verité de l'histoire, avec un sommaire recueil de l'administration politique de ladicte ville; ensemble un petit discours de l'ancienne noblesse de la maison illustre des Médicis. *Lyon,* 1604, in-fol., vél. . . . . 8—»

364 **Ruscelli** (*Girolamo*). I fiori delle rime de' poeti illustri. *Venetia, Heredi di Marchio Sessa,* 1579, in-12, vél. bl. 6—»

365 **Sallustii** (*C. Crispi*) De Conjuratione Catilinæ, etc. *Venetiis, in Ædibus Aldi* et *Andreæ Soceri,* 1521, in-8, vél. bl.; bel exempl. . . . . 25—»

366 **Satyre ménippée,** De la Vertu du catholicon d'Espagne, etc., 1599, S. L., in-12, parch. . . 16—»

Trois figures en bois, dont, portraict de l'autheur, au bas duquel on lit :

L'inventeur de ceste satyre
Mérite bien d'estre cognu.
Ce pourtrait si fort luy retire
Qu'il ne peut estre mescognu.

367 **Serveti** (*Michaelis*). Dialogorum de Trinitate, libri duo. De Justicia regni Christi, capitula IV. *Anno* 1532, pet. in-8, mar. r., dent. (*Riche rel. de Niédrée.*) 75—»

Cet ouvrage, connu par son extrême rareté, s'est trouvé joint dans deux ou trois exemplaires connus au fameux Traité *de Tri-*

nitate; mais ce hasard n'implique point la nécessité de les avoir ensemble, et ainsi pensoit l'auteur lui-même, qui parle de son premier écrit avec le mépris le plus profond dans la courte préface de ses *Dialogues.* Il ne publia ce dernier volume que pour tenir lieu de l'autre, *qu'il retracte non comme faux, mais comme imparfait, et tout au plus digne d'un enfant qui s'adresseroit à des enfans.* Le fait est, d'ailleurs, que je m'accomoderois fort bien de les avoir tous deux. Le premier ouvrage, qui est beaucoup moins rare que le second, a été vendu seul 115 fr. Saint-Céran. CH. NODIER.

368 SOULIER (*prêtre*). Histoire des édits de pacification, contenant ce qui s'est passé de plus remarquable depuis la naissance du calvinisme jusqu'à présent, etc. *Paris, Antoine Dezallier,* 1682, in-8, v. brun. . . . . 5—»

369 SPON. Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon, avec un mémoire des principaux antiquaires et curieux (amateurs) de l'Europe. *Lyon,* 1673. — Discours sur une pièce antique et curieuse du cabinet de M. Spon. *Lyon,* 1674, in-8, v. br., fig. 9—»

370 STILLES du pays et duché de Touraine, des ressorts d'Anjou et du Maine, redigés et mis par escript en la ville de Langes (Angers) par nous Baudet Berthelot, conseiller du roi, et autres. A la fin se trouve le chiffre MM., et autour de la devise ces mots : *Imprimé à Rouen devant Saint-Lo.* Sans date. pet. in-12 goth., mar. r. fil., tr. dor. 15—»

371 TABLEAU de la vie et du gouvernement de MM. les cardinaux Richelieu, Mazarin et de M. Colbert, representé en diverses satyres et poesies ingenieuses, avec un recueil d'Epigrammes sur la vie et la mort de M. Fouquet. *Cologne, Pierre Marteau,* 1693, in-8, v., gr. 15—»

Autre édition de 1694, pet. in-12, mar. r.; exempl. de Pixerécourt. (*Devenu rare.*) . . . . . .25 fr.

Parmi une foule de satyres sur les monumens de Paris, voici celle sur le Collége des Jésuites :

Lâchons icy notre eguillette
En mémoire de ce saint fou
Qui se fit casser le genou
Pour avoir la jambe mieux faite, etc

372 **Testament politique** d'Armand du Plessis, cardinal duc de Richelieu, (publié par du Chatelet). *Amsterd. (Lyon)*, 1689, in-12, mar. r., fil. . . . . 12—»

Ancienne reliure aux armes de Choiseul Stainville.

373 **Theocriti** Idyllia, græcè, cum scholiis græcis Zachar. Calliergi. *Romæ, Zachar. Calliergi,* 1516, in-8, mar. r. à riches compartimens. (*Thompson.*) . . . 75—»

Édition toute grecque, au privilége près de Léon X, qui occupe sept lignes au dernier feuillet. Les exemplaires en sont fort rares et très difficiles à trouver en bon état, parce que l'encre, trop épaisse et trop chargée, a maculé dans le plus grand nombre. Celui-ci, dont la beauté est parfaite, a été admirablement relié par Thompson, qui a voulu en faire son chef d'œuvre. Ch. Nodier.

374 **Traité de la politique** de France par M. P. H. marquis de C. (Paul Hay marquis du Chatelet); avec quelques réflexions par le sieur L'Ormegrigny. *Cologne, P. du Marteau,* 1677. in-12, parch. . . . 5—»

375 **Traité de l'origine** des cardinaux du Saint-Siége, et particulièrement des françois, etc. (par Guill. du Peyrat). *Cologne, P. Ab. Egmont,* 1665, in-12, v. br., 5 p. 3 lig.; bien conservé. . . . . 8—»

376 **Traitez** et advis de quelques gentilshommes françois sur les duels et gages de bataille, assçavoir de M. Olivier de la Marche. — M. Jean de Villiers de l'Ille Adam, et messire Hardouin de la Taille, et autres ecrits sur le mesme sujet, non encore imprimez. *Paris,* 1586, in-12, v. fauve fil., tr. dor. . . . . 5—»

377 **Vecellio**, habiti antichi, overo raccolta di figure delineate da Titiano e de Cesare Vicellio suo fratello, etc. *In Venetia, per Combi et Lanou,* 1664, in-8, parch. bl.; rempli de costumes curieux. . 60—»

378 **Vérité défendue** (la) des sophismes de la France, etc. (*Holl., à la sphère, Elzevir*), 1668, in-12, v. fil., tr. dor. (*Thouvenin.*). . . . . 12—»

On remarque dans ce volume composé de documens historiques, l'acte de renonciation de l'Infante Marie-Thérèse lors de son mariage avec Louis XIV. — Le contract de mariage de Louis XIV, etc.

WICQUEFORT. Voy. *Advis fidèle, etc.* — Voy. aussi *Mémoires touchant les ambassadeurs.*

PUBLICATIONS NOUVELLES.

COUSSEMAKER (*E. de*). Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambrai et autres villes du département du Nord. *Paris*, 1843, in-8°. . 6—50

MARLOT (*Dom. Guillaume*). Histoire de la ville, cité et université de Reims, métropolitaine de la Gaule-Belgique, divisé en douze livres, contenant l'état ecclésiastique et civil du païs. *Reims*, 1843, in-4, br. 4—60

L'histoire de la ville et cité de Reims fut d'abord publiée en latin en 2 vol. in-fol. En 1666 et 1679, mais ce n'est qu'une traduction abrégée de l'ouvrage que nous annonçons; Dom Marlot écrivit son livre en françois, mais sur les remontrances de ses confrères les Bénédictins, il se mit patiemment à traduire lui-même ses manuscrits en latin, en même temps qu'il les complétoit en françois.

C'est donc le texte original et complet de l'histoire de Dom Marlot que vient de publier l'académie de Reims. Les nombreux documens historiques que contient l'histoire de Reims, mêlés aux récits de l'histoire locale, en font un objet du plus haut intérêt pour la science historique.

Ce recueil obtiendra les suffrages et les sympathies des historiens modernes et des hommes studieux.

AVIS.

Sous presse pour paroître incessamment.

DICTIONNAIRE AUTOGRAPHIQUE, ou table générale des noms des personnages célèbres dont les autographes ont passé dans les ventes publiques, figurent dans *l'isographie*, ou sont portés sur des catalogues de libraires, avec les prix auxquels chaque pièce a été adjugée en vente, depuis 1820 jusqu'à ce jour (juin 1843). Un vol. in-8.

Il sera tiré un certain nombre d'exempl. in-4, pour servir de complément indispensable à *l'isographie*.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES LIVRES DE L'ÉDITEUR.

Nº. 6. JUIN.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE, Nº 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 6 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

René Milleran, écrivain singulier du XVIIe siècle. 247

De Teillevant et de quelques autres cuisiniers du XIVe siècle. 256

Voyage dans une bibliothèque de province :

XIX. M. Delorme. — Voyage en Flandre, etc. 259

XX. Léonore Galigaï. — Concini. 263

XXI. Le prince d'Albanie. — Catherine II. 266

Variétés bibliographiques et littéraires. — Vers inédits de Jacqueline Pascal et de P. Corneille. 271

Nouvelles bibliographiques — Bibliothèque de M. Viollet-le-Duc. 274

Alphabet-album. 275

Chronique de Saint-Denis. 276

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

RENÉ MILLERAN,

ÉCRIVAIN SINGULIER DU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Un court article, extrait du catalogue de M. Charles Nodier et inséré dans le *Bulletin* du mois de mars, a révélé au monde littéraire, c'est-à-dire, aux deux ou trois cents personnes qui accordent encore quelque attention à l'histoire de la littérature, le nom d'un grammairien obscur et tout-à-fait oublié, quoiqu'il eût été dans son temps un novateur intrépide et que l'abbé Goujet lui eût déjà consacré quelques lignes dans sa *Bibliothèque françoise* (1. 54. — 2. 412). Grâces à M. Nodier donc, et à cet admirable talent qu'il possède de rendre quelques instans de vie à ce qui ne semble plus que poussière éteinte et inanimée, nous avons vu René Milleran revenir au grand jour pour voir son nom placé auprès de celui de Voltaire. L'honneur d'un pareil rapprochement, la faveur d'un souvenir de M. Nodier suffisoient, et au delà, à la gloire du pauvre René Milleran, et nous eussions laissé son ombre, désormais illustre, savourer en paix les joies d'une telle bonne fortune, si nous n'eussions découvert récemment, par un de ces hasards, dont il n'appartient qu'à un bibliophile d'être fier, que ce René Milleran étoit l'auteur, non seulement de la grammaire qui a mérité l'attention de M. Nodier, mais encore de quelques autres ouvrages dignes, sinon par leur mérite, au moins par la singularité de la composition aussi bien que par la bizarrerie de la forme, d'être signalés aux curieux. Nous avons pensé aussi qu'à cette occasion il ne seroit pas tout-à-fait sans intérêt de donner quelques renseignemens sur l'auteur lui-même; mais, par malheur, ces renseignemens se borneront à de bien légères indications.

René Milleran étoit né à Saumur en Anjou, ainsi que l'exprime formellement la légende de son portrait, ainsi qu'il ne manque

pas de le répéter lui-même au titre de ses ouvrages. René Milleran étoit fier de son pays, de sa ville natale; car, dans un petit avis que nous avons sous les yeux, il dit expressément « qu'il a l'avantage d'être de la ville de France où l'on parle « le mieux, et même mieux qu'à la Cour, parce qu'elle est plus « composée de personnes des provinces frontières, où on parle « très mal françois, que d'autres. » C'étoit là sans doute un sentiment très louable, et si nous ajoutons qu'en outre René Milleran ne laisse jamais échapper une occasion de célébrer la France et de faire profession d'une affection sincère pour *son* roi, nous n'aurons rien à ajouter à son éloge comme citoyen de Saumur et comme françois.

René Milleran étoit maître de langues de profession, et cette profession ne fut pas pour lui sans quelques avantages, puisqu'elle lui fournissoit les moyens de faire imprimer ses ouvrages à ses frais, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans la préface d'un de ses livres. Il se plaint également, dans la même préface, des contrefaçons qu'on avoit faites à Bruxelles et à Amsterdam, de ses *Lettres*, ce qui prouve et que ses ouvrages avoient assez de succès pour tenter la cupidité des contrefacteurs, et qu'il existoit alors, comme aujourd'hui, en Belgique, un grand nombre de ces pirates littéraires qui prennent plaisir à exercer leurs brigandages sur les produits de l'intelligence des nations voisines. Les hommes de tous les temps ne se ressemblent que trop, et c'est en matière de mauvaise foi surtout que l'on peut dire, sans crainte d'être démenti, *qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.*

René Milleran ne résida pas toujours en France, ni dans une seule ville de ce pays. Ses *Lettres* furent imprimées à Paris et à Lyon, ses deux grammaires parurent à Marseille, ce qui prouve qu'il habita successivement ces trois villes; nous connoissons enfin un ouvrage de lui imprimé à Milan en 1700, et nous savons par une note écrite à la main sur la garde de ce dernier ouvrage, que l'auteur habita Rome pendant quelque temps. Voilà au reste tout ce que nous savons de René Milleran, et nous ignorons complètement où il termina une vie qui paroît avoir été assez longue et qui ne fut ni sans honneur, ni tout-à-

fait sans utilité, quoiqu'il n'ait laissé après lui qu'un bien foible souvenir. Il ne nous reste plus maintenant qu'à dire quelques mots de ses ouvrages, ou, pour parler d'une manière plus exacte, de ceux de ses ouvrages que nous connoissons.

La *Grammaire de René Milleran*, dont parle M. Nodier, étoit probablement une seconde édition, et une édition tout-à-fait différente de la première; elle porte la date 1694, et l'abbé Goujet en cite une de 1692, dont le titre beaucoup plus simple et beaucoup plus court n'annonce pas encore cette hardiesse réformatrice qui distingue celle de 1694. Ce titre est ainsi conçu :

Nouvelle Grammaire françoise, par René Milleran, de Saumur, professeur des langues françoise, allemande et angloise, et interprète du roi dans sa cour du Parlement. *Marscille, Brebion*, 1692, in-12.

Rien dans ce titre, comme on le voit, n'annonce un novateur ou un réformateur, et l'abbé Goujet qui parle du livre comme l'ayant vu et lu, ne fait aucune observation à ce sujet, ce qu'il n'eut probablement manqué de faire, si cette nouvelle Grammaire eut offert cette singularité. Il se contente de dire que la Grammaire de René Milleran « n'est ni plus claire, ni plus « précise, ni même plus méthodique que plusieurs de celles « qui avoient eu cours jusque là. »

Il nous semble donc évident que cette première grammaire ou que cette première édition de la grammaire de René Milleran n'a rien de particulier qui la recommande à la curiosité des amateurs, tandis que l'édition de 1694 possède au contraire tout ce qu'il faut pour mériter l'attention des bibliophiles et pour justifier leur préférence.

L'abbé Goujet, après avoir caractérisé, en quelques lignes que nous venons de transcrire, la première grammaire de René Milleran, ajoute ce qui suit : « Je vois encore moins sur quoi « est fondé l'éloge que lui donne le sieur de Linières dans « cette épigramme que Milleran a eu soin de faire imprimer « lui-même au devant de son ouvrage :

« Cet homme en sa grammaire étale
« Autant de savoir que Varron;

« Et dans ses Lettres il égale
« Balzac, Voiture et Cicéron. »

Nous apprenons par cette épigramme et par une note de Milleran lui-même, que cet écrivain avoit publié un *Recueil de Lettres* qui avoit eu déjà, en 1700, les honneurs de trois éditions, mais c'est là tout ce que nous savons à ce sujet, et nous n'avons réussi ni à voir ce livre, ni à en trouver quelque mention dans les bibliographes. Nous avons été plus heureux pour un autre ouvrage de René Milleran, plus inconnu encore peut-être et tout aussi rare au moins que ses *Grammaires et ses Lettres*, et qui, à ce mérite d'une extrême rareté, si toutefois la rareté est un mérite, joint celui d'être un des livres les plus singuliers et les plus originaux qu'il soit possible de rencontrer. Je donnerai d'abord, dans toute son étendue, le titre de ce curieux volume, en conservant scrupuleusement la bizarrerie même de son orthographe, qui se rapproche beaucoup, comme on le verra, de l'orthographe du titre de la grammaire de 1694.

Dernier Discours sur l'humilité de Jesus Chrit et de celle de S. Charles Borromee, fait *et* prononcé à Milan le 10 avril 1699 vendredi de la Passion, dans la derniere assenblée de la tres-illustre et tres-celebre Academie de son Excellence Monseigneur le Comte Charles Borromée.

Par René Milleran, de Saumur, professeur de la langue Françoise qu'il enseigne par les langues, Latine, *et* Italienne, *et* Allemande, *et* Angloise, à l'hospice des Penitenciers derriere le Palais de S. A. S.

Seconde edicion. Augmentée par l'Auteur, du MIROIR SPIRITUEL qui ne flate point, figuré par le MONDAIN qui flate, conprenant plus de reflexions, *et* de Morales Chretienes qu'il n'en faut dans les deux genres d'écrire en Latin, *et* en François, *et* même en Italien, *et* en Espagnol en quelques endrois, pour ariver au conble de l'*humilité*, *et* par conséquent pour *bien vivre* et *bien mourir*.

Le tout apuyé de l'Histoire Sacrée, et Profane en tems, *et* lieu.

Avec *Trois Traités* d'*Epitafes* assés particuliers. *Le Premier* de quelques saints, *Le Second* en faveur de ceux qui ont bien vécu, et *Le Troisieme*, au mépris des autres.

Et quelques autres particularités en faveur des Souverains, etc.

Et un Traité d'Enigmes sur les mots les plus essentiels sous les quels il a traité cete Morale chretiene, avec leurs applications qu'on poura trouver au bas pour peu qu'on y reflechisse, etc.

Dedié à son Excellence Monseigneur le Comte Charles Borromée.

A Milan, 1700, *Aux dépens de l'Auteur*. Chez Marc Antoine Pandolfe Malatesta, imprimeur du roi.

In-12, de 264 p., plus un frontispice gravé et imprimé en vert, avec quelques vignettes imprimées dans le texte, et le portrait de René Milleran.

Je n'entreprendrai certainement pas d'analyser avec détail un livre qui ne comporte nullement ce genre de travail, puisqu'il n'offre autre chose qu'un mélange hétérogène de matières diverses, ainsi que le titre peut le faire pressentir. Je dirai seulement que l'ouvrage qui figure le premier au frontispice, savoir : *le Discours sur l'humilité de Jésus-Christ et de celle de S. Charles Borromée* n'occupe que la moindre place du volume qui se trouve presque totalement rempli par *le Miroir qui ne flate point*, ce qui n'empêche pas que René Milleran n'ait trouvé le moyen de glisser au milieu de tout cela une foule de vers à sa louange, un *Avis pour servir de plus grand éloge à la poésie et aux bons poetes*, qui occupe près de 18 pages ; un *second Avis très important* sur les diverses éditions de ses ouvrages ; un *Remede contre la peur de la mort*, et mille autres pièces du même genre, le tout entremêlé de notes, de lazzis, de proverbes, de quolibets, qui font certainement de ce livre l'ensemble le plus bizarre, pour ne pas dire, le plus extravagant qui se puisse jamais voir. Il nous seroit certainement très facile de justifier cette assertion par de nombreuses citations ; mais comme nous ne voulons ni épuiser une pareille source, ni fatiguer l'attention de nos lecteurs, nous nous contenterons de transcrire une note qui n'est pas la moins curieuse du livre et qui fera connoître à la fois le genre d'esprit et le style de l'auteur.

René Milleran a pris soin, dans le texte même de son livre, de distinguer par des signes particuliers les expressions qui lui paroissoient dignes d'une remarque spéciale, telles que les *locutions populaires*, les *proverbes*, les *phrases équivoques, métaphoriques*, etc., et il expose ainsi les motifs qui l'ont déterminé à choisir de préférence certains signes et à les appliquer comme il l'a fait, dans cette note qui se trouve à la page 260 et que je transcris littéralement :

Explicacion sinbolique des quatre marques ci-dessus.

Je ne me sers de la *fleur de lis* pour marquer les racines ou verbes

de stile bas et burlesque, qu'à cause que le menu peuple qui s'en sert plus souvent que qui que ce soit, est aussi plus sujet à s'en faire marquer sur les épaules pour les mechantes accions pareilles à leur stile bas et renpant.

* Je ne me sers de l'*étoile* pour marquer les vieilles racines, ou verbes anciens, et de la loi dont les honetes gens peuvent se servir en tems et lieu, qu'à cauze qu'il n'y a point de marque ou de figure plus ancienne dans le monde dont on puise mieux se servir par allusion.

☞ Je ne me sers de la *main* pour marquer les racines ou verbes figurés ou métaforiques, que parce que les cinq doigts qui conposent la main sont ausi diferens, qu'une frase figurée peut avoir de diferentes sinificacions, selon les endrois, où elle est employée.

† Enfin je ne me sers de la *longue croix* pour marquer les verbes purement François, qu'à cause de la grande dificulté qu'il y a de s'en bien servir, comme les plus dificiles de chaque langue, par allusion aux souffrances et aux peines marquées par la *Croix de Jesus-Chrit*, d'où on dit que tout ce que nous soufrons, est autant de Croix, sans les quelles on ne peut venir à bout de rien, ni même opérer son salut.

Cette courte citation suffit certainement pour faire pressentir tout ce que ce livre doit contenir de neuf ou plutôt de bizarre, et nous n'ajouterons rien de plus. Nous dirons toutefois que si René Milleran est quelque peu novateur en fait de style et tout-à-fait révolutionnaire en fait d'orthographe, il est resté du moins rigoureusement orthodoxe en fait de morale et de religion. Son ouvrage est tout-à-fait irréprochable sous ce rapport, et il faut presque lui en savoir gré; tant il est rare qu'un novateur quelconque, même en matière peu importante, sache, à tout autre égard, se maintenir dans les limites du vrai et du juste.

Cet ouvrage de René Milleran, moins connu et plus rare encore, à ce qu'il paroît, que ses deux *Grammaires* et que ses *Lettres*, se recommande donc doublement à la curiosité des amateurs. Il est certainement un des livres les plus singuliers que l'on connoisse, et il est en outre assez difficile à rencontrer pour que l'on puisse attacher un certain prix à sa possession. C'est là sans doute un bien faible mérite aux yeux de quelques personnes; mais pour un vrai bibliophile ce sont des titres qu'il apprécie et qui peuvent au besoin remplacer tous les autres.

G. Duplessis.

DE TAILLEVENT

ET DE QUELQUES AUTRES CUISINIERS DU XIVe SIÈCLE.

C'est vers le milieu du siècle dernier qu'on a commencé à s'occuper de la vie privée de nos pères. Le marquis de Paulmy, en concevant l'idée d'un grand ouvrage sur ce sujet et en commençant son exécution, avoit montré que les collecteurs de beaux livres pouvoient, en dépit du préjugé commun, qui, depuis La Bruyère, les fait considérer par le vulgaire comme de ridicules maniaques, posséder le contenu de leurs livres aussi bien que ces indifférens dont la bibliothèque se compose uniquement de volumes déguenillés. Malheureusement la mésintelligence qui éclata entre le marquis de Paulmy et Legrand d'Aussy, chargé avec Contant d'Orville et autres de travailler sous la direction du marquis à ce grand ouvrage, empêcha l'exécution de son dessein, et l'ouvrage de Legrand, relatif à la nourriture de nos pères, est tout ce qui a été imprimé des travaux entrepris dans la somptueuse bibliothèque de Paulmy.

Quelque restreint que soit le cadre de Legrand, son ouvrage est encore curieux et utile, et il a pu attirer l'attention des amateurs sur certains volumes relatifs à la vie privée, qu'il avoit consultés, et sur d'autres qu'il n'avoit pas connus. Parmi les différentes branches de la bibliophilie, celle-ci est une des moins ruineuses, et cependant elle donne souvent, à ceux qui l'exploitent, l'ineffable jouissance de faire des découvertes nouvelles et d'en remontrer à leurs anciens (1).

De ces anciens ouvrages d'économie domestique, le *Viandier* de Taillevent, est un des plus connus et des plus anciens;

(1) Dernièrement l'auteur de cet article a eu le vif plaisir d'acquérir, dans une vente, à un prix très inférieur à sa commission, un traité (manuscrit) complet d'économie domestique, écrit vers 1375, par un Parisien, pour sa femme; et qui, resté jusqu'à présent inconnu, sera certainement publié sous peu.

il a été imprimé plusieurs fois de la fin du xve siècle jusqu'en 1604, date d'une édition de Lyon, que je crois la dernière, et il est assez étonnant que le goût de la nation ait assez peu varié pour qu'un livre de cuisine, écrit par un officier de bouche de Charles V, ait encore pu être d'une utilité pratique sous le règne de Henri IV. Il est probable, au reste, que la province seule en étoit restée à Taillevent; la cour avait les salmigondis, les dindons nourris de dragées musquées, les asperges (1), etc., mets tous inconnus au vieux cuisinier. Depuis long-temps le viandier n'est plus qu'un livre curieux, ou, pour mieux dire, car je parle à des amateurs, monté à la dignité de livre curieux; mais comme tel il a encore son utilité, et il a pu notamment être consulté avec fruit pour faire connoître les sauces et mets dont il est parlé dans Rabelais. Mais, à quelle époque vivoit ce Taillevent? qui étoit-il? Voilà ce que je désirois depuis long-temps connoître et ce qu'un heureux hasard m'a appris depuis peu.

Le titre du Viandier prouvait suffisamment que Taillevent avait été cuisinier d'un roi de France; mais de quel roi? Legrand d'Aussy, se fondant sans doute sur le menu d'un festin donné par le duc du Mayne en 1455, *au boys sur la mer* (menu qui a été ajouté au travail de Taillevent dans les imprimés), avoit dit qu'il avoit été de la maison de Charles VII

(1) Quoique les asperges soient citées dans les Géoponiques, attribuées à Constantin porphyrogénète, et traduites en françois par Anthoine Pierre, en 1544, quoiqu'elles aient aussi un chapitre dans la Maison rustique de Ch. Estienne et Jean Liébaut, elles étoient cependant très rares en province en 1585. L'auteur des contes d'Eutrapel, breton de la vieille roche, les regardoit comme une nouveauté luxueuse. Voici ce qu'il en dit dans ses contes, feuil. 176, éd. 1585 : « Un jeune conseiller de Paris estant à un festin à Vennes, lors des grands jours auxquels l'abbé Colledo, nourri aux voluptueuses délicatesses de Rome, n'avoit rien oublié, jusques aux parfums, eaux de senteurs et cassolettes aux planchers, au bas, au travers des chambres et sales, interrogé de ce somptueux et superbe souper, dit que le tout s'estoit assez bien porté s'il y eust eu *des aspergès*; mais il ouït pour réponse que ce n'estoit comme à Paris, où il y avoit abondance de cornes, dont issent et proviennent icelles herbes. » Ces derniers mots font une allusion facétieuse à un préjugé consigné dans les Géoponiques, et qu'on retrouve encore dans le Jardinier françois de Nicolas de Bonnefond, imprimé en 1651, et suivant lequel des cornes de moutons percées et enterrées produisoient des asperges. Le Grand d'Aussy n'a rien dit de ce légume.

(Legrand, éd. de 1815, t. II, p. 20). J'avais lu dans les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, qu'il étoit cuisinier de Charles V et de Charles VI (t. III, p. 42). Aucun des deux auteurs ne donnoit de raison ni d'autorité. Dans ce doute, je voulus voir un manuscrit. Celui de la bibliothèque du roi n'étant pas disponible, j'appris de M. de la Villegille (1), qui en avoit eu communication, que le manuscrit du roi, beaucoup moins complet qu'un autre de la bibliothèque Mazarine, l'étoit cependant beaucoup plus que les imprimés, et portoit la note suivante :

Cest viandier fu acheté à Paris par moy Pierre Buffaut, l'an mil ccc iiijxxxij, ou pris de VI *sous parisis.*

Il résultoit de cette note qu'en 1392 le Viandier avoit déjà paru depuis quelque temps, car ç'auroit été un singulier hasard que Pierre Buffaut eût acheté ce volume précisément l'année de son apparition, ou la suivante. L'auteur du Viandier ayant écrit avant 1392, ne devoit donc pas être différent du Taillevent, écuyer de cuisine, que Legrand d'Aussy avoit vu figurer dans un état de la maison de Charles VI, pour 1381, et que, préoccupé toujours du menu de 1455, il avoit pris pour un ancêtre de l'écrivain (t. II, p. 230). Plus tard, faisant des recherches dans les registres du trésor des chartes, je vis (reg. 92, n° 75), que le duc de Normandie (depuis Charles V) étant à Conflans, près Paris, en avril 1361 (2, nouveau style), avoit donné à GUILLAUME TIREL, dit TAILLEVENT, son queux (cuisinier, *coquus*), la somme de 100 fr. d'or, pour ses bons et agréables services, et pour acheter une maison en la ville de Paris, laquelle Monseigneur (le duc de Normandie) lui avoit commandé à acheter pour être plus près de lui pour le servir.

Cette donation me parut révéler et le véritable nom de Taillevent et l'époque précise à laquelle il vivoit, et je ne crus pas qu'il fût possible de l'attribuer au père de notre écrivain. En effet, le livre acheté probablement d'occasion en 1392 n'a

(1) Vice-président de la société royale des antiquaires, bien connu par ses recherches sur les fourches patibulaires de Montfaucon et d'autres intéressans travaux.

pu être écrit que par le Taillevent de 1381. Ce livre a, sans aucun doute, été composé par un homme ayant une longue expérience de son art, et rien ne s'oppose à ce que Taillevent, écuyer de cuisine en 1381, fût déjà queux vers 1360. Une autre raison me porteroit encore à reporter au règne de Charles V l'époque de la composition du Viandier : c'est la tendance à écrire qui se manifesta alors, et qui résultoit sans doute des encouragemens donnés par ce grand roi à tous ceux qui étoient capables de composer des livres utiles dans tous les genres. Ainsi, laissant de côté les livres d'histoire, de théologie, d'astrologie, que Charles V réunit en si grand nombre pour son temps, il me paroît évident qu'il a voulu avoir des traités écrits par les gens les plus habiles de son siècle sur les arts les plus nécessaires à la vie. Il fit traduire le livre des Profits champêtres de Crescens, le Propriétaire des Choses, etc. Il fit écrire par un berger expérimenté, Jean de Brie, un petit Traité à l'usage des bergers, qui n'étoit pas seulement un précurseur de leur fameux calendrier, mais encore un recueil utile de préceptes pour le gouvernement des troupeaux. N'y auroit-il pas lieu de croire que le Viandier a de même été écrit par son ordre par celui de ses cuisiniers dont il apprécioit le plus l'habileté et l'expérience?

Je pense donc qu'on peut attribuer sans crainte le Viandier à notre Guillaume Tirel. Il est à regretter que les secrétaires de Charles V n'aient donné dans le registre du trésor des chartes qu'une mention de la donation à lui faite. S'ils avoient donné toute la charte, nous aurions su dans quelle rue demeuroit notre maître queux et ce quartier Saint Paul, déjà si plein des souvenirs du sage roi Charles V, et où elle étoit sans doute située, compteroit une rue de plus parmi celles dont le nom reporte au XIVe siècle la pensée de l'antiquaire qui les parcourt.

Jusqu'ici Guillaume Tirel étoit le seul cuisinier de Charles V dont le nom eût passé à la postérité, encore n'étoit-il connu que sous le pseudonyme de Taillevent; il avoit cependant pour collègue, en 1362, un certain Girart Retel, avec lequel mes lecteurs seront peut-être bien aises de faire connoissance.

Tirel étoit homme de lettres, Retel étoit homme d'action. Passionné pour son art et digne prédécesseur de Vatel, il regardoit comme un crime toute infraction au service de ses maîtres. Dans un mouvement d'impatience, il donna un coup de cuiller à un marmiton, et, celui-ci étant mort quelques jours après, Retel craignit d'avoir été l'auteur de sa mort. Le dauphin eut la bonté de le rassurer, et lui accorda, comme lieutenant du roi, des lettres de rémission qui donnent des détails assez curieux sur l'intérieur de la cuisine de Charles V, pour que je les donne ici presque textuellement.

« Girart Retel donc Keu (cuisinier) du lieutenant du roy et de sa très chère compaigne la duchesse de Normandie estant à Meleun sur Saine au service de la duchesse et faisant son office le juedi après la S. Barthélemy 1362 ordonna en la cuisine et commanda à Jehan Petit potagier de la duchesse qu'il fist et apparilliast pour le souper d'icelle et pour sa personne certaine viande et assez tost après, environ heure de souper, ledit Girart retourné en ladite cuisine trouva lad. viande esparce sur l'estal de lad. cuisine et avecques l'ordure que l'en avoit ostée et vuidié des foiz josiers et autres menus drois des poulailles. Pour quoy ledit Girart sachant que l'en avoit accoustumé à servir la duchesse de semblable viande *et qu'elle l'avoit bien chier* et considérant qu'elle n'en povoit estre servie audit souper en blasma et reprint ledit Jehan lequel sans soy excuser suffisamment respondi fierement et tant que ledit Girart pour lesditz deffaut et response meutz (mu) de courroux et sans rancune ne malivolence (malveillance) qu'il eust par avant audit Jehan le feri, (frappa) d'une cuiller de bois sur le bras et tantost (aussitôt après) d'une des pièces d'icelle cuiller qui rompit en deux pièces feri, icelui Jehan autre foiz (une autrefois) en la joe: et saingna des dens sans plaie ne autre bleceure qui y apparust mais ledit jour Jehan but et menja avecques les autres familiers de la duchesse et le lendemain ala par la ville avec autres sans faire samblant qu'il eut mal à cause de ladite ferreure (coup) et par après ot(eut) fièvre ou autre maladie en laquelle uns fusiciens (medecin) demourant à Meleun le visita et rapporta qu'il avoit une bosse ou apostume dedans le corps et une autre en la teste

dont il mourut plusieurs jours après. En ce tems plusieurs mouroient chacun jour en cette ville de bosses et d'apostumes par la volenté de Nostre Seigneur. Jehan Petit mourant dit au medecin et au confesseur *qu'il ne demandoit riens de sa mort à Girart* et qu'il ne mouroit pas par suite des coups qu'il en avoit reçus. Malgré cette declaration plusieurs maîtres de l'hostel du duc et de la duchesse firent des informations et il en resulta que Jehan étoit mort de maladie. Cependant pour calmer les craintes de Girart Retel le dauphin lui accorda en septembre 1362, étant à Paris, des lettres de remission (reg. 92, n° 130) et c'est à la conscience timorée de ce confrère de Taillevent que nous devons d'être informés de ces curieux détails d'intérieur. Je regrette seulement de ne pas savoir quelle étoit cette viande si chère à madame la duchesse de Normandie : un autre plus heureux le découvrira peut-être.

Avant de terminer cet article où j'ai tant parlé de cuisine, je veux détromper les gens qui croient que les cuisiniers n'ont d'importance politique que depuis l'introduction en France du gouvernement représentatif. On a vu que Charles V faisoit acheter une maison à Taillevent; une autre fois, le 30 nov. 1361, il donna 50 fr. d'or, somme très considérable pour le temps, à un autre écuyer de cuisine, Jehan le Grenetier, pour ses bons et agréables services (reg. 90, n° 57) (1). Enfin lorsqu'en 1418, Perrinet le Clerc ouvrit les portes de Paris à Jean-sans-Peur, il avoit parmi ses complices un escuier de cuisine du roi nommé Jean Dieuxpart qui eut pour récompense de sa trahison 400 livres par. de rente, savoir : 200 fr. assis en général sur les biens confisqués (30 mars 1421), et 200 sur les biens de Pierre le Gode et sur ceux du malheureux Philippe de Corbie, maître des requêtes décapité aux halles de Paris *pour ce qu'il tenoit* (dit une généalogie manuscrite de la maison de Corbie) *le party du roy de France son maistre et souverain seigneur*.

JÉRÔME PICHON.

(1) J'ai encore vu la mention d'un don, par le même prince, de *deux cents francs d'or* à un autre usage de cuisine; mais je n'ai pu retrouver la note que j'en ai prise.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XIX.

M. Delorme. — Voyage en Flandre. — Images de Caen. — La Mandarinade. — L'abbé de Saint-Martin.

Voici l'écrivain le plus excentrique, le plus bizarre, le plus divertissant, le seul qui puisse enlever à Catherinot ou à Bluet d'Arbères, comte de Permission, le sceptre de l'originalité. Ce personnage n'est rien moins que *Michel de Saint-Martin*, seigneur de la Mare du Désert, marquis de Miskou (en Canada), né à Saint-Lô, le 1er mars 1614, d'un père qui avoit fait sa fortune dans le négoce de l'Amérique, et avoit acheté des lettres de noblesse. Vain, laid, sot et ridicule, le jeune Saint-Martin devint le point de mire de tous les mystificateurs de son siècle. Il s'établit à Caen, voyagea à Rome, dans les Pays-Bas et en Angleterre. Il rapporta du premier voyage le titre de protonotaire du Saint-Siége, et des derniers des relations écrites, dont une a été imprimée et l'autre annoncée.

Jamais homme n'afficha plus de prétentions avec moins de moyens de les justifier. Le costume grotesque qu'il avoit adopté ajoutoit encore à sa laideur. Sous le prétexte qu'il souffroit toujours du froid, il portoit sept chemises, sept paires de bas, et sept calottes qu'il recouvroit d'une perruque, et quelquefois d'un capuchon : il disoit que cette manière de s'envelopper la tête étoit un enseignement qu'il avoit reçu secrètement d'un grand médecin pour conserver sa mémoire et son bon sens. Ainsi couvert, il se blotissoit dans une de ces voitures appelées vinaigrettes, fourrée de peaux en été comme en hiver, dont il se prétendoit l'inventeur, et se faisoit tirer par un valet. La nuit, il

couchoit sur un lit de briques échauffées par un fourneau constamment entretenu.

La vanité plutôt que la bienfaisance lui fit faire quelques établissemens utiles à Saint-Lô, sa ville natale, mais plutôt encore à Caen, sa résidence habituelle. Il y fonda deux prix annuels de poésie où les vainqueurs remportoient une plaque d'argent avec ses armes gravées en bosse, et un anneau d'or avec les mêmes armoiries en creux; et deux prix de musique, en l'honneur de sainte Cécile, qui consistoient en des flambeaux d'argent. De plus il orna de statues et de bas-reliefs les églises et les places principales de Caen.

Les plaisans de toutes les provinces, soit par plaisir, soit par curiosité, vinrent en foule visiter l'abbé de Saint-Martin, qui avoit tellement foi en son mérite, qu'il se croyoit l'objet de l'admiration générale. Cependant quand il se supposoit, par quelque maladresse des visiteurs, l'objet de la risée publique, il intentoit aux rieurs des procès qui achevèrent de le couvrir de ridicule. Des mystificateurs profitèrent de l'arrivée (réelle ou inventée à plaisir) des ambassadeurs du roi de Siam en France, pour persuader à l'abbé de Saint-Martin qu'ils étoient envoyés par ce prince pour l'engager à se rendre dans ses états afin d'y remplir le poste éminent de grand mandarin. Le Seigneur de la Mare du désert les crut; il traita magnifiquement les ambassadeurs et fut reçu *mandarin* avec les cérémonies bouffonnes imaginées par Molière dans le *Bourgeois gentilhomme*: des écrivains on même avancé que l'auteur comique a puisé le fond de son sujet dans les aventures burlesques et réelles de l'abbé de Saint-Martin; mais il est de fait que le *Bourgeois gentilhomme* fut représenté en 1676, quelques années avant la promotion du protonotaire apostolique au grade de *grand mandarin*. Ces cérémonies burlesques ont été décrites dans *La Mandarinade, ou histoire du mandarinat de M. l'abbé de Saint-Martin*, etc., etc. A la Haye, chez P. Paupie, sur le Spuy, M. DCC. XXXVIII, in-12 de 9 fol., 33 p. et 116 pp., précédé de son portrait en caricature. Le pauvre abbé était alors dans sa soixante-douzième année, et il mourut intimement persuadé de la possession de sa haute dignité, le 14 novembre 1687. On l'inhuma dans une

chapelle magnifique que sa vanité avoit eu le soin de lui préparer dans l'église des Cordeliers de Caen.

Outre *La Mandarinade*, nous possédons les trois principaux ouvrages de l'abbé de Saint-Martin, tous plus rares les uns que les autres, puisqu'ils ne furent pas livrés au commerce (1). La première de ces productions contient les *Moiens faciles et éprouvez, dont monsieur de Lorme, premier médecin et ordinaire de trois de nos rois, et ambassadeur à Cleves pour le duc de Nevers, s'est servi pour vivre près de cent ans. Revû, corrigé et augmenté, par l'auteur, de plusieurs chapitres. Seconde édition, à Caen*, chez *Marin Yvon*, imprimeur, Froide-Rue, M. DC. LXXXIII, avec privilége du roi. Dédié à monseigneur Pellot, Sieur du Port-David, etc., premier président du parlement de Normandie, in-12 de 10 fol. d'épître et avertissement, 17 feuillets pour le *portrait en petit de M. de Lorme*, 5 fol. de pièces liminaires, 298 pages chiffrées, et 10 feuillets de tables et de listes des œuvres de l'abbé de Saint-Martin.

La première édition de ce livre, la seule qui paroît avoir été mise en vente, a été imprimée la même année, et porte le même titre qui se termine ainsi : *Imprimé à Caen, et se vend à Paris chez C. Blageart, Cour-Neuve du palais, au Daaphin, et Gabriel Quinet, dans la galerie des Prisonniers, à l'Ange Gabriel*, M. DC. LXXXIII, in-12 de 432 pp., plus 48 pp. pour le *portrait en petit*.

Une particularité curieuse des deux éditions de cet ouvrage, c'est qu'on y trouve, à la fin, la *liste des livres que Michel de Saint-Martin a fait imprimer à ses frais, et donnez à ses amis, et autres, depuis trente-quatre ans qu'il s'est retiré à Caen*. Cette liste, comme on le pense bien, est une donnée précieuse pour la biographie du seigneur de la Mare du Désert, car il y a bien des opuscules signalés dans cet inventaire, qui ont disparu de la surface du globe : *habent sua fata libelli*.

(1) L'habitude du sieur de Saint-Martin étoit de distribuer ses productions à ses amis et aux communautés religieuses d'hommes et de femmes, sans égard pour la manière un peu crue dont il parle de certaines maladies et de certaines choses. On dit qu'il ne se gêna pas pour adresser à l'abbesse de Caen un écrit sur les maladies vénériennes.

Nous ne voulons pas entrer dans les détails bizarres de ce livre, ni dire les façons grotesques de vivre et de s'habiller du docteur de Lorme (1); qu'il suffise de savoir que tout, dans cet ouvrage, est en parfaite harmonie avec l'homme singulier qui l'a écrit, et on aurait dû bien plutôt l'intituler *l'Art de désopiler la rate* que *Moyens faciles de vivre cent ans.*

La seconde production de M. de Saint-Martin que nous possédons est plus rare encore que la première; c'est la *Relation d'vn voyage fait en Flandres, Brabant, Hainaut, Artois, Cambrésis, etc, en l'an* 1661. *Où il est traité de la religion, de la iustice, de la folie, des vniversitez de Louvain et de Doüay, des fortifications plus remarquables, des divertissemens publics, et de ce qu'on y void de plus considérable.* A Caen, chez Marin Yvon, imprimeur du roy, M. DC. LXVII, in-12 de 18 fol. liminaires, 471 pages chiffrées, et 31 pages de table non cotées. La dédicace est adressée à *madame de Souvré*, abbesse de Saint-Amand de Rouen. Ce livre est beaucoup plus sérieux qu'on ne le supposeroit en connoissant son auteur, et l'on y trouve des détails circonstanciés sur une foule de choses intéressantes des contrées qu'il a visitées.

Enfin, le troisième ouvrage de Saint-Martin est son *Traité des images en bosse qui sont dans les places de Caen, où l'on voit plusieurs épitaphes des parens et amis de M. de Saint-Martin, autheur de ce traité, la description de sa belle chapelle, de son cabinet doré et autres matières curieuses.* A Caen, chez Jean Briard, M. DC. LXXVIII, in-12 de 140 pages. Dédié à frère Henry du Rond, chevalier du saint sépulchre, camérier d'honneur du Pape, etc. Ce petit volume contient, ainsi qu'on peut le voir par le titre, des renseignemens curieux sur la famille et la personne de l'auteur. C'est là qu'il raconte ses doléances contre ses ingrats concitoyens auxquels il faisoit tant de bien et qui ne lui en savoient pas gré; c'est là enfin qu'il dit que ses livres

(1) Ce médecin est *Charles de Lorme*, fils de *Jean*, médecin aussi, et l'un des premiers qui rassembla en France une collection particulière d'estampes et de dessins originaux (*Voyage d'un iconophile*, par Duchesne aîné; avertissement, p. IV. Paris, 1834, in-8°). L'abbé de Saint-Martin avoit connu ce médecin aux eaux de Bourbonne; quelques traits de conformité dans leur caractère lia bientôt fort étroitement ces deux originaux.

qu'il donnoit en cadeau, tout reliés, afin de les faire accepter et lire, lui coûtoient plus de mille écus par an. Voilà de l'argent bien employé!

XX.

Léonore Galigaï. — Le maréchal d'Ancre Concini. — La Magicienne étrangère.

1616-1626. Dans cette foule de plus de cent ouvrages composés et publiés au commencement du règne de Louis XIII contre l'italien *Concini*, depuis maréchal *d'Ancre*, et *Éléonore Galigaï*, sa femme, il n'en est peut-être pas de plus rares et de plus recherchés que les deux suivans, que nous avons réunis. Le premier porte ce titre : *La victoire du Phebus françois contre le Python de ce temps ; tragédie où l'on voit les desseings, pratiques, tyrannies, meurtres, larcins, mort et ignominie dudit Python.* A *Paris*, jouxte la copie imprimée à Rouen, chez *Thomas Mallart*, libraire, dans la cour du Palais, in-8, de 31 pages (sans date ; la Bibl. hist. de la France lui donne celle de 1618).

Il en existe une autre édition où le titre varie de la sorte : *Tragédie du marquis d'Ancre*, ou *victoire du Phébus françois contre le Python de ce temps*, 1626, pet. in-8. de 31 pages.

Cette pièce est composée en quatre actes (*Lelong* ne lui en donne que *trois* par erreur) et en vers peu harmonieux. Le premier acte s'ouvre par un monologue de Python (Concini), qui se prépare à aller au Louvre suivant l'ordre qu'il en a reçu du roi. Le monarque converse avec ses courtisans sur les maux dont le maréchal est l'auteur ; les hommes de cour entretiennent le roi dans des idées de vengeance qui l'animent au point de donner un ordre de mettre le maréchal à mort quand il entrera au palais.

Au second acte, Élonore Galigaï s'applaudit de sa position élevée et de sa haute fortune avec son démon familier, *Ruburo*, et lui demande dans le cours du dialogue si son mari peut venir sans crainte au Louvre ; Ruburo lui promet que nulle puissance terrestre ne peut rien contre le maréchal : cependant celui-ci vient au palais, et y est tué.

Au troisième acte, la Galigaï est conduite à la Bastille, et son

mari exhumé et traîné à la voirie par une troupe de crocheteurs; enfin, au dernier acte, les courtisans viennent féliciter le roi de cet assassinat, qu'ils appellent complaisamment *sa victoire*.

Ces félicitations, lues de sang-froid aujourd'hui, peuvent paroître au moins barbares; mais si l'on se reporte au temps, on verra que cette mort violente d'un homme qui fut premier ministre sans connoître les lois du royaume, et maréchal de France sans avoir jamais tiré l'épée, fut reçue par tout le monde comme un bienfait. Le lendemain de cet événement (25 avril 1617), Malherbe rencontrant la duchesse de Bellegarde qui alloit à la messe, lui dit : « Hé quoi! madame, a-t-on encore « quelque chose à demander à Dieu, après qu'il a délivré la « France du maréchal d'Ancre?» Enfin, long-temps après cette mort, en 1651, on fit graver un portrait du *baron de Vitry*, celui-là même qui avoit fait le coup, et l'on mit au bas cette inscription plus que singulière : « Il fut long-temps capitaine des « gardes-du-corps du feu roi Louis XIII, qui s'en servit *habilement*, pour étouffer la naissance d'une guerre civile, contre « la personne du maréchal d'Ancre, qui divisoit tous les Français, arrachant des mains de cet ambitieux favori les prétextes aux mécontentemens. Cet *incomparable coup de justice* « de ce *grand prince* marquera à jamais qu'il étoit *divinement* « inspiré pour le salut de son état et le repos de ses sujets. »

Ce portrait fait partie du cabinet des estampes de la Bibliothèque du Roi.

Le second ouvrage que nous possédons sur ce sujet est intitulé : « *La magicienne estrangère, tragédie en laquelle on voit* « *les tyranniques comportemens, origine, entreprises, desseins,* « *sortiléges, arrest, mort et supplice, tant du marquis d'Ancre* « *que de Léonor Galligay, sa femme, avec l'auenture use rencon-* « *tre de leurs funestes ombres; par un bon François, nepueu de* « *Rothomagus.* » Jouxte la copie imprimée à Rouen par David « Geoffroy et Jacques Besongne, rue des Cordeliers, joignant « sainct Pierre, MDCXVIII »; in-8., 32 pages.

Cette tragédie est en trois actes et en vers précédés d'un éloge, aussi en vers, du roi Louis XIII, dans lequel on lui dit que le siècle d'or va revenir, après qu'en Hercule *généreux* il a

étouffé des hydres *rigoureux*. La pièce avoit d'abord paru à *Rouen*, David Geoffroy, 1617, in-8., 32 pages. Une dernière édition en fut donnée sous le titre de *Tragédie de la marquise d'Ancre*, ou *la Magicienne estrangère*, etc., 1626, in-8., 32 pages.

Les deux opuscules que nous venons de signaler sont d'une excessive rareté et sont portés à de hauts prix dans les encans publics. Le premier fut adjugé à 32 fr. chez La Vallière, et le second à 37 fr. chez d'O...; aujourd'hui que l'histoire est devenue l'étude à la mode, ils seroient poussés plus loin encore. Au reste, les occasions de les acheter ne se présentent pas tous les jours; depuis les ventes que nous venons de citer, on n'a vu la *Magicienne estrangère* (édition de Rouen, 1617) qu'à l'encan de la bibliothèque de *Duriez*, de Lille, en 1827, et à celui des livres de M. le prince d'E....., en 1839, n. 548.

Nous sommes portés à croire que ces deux tragédies, si bien empreintes des mœurs politiques du temps, et exprimant avec une naïveté cruelle la facilité avec laquelle on se débarrassoit alors d'un homme d'État gênant, et d'un grand seigneur devenu trop riche ou trop puissant; nous pensons, disons-nous, que ces pièces ont été représentées publiquement, non point sur de grands théâtres, par des acteurs vivans, mais bien sur des tréteaux forains, par des acteurs de bois. Elles ont tout-à-fait le caractère, le style et l'ordonnance de ces pièces populaires qui descendent en droite ligne de nos vieux mystères, et qui, constamment rafraîchies, font encore les délices des bonnes femmes et des enfans dans les foires de province. Tous les sujets traditionnels, vieux souvenirs d'événemens marquans, ont passé par cette étamine comme les têtes de nos illustrés ont traversé les salons de Curtius et de ses imitateurs. Aux principaux faits de l'Histoire Sainte, tels que *la Passion de Jésus-Christ, Joseph vendu par ses frères, la tentation de saint Antoine*, etc., etc., sont venues se joindre plus tard *l'Innocence reconnue de Geneviève de Brabant*, et d'autres grandes aventures dramatiques qui pouvoient émouvoir la foule. Souvent l'intérêt des gouvernans a fait jeter au milieu de ces drames de place publique, des sujets politiques qu'ils avoient besoin de faire envisager sous un certain point de vue. Et

n'avons-nous pas vu *la Mort du duc d'Enghien*, présentée ainsi de la façon qui convenoit à Bonaparte, dans les barraques des foires? Plus tard, le grand conquérant, lui-même, a payé ce tribut en montant sur les planches des petits spectacles. Il n'y auroit donc rien d'extraordinaire que le meurtre de Concini eût été représenté sur les théâtres forains, dans les années qui suivirent sa mort. Ce qui le prouveroit encore, ce sont les trois éditions, *sans luxe*, qui en furent faites de 1618 à 1626, et l'excessive rareté, néanmoins, des exemplaires qui ont dû être presque tous détruits, à cause de l'usage tout populaire et journalier auquel ils semblent avoir été consacrés.

XXI.

Le prince d'Albanie. — L'impératrice Catherine II. — Stéphano Zannowich.

1782-1683. Nous trouvons sur un coin de nos tablettes deux volumes assez curieux par les matières qu'ils traitent et par les personnes qui les ont composés et traduits. Ces volumes vont ensemble, et l'un est pour ainsi dire le complément de l'autre : ils ne sauroient être séparés sans y perdre tous deux.

Le premier par rang chronologique est ainsi intitulé : *Œuvres choisies du prince Castriotto d'Albanie, contenant le portrait caractéristique du prince héréditaire de Prusse, revu et augmenté par l'auteur, une lettre au congrès de l'Amérique et plusieurs autres pièces qui n'avoient point encore été imprimées. (Avec le portrait de l'auteur)* (1). *Auxquelles on a joint le fragment d'un*

(1) Ce portrait est placé dans un médaillon formé de deux couleuvres entrelacées et couronnées; au-dessus on lit ce vers de Sémiramis : *J'y revois tous les traits de cette âme si fière*; au dessous du buste se trouvent, à droite, une couronne, à gauche, un poignard; puis cette inscription tirée de *Mahomet* :

« Je préfère en secret Palmyre à mes épouses!...
« Conçois-tu bien l'excès de mes fureurs jalouses?...

Nous en possédons un autre gravé par *Auguste de Saint-Aubin*, d'après *Mo-vrenkelle*, avec la légende *Scribere jussit veritas*. C'est un médaillon au dessous

nouveau chapitre du Diable boiteux, envoyé de l'autre monde par M. Lesage, où se trouve un dialogue entre le comte de Rouppen (Frédéric-Guillaume de Prusse), *le comte du Nord* (le grand-duc de Russie), *le comte de Slonim* (le comte Oginski), *et Warta* (le prince d'Albanie). M, DCC. LXXXII (sans nom de lieu), pet. in-8, imprimé par demi-feuille, de 2 feuillets non cotés, 16 et 96 pp. Les caractères, le papier, ressemblent à ceux des impressions de *Mons*, des mêmes époques : je soupçonne que ce livre est sorti des presses particulières du prince de Ligne, au château de Bel-OEil, près Mons.

Le second ouvrage que nous signalons porte ce titre : *Stiepan-Annibale d'Albanie, à Frédéric-Guillaume de Prusse. Epître pathétique, philosophique, historique; etc. Ou l'Alcoran des princes destinés au trône, traduit de la dixième édition italienne,* PAR MAIN DE MAITRE, « *Cantilenis infortunia sua* STIEPAN *solatur.* » *Tacite.* Saint-Pétersbourg, de l'imprimerie de l'Académie Impériale, M, DCC. LXXXIII, pet. in-8, de 1 fol. viij et 119 p. A la page 67 on trouve un nouveau titre ainsi conçu : *La Solitude. Epître en style oriental, de Babylone de Spa, à Frédéric-Guillaume de Prusse. De l'imprimerie de la ville impériale de Babylone, sur l'Euphrate.* Le volume est dédié, par N..., éditeur, à S. A. S. monseigneur le prince de Ligne, pour le mariage duquel cet éditeur compose des vers. Il est aussi auteur d'une tragédie intitulée : *Les Belges, ou Sabinus*, jouée le 25 du mois de..... 1783. Enfin, on trouve dans la seconde partie, une élégie sur l'*Hermite de Bel-OEil*, qui se rapporte aussi au prince de Ligne, propriétaire de cette belle terre située près Mons, en Hainaut. Tout annonce que ce prince, qui se trouvoit

duquel on voit un soleil, un violon, une flûte, une couronne radiée et une de laurier, un poignard et des livres de musique.

Enfin nous en avons un dernier, en tête d'un autre ouvrage du même, imprimé à *Amsterdam*, en 1779, dont il sera question ci-après, assez mal exécuté, où le prince est en robe de chambre et en bonnet de nuit, avec ce vers au dessus de sa tête : *Le jour n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.* Des deux côtés de son médaillon on voit une lyre, un livre ouvert où on lit : *Epîtres au prince;* puis une couronne, un poignard et une écritoire. Au-dessous on a gravé cette légende : *Ce n'est pas un mortel, c'est Apollon lui-même qui parle par sa voix*, qui domine une couronne de chêne dans laquelle on voit un aigle éployé, un cimeterre et une croix de Malte.

en Russie en 1783, est pour une bonne part dans la publication de ce second recueil, et qu'il s'y trouve peut-être pour le tout dans celle du premier.

On sait que la formule : *par Main de Maître*, qu'on lit sur le titre de ce dernier ouvrage, désigne les productions littéraires des souverains du Nord. Suivant la note curieuse de M. *Charles Nodier*, placée sous le n° 277 du catalogue de Pixerécourt, ce livre seroit d'une excessive rareté et auroit échappé aux recherches de tous les bibliographes et même à celles de M. Barbier. Mais ce qui est plus étonnant encore, c'est que le premier recueil de 1782, qui contient une grande partie des pièces de celui de 1783, paroît avoir échappé à l'ingénieux Charles Nodier lui-même, lui l'heureux dénicheur de livres excentriques et publiés d'une façon insolite et par des presses privées.

Quelques années avant la première de ces publications (en 1775), avoit paru un livre qui donnoit, sous une apparence facétieuse, une partie des œuvres du prince Castriotto d'Albanie. Le *Bulletin du Bibliophile* du libraire Techener (septembre 1838, n° 890), en mentionne ainsi la deuxième édition : *La Poésie et la Philosophie d'un turc à quatre-vingt-une queues, à trois plumes de héron, à deux aigrettes et à un collier d'émeraudes*. A Albanopolis, 1779, in-8. Le *Bulletin* le cotoit à 6 fr. 50 c. : M. Techener n'a pas dû être long-temps à s'en défaire à ce prix. Nous en possédons une édition pet. in-8, sous le même titre et la même date, mais avec la souscription d'*Amsterdam;* elle est augmentée du portrait caractéristique de l'auteur, par M. de Voltaire, de quatre odes pythiques, d'épîtres, etc., et du jugement d'un journal littéraire françois sur l'édition précédente. Notre édition, assez mal exécutée sous le rapport matériel, est dédiée à Michel-Casimir comte d'Oginski, et contient, outre un portrait gravé, 11 feuillets non côtés, xxxij pp. liminaires, 3 feuillets non chiffrés et 228 pp.

Une réimpression d'une partie de cet ouvrage a été faite sous le titre d'*Epîtres et chansonnettes amoureuses d'un Oriental, né dans l'année 1751, le 18 février, écrites à Frédéric-Guillaume de Prusse, et à Gertrude de Pologne, avec les ouvrages posthumes du pacha de Caramie et d'un anonyme*. Dans la pyramide de

Tholomie d'Egypte, 1779, in-8 (1). Tout cela se trouve contenu entre les pages 53-228 de l'édition d'*Amsterdam*, 1779, dont il vient d'être question.

Mais quel étoit ce prince *Castriotto d'Albanie* qui se donnoit comme le onzième petit-fils du grand *Scanderberg*, quoique le dernier descendant de celui-ci fût mort dès 1525 à la bataille de Pavie? D'où sortoit ce brillant personnage admis à la cour de Berlin, dans celle de Russie, qui se fit l'ami du prince de Ligne, du comte Oginski, de Joseph II, de Métastase et de Gluck? Quel fut cet auteur qui emplit l'Europe de son nom, dont une impératrice traduisit les vers, et que le sultan désigna comme l'écrivain privilégié dont les œuvres, avec celles de l'abbé Raynal, devoient étrenner les premières presses constantinopolitaines? Cet homme singulier n'étoit rien qu'un vil intrigant nommé *Stefano Zannovich*, fils d'un marchand de pantoufles d'Albanie, qui vint s'établir à Venise vers 1760. Stefano parcourut l'Europe de bonne heure en tentant de parvenir à la fortune par des moyens extraordinaires. Vers 1773, il se rendit chez les Monténégrins où il chercha à se faire passer pour l'empereur Pierre III; de là il alla en Pologne où, sous le nom de *Warta*, il se fit des amis hauts placés, qui lui confièrent des sommes considérables. Son esprit vif et singulier, son adresse et même sa grâce naturelle, le rendirent propre à faire des dupes jusque sur les degrés du trône. On le vit successivement à Berlin, à Dresde, à Breslau, changeant de nom dans chaque ville, laissant deviner qu'il était le dernier descendant du grand *Scanderberg*, et que les Albanois n'attendoient qu'un mot de lui pour se déclarer en sa faveur. Il séduisoit, il entraînoit, il éblouissoit partout la noblesse et les littérateurs et il finit par acquérir une véritable célébrité. Traqué par ses créanciers à Berlin, il courut à Vienne en 1778 et fut arrêté par la police; Joseph II le fit relâcher. Il entra en Italie sous l'habit ecclésiastique, comme plus propre à favoriser dans ce pays ses desseins

(1) Le même écrivain est encore l'auteur de plusieurs autres ouvrages beaucoup moins rares et moins curieux que ceux cités. On connoît entre autres ses *Opere diverse*, Milan et Paris, 1775, 3 vol. in-8°, et, après qu'il eut fait courir le bruit de sa mort, *Opere postume*, Dresde, 1775, pet. in-18.

pleins d'astuce. Il rencontra à Rome la belle duchesse de Kingston, dont les aventures sont encore plus extraordinaires que les siennes; il lui écrivit des lettres passionnées et ardentes; il la séduisit par le récit de ses aventures politiques, galantes et littéraires, et il étoit sur le point de devenir son troisième mari, lorsque le hasard fit découvrir que le faux *Warta*, le prétendu prince d'Albanie, n'étoit autre que l'intrigant *Stefano Zannowich*.

Chassé de l'Italie, il erra en Allemagne sous le nom de *P. Zeratubladas*; passa en Hollande et fut arrêté en 1780, à Groningue, à la requête de son aubergiste. Dégagé de prison par le magistrat même chargé de sa surveillance, il se rendit à Amsterdam et de là à Bruxelles, où il abusa de la confiance des seigneurs belges et de la générosité du prince de Ligne. Près d'être découvert, il s'esquiva et alla chercher un asile dans un ermitage près Ratisbonne. Apprenant en 1704, la rupture de l'Empereur et des Etats-Généraux de Hollande, il offrit à ces derniers le secours de 10 à 20,000 Monténégrins pour faire une utile diversion au midi de l'empire. Les Etats refusèrent, mais l'engagèrent à user de son influence pour empêcher ses amis les Monténégrins de grossir l'armée impériale. A l'aide de cette lettre confidentielle des Etats, il emprunta à Augsbourg jusqu'à 80,000 florins, puis, après les avoir dépensés, il eut l'audace de retourner en Hollande et de demander *un million* aux Etats pour les prétendus services rendus par lui et les Albanois. C'est alors que cet aventurier fut pleinement démasqué. Reconnu par ses créanciers, il prévint le châtiment qui l'attendoit en s'ouvrant les veines avec un morceau de verre : on le trouva dans sa prison, baigné dans son sang, le 25 mai 1786. Son cadavre, traîné sur la claie, fut abandonné dans la fange sous les fourches patibulaires. Telle fut la triste fin d'un audacieux intrigant qui dupa toute l'Europe, et dont quelques unes des productions, qui brillent au moins par l'originalité, sont encore aujourd'hui l'objet des recherches des bibliophiles.

ARTH. DINAUX.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

VERS INÉDITS

DE JACQUELINE PASCAL ET DE P. CORNEILLE.

Le *Recueil de plusieurs pièces pour servir à l'histoire de Port-Royal* (Utrecht, 1740), dans la onzième pièce intitulée : *Mémoire sur la vie de M. Paschal, contenant aussi quelques particularités de celle de ses parens*, nous apprend (p. 239 sqq.) que la sœur cadette de Pascal, Jacqueline, qui finit par être religieuse à Port-Royal sous le nom de sœur Euphémie, avoit reçu de la nature le goût et le talent de la poésie, qu'à l'âge de treize ans elle adressa et récita même à Richelieu une pièce de vers où elle lui demandoit la grâce de son père :

Ne vous étonnez pas, incomparable Armand, etc.

Ces vers ont été plusieurs fois imprimés; mais ce qu'on sait moins et ce qu'atteste aussi le recueil d'Utrecht, c'est qu'un an après, mademoiselle Pascal « remporta à l'âge de quatorze ans le prix de vers qui se donne, chaque année, le jour de la Conception, à Rouen, où l'on envoie de toute la France des pièces de poésie. » Nous avons été curieux de rechercher la pièce qui valut cette couronne à la jeune Pascal. Nous l'avons trouvée au milieu *des Mémoires de Marguerite Perrier* (Bibliothèque royale, manuscrits, supplément françois, n° 1485), et nous la publions ici pour la première fois. On y distinguera quelques vers bien remarquables pour une enfant de quatorze ans.

Sur la Conception de la Vierge, pour les palinods de l'année 1640, *qui emportèrent le prix de La Tour.* Décembre 1640.

STANCES.

Exécrables auteurs d'une fausse créance,
Dont le sein hypocrite enclot un cœur de fiel,

Jettés vos faibles yeux sur l'arche d'alliance :
Vous la verrez semblable à la reyne du ciel.

Comparés leurs beautés et leurs effets étranges,
Et puis nous confessés avec soumission
Que la mère de Dieu, cette reyne des anges,
Ne peut être que pure en sa conception.

L'une tient en son flanc le bonheur de nos pères,
Et l'autre dans le sien notre espoir le plus cher ;
L'une par son pouvoir divertit leurs misères,
Et l'autre par le sien vous garde de pêcher.

Si l'une a fait gagner plusieurs fois des batailles,
Parce que dans son sein un trésor est caché ;
L'autre ne fait pas moins, aïant en ses entrailles
De quoy nous faire vaincre et dompter le péché.

L'arche ancienne conduite en un lieu plein de vices,
Dès l'abord qu'elle y vient, renverse les faux dieux ;
Elle en fuit la demeure et répute à supplices
D'habiter dans un lieu si peu chéri des cieux.

Si donc une arche simple et bien moins nécessaire
Ne sçauroit habiter dans un prophane lieu,
Comment penserez-vous que cette sainte mère
Etant un temple impur fut le temple de Dieu?

Mais voici qui ajoute à l'intérêt de ces stances. Lorsque le prince de ***, qui présidoit la cérémonie, prononça le nom de Jacqueline Pascal, à laquelle le prix étoit décerné, celle-ci étoit absente. Mais un ami de sa famille était là qui se leva pour remercier en vers l'assemblée et son président au nom de la jeune Jacqueline. Cet ami des Pascal étoit le grand Corneille. Cette anecdote étoit inconnue ainsi que les vers de Corneille qui s'y rattachent. Nous les avons trouvés aussi dans les Mémoires de Marguerite Perrier. Ces vers inédits de l'auteur du Cid et de Polyeucte sentent fort l'improvisation, et, à dire vrai, ne valent pas même ceux de Jacqueline. Toutefois il nous a paru qu'on pouvoit les ajouter à tant d'autres mauvais vers que les éditions complètes ont recueillis, et que la gloire de Corneille les pouvoit supporter.

Remerciement fait sur-le-champ par M. de Corneille, lorsque le prix fut adjugé aux stances précédentes.

Pour une jeune muse absente,
Prince, je prendray soin de vous remercier ;
Et son age et son sexe ont de quoy convier
A porter jusqu'au ciel sa gloire encor naissante.
De nos poëtes fameux les plus hardis projets
Ont manqué bien souvent d'assez justes sujets
Pour voir leurs muses couronnées ;
Mais c'en est un beau aujourd'huy :
Une fille de douze années
A seule de son sexe eut des prix sur ce puy (1).

Jacqueline absente avoit été suppléée par Corneille, mais elle ne voulut pas qu'on l'accusât d'ingratitude ; et l'année suivante, à la même cérémonie, elle adressa elle-même, au prince qui présidoit, un remerciement en vers. Nous le donnons ici pour achever cette anecdote de la jeunesse de Jacqueline Pascal.

Remerciement pour le prix des stances, l'année suivante,
Décembre 1641.

Prince, dont la bonté s'égalant au mérite
Au plus chétif objet rencontre des appas,
Recevant un bonheur que je n'espérois pas,
Trouvés bon que ma muse en revanche s'excite.
Je sens son mouvement, mais dans cette fureur
Ma faiblesse ne peut exprimer ma ferveur,
Ny jusques à quel point cette faveur me touche.
Et toutefois je veux qu'on sache par ma bouche
Les sentiments que j'ay du don que j'ay reçu.
Pour vous, dans cet honneur dont mes vers sont indignes,
Vous imités Jésus dont les bontés insignes
Obligent les mortels qui ne l'ont jamais vu.

V. C.

(1) Le puy de l'immaculée conception de la Vierge. C'étoit une fête poétique qui se célébroit dans beaucoup de villes. Nous avons tenu entre les mains un recueil de poésies couronnées sur le puy de l'immaculée conception de la Vierge, à Caen, de 1710 jusqu'à 1781.

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

I

VIOLLET-LE-DUC. — Catalogue des livres composant la bibliothèque poétique de M. Viollet-le-Duc, avec des notes bibliographiques, biographiques et littéraires sur chacun des ouvrages catalogués, pour servir à l'histoire de la poésie en France. *Paris, L. Hachette,* 1843. In-8°, de 12 et 624 pages. Prix, 9 fr.

M. Viollet-le-Duc nous paroît avoir eu une idée fort heureuse, et nous dirons même fort utile, en songeant à publier lui-même un inventaire exact et détaillé des richesses littéraires qu'il a réunies dans sa bibliothèque, et il seroit à désirer que tous les amateurs d'un certain ordre fussent assez généreux pour faire jouir ainsi le public lettré d'une partie de leurs trésors (1), surtout s'ils possédoient, comme l'auteur du catalogue que nous annonçons, un sentiment exquis des beautés de la poésie et un goût assez sûr pour n'accorder leurs éloges qu'aux poètes qui en sont véritablement dignes ; et ce n'est pas, il faut le dire, un foible mérite que celui que nous nous plaisons à reconnoître et à signaler dans le catalogue de M. Viollet-le-Duc : là le Bibliophile a complètement disparu en présence du littérateur délicat et impartial, et quelque inté-

(1) Le vœu que nous prenons la liberté d'exprimer ici va se trouver rempli, du moins en partie et d'une manière qui ne peut manquer d'être agréable aux bibliophiles, par la publication prochaine du catalogue de la précieuse collection de livres réunis par M. Nodier, enrichi de notes bibliographiques et littéraires par son propriétaire. M. Nodier, comme on le sait, possède une foule de livres aussi rares que curieux, parmi lesquels on doit compter en première ligne un certain nombre de vieux poètes françois, aujourd'hui inconnus ; nous devons donc nous attendre à de piquantes révélations littéraires, non moins qu'à ces aperçus ingénieux et profonds qui donnent tant de charme aux écrits de M. Nodier et tant d'autorité à ses jugemens.

Ce catalogue est sous presse et ne se fera pas attendre bien long-temps.

rêt que M. Viollet-le-Duc ait pu attacher à la possession plus ou moins désirée de tel ou tel poète aujourd'hui introuvable, il n'en a pas moins, en toute occasion, fait bonne justice à qui de droit. Son livre, qui ne doit pas, comme on le voit, être considéré comme une simple nomenclature, offre donc le double avantage de faire connaître un assez grand nombre de poètes ignorés et de donner d'excellentes leçons de bon goût. Ce catalogue nous semble donc être un bon supplément au travail un peu lourd, mais utile, du bon abbé Goujet, et nous ne doutons pas qu'il ne soit ainsi apprécié par tous ceux qui prendront la peine de le lire avec l'attention dont il nous paroît digne.

M. Viollet-le-Duc annonce l'intention de publier encore deux autres volumes du même genre : le premier consacré à *la littérature dramatique*, le deuxième consacré aux *chansonniers*, aux *conteurs en vers et en prose*, et enfin aux *facéties*. Ces deux volumes, réunis à celui qui paroît aujourd'hui, formeroient ainsi une *Bibliographie spéciale* très curieuse, aussi recommandable par son propre mérite que par le nom de son spirituel auteur.

G. Duplessis.

II

Alphabet-Album, ou collection de soixante feuilles d'alphabets historiés et fleuronnés, tirés des plus beaux manuscrits de l'Europe, des documents les plus rares ou composés, par J.-B. Silvestre, professeur de calligraphie des princes.

Cette collection est divisée en deux parties, chacune de trente feuilles petit in-folio, sur beau papier vélin, renfermée dans un carton. Prix de chaque partie. . . . . 18 fr.

La grande variété, la beauté des alphabets, la pureté du dessin, la réunion de tous les styles forment en quelque sorte l'histoire de la lettre artistique de tous les pays, de tous les siècles ; c'est une publication vraiment utile en ce que ce recueil deviendra pour ainsi dire le *vade-mecum* de tous ceux qui s'occupent de calligraphie, peinture, gravure, dessin et lithographie.

III

LES GRANDES CHRONIQUES DE SAINT-DENIS, contenant l'histoire de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à Charles V, et publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, avec notes et dissertations inédites, par M. Paulin Paris, de la Bibliothèque royale et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cet ouvrage, dont Sainte-Palaye disoit que sa lecture suffisoit pour donner des connoissances exactes de notre histoire nationale, est en effet le seul véritable monument où viennent s'appuyer les historiens ; car son exactitude est généralement reconnue, et le style correct et naïf du vieux langage de nos pères, y est reproduit comme dans Froissard et Monstrelet. — Les notes et les dissertations de M. Paulin Paris y ajoutent un nouveau prix. C'est un livre qui peut convenir à toutes les bibliothèques. Six vol. in-8, brochés.

On a tiré quelques exemplaires format in-folio pour les amateurs. Prix..... 40 fr.

Voir au catologue du présent numéro, page 278.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 6. — JUIN 1843.

380 ABRÉGÉ des histoires des plus fameux hérésiarques qui ont paru en Europe depuis l'année 1040, et un précis historique des causes du schisme de l'église anglicane. *Cologne, P. Marteau,* 1699, in-12. . . . . 4—»

381 ALLATII (*Leonis*) de octava synodo Photiana. Annexa est Joannis Henrici Hottingeri disputationis apologeticæ, de ecclesiæ Orientalis atque Occidentalis tam in dogmate quam in Ritibus dissensus Juvenis Ulmensis *Exercitationis, historico-theologicæ de ecclesia græcanica hodierna* Refutatio. *Romæ,* 1662, in-8, vél. 9—»

Livre de controverse théologique très rare, et non cité.

382 ANDERSON. Histoire naturelle de l'Islande et du Groenland, du détroit de Davis et d'autres pays situés sous le nord, trad. de l'allemand (par Sellius). *Paris, Jorry,* 1750, 2 vol. in-12, v. m., avec fig. . . . . 4—»

383 ARMSTRONG. Histoire naturelle et civile de l'isle de Minorque. *Amsterdam* et *Paris,* 1769, in-12, v. m. pl. 6—»

384 AUBERY. L'Histoire du cardinal Mazarin. *Paris, Marbre Cramoisy,* 1695. 4 part. en 1 vol. in-12, v., port. 9—»

385 BILLADON SAUVIGNY. Essais historiques sur les mœurs des Français. *Paris, Maillard,* 1792. 7 vol. in-8, d. rel., v., fig. . . . . 30—»

Ces essais historiques peuvent encore être consultés avec fruit

III

Les grandes chroniques de Saint-Denis, contenant l'histoire de France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à Charles V, et publiées d'après les manuscrits de la Bibliothèque royale, avec notes et dissertations inédites, par M. Paulin Paris, de la Bibliothèque royale et de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Cet ouvrage, dont Sainte-Palaye disoit que sa lecture suffisoit pour donner des connoissances exactes de notre histoire nationale, est en effet le seul véritable monument où viennent s'appuyer les historiens ; car son exactitude est généralement reconnue, et le style correct et naïf du vieux langage de nos pères, y est reproduit comme dans Froissard et Monstrelet. — Les notes et les dissertations de M. Paulin Paris y ajoutent un nouveau prix. C'est un livre qui peut convenir à toutes les bibliothèques. Six vol. in-8, brochés.

On a tiré quelques exemplaires format in-folio pour les amateurs. Prix..... 40 fr.

Voir au catologue du présent numéro, page 278.

de l'histoire de France sont obligés d'avoir sous leur main ce récit original des faits de nos premiers rois : c'est un livre aussi utile, aussi indispensable, dans la bibliothèque d'un historien, d'un homme politique, et dans une bibliothèque publique, que le Code est indispensable à un homme de loi. Nous devons ajouter qu'en tête de cette nouvelle édition, M. Paulin Paris a publié deux dissertations curieuses et très intéressantes sur ce monument historique. Les notes et les éclaircissemens historiques dont le texte est accompagné rendent cette édition bien plus complète que les éditions anciennes.

386 **Boulainvilliers.** Mémoires présentés au duc d'Orléans, contenant les moyens de rendre ce royaume très puissant et d'augmenter considérablement le revenu du roi et du peuple. *La Haye*, 1727, 2 tom. en 1 vol. in-12, v. 4—»

387 **Cabinet** (le) du roy de France, dans lequel il y a trois perles précieuses d'inestimable valeur, par le moyen desquelles sa majesté s'en va le premier monarque du monde, et ses sujets du tout soulagez (par Nicolas Froumenteau), sans lieu, 1582, in-8. vél. (*Un peu mouillé.*) 10—»

Un ex. mar., anc. rel. Très beau. . . . . 30—»

Détails et renseignemens très curieux sur l'état et les dépenses secrètes des prêtres, des nobles et des courtisans sous Henri III.

388 **Commines** (*Philippe* de), seigneur d'Argenton, ses Mémoires sur les principaux faits et gestes de Louis XI et Charles VIII, son fils, et deux épistres de Jean Sleidan, avec la vie de l'autheur. *Genève, P. et Jacques Chouet.* 1615, in-12 vél. . . . . 5—»

389 **Conclavi de' pontefici romani**; quali si sono potuti trovare fin a questo giorno. Nuova edizione riveduta, corretta ed ampliata. *Coloniæ, Lorenzo Martini*, 1691, 3 vol. in-12, v. . . . . 6—»

390 **Description** de la Livonie, avec une relation de l'origine, des progrès et de la décadence de l'ordre Teutonique, des révolutions qui sont arrivées en ce pays; enfin on y trouve le voyage de l'auteur, de Livonie en Hol-

lande, l'an 1698 (trad. de l'anglois du baron de Blomberg). *Utrecht*, 1705, in-12, vél., portr. . . 7—»

391 ESPRIT des croisades, ou Histoire politique et militaire des guerres entreprises par les chrétiens contre les mahométans, pour le recouvrement de la Terre-Sainte, pendant les XIe, XIIe et XIIIe siècles (par Mailly). *Dijon* et *Paris, Moutard*, 1780, 4 vol. in-12, v. . . . 12—»

392 FAVYN. Traictez des premiers officiers de la couronne de France, sous nos roys de la 1re, 2e et 3e lignée. *Paris, Bourriquant*, 1613, in-8, v. m. (*Un peu roux.*). 6—»

393 FLÉCHIER (*Esprit*). La vie du cardinal Jean-François Commendon, où l'on voit ses voyages, ambassades, légations et négociations dans les plus considérables cours des empereurs, rois et princes et républiques d'Europe. *Paris, Cramoisy*, 1695, in-12, v. mar., tr. dor., frontispice gravé... . . . . 3—50

394 FRANCS-MAÇONS (Les) écrasés, suite du livre intitulé, l'*Ordre des Francs-Maçons trahi* (par l'abbé Larudan), trad. du latin. *Amsterdam*, 1747, pet. in-8, v. fig. 3—50

395 GERMONIS (*Bartholomæi*) de Veteribus regum francorum diplomatibus, et arte secernendi antiqua diplomata vera à falsis, disceptationes, adversus Théod. Ruinartii, et Justi Fontanini vindicias, atque epistolas D. Lazzarini et Ant. Gatti. *Parisis, apud Claudium Rigaud*, 1707, 2 vol. in-12, vél. (*Bel ex.*). . . . . 15—»

396 HISTOIRE DE FELIPE EMMANUEL DE LORRAINE, duc de Mercœur (attribuée à Jean Bruslé de Mont Plaisir). *Cologne, P. Marteau*, 1689, in-12, v. d. s. tr., portr. 3—50

397 ——— de Geoffroy de Lusignan, surnommé *à la grand dent*, fils de Mélusine, prince de Lusignan (par Nodot). *Paris, Claude Barbin*, 1700, in-12, v. f. . . 10—»

398 **Histoire** de Guillaume Ier, prince d'Orange, descendu des premiers fondateurs de l'ancienne maison de Nassau, avec les actions les plus remarquables de Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne (par M. de Neuville). *Amsterdam, Marret*, 1689, in-12, v. . . . . 4—»

399 ——— de l'Abbaye de saint Polycarpe, de l'ordre de Saint-Benoît, depuis sa fondation jusqu'à l'extinction de la communauté, dans le temps d'une réforme très édifiante (par dom P. Daniel Labat). *Sans lieu d'impression*, 1785, in-12, v. f., avec le plan. Belin. . 9—»

400 ——— de la Conqueste du royaume de Jérusalem sur les chrestiens par Saladin, trad. d'un ancien manuscrit (composée par Cabart de Villermont, publiée par Citri de la Guette). *Paris, Clouzier*, 1679, pet. in-8, v. b. (armorié). . . . . 10—»

401 ——— de l'origine du royaume de Sicile et de Naples, contenant les avantures et les conquestes des princes normands qui l'ont établi. *Paris, Anisson, directeur de l'imprimerie royale* (1), 1701, 2 parties en 1 vol. in-12, v. gr. . . . . 5—»

402 ——— de Pierre d'Aubusson, grand maistre de Rhodes (par le père Bouhours). *Paris, Sébastien Cramoisy*, 1677, in-12, v. . . . . 4—»

403 ——— des rois de Pologne et du gouvernement de ce royaume, où l'on trouve un détail très circonstancié de tout ce qui s'est passé de plus remarquable sous le règne de Frédéric-Auguste (par M. M. Massuet et Joly). *Amsterdam (Paris)*, 1733, 3 vol. pet. in-8, v. 6—»

404 ——— du ministère du cardinal Martinusius, archevêque de Strigonie, primat et régent du royaume de Hongrie, avec l'origine des guerres de ce royaume et

(1) M. Anisson, imprimeur, étoit en même temps directeur de l'imprimerie royale.

de celles de la Transilvanie (par A. Bechet, chanoine d'Uzès). *Paris*, 1715, in-12, v. . . . . 3—50

405 **Histoires** plaisantes et ingénieuses, recueillies de plusieurs bons auteurs grecs, latins, espagnols et françois (par le père Jacques Rinald). *Paris, Hélie Josset*, 1673, in-8, v. br. . . . . 10—»

406 ——— tragiques et galantes, ornées de figures. *Amsterdam, Jordan*, 1715, 2 vol. in-12, v. m. fig. 12—»

Exemplaire avec la signature de la marquise de Pomponne. Voici les principales nouvelles contenues dans ces deux volumes : Jacqueline de Bavière, — le comte d'Essex, — Mademoiselle de Benonville, etc.

407 **La Croze**, histoire du Christianisme des Indes. *La Haye*, 1724, in-12, v. cart. et fig. . . . . 4—»

408 **Laurens** (*Honoré* de). Panégyrique de l'Hénoticon, ou édit de Henri III, sur la réunion de ses subjets à l'Eglise catholique, apostolique et romaine, avec une sommaire exposition d'icelui et ample discours des moyens de purger les royaumes d'hérésies, schismes, troubles et séditions. *Sans lieu d'impression* (*Aix, Mailloa*), 1587, pet. in-8, vél. . . . . 10—»

409 **Lemoyne** (*Pierre*). Saint Louys, ou la sainte couronne reconquise, poëme héroïque. *Paris, Courbé*, 1658, in-12, v., fig. de Chauveau. . . . . 10—»

410 **Lery** (*Jean* de). Histoire d'un voyage en la terre du Brésil, autrement dite Amérique, contenant la navigation, et choses remarquables, veues sur mer par l'aucteur : le comportement de Villegagnon en ce païs là ; les meurs et façons de vivres estranges des sauvages américains, avec un colloque de leur langue, etc. *Paris*, pour *Ant. Chuppin*, 1578, in-8, vél., fig. sur bois. . . . . 15—»

411 **Lescazes** (*Jean-Jacques*). Mémorial historique, contenant la narration des troubles, et ce qui est arrivé diversement de plus remarquable dans le païs de Foix

et diocèse de Pamiers, depuis l'an 1490 jusques à 1640. *Toulouse, Arnaud Colomiez*, 1644, in-8 de 231 pages, v. b. . . . . 40—»

Ce volume, long-temps inconnu, mais signalé comme il mérite de l'être dans la nouvelle édition du *Manuel* de M. Brunet, est un des livres historiques les plus rares et les plus importans que l'on puisse citer sur l'histoire des guerres religieuses du XVIe siècle dans le midi. L'auteur, témoin oculaire de la plus grande partie des faits qu'il raconte, les expose avec une énergie d'expression et un talent de style, qui rendent son livre aussi intéressant par la forme, que précieux pour le fond.

G. D.

412 **Louvet** (*Pierre*). Abrégé de l'histoire de Provence, contenant plusieurs mémoires qui ont été inconnus aux auteurs qui ont écrit de l'histoire de ce païs. *Aix, Tetrode*, 1676, 2 tom. en 1 vol. in-12, v., avec beaucoup de portraits (*rare*). . . . . 24—»

413 **Luchet**. Dissertation sur Jeanne d'Arc, vulgairement nommée la pucelle d'Orléans. *Orléans*, 1776, in-8, dos et coins de mar. . . . . 10—»

Dans le même volume : Problème historique sur la pucelle d'Orléans, par M. D. Polluche.

Cette dernière partie est écrite pour confirmer une lettre insérée dans le Mercure de France, et réimprimée dans les curiosités historiques de Dreux du Radier, dans laquelle l'auteur soutenoit que Jeanne d'Arc n'avoit pas été brûlée à Orléans. Polluche rapporte de nouvelles preuves à l'appui de cette assertion, que l'on ne peut regarder que comme un paradoxe soutenu avec plus d'habileté que de jugement.

414 **Manley** (Madame). L'Atlantis, contenant les intrigues politiques et amoureuses de la noblesse d'Angleterre, et où l'on découvre le secret de la dernière révolution, avec la clef en marge. *Sur l'imp. à Londres (Hollande)*. 1714, 2 vol. in-12, v.. . . . . 4—50

415 **Martini Martinii** Sinicæ historiæ decas prima ; res à gentis origine ad christum natum in extrema Asia, sive Magno Sinarum imperio gestas complexa. *Monachii, Lucas*, 1668, in-4, vélin. . . . . 8—»

416 **Mathieu** (*P*). Histoire de France et des choses mémorables advenues aux provinces estrangères durant sept années de paix du règne d'Henri IV. *Leyden*, 1608, 2 vol. in-8, vélin. Bel ex. . . . . 12—»

417 **Mémoires** contenant les affaires de France sous la régence de Marie de Médicis, contenant un détail exact des intrigues de la cour, des désordres et guerres dans le royaume, et de tout ce qui s'y est passé de remarquable depuis 1610 jusqu'en 1620 (par Phélippeaux de Ponchartrain), avec un journal des conférences de Loudun. *La Haye, Johnson*, 1720, 2 vol. in-8, br. en cart., non rogné. . . . . 10—»

Le même, 2 tom. en un vol., v. ant. fil. . . . . 6—»

418 ——— de la dernière révolution d'Angleterre, contenant l'abdication de Jacques II, l'avénement de S. M. Guillaume III (par M. de Lamberty). *La Haye*, 1702, 2 vol. in-12, vél. de Hollande. . . 10—»

Avec la signature du prince *Ferdinand-Albert*, duc de *Brunswick*.

419 ——— de la vie du lord Lovat, relation de la conduite du feu comte de Kilmarnock, après sa sentence prononcée, et manière de procéder dans la chambre des pairs de la Grande-Bretagne (par J. Foster). *Amsterdam*, 1747, in-8, vél. . . . . »—»

Ce volume contient le procès, avec les pièces originales, de quelques partisans et défenseurs du prétendant Jacques III, lors de sa tentative en Angleterre, et après la bataille de Culloden.

On y trouve des détails curieux sur l'étiquette bizarre et ridicule, observée par les juges criminels à cette époque.

420 ——— de M. d'Artagnan, contenant quantité de choses particulières et secrètes qui se sont passées sous le règne de Louis-le-Grand. *Cologne, P. Marteau*, 1700, 3 tom. en 1 gros vol. in-12, v. . . . . —»

Parmi ses aventures, voici ce qui le regarde particulièrement : « Il se jette dans les Ardres, déguisé en vendeur de tabac, — a pour 20 pistoles de rubans sur son cheval, à l'entrée que fit le roi à Paris, lors de son mariage ; — va en Angleterre, — arrête Fouquet, etc., etc.

421 **Mémoires** de madame la marquise du Fresne (vendue par son mari à un corsaire), enrichis de figures. *Amsterdam, Henri Schelte* (au Querendo), 1702, in-12, v. » — »

422 ——— de la minorité de Louis XIV, corrigés sur trois copies différentes, et augmentés de plusieurs choses fort considérables, qui manquent dans les autres éditions, avec une préface nouvelle, qui sert d'indice et de sommaire (par le marquis de La Rochefoucauld). *Villefranche, à la sphère*, 1690, in-12, v. . . — »

423 ——— du duc de Rohan, sur les choses advenues en France depuis la mort d'Henri-le-Grand, jusques à la paix faite avec les réformés, en 1629. Dernière édition, augmentée d'un 4e volume et de divers discours politiques du même auteur, ci-devant non imprimés; ensemble un Traité de l'intérêt des princes. *Sans lieu d'impression*, 1646, in-4, vél., bel exempl. . 12— »

Edition originale non citée.

424 ——— du marquis de Beauveau, pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine. *Cologne, Pierre Marteau*, 1688, in-12, vél. de Hollande. . . 6— »

Dans le même volume : histoire de l'empoisonnement de Charles IV, duc de Lorraine, détenu par les Espagnols dans le château de Tolède. 1688.

425 ——— du règne de Catherine, impératrice et souveraine de toute la Russie (par J. Rousset). *La Haye*, 1728, in-12, v., fig. et portr. . . . . 3— »

426 ——— pour servir à l'histoire de Louis de Bourbon, prince de Condé (par La Brune). *Cologne, P. Marteau*, 1693, 2 tom. en 1 vol. in-12, v., port. . . . 3— »

427 ——— sur les dernières révolutions de la Pologne, où on justifie le retour du roi Auguste, par un gentilhomme polonois. *Rotterdam*, 1710, in-8, vél., port. 12— »

Ce livre, peu connu, est très important pour l'Histoire de Polo-

gne. C'est un recueil de mémoires écrits en polonois et traduits par l'auteur même en françois. L'auteur y rapporte les diverses constitutions qui régissent la Pologne et les faits qui se passèrent lors du retour d'Auguste II.

428 **Ménestrier** (*François*). La philosophie des images énigmatiques, où il est traité des énigmes, des hiérogliphiques, oracles, prophéties, sorts, divinations, etc. *Lyon, Baritel*, 1694, in-12, v., fig. . . . . 8—»

429 **Mocquet** (*Jean*). Voyages en Afrique, Asie, Indes orientales et occidentales. *Paris*, 1617, in-8, vél. . . »—»

Sans figures, quoique le titre en porte l'indication. Le Ve livre contient le voyage à la Terre-Sainte.

430 **Montaigne** (*Michel*, seigneur de). Essais donnés sur les plus anciennes et plus correctes éditions, avec des notes et une table générale, par P. Coste, augmentée de la vie de Montaigne. *Londres, J. Nourse*, 1739, 6 vol., in-12, v., portrait. . . . . 10—»

Bon exemplaire, d'une édition estimée.

431 **Montpensier** (*Anne M. L.* d'Orléans, demoiselle). Mémoires de mademoiselle de Montpensier, fille de M. Gaston d'Orléans, père de Louis XIII. *Paris, Lebreton*, 1728, 6 vol. in-12, v., 1re édition. . . »—»
Les mêmes, 1735, 8 vol. in-12. . . . . 15—»

Édition différente et bien plus complète que celle de 1728.

432 **Monville** (*l'abbé* de). La vie de Pierre Mignard, premier peintre du roi, avec le poëme de Molière, sur les peintures du Val-de-Grâce, et deux dialogues de M. Fénelon, sur la peinture. *Amsterdam*, 1731, in-12, v., portrait de Mignard. . . . . 4—»

433 **Naudé** (*Gabriel*). Considérations politiques sur les coups d'état; sur la copie de Rome. (*Hollande*), *à la sphère*, 1667, p. in-12, vél., joli exempl. . . . . 8—»

Voyez sur ce livre les mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Ch. Nodier.

433 *bis*. Le même. Apologie pour tous les grands personnages qui ont esté faussement soupçonnez de magie. *La Haye*, 1653, in-8, vél. de Hollande, joli ex. 12—»

434 Nicéphore. Histoire ecclésiastique, traduite nouvellement du latin en françois, laquelle contient, en 18 livres, les principales affaires chrestiennes dès le temps auquel nostre seigneur Jésus-Christ s'apparut, ayant pris chair humaine, jusques à 625 ans ensuyvants, etc. *Paris, Baltazar Moreau*, 1587, 2 vol. in-8, vélin, ensemble de plus de 2,000 pages, parfaitement conservé. . . . . 18—»

La même. *Paris, Hulpeau*, 1578, in-fol, v. ant., fil. (*bel exempl.*). . . . . 30—»

L'édition de 1578 a de plus que celle de 1587 un distique en latin, avec la traduction, expliquant à quel prince Nicéphore dédia son histoire, et les XII livres de l'histoire ecclésiastique, nommée *Tripartite* (par Sozomenus, Socrates et Théodoret), traduite du grec en latin par Scolasticus, du grec en françois par Aur. Cassiodore, et qui contient 226 pages, non compris la table. Le texte, les notes et les citations, sont les mêmes dans les deux éditions.

435 Nouvelles des missions orientales reçues au séminaire des missions étrangères, à Paris, en 1785 et 1786. *Amsterdam* et *Paris*, 1787, 2 vol. in-12, v. m. »—»

Détails curieux sur les persécutions des missionnaires françois en Chine.

436 Platine (*Baptiste*). Les vies, faictz et gestes des sainctz pères les papes, empereurs et roys de France, ensemble les hérésies, schismes, conciles, guerres et autres choses dignes de mémoire, advenues tant en la chrestienté que autre pays estrange et barbare, durant le regne d'un chacun d'iceux, escriptes en latin par Baptiste Platine de Crémone, et depuis traduites en françois. *Paris, Ch. L'Angelier*, 1551, petit in-8 de 924 pages, plus la table, v. fil., avec gravures en bois. . 14—»

137 PREMIÈRE ET SECONDE SAVOISIENNE, où se voit comme les ducs de Savoie ont usurpé plusieurs estats appartenant aux rois de France, comme les rois de France en ont eu plusieurs pour cruels ennemis, voire même ceux qui ont esté les plus proches dans leur aillance (la première attribuée à Antoine Arnauld, avocat, et la deuxième à Mathieu de Morgues, sieur de Saint-Germain, et, d'après le catalogue Lancelot, à François de Rochignevoisin de Guron), etc. *Grenoble, Marniolles*, 1630, pet. in-8, vél. . . . . 12—»

138 RECUEIL de pièces sur l'histoire de France et les Jésuites, en 1 vol. in-8, v. fauve. . . . . 18—»

Maintenance des rois et autres puissances séculières sur les ecclésiastiques, ou Traités contenant un abrégé des départemens des Jésuites, leurs dogmes contre les princes (par Godefroi, jurisconsulte). *Cologne*, 1612, pet. in-8, 6 pages. — Articles de rétablissement et rappel des Jésuites en France. *Rouen*, 1603, 8 pag. — Aphorismes, ou sommaires de la doctrine des Jésuites, par laquelle la paix publique est troublée, le christianisme corrompu et les liens de la société humaine violés et rompus. *Genève*, 1610, 103 pages. — Anticotton, ou réfutation de la lettre du père Cotton, 1610, 40 pages. — Traité du delict commun et cas privilégié, ou de la puissance légitime des juges séculiers sur les ecclésiastiques (par Benigne Millotet de Dijon), 1611, 137 pages. — Doctrine de J. Ch. et celle du cardinal Bellarmin, jésuite, touchant les roys et les princes, 1611. — Remonstrance à MM. de la cour du parlement sur le parricide commis en la personne du roy Henri-le-Grand, 1610, 40 pages. (Cette pièce est l'une des plus violentes et des plus accusatrices contre les jésuites). — Censure, par la sacrée faculté de théologie de Paris, de la doctrine d'assassiner les roys, contenue au livre intitulé : *Réponse à l'Anticotton*, 1611, 13 pages. — Censure de la faculté de théologie de Paris sur trois sermons faits en l'honneur du P. Ignace, 11 pages. — Le droit des roys contre le cardinal Bellarmin et autres jésuites, par M. J. Bède, 1611, 158 pages. — Remontrances et conclusions des gens du roy, et arrest de la cour du parlement des 26 novembre 1610, sur le livre du cardinal Bellarmin, 1610, 67 pages. — De la puissance ecclésiastique et politique, 1612, 48 pages. — Plaidoyer de Me Pierre de la Martellière, pour le recteur et l'université de Paris contre les jésuites, requérans l'entérinement des lettres-patentes par eux obtenues afin de pouvoir enseigner ladite université. *Paris*, 1612, 101 pages.

439 **Remarques** et décisions de l'Académie françoise (sur la grammaire et l'orthographe), recueillies par M. L. T. (M. l'abbé Tallemant). *Paris, Coignard,* 1698, pet. in-8, v. gr. . . . . »—»

440 **Remarques** sur les anecdotes de madame la comtesse du Barri, par M. Sara G.... (Gondar), trad. de l'Anglois. *Londres,* 1777, in-12, v. . . . . 5—»

Petit volume très curieux sur l'histoire du règne de Louis XV.

441 **Rome galante,** ou histoire secrète sous les règnes de Jules César et d'Auguste (par le chevalier de Mailly). *Paris, Guignard,* 1696, 2 tom. en 1 vol., v. b., avec fig. 4— »

442 **Rubys** (*Claude* de). Conférences des prérogatives d'ancienneté et de noblesse de la monarchie, roys, royaume et maison royale de France, avec toutes les autres monarchies. *Lyon, Rigaud,* 1614, pet. in-8, v. . 15—»

Ce livre fut écrit par Cl. de Rubis pour Louis XIII, encore enfant, et pour établir que le royaume et les rois de France étaient plus anciens et de plus noble origine que tous les autres souverains ou royaumes de l'Europe. C'est un hommage de courtisan plutôt qu'un bon travail d'histoire; cependant on y trouve des renseignemens utiles sur l'origine des royaumes de l'Europe et des maisons souveraines qui les ont gouvernés. — L'ouvrage est divisé en deux parties. La première contient l'histoire de l'origine de l'empire d'Allemagne, de l'Espagne, d'Autriche, de Portugal, de Naples, Sicile et Jérusalem, Angleterre, Venise, etc., la deuxième est consacrée au développement de l'origine des Français et des rois de France.

Ce livre n'est pas cité par les bibliographes.

443 **Sottises** du temps, ou mémoires pour servir à l'histoire générale et particulière du genre humain (attribué à P. Clément, de Genève). *La Haye,* 1754, 2 tom. en 1 vol. in-8, v. m. . . . . 12—»

Parmi les articles assez piquans qui composent ce recueil, l'on remarque l'aventure qui a occasionné l'ordonnance qui défend aux actrices de monter sur le théâtre sans caleçon; — l'article bibliothèque, — cocuage, — l'article vieux livres, etc.

444 TESTAMENT politique de M. Jean-Baptiste Colbert, où l'on voit tout ce qui s'est passé sous le règne de Louis-le-Grand, jusques en l'année 1681, avec des remarques sur le gouvernement du royaume (par Sandras de Courtilz). *La Haye*, 1693, in-12, v. . . . . 3—50

445 ——— du marquis de Louvois, ministre de Louis XIV, roi de France, où l'on voit ce qui s'est passé de plus remarquable en France jusqu'à sa mort (par Sandras de Courtilz). *Cologne*, 1695, in-12, vélin. . . 3—»

446 TRAITÉ de la noblesse où sont ajoutez deux discours, l'un de l'origine des fiefs, et l'autre de la foy et de l'hommage (par Robert Hubert). *Orléans, Jean Boyer*, 1682, pet. in-8, v. gr., fil. . . . . 8—»

447 TRUBLET. Essais sur divers sujets de littérature et de morale. *Paris, Briasson*, 1737, pet. in-8, v. f. (armes de Bignon). . . . . 8—»

Exemplaire avec un envoi autographe de l'auteur à l'abbé Bignon.

448 VIE (La) de M. Jean Soanen, évêque de Senez (par J.-B. Gautier). *Cologne*, 1750, in-12, v. gr. . . . 4—»

449 VIE de M. Descartes, contenant l'histoire de sa philosophie et de ses autres ouvrages, et aussi de ce qui lui est arrivé de plus remarquable dans le cours de sa vie (par M. Baillet). *Paris, Marbre Cramoisy*, 1693, in-12, v. m. . . . . 3—50

450 VIDEL (*Louis*). Histoire du connestable de Lesdiguières, contenant toute sa vie, avec plusieurs choses mémorables, servant à l'histoire générale. *Paris, Mauger*, 1666; 2 tom. en un gros vol. in-12, vélin. Bel exemp. de ce livre intéressant. . . . . 10—»

MANUSCRITS.

451 **Comptes** de la pêcherie des étangs de Giffaumont, de l'an 1349 à l'an 1378. Grand in-4°, vél., vert., fil. 120—»

Manuscrit du temps, sur vélin, 72 feuillets, très bien conservé. Ce manuscrit contient des détails très curieux sur les pêcheries au XIVe siècle; il est divisé par cahiers de diverses grandeurs, et a été écrit par plusieurs personnes.

452 **Fauconnerie** (La) de Jean de Franchières. . 75—»

Manuscrit, sur papier, de 43 feuillets et un supplément. Ce manuscrit diffère d'un autre manuscrit que nous avons vu chez M. Husard, et des différentes éditions que l'on a données de ce livre.

453 **Les plaisirs de l'isle enchantée**, ordonnez par Louis XIV, roy de France et de Navarre, à Versailles, le 6 mai. In-fol., max., mar. rouge (aux armes du duc de Noailles), fleurdelisé, tr. dor. . . . 100—»

Ce beau manuscrit, sur papier avec encadrement, est dédié à M. le duc de Noailles par M. de Bizincourt : il contient 58 dessins très bien peints en or et en couleurs. Le 1er dessin représente un beau paysage ; — le 2e est une draperie dans laquelle se trouve un sonnet au roy ; — le 3e, en forme de rouleau, contient un madrigal à la reine ; — le 4e forme une draperie, avec une épigramme à la reine ; — le 5e représente la France, revêtue du manteau royal, la couronne sur la tête, et tenant d'une main le sceptre, la couronne et les chiffres entrelacés de Louis XIV et de Marie-Thérèse, et de l'autre une banderole, sur laquelle sont écrits le nom du roi et de la reine ; — dans la 6e, la Renommée tient d'une main les armes du roi, et de l'autre une inscription à la louange du même ; — le 7e est une inscription coloriée à la louange du même ; — le 8e représente le Carrousel donné par le roi ; dans les suivans, les armoiries de chacun des 14 chevaliers qui y figurèrent sont accompagnées d'un sonnet, précédées, sur une feuille séparée, d'un madrigal, et suivies des armoiries et d'un sonnet à la louange du chevalier de la Table ronde qu'il représentoit. A la fin sont quelques vues de l'*Ile enchantée*, lavées à l'encre de Chine, plus les sonnets d'Alcine, de Celia et de Dircé, à la reine-mère.

454 **Noms et armes** des princes et seigneurs qui composent le grand carrozel, et courses de bague, ordonné par Louis XIV, roy de France et de Navarre, le 5 juin 1662. A la fin *Obtulit, N. de Dourlens*, in-fol. max. mar. rouge (aux armes), tr. dor. . . . . »—»

Superbe manuscrit, sur papier, orné de 60 blasons des seigneurs qui assistoient au tournoy, très bien peints en or et en couleurs. Exemplaire unique présenté au roi et provenant de la bibliothèque de Lamoignon. Ce volume est divisé en quadrilles : le 1er est commandé par le roi ; — le 2e par le duc d'Orléans ; — le 3e par le prince de Condé ; — le 4e par le duc d'Enghien ; — le 5e par le duc de Guise.

455 **Quatuor Evangelia.** 1 vol. pet. in-fol., rel. en bois, avec coins en cuivre, d'une admirable conservation. 900—»

Manuscrit de 420 pages, sur parchemin vélin, écrit vers la fin du IXe au Xe siècle, avec grandes et petites lettres initiales en or et en couleur, dans le style byzantin, et exécuté sans aucun doute en Orient. La beauté, la finesse et l'élégance du dessin sont des plus remarquables ; sous le rapport de l'art et comme antique monument, il est digne à tous égards de l'attention des amateurs.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

456 **Frère** (*Ed.*) De l'imprimerie et de la librairie à Rouen, dans les XVe et XVIe siècles, et de Martin Morin, célèbre imprimeur rouennois. *Rouen, Lebrument*, 1843, pet. in-8, 68 pages. . . . . 3—»

Cet opuscule contient une notice sur l'imprimerie et la librairie à Rouen, aux XVe et XVIe siècles, et la vie de Michel Morin ; — la nomenclature des imprimeurs et libraires normands de 1488 à 1550 ; — et le catalogue des livres imprimés ou publiés par Michel Morin.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 7. JUILLET.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 7 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Chansons et poésies populaires de Paolo Britti, aveugle vénitien. 295
Voyage dans une bibliothèque de province (suite). 307
Correspondance. 314
Nouvelles bibliographiques. — Bulletin de l Ami des Arts. 321

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU
Rue Bailleul, 9 et 11.

CHANSONS ET POÉSIES POPULAIRES

DE PAOLO BRITTI, AVEUGLE-VÉNITIEN.

S'il est impossible de ne pas reconnoître, et s'il est vrai de dire que la poésie, la véritable poésie, du moins, telle que l'ont toujours conçue les grands génies des temps anciens et des siècles modernes, se tient habituellement dans une atmosphère supérieure et brillante, où peuvent seulement la suivre et l'atteindre un petit nombre d'esprits délicats et cultivés, exercés d'ailleurs par de constantes études et par une longue pratique à saisir toute la grandeur de ses conceptions ou à sentir toute l'élégance, toute la pureté, toute la dignité, toute l'harmonie de ses formes, il ne faudroit pas pourtant conclure trop absolument de ce fait incontestable que cette reine de la pensée humaine, quelquefois si fière ou si fastueuse, ne sait, ne veut jamais descendre de ces hauteurs sublimes où elle réside le plus souvent pour se communiquer à la foule et lui donner sa part des riches et inépuisables trésors dont elle dispose. Elle sait trop bien que dans cette multitude même, toute grossière, tout inculte qu'elle puisse paroître, existe une merveilleuse facilité à s'émouvoir; elle n'ignore pas que dans le cœur de l'homme, à quelque degré de l'échelle sociale que l'aient placé ou le hasard de la naissance, ou les bienfaits de l'éducation, réside une disposition naturelle, instinctive, impérieuse comme tous les instincts, qui le porte à reconnoître sur-le-champ, à apprécier, ou, pour mieux dire peut-être, à sentir ce qui est vrai, ce qui est beau, ce qui se trouve répondre exactement aux inspirations de sa propre nature. Voilà pourquoi, l'on ne sauroit plus en douter, voilà pourquoi, dans toutes les littératures des nations civilisées, à côté de ces immortels et rares chefs-d'œuvre qui font les délices et l'admiration des esprits les plus fins, se trouvent toujours, quelquefois même en assez

grande quantité, un certain nombre de compositions d'un ordre inférieur, qui jouissent d'une grande vogue populaire et qui sont toujours dignes d'attention, soit quelquefois par l'agrément ou l'élégance de leur forme, soit aussi par la simplicité ou le naturel de leur langage, soit encore, et le plus souvent, parce qu'elles ont le mérite d'être l'expression fidèle et animée des opinions, des préjugés, des sentiments, des passions qui dominent chez les nombreux et mobiles auditeurs auxquels elles sont principalement destinées. Ce genre de compositions, qui s'adresse ainsi presque exclusivement à la foule, et que l'on peut considérer en quelque sorte comme la poésie des hommes qui ne savent pas lire, existe partout où il y a quelques hommes réunis, quelques familles agglomérées, dans la hutte du sauvage comme sous la tente de l'Arabe voyageur, dans la chambrée du soldat comme sous le chaume du laboureur; partout la même ardeur d'émotions et de souvenirs; partout le même besoin d'illusions poétiques qui donnent pour quelques instans un caractère idéal à la vie, et qui délassent le corps par les jouissances de l'esprit ou les rêveries séduisantes d'une imagination d'autant plus vive, d'autant plus puissante, qu'elle est plus rarement excitée.

C'est cette disposition instinctive de l'homme, que je ne crains pas de signaler comme un véritable bienfait de la Providence, c'est cette disposition qui a créé partout ce que j'appelle la poésie populaire; c'est, en effet, pour répondre à ce besoin universel de poésie, c'est pour le satisfaire que sont sorties spontanément du cerveau de quelques poètes totalement inconnus, une foule de compositions qui n'ont jamais été écrites, et qui pourtant se sont sans peine perpétuées jusqu'à nos jours dans la mémoire des générations qui se sont succédé, et qui nous ont conservé ainsi, avec une foule de traditions dont l'histoire n'eût pas gardé le souvenir, la véritable physionomie des peuples chez lesquels elles ont pris naissance. Plus tard même, et dans des temps plus rapprochés de nous, quand l'imprimerie tira du cercle étroit dans lequel elles se trouvaient enfermées, ces *légendes*, ces *noëls*, ces *ballades*, ces *romances*, ces *chansons populaires*, et cette foule de petites pièces jusqu'alors

à peu près inconnues, et leur donna une certaine publicité, au moins dans leur patrie, les recueils peu considérables qui les contenoient, simples feuilles volantes quelquefois, obtinrent sur-le-champ une grande vogue, et allèrent le plus souvent se perdre dans les mains de la foule qui les accueilloit avec avidité. Un très petit nombre d'exemplaires de ces curieuses publications parvint à se sauver du naufrage général, et ce n'est que par hasard, aujourd'hui, qu'on peut encore, après beaucoup de soins et de recherches, en retrouver quelques fragmens, d'autant plus précieux, qu'une première occasion échappée, on en attendroit peut-être vainement une seconde.

Les poésies et les chansons de Paolo Britti, écrites en patois vénitien, appartiennent toutes à cette classe. Ne cherchez donc là ni profondeur de pensées, ni noblesse d'expression, ni recherche délicate dans la forme ; mais acceptez-les telles qu'elles ont été écrites, dans leur naturel, dans leur simplicité, dans leur grossière et naïve énergie, et vous comprendrez bientôt comment cet homme, aussi inculte à peu près que ses vulgaires auditeurs, obtint de son temps un notable succès, une réputation vraiment populaire. C'est qu'il parloit exactement le langage du peuple, c'est qu'il exprimoit avec exactitude des sentimens, c'est qu'il peignoit avec vérité des souffrances communes au poète et à son auditoire, c'est qu'il y avoit entre eux, sous tous les rapports, communauté parfaite de besoins, d'opinions, de passions, de désirs, de préjugés, et qu'il étoit impossible par conséquent qu'il n'y eût pas, entre eux, complète intelligence. Existe-t-il un grand nombre de poètes d'un ordre plus relevé qui pussent en dire autant, même de nos jours, si de nos jours il y a encore des poètes et de la poésie, ce dont peut-être il est permis de douter.

Paolo Britti étoit un pauvre aveugle, qui se faisoit, à ce qu'il paroît, un titre de son infirmité, puisqu'il ne manque pas de se donner cette qualité à la tête de chacune de ses compositions. Peut-être aussi cette espèce de vanité si singulière étoit-elle tout simplement un acte de reconnoissance pour cette infirmité, à laquelle il croyoit devoir et ses talens et ses succès comme poète des rues. Nous n'avons aucun détail sur la vie de cet

aveugle obscur, mais ne nous seroit-il pas permis de conjecturer que son infirmité l'ayant réduit à la triste nécessité de mendier son pain, sa fierté naturelle se révolta contre cette triste condition, et qu'il chercha, dans un talent dont il croyoit sentir en lui le germe, un moyen plus honorable et plus sûr de soutenir sa pénible existence. Un pareil fait, qui malheureusement n'est qu'une conjecture, le relèveroit considérablement à nos yeux, et donneroit encore, s'il étoit possible, un nouvel intérêt à ses compositions poétiques. Quoi qu'il en soit, nous dirons seulement que long-temps, même en Italie, les poésies populaires de Paolo Britti sont restées inconnues ou complètement oubliées, et que ce n'est que depuis quelques années que son nom a été tiré de l'oubli. Un petit volume, composé de trente-deux pièces de cet auteur, fut annoncé dans le catalogue de vente de la bibliothèque d'un savant bibliophile anglois, M. Hibbert, et atteignit alors un prix assez élevé. Il avoit donc été apprécié, et sa réputation étoit faite. Depuis cette époque, le nom de Paolo Britti n'avoit reparu dans aucun catalogue, et l'exemplaire de ses poésies appartenant à M. Hibbert pouvoit passer pour unique. Nous en signalons aujourd'hui un second exemplaire, beaucoup plus complet que le premier, puisqu'il renferme quarante-quatre pièces, au lieu de trente-deux; et comme les diverses pièces dont il se compose sont toutes aussi rares que curieuses, nous avons cru qu'il ne seroit ni sans intérêt pour la science bibliographique, ni sans agrément pour les amateurs, de donner une nomenclature complète et détaillée des divers morceaux dont se compose le précieux volume que nous avons sous les yeux. Cette notice, faisant connoître la plus grande partie des compositions de Paolo Britti, pourra servir aussi d'indication pour compléter la collection des œuvres de ce poète, dans le cas où le hasard en feroit découvrir de nouvelles. Le volume que nous décrivons se compose des pièces suivantes :

1. La Bella e cortese Masserina. La quale per contentar il suo amante, ha usato molte astutie, et fattoli anco diuersi presenti (senza nome d'autore). (Fig. : un homme et une femme se don-

nant la main.) *In Venetia, e poi in Trevigi, appresso Angelo Righettini,* 1623. Pet. in-8°, de 4 f.

2. Opera nova nella qual s' intende come vn giouine si pente di hauer lasciato vna sua innamorata, dimandandoli perdono dell'errore commesso, nel qual s' intende le argute risposte date da essa. Composta da me Paolo Britti, cieco. (Fig. à deux compartimens : dans l'un, deux hommes causant ensemble; dans le second, un homme écrivant.) *In Venetia et in Trevigi, appresso Angelo Righettini,* 1627. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

3. Tramutatione di quella canzonetta dimandata : vedila in Opera nuova e sopra l'istessa aria. Composta nouamente da me Paolo Britti. (Fig. : un portrait d'homme vu de profil.) *In Venetia e poi in Trevigi, appresso Angelo Righettini,* 1629. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

4. Gratiosissimo dialogo nel qual s' intende vn contrasto, che fa vn giouine con la sua innamorata, doue fanno una bellissima contesa da l' una et l' altra parte. Composta nouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. à deux compartimens : dans le premier, un homme qui écrit ; dans le second, un jeune homme, genou en terre, remet une lettre à une femme.) *Trevigi, Girolamo Righettini,* 1632. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

5. Canzonetta nova nella quale s' intende una promissione fatta da vn giouine di non voler mai più innamorarsi in Cortegiana per molti e molti disgusti da quelle riceuuti. Composta nouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. en bois, repr. divers personnages conversant). *In Trevigi, appresso Girolamo Righettini,* 1635. Pet. in-8°, de 4 f.

6. Canzonetta nova nella qual s' intende vn lamento fatto da vna pouera Vedoa per esserli mancato il marito nel più bel fior della sua giouenezza, laqual raconta le sue buone qualita, opera honesta. *Sopra l'aria di misterii d'amor* (senza nome d' autore). (Fig. à deux compartimens : dans l'un, un homme écrit ; dans l'autre, deux hommes, dont l'un apporte une lettre). *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1635. Pet. in-8°, de 4 f.

7. Bellissima canzonetta nella qual s' intende vn lamento, che fa vn giouene per essergli mancata di vita la sua consorte doue disperatamente desidera più tosto el morir, che viuer senza di lei. *Sopra l'aria dimandata mi conuien dipartire* (senza nome d' autore). (Fig. : la même que celle du n° 22). *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1635. Pet. in-8°, de 4 f.

8. Canzonetta nova sopra gl' auisi che manda Paolo Britti a i suoi principali amici, cosi terrieri come forestieri auisandoli della sua recuperata sanita. Composta da Paolo Britti, cieco. *Sopra l' aria del suo Testamento.* (Fig. : un homme debout, appuyé sur son bâton.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1636. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

9. Gratiosissimo dialogo : fatto tra homo, e donna, nel qual tra loro s' intende vna bellissima romanzina. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco de Venetia. (Fig. en bois, repr. deux hommes, l'un assis devant une table, l'autre debout, qui causent ensemble.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1637. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

10. Bellissima canconetta (*sic*) : nella quale consiste la tramutatione di quel pouero giouine, che dalla donna li fu robba la borsa, doue la mostra a ditto, accio sia da tutti conosciuta. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. : un homme chauve assis et tenant à la main une branche de feuillage pour chasser les mouches.) *In Trevigi, appresso Girolamo Righettini*, 1637. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

11. Nova tramutatione de Anzola e Momolo. Doue s' intende come la donna vorrebbe tornar in gratia dell' amante, et esso con vituperio la disprecia. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. à double compartiment : un jeune homme frappe à une porte que paroît ouvrir une femme.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1637. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

12. Canzonetta nova doue s' intende la pace fatta tra Nane et Checo. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. : un enfant ailé, l'Amour probablement.) *In Tre-*

vigi, appr. Girolamo Righettini, 1637. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

13. Opera nova sententiosa nella quale s' intende il lamento fatto da vna cortegiana quale contiene la sua siagurata (*sic*) vita, con disgratie, pericoli, tormenti, trauagli, patimenti che patiscono tutte insieme col suo pericoloso fine. *Qual' è di grandissimo essempio alle istesse Cortigiane nel quale dismostra che debonno lasciar la trista vita, et ritirarsi al ben fare.* Composta da me Marino Sarenza Venitiano, ad instantia della pecunia. (Fig. : plusieurs personnages assis et conversant.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1638. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

14. Sdegno d'Amante qual tratta de vn giovane che amaua una donna ; il qual volse più tosto morire che ma più amarla. Composta per Giouanni dalla Caretola. (Fig. : un jeune homme assis dans une attitude mélancolique.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1638. Pet. in-8°, de 4 f.

15. Infermita morte e testamento di Francesco Gabrielli detto Scapino. Composto e dato in luce a requisitione de gli spiritosi ingegni. Con l' intavolatura della chitarriglia spagnola, sue lettere, e chiaccona. (Sans figure.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1638. Pet. in-8°, de 4 f.

16. Matazini e Sonetti alla Venetiana de Pantalon de Bisognosi, nouamente posti in luce. Per satisfar altrui danno me stesso. (Fig. en bois, d'un dessin hardi et assez correct, repres. une femme avec plusieurs hommes.) *In Venetia, et in Trevigi, per il Righettini,* 1640. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

17. Nova canzonetta, nella qual s' intende vn curioso contrasto fatto tra vna Meretrice et vna Ruffiana, per hauerli introduto in casa vna cattiua paga. *Sopra l' aria intitolata Odi la bocca istessa.* Composta da Paolo Britti, cieco. (Fig. en bois, très grossière, représentant un homme, une femme, et un enfant qui joue entre eux deux.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1641. Pet. in-8°, de 4 fr. le dernier blanc.

18. Nova canzonetta nella qual s' intende la resolution che fa un Giouane di non amar più donna alcuna, essendole mancata di

vita la sua diletta Catte. *Sopra l' aria dimandata, tutto si ma questo nò.* Composta novamente da Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. en bois, très grossière : une femme entre deux hommes, avec lesquels elle paroit s'entretenir.) *In Trevigi (senza nome di stampatore)*, 1641. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

19. Canzoneta nova nella qual se intende li auisi, che manda Paolo Britti a i suoi confederati amici dandoli noua come non è vero che lui sia morto benche cosi fosse sparsa la fama per il mondo. *Sopra l'aria chiamata, ben da douero stolti.* Composta dall' istesso Britti, cieco da Venetia. (Sans figure.) *In Trevigi (senza nome di stamp.)*, 1641. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

20. Canzoneta nova sopra la Preggionia del Britti, nella qual si lamenta d'esser abbandonato dalli suoi più cari amici, consigliando ognuno non più fidarsi nelle mondane promesse. *Sopra l' aria chiamata suplici penitenti.* Dall' istesso Britti, cieco da Venetia. (Fig. : un homme assis dans une attitude mélancolique.) *Trevigi (senza nome di stampatore)*, 1641. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

21. Nova canzonetta nella qual s' intende vn giouane, che ringratia el cielo de non esser piu innamora, gloriandosi anco de voler conseruarsi in questo stato. *Sopra l' aria dimandata, gradita pouertà.* Composta nuovamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. : deux hommes causant.) *In Trevigi (senza nome di stampatore)*, 1641. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

22. Bellissima curiosita, nella qual si tratta di tutte l' inuentioni, che vsano le Ruffiane per redur le donne a le male operationi con vna bellissima reprensione opera honesta et essemplare. *Sull' aria della naue.* Composta da Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. à double compartiment : un jeune homme frappe à une porte que paroit ouvrir une femme.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1643. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

23. La mal maritata canzonetta nova, nella qual s' intende comme vna giouine maridata per amore, dolendosi del suo stato, si lamenta della sua sorte. Composta da Paolo Britti cieco. (Fig. : une femme assise.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1641. Pet. in-8°, de 4 f. le dernier blanc.

24. Gratiosissimo dialogo fatto tra homo e donna. Doue s' intende l' amante desideroso di goder la cara et amata. Doue informandola fanno tra essi un bel ragionamento ma lui temendo la spesa resta vituperosamente descaciato. (Senza nome d'autore.) (Fig. : la même que celle des nos 11 et 12.) *In Trevigi, appr. Gerolimo Righettini,* 1644. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

25. Nova canzonetta nella qual s' intende come vn giouine si lamenta della cattiua moglie. Composta da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. : un paysan debout.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini*, 1648. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

26. La nuova canzonetta fatta nouamente, doue s' intende vn giouine innamorato in vna scaletera, et intenderete la sua cattiua riusccita. Composta da me Paolo Britti, cieco da Venetia (Fig. : une femme placée au milieu de deux hommes, avec qui elle cause). *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1651. Pet. in-8°, de 4 f.

27. Quatro bellissimi avvertimenti necessarii per schiuarsi da molti pericoli. Composti nouamente da Paolo Britti, cieco. (Fig. grossière, représ. l'auteur écrivant sur une table.) *In Trevigi, appr. Gerolimo Righettini,* 1657. Pet. in-8°, de 4 feuillets.

28. Burlevole e ridiculoso Lunario doue consiste molte inuention fantastiche e ridicolose. Composto da Paolo Britti, cieco da Venetia. *Sopra l' aria chiamata : odi la bocca istessa.* (Fig. : un vieillard debout dans l'attitude d'un homme qui parle.) *In Trevigi, appr. Gerolimo Righettini*, 1657. Pet. in-8°, de 4 f.

29. Bellissimo lamento fatto da vna pouera vedoua la quale va raccontando le buone conditioni del suo morto marito, e con molte querele racconta tutti le suoi trauagli. Composta nouamente da vn spirito gentile, in vn bellissimo aere, et moderno. (Fig. : une femme debout, tenant d'une main une clef, de l'autre un anneau.) *In Trevigi, appr. Gerolimo Righettini,* 1658. Pet. in-8°, de 4 f.

30. Pouerta d'vn giouine, cadutoui per seguitar la sua signora. Canzonetta nuoua, nella qual s' intende come la lascia, e l'abbandona. Composta da Paolo Britti. (Fig. : un homme seul qui semble appuyé sur un mur). *In Trevigi, per Gerolimo Righettini,* 1658. Pet. in-8°, de 4 f.

31. Bellissima canzonetta, nella quale s' intende un dialogo, che fa vna figlia con sua madre, dimandandoli marito. Doue s' intende le risposte d'vna parte, e l'altra. Composta nouamente da vn spirito gentile. (Fig. en bois, représ. une femme assise, et tenant d'une main un miroir, de l'autre une branche d'arbre.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini,* 1658. Pet. in-8°, de 4 f.

32. Gratiosissimo dialogo fatto tra Nina e Caro, essendo in vn giardino fanno discorsi d'amore. Composta (*sic*) da me Paolo Britti cieco da Venetia. (Même figure qu'au n° 22.) *In Trevigi, appr. Gerolimo Righettini,* 1658. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

33. Bellissima canzonetta, nella qual s' intende vna giouine, che dimanda marito a suo padre, et lui con ogni sua forza la disconsiglia. Nouamente composta da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. en bois, la même qu'au n° 17.) *In Trevigi, per il Righettini,* 1659. Pet. in-8°, de 4 f.

34. Dialogo fatto tra vna Ruffiana, e vna putta donzella. Doue s' intende come la Ruffiana procura con i suoi inganni di ridurla al mal operare, et la putta schiuandosi si difende et resta al fine vittoriosa. Opera noua composta da Paolo Britti. (Fig. : une femme tenant de la main droite un anneau, de la gauche une clef.) *In Trevigi, appr: Gerolimo Righettini,* 1619. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

35. Avisi dati alla Gioventù, per sauer regolarsi nella stagion del Carneuale. *Sopra l' aria chiamata : odi la bocca istessa.* Composta da Paolo Britti. (Fig. gros., en bois, représentant divers personnages causant les uns avec les autres.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

36. Novo dialogo fatto trà huomo e donna nal qual s' intende l'huomo dichiarato amante e la donna scortese. Composta da Paolo Britti, cieco da Venetia. *Sopra l' aria dimandata, za che son in sto letto.* (Fig. en bois, la même que celle de la pièce numérotée 4.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

37. Nova tramutatione della canzon chiamata: Nina vn zorno voria : Doue s' intende vn giouine che si lamenta della sua donna per disgusti da lei riceuuti fatta sopra l' istessa aria. Composta da Paolo Britti. (Sans figure.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

38. Tramutatione della canzon del forestier, nella qual s' intende vna inuentione da lui troua per vindicarsi del suo taschino. Nouamente composta da me Paolo Britti, cieco. (Fig. : un homme présentant une fleur à une jeune et belle femme.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

39. Nova canzonetta sopra vn giouane il qual si risolue di lassar la sua innamorata per molti disgusti riceuuti. *Sopra l' aria chiamata perche altri non comprenda.* Composta da Paolo Britti, cieco. (Fig. : deux hommes debout, causant.) *In Trevigi, per Gerolimo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f.

40. Maridazzo di molte sorte d'herbe. Fatto in vna insalata del mese di Maggio, nel qual si vede l' ingegno di ciascuna nel maritarsi. *Con una Frotola d' alcuni innamorati che vanno vendendo salata.* (Sans figure.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

41. Testamento di Paolo Britti, fatto da lui quando la Citta presuadeua che fusse morto per accidenti occorsegli. Agora nouamente da lui inuentuta. (Fig. : l'auteur écrivant.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno).* Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

42. Canzonetta nuova nella qual s' intende vn pouero affamato, qual si risolse cauarsi di fame dentro d'vna Hostaria,

e pagar poi con l' arteficio del bastone da doi gambe. Composta da Paolo Britti. (Fig. : un certain nombre de personnages à table.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno)*. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

43. Nuoua canzonetta nella quale s'intende vn lamento, che fa vna pouera giouane per esserli mancato suo matito (*marito*), per quel male dimandato il mal del moltone, opera bella e cnriosa. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. à deux compartimens : dans le premier, plusieurs personnages conversant ; dans le second, une femme au lit.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno)*. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

44. Lamento miserabile che fa vna meretrice per la mutation del suo stato. Composta nuouamente da me Paolo Britti, cieco da Venetia. (Fig. : deux femmes assises, conversant.) *In Trevigi, appr. Girolamo Righettini (senza anno)*. Pet. in-8°, de 4 f., le dernier blanc.

G. Duplessis.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XXII

Voyage à Madrid. — Mademoiselle de Pons.

Les premiers troubles de la révolution firent faire quelques voyages qui, certes, n'eussent pas eu lieu sans l'orage qui grondoit. Des amis de la tranquillité s'éloignèrent du foyer des émeutes dans l'espoir que, bientôt l'horizon s'éclaircissant, ils pourroient reparoître et reprendre leur vie de distraction et de plaisirs. Pour beaucoup, il n'en fut rien : les uns revinrent et jouèrent un rôle lamentable dans nos discordes civiles; d'autres furent forcés d'échanger un voyage d'agrément contre une émigration longue et pénible; les derniers enfin ne revirent jamais leur patrie, et, sortis pour un moment, furent assez malheureux pour rendre leur dernier soupir à l'étranger.

Quoi qu'il en soit, ces courses semi-forcées et semi-volontières nous produisirent, à nous autres amis des livres excentriques, quelques relations singulières faites par des gens qui n'eussent jamais rien écrit sans les circonstances extraordinaires au milieu desquelles ils furent jetés. Parmi ceux-là, nous devons signaler, pour sa rareté et sa gentillesse, *la Relation d'un voyage fait à Madrid par mademoiselle de***. A Paris, de l'imprimerie de Monsieur*, 1791, in-18, beau papier de Hollande, tiré à *douze exemplaires* seulement. Cet ouvrage est de mademoiselle de Pons, qui le composa et l'écrivit à l'âge de seize ans. Voici ce qui conduisit cette aimable personne en Espagne :

Mademoiselle de Pons partit, avec sa mère, de Paris, le 13 juillet 1789, la veille de la prise de la Bastille, première vic-

toire du peuple sur la royauté, que la jeune femme de lettres caractérisoit d'une manière assez hardie, deux années plus tard, en écrivant : « Nous partîmes le 13 juillet 89, époque à « jamais mémorable, puisque ce fut la veille de l'*affreux* jour « où se développèrent les *funestes* effets de l'*insurrection*, « attisée depuis long-temps parmi la nation françoise. » Elle s'achemina donc vers les Pyrénées, où sa mère alloit prendre les eaux pour sa santé. Elles y arrivèrent le 24 juillet, et y passèrent trois mois fort tristement. Au moment de partir, les nouvelles *affreuses* (c'est mademoiselle Pons qui parle) qu'elles reçurent forcèrent les voyageuses à attendre encore. Le mal ne diminuoit pas ; madame de Pons, apprenant que sa sœur partoit pour Madrid et l'engageoit à y passer l'hiver avec elle, prit la route de Bayonne pour l'y rejoindre. Les trois dames partirent de cette dernière ville le 1er novembre 1789 et passèrent la Bidassoa !...

Mademoiselle de Pons resta en Espagne tout l'hiver et une partie de l'été suivant. Elle vécut aristocratiquement à Madrid ; visita Aranjuez, l'Escurial et Saint-Ildephonse ; revint par Burgos et Vittoria, et rentra à Bayonne saine et sauve, le 14 juillet 1790, jour de la fédération. Elle fait la remarque qu'elle sortit de Paris à l'époque de la destruction de l'ancien gouvernement et qu'elle rentra en France le jour consacré à célébrer la restauration d'une nouvelle constitution formée dans l'espace d'un an.

De Bayonne, elle regagna les eaux chaudes des Pyrénées, et c'est le 24 août 1790 qu'elle y écrivit sa jolie relation de Madrid. Cet opuscule ne contient que 68 petites pages. Il tiendroit tout entier dans un des feuilletons du *Journal des Débats* d'aujourd'hui ; et cependant, relié en beau maroquin vert, à filets d'or, comme il est, il se vendroit peut-être quatre à cinq louis dans un encan, pour peu qu'il y eût là quelques bibliophiles un peu fashionables.

La relation de mademoiselle de Pons est courte, mais exacte : elle a vu avec justesse et observé avec jugement. Nous pouvons émettre hautement cette appréciation, nous qui avons fait en Espagne la même tournée qu'elle, à près d'un demi-siècle

de distance, il est vrai; mais qu'est-ce que cinquante ans de différence pour un peuple aussi conservateur que celui de la Péninsule? Le jeune auteur de ce livret a fait passer dans son œuvre l'impression mélancolique qu'il avoit rapportée d'un voyage fait dans des circonstances pénibles et qui lui avoient appris à réfléchir avant l'âge.

Nous avons encore une relation presqu'aussi rare que celle de mademoiselle de Pons; elle est du même temps et du même pays. Son titre est : *Extrait d'un voyage pittoresque en Espagne, en* 1788, 89 *et* 90. — *Description d'une partie des appartements du palais du duc d'Albe, à Madrid.* Bayonne, 1792, pet. in-8°. Ce livre est de M. *Grognard*, négociant de Lyon, qui le fit imprimer pour être distribué à quelques amis. Il n'a pas été non plus livré au commerce.

XXIII

Devoir des filles. — Dessins de lingerie. — Le docteur de Glen.

1597. Aujourd'hui que la mode des *guipures* fait fureur, nos élégantes parisiennes seroient avides de consulter (si elles le connoissoient et si elles le rencontroient), un ouvrage fort rare qui contient des dessins de lingerie du XVIe siècle, exécutés dans les Pays-Bas. Ces dessins, gravés en blanc sur un fond noir, représentent des dents de fraises, des bordures de mouchoirs, des garnitures de fichus et de guimpes, avec force fleurs, animaux, fleurons, flèches, chimères et diableries, parfaitement adaptés et agencés pour la lingerie. Ce qu'il y a de plus piquant, c'est que ces objets de parure, destinés aux dames les plus frivoles et les plus légères, ces gazes travaillées qui sont de vraies *piperies des femmes mondaines*, se trouvent adaptées au texte le plus sévère et le plus moral qu'on puisse ren-

contrer. Voici ce qui a donné naissance à cette étrange alliance :

Jean de Glen, imprimeur et graveur à Liége, avoit exécuté des *pourtraits d'ouvrages de lingerie*, pour me servir de son expression, et, comme il comptoit un écrivain dans sa famille, il s'adressa à lui pour joindre un texte à ses figures, sans s'inquiéter si le talent, le goût ou la position de son frère s'arrangeoit du sujet qu'on lui proposoit. Or, *Jean-Baptiste de Glen*, frère de *Jean*, étoit docteur en théologie et occupé à prêcher durant les avents, en l'église de Notre-Dame de Tournay, et il alloit se préparer pour le carême suivant, quand il fut importuné de *bâtir quelque sujet ou discours* pour joindre à des figures de modes et de lingerie. Qu'on juge de son embarras pour contenter son frère bien-aimé! Il craignoit de le refuser, et d'un autre côté il ne vouloit manquer ni à son caractère, ni à ses occupations ; aussi, entre les avents et le carême, *il bâtit son discours* : ce fut son carnaval à lui, vrai carnaval de docteur en théologie. Il est intitulé : *Dv devoir des filles*, divisé en deux parties : la première *traictant de la dignité de la femme, des bons debvoirs, qualités, et parties des filles tendantes au mariage;* la seconde partie *ov est traicté de la virginité, de son excellence, des perfections requises povr l'entreprendre et conserver*. Imprimé à *Liége*, chez *Jean de Glen*, 1597, in-4°, oblong. Dédié à Anne de Croy, marquise de Venty, dame de Chievres, comtesse de Bourbourg, espouse de Philippe de Croy, comte de Solre, grand écuyer du cardinal d'Autriche, gouverneur de Tournay et Tournesis.

Qu'on ne s'imagine pas trouver, dans quelque coin de ce livre, une explication des figures de lingerie ; point n'en est question. Le docteur en théologie continue à prêcher, sans s'inquiéter autrement des planches qu'il est appelé à éclairer par son texte. Il cite les pères de l'Eglise, l'Ecriture-Sainte, voire même le *Triomphe de la noble dame*, par le *Traverseur des voyes périlleuses;* mais les jolis points de dentelles et guipures restent sans le moindre commentaire. Notre exemplaire porte douze de ces curieuses planches ; chacune d'elles contient plusieurs dessins ; elles sont faites avec soin, dessinées avec goût, et gra-

vées d'une manière claire et propre à être reproduites par le travail d'adroites mains féminines (1).

Jean de Glen, graveur et imprimeur de ces figures, taillées en bois, a donné lui-même un autre ouvrage non moins curieux, intitulé : *Des habits, mœurs, cérémonies et façons de faire, anciennes et modernes, avec les portraits des habits taillés.* Liége, 1601, in-8°. Son frère resta cette fois étranger à ce livre, auquel il ne jugea pas à propos de coudre quelque sermon.

XXIV

L'École de Salerne, en polonois.

1750. Il y a bien des gens qui croient qu'il est facile, aux hommes que l'on veut bien décorer du titre de savans, de répondre à des questions du genre de celles-ci : « Quel est l'auteur de l'Imitation de J.-C.? — Qui a composé l'École de Salerne? Eh bien, il n'en est rien : les ouvrages les plus anciennement répandus et vulgarisés sont précisément ceux dont on peut le moins éclaircir l'origine. *L'École de Salerne*, comme l'*Imitation de J.-C.* (le plus beau livre sorti de la main des hommes, puisque l'Évangile n'en est pas), est une de ces productions du moyen-âge, à succès populaire, que l'on s'empressa d'adopter et de répandre, sans s'informer d'où elle provenoit, et qui, plus tard, fut attribuée à plusieurs pères sans qu'on sût au juste à qui la donner. C'est une espèce d'hygiène à l'usage des gens du monde, qui contient quelques observations fausses parmi un grand nombre de vraies.

(1) Nous avons eu dans les mains un livret du même genre que celui-ci, et orné de figures assez semblables, qui appartient à la riche Italie ; son titre est ainsi conçu : *Fioridi ricami nuovamente posti in luce. Ne i quali ogni sono varii et diversi disegni di lavori. Come merli, bavari, et altre sorti di opere, che al presente sano in uso, utilissimi ad ogni stato di donne.* In Fiorenza, 1596, *ad instanza di Matteo Florini.* In-4°, fig. Ces dessins curieux renferment jusqu'à des sujets allégoriques ; on y trouve même les figures des quatre saisons, en broderie à jours : *Primavera, Estate, Autonno, Inverno.* M. *Motteley*, de Paris, possède ce livret dans sa précieuse collection.

Il existe des éditions et des traductions sans nombre et sans fin de cette œuvre vulgaire, et l'on pourroit composer un gros livre avec la seule nomenclature de tous ceux qui s'en sont occupés; un tel ouvrage seroit peut-être aussi intéressant que celui publié, en 1812, par Alex. Barbier, sur les soixante traductions françoises de l'Imitation de Jésus.

Sans entrer dans ce dédale bibliographique, sans même parler de la traduction en vers burlesques que le médecin *L. Martin* a dédiée à l'illustre *Gui Patin*, je ne citerai de toutes mes traductions de l'École de Salerne, que la plus rare que l'on connoisse en France; celle écrite en vers polonois, et imprimée à Varsovie (*Warszawie*) en M.DCCL, de format in-4, 139 p. Elle est surtout curieuse par la réunion des pièces qui l'accompagnent, et dont voici le détail :

1° Épître dédicatoire, semi-polonoise, semi-latine, adressée au prince *Milosk Krolewicz*, surnommé prince de la Jeunesse de la Pologne, et signée J. Z. R. K. (*Jest Ziemianow Rodakow Kochaiacy*).

2° Table des matières principales.

3° Approbation signée du père *Louis Loupia*, de la Société de Jésus (Varsovie, 30 avril 1750).

4° L'École de Salerne, dédiée au roi d'Angleterre *Robert de Normandie*, fils de Guillaume-le-Conquérant, qui, se trouvant malade d'une fistule, dans la Pouille, vers l'an 1100, fut guéri par les médecins de Salerne, qui lui dédièrent le recueil de leurs préceptes (en vers latins).

5° Version littérale en vers polonois (*Szkola salernitanska*), faite en 1749.

6° Commentaires littéraires en polonois.

7° Petite bibliographie curieuse de 103 ouvrages sur l'hygyène, en diverses langues, qui se trouvent dans la bibliothèque *Zaluskienne*, à Varsovie.

8° *Bromographia*, ou Dissertation sur les ouvrages qui traitent des alimens solides. On y analyse les opinions des docteurs *Lorer*, *Jan de Catarina*, *Jan Francus*, *Bruhier d'Ablaincourt*, *Demours*, *Réaumur*, *etc.*

9° Dissertation sur l'École de Salerne pour le docteur *Merkuriuszi* (en polonois).

10° Discours sur l'Ecole de Salerne (en polonois), avec citations en vers françois et en vers latins.

11° Préface de la traduction en vers françois de l'École de Salerne, faite en 1743, par B. L. M. (*Bruzen la Martinière*).

12° Notes littéraires sur les auteurs présumés de la *Schola salernitana*.

13° Éditions et traductions de l'*École*, ajoutées à celles citées de la bibliothèque de *Joseph Zaluski*.

14° Supplément et remarques philologiques.

15° Table du supplément.

16° Approbation ecclésiastique de l'official de Varsovie.

On conçoit qu'un livre édité avec un tel soin soit recherché des curieux. Au reste, l'*École de Salerne*, dont beaucoup de vers sont devenus proverbes, restera toujours un ouvrage populaire : on y puisera long-temps encore des préceptes d'hygiène, sans s'assurer si c'est réellement *Jean de Milan* ou *Arnaud de Villeneuve*, qui est le véritable père, ou bien si, suivant l'opinion soutenue dans le *Journal des Savans*, de novembre 1724, par le docteur *Andry*, de la Faculté de Paris, ce livre singulier a été composé par *Tusa* et *Rebecca Guarna*, deux dames célèbres par leur savoir, et qui se sont, au temps jadis, signalées à Salerne par d'autres écrits.

ARTH. DINAUX.

CORRESPONDANCE.

A M. l'Editeur du Bulletin du Bibliophile.

Monsieur,

Votre *Bulletin* est particulièrement consacré à la vieille littérature et aux livres anciens, et je ne m'en plains pas, car je suis un peu et même beaucoup du sentiment de cet Alphonse-le-Sage qui préféroit à tout *le vieux vin, les vieux livres et les vieux amis*. Nos préférences, toutefois, ne doivent pas nous rendre injustes, et il faut savoir, comme vous le faites dans l'occasion, rendre justice à ce qui est bon, à un bon livre, par exemple, quelles que soient sa date et son origine. C'est pour accomplir un devoir de ce genre que je vous écris aujourd'hui, si vous voulez bien le permettre et montrer quelque indulgence pour un vieux bibliophile allemand, qui n'a pu encore, pendant un séjour de deux mois à Paris, acquérir une parfaite connoissance de votre langue.

Il se publie à Londres, depuis dix-huit mois environ, un petit journal hebdomadaire, décoré de nombreuses et charmantes vignettes et qui s'annonce comme un rival, ou, pour mieux dire, comme un émule anglois de votre *Charivari* parisien. Ce journal s'est placé, par le titre qu'il porte, sous le patronage d'un personnage populaire par excellence, du héros favori du peuple, des bonnes et des enfants, sous le patronage de *Polichinelle* (*Punch*), et je ne crains pas de dire que ce journal a réalisé, de tout point, les brillantes et joyeuses espérances que pouvoit faire concevoir un pareil titre : gaîté, bon sens, raison, bouffonnerie, malice, *humour* enfin, *Punch* réunit tout, et n'étoit que ces plaisanteries profondément angloises échappent plus d'une fois à l'intelligence d'un lecteur étranger, cette publication malicieuse et joviale mériteroit d'être traduite dans toutes

les langues de l'Europe. Or, parmi les nombreuses *excentricités* que renferment les quatre-vingts numéros déjà publiés, se trouve une série de *Lettres adressées par Polichinelle à son fils*, qui depuis ont été réunies à part dans un élégant volume in-18, imprimé avec le soin que donnent habituellement les Anglois à leurs productions typographiques (1). Ces lettres, au nombre de vingt-trois, servent de cadre à la critique la plus vive, la plus spirituelle, la plus mordante de la société actuelle, telle du moins qu'elle est en Angleterre, sans préjudice des applications que cette fine et piquante satire pourroit trouver dans d'autres pays. Après tant d'écrivains moralistes de bon goût et de bon sens, qui honorent la littérature de la Grande-Bretagne, l'auteur des lettres de Polichinelle a trouvé le moyen d'être neuf sans affectation, gai sans trop de bouffonnerie, sévère sans qu'on puisse l'accuser de pédantisme ou de misanthropie. La figure qu'il affectionne particulièrement est l'ironie, et la correspondance de Polichinelle avec son fils se soutient parfaitement sur ce ton par le talent qu'il possède de faire entrevoir la vérité sous le voile transparent dont il affecte de la couvrir. Je ne puis, ni ne veux entrer ici dans le détail que comporteroit ce charmant recueil : il perdroit trop à une analyse qui en détruiroit à peu près tout le charme; j'aime mieux essayer de donner une idée de ce livre, en offrant à vos lecteurs la traduction d'un de ses morceaux les plus piquans, la treizième lettre, dans laquelle Polichinelle enseigne à son fils comment on peut devenir savant à peu de frais, ou ce qui revient au même, comment on peut acquérir dans le monde le renom de savant sans se donner beaucoup de peine. La critique est un peu dure, j'en conviens, le ton en est quelquefois acerbe; mais comme cette critique ne s'adresse réellement qu'aux usurpateurs de renommée et aux gens de même espèce, les véritables bibliophiles ne sauroient être blessés de ces traits qui ne s'adressent point à eux, et qui n'atteignent réellement que ceux auxquels leur conscience dit

(1) Punch's Letters to his son, corrected and edited from the Mss. of the Alsatian library. By Douglas Jerrold. With twenty four illustrations. London, Orr. and Co. 1843, gr. in-16.

tout bas qu'ils auroient peut-être quelque raison de s'en offenser.

Veuillez, je vous prie, monsieur l'Editeur, insérer cette lettre et ma traduction dans votre *Bulletin*, si vous les jugez dignes, l'une et l'autre, de cet honneur, et recevoir l'assurance de mon sincère et affectueux dévouement.

Le docteur ALOYSIUS BUCHNARR, d'Eldersheim.

Paris. ce 18 juillet 1843.

Lettre de Polichinelle à son fils.

NOUVELLE MANIÈRE D'ÉTUDIER..... EN SE FAISANT LA BARBE.

« Vous m'écrivez, mon cher enfant, que vous êtes décidé à consacrer une partie de votre temps à l'étude et à la lecture. J'approuve complètement cette sage résolution; mais il faut que je vous prévienne qu'il existe deux classes de lecteurs : ceux qui donnent au livre qu'ils lisent tout le soin, toute l'attention dont ils sont capables, et ceux, au contraire, qui laissent à l'ouvrage qu'ils parcourent, le soin de se rendre maître de leur esprit ou de leur pensée. Il est bon que vous sachiez, à l'avance, à laquelle de ces deux classes de lecteurs vous voulez appartenir. Comme votre père, j'ai sans doute le droit de vous donner quelques conseils, et si vous m'écoutez, vous acquerrez sans peine une habitude suffisante du jargon de l'homme de lettres, en vous préservant, avec le soin le plus attentif, de toute apparence de pédantisme, ridicule fort déplacé chez un homme du monde. Vous pouvez, sans sacrifier la plus petite partie du temps que vous devez à des occupations plus utiles, acquérir à peu de frais une assez grande connoissance des livres, pour être regardé comme un homme d'une profonde érudition, et, dans le monde où nous vivons, vous le saurez quelque jour par expérience, une belle apparence vaut au moins la réalité. Regardez autour de vous; comparez les fonctions et les hommes

qui les occupent, je ne dis pas qui les remplissent, et vous me direz ensuite vous-même si je me trompe.

« Vous faites votre barbe tous les jours. Eh bien! achetez de seconde main et au meilleur marché possible, un exemplaire du *Commentaire de Blakstone, sur les lois d'Angleterre*. Vous remarquerez que, dans la préface de cet excellent livre, l'auteur insiste avec raison sur la nécessité, pour un homme bien élevé, de connoître, au moins sommairement, l'ensemble des lois sous lesquelles il est appelé à vivre. Ainsi, mon cher fils, vous voudrez, j'en suis sûr, étudier un peu les lois de votre pays, et, si vous suivez mes avis, vous aborderez cette difficile étude dans la même disposition d'esprit que celle où vous seriez tout naturellement, si, pénétrant dans un riche et fertile verger, avec l'intention d'en dérober les plus beaux fruits, vous vouliez, au préalable, connoître tous les obstacles, tous les piéges plus ou moins dangereux qui pourroient vous gêner dans votre entreprise. Une fois cette connoissance acquise, vous pourriez, sans inconvénient et sans le moindre danger, prendre ici une belle pomme, là des prunes excellentes, remplir vos poches des fruits les plus beaux, et sortir de l'enclos sans le moindre risque, sans la moindre égratignure. Le monde, pour vous, doit être ce verger, protégé par des chausses-trapes, par des piéges de tout genre qui prennent ici le nom de *lois;* ainsi il vous suffira de connoître parfaitement, de ces lois, ce qu'elles ont oublié de prévoir, de manière à ce que vous puissiez passer aussi près d'elles que vous le voudrez sans craindre le moins du monde leurs prescriptions ou leurs atteintes. Soyez assez habile pour vous glisser ainsi au milieu de cet immense labyrinthe, et personne au monde ne se croira, ne sera du moins en droit de vous adresser le plus léger reproche. Vous n'avez jamais été pris au piége, la loi n'a jamais fait feu sur vous; vous avez par conséquent le droit de poursuivre, d'attaquer, comme un calomniateur, celui qui oseroit vous regarder d'une manière équivoque, en prononçant tout bas le plus petit mot injurieux pour votre probité.

« Mais j'en reviens à ma proposition: vous vous faites la barbe une fois par jour. Eh bien, ayez soin, chaque fois, de déchirer

une feuille du commentaire de Blakstone, et en essuyant votre rasoir sur cette feuille, lisez-la avec attention. Vous gagnerez ainsi beaucoup de temps, et si vous êtes fidèle à cette salutaire habitude, vous parviendrez sans peine et successivement à connoître parfaitement tout l'ouvrage. Quelquefois même vous repassez votre barbe deux ou trois fois; dans ce cas, pour essuyer votre rasoir, vous parcourez, vous étudiez au moins deux ou trois pages. J'ai beaucoup connu un lord chancelier d'Angleterre qui étoit si économe de son temps, qu'il n'employa jamais d'autre méthode pour connoître toutes les lois et tous les statuts. Dieu lui avoit donné la plus belle et la plus forte barbe des trois royaumes; tous les matins il se rasoit au moins trois fois, et chaque fois il apprenoit trois lois par cœur. Je lui ai entendu dire à lui-même que, comme jurisconsulte, il devoit toute sa réputation et tous ses succès à l'excellente habitude qu'il avoit de se raser de très près.

« Vous remarquerez au reste, mon cher enfant, que l'opération de se faire la barbe est éminemment favorable à l'étude. En ce moment, l'âme semble complètement étrangère à toutes les vanités du monde extérieur, et tout-à-fait repliée sur elle-même. Un de nos plus grands romanciers, le plus grand peut-être de tous nos romanciers, a dit quelque part que s'il lui arrivoit quelquefois de quitter son pupitre en laissant un couple amoureux dans l'embarras, son héros ou son héroïne en danger, après avoir fait de vains efforts pour les délivrer, il n'en alloit pas au lit moins gaîment et moins tranquillement, assuré qu'il étoit de retrouver le lendemain matin, en se faisant la barbe, l'incident heureux qu'il avoit vainement cherché et qui lui avoit échappé la veille. Ne pourrions-nous donc pas conclure de cette curieuse et véridique déclaration que les délicieux romans du grand écrivain de l'Ecosse sont à la fois le produit du rasoir et de la plume?.....

« Après avoir ainsi, votre rasoir à la main, lu Blakstone tout entier, vous pourrez, de la même manière, lire l'histoire ancienne et l'histoire moderne. Vous en saurez sur les Mèdes, sur les Perses, sur les souverains d'Egypte qui firent bâtir les pyramides, sur la grande charte d'Angleterre et sur un grand

nombre d'autres faits tout aussi mystérieux, tout autant, après un mois de barbe, que si vous eussiez, pendant plus d'une année, médité profondément, la tête appuyée sur vos deux mains. Vous aurez appris par cœur un assez grand nombre de noms propres, et les noms sont tout ce qu'il faut pour un homme, s'il sait les citer à propos et avec assurance, comme s'il étoit parfaitement au courant de tous les événemens qu'ils rappellent. La vertu et la science, dit lord Chesterfield, ont, comme l'or, leur valeur intrinsèque; mais faute d'être polis, ils perdent presque tout leur éclat, et, dans plus d'une circonstance, le cuivre poli, aux yeux du plus grand nombre, a bien plus de mérite que l'or brut. Lord Chesterfield s'y connoissoit.

« Il y a encore, mon fils, un autre moyen d'acquérir la science et la sagesse qui peuvent se trouver dans les livres. Vous avez vu sans doute les annonces de ces nouveaux et respectables docteurs qui guérissent toutes les maladies par l'odorat. Avec eux, plus de potions, plus de médecines nauséabondes; ces nouveaux docteurs ne demandent plus aucune indication à l'*ibis*, cet oiseau merveilleux auquel, si l'histoire dit vrai, Esculape lui-même emprunta une de ses plus salutaires prescriptions; avec eux, il suffit que le malade ait un nez, ils répondent de sa guérison. C'est de la même manière, c'est par un procédé analogue que beaucoup de nos savants ont acquis la science qui les distingue, par le simple odorat : ils flairent les volumes, rien de plus. Vous prenez un livre, vous l'approchez de votre nez, vous aspirez vivement, et aussitôt, tout ce qu'il contient, histoire, politique, poésie, polémique religieuse et morale, tout ce qu'il contient, dis-je, s'échappe en molécules invisibles et va se loger dans votre cerveau. Une aussi agréable méthode d'enseignement n'est pas à dédaigner, tout le monde en conviendra.

« S'il en étoit autrement, et s'il falloit étudier pour savoir, croyez-vous donc, mon cher enfant, que tant de gens eussent une bibliothèque? Pensez-vous que les trois quarts de ces gens achètent des livres pour les lire? Pas du tout. Il leur suffit d'avoir sur leurs tablettes un certain nombre de volumes; de ces volumes réunis se dégage un parfum d'érudition et d'es-

prit qui pénètre peu à peu le cerveau de leur propriétaire et lui donne la science sans peine et, en quelque sorte, malgré lui. S'il en étoit autrement, pensez-vous que tant d'ânes à deux pieds voulussent dépenser tant d'argent pour de magnifiques reliures : non, mon ami, ils assemblent des livres et ils acquièrent la science, de la même manière qu'ils prennent le frais, en passant d'un appartement à l'autre.

« Je vous en ai ditassez, mon fils, et je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'ajouter à ces conseils la liste des ouvrages que vous aurez à lire. Je vous engagerai seulement, comme dernier avis et dans l'intérêt de votre bourse, à emprunter le plus de livres que vous pourrez, en ayant soin de choisir les plus beaux, car les plus beaux sont évidemment les plus utiles, et une fois en possession de ces beaux volumes, vous aurez soin de les garder sans les rendre, pour rester ainsi complètement maître de toutes les belles choses qu'ils contiennent. »

NOUVELLES BIBLIOGRAPHIQUES.

BULLETIN DE L'AMI DES ARTS (1).

Des besoins nouveaux naissent journellement dans la classe artiste; de nombreux talens surgissent de toutes parts, qui sont impuissans à marquer leur place au soleil de la publicité. Cela vient de l'indifférence en matière d'art, généralement répandue dans les masses. Nonobstant tout ce qu'on a pu dire depuis douze ans bientôt, sur les progrès du goût en France, on est en droit d'affirmer que notre époque reste infiniment au dessous de l'époque de la renaissance de François Ier. Le progrès est chez les artistes, mais il n'est pas dans le public.

De ce que nous comptons chez nous un nombre toujours croissant d'individus qui prétendent s'initier aux secrets du dessin et de la peinture, il ne faut pas conclure au progrès. La bonne volonté existe, voilà tout. Et cette belle passion *d'aquarelle* et de *mine de plomb* qui s'étend aujourd'hui dans les classes élevées et moyennes de la société, vient tristement aboutir à l'adoration des portraits à la mode, du paysage épinglé et frisé, des statuettes gracieuses et de l'architecture dorée du jour; nous ne signalons pas, — tant ce vice est commun et répandu, — les succès monstrueux de la *manière noire*, au détriment de la noble gravure au burin ou à l'eau-forte. Etait-ce hasard ou instinct? était-ce qu'il n'y avoit alors que de grands artistes?

(1) Voici un nouveau journal créé pour répondre au besoin de publicité que n'avoient pas encore les œuvres des artistes modernes, et les amateurs de tableaux anciens. Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur faisant connoître la marche et le but que se proposent les rédacteurs et les directeurs de ce nouveau Bulletin que tous les artistes, les hommes dévoués aux beaux-arts et les amateurs ont accueilli avec empressement et encouragé de leur adhésion.

nous l'ignorons ; mais nous nous assurons que les seigneurs de la cour de François Ier et de ses successeurs jusqu'à Louis XIV, étoient des juges bien autrement experts en fait de peinture et de sculpture, que les plus célèbres Mécènes de notre époque lézardée.

A l'exception d'un riche et noble duc, qu'on nous cite donc aujourd'hui le seigneur assez heureusement inspiré pour renouveller dans son hôtel les splendeurs des hôtels Lambert, Torpanne. Carnavalet, Bretonvilliers, Colbert, Soubise, de Toulouse, Bullion, d'Armenonville, Crozat, Turgot, et de tant d'autres enfin où les meilleurs pinceaux de France et d'Italie ont tracé des chefs-d'œuvre sur les murailles élevées par Jean Goujon, Mansard, Ducerceau, Bullet, Le Beau, Lassurance, Levau, Lemaire et Cartaud.

Le nombre des artistes augmente, le nombre des travaux diminue. Il faut renoncer aux décorations murales des palais et des maisons, et cependant, au prix où on a mis aujourd'hui la peinture, une décoration peinte ne coûterait pas si cher que les tentures et les cartons pierres, actuellement en vogue ; mais que voulez-vous ? dans notre siècle tout le monde connoît le prix du velours et de la soie ; quand les appartemens en regorgent cela fait honneur au propriétaire. Les artistes sont obligés de se rejeter sur le portrait qui est peu ou mal payé, et sur les petits tableaux dits de genre qui trouvent encore quelques amateurs.

Les amateurs ! voilà donc en ce moment le seul espoir des peintres ; nous ne parlons pas des sculpteurs : ceux-là, si le gouvernement ne prend pas soin d'eux, ils peuvent bien entonner le *Miserere* : ce n'est pas le *Bourgeois*, — comme on dit, — qui les fera vivre, pas plus que les amateurs.

Quand on supprime les hôtels entre cour et jardin, les galeries pour le bal ou la réception, les perrons et les vestibules, tout cela au profit de la boutique ouverte sur la rue ou au profit de l'alignement, il n'y a plus besoin de sculptures ; il suffit d'acheter chez le poêlier fumiste une figure en faïence pour orner le sommet de la cheminée.

Puisqu'il n'y a plus que de rares amateurs, nous voulons appe-

ler ceux qui existent encore, en faire naître de nouveaux, et faire connoître à tous les artistes un nouveau moyen de publicité.

Il ne s'agit pas, pour former le goût du public, de lui répéter à satiété que telle peinture ou telle sculpture sont belles de toutes les beautés, il faut seulement l'amener à réfléchir sur les objets d'art offerts à son examen. Quand le public françois réfléchit, il est déjà plus qu'à demi instruit.

En conséquence, nous parlerons et nous reparlerons sans cesse des tableaux exposés aux Galeries des Beaux-Arts. Nous aimons à penser que nos lecteurs ne nous croiront pas tout-à-fait sur parole, et qu'ils voudront se former un jugement personnel; si cela arrive, nous aurons assez fait, et nous parviendrons petit à petit, sans combat, sans tapage, sans sortir de notre coin, à imprimer aussi notre mouvement à la marche progressive de l'éducation artistique des masses.

Nous adressons le *Bulletin de l'Ami des Arts* aux artistes et à tous ceux qui placent leurs jouissances dans les productions des arts. Nous nous efforcerons d'intéresser les premiers par des recherches utiles, qu'ils n'ont pas souvent le temps ou l'occasion de faire eux-mêmes, et par des révélations sur les arts à l'étranger. Nous mettrons les seconds en rapport direct avec les premiers par des examens successifs et continuels des objets exposés dans les Galeries des Beaux-Arts, et par des biographies d'artistes contemporains; nous exciterons aussi leur curiosité par des renseignemens précieux sur les raretés artistiques.

Nous offrirons enfin aux uns et aux autres des études sur les ouvrages des maîtres d'autrefois, persuadés que nous sommes, de l'heureuse influence que l'examen de ces chefs-d'œuvre doit avoir sur leurs progrès et sur le développement de leur goût, à chacun en ce qui les concerne. Puis viendront les nouvelles littéraires ou romans; les fantaisies qui font diversion aux lectures sérieuses; les causeries d'atelier; les nouvelles de toutes sortes, qui ont trait aux beaux-arts; les correspondances qui unissent dans un lien fraternel et généreux les artistes de la province et de l'étranger à ceux de Paris. Enfin les dessins, gravés ou lithographiés, qui porteront au dehors les richesses

de la Galerie, ou qui reproduiront les costumes, les tableaux, ou les gravures rares et curieuses, qui feront l'objet de certains articles.

Nous ne promettons pas à l'avance ce que nous ne pourrions peut-être pas tenir; nous ne détaillons pas une liste orgueilleuse d'articles élaborés par les sommités de la littérature, ou de dessins exécutés par les maîtres de l'école moderne. Nous marcherons paisiblement et avec attention, glanant çà et là les fleurs les plus belles dans les champs de l'art et de la littérature, choisissant toujours, mais ne dédaignant jamais ce qui nous paroîtra devoir convenir à l'un ou à l'autre. Il nous est plus agréable de faire au lecteur une surprise aimable, que de crier tout d'abord le programme de nos richesses.

Être utiles aux artistes par les amateurs, aux amateurs par les artistes; les réunir par une communauté d'intérêts et de soins; augmenter leur bien-être; les rapprocher en les débarrassant des intermédiaires qui tendent de plus en plus à les éloigner les uns des autres; faire un journal d'art qui convienne également à toutes les classes, en leur apportant à chacune l'enseignement qu'elles désirent, tels sont les moyens principaux du but unique que se proposent les directeurs et les rédacteurs du *Bulletin de l'Ami des Arts*.

A. D. L. F.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE, N° 12.

N° 7. — JUILLET 1843.

457 ABLANCOURT (D'). Mémoires de M. d'Ablancourt, envoyé de Louis XIV en Portugal, contenant l'histoire de Portugal, depuis le traité des Pyrénées, de 1659, jusqu'à 1668. *Paris, Mabre Cramoisy*, 1701, pet. in-12, v. (*Rare*). . . . . 4—50

458 AVBERY. De la prééminence de nos roys, et de leur préséance sur l'empereur et roy d'Espagne. Traité historique dédié à monseigneur le chancelier. *Paris, Michel Soly*, 1649, in-4, vél. . . . . 9—»

459 BEAUVAU. Mémoires du marquis de Beauvau, pour servir à l'histoire de Charles IV, duc de Lorraine et de Bar. *Cologne* (à la sphère). *P. Marteau*, 1688. Histoire de l'emprisonnement de Charles IV, duc de Lorraine, détenu par les Espagnols dans le château de Tolède. *Cologne* (à la sphère), *P. Marteau*, 1698, in-12, v. f. 4—50

460 BIBLIOTHÈQUE de madame la dauphine, n° 1. Histoire. *Paris*, 1770, in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Aux armes de madame la dauphine*). . . . . 22—»

461 BOILEAU DESPRÉAUX (*Nicolas*). Ses Œuvres, avec des éclaircissemens historiques donnés par lui-même. *Amsterdam, Changuion*, 1729, 2 vol. in-fol. br., non rog. 36—»

Belle édition avec les figures de Bernard Picart.

462 **Borel.** Trésor de recherches et antiquitez gauloises et françoises, reduites en ordre alphabetique, et enrichies de beaucoup d'origines, épitaphes, et autres choses rares et curieuses, comme aussi de beaucoup de mots de la langue thyoise ou theuthfranque. *Paris, A. Courbé*, 1655, in-4, v. f., fil. . . . . 12—»

463 **Bouchet.** Histoire généalogique de la maison royale de Courtenay, justifiée par plusieurs titres chartes de diverses églises, arrêts du parlement, etc. *Paris, Dupuis*, 1661, in-fol., v. gr., fil., tr. d. . . 48—»

Bel exempl. gr. pap., avec les blasons, lettres initiales et fleurs peintes en or et en couleur.

464 **Britti** (*Paolo*), aveugle vénitien. Chansons populaires en italien, pet. vol. in-12 composé de 44 pièces rel. avec une feuille de pap. bl. entre chaque pièce, en mar. bleu janséniste, par Duru. . . . . 280—»

Voir aux notices bibliographiques, page 295.

465 **Bullet.** Dissertations sur différens sujets de l'histoire de France. *Besançon*, 1759, pet. in-8, br. (*Rare.*) 8—»

Dissertation sur les fleurs de lis. — Preuves sur la prééminence de nos rois. — Dissertation sur les supports des armes de nos rois. — Sur le bleu, couleur de nos rois. — Sur la main de justice. — Sur notre cri d'armes, Mont-Joye-Saint-Denis. — Sur l'Oriflamme. — Sur le nom des François. — Sur la manière dont nos premiers rois prenoient possession de la souveraine puissance. — Sur le sacre de nos rois de la première race. — Sur le mortier des présidens.

466. **Cabinet jésuitique**, contenant plusieurs pièces très curieuses des RR. PP. Jésuites, avec un recueil des mystères de l'Eglise romaine. *Cologne* (à la sphère), *Jean le Blanc*, in-12, v. f. fig. . . . . 4—»

467. **Carlier.** Dissertation sur l'étendue du Belgium et sur l'ancienne Picardie, qui a remporté le prix de l'Académie des sciences, belles-lettres d'Amiens. *Amiens, Godart*, 1753, in-12, v. m. . . . . 5—»

468 **Coupé.** Soirées littéraires, ou Mélanges de traductions nouvelles des plus beaux morceaux de l'antiquité; de

pièces instructives et amusantes, françoises et étrangères, qui sont tombées dans l'oubli; de productions, soit en vers, soit en prose, qui paroissent pour la première fois en public; anecdotes sur les auteurs et sur leurs écrits. *Paris*, 1795 à 1800, 19 vol. in-8, v. m., fil., et 2 vol. broch. (les tomes 20 à 21). . . 36—»

469 David Clément. Bibliothèque curieuse, historique et critique, ou Catalogue raisonné de livres difficiles à trouver. *Goëttingue, Schmid*, 1750 à 1760, 9 vol in-4, vél. bl. . . . . 60—»

Exempl. parfaitement conservé, avec une jolie reliure en vélin de Hollande de la plus grande fraîcheur.

470 Denis (*Jean-Baptiste*). Recueil des mémoires et conférences qui ont esté présentés à monseigneur le Dauphin pendant l'année 1672. *Paris, Fréd. Léonard*, 1672, in-4, v. br. . . . . 18—»

Rare et recherché à cause des singuliers traités qui font l'objet de ces conférences.

471 Desmarets. Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France, qui a remporté le prix, au jugement de l'Académie des sciences, en 1751. *Amiens*, 1753, in-12, v. m., avec cartes et plans. . . 7—»

Dans le même volume : Dissertation sur l'état du commerce en France sous les rois de la 1re et 2e races, par l'abbé Carlier. *Amiens*, 1753, in-12, v. m.

472 Draudii (*Georgii*) Bibliotheca classica, sive catalogus officinalis in quo philosophici artiumque adeo humaniorum, poetici etiam et musici libri omnes, qui intrà hominum ferè memoriam usque ad annum 1624 inclusive, in publicum prodierunt, in classes alphabeticas, secundum materiarum titulos, et locos communes, authorumque cognomina singulis subjecta dispositi continentur, etc. *Francofurti*, 1625, in-4, vél. . 25—»

On trouve dans ce volume deux bibliographies musicales : l'une en latin et l'autre en allemand, et une table alphabétique de noms d'auteurs très étendue.

473 **Du Breul** (*Jacques*). Le Théâtre des antiquités de Paris, où est traicté de la fondation des églises et chapelles de la Cité, vniuersité, ville, et diocèse de Paris : comme aussi de l'institution du parlement, fondation de l'vniuersité et colléges, et autres choses remarquables. *Paris, P. Chevalier*, 1612, in-4, vél. . . . 10— »

474 **Duchesne** (*André*). Histoire généalogique de la maison de Montmorency et de Laval, justifiée par chartes, tiltres, arrests, et enrichie de plusieurs figures. *Paris, Sébastien Cramoisy*, 1624, in-fol., v. m. . . 48—»

Ex. avec blasons peints en or, argent et couleurs.

475 ——— Histoire généalogique de la maison de Béthune, justifiée par chartes de diverses églises, abbayes, etc. *Paris, Cramoisy*, 1639, in-fol., v. m. . . 48—»

Ex. avec les blasons peints en or, argent et couleurs.

476 ——— Histoire généalogique des maisons de Dreux, de Bar-le-Duc, de Luxembourg et de Limbourg, du Plessis de Richelieu, de Troyes et de Chasteauvillain, le tout justifié par titres, chartes, etc. *Paris, Cramoisy*, 1631, in-fol. v. m. . . . . 48—»

Ex. avec les blasons peints en or en couleurs.

477 ——— Histoire généalogique de la maison des Chasteigners, justifiée par chartes de diverses églises, etc. *Paris, Cramoisy*, 1634, in-fol., v. m. . . . . 45—»

Ex. orné de blasons peints en or, argent et couleurs.

478 ——— Histoire généalogique de la maison de Vergy, justifiée par chartes, titres, arrests, enrichie de plusieurs figures. *Paris, Sébastien Cramoisy*, 1625, in-fol., v. m. . . . . 48—»

Ex. avec blasons peints en or, argent et couleurs.

479 ——— Histoire de la maison de Chastillon sur Marne, avec les généalogies et armes des illustres familles de France et des Pays-Bas, lesquelles y ont esté alliées.

Paris, Sébastien Cramoisy, 1621, in-fol., v. m. 48—»

Ex. avec blasons peints en or et en couleurs.

480 Dupuy. Traité de la maiorité de nos rois, des Régences du Royaume, avec les preuves tirées, tant du trésor des chartes du roy, que des registres du parlement, et autres lieux. Ensemble vn traité des prééminences du parlement de Paris. *Paris, chez la veuve Mathurin du Puis*, 1655, in-4°, v. f. rare. . . . . 18—»

481 Du Tilliot. Mémoires pour servir à l'histoire de la fêtes des fous, qui se faisait autrefois dans plusieurs églises. *Lausanne et Genève, Bousquet*, 1741, in-4°, v. éc, avec pl. et fig. Ex. gr. pap. . . . . 12—»

482 Eccardi (*Georgii*) Corpus historicum medii ævi, sive scriptores in orbe universo, præcipue in Germania, a temporibus Caroli Magni usque ad finem seculi post C. N. XV^mi^ gestas enarrantes aut illustrantes e variis codicibus manuscriptis per multos annos collecti et nunc primum editi. *Lipsiæ*, 1723, 2 vol. in-fol., cart., n. rog. 45—»

483 Fieux (le marquis de). Mémoires de M. le marquis de Fieux, par M. le chevalier D. M. (Mouhy). *La Haye, Jean Neaulme*, 1735, in-12, v. f. . . . . 4—»

Roman historique peu commun.

484 Forbin. Mémoires du comte de Forbin, chef d'escadre, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis (rédigés par Reboulet et Le Comte). *Amsterdam (Rouen)*, 1730, 2 vol. in-12, rel. vél. . . . . 10—»

485 Frenicle (*N.*). Palemon, fable bocagère et pastorale. La fin tragique de Niobé. *Paris, J. Dugast*, 1632, 2 part., 1 vol. in-8°, v. éc. fil. . . . . 10—»

486 Froissart. Les Cronicques de France, d'Angleterre, d'Écosse et d'Espaigne, etc. *Paris, Ant. Vérard*, 1518, 3 vol. pet. in-fol. goth. à 2 col., mar. vert janséniste, tr. d'or. . . . . 280—»

Magnifique ex. d'une édition de la plus grande rareté.

487 **Froger.** Relation du voyage de M. de Gennes au détroit de Magellan. *Amsterdam,* 1699, in-12, v. br., avec armes, *planches et gravures.* . . . . . 5—»

488 **Furetière.** Essais de lettres familières sur toutes sortes de sujets, avec un discours sur l'art épistolaire, et quelques remarques nouvelles sur la langue françoise; ouvrage posthume; nouvelle édit. aug. de fables morales et nouvelles. *Suivant la copie de Paris, à Bruxelles, Jean Léonard,* 1695, pet. in-12, vél. . . 15—»

489 **Giblet** (*Henri*) Cypriot. Histoire des rois de Chypre de la maison de Lusignan, et les différentes guerres qu'ils ont eu contre les Sarrazins et les Génois (par J. Fr. Loredano), traduit de l'italien (par Henri Giblet). *Paris, Saugrain,* 1732, 2 vol. in-12, v. br. 12—»

490 **Godefroy** (*Théodore*). Histoire du chevalier Bayard, lieutenant général pour le roy au gouvernement de Daulphiné, et de plusieurs choses mémorables advenues en France, Italie, Espagne, et ès Pays-Bas, du règne des roys Charles VIII, Louys XII et François Ier, depuis l'an 1489, jusques à 1524. *Paris, Abrah. Pacard,* 1616, in-4°, v. fil. . . . . 15—»

491 **Griffet** (le *R. P. Henri*). Traité des différentes sortes de preuves qui servent à établir la vérité de l'histoire. *Liége, Bassompierre,* 1770, in-12, dem. rel. . 5—»

492 **Gruber** (*Joan. Daniel.*) Origines Livoniæ sacræ et civilis, seu chronicon Livonicum vetus, continens res gestas trium primorum episcoporum : quibus devictæ a Saxonibus, et ad sacra christianorum traductæ Livoniæ absolvitur historia : A pio quodam sacerdote, qui ipse tantis rebus interfuit, conscripta, et ad annum christi nati 1726 deducta; e codice M S. recensuit, scriptorum cum ætate, tum locis vicinorum testimoniis illustravit, silvamque documentorum et triplicem

indicem adjecit Grüber. *Francofurti et Lipsiæ*, 1740, in-fol., rel. vél. de Holl. . . . . 18—»

Édition originale.

493 GUISE (le duc de). Les Mémoires de fev M. le dvc de Guise. *Paris, Sébastien Mabre Cramoisy*, 1668, in-4°, v. éc., fil. avec armes. . . . . 10—»

494 HENRIQUEZ (*Chrysostomi*). Menologium cisterciense notationibus illustratum, accedunt seorsim regula, constitutiones et privilegia ejusdem ordinis, etc., *Antuerpiæ ex officina Plantiniana Balthasaris Moreti*, 1630, in-fol. vél. . . . . 25—»

495 HISTOIRE des comtes de Flandres, depuis l'établissement de ses souverains, jusques à la paix générale de Ryswick, en 1697. *La Haye*, 1698, in-12, rel. v., front. grav. . . . . 4—»

496 ——— Du Dauphiné et des princes qui ont porté le nom de dauphins, particulièrement de ceux de la troisième race descendus des barons de la Tour de Pin; on y trouve une suite des titres disposés selon l'ordre des temps, avec plusieurs observations sur les mœurs et coutumes anciennes et sur les familles (par de Valbonnois). *Genève*, 1722, 2 tom. en 1 vol. in-fol., dos de v. f., fig., armoiries . . . . . 45—»

Bel exemplaire.

497 ——— de la négociation des ambassadeurs envoyés au duc de Savoie, par les cantons évangéliques, l'année 1686. *A la sphère*, 1690, pet. in-12, dos et coins de parchem. (*Rare*). . . . . 10—»

498 ——— de la ville de Rouen, par un solitaire, et revue par plusieurs personnes de mérite (par dom Ignace). *Rouen, Louis du Souillet*, 1731, 2 vol. in-4, v. f., *avec plan*. Bel exempl. 18—»

499 ——— de l'établissement des moines mendians, où on traite de l'origine des moines, de leur première faveur, de leur relâchement, de leur décadence, de leurs dif-

férentes réformes jusqu'à saint Dominique et saint François. *Avignon*, 1767, in-12, br. . . . . 3—»

500 **Histoire** du connétable de Lune, favori de Jean II, roi de Castille et de Léon. *Paris, Cl. Jombert*, 1720, in-12, v. f. . . . . 4—»

501 **Kobierzycko Kobierzicks** (*Stanislas*). Historia Vladislai Poloniæ et Sueciæ principis, ejus natales et infantiam, electionem in magnum Moscoviæ ducem, bella Moscovitica, Turcica, cæterasque res gestas continens, usque ad excessum Sigismundi III Poloniæ Sueciæ que regis. *Dantisci, G. Forstri*, 1655, titr. grav. — **Bonifacii**, Rhodigini (*Balt.*). Historia Ludicra. Opus ex omni disciplinarum genere, selecta et jucunda eruditione refertum. Editio nova. *Bruxellis, Joannes Mommartus*, 1656, titr. grav., gros vol. in-4, vél. de Holl. . . 25—»

502 **Krantz** (*Alberti*) Saxonia. *Coloniæ*, 1520. — Ejusdem Chronica regnorum aquilonarium, Svetiæ Norvagiæ, 1560, in-fol., rel., dos et coins de parchem. 40—»

Curieuses chroniques pour l'histoire des peuples du nord, qui se terminent par l'ouvrage suivant : *Chronographia rerum gestarum per Normannos cum Danti in Franciæ*, IV libri.

503 **La Roque** (*André* de). Histoire généalogique de la maison de Harcourt, enrichie d'un grand nombre d'armoiries, alliances, et justifiée par plusieurs chartes de diverses églises, arrêts du parlement, etc. *Paris, Cramoisy*, 1662, 4 vol. in-fol., v. . . . . 120—»

Exempl. avec les blasons peints en or, argent et couleurs, ce qui est fort rare dans les exemplaires.

504 **Le Beuf** (*l'abbé*). Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à l'histoire des Gaules. *Paris*, 1738, 2 vol. in-12, br. ou rel. . . . . 18— »

505. LEGENDRE (*Gilbert-Charles*). Des antiquités de la nation et de la monarchie françoise. *Paris, Briasson*, 1741, in-4, v. jasp. . . . . 15—»

506 LETTRES historiques et galantes par madame de C. (Dunoyer). *Cologne, P. Marteau*, 1710, 5 vol. in-12, v. 6—»

507 ——— du cardinal duc de Richelieu, où l'on voit la fine politique et le secret de ses plus grandes négociations. *Paris, Cramoisy*, 1695, in-12, v. f., fil., *port.* 5—»

508 LIMNÆI (*Joan.*) Notitia regni Franciæ. *Argentorati typis et sumptibus Frederici Spor*, 1655, 2 vol. in-4 rel. en 1 vol., premier titre gravé. (*Très bel exempl.*). 40—»

L'un de ces livres que l'érudition et la patience allemande ont produits en très grand nombre; mais celui-ci se distingue par de nombreuses recherches historiques. Ainsi, après avoir parcouru toute notre histoire civile, politique et littéraire, il arrive à l'histoire des universités des villes de France, comme *Angers, Aix, Orléans, Bourges, Bordeaux, Caen, Montpellier, Nantes, Poictiers, Rheims, Toulouse, Valence*, et de plus on y trouve un abrégé historique des principales villes de France, etc., etc., volume de plus de 1800 pag., non cité.

509 MARSILI (*Lud.-Ferd.*) Danubius Pannonico-mysicus, observationibus geographicis et astronomicis perlustratus ab Aloysio Ferd. Com. Marsili. *Hagæ comitis*, 1726, 6 vol. in-fol., max., fig., rel. en mar. r., fil. tr. d. (*Anc. rel.*). . . . . 150—»

Ouvrage très curieux, rempli de gravures, exemplaire beau d'épreuves.

510 MÉMOIRES de la reine de Hongrie, ou les Événemens intéressans arrivés dans le système de l'Europe après la mort de l'empereur Charles VII, jusqu'au temps de l'élection de l'empereur François Ier (par Conrad-Adam Barth). *Francfort et Leipsic*, 1745, pet. in-8, v. gr. Édit. la plus complète. . . . . 6—»

511 ——— pour servir à l'histoire du Dauphiné, sous les dauphins de la maison de La Tour du Pin, où l'on trouve tous les actes de transport de cette province à

la couronne de France, avec plusieurs observations sur les usages curieux et sur les familles, par de Valbonoys). *Paris*, 1711, in-fol., dos de v. f. . . 35—»

Bel exempl. en grand papier. Voir le n° 496.

512 **Mézeray** (*François-Eudes* de). Histoire de la Mère et du Fils, c'est-à-dire de Marie de Médicis, femme du grand Henri, et mère de Louis XIII. *Amsterdam*, 1730, 2 vol. in-12, v. gr. . . . . 9—»

513 **Millin** (*Aubin-Louis*). Antiquités nationales, ou Recueil de monumens pour servir à l'histoire générale et particulière de l'empire françois, tels que tombeaux, inscriptions, statues. *Paris, Drouhin*, 1790, 5 vol. grand in-4, v. fauve, fil., fig. . . . . 118—»

Bel exempl. en grand papier.

514 **Monstrelet** (*Enguerrand* de). Chroniques. *Paris, Jehan* et *Michel Lenoir*, 1512, 3 vol. in-4 goth. à 2 col., v. granit. . . . . .

Exemplaire très bien conservé d'un livre de toute rareté. 80—»

515 **Morgves, sieur de Saint-Germain** (*Matthieu* de). Recueil de pièces pour la défense de la reyne-mère du roy très chrestien Louys XIII. *Sur la dernière copie, imprimée à Anvers*, 1643, in-4, v. f., fil. . . 10—»

516 **Nathan-ben-Sadi**. Chronique des rois d'Angleterre, écrite en anglois selon le stile des anciens historiens juifs, et trad. en françois. *Londres, Th. Cooper*, 1743, in-8, v. gr. . . . . 4—»

517 **Nouveau traité** de diplomatique où l'on examine les fondemens de cet art, on établit des règles sur les discernemens des titres, et l'on expose historiquement les caractères des bulles et des diplômes, par deux religieux bénédictins. *Paris*, 1750, 6 vol. in-4, dos de v. f. 350—»

Bel exempl. en grand papier fort, non rogné, doré en tête.

518 **Oexmelin** (*Alexandre Olivier*). Histoire des Avanturiers flibustiers qui se sont signalez dans les Indes, contenant

ce qu'ils y ont fait de remarquable. *Trévoux*, 1764, 4 vol. in-12, v., cartes et fig. . . . . 10—»

Ex. avec la signat. du duc de Valentinois.
Un exempl. de l'édition de 1713, 2 tom., 1 vol., v. br. . . 3—»

519 **Papirii Masonis** Annalium libri quatuor, quibus res gestæ francorum explicantur ad Henricum III, regem Franciæ et Poloniæ. *Lutetiæ, Nic. Chesneau*, 1577, in-4, mar. r. à comp., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). 18—»

520 **Parallèle** de la doctrine des payens avec celle des jésuites, et de la constitution du pape Clément XI, qui commence par ces mots : *Unigenitus Dei filius* (par le P. Boyer, oratorien). *Amsterdam, Jean Roman*, 1726, in-12, v. 4—»

521 **Pièces fugitives** pour servir à l'histoire de France, avec des notes historiques et géographiques (par le marquis d'Aubais). *Paris*, 1759, 3 vol. in-4, cart. . 30—»

522 **Pistorii**, Nidani (*Joannis*). Rerum germanicarum scriptores aliquot insignes, qui historiam et res gestas germanorum medii potissimum ævi, indè a Carolo M° ad Carolum V usque, per annales litteris consignarunt, editio tertia curante Burcardo Gotthelff Struvio. *Ratisbonnæ*, 1726, 3 vol. in-fol., dos de v. fauve, bel ex. 85—»

Livre très estimé, et d'une grande importance pour l'étude de l'histoire.

523 **Préfontaine.** Les Avantures tragi-comiques du chevalier de la Gaillardise, où, dans le recit facecieux de sa vie et de ses infortunes, il divertit agréablement les esprits mélancoliques. Dédié à monsieur le chanalier de Congot. *Paris, Cardin Besongne*, 1662, in-8, *m.* éc. . . 10—»

524 **Recueil** de diverses pièces servant à l'histoire de Henry III, roy de France et de Pologne. *Cologne, P. du Marteau*, 1663, pet. in-12, v. f. . . 10—»

Journal de Henry III ; — Divorce satyrique, ou les amours de la reyne Marguerite ; — L'Alcandre ou les amours de Henry IV ; — Confession de Sancy.

525 **Recueil** de plusieurs inscriptions pour les statues du roy Charles VII et de la Pucelle d'Orléans qui sont esleuées, egalement armées et à genoux, aux deux costés d'une croix et de l'image de la vierge Marie, sur le pont de la ville d'Orléans, dès l'an 1458, et de diverses poésies faictes à la louange de la mesme Pucelle. *Paris, Martin,* 1613, in-4, dos de v., fig. . . . 25—»

Recueil fort curieux. On trouve au commencement deux beaux portraits de la Pucelle, gravés par L. Gaultier.

526 **Recueil** héraldique des Bourgmestres de la noble cité de Liége, où l'on voit la généalogie des évêques et princes de la noblesse, et des principales familles de ce pays, avec leurs inscriptions et épitaphes. *Liège,* 1720, in-fol., dos de v. f., fig. . . . . 18—»

Bel exemplaire.

527 **Relation** du Groënland (par Lapeyrère). *Paris, Auguste Courbé,* 1647, in-8, v. éc., fil., *fig.* . . . 10—»

Livre rare.

528 **Ricaut.** Histoire de l'estat présent de l'église grecque et de l'église arménienne, trad. de l'angl. par M. de Rosemond. *Middelbourg,* 1692, in-12, rel. . 4—»

529 **Rohan** (*Henri* duc de). Mémoires et lettres sur la guerre de la Valteline, publiés pour la première fois et accompagnés de notes géographiques, historiques et généalogiques, par M. le baron de Zur-Lauben. *Genève* et *Paris,* 1758, 3 vol. in-12, br. . . . . 7—»

530 **Serres** (*Jean* de). Inventaire général de l'Histoire de France depuis Pharamond jusques à présent, illustré par la conférence de l'église et de l'empire. *Paris, Saugrain,* 1610, 3 vol. gros in-8, vél., titres gravés. 18—»

531 **Spiegel** der Ehren des hochstloblichsten Kayser, etc. *Nurnberg,* 1668, in-fol., reliure en bois recouverte en vél. de Holl. gaufré. . . . . 30—»

Ouvrage historique très curieux, rempli de figures en bois, de

blasons, de portraits et de sujets historiques très bien gravés; le texte est en allemand, et contient en abrégé l'histoire de tous les rois, princes et grands seigneurs, depuis l'année 1212 jusqu'à l'an 1519.

532 THOU (*Jacques-Auguste* de). Histoire universelle, depuis 1543 jusques en 1607. *Londres*, 1734, 12 vol. in-4, v. fauve. . . . . 90—»

Bel exemplaire EN GRAND PAPIER en reliure ancienne bien conservée.

533 TRESPAS (le), obseques et enterrement de très hault, très puissant et très magnanime François Ier, prince clément, père des arts et sciences; les deux sermons funebres prononcez esdictes obseques, l'un à Notre-Dame et l'autre à Saint-Denis (par Pierre du Chastel, évêque de Mâcon). *Paris, Robert Estienne*, 1547, in-4, mar. rouge, fil., tr. dor., (*Anc. rel.*). . . 30—»

Édition originale.

On a ajouté à ce volume : Gilberti Ducherii Epistola ad D. Guillelmum Pratianum super pompam in funere Claudiæ Francorum reginæ, in-4, s. l. ni d., 12 pages.

534 WITT. Mémoires de Jean de Witt, grand pensionnaire de Hollande, traduits de l'original en françois, par M. de ***. *Ratisbonne, Erasme Kinkius*, 1709, pet. in-12, joli vél. de Holl. . . . . 9—»

535 WOLFII (*Johannis*) Lectionum memorabilium et reconditarum centenarii XVI. *Lovingæ sumptibus auctoris, impressit Leonhardus Rheiumichel*, 1600, in-fol., vél., 2 vol. en un. . . . . 36—»

Ouvrage très curieux rempli de figures sur bois; dont quelques unes sont très bizarres.

PUBLICATIONS NOUVELLES.

536 **Asher**. A Bibliographical essay on the scriptores rerum germanicarum. *Londres*, 1843, grand in-4, cart. 25—»

Ce vol., tiré à 100 exempl., contient le détail de tout ce que renferment les différens historiens anciens de l'Allemagne, tels que les *Pistorius*, *Struvius*, *Meibonius*, *Schannat*, *Eccard*, *Burcard*, etc.

Ce livre est de toute nécessité pour ceux qui s'occupent d'histoire.

La 1re partie renferme la table de 22 collections historiques.

La seconde contient, rangée par ordre chronologique, l'indication de toutes les chroniques.

Et la troisième, la liste alphabétique de tous les historiens qui figurent dans la collection dite des Écrivains d'Allemagne.

Il sera d'un grand secours pour les recherches historiques.

537 **Archives** administratives de la ville de Reims; collections de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité (tom. II, 2e part.) (Documens inédits sur l'hist. de France publiés par le gouvernement). *Paris*, 1843, in-4, br. . . 12—»

Publ. par M. P. Varin.

538 **Floquet**. Histoire du parlement de Normandie. *Rouen*, 1842, tom. 6e et 7e et dernier, 2 vol. in-8, br. 14—»

Cet ouvrage vient d'obtenir le prix Gobert.

539 **Leroy** (*Onésime*). Epoques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français dès la formation de la langue jusqu'à la renaissance. *Paris*, 1843, in-8, br. 7—50

540 **Recueil** de lettres missives de Henri IV, publié par M. **Berger de Xivrey**, tom. 1er (1562-1584). *Paris, imprimerie royale*, 1843 (Documens inédits sur l'histoire de France publiés par le gouvernement). 1 vol. in-4, br. 15—»

541 ISOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES, ou Collection de fac-similés de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères, du département de la Seine, et dans les collections particulières, avec la table alphabétique et les prix. *Paris*, 1843, 4 vol. in-4, br. . . . . 120—»

Table alphabétique indiquant les prix de vente (séparément.). . . . . 8—»

Dans cette nouvelle édition, on a refondu tous les supplémens, de sorte que l'ouvrage est complet et entièrement terminé. On y a joint une TABLE ALPHABÉTIQUE indiquant les *prix* auxquels ont été portés, dans les ventes publiques, depuis 1820, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie. Ce dernier travail sera des plus utiles aux amateurs, qu'il guidera dans leurs acquisitions en même temps qu'il leur présentera des points de comparaison et la variation des prix dans chaque vente.

BULLETIN DE L'AMI DES ARTS, attaché aux Galeries des Beaux-Arts, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par numéros de 2 feuilles, avec une gravure ou une lithographie, et une couverture. Ce journal est divisé en deux parties bien distinctes; la première, entièrement consacrée aux beaux-arts et à la littérature, contient des articles de critique, d'histoire de l'art, de biographies d'artistes, et enfin de curiosités historiques et scientifiques. Ces dernières auront surtout pour but de faciliter aux artistes les recherches relatives aux costumes, aux portraits historiques, à la composition chimique des couleurs, etc.

La seconde partie est destinée à faire connaître aux amateurs de tableaux et aux artistes, toutes les nouvelles artistiques de la quinzaine, les opérations de l'administration des GALERIES DES BEAUX-ARTS, et le mouvement des objets d'art exposés dans les Galeries.

Il est terminé par le catalogue officiel des gravures, lithographie, musique, cartes, et publié dans la quinzaine, et d'un quart de feuille pour les annonces.

Le Bulletin de l'Ami des Arts tient ses lecteurs au courant de toutes les commandes et achats faits à Paris et dans les départemens, soit par les administrations du gouvernement, soit par les particuliers. Il donne, de plus, la liste des travaux d'art projetés, ainsi que celle des grandes publications qui peuvent intéresser les artistes et le public.

Le Bulletin de l'Ami des Arts est rédigé par MM. ALBERT DE LA FIZELIÈRE, rédacteur en chef; et par MM. G. BRUNET, de Bordeaux; Victor HUGO, de l'Académie françoise: X. MARMIER; Emmanuel MASSERAS; Ch. NODIER, de l'Académie françoise: ROGER DE BEAUVOIR; Francis WEY, pour la partie littéraire; Louis BOULANGER, Eug. DELACROIX; DUCHESNE aîné; G. DUPLESSIS; J.-M. GUICHARD; Ad. DE LONGPERRIER; PAULIN-PARIS, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres; F. DE SAULCY, membre de l'Institut, directeur du Musée d'artillerie; baron TAYLOR, pour l'archéologie et les Beaux-arts; J. JANIN; ROLLE, L. GUILLEMIN, pour la critique; BOTTÉE DE TOULMON et SCUDO, pour la musique.

Sommaire de la première livraison : A nos Lecteurs. — Un Tableau d'Antoine Wan Dick, nouvellè, par M. Emmanuel Masseras. — Promenade dans les Galeries des Beaux-Arts. — Macbeth et les Sorcières, par M. L. Français, figures par M. Baron. — Courrier des Arts. — Correspondance. — Chronique. — *Supplément à la première livraison*, Bulletin iconographique. — Catalogue des ouvrages exposés dans les Galeries des Beaux-Arts. — *Portefeuille du Bulletin de l'Ami des Arts :* Macbeth et les Sorcières, paysage composé et lithographié par M. L. Français.

Sommaire de la deuxième livraison : La Chapelle Saint-Ferdinand, par M. J. Janin. — Études sur l'École française, 1er article, par M. A. D. L. F. — Courrier des Arts, par M*****. — Séance annuelle de l'Académie française, compte-rendu par M. Alexandre Dufal. — Promenade dans les Galeries des Beaux-Arts. — Martyre de Sainte Irène, tableau peint par M. Léger Cherelle. — *Supplément à la deuxième livraison :* Bulletin iconographique. — Mouvement des tableaux dans les Galeries. — *Portefeuille du Bulletin de l'Ami des Arts :* Martyre de Sainte Irène, lithographie par M. Bour, d'après le tableau de M. Leger Cherelle.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

POUR PARIS :		POUR LA PROVINCE.	
Un an.	20 fr.	Un an.	24 fr.
Six mois.	11	Six mois.	13
Trois mois	6		

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 8. AOUT.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,
TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 8 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Notice sur l'une des épopées les plus remarquables du cycle de la table-Ronde. 343

Voyage dans une bibliothèque de province (suite). 350

Variétés. — Napoléon et les Parthes, par M. Barbier. 360

Tiel Ulespiègle. 367

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICE

SUR L'UNE DES ÉPOPÉES LES PLUS REMARQUABLES DU CYCLE DE LA TABLE-RONDE.

Chrestien de Troyes, un des plus infatigables rimeurs du XIIe siècle, versifia l'histoire de Perceval, l'un des paladins de la cour d'Arthur. La Bibliothèque royale possède plusieurs copies de son œuvre, œuvre de longue haleine, car elle ne renferme pas moins de quarante mille vers ; ils courent quelque risque de ne jamais trouver un courageux éditeur. C'est ce qui nous porte à donner quelques détails sur un des plus beaux de ces manuscrits, superbe volume sur vélin du XIVe siècle, orné de miniatures splendides. M. Paulin Paris n'en a pas encore fait mention dans son immense et savant travail sur les manuscrits de la Bibliothèque du Roi.

Sur le premier feuillet se lit l'annonce suivante :

« Ci commence le roumans de Perceval le Galois, et deuise de moult de auentures qui li auindrent. Et comment il conquista les armes vermeilles. »

L'auteur nous avertit qu'il a composé cet ouvrage pour Philippe, comte de Flandre, dont il fait un pompeux panégyrique ; il le compare à Alexandre ; il nous apprend que ce seigneur lui avoit prêté un livre d'où il a tiré les matériaux de son récit.

Perceval étoit encore enfant lorsque son père fut tué ; il fut élevé par les soins de sa mère dans la retraite la plus sévère et dans une ignorance complète des usages les plus vulgaires de la société. Le hasard lui fit rencontrer quelques-uns des chevaliers d'Arthur, la vue de leurs armes, de leur appareil guerrier, l'enflamma d'une ardeur toute nouvelle, et il sortit de ses bois

pour les suivre à la cour de leur souverain. Son costume étoit alors des plus grossiers :

« De chennevas grosse chemise
Et si ot cote et chaperon
D'un cuir de cerf clos environ..... »

Après avoir visité la cour d'Arthur, après avoir tué le *chevalier Vermeil*, qui avoit emporté la coupe d'or, Perceval arrive au palais de son oncle *le roi Pescheur*. Durant le repas un valet apporte la sainte lance.

« Sen ist une goute de sanc
« Du fer de la lance ou somet
« Jusques à la main au vallet
« Couloit cele goutte vermeille. »

Un autre arrive avec le saint Graal.

« De fin or esmere estoit
« Pierres precieuses avoit
« Toutes autres pierres passoient
« Celes du Graal sans doutance. »

Perceval mène ensuite à bien une foule d'aventures dont l'énumération complète seroit trop longue, mais dont nous indiquerons quelques unes, en rapportant les sommaires en prose intercalés au milieu des vers du trouvère.

« Ci devise conment Perceval le Galois vint à la cour le roy Artus et conment on li fist feste et conment une damoiselle vint à la cour sur une mule qui estoit la plus lede du monde et parloit à Perceval.

« Ci devise conment Perceval vint à I chastel et entra ens qu'il ni trouva à cui parler, et devise conment il entra en une chambre I eschequier et la mesniee assise et il sasist à joer et les esches jouoient contre lui et perdi Perceval.

« Ci après devise conment Perceval se combati encontre I jaiant qui portoit une macue, et devise conment il le conquist et enmena le noir cheval.

« Ci devise conment Perceval vint on chastel aus puceles où

il hurta d'un maillet de fer par III fois sus une table d'or qui estoit à l'entrée de la sale.

« Ci devise conment Perceval mist I homme hors desous une tombe de marbre et celui i rebouta Perceval quant il fu hors.

« Ci devise conment Perceval et une damoiselle sont en I paveillon, et I chevalier vint tout armé qui emporta la damoiselle et Perceval ala après.

« Ci devise le dernier tournoiement où Perceval jousta contre le roy Randemagu et plusors autres. »

Nous ne connoissons qu'une édition en prose françoise de Perceval ; elle est très rare ; c'est un petit in-folio de 224 feuillets. Aux diverses adjudications qu'indique, de ce volume précieux, le *Manuel du Libraire* (édit. de 1820, III, 37), joignez celles-ci : 560 fr. en juillet 1833, 204 fr. 50 cent. vente Courcelles, 328 fr. en décembre 1837, 35 liv. st. 10 sh. vente Héber.

Au verso du frontispice, imprimé moitié en rouge, moitié en noir, est le privilége du roi pour six ans, ensuite vient un sommaire des divers chapitres du roman ; il occupe cinq pages et le verso de la dernière est orné d'une grande figure sur bois d'un chevalier armé de pied en cap et à cheval.

Nous trouvons ensuite une « Elucidation de l'histoire du Graal ; » elle occupe sept pages et elle est divisée en quatre chapitres, dont voici les sommaires :

« De la louable coustume introduicte par les pucelles anciennement au royaulme de Logres, et de leur male adventure par le roy Magons.

« La cause pour laquelle les cheualliers au temps du roy Arthur deffendoient l'honneur des damoiselles, et du premier cheuallier pour elles vaincu, et come il leur estoit mescheu par la desloyauté du roy Magons.

« Cy devise le compte du Graal, et par quel cheuallier fut premièrement veu en la maison du roy Pescher.

« Conment Bliocadras, père de Perceval le Gallois, fust occis à ung tournois publicque, par le roy de Galles, près la gaste fontaine, ou il fist dés vaillances infinies au tournoy, devant que le roy de Galles et luy se combatissent. »

Vient ensuite un prologue où il est dit que Philippe, comte de Flandres, fit rédiger et mettre par écrit l'histoire de Perceval, par « aucun docte orateur, » mais ce prince étant mort avant que ce travail n'eût été achevé, la comtesse de Flandres, Jeanne, le fit plus tard achever par « ung sien familier orateur, nommé Mennessier. » Le langage dont celui-ci se servit étant devenu inintelligible, l'écrivain du XVIe siècle s'est imposé le soin de « traduire et mectre de rithme en prose familière les faictz et vie dudict vertueux cheuallier Perceval en ensuyvant au plus près, selon ma possibilité et pouair, le sens de mes prédécesseurs translateurs. »

Enfin arrive la chronique, « l'histoire récréative » de Perceval; elle suit exactement le poëme de Chrestien de Troyes; elle le reproduit en maint endroit mot pour mot.

A la fin de l'ouvrage, Perceval succède à son oncle, le roi Pecheur, et prend possession de ses états. Il devient ainsi le gardien du saint Graal, de la sainte lance et du « digne tailloir d'argent. » Il voua le reste de sa vie au jeûne, à la prière, à la mortification, ne mangeant que ce que lui procuroit le saint Graal, lequel avoit la propriété de faire trouver de la nourriture sur la table où il étoit placé. Après la mort du paladin, son biographe nous dit : « Perceual, vray ami de Dieu, fust au palais aduentureux emporté, ou à grant honneur a esté inhumé et en terre mis, aupres du bon roy Pescher, et fust son cercueil faict de fin or et de fin argent. Puis ont dessous la lance mis en lectres entaillées petites ou pareilles paroles furent : Cy gist Perceual le Galloys qui du sainct Graal aduentures acheva. Ce sont les mots de l'épitaphe. Et que encores en ce pays vu la sepulture peult veoir sur quatre pilliers de fin or.

Ce roman en prose a été analysé dans la *Bibliothèque des Romans*, 1775, novembre, p. 37 et suiv. L'on trouve quelques courts extraits de l'ouvrage en vers dans l'*Etat de la poésie françoise*, par Roquefort, p. 194 ; dans Grimm, *Altdeusche Walder*, t. I, p. 25 ; dans l'*Histoire littéraire de la France*, t. XV, p. 246. Consultez aussi l'*History of fiction* de Dunlop, 1816, t. I, p. 223.

Passons aux apparitions de Perceval dans la littérature étrangère.

Il existe en espagnol une *Historia de Perceval de Gaula, caballero de la tabla rotonda, el qual arabi la demanda y aventuras del Santo Grial.* Sevilla, 1526, folio. Nous ne la trouvons indiquée ni dans les écrits de M. Brunet, aux yeux duquel il est si difficile d'échapper, ni dans la *Bibliotheca Grenvilliana*, et nous ne la citons que sur le témoignage de Corasse. *Introduction* (en allemand) *à l'Histoire littéraire*, 1842, III, 217.

La bibliothèque de la cathédrale de Lincoln possède une copie manuscrite du XVe siècle, d'un poëme anglois sur Perceval; c'est le seul manuscrit que l'on en connoisse. Indiquons les principaux traits de cette épopée:

Le roi Arthur faisoit si grand cas du père de Perceval, qu'il lui donna en mariage sa sœur Achefleur avec une dot considérable. Le bonheur du jeune couple dura peu : le père de notre héros tomba sans cri sous les coups du *Chevalier Rouge*, dans un tournoi célébré en l'honneur de la naissance de cet enfant. Afin de le mettre à l'abri d'un sort pareil, la mère de Perceval voulut qu'il fût élevé loin du bruit des armes; elle se retira avec lui au fond des bois; et, à mesure qu'il grandit, son occupation principale fut de l'exercer à manier le javelot. Il avoit quinze ans lorsqu'il rencontra un jour trois chevaliers de la cour d'Arthur, Owain, Gauvain et Kai; il les accompagna au palais de ce monarque. En route, il trouva un château où étoit un festin tout préparé; il en prit sa part et pénétra dans une chambre intérieure où il vit une dame endormie sur son lit : sans l'éveiller, il lui enleva une bague qu'elle avoit au doigt, et il la remplaça par une autre qu'il portait lui-même. A son arrivée à la cour, il entra tout droit, à cheval et sans cérémonie, dans la salle où Arthur prenoit son repas; il demanda à être armé tout de suite chevalier, menaçant même de tuer le roi si l'on ne faisoit aussitôt droit à sa requête. Arthur, sachant qu'il étoit son neveu, traita avec indulgence ce jeune présomptueux, l'engageant à mettre pied à terre et à s'asseoir à sa table. Précisément en cet instant, arrive le chevalier Rouge, et il emporte une coupe d'or. Indignation générale contre cet audacieux;

PUBLICATIONS NOUVELLES.

536 **Asher**. A Bibliographical essay on the scriptores rerum germanicarum. *Londres*, 1843, grand in-4, cart. 25—»

Ce vol., tiré à 100 exempl., contient le détail de tout ce que renferment les différens historiens anciens de l'Allemagne, tels que les *Pistorius*, *Struvius*, *Meibonius*, *Schannat*, *Eccard*, *Burcard*, etc.

Ce livre est de toute nécessité pour ceux qui s'occupent d'histoire.

La 1re partie renferme la table de 22 collections historiques.

La seconde contient, rangée par ordre chronologique, l'indication de toutes les chroniques.

Et la troisième, la liste alphabétique de tous les historiens qui figurent dans la collection dite des Écrivains d'Allemagne.

Il sera d'un grand secours pour les recherches historiques.

537 **Archives** administratives de la ville de Reims; collections de pièces inédites pouvant servir à l'histoire des institutions dans l'intérieur de la cité (tom. II, 2e part.) (Documens inédits sur l'hist. de France publiés par le gouvernement). *Paris*, 1843, in-4, br. . . 12—»

Publ. par M. P. Varin.

538 **Floquet**. Histoire du parlement de Normandie. *Rouen*, 1842, tom. 6e et 7e et dernier, 2 vol. in-8, br. 14—»

Cet ouvrage vient d'obtenir le prix Gobert.

539 **Leroy** (*Onésime*). Epoques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français dès la formation de la langue jusqu'à la renaissance. *Paris*, 1843, in-8, br. 7—50

540 **Recueil** de lettres missives de Henri IV, publié par M. **Berger de Xivrey**, tom. 1er (1562-1584). *Paris, imprimerie royale*, 1843 (Documens inédits sur l'histoire de France publiés par le gouvernement). 1 vol. in-4, br. 15—»

541 ISOGRAPHIE DES HOMMES CÉLÈBRES, ou Collection de fac-similés de lettres autographes et de signatures, dont les originaux se trouvent à la bibliothèque du roi, aux archives du royaume, à celles des différens ministères, du département de la Seine, et dans les collections particulières, avec la table alphabétique et les prix. *Paris*, 1843, 4 vol. in-4, br. . . . . 120—»

Table alphabétique indiquant les prix de vente (séparément.). . . . . 8—»

Dans cette nouvelle édition, on a refondu tous les supplémens, de sorte que l'ouvrage est complet et entièrement terminé. On y a joint une TABLE ALPHABÉTIQUE indiquant les *prix* auxquels ont été portés, dans les ventes publiques, depuis 1820, les autographes ou signatures des personnages célèbres dont le nom figure dans l'Isographie. Ce dernier travail sera des plus utiles aux amateurs, qu'il guidera dans leurs acquisitions en même temps qu'il leur présentera des points de comparaison et la variation des prix dans chaque vente.

BULLETIN DE L'AMI DES ARTS, attaché aux Galeries des Beaux-Arts, paraissant le 5 et le 20 de chaque mois, par numéros de 2 feuilles, avec une gravure ou une lithographie, et une couverture. Ce journal est divisé en deux parties bien distinctes; la première, entièrement consacrée aux beaux-arts et à la littérature, contient des articles de critique, d'histoire de l'art, de biographies d'artistes, et enfin de curiosités historiques et scientifiques. Ces dernières auront surtout pour but de faciliter aux artistes les recherches relatives aux costumes, aux portraits historiques, à la composition chimique des couleurs, etc.

La seconde partie est destinée à faire connaître aux amateurs de tableaux et aux artistes, toutes les nouvelles artistiques de la quinzaine, les opérations de l'administration des GALERIES DES BEAUX-ARTS, et le mouvement des objets d'art exposés dans les Galeries.

Il est terminé par le catalogue officiel des gravures, lithographie, musique, cartes, et publié dans la quinzaine, et d'un quart de feuille pour les annonces.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XXV

Modes et costumes. — Le Titien. — J. Stapor.

1572. Les ouvrages qui traitent des modes et des costumes des différents peuples sont aujourd'hui à bon droit recherchés; plus ils sont anciens, meilleurs sont-ils; car sous ces habits, qui ne paroissent que bizarres et quelquefois ridicules aux hommes peu réfléchissants, on découvre des indices de mœurs et de coutumes qui viennent en aide à l'histoire de la vie privée des nations, encore si peu connue. Feu M. *de La Mésangère,* auteur d'un piquant et amusant *Dictionnaire des Proverbes,* avoit réuni une remarquable collection de livres sur les costumes anciens et modernes; elle ne pouvoit être mieux placée que chez le fondateur et l'éditeur du *Journal des Modes,* qui, pendant long-temps, a seul donné des lois dans les salons de Paris et des provinces. Entre autres productions curieuses, il possédoit celle intitulée : *Habiti antichi, ouero raccolta di figure delineate dal gran Titiano, e da Cesare Vecellio suo fratello, diligentemente intagliate, conforme alle nationi del mondo. Libro vtilissimo a pittori, dissegnatori, scultori, architetti, et ad ogni curioso, e peregrino ingegno. Dedicato all' illustrissimo segnor Martin Vidman, conte di Ottembergo, etc., nobil Veneto.* In Venetia, per Combi et La Noue, M D C LXIV (1). In-8° de huit

(1) L'édition originale est de *Venetia, presso Dam. Zenaro,* 1590, in-8°, 420, fig. sur bois. Cette collection a tout l'intérêt qui s'attache aux raretés anciennes et utiles, mais qu'elle ait été exécutée sur les dessins originaux du *Titien,* comme le titre l'annonce, c'est un conte qui a perdu toute créance depuis que *Vecellio* a cessé d'être, pour nos biographes, le frère de Titien.

feuillets liminaires, 415 pages ; les figures sont précédées d'un discours de César Vecellio, sur les changemens et la variété des habits. Ce curieux ouvrage a pour éditeur *R. Salustio Piobbici*, qui a signé l'épître dédicatoire. Son mérite principal consiste dans les quatre cent quinze figures gravées sur bois, dans lesquelles on reconnoît la fermeté du trait, la correction du dessin, et la richesse d'imagination des peintres des écoles italiennes. Cette collection de costumes s'étend à tous les pays, et même un peu à tous les âges antérieurs au XVIe siècle ; mais elle s'applique plus particulièrement aux modes de l'Italie, du temps de Titien (ce qui lui en a fait attribuer le dessin), et surtout aux costumes de toutes les professions et de tous les fonctionnaires de la république de Venise pendant sa période la plus brillante. Elle débute par le costume du pape et finit par celui, beaucoup moins compliqué, des peuples de l'Amérique, qui marchaient alors presque nus. Les plus anciennes éditions de ce livre sont celles de *Venetia*, 1590, in-8°, ou *Venetia*, 1598, in-8°. L'édition de 1664, citée précédemment, renferme les mêmes planches que celle de 1598. Elle fut vendue 31 fr. 55 c. chez de Morel-Vendé, et 19 fr. seulement à la vente de La Mésangère.

Un ouvrage sur la même matière, non moins rare que le précédent et que la collection de *T. Bertelli* (*Patavii*, 1594, in-4°), que nous avons acquis chez M. de La Mésangère, est celui-ci : *Omnium fere gentium nostræque ætatis nationum habitus, et effigies, cum J. Sluperii Herzelensis in eosdem epigrammata, adjecta ad singulas icones gallica tetrasticha*. Antuerpiæ, Ioan. Bellerus, 1572, in-8°, figures sur bois, édition encadrée.

On est frappé d'étonnement de trouver parmi les figures, des costumes des nations du XVIe siècle, à la page 44, la représentation d'un épouvantable cyclope, immédiatement après celle d'une jolie femme de Compostelli. L'auteur paroît croire à l'existence d'une race d'hommes à un œil, avec des ailes effrayantes, et un poil velu, comme il l'a peint dans sa figure expliquée par ce quatrain :

« De Polyphème et de Cyclopiens
« Font mention poètes anciens :

« On dit encor que ce lignage dure
« Avec un œil selon ceste figure. »

La page 48 exhibe une autre figure non moins étrange, que l'auteur nomme l'*Evêque de mer*, et la page 105 contient son pendant, sous la dénomination de *Moyne marin*. Est-ce avec une intention satirique qu'on a mis le premier à côté du *flamand* et le second à côté du *religieux*? Nous en doutons : nous pensons que la crédulité seule a fait tous les frais de ces figures imaginaires. On s'en convaincra par la naïveté de ces quatrains qui les accompagnent :

L'Euesque de mer.

« La terre n'a euesques seulement
« Qui sont par bulle en grand honeur et tiltre,
« L'euesque croist en mer semblablement,
« Ne parlant point combien qu'il porte mitre. »

Le Moyne marin.

« La mer poissons en abondance apporte,
« Par dons diuins que deuons estimer.
« Mais fort étrange est le moyne de mer,
« Qui est ainsi que ce pourtrait le porte. »

Du reste, Rondelet lui-même, célèbre naturaliste du XVIe siècle, avait admis l'*evesque* et *le moine de mer* dans son *Histoire entière des poissons, avec leurs pourtraicts au naïf*. Lyon, 1558, in-folio, dont il raconte la découverte dans les termes suivants :

« De nostre temps, en Nortuege, on a pris un monstre de « mer, après une grande tourmente, lequel tous ceux qui le « virent incontinent lui donnèrent le nom de moine, car il avoit « la face d'homme, mais rustique et mi-gratieuse, la teste raze « et lize; sur les espaules, comme un capuchon de moine, « deux longs ailerons au lieu de bras, le bout du corps finis- « sant en une queue large. Le pourtraict sur lequel j'ai fait faire « le présent m'a esté donné par très illustre dame Marguerite « de Valois, reine de Navarre (sœur de François Ier, auteur des

« contes qui portent son nom), lequel elle avoit eu d'un gen-
« gilhomme qui en pourtoit un semblable à l'empereur Char-
« les-Quint, estant alors en Hespagne. Le gentilhomme disoit
« avoir veu ce monstre tel comme son pourtraict le portoit en
« Nortuege, jeté par les flots et la tempeste de la mer sur la
« plage, au lieu nommé Diéze, près d'une ville nommée Dene-
« lopock. J'en ai veu un semblable pourtraict à Rome, ne dif-
« férant en rien du mien. Entre les bestes marines, Pline fait
« mention de l'homme marin, et de triton comme choses non
« feintes. Pausanias aussi fait mention du triton. »

Il ajoute, à l'occasion de l'*évêque de mer* : « J'ai veu un pour-
« traict d'un autre monstre marin à Rome, où il avoit esté
« envoyé avec lettres par lesquelles on asseuroit pour certain
« que, l'an 1531, on avoit veu ce monstre en habit d'evesque,
« comme il est pourtraict, pris en Pologne et porté au roy
« dudit pays, faisant certains signes pour monstrer qu'il avoit
« grand désir de retourner en la mer, où estant amené se jeta
« incontinent dedans. »

Rondelet a-t-il voulu mettre *dedans* ses lecteurs, ou bien l'évêque de mer n'est-il que le *phoca cristata* des naturalistes, et le moine marin le *phoca monacus?* La dernière hypothèse est la plus rationnelle ; toujours est-il fort étrange de retrouver ces horribles figures en compagnie de celle d'un *cyclope,* au milieu des portraits délicats des belles femmes de Bruges, des élégantes parisiennes, des fines biscayennes, ornées de tous les agrémens des modes du XVIe siècle.

Jacques Sluper, auteur de ce livre singulier, dont le mérite principal réside dans les cent vingt et une belles planches en bois qu'on y trouve, naquit vers 1530, au village d'*Herzèle,* près de Bergues, en Flandre ; son père fut tué, dans ce même village, par les calvinistes, le 20 juin 1570, à l'âge de 42 ans et 2 mois. Les hérétiques, après avoir percé son corps de cent coups d'épée, jetèrent son cadavre mutilé dans le feu. Son fils en recueillit les tristes restes et les fit inhumer devant le maître-autel de sa paroisse. *Marius Laureus,* poète, natif d'Ypres, y fit placer une pierre sépulcrale, avec une épitaphe en vers flamands. En 1578, de nouveaux troubles politiques et religieux vinrent

affliger le bailliage de Bergues, et forcèrent J. Sluper à émigrer une seconde fois. Il se réfugia en Artois, où il se fixa. Il mourut à Arras, le 1er août 1602, chez Antoine Mayer, dont il fut l'ami et souvent le collaborateur ; ils cultivoient tous deux la poésie latine avec succès. Sluper en a laissé un recueil sous cette indication : *J. Sluperii Herzelensis Flandri poemata.* Antverp., J. Bellerus, 1575, in-16 de 472 pages, dans lequel on trouve des pièces de plusieurs de ses contemporains peu connus. Ce dernier volume est loin d'être aussi rare et aussi recherché que le précédent, qui présente plus d'un attrait aux amateurs. Aussi fut-il vendu 11 fr. chez Courtois, et 21 fr. chez Charles Nodier, en 1827. C'est bien peu, si l'on considère la singularité de l'ouvrage et l'intérêt qu'il présente pour avoir appartenu à l'un de nos plus délicats bibliophiles et des plus spirituels écrivains du siècle. Il se paieroit bien plus cher aujourd'hui.

XXVI.

Ombre de Scarron. — Madame de Maintenon.

1694. Les états de Hollande soutinrent une longue guerre contre Louis XIV, mais ils ne combattirent pas toujours le grand roi avec des armes courtoises. Les libelles, les satires, les médailles injurieuses débordèrent de la Hollande et se répandirent par toute l'Europe ; quelques uns de ces petits monumens de haine, et parfois d'impuissance, pénétrèrent même en France ; mais il ne faisoit pas bon de se charger de les y répandre, et ces objets brûloient souvent la main françoise qui les touchoit. Car, on ne le sait que trop, Louis XIV et ses ministres ne badinoient guère sur le fait de la liberté de parler et d'écrire.

Parmi les pamphlets historico-satiriques qui se répandirent à la fin du XVIIe siècle, il faut mettre au premier rang d'importance ceux qui furent dirigés directement contre madame de

Maintenon, la reine de France *in partibus*. *Les Amours de madame de Maintenon, épouse de Louis XIV*, Villefranche, 1694, pet. in-12. — *Scarron apparu à madame de Maintenon, et les reproches qu'il lui fait sur ses amours avec Louis-le-Grand*, à Cologne, chez Jean Le Blanc, M.DC.XCIV, pet. in-12 de 136 pages, sont deux brochures qui firent beaucoup de bruit à l'époque de leur apparition, et que le gouvernement françois chercha à détruire et à supprimer alors par tous les moyens possibles. C'est sans doute là le motif de leur rareté actuelle. Le dernier, cependant, ne fut vendu que 19 fr. à la vente du baron d'Heiss.

Cette satire est remplie de lettres apocryphes du roi et de madame de Maintenon, à laquelle on fait jouer un rôle bas et infâme. Le titre est orné d'une planche où figurent les principaux héros du Roman comique de Scarron qui apparoissent devant la marquise de Maintenon. En somme l'auteur de ce pamphlet a fait preuve de plus d'imagination que d'esprit, et de plus de méchanceté que de sel. Après les personnages du Roman de Scarron, ceux qui figurent en première ligne sont les pères La Chaise et Bourdaloue, et la reine réfugiée d'Angleterre, qu'on ne manque pas de donner à Louis XIV comme maîtresse.

Croiroit-on que ce malheureux ouvrage, qui, de nos jours, seroit peut-être fort méprisé, et regardé comme insignifiant et pâle en comparaison de tout ce qu'on dit, qu'on écrit ou qu'on tente contre les rois; croiroit-on, disons-nous, que cette petite brochure a causé mort d'homme? C'est pourtant ce qui est arrivé, ainsi qu'on va le voir, et c'est sans doute un des motifs qui l'a fait le plus rechercher par les bibliomanes, tant ils sont bizarres dans leurs goûts et leurs préférences!

Antoine Bruneau, avocat au parlement de Paris, mort vers 1720, a écrit une espèce de journal de ce qui s'est passé de son temps au palais : c'est lui qui nous révèle les destinées de ceux qui s'occupèrent de *Scarron apparu à madame de Maintenon*. Voici ce qu'on lit sous l'année 1694 :

« *Novembre*. — Le vendredi 19, par sentence de M. de La Reynie, lieutenant de police..., furent pendus à la Grève un compagnon imprimeur de chez la veuve Charmot..., nommé Mal-

bault, de Lyon, et un garçon relieur de chez Bourdon..., nommé *Larcher*... Les deux pendus ayant eu la question ordinaire et extraordinaire pour avoir imprimé, relié, vendu et débité des libelles infâmes contre le roi, qui est, dit-on, son *Mariage avec madame de Maintenon*, et l'*Ombre de M. de Scarron*, qui était son mari, avec une planche gravée de la statue de la place des Victoires; mais au lieu des quatre figures qui sont aux angles du piédestal, c'étoient quatre femmes qui tenoient le roi enchaîné, et les noms gravés : madame *de La Vallière*, madame *de Fontanges*, madame *de Montespan* et madame *de Maintenon*. Le graveur est en fuite. »

« *Décembre.* — Le lundi 20, le nommé *Cherance*, garçon libraire, natif de Lyon, fut condamné, par sentence de M. de La Reynie, à être pendu et à la question, pour l'affaire des livres mentionnés en novembre; il eut la question et jasa, accusant les moines... Survint un ordre de sursoir à l'exécution... *De la Roque*, autre accusé, qui a fait la préface de ces impudens livres..., la veuve *Caillouë*, imprimeur de Rouen, est morte à la Bastille où elle était pour cette affaire. La veuve *Charmot* et son fils ont été criés à ban à leur porte, rue de la Vieille-Boucherie, pour raison de ces impressions. »

XXVII.

Réforme orthographique. — Homélies. — André du Croquet.

1569. Il n'est rien de nouveau sous le soleil; M. Marle, en proposant sa *Réforme ortografique*, avoit peut-être cru mettre en avant une idée neuve; pas du tout : avant lui, le cynique, mais original *Restif de la Bretonne*, essaya l'introduction d'une orthographe de son invention, et en donna le modèle, en 1787, dans le tome XIII de ses *Nuits parisiennes;* précédemment, l'illustre naturaliste *Adanson* avoit publié ses *Familles des Plantes*, 1763,

2 vol. in-8, en suivant la prononciation naturelle pour toute orthographe; et plus anciennement encore *Lartigant*, grammairien de Calais, avoit mis en lumière un livre passablement original qu'il appeloit : *les Progrès de la véritable ortografe, ou l'Ortografe françêse, fondée sur les principes, confirmée par démonstrations.* Paris, 1669, in-12. Nous ne parlons pas ici des plus anciens réformateurs de l'orthographe, parmi lesquels il faudroit nommer l'auteur du livre curieux de *la Déclaration des abus que l'on commet en escrivant, et le moyen de les éviter, et representer nayrement les paroles, par Honorat Rambaud, maître d'escole à Marseille.* Lyon, Jean de Tournes, 1578, pet. in-8.

Il seroit trop long, sans doute, de citer tous les prétendans à la réforme de l'orthographe, nombreuse phalange que le bibliophile le plus alerte et le savant le plus expert, comme l'a dit le spirituel Charles Nodier, pourroit être mis au défi de réunir sans exception, rassemblement bien plus difficile à former que celui des auteurs qui ont traité de l'art de voler dans les airs et d'établir des colonies dans la lune.

Citons néanmoins celui qui le premier de tous a voulu tenter de réformer l'orthographe de la langue françoise, dans nos contrées flamandes, où parmi les indigènes il n'en étoit presque aucun qui sût écrire en vrai françois à l'époque de notre prétentieux réformateur. Celui-ci s'appeloit *André Du Croquet*, et avoit nom *Croquetius* dans le monde savant de son temps; né à Douai au commencement du XVIe siècle, docteur en théologie, prieur de la célèbre abbaye d'Hasnon, il passoit de son vivant pour un prédicateur fameux. Sa réputation commença à Valenciennes, lorsque, pendant les troubles de religion qui désolèrent les Pays-Bas, les moines de l'abbaye d'Hasnon se réfugièrent en cette ville sous la conduite du digne *Jacques Froye*, leur abbé. Du Croquet y prêcha la parole de Dieu pendant deux ans et demi, les jours de fête et les dimanches, non sans attirer un grand concours de fidèles.

C'est par la publication bizarre d'un choix de ses sermons sur les psaumes de la pénitence que ce religieux a fait connoître sa réforme orthographique. Ayant supporté long-temps, dit-il, le déplaisir de l'incertitude et de la variation de l'orthographe

d'une langue aussi simple, aussi belle et douce que la langue françoise, j'espère qu'on me pardonnera d'avoir osé lui enlever ses lettres inutiles en la rapprochant de la prononciation usitée de tout temps par les doctes et nobles personnes (1).

Ce livre singulier de Du Croquet est donc un monument précieux qui nous a consacré la prononciation des habitans instruits et bien élevés des provinces des Pays-Bas pendant le XVIe siècle. Il nous montre qu'elle se rapproche beaucoup, pour certains mots, de celle aujourd'hui en usage parmi les villageois de la même contrée, gens simples et primitifs, qui conserveront long-temps encore le langage et les traditions des temps passés (2).

Suivant son orthographe, Du Croquet supprime entièrement la lettre *h* comme inutile; il ne la conserve que dans les noms propres qu'il croit devoir respecter; il se sert de la diphtongue latine *æ* pour remplacer *eu*, et de tous les é fermés il fait des è ouverts pour se conformer à la prononciation du pays que beaucoup de Valenciennois d'aujourd'hui, vrais partisans des ouvrages traditionnels, ne manquent jamais de prononcer ainsi.

C'est principalement cette singularité de l'orthographe, jointe à une certaine excentricité d'idées, et à une grande bizarrerie d'expression, qui fait rechercher des curieux le livre des sermons de Du Croquet. Voici son titre : *Omilies trentnoef contenantes l'exposition des set psalmes pénitentieles, prêcées en la ville de Valencênes, en l'église et prevotée de Nôtre Dame la grande, par D. Andrieu Du Croquet, religiæ de l'abeie de Hasnon, doctœr en la S. theol. Douisien.* A Douai, de l'imprimerie de Jean Bogard, l'an M.DLXXIX, in-8 de 335 feuillets, dédié à J. Froye, abbé d'Hasnon.

(1) « Ayant porté loin tem le déplaisir de l'incertaine variété, et superfluité faceuse conionte à l'ortografie d'vne tant simple, nète et douce langue françoise, ami lectœr, ie te prie prenre en bone part, ou au moins pardoner, si..... i'aie dans ce livre osé tailer la mesure de l'ortografie d'icêle sur la prononciation de tout tems vsitée aux doctes et nobles persones, etc... »
(*Le corectœr au lectœr*).

(2) Par exemple l'auteur dit : *vora* pour voudra ; *çangement* pour changement ; *l'onœr* pour l'honneur ; *volú* pour voulu ; *liu* pour lieu ; *çarge* pour charge ; *Douisien* pour Douaisien, etc.

Le Douaisien Du Croquet est encore connu par quelques productions ascétiques qui n'ont pas l'intérêt particulier de celle que nous venons de citer; disciple du fameux *Mathieu Van Galen*, professeur de théologie et chancelier de l'université de Douai, Du Croquet crut devoir mettre en lumière les leçons qu'il avoit recueillies de ce maître pendant le cours de ses études à Douai : elles parurent pour être ensuite négligées et retomber dans l'oubli éternel. André Du Croquet lui-même, étant encore dans toute la force de l'âge, fut emporté par la peste à Valenciennes, en 1580, tandis qu'il prêchoit fort disertement sur l'Apocalypse dans l'église de Notre-Dame la Grande de cette ville; et toute son éloquence ne l'eût pas sauvé de l'oubli, si, en publiant ses *trente-neuf homélies*, il n'eût eu l'ingénieuse idée, lui Flamand indigne, de vouloir réformer l'orthographe de la belle langue françoise, qu'il estropioit vraisemblement, à dire d'expert, dans la chaire de vérité.

ARTH. DINAUX.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

Napoléon et les Parthes. (*Extrait des Souvenirs sur le Bibliothécaire de l'Empereur.*) (1).

Napoléon, dans une longue note dictée, en 1808, à Bayonne pour son bibliothécaire, après avoir tracé le plan d'une *Bibliothèque portative* qu'il eut le projet, à cette époque, de faire imprimer pour son usage particulier, demandoit en même temps les travaux mentionnés dans le fragment que nous reproduisons ici.

Bayonne, 17 juillet 1808.

. . . . . .

. . . . . .

« L'Empereur désireroit également que M. Barbier s'occupât du travail suivant avec un de nos meilleurs géographes :

« Rédiger des mémoires sur les campagnes qui ont eu lieu sur l'Euphrate et contre les Parthes, à partir de celles de Crassus jusqu'au VIIIe siècle, en y comprenant celles d'Antoine, de Trajan, de Julien, etc.

« Tracer sur des cartes d'une dimension convenable le chemin qu'a suivi chaque armée, avec les noms anciens et nouveaux des pays et des principales villes; des observations

(1) Nous sommes redevable de cette communication à l'obligeance de M. Louis Barbier, sous-bibliothécaire du Roi, au Louvre.

« géographiques du territoire, et des relations historiques de « chaque expédition, en les tirant des auteurs originaux (1). »

M. Barbier, après avoir dressé une liste générale des ouvrages à consulter pour les recherches relatives aux divers mémoires demandés, mit sous les yeux de l'Empereur le résumé suivant :

Note pour Sa Majesté, sur quelques unes des principales expéditions des Parthes.

Le royaume des Parthes eut pour fondateur Arsace, Bactrien de naissance ; l'an 256 avant Jésus-Christ, il engagea les Parthes à secouer le joug des Séleucides, leurs maîtres, et à lui déférer le titre de roi. Cette monarchie, petite dans ses commencemens, s'étendit avec rapidité, embrassa la plus grande partie de l'Asie, et devint la terreur et l'émule de l'empire romain. Les successeurs d'Arsace furent au nombre de quatorze, lui compris, jusqu'à Jésus-Christ. Leur résidence étoit tantôt à Ecbatane, tantôt à Ctésiphon, qui furent les deux capitales de leurs états.

(1) Nous croyons devoir placer ici les observations suivantes concernant la géographie et l'histoire, dictées par Napoléon, en 1807, et datées de son camp de Finkinstein.

Voici à quelle occasion ces remarques furent faites.

Une année environ avant l'organisation définitive de l'Université Impériale, M. de Champagny, alors Ministre de l'intérieur, avoit adressé au quartier-général un projet concernant la création de certaines écoles spéciales : après avoir pris connoissance de ce projet, l'Empereur répondit au Ministre, le 26 avril 1807 :

. . . . . .

. . . . . .

« On pourroit donc s'occuper de l'organisation d'une sorte *d'Université de Littérature*, puisque l'on comprend dans ce mot, non seulement les *Belles-Lettres*, mais encore l'*Histoire* et nécessairement la *Géographie*, car on ne peut songer à l'une sans songer à l'autre.

« Cette université pourroit être le Collége de France, puisqu'il existe ; mais il faudroit qu'elle fût composée d'une trentaine de chaires, si bien liées entre elles, qu'elle présentât comme une sorte de bureau vivant d'instruction et de direction, où quiconque voudroit connoître tel siècle, pût demander quels sont les ouvrages qu'il doit ou ne doit pas lire, quels

L'an 199 de Jésus-Christ, Artaban étoit roi des Parthes. L'an 222, un Perse, nommé Artaxercès, s'éleva contre lui, lui déclara la guerre, et mit en déroute l'armée qu'il lui opposa. L'année suivante, vainqueur dans une deuxième bataille, il mit en fuite Artaban et se rendit maître du trône. Comme il étoit fils de Sassan, ses successeurs furent appelés *Sassanides*. Les successeurs d'Arsace avoient été nommés *Arsacides*.

Il ne se passa rien de très remarquable sous les rois Arsacides des Parthes : plusieurs furent chassés du trône et y remontèrent ensuite. Vers l'an 36 de Jésus-Christ, Artaban III, l'un d'eux, eut une entrevue sur un pont de l'Euphrate avec Vitellius, gouverneur de Syrie, chacun étant accompagné d'un nombreux cortége, Hérode Antipas, tétrarque de Galilée, qui s'y étoit rendu, les traita splendidement ensuite l'un et l'autre, dans un magnifique salon qu'il avoit fait construire au milieu du fleuve.

L'an 420, Vararane IV, roi Sassanide des Perses, ayant demandé à Théodose-le-Jeune des chrétiens qui s'étoient sauvés à Constantinople, Théodose répondit que l'empire étoit un asile toujours ouvert aux innocens, et que pour les traîner en Perse, afin d'y répandre leur sang, il faudroit que Varavane vînt les arracher d'entre ses bras. Cette réponse fut suivie d'une rup-

sont les Mémoires, les Chroniques qu'il doit consulter; où tout homme qui voudroit parcourir une contrée pût trouver une instruction positive, soit sur la direction qu'il doit donner à son voyage, soit sur le gouvernement qui gouverne telle ou telle partie où il voudroit porter ses recherches.

« Il est de fait qu'il manque quelque chose dans un grand état où un jeune homme studieux n'a aucun moyen de recevoir une bonne éducation sur ce qu'il veut étudier, est obligé d'aller comme à tâtons et de perdre des mois et des années à chercher, à travers des lectures inutiles, le véritable aliment de son instruction.

« Il est de fait qu'il manque quelque chose dans un grand état où, pour avoir des notions positives sur sa situation, le gouvernement, l'état présent d'une portion quelconque du globe, il faut avoir recours ou au Dépôt des Affaires Etrangères, qui ne contient pas tout, quelque trésor qui y soit enfoui, ou aux bureaux de la Marine, qui fort souvent ne savent pas ce qu'on peut leur demander.

« Sa Majesté désire ces institutions. Elles ont été depuis long-temps l'objet de ses méditations, parce qu'ayant beaucoup travaillé, elle en a personnellement senti le besoin. »

ture entre l'empire et la Perse. Ardabure, général de Théodose, s'étant mis le premier en campagne, remporta sur les Perses, commandés par Narsès, une victoire qui fut célébrée à Constantinople, le 6 septembre 421, par de grandes réjouissances. Narsès, poursuivi par le vainqueur, se retira à Nisibe, où il ne tarda pas d'être assiégé. Le roi de Perse rassembla toutes ses forces et celles de ses alliés pour les envoyer au secours de la place. Il arriva une chose singulière : les deux armées, qui se cherchoient l'une l'autre, prirent l'épouvante toutes les deux lorsqu'elles s'approchèrent, et fuirent chacun de leur côté. Les Perses se précipitèrent dans l'Euphrate, où il en périt près de 100,000. Les Romains abandonnèrent le siége de Nisibe, brûlèrent leurs machines, et se retirèrent sur les terres de l'empire. Cette guerre finit l'an 422 par un traité de paix, dont la principale condition fut que le roi de Perse laisseroit aux chrétiens de ses états la liberté de professer leur religion.

L'an 540, Chosroës, autre roi Sassanide des Perses, jaloux du succès des armes de Justinien, qui avoit recouvré l'Afrique, fit irruption dans la Syrie, où il mit tout à feu et à sang. Hiéraple et Antioche, les deux plus considérables villes de cette province, éprouvèrent les effets les plus marqués de sa perfidie et de sa cruauté. Justinien obtint la paix de lui, la même année, en s'obligeant à lui payer une pension annuelle de 500 livres pesant d'argent, outre 1,000 que Chosroës se fit compter sur-le-champ. Deux ans après, le roi de Perse reprend les armes contre l'empire, et s'avance vers la Palestine au printemps de l'an 542. Bélisaire, envoyé contre lui, l'oblige, sans tirer l'épée, à reprendre la route de ses états. L'an 544, il lève le siége d'Edesse, en Mésopotamie, après avoir fait de longs et vains efforts pour s'en rendre maître : cet échec l'engage à conclure une trève de cinq ans avec les Romains. L'an 554, il remporta des avantages considérables dans la Sazique (l'ancienne Colchide), soumise aux Romains. Gubasè, roi de ce pays, instruisit l'empereur de la mauvaise conduite des généraux qu'il y avoit envoyés, et sa mort qu'ils complotèrent fut le prix de ses justes accusations. Pour effacer l'horreur de cet assassinat, ils vont faire le siége d'Onogare, avec une armée de 50,000 hommes,

Chosroës fond sur eux avec 3,000 hommes, et les taille en pièces. Ce revers fut réparé l'année suivante, par une grande victoire que le général Justin remporta sur les Perses, devant la ville de Phase, qu'ils assiégeaient, L'an 562, traité de paix entre les Perses et les Romains; c'étoit une des conditions de ce traité que Chosroës cesseroit de persécuter les chrétiens dans ses états. Il la viola quelques années après, en voulant contraindre les Persaméniens d'abjurer le christianisme, qu'ils professoient. Ce peuple, l'an 571, a recours à l'empereur Justin II, dont il implore la protection. La guerre, à cette occasion, recommence entre l'empire et la Perse. L'an 576, Chosroës, battu par le général Justinien dans les plaines de Militine, ville du Pont, est obligé de repasser l'Euphrate, après avoir perdu la plus grande partie de son armée. Les vainqueurs le poursuivent jusqu'au centre de ses états, qu'ils dévastent. L'an 579, il meurt à Ctésiphon, vers le mois de mars, à l'âge de 80 ans; ce prince eut de grands vices et de plus grandes qualités.

Isdegerde III fut proclamé roi de Perse en 632. En 637, Saad, général Arabe, neuf mois après s'être rendu maître de Madaïn, capitale de la Perse, défait Isdegerbe en bataille rangée, et l'oblige à prendre la fuite. Cet échec entraîna la perte de ses états, à l'exception du Sigestan, où il conserva une espèce de souveraineté. L'an 652, Isdegerbe fut tué par des rebelles, laissant un fils qui se sauva en Chine. La Perse devint alors une portion de l'empire des califes; elle fut ensuite démembrée par différens princes arabes ou étrangers, qui en érigèrent diverses provinces en autant de souverainetés, ce qui dura jusqu'à la dynastie des Sophis, qui réunirent toute la Perse sous un seul monarque, vers l'an 1501.

BARBIER.

Septembre 1808.

En soumettant à l'Empereur l'aperçu rapide qu'on vient de lire, M. Barbier lui annonça en même temps qu'il s'étoit adressé au savant géographe Barbié du Bocage, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, pour l'exécution des cartes et pour les recherches géographiques et historiques relatives

aux mémoires particuliers sur les diverses expéditions des Parthes.

Pendant les premiers mois de la campagne d'Espagne, diverses propositions, concernant les travaux confiés à M. Barbié du Bocage, furent adressées au quartier-général, ainsi qu'on le voit par les passages suivans, extraits de deux lettres du baron Meneval au bibliothécaire de l'Empereur.

. . . . . .

« Je n'ai pas parlé à Sa Majesté de la demande de fonds que vous faites pour M. Barbié du Bocage ; c'est une affaire purement administrative qui a besoin des formes de bureau. »

. . . . . .

Aranda de Duero, 27 septembre 1808.

MENEVAL.

. . . . . .

« Je ne puis vous donner de lettre pour le grand-chambellan, parce que je n'ai pas de caractère pour faire comprendre telle ou telle dépense dans ses comptes ; mais il est dans les attributions de sa place de faire un rapport à Sa Majesté, ou de le faire faire par l'intendant-général. »

. . . . . .

Madrid, 16 décembre 1808.

MENEVAL.

D'après la réponse qui venoit de lui être faite par le secrétaire de l'Empereur, M. Barbier adressa, le 28 décembre 1808, le rapport suivant au prince de Talleyrand, grand-chambellan, qui, en cette qualité, avoit alors dans ses attributions tout ce qui concernoit le service des bibliothèques de la couronne.

l'Europe; il est proche parent de Pierre Faifeu et de Panurge, mais il n'a jamais obtenu en France une popularité aussi universelle que celle qui est son partage chez les Allemands et dans les-Pays-Bas. De temps à autre, l'on réimprime cependant son histoire dans nos départemens; j'ai sous les yeux une édition d'Épinal, 1823, in-12.

On peut consulter entre autres écrits où il est fait mention de ce jovial personnage, toujours prêt à rire et à faire rire depuis le talon gauche jusqu'à l'oreille droite (expression que j'emprunte à Tabarin); on peut consulter, disons-nous, les *Mélanges d'une grande bibliothèque*, t. XX, p. 76; *Anagraphiana* de M. Hécart; l'*Histoire de la littérature allemande* de Gervinus, t. II, p. 337.

L'un des plus laborieux philologues d'outre-Rhin, H. Vander Hagen, a publié, en 1833, à Munich, cette légende récréative et le *Foreign Quaterly Review* (1838, premier trimestre) a consacré un curieux article à cette édition; M. Delpierre a fait réimprimer, à fort petit nombre, le texte françois à Bruges en 1835, en y joignant des notes intéressantes. Les presses de Stuttgart en mirent au jour, en 1838, une édition illustrée, et dont les nombreux dessins, plus grotesques, plus fantasques, plus gais les uns que les autres, attestent un véritable talent et une rare facilité.

M. Brunet, dans ses *Nouvelles recherches*, t. III, p. 367, ne fait pas mention d'édition françoise antérieure à celle de Lyon, par Iean Saugrain, 1559, in-16, livre rare, et qui s'est payé 40 fr. à la vente Morel-Vindé; 28 fr. à celle de M. Nodier. Nous devons, au zèle et aux recherches de M. Moser, bibliothécaire à Stuttgart, la description d'une édition françoise antérieure de vingt-sept ans, et que nous regardons, jusqu'à nouvel ordre du moins, comme la première qui ait paru en notre langue. Ce volume, en caractères gothiques, sans chiffres ni réclames, est un mince in-4°. Le frontispice représente un hibou (*eule*) entouré de quatre fleurs et un miroir (*Spiegel*); ce sont les armes parlantes du héros. Au dessous de cette image en bois on lit :

Ulenspiegel.

« De sa vie de ses œuures, — et merueilleuses aduentures par luy faictes, — et des gran — des fortunes quil a eux, lequel par nulles fallaces ne se lais — sa tromper. Nouuellement translate et corrige de flamant — en francoys. »

Suit une vignette sur bois où l'on voit l'espiègle par excellence, à cheval, en croupe derrière son père; au dessus de la tête du cheval, s'élève, au bout d'un bâton, le miroir sur lequel est perché le hibou.

Au feuillet A ii commence le prologue du translateur. Nous le reproduisons textuellement, sans modifier son orthographe ni sa ponctuation :

« Pour la priere daucuns mes amis ausquelz ie acteur de ce present liure nosoye reffuser. Jay compuse aucunes plaisantes tromperies et gaberies — lesquelles Tiel Vlespiegle fist en sa vie. Et mourut en lan mil troys cens cinquante: Je desire toutesfoys et demande destre excuse tant deuant spirituelz que temporelz — deuant nobles et innobles que nully trop margue ne se courrouce car ie ne lay compose que le seruice de Dieu y fust diminue ou gaste — ne aussi quon pourroit cercher aulcune faulcete — mais tant seullement pour recreer et renouueller lez entende — menz des hommes — et aussi affin que les simplez gens de tel — les tromperies se pourroient garder un temps aduenir. Il vaut — aussi mieulx douyr et lyre quon rie sans faire peche que en plou-rant on fist peche. »

Au dessous est une figure sur bois représentant le héros arrivant à la foire de Francfort.

Le dernier chapitre de son roman arrive au feuillet K *iiii* :

Comment Ulespyegle fut enterré.

« Au dernier fut aussi lenterrement de Vlespyegle bien estrange. Car quant on le voulloit mettre au sepulcre lune des cordes laquelle estoit vers ces pieds rompit quant on le vouloit auueller au sepulcre tellement que lescrin auquel estoyt mis son corps tomba en telle sorte que le corps de dans lescrin estoit mis sur ces piedz. Alors dirent ceulx qui estoyent la pre-

sens laissons-luy ainsi droit — car comme il a este merueilleux en sa vie, telle — ment veult il aussi estre apres sa mort. Si laisserent Vlespye — gle tout droit au sepulcre et le couurirent mettant sus le sepul — cre une pierre en laquelle estoit sculpte vng cahuant ayant vng — mirouer dessoubz ses ungles comme cy apres est la figure. Et — dessus la pierre estoit escripture taillee ainsi. Ceste pierre ne — changera nully car dessoubz icelle est enterre Ulespyegle. »

Ceci est au recto du feuillet en question : au verso on lit l'épitaphe d'Ulespiegle en vers latins (et quel latin!), et plus bas : Imprime nouuellement à Paris en lan Mil CCCCCxxxii.

La bibliothèque de Stuttgart renferme aussi une édition de Cologne, 1539, in-4°, A-S, qui paroît avoir échappé aux yeux des bibliographes; mais elle est en allemand, elle nous intéresse peu.

L'édition d'Ulespiègle, que nous décrivons, est antérieure aux premières impressions de Rabelais, car la plus ancienne édition connue, avec une date, du Gargantua, est celle de Lyon, 1533, et l'édition sans date de Pantagruel peut, tout au plus, être rapportée à la fin de 1532; maître François a donc connu le *lustig* enfant de la Westphalie, et il nous seroit facile de démontrer qu'il lui a fait d'assez fréquens emprunts, au sujet desquels les commentateurs sont muets. Cet examen nous entraîneroit aujourd'hui au delà des limites que nous devons nous imposer; nous y reviendrons.

G. Brunet (de Bordeaux.)

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES VENTES DE LIVRES.

Nous avons eu à signaler, dans le cours de cette année, un assez grand nombre de ventes, parmi lesquelles plusieurs se sont fait remarquer par des mérites divers bien propres à les recommander à l'attention des bibliophiles de tous les ordres. Il nous suffira de rappeler les ventes *Chaumette-des-Fossés*, *Clicquot*, *Huzard*, *Silvestre de Sacy*, et quelques autres, pour réveiller, dans l'esprit de nos lecteurs, des souvenirs qui ne seront pour eux ni sans intérêt ni sans agrément. Ces souvenirs sont, nous n'en doutons pas, encore présens à leur pensée, et plus d'un savant, plus d'un philologue, plus d'un bibliophile de notre connoissance, se rappelle aujourd'hui encore, non sans plaisir, non sans orgueil peut-être, ces luttes innocentes, quoique très animées, desquelles il est sorti victorieux, et auxquelles il a dû le bonheur si envié d'enrichir sa collection d'un livre, disons mieux, d'un bijou long-temps attendu et vivement désiré.

Ces luttes inoffensives sont aujourd'hui interrompues; la bibliographie est en vacances, et la salle de vente est déserte et silencieuse; mais ce n'est là qu'une trève de quelques jours, de quelques semaines au plus, et aussitôt que le déclin de l'automne aura ramené à Paris les amateurs et les longues soirées, nous verrons la lice se rouvrir et fournir plus d'une occasion favorable à de nouveaux combats. Nous connoissons, en effet, plusieurs catalogues en préparation, et nous croyons pouvoir annoncer à l'avance que ces catalogues seront, au moins autant que ceux que nous venons de rappeler, dignes à tous égards de l'attention des bibliophiles.

On annonce pour le mois de décembre la première partie du catalogue de M. de Soleinne. La collection dramatique formée par cet amateur est trop célèbre pour qu'il soit nécessaire de rien ajouter à ce peu de mots. Il y a des gens dont le nom seul vaut tout un long discours : ce nom de M. de Soleinne, comme bibliophile, est parfaitement dans ce cas.

Nous espérons également avoir, pour la même époque, le catalogue de M. *Poncelet*, mort professeur en droit. M. Poncelet étoit un jurisconsulte distingué, mais non pas exclusif, et l'on doit s'attendre à trouver dans sa bibliothèque, outre les grands travaux relatifs à une profession qu'il honoroit par son talent, tout ce que l'esprit humain a produit de plus remarquable dans tous les genres. Le catalogue de cette bibliothèque a été rédigé par M. Merlin, qui n'aura pas oublié, sans doute, que le premier volume de son beau et savant catalogue de la bibliothèque de M. de Sacy nous fait vivement désirer la suite de ses travaux bibliographiques sur cette précieuse bibliothèque.

L'éditeur du *Bulletin du Bibliophile*, M. Techener, prépare lui-même un catalogue dont il nous a communiqué quelques détails, et nous croyons ne pas nous avancer au delà des termes d'une raisonnable prudence, en assurant que peu de catalogues contiendront, dans les classes des pièces historiques et des facéties, autant de pièces rares ou inconnues que celui-ci.

L'avenir bibliographique s'annonce assez bien, comme on le voit, et les bibliophiles ne manqueront pas d'occupation pour cet hiver.

G. Duplessis.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

LES VENTES DE LIVRES.

Nous avons eu à signaler, dans le cours de cette année, un assez grand nombre de ventes, parmi lesquelles plusieurs se sont fait remarquer par des mérites divers bien propres à les recommander à l'attention des bibliophiles de tous les ordres. Il nous suffira de rappeler les ventes *Chaumette-des-Fossés*, *Clicquot*, *Huzard*, *Silvestre de Sacy*, et quelques autres, pour réveiller, dans l'esprit de nos lecteurs, des souvenirs qui ne seront pour eux ni sans intérêt ni sans agrément. Ces souvenirs sont, nous n'en doutons pas, encore présens à leur pensée, et plus d'un savant, plus d'un philologue, plus d'un bibliophile de notre connoissance, se rappelle aujourd'hui encore, non sans plaisir, non sans orgueil peut-être, ces luttes innocentes, quoique très animées, desquelles il est sorti victorieux, et auxquelles il a dû le bonheur si envié d'enrichir sa collection d'un livre, disons mieux, d'un bijou long-temps attendu et vivement désiré.

Ces luttes inoffensives sont aujourd'hui interrompues; la bibliographie est en vacances, et la salle de vente est déserte et silencieuse; mais ce n'est là qu'une trève de quelques jours, de quelques semaines au plus, et aussitôt que le déclin de l'automne aura ramené à Paris les amateurs et les longues soirées, nous verrons la lice se rouvrir et fournir plus d'une occasion favorable à de nouveaux combats. Nous connoissons, en effet, plusieurs catalogues en préparation, et nous croyons pouvoir annoncer à l'avance que ces catalogues seront, au moins autant que ceux que nous venons de rappeler, dignes à tous égards de l'attention des bibliophiles.

545 ALMANACH des gens de bien, contenant des anecdotes peu connues, pour servir à l'histoire des événemens de ces derniers temps, l'arrivée de Carrier aux enfers, des observations sur le même, son épitaphe; deux Dialogues des Morts, etc. *Paris*, 1795, in-18, demi-rel., fig. 6—»

546 ALMANACH des honnêtes gens, contenant des prophéties et des anecdotes sur les journées des 10 août, 2 et 3 septembre 1792, et la liste des personnes égorgées dans les différentes prisons. *Paris*, 1793, in-18, br. 4—»

547 ALMANACH perpétuel, pronosticatif, proverbial et gaulois, d'après les observations de la docte antiquité; utile aux savans, aux gens de lettres, et intéressant pour la santé. *Paris*, 1774, in-18, cart. . . . . 9—»

Petit almanach très amusant par un grand nombre de citations, de proverbes et de contes.

548 AMUSEMENS de la chasse et de la pêche, etc. *Amst.*, 1743, 2 vol. in-12, fig. . . . . 12—»

Réimpression avec des changemens, des *Ruses innocentes*.

549 ANECDOTES inédites de la fin du XVIIIe siècle, ouvrage où se trouvent des particularités inconnues sur la princesse Lamballe, sur le directeur Carnot, sur le président actuel des États-Unis; une conversation intéressante de Louis XVI avec Bailly, etc. *Paris*, 1801 (an IX), in-8, br. . . . . 6—»

550 ANNUAIRE historique des fêtes célébrées chez les nations anciennes et modernes, contenant l'indication de la date du mois de leur solennité, la description de leurs cérémonies, le motif de leur institution; auquel on a joint l'origine de l'année; comment elle fut d'abord distribuée chez les peuples anciens; les divers changemens et accroissemens qui lui sont arrivés jusqu'à sa forme actuelle, avec des notes utiles. *Paris*, 1809, in-18, br. . . . . 8—»

551 ARCUSSIA (*Charles* d'), seigneur d'Esparron. La Fauconnerie, 5e édit. *Paris*, *Houzé*, 1608, pet. in-8, vél., fig. . . . . 18—»

552 ARCUSSIA (*Charles* d') de Caprè, seigneur d'Esparron. La Fauconnerie, divisée en 9 parties. *Paris, Jean Houzé*, 1621, in-4, rel. en chamois, fig. . . . . 35—»

Édition rare. Les cinq premières parties ont été imprimées en même temps; dans la première, par une faute d'impression, après la 10e page, la pagination recommence à 3, sans que pour cela il y ait de lacune, et continue jusqu'à 342; là elle recommence à 297 jusqu'à 314. La 6e partie, intitulée *la Fauconnerie du roy, et les Conférences de la chasse*, porte la date de 1617, et a d'abord, 12 pages de titre ou de table, ensuite 79 pages (1 à 79) de texte. — La 7e, intitulée *Discours de chasse*, a été imprimée en 1619; elle a 8 pages de titre, préface, table, et 92 pages de texte. On trouve, dans cette dernière partie, l'histoire de Jeanne de Naples.

553 ARCUSSIA (*Charles* d'), seigneur d'Esparron. La Fauconnerie, divisée en 10 parties, avec les portraits au naturel de tous les oiseaux: *Rouen*, 1644, 2 tom. en 1 vol. in-4, vél. bl. . . . . 30—»

Bonne édition, faite sur celle de Paris, 1627.

554 ARGOTE DE MOLINA (*Gonçalo*). Libro de la Monteria. *Sevilla*, 1582, pet. in-fol., v. gr., fil., fig. sur bois. 60—»

Ouvrage rare et recherché. Cet exempl. contient, à la fin, le *Discurso sobre el Libro de la Monteria*. Voir le Manuel du libraire, t. 1er.

555 BALAN. Cris des habitans de Béthune et de ses environs, opprimés par J. Lebon et Duquesnoy, représentans du peuple, et par les administrateurs, jurés et juges dévoués à ces complices de Robespierre, etc. *Béthune, an* III *de la république*. In-8, cart. . . . . 6—»

556 BALDINI (*Filippo*). Del Esercizio della Caccia, atto a conservare ed a restituire all'uomo la sanità ed il vigore. *Napoli*, 1778, in-4, dos de veau. . . . . 10—»

557 BALDOVINI DI MONTE SIMONCELLI. Il Simoncello overo della caccia, dialogo. *Firenze*, 1616, in-4, cart., non rogn. . . . . 8—»

558 BEE (*John*). Sportman's slang; a new Dictionary of terms used in the affairs of the turf, the ring, the chase, and the varieties of life, forming an original and authentic Lexicon balatronicum et macaronicum, etc. *London*, 1825, in-8, cart., fig. col. . . . . 5—»

559 **Belon** (*Pierre*). Observations de plusieurs singularitez et choses mémorables trouvées en Grèce, Asie, Judée. *Anvers, Chr. Plantin, 1555*, in-8, v. f., fil., tr. dor., fig. dans le texte. . . . . 18—»

560 **Bulletin** décadaire de la république françoise, 1re décade de vendémiaire an VII à la 3e décade de messidor an VII. 30 numéros. *Imprimerie de la république*, in-8, br. 18—»

561 **Calendrier**, ou Essai historique sur la chasse, dans lequel on trouve des remarques curieuses et utiles sur les anciennes chasses, tant étrangères que nationales, avec un dictionnaire des termes de chasse. *Paris*, 1770, in-12, v. m., fil., tr. dor. . . . . 2—»

562 **Cancans** (les) politiques, éternels, correctionnels, etc., etc., in-8, br. . . . . 24—»

Journal légitimiste très violent, supprimé. On y a joint les numéros d'un journal intitulé l'*Espérance*, qui n'a jamais été mis dans le commerce, et qui se distribuait dans les sociétés légitimistes seulement.

563 **Clamorgan** (*Jean* de). La Chasse du loup. *Montluel*, 1572, in-4, v. f., fil., tr. dor. . . . . 18—»

Bel ex. On trouve rarement la Chasse du Loup, à part de la Maison rustique de Jean Liébaut.

Autre exemplaire d'une autre édition. 12—»

564 **Compte-rendu** aux sans-culottes de la république française par très haute, très puissante et très expéditive dame Guillotine, dame du Carrousel, de la place de la Révolution, de la Grève et autres lieux, contenant le nom et surnom de ceux à qui elle a accordé des passeports pour l'autre monde, le lieu de leur naissance, leur âge et qualités, le jour de leur jugement, depuis son établissement, au mois de juillet 1792, jusqu'à ce jour. *Paris*, de l'imprimerie du Calculateur patriote, au corps sans tête, l'an II, 2e, 3e et 4e parties, 3 vol. in-8, br. 36—»

565 **Constantin** (*César*). Les XX livres, auxquels sont traictez les bons enseignemens d'agriculture, traduicts en fran-

coys par M. Anthoine Pierre, licentié en droict. *Poictiers, à l'enseigne du Pélican, chez Jehan et Enguilbert de Marnef*, 1543, in-fol. (*Anc. rel.*). . . . 18—»

La première et la plus rare des éditions de ce livre.

566 CONSTANTIN (*Cæsar*). Les XX livres de Constantin Cæsar, auxquels sont traictés les bons enseignemens d'agriculture. *Paris, Arnoudd Langelier*, 1550, in-8, v. fau. 8—»

567 CONFESSION générale du comte d'Artois, imprimée dans les décombres de la Bastille. *Paris*, 1789, in-8, br. — Dans le même volume : — Le comte d'Artois, roi de Botani-Bay, à tous les foyards et autres proscrits de la France. — Confession générale, in articulo mortis, de Joseph II, décédé pour le bonheur des hommes en 1790. *Bruxelles*, 1790, in-8, br. . . . . 10—»

568 CORNELII a Lapide opera, Scilicet : Commentaria in omnes D. Pauli epistolas. *Antverpiæ, apud Mart. Nutium*, 1627, in-fol. — Commentaria in quatuor prophetas majores. *Antverpiæ*, 1634. — Commentaria in Jeremiam prophetam. *Antverpiæ*, 1634, in-fol. — Commentaria in Salomonis proverbia. *Antuerpiæ*, 1635, in-fol. — Commentaria in Esdram, Nehemiam, etc. *Antuerpiæ, apud Meursios*, 1645, in-fol. — Commentarius in quatuor Evangelia. *Antuerpiæ, apud Meursios*, 1649, 2 vol. in-fol. En tout 7 vol. . . . . 68—»

569 CRESCENTIIS (*Petri de*) Ruralium commodorum Libri XII (in fine et rubro caractere). *Presens opus ruralium commodorum Petri de Crescentiis, quodam industrioso caterisandi stilo : novissime omnipotentis dei suffragio adinvento, extitit hec littera vera moderata, abella et formata, impressum per Joannem de Westfalia Paderbornensis dyocesis, in alma ac florentissima universitate Lovaniensi residentem, anno MCCCCLXXXIIII, mensis decembris die nona*, in-fol. goth. à deux col., 368 ff.,

42 lig. à la page, lettres initiales en couleurs, rel. en mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . 200—»

Superbe exempl. pour la reliure et la conservation de cette rarissime édition.

Lambinet, dans son *Origine de l'imprimerie*, t. II, p. 9 (et non 209), donne une longue notice sur cet ouvrage.

570 **Crescens** (*Pierre* des). Le livre des prouficlz champestres et ruraulx touchant le labour des champs, édifices de maisons, puyts et cysternes. *Imprimé à Paris par Thom. Duguernier, pour Jacques Huguetan, libr. à Lyon*, avec la marque de ce dernier, in-fol. goth. de 8 feuillets préliminaires pour le titre et la table, et CLXXXVI feuillets de texte à deux col., avec fig. en bois. 50—»

571 **Crimes** (les) constitutionnels de France, ou la désolation françoise, décrétée par l'Assemblée dite nationale, constituante, aux années 1789, 1790 et 1791, acceptée par l'esclave Louis XVI, le 14 septembre 1791. *Paris, Lepetit et Guillemard*, 1792, in-8, br., fig. . 15—»

572 **Crimes** et forfaits de la noblesse et du clergé, depuis le commencement de la monarchie jusqu'à nos jours. *Paris*, s. d., in-8, br., avec frontispice gravé. 10—»

573 **Critique impartiale**, ou la fourbe dévoilée. — Adresse d'un citoyen très actif, ou questions présentées aux états-généraux du Manége, vulgairement appelés Assemblée nationale. — La vérité à la commission des onze. *Paris*, an III de l'ère françoise, in-8, br. 9—»

574 **Cynographia** curiosa, seu canis descriptio, juxta methodum et leges academiæ naturæ curiosorum adornata et Mantissa ejusdem curiosa ejusdam argumenti, complectente Joh. Caii libell. de canibus britannicis et Joh. Henr. Meibomii epistolæ de Κυνοφοςα, aucta a Christ. Franc. Paullini. *Norimbergæ, sumptibus Joan. Georgii Endteri*, 1685, in-4, v. f. . . . . 18—»

575 **Défense** de Charles-Eléonore Dufriche Valazé, imprimée d'après son manuscrit trouvé dans la fente de son cachot. *Paris* (an III), in-8, br. — Dans le même volume, les procès des 31 mai, 1er et 2 juin, ou la défense des soixante et onze représentans du peuple, in-8, br. — Précis rapide des événemens qui ont eu lieu à Paris les 31 mai et 1er et 2 juin. *Paris*, 1793, in-8, br. avec portr. . . . . 9—»

576 **Dictionnaire** national et anecdotique pour servir à l'intelligence des mots dont notre langue s'est enrichie depuis la révolution, et à la nouvelle signification qu'ont reçue quelques anciens mots, enrichi d'une notice exacte et raisonnée des journaux, gazettes et feuilletons antérieurs à cette époque, etc., par M. de l'Epithète, *à Politicopolis*, 1790, in-8, cart. . . 10—»

577 **Domine** salvum fac regem, par Peltier, *imprimé sur les bords du Gange*, 1789, in-8, br. — Argumentum ad hominem, à l'auteur du *Domine salvum*. — Tous les absens n'ont pas tort, ou réponse au *Domine salvum*. — Veni Creator spiritus, par un citoyen passif, avec fig. 6—»

578 **Drummond de Melfort**. Traité sur la cavalerie. *Paris*, 1776, in-fol., avec un atlas in-fol., max. . 50—»

L'atlas porte le titre suivant. — Exercices de cavalerie, recueil de 29 planches doubles, gravées, représentant des exercices d'équitation, de manége et de combat.

Très bel ouvrage bien gravé.

579 **Du Chesne** (*Andreæ*) Historiæ francorum scriptores coætanei, ab ipsius gentis origine ad Pipinum usque regem. *Lutetiæ, Parisiorum*, 1636, 5 vol. in-fol., v. marb. . . . . 168—»

Très bon ex. d'un livre devenu fort rare.

580 **Essai** sur la chasse au fusil, contenant un détail de ce qui concerne la fabrication des canons, etc. *Paris, Barrois*, 1781, in-8, v. gr. fil. . . . . 8—»

581 Etrennes de vertu pour l'année 1793, seconde de la république, contenant les actions de bienfaisance, de courage, d'humanité, etc., qui se sont faites dans le courant de l'année 1792, auxquelles on a joint quelques autres anecdotes intéressantes. *Paris*, 1793, in-18 br. . . . . 5 — »

582 Falk. Recueil de diverses suites de chevaux, tournois, cavalcades; gravées à Hambourg vers 1655, par Falck. 1 vol. in-fol., mar. r., armoiries. . . . . 50 — »

Très joli recueil fort bien gravé. La 1re partie, qui représente les Amazones, contient 16 pl.; la 2e, intitulé, divers exercices de cavalerie, en contient 31; la 3e partie représente la fête nautique du mariage du grand-duc à Florence. Les nacelles qui figurent dans cette fête sont des plus curieuses sous tous les rapports: elles représentent les dieux et les demi-dieux de la fable.

583 Fouilloux (*Jacques* du). La venerie, plusieurs receptes et remedes pour guerir les chiens de diverses maladies; plus l'adolescence de l'auteur. *Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères*, 1561, in-fol., fig., mar. r., fil. 40 — »

Première édition d'après M. Brunet. La dernière pièce (l'Adolescence de l'auteur) manque.

584 Le même. *Poictiers*, sans date, in-4, v. gr., fil., tr. dor., fig. sur bois. . . . . 80 — »

Dans ces deux éditions, le privilége est absolument le même; elles diffèrent seulement en ce que dans celle-ci le frontispice, qui représente l'auteur offrant son livre à Charles IX, est placé au verso du titre; la dédicace et le privilége occupent le deuxième feuillet, et dans l'édition de 1561, le privilége est placé au verso du premier feuillet, et la dédicace commence à la fin du recto du deuxième, au dessous de la première figure. L'orthographe d'un grand nombre de mots est différente dans les deux éditions. Ainsi, le mot *avec* est toujours écrit *avecq'* dans l'édition sans date, et *avec* dans celle de 1561. L'édit. sans date est certainement postérieure de dix ans environ à celle de 1561. Si l'on examine attentivement les deux éditions, on trouvera que dans l'édition de 1561, *la Complainte du cerf*, qui doit venir après *l'Adolescence de l'Auteur*, ne se trouve pas indiquée dans la table comme dans l'édit. sans date. Les mots *Poitou*, *Poitiers*, sont écrits avec un *c* dans l'édit. sans date. Les mots *seulement*, *premièrement*, etc., sont écrits avec l'abréviation *premièremẽt*, *seulemẽt*, dans l'édition de 1561, et tout au long dans celle sans date.

585 Le même. *Paris*, L'Angelier, 1624, in-4, dos de v., fig. — La chasse au loup. — Les quatre livres de la fauconnerie de Franchières. — La fauconnerie de Guil. Tardif. — La fauconnerie de Artelouche. — Le recueil des oiseaux de proie de G.-B. . . . . 65—»

Bonne édition à laquelle ont été ajoutées les pièces que nous venons d'indiquer; le texte et les gravures sont les mêmes que dans les deux éditions précédentes.

Franchières (*Jean* de). Livre de fauconnerie. . . .

Manuscrit. V. le n° 482.

586 Frascatori (*Girolamo*). L'Alcone o sia del Governo de' Cani de Caccia, *Napoli*, 1756, in-4, v, gr., 10—»

Cette édition diffère de celle que nous annonçons ci-après par par les notes. C'est un livre important pour la connoissance et la guérison des maladies des chiens de chasse.

587 Frascatori. L'Alcone o sia del Governo dei Cani di Caccia, recato dai versi latini in ottave rime, con note del Marchese Salvadore Spiriti. *Roma*, 1791, in-4, br. non rog. . . . . 10—»

Poëme sur la chasse très intéressant, et accompagné d'un grand nombre de bonnes notes et explications.

588 Fréron. Mémoire histor. sur la réaction royale et sur les massacres du midi. *Paris*, an IV, in-8, br. 5—»

Avec notes manuscrites et un grand nombre de preuves et pièces justificatives.

589 Gouges (*Madame Olympe* de). Ses œuvres complètes. *Paris*, 1788 et suiv., 7 vol. in-8, dem. rel. 50—»

Recueil très rare qui contient les pièces suivantes: Tome 1er. Lettre au peuple, ou projet d'une caisse patriotique. — Remarques patriotiques. — Le bonheur primitif de l'homme, ou les rêveries patriotiques. — Dialogues allégoriques entre la France et la vérité. — Le cri du sage, par une femme. — Avis pressant, ou réponse à mes calomniateurs. — Pour sauver la patrie il faut respecter les trois ordres. — Mes vœux sont remplis ou le don patriotique. — Lettre du duc d'Orléans, premier prince du sang. — Discours de l'aveugle aux Français. — L'ordre national, ou le comte d'Artois

inspiré par Mentor. — Motion patriotique du duc d'Orléans, ou les songes patriotiques.—Adresse au roi, Discours au roi, etc.—Lettre aux représentants de la nation, lettre écrite à madame de Gouges, observations sur les étrangers. — Départ de M. Necker et de madame de Gouges. — Testament politique d'Olympe de Gouges. — Profession de foi civique de Pierre Aubry, fils d'Olympe de Gouges. — Tome 2me. Œuvres de la citoyenne de Gouges, dédiées à Philippe.—Compte moral rendu, et dernier mot à mes chers amis. —Lettres à de grands personnages, et correspondance de la cour Bourdon.—Adresse au Don Quichotte du Nord.—Réponse à la justification de Max. Robespierre, adressée à Jérôme Pétion par Olympe de Gouges.—Pronostic sur Max. Robespierre, par un animal amphibie, 5 novembre 1792.—Grande éclipse du soleil jacobiniste et de la lune feuillantine par la Liberté, avril et mai, l'an IV de son nom.— Le bon sens françois dédié aux Jacobins.—Lettre de Pétion à madame de Gouges, et celle de Manuel. — L'Esprit françois, ou problèmes à résoudre sur le labyrinthe des divers complots, mars 1792. — Les droits de la femme *à la reine*. — Adresse au roi, à la reine, à Condé, etc.—Lettre au duc d'Orléans (qui est aussi dans le 1er vol.)—Lettre à la reine, aux généraux de l'armée, aux amis de la constitution, et aux Françoises citoyennes.—Description de la fête du 3 juin, par madame de Gouges (cette fête du 3 juin 1792 est en mémoire de Simoneaux, maire d'Étampes, assassiné le 3 mars 1792). — Avis pressant à la Convention par une vraie républicaine.—Lettre d'Olympe de Gouges au président de la Convention nationale, pour la défense de Louis XVI.

Madame de Gouges. Théâtre, 5 vol. in-8, demi-rel. Tome 1er.— Le mariage inattendu de Chérubin, comédie en 3 actes et en prose. —Le Philosophe corrigé, ou le Cocu supposé, com. en 3 actes et en prose. — Tome 2e. — L'Homme généreux, drame en 3 actes et en prose. — Mémoire de madame de Valmont, sur l'ingratitude et la cruauté de la famille des Flaucourt envers la sienne. — Dialogue entre mon Esprit, le Bon sens et la Raison.—Post-face.—Tome 3e. Lettres de madame de Gouges à diverses personnes.— Zamore et Mirza, ou l'heureux Naufrage, drame indien en 3 actes et en prose. —Réflexions sur les hommes nègres. — Molière chez Ninon, pièce épisodique, post-face. — Bienfaisance, ou la bonne Mère, conte mêlé d'anecdotes.—La Bienfaisance récompensée, ou la Vertu couronnée, com. en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes. — Tome 3e. — Lettres de madame de Gouges à divers. — L'Esclavage des noirs, ou l'heureux Naufrage, drame en 3 actes, en prose. — Réponse au champion américain, ou colon très aisé à connoître. — Le Couvent ou les Vœux forcés, drame en 3 actes. — Mirabeau aux Champs-Élysées, com. en 1 acte et en prose. — L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles, ou les Vivandiers, pièce en 3 actes et en prose. — Les Démocrates et les Aristocrates, ou les Curieux du Champ de Mars, comédie en 1 acte et en prose, et vaudeville. — Bouquet national dédié à Henri IV pour sa fête. — Les Comédiens démasqués, ou madame de Gouges ruinée par la Comédie françoise.

590 GIORGI (*Federico*). Libro del modo di conoscere i buoni Falconi, Astori et Sparavieri, etc. *Vinegia*, 1547, in-8, v. gran. f. . . . . 15—»

591 GIORGI (*Federico*). Libro di modo di conoscere i buoni Falconi, Astori, et Sparavieri, di essercitarli et farli perfetti. *In Venegia, appresso Gabriel Giolito de' Ferrari*, 1567, pet. in-8, vél. . . . . 15—»

Petit livre fort rare, et qui est indispensable dans une bibliothèque de chasse.

592 GRAND (le) PROPRIÉTAIRE de toutes choses très utiles pour tenir le corps humain en santé, etc. *Paris*, 1556, in-fol., v. br., fil. à froid. . . . . 25—»

Ouvrage rare et curieux par les fig. sur bois qu'il contient.

593 GUÉNARD (Mad.). Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe. *Paris*, 1801, 4 vol. in-18, br., *portr. et fig.* . . . 10—»

594 HÉBERT (*le Père Duchêne*). Le canon d'alarme sur les dangers qui menacent la patrie. — Le tocsin, ou liste générale de tous les rapinats qui ont pillé, volé, dilapidé cette pauvre République. — La grande visite du père Duchêne à Barras, chez les jeunes gens et les papas des deux conseils, in-8, br. . . . . 8—»

595 HISTOIRE des sociétés secrètes de l'armée, et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte (par Ch. N.). *Paris*, 1825, in-8, demi-rel. bas. . . . . 5—»

596 HISTOIRE secrète de Coblence dans la révolution des François, attribuée à M. de Rivarol. *Londres*, 1795, in-8, br. . . . . 5—»

597 HISTOIRE secrète du 10 août, contenant : 1° les moyens de défense du château ; 2° la revue des troupes par le roi, et son arrivée à l'assemblée nationale, 3° l'attaque du château ; 4° le massacre des Suisses, etc. ; 5° la déchéance du roi et sa translation au Temple. *Paris*, 1796, in-18, br. . . . . 3—»

598 L'intérieur d'un comité révolutionnaire, ou les Jacobins, par Moi. *Paris*, an XIII, in-18, br. . . . . 3—»

599 Jourgniac Saint-Méard. Mon agonie de trente-huit heures, ou récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention en l'Abbaye de Saint-Germain, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre. *Paris*, 1792, in-8, br. . . . . 4—»

600 Journal de la Montagne, rédigé par J.-Ch. Laveaux, du 1er juin 1793 au 28 brumaire an III, 18 nov. 1794, 4 vol. in-4, carton., non rogné. . . . 380—»

Bel exemplaire bien complet, non rogné, à l'exception des sept derniers numéros.

601 Journal des mécontens, par une société d'ultra royalistes. *Paris*, 1814. Publié en quinze numéros in-8 de 240 pages, demi-rel. . . . . 10—»

602 La Broue (*Salomon* de). Le cavalerice françois, contenant les préceptes principaux qu'il faut observer pour bien dresser les chevaux aux exercices de la carrière et de la campagne. *Paris*, *Abel Langelier*, 1612, in-fol., mar. rouge, à comp., pet. fer., riche dorure, armoiries. . . . . 30—»

L'ouvrage de La Broue est l'un des premiers et l'un des meilleurs sur l'équitation ; il est fort rare.

603 La Guérinière (M. de). École de cavalerie, contenant la connoissance, l'instruction et la conservation du cheval, avec fig. *Paris*, 1751, in-fol., fig. . 35—»

Bel exempl. en grand papier, bonnes épreuves.

Cet ouvrage estimé est composé d'après ceux de La Broue et de Newcastle, auxquels l'auteur a ajouté ses instructions et ses observations.

On trouve dans cette édition un traité des haras, qui ne se trouve pas dans les autres.

604 La lanterne magique républicaine. *Paris*, 1799, in-8, br. . . . . 8—»

Récit des principaux événements de la révolution, au point de vue royaliste.

605 Libro de agricultura que trata de la labrança y criança y de muchas otras particularidades y provechos del campo. *Impresso en Medina del Campo a costa de Juan Boyer, por Francisco del Canto*, año 1584, pet. in-fol. à 2 col., mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes de Thou.*) 36—»

606 Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris pour juger tous les ennemis de la patrie. *Paris*, an II. Onze numéros réunis dans le même vol., in-8, br. (*avec des additions manuscrites*). . . . 18—»

607 Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins, financiers, intrigans, et de tous les aspirans à la noblesse et escrocs d'icelle, par Dulaure. *Paris*, an II. 3 part. in-8, br. (*rare aussi complet*). . 12—»

608 Livret des chasses du roi pour 1825, in-4, v. m., fil. . . . . 30—»

Détails curieux sur les dépenses que nécessitoient les chasses du roi.

609 La lyre de la raison, ou hymnes, cantiques, odes et stances à l'Être suprême, pour la célébration des fêtes décadaires de l'an III de la république. *Paris*, an III. in-18, demi-rel., fig. . . . . 4—»

610 Manuel du citoyen, S. P. D. M. S. J. C. S. E. H. B. L. Editeur (Mérard de Saint-Just). *Paris*, 1791, in-18, br. . . . . 3—»

611 Maximes et pensées de Louis XVI et de Marie-Antoinette. *Hambourg et Paris*, 1802, in-8, br. . 6—»

On trouve dans ce volume une foule d'anecdotes inconnues sur Louis XVI et Marie-Antoinette.

612 Mémoires sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur Hermann contre la dame Kornman son épouse, le sieur Daudet de Jossan, P.-A.

Caron de Beaumarchais, et M. Lenoir, cons. d'Etat, 1787, in-8, avec les pièces justificatives. — Mémoire pour le sieur Bergasse dans la cause du sieur Kornman contre le sieur Beaumarchais, et contre le prince de Nassau, 1788. — Observations du sieur Bergasse sur l'écrit du sieur Beaumarchais, intitulé : Court Mémoire en attendant l'autre dans la cause du sieur Kornman, 1788. Le tout en 1 vol. in-8, br. . . . . 9—»

613 **Menou** (*René* de). La pratique du cavalier, ou l'exercice de monter à cheval, qui enseigne la méthode de réduire les chevaux dans l'obéissance des plus beaux airs et maneiges. *Paris, Loyson*, 1650, in-4, dos de v. 15—»

Un portrait, le frontispice gravé, et une figure à chacune des quatre parties qui composent le livre.

614 **Mes étrennes** aux douze cents, ou almanach des députés à l'assemblée nationale. 1791, in-18, br. . 3—50

615 **Montgaillard**. Histoire secrète de Coblence dans la révolution des François, extraite du cabinet diplomatique électoral, et de celui des princes frères de de Louis XVI. *Londres*, 1795, in-12, dem. rel. 3—50

616 **Mopinot**. Effrayante histoire des crimes horribles qui ne sont communs qu'entre les familles des rois. Depuis le commencement de l'ère vulgaire, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, in-8 . . . . . 9—»

617 **Nouveau** dictionnaire françois, à l'usage de toutes les municipalités, des milices nationales et de tous les patriotes, composé par un aristocrate, dédié à l'assemblée dite nationale, pour servir à l'histoire de la révolution de France. *En France, d'une imprimerie aristocratique, août* 1790, in-8, br. . . . . 6—»

618 **Oppiani** Anazarbei de piscatu libri V, de venatione, libri IV (græcè). *Parisiis, ap. Turnebium*, 1555. — Ejusdem versio latina. *Parisiis, ap. Guil. Morelium*, 1555, in-4, vél. . . . . 7—»

619 **Opinions** des députés de la Convention nationale et pièces sur le procès de Louis XVI, 14 vol. in-8, cart. Pièces originales. . . . . 60—»

Recueil très important et très difficile à réunir et auquel l'on a ajouté une biographie de chaque député. *Ms.* du temps, et des portr.

620 **Pataud** (*L'abbé*). Histoire d'Orléans, depuis 1789 jusqu'en 1814. *Orléans*, 1821, in-4. . . . . 48—»

Copie du manuscrit de l'auteur, déposé dans la bibliothèque de la ville d'Orléans, sous le n° 438, sur papier, de 316 feuillets.

621 **Pétion** de Villeneuve. Avis aux François sur le salut de la patrie. 1788, in-8, br. . . . . 1—50

622 **Pluvinel**. Le manége royal, dans lequel se voit la manière de dresser les chevaux, etc. *Imprimé à Braunscherveig*, 1626, in-fol., obl., fig. . . . . 60—»

623 **Pluvinel** (*Anth.* de). L'Instruction du roy et l'exercice de monter à cheval (en françois et en allemand). *Paris*, 1639, in-fol., fig., port., rel., en v., f. fil., tr. dor. . . . . 50—»

624 **Poetæ Latini** rei Venaticæ scriptores et bucolici antiqui, cum notis diversorum auctorum; quibus accedunt Ger. Kempheri observationes in tres priores Calphurnii Eclogas. *Lugduni Batav*, 1728, in-4, vél. de Holl. 24—»

625 **Procès** de J.-P. Brissot et complices, ex-députés à la Convention nationale, condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire, établi au Palais, à Paris, par la loi du 10 mars 1793, pour juger sans appel les conspirateurs. *Paris, Clément*, l'an II de la république, in-8, br. . . . . 10—»

626 **Procès** de J. Cazotte, condamné à mort par le tribunal criminel, pour avoir écrit des lettres à M. Delaporte, avec des détails sur sa détention à l'Abbaye; sa fille obtient sa grâce et le sauve des mains des assassins. Avec portrait. *Paris*, 1792, in-18, br. . 4—»

627 **Procès** instruit et jugé au tribunal révolutionnaire, contre Hébert et consorts. *Paris*, an II, in-8, br. 8—»

628 **Procès** instruit par le tribunal criminel du département de la Seine, contre Saint-Réjant, Carbon et autres, prévenus de conspiration contre la personne du premier consul, suivi du jugement du tribunal de cassation qui a rejeté le pourvoi des condamnés. Recueilli par des sténographes. *Paris, imprimerie de la république*, an IX, 2 vol. in-8, rel. en un, bas, rac. . 10—»

629 **Rabelli** *(Giacomo-Carlo)*. Mascarades monastiques et religieuses de toutes les nations du globe, dédié à la république françoise, par l'auteur. *Paris*, 1792, in-8, br. . . . . 12—»

Il n'y a eu que ce seul et unique volume de publié, l'auteur ayant été obligé de quitter la France à cause de ses opinions politiques après le 9 thermidor.

630 **Recueil** de cantiques, hymnes et odes, pour les fêtes religieuses et morales des théophilantropes, etc., etc. *Paris*, an VI, in-18, br.. . . . . 3—50

631 **Recueil** de pièces sur la révolution, contenant :

Mémoire pour madame de Valois Lamothe.—Pièces sur l'affaire du collier. — Mémoire authentique pour servir à l'histoire du comte Cagliostro. — Lettre de M. de Mirabeau, sur Cagliostro. — Lettre de M. Beaupoil à Bergasse, sur Latude. — Du public parisien à Beaumarchais. — Testament du père de Figaro. — Lettre intéressante d'un ancien secrétaire de la police à Beaumarchais. — Le public à Beaumarchais. — Récit du portier de Beaumarchais. — Discours sur l'humanité des juges, par Bergasse. — Le tableau du jour, ou le spectateur impartial. — Le mannequin, dédié à MM. du Caveau. — Mémoire pour la dame Kornmann, contre son mari. — Ninon de Lenclos à M. Suard. — Récit présenté à Calonne, par Martin Marivaux. — Mémoire en réfutation contre Beaumarchais. — Projet du sieur Gois pour la statue de Louis XVI. — Les mœurs et la littérature, par Vigée. In-8, v. j. . . 7—»

Ces pièces sont pour la plupart très rares ayant été saisies par la police. Quelques unes ont des notes manuscrites.

632 **Recueil** de pièces révolutionnaires, contenant : Le tailleur patriote, 23 numéros. — Les f... et les contref..., 23 numéros. — Aux voleurs, aux voleurs, 26 numéros.

— Alerte, citoyens, alerte, 2 numéros. In-8, bas., fil. 30—»

633 **Recueil** de pièces sur la révolution, contenant :

Copie du manifeste attribué à L.-J. de Bourbon, dit Condé, 1790. — Mémoire des princes, présenté au roi. — Lettre furieuse et menaçante de la part de Monsieur, régent, au nom du futur roi Louis XVII et de toutes les puissances de l'Europe, adressée au procureur syndic de la commune de Paris, qui lui enjoint et ordonne, s'il ne veut point être massacré, de faire arrêter tous les députés qui ont voté pour la mort du ci-devant roi, les jacobins, et de faire enchaîner Egalité. — Lettre d'un comité de citoyens de Londres aux assemblées patriotiques de Paris, et trait de générosité de Louis XVI. — Dénonciation de tous les accapareurs d'argent, avec leurs noms et demeures. — De l'imprimerie patriotique, 1791. — Moyen le plus prompt pour la circulation de l'argent. — Marseille sauvée, ou détail exact du siége et de la prise du fort Saint-Jean de cette ville, par la garde nationale et le peuple. — Lettre furieuse et menaçante de M. de Bouillé à l'assemblée nationale. — Réception des princes fugitifs à Bruxelles. — Exécrable conspiration contre le roi et la nation, avec les noms et qualités des principaux fuyards, 1789. — Ai-je tort? ai-je raison? — Mautenat à la génération nouvelle. — Conspiration de la noblesse féodale, contre la liberté des Français. — Mémoire du tiers-état à présenter au roi. — Analyse des idées principales sur la reconnaissance des droits de l'homme en société et sur les bases de la constitution, par Thouret. — Détail très exact et véritable des ravages, désordres et excès qui se sont commis dans la ville de Nancy, occasionnés par l'insurrection des régiments du roi. — Adresse aux soldats français et alliés. — Discours prononcés à la barre de la convention nationale, le 8 juillet 1793, par les députés du bataillon de l'Unité. — Réponse de M. Bacon, électeur du département de Paris, à une accusation de M. Carra, faite au club électoral. — Observations sur la loi des otages, ou loi pour la répression du brigandage, etc. par A. Morellet. *Paris*, an VII. — Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres, par Beaumarchais. *Londres*, 1779. . . . . 15—»

634 **Recueil** de pièces sur la révolution, contenant :

Rapport de Saint-Just, au nom des comités de salut public et de sûreté publique, et de sûreté générale, et décret de la convention nationale relatif aux personnes incarcérées du 8 ventôse, l'an II de la république. — Rapport sur le mode d'exécution du décret contre les ennemis de la révolution, fait au nom du comité de salut public, par Saint-Just. — J.-R. Hébert, auteur du père Duchesne, à Camille Desmoulins et compagnie. — Discours sur l'utilité des sociétés patriotiques et populaires, par Brissot, 1791. — Discours sur la nécessité de maintenir le décret rendu le 15

581 Étrennes de vertu pour l'année 1793, seconde de la république, contenant les actions de bienfaisance, de courage, d'humanité, etc., qui se sont faites dans le courant de l'année 1792, auxquelles on a joint quelques autres anecdotes intéressantes. *Paris*, 1793, in-18 br. . . . . 5—»

582 Falk. Recueil de diverses suites de chevaux, tournois, cavalcades; gravées à Hambourg vers 1655, par Falck. 1 vol. in-fol., mar. r., armoiries. . . . . 50—»

Très joli recueil fort bien gravé. La 1re partie, qui représente les Amazones, contient 16 pl.; la 2e, intitulé, divers exercices de cavalerie, en contient 31; la 3e partie représente la fête nautique du mariage du grand-duc à Florence. Les nacelles qui figurent dans cette fête sont des plus curieuses sous tous les rapports: elles représentent les dieux et les demi-dieux de la fable.

583 Fouilloux (*Jacques* du). La venerie, plusieurs receptes et remedes pour guerir les chiens de diverses maladies; plus l'adolescence de l'auteur. *Poitiers, par les de Marnefz et Bouchetz frères*, 1561, in-fol., fig., mar. r., fil. 40—»

Première édition d'après M. Brunet. La dernière pièce (l'Adolescence de l'auteur) manque.

584 Le même. *Poictiers*, sans date, in-4, v. gr., fil., tr. dor., fig. sur bois. . . . . 80—»

Dans ces deux éditions, le privilége est absolument le même; elles diffèrent seulement en ce que dans celle-ci le frontispice, qui représente l'auteur offrant son livre à Charles IX, est placé au verso du titre; la dédicace et le privilége occupent le deuxième feuillet, et dans l'édition de 1561, le privilége est placé au verso du premier feuillet, et la dédicace commence à la fin du recto du deuxième, au dessous de la première figure. L'orthographe d'un grand nombre de mots est différente dans les deux éditions. Ainsi, le mot *avec* est toujours écrit *avecq'* dans l'édition sans date, et *avec* dans celle de 1561. L'édit. sans date est certainement postérieure de dix ans environ à celle de 1561. Si l'on examine attentivement les deux éditions, on trouvera que dans l'édition de 1561, *la Complainte du cerf*, qui doit venir après *l'Adolescence de l'Auteur*, ne se trouve pas indiquée dans la table comme dans l'édit. sans date. Les mots *Poitou*, *Poitiers*, sont écrits avec un *c* dans l'édit. sans date. Les mots *seulement*, *premièrement*, etc., sont écrits avec l'abréviation *premièremẽt*, *seulemẽt*, dans l'édition de 1561, et tout au long dans celle sans date.

— Où en sommes-nous? — On nous endort, prenons-y garde. — Le second coup de vêpres. — On ne s'entend plus. — Instruction pour procéder à la confection du catalogue de chacune des bibliothèque, sur lesquelles les directoires ont dû ou doivent incessamment apposer les scellés, 1791. — Réflexions sur le culte, sur les cérémonies, cercles, et sur les fêtes nationales, par Arcillac-Lépeaux. — Histoire de Bordeaux pendant dix-huit mois. — Le vrai caractère de Marie-Antoinette. — Acte d'accusation de Marie-Antoinette. . . . . 15—»

637 RECUEIL de pièces sur la révolution, contenant :

Dénonciation par le faubourg Saint-Marceau au faubourg Saint-Antoine. — Le cri du sang, par une femme (madame de Gouges). — Dialogue entre M. Necker et madame de Polignac, lors de leur entrevue à Bâle, en Suisse. — Mystères d'iniquités dévoilés : lisez et profitez, Parisiens. *Au pays de l'espérance et des craintes, et se trouve à l'enseigne du commerce ruiné*, 1789. — La chasse aux bêtes puantes et féroces qui, après avoir inondé les bois, les plaines, etc., se sont répandues à la cour et à la capitale, suivie de la liste des proscrits de la nation, etc., 1789. — Le pavillon d'Hanovre et l'hôtel Richelieu, ou le quartier-général des monstres et des bourreaux de la France. — La nouvelle conjuration découverte avec la liste des conjurés, 1789. — Encore une conspiration avortée, ou discours du citoyen Lacroix, président de la section de l'unité et membre de son comité révolutionnaire, sur les troubles qui ont agité la section lors du recrutement pour la Vendée, etc. *Paris*, 1793. — Liste des accapareurs d'argent, trouvée dans les papiers de M. Necker, 1790. — Continuation des causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor, par Vilate. *Paris*, an III. — Les mystères de la mère de Dieu dévoilés; troisième volume des causes secrètes de la révolution du 9 au 10 thermidor, par Vilate. *Paris*, an III. in-8, br. . . . . 18—»

638 RECUEIL de pièces sur la révolution :

La Chasse aux bêtes puantes et féroces. — La Liste des proscrits de la nation, 1789. — La Chasse nouvelle aux bêtes puantes, suivies d'une nouvelle liste des aristocrates inconnus jusqu'alors, et des peines que la nation leur inflige, 1789. — Galerie des aristocrates et Mémoires secrets. *Londres et Paris*, 1790. — Le véritable portrait de nos législateurs, ou galerie des tableaux exposés à la vue du public, depuis le 5 mai 1789 jusqu'au 1er octobre 1791. *Paris*, 1792. — Liste des ci-devant nobles, etc. (par Dulaure), an II, 52 numéros. — Vie privée des ecclésiastiques, prélats et autres fonctionnaires publics, pour faire suite à la liste des nobles. *Paris*, 1791. 2 parties. (*Très rare.*) . . . . . 30—»

Toutes ces pièces rares sont réunies dans un vol. in-8, et sans être rognées.

639 RECUEIL de tragédies, comédies, ou pièces de théâtre

inspiré par Mentor. — Motion patriotique du duc d'Orléans, ou les songes patriotiques.—Adresse au roi, Discours au roi, etc.—Lettre aux représentants de la nation, lettre écrite à madame de Gouges, observations sur les étrangers. — Départ de M. Necker et de madame de Gouges. — Testament politique d'Olympe de Gouges. — Profession de foi civique de Pierre Aubry, fils d'Olympe de Gouges. — Tome 2me. Œuvres de la citoyenne de Gouges, dédiées à Philippe.—Compte moral rendu, et dernier mot à mes chers amis. —Lettres à de grands personnages, et correspondance de la cour Bourdon.—Adresse au Don Quichotte du Nord.—Réponse à la justification de Max. Robespierre, adressée à Jérôme Pétion par Olympe de Gouges.—Pronostic sur Max. Robespierre, par un animal amphibie, 5 novembre 1792. — Grande éclipse du soleil jacobiniste et de la lune feuillantine par la Liberté, avril et mai, l'an IV de son nom. — Le bon sens françois dédié aux Jacobins.—Lettre de Pétion à madame de Gouges, et celle de Manuel. — L'Esprit françois, ou problèmes à résoudre sur le labyrinthe des divers complots, mars 1792. — Les droits de la femme *à la reine*. — Adresse au roi, à la reine, à Condé, etc.— Lettre au duc d'Orléans (qui est aussi dans le 1er vol.)—Lettre à la reine, aux généraux de l'armée, aux amis de la constitution, et aux Françoises citoyennes.—Description de la fête du 3 juin, par madame de Gouges (cette fête du 3 juin 1792 est en mémoire de Simoneaux, maire d'Étampes, assassiné le 3 mars 1792). — Avis pressant à la Convention par une vraie républicaine.—Lettre d'Olympe de Gouges au président de la Convention nationale, pour la défense de Louis XVI.

Madame de Gouges. Théâtre, 5 vol. in-8, demi-rel. Tome 1er.— Le mariage inattendu de Chérubin, comédie en 3 actes et en prose. —Le Philosophe corrigé, ou le Cocu supposé, com. en 5 actes et en prose. — Tome 2e. — L'Homme généreux, drame en 5 actes et en prose. — Mémoire de madame de Valmont, sur l'ingratitude et la cruauté de la famille des Flaucourt envers la sienne. — Dialogue entre mon Esprit, le Bon sens et la Raison.—Post-face.—Tome 3e. Lettres de madame de Gouges à diverses personnes.— Zamore et Mirza, ou l'heureux Naufrage, drame indien en 3 actes et en prose. —Réflexions sur les hommes nègres. — Molière chez Ninon, pièce épisodique, post-face. — Bienfaisance, ou la bonne Mère, conte mêlé d'anecdotes.—La Bienfaisance récompensée, ou la Vertu couronnée, com. en 1 acte et en prose, mêlée d'ariettes. — Tome 3e. — Lettres de madame de Gouges à divers. — L'Esclavage des noirs, ou l'heureux Naufrage, drame en 3 actes, en prose. — Réponse au champion américain, ou colon très aisé à connoître. — Le Couvent ou les Vœux forcés, drame en 3 actes. — Mirabeau aux Champs-Élysées, com. en 1 acte et en prose. — L'Entrée de Dumouriez à Bruxelles, ou les Vivandiers, pièce en 5 actes et en prose. — Les Démocrates et les Aristocrates, ou les Curieux du Champ de Mars, comédie en 1 acte et en prose, et vaudeville. — Bouquet national dédié à Henri IV pour sa fête. — Les Comédiens démasqués, ou madame de Gouges ruinée par la Comédie françoise.

590 GIORGI (*Federico*). Libro del modo di conoscere i buoni Falconi, Astori et Sparavieri, etc. *Vinegia*, 1547, in-8, v. gran. f. . . . . 15—»

591 GIORGI (*Federico*). Libro di modo di conoscere i buoni Falconi, Astori, et Sparavieri, di esercitarli et farli perfetti. *In Venegia, appresso Gabriel Giolito de' Ferrari*, 1567, pet. in-8, vél. . . . . 15—»

Petit livre fort rare, et qui est indispensable dans une bibliothèque de chasse.

592 GRAND (le) PROPRIÉTAIRE de toutes choses très utiles pour tenir le corps humain en santé, etc. *Paris*, 1556, in-fol., v. br., fil. à froid. . . . . 25—»

Ouvrage rare et curieux par les fig. sur bois qu'il contient.

593 GUÉNARD (Mad.). Mémoires historiques de Marie-Thérèse-Louise de Carignan, princesse de Lamballe. *Paris*, 1801, 4 vol. in-18, br., *portr. et fig.* . . . . 10—»

594 HÉBERT (*le Père Duchène*). Le canon d'alarme sur les dangers qui menacent la patrie. — Le tocsin, ou liste générale de tous les rapinats qui ont pillé, volé, dilapidé cette pauvre République. — La grande visite du père Duchène à Barras, chez les jeunes gens et les papas des deux conseils, in-8, br. . . . . 8—»

595 HISTOIRE des sociétés secrètes de l'armée, et des conspirations militaires qui ont eu pour objet la destruction du gouvernement de Bonaparte (par Ch. N.). *Paris*, 1825, in-8, demi-rel. bas. . . . . 5—»

596 HISTOIRE secrète de Coblence dans la révolution des François, attribuée à M. de Rivarol. *Londres*, 1795, in-8, br. . . . . 5—»

597 HISTOIRE secrète du 10 août, contenant : 1° les moyens de défense du château ; 2° la revue des troupes par le roi, et son arrivée à l'assemblée nationale, 3° l'attaque du château ; 4° le massacre des Suisses, etc. ; 5° la déchéance du roi et sa translation au Temple. *Paris*, 1796, in-18, br. . . . . 3—»

598 L'intérieur d'un comité révolutionnaire, ou les Jacobins, par Moi. *Paris*, an XIII, in-18, br. . . . . 3—»

599 Jourgniac Saint-Méard. Mon agonie de trente-huit heures, ou récit de ce qui m'est arrivé, de ce que j'ai vu et entendu pendant ma détention en l'Abbaye de Saint-Germain, depuis le 22 août jusqu'au 4 septembre. *Paris*, 1792, in-8, br. . . . . 4—»

600 Journal de la Montagne, rédigé par J.-Ch. Laveaux, du 1er juin 1793 au 28 brumaire an III, 18 nov. 1794, 4 vol. in-4, carton., non rogné. . . . 380—»

Bel exemplaire bien complet, non rogné, à l'exception des sept derniers numéros.

601 Journal des mécontens, par une société d'ultra-royalistes. *Paris*, 1814. Publié en quinze numéros in-8 de 240 pages, demi-rel. . . . . 10—»

602 La Broue (*Salomon* de). Le cavalerice françois, contenant les préceptes principaux qu'il faut observer pour bien dresser les chevaux aux exercices de la carrière et de la campagne. *Paris*, *Abel Langelier*, 1612, in-fol., mar. rouge, à comp., pet. fer., riche dorure, armoiries. . . . . 30—»

L'ouvrage de La Broue est l'un des premiers et l'un des meilleurs sur l'équitation ; il est fort rare.

603 La Guérinière (M. de). École de cavalerie, contenant la connoissance, l'instruction et la conservation du cheval, avec fig. *Paris*, 1751, in-fol., fig. . 35—»

Bel exempl. en grand papier, bonnes épreuves.

Cet ouvrage estimé est composé d'après ceux de La Broue et de Newcastle, auxquels l'auteur a ajouté ses instructions et ses observations.

On trouve dans cette édition un traité des haras, qui ne se trouve pas dans les autres.

604 La lanterne magique républicaine. *Paris*, 1799, in-8, br. . . . . 8—»

Récit des principaux événements de la révolution, au point de vue royaliste.

605 Libro de agricultura que trata de la labrança y criança y de muchas otras particularidades y provechos del campo. *Impresso en Medina del Campo a costa de Juan Boyer, por Francisco del Canto*, año 1584, pet. in-fol. à 2 col., mar. vert, fil. tr. dor. (*Aux armes de Thou.*) 36—»

606 Liste générale et très exacte des noms, âges, qualités et demeures de tous les conspirateurs qui ont été condamnés à mort par le tribunal révolutionnaire établi à Paris pour juger tous les ennemis de la patrie. *Paris*, an II. Onze numéros réunis dans le même vol., in-8, br. (*avec des additions manuscrites*). 18—»

607 Liste des noms des ci-devant nobles, nobles de race, robins, financiers, intrigans, et de tous les aspirans à la noblesse et escrocs d'icelle, par Dulaure. *Paris*, an II. 3 part. in-8, br. (*rare aussi complet*). 12—»

608 Livret des chasses du roi pour 1825, in-4, v. m., fil. 30—»

Détails curieux sur les dépenses que nécessitoient les chasses du roi.

609 La lyre de la raison, ou hymnes, cantiques, odes et stances à l'Être suprême, pour la célébration des fêtes décadaires de l'an III de la république. *Paris*, an III. in-18, demi-rel., fig. 4—»

610 Manuel du citoyen, S. P. D. M. S. J. C. S. E. H. D. L. Editeur (Mérard de Saint-Just). *Paris*, 1791, in-18, br. 3—»

611 Maximes et pensées de Louis XVI et de Marie-Antoinette. *Hambourg et Paris*, 1802, in-8, br. 6—»

On trouve dans ce volume une foule d'anecdotes inconnues sur Louis XVI et Marie-Antoinette.

612 Mémoires sur une question d'adultère, de séduction et de diffamation pour le sieur Hermann contre la dame Kornman son épouse, le sieur Daudet de Jossan, P.-A.

damnés à mort par le tribunal révolutionnaire. — Confédération nationale, ou description de ce qui a précédé, accompagné et suivi cette auguste cérémonie. — Petit Dictionnaire des grands hommes et des grandes choses qui ont rapport à la révolution, 1790. — Supplément au nouveau Dict. franç. ou les bustes vivans du sieur Curtius, 1790, in-8, br. 10—»

668 **Mort** de Louis XVI, tragédie, suivie de son testament et d'une lettre à son confesseur. *Paris*, 1796. — La mort de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, tragédie en cinq actes et en vers, faisant suite à la mort de Louis XVI. *Paris*, 1797. — Les adieux de Marie-Thérèse-Charlotte de Bourbon ; Almanach pour l'année 1796, contenant, etc., par d'Albins. *Basle*, 1796, in-8, bas., fil., *portraits*. . . . . 8—»

669 **Mort** de Louis XVI, tragédie en trois actes. — Le martyre de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, tragédie en cinq actes, suivi du testament de Louis XVI et d'une pièce à la Sainte-Vierge pour le roi. Avec port. *Paris*, s. d. in-18, br. . . . . 6—»

670 **Mort** (la) de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, tragédie en cinq actes et en vers, pour faire suite à la mort de Louis XVI. Avec port. *Paris*, 1797, in-18, br. . . . . 4—»

671 **Nouvelle** assemblée des notables cocus du royaume, en présence des favoris de leurs épouses. *Paris*, 1793, in-8, br. . . . . 8—»

Dans le même volume procès-verbal et protestations de l'assemblée de l'ordre les plus nombreux du royaume. — Réponse des femmes de Paris au cahier de l'ordre le plus nombreux de Paris.

672 **Relation** de ce qui s'est passé à Gembloux, depuis le 3 février 1793, jusqu'au 27 mars de la même année. *Louvain*, 12 pages in-4°, br. . . . . 6—»

673 **Passion** et mort de Louis XVI, roi des Juifs et des Chrétiens. *A Jérusalem*, 1790, in-8, br., *gravure*. 4—50

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 9. SEPTEMBRE.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 9 du Bulletin du Bibliophile, 6e série.

Rapport de Grégoire à la Convention nationale sur le vandalisme révolutionnaire. 399

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par Charles Nodier. (Suite.) 420

Variétés littéraires. 426

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

HISTOIRE LITTÉRAIRE.

RAPPORT DE GRÉGOIRE A LA CONVENTION NATIONALE

SUR LE VANDALISME RÉVOLUTIONNAIRE.

Le rapport dont nous donnons ici une réimpression exacte et complète, est un des monumens littéraires les plus curieux de l'époque révolutionnaire de 1793. Écrit pour la Convention nationale et par son ordre, par l'un des plus fervens apôtres de la révolution, dont l'opinion républicaine se montre partout avec autant de franchise que d'énergie, ce morceau d'éloquence officielle se trouve être naturellement le tableau le plus vrai et le plus historiquement authentique des fureurs sauvages de cette multitude égarée, ignorante et fanatique, qui s'étoit attribué la mission de régénérer la France, et qui semblait croire, à en juger par ses actes, qu'il n'y avoit d'autre moyen de revenir à la civilisation, ou de retourner à la liberté, que de redescendre jusqu'à la barbarie. C'est donc ici, comme on le voit, une peinture aussi fidèle qu'animée des excès de la révolution, tracée par une main amie qu'on n'accusera certainement pas d'avoir voulu en fausser ou en exagérer les couleurs. On reconnoît, au contraire, dans le rapport de Grégoire, une conviction sincère et profonde, une indignation loyale qui ne sait admettre ni le moindre détour ni le plus léger déguisement, un langage sévère et quelquefois amer, qui ne sauroit laisser aucun doute sur la bonne foi et sur la véracité de l'écrivain.

Cette pièce mérite donc d'être tirée de l'oubli, et de prendre place parmi les plus curieux monumens d'une époque dont l'étude présente de si salutaires enseignemens à la nôtre. Nous la réimprimons ici textuellement, et dans toute son étendue, sans que nous ayons cru nécessaire d'en modifier, d'en retrancher une seule phrase, convaincus que nous sommes qu'un tableau

de ce genre demande à être vu dans son originalité primitive, et que la moindre retouche auroit pour effet infaillible d'en affaiblir la couleur et d'en altérer l'ensemble.

G. D.

Rapport sur les destructions opérées par le vandalisme et sur les moyens de le réprimer, fait par Grégoire, au nom du comité d'instruction publique. Séance du 14 fructidor an III (1).

Le mobilier appartenant à la nation a souffert des dilapidations immenses, parce que les fripons, qui ont toujours une logique à part, ont dit : *Nous sommes la nation;* et, quoique en général on doive avoir mauvaise idée de quiconque s'est enrichi dans la révolution, plusieurs n'ont pas eu l'adresse de cacher des fortunes colossales élevées tout à coup. Autrefois ces hommes vivoient à peine du produit de leur travail, et depuis longtemps, ne travaillant pas, ils nagent dans l'abondance.

C'est dans le domaine des arts que les plus grandes dilapidations ont été commises. Ne croyez pas qu'on exagère en vous disant que la seule nomenclature des objets enlevés, détruits ou dégradés, formeroit plusieurs volumes. La commission temporaire des arts, dont le zèle est infatigable, regarde comme des conquêtes les monuments qu'elle arrache à l'ignorance, à la cupidité, à l'esprit contre-révolutionnaire, qui semblent ligués pour appauvrir et déshonorer la nation.

Tandis que la flamme dévore une des plus belles bibliothèques de la république, tandis que des dépôts de matières combustibles semblent menacer encore d'autres bibliothèques, le vandalisme redouble ses efforts. Il n'est pas de jour où le récit de quelque destruction nouvelle ne vienne nous affliger : les lois conservatrices des monuments étant inexécutées ou inefficaces, nous avons cru devoir présenter à votre sollicitude un rapport détaillé sur cet objet. La Convention nationale s'empressera sans doute de faire retentir dans toute la France le cri de son indignation, d'appeler la surveillance des bons citoyens sur les

(1) Inséré dans le *Moniteur* du 9 vendémiaire an III (30 septembre 1794).

monumens des arts pour les conserver, et sur les auteurs et instigateurs contre-révolutionnaires de ces délits, pour les traîner sous le glaive de la loi.

Il y a cinq ans que le pillage commença par les bibliothèques, où beaucoup de moines firent un triage à leur profit. Ce sont eux sans doute qui ont enlevé le manuscrit unique de la chronique de *Richellius*, à Sénones, comme autrefois ils avoient déchiré, dans celui de Geoffroy de Vendôme, la fameuse lettre à Robert d'Abrissel.

Les libraires, dont l'intérêt s'endort difficilement, profitèrent de la circonstance, et en 1791 beaucoup de livres volés dans les ci-devant monastères de Saint-Jean-de-Laon, de Saint-Faron de Meaux, furent vendus à l'hôtel de Bullion, d'après le catalogue de l'abbé ***, titre supposé pour écarter les soupçons.

Plusieurs lois et instructions, émanées de trois assemblées nationales, avoient pour but la conservation des trésors littéraires. Le texte ni l'esprit des décrets ne furent jamais d'autoriser la vente. Celui du 23 octobre 1790 ordonne d'apposer les scellés, d'inventorier, d'envoyer les inventaires au comité d'instruction publique; et cependant les livres ou les tableaux ont été vendus en tout ou en partie dans les districts de Charleville, Langres, Joigny, Auxerre, Montivilliers, Gournay, Carentan, Neufchâtel, Gisors, l'Aigle, Lisieux, Saint-Agnan, Romorantin, Châtillon-sur-Indre, Château-Renault, Thonon, La Marche, Vihiers, Riom, Tarascon et Montflanquin.

Le législateur crut arrêter ces désordres par la loi du 10 octobre 1792; et malgré cette loi on vendit encore, dans les districts de Lure, Cusset et Saint-Maixent. La plupart des administrations qui ne vendirent pas laissèrent les richesses bibliographiques en proie aux insectes, à la poussière et à la pluie. Nous venons d'apprendre qu'à Aunay les livres ont été déposés dans des tonneaux.... Des livres dans des tonneaux!

Le 22 germinal le comité d'instruction publique vous rendit compte du travail de la bibliographie, sur laquelle on n'avait jamais fait aucun rapport. La Convention nationale enjoignit aux administrations d'accélérer l'envoi des catalogues, et de rendre compte du travail dans une décade; par la correspondance la

plus active et la plus fraternelle nous n'avons cessé d'éclairer, de stimuler ce travail. Nous devons des éloges à plusieurs corps administratifs; leurs nouveaux envois forment environ douze cent mille cartes, ce qui répond à près de trois millions de volumes; mais il en est qui n'ont seulement pas daigné nous écrire. Une nouvelle circulaire est en route pour leur annoncer que si elle reste sans réponse on dénoncera leur conduite à la Convention nationale.

Mais, parmi ceux-mêmes qui ont répondu, quelques uns, malgré le texte précis des décrets, malgré les instructions les plus formelles, ont encore, je ne dis pas la manie, mais la fureur de détruire et de livrer aux flammes. Vous concevez que cette marche est plus expéditive que celle d'inventorier. Ainsi l'a-t-on fait à Narbonne, où beaucoup de livres ont été envoyés à l'arsenal; et à Fontaine-lès-Dijon, où la bibliothèque des Feuillans a été mise au rebut et jetée dans la *salle des vieux papiers*.

D'autres proposent de faire un choix qui écarteroit les livres licencieux, absurdes et contre-révolutionnaires. Un jour on examinera si ces productions illégitimes et empoisonnées doivent être réservées pour compléter le tableau des aberrations humaines. La Convention indiquera le point de départ pour déterminer la conservation des ouvrages qui formeront nos bibliothèques. Mais si l'on permettoit de prononcer des arrêts isolés sur cet objet, chacun poseroit la limite à sa manière. Quelques individus, dont le goût peut être faux, dont les lumières peuvent être très resserrées, formeroient un tribunal révolutionnaire qui proscriroit arbitrairement des écrivains, et prononceroit des arrêts de mort contre leurs écrits. Non seulement Horace et Virgile y passeroient pour avoir préconisé un tyran, mais encore pour avoir été souvent imprimés avec privilége d'un autre tyran.

Comment se défendre d'une juste indignation, quand pour justifier le brûlement on vient nous dire que ces livres sont mal reliés? Faut-il donc rappeler de nouveau que souvent tous les attributs du luxe typographique étoient prodigués aux écrits dans lesquels on encense le vice et la tyrannie, tandis que des ouvrages précieux par la pureté des principes, et qui contien-

nent aussi une poudre révolutionnaire, étoient condamnés à l'obscurité des galetas?

Beaucoup de bibliothèques de moines mendians, auxquelles certaines gens attachent très peu d'importance, renferment des éditions du premier âge de l'imprimerie. (Telle est celle des ci-devant Récollets de Saverne.)

Ces éditions sont d'une cherté excessive, et les exemplaires dont nous parlons, n'ayant jamais été dans le commerce, sont parfaitement conservés. Ce sont des livres de ce genre qui composoient la bibliothèque d'un M. Pâris, dont les Anglois ont fait imprimer le catalogue, et qu'on eut la maladresse de laisser sortir de France. Tel livre qui n'étoit encore évalué ici qu'à quelques écus s'est vendu 126 guinées à Londres.

Observons aux brûleurs de livres et aux nouveaux iconoclastes, plus fougueux que les anciens, que certains ouvrages ont une grande valeur par leurs accessoires. Le missel de la chapelle de Capet, à Versailles, alloit être livré pour faire des gargousses, lorsque la bibliothèque nationale s'empara de ce livre, dont la matière, le travail, les vignettes et les lettres historiées sont des chefs-d'œuvre.

D'ailleurs des miniatures même peu soignées, des culs-de-lampe mal dessinés, des reliures chargées de figures informes, ont servi souvent à éclaircir des faits historiques, en fixant les dates, en retraçant des instrumens de musique, des machines de guerre, des costumes dont on ne trouvoit dans les écrits que des descriptions très imparfaites.

Je passe à des dilapidations d'un autre genre : les antiques, les médailles, les pierres gravées, les émaux de Petitot, les bijoux, les morceaux d'histoire naturelle d'un petit volume, ont été plus fréquemment la proie des fripons. Lorsqu'ils ont cru devoir colorer leurs vols, ils ont substitué des cailloux taillés, des pierres fausses aux véritables. Et comment n'auroient-ils pas eu la facilité de se jouer des scellés, lorsqu'on saura qu'à Paris même, il y a un mois, des agens de la municipalité apposoient des cachets sans caractère, des boutons et même de gros sous, en sorte que quiconque étoit muni d'un sou pouvoit, à son gré, lever et réapposer les scellés.

De toutes parts s'élèvent contre des commissaires les plaintes les plus amères et les plus justes. Comme ils ont des deniers à pomper sur les sommes produites par les ventes, ils évitent de mettre en réserve les objets précieux à l'instruction publique. Il est à remarquer d'ailleurs que la plupart des hommes choisis pour commissaires sont des marchands, des fripiers qui, étant par état plus capables d'apprécier les objets rares présentés aux enchères, s'assurent des bénéfices exorbitans. Pour mieux réussir, on dépareille des livres, on démonte les machines, le tube d'un télescope se trouve séparé de son objectif, et des fripons concertés savent réunir ces pièces séparées qu'ils ont acquises à bon marché. Lorsqu'ils redoutent la probité ou la concurrence de gens instruits, ils offrent de l'argent pour les engager à se retirer des ventes. On en cite une où ils assommèrent un enchérisseur.

Ainsi, par les spéculations de l'agiotage, les objets de sciences et d'arts, qui ne doivent pas même être mis en vente, ont été livrés fort au dessous de leur valeur.

Chez Bretteuil, une pendule en malachite, la seule que l'on connoisse, a été vendue à vil prix.

Les quatre fameuses tables de bois pétrifié de l'Autrichienne, où l'on admire la pureté des formes, le précieux fini des bronzes et la rareté de la matière, ont été vendues pour environ 8,000 liv., revendues pour 12,200 liv., enfin rétrocédées à la nation pour 15,000 liv.; c'est peut-être le demi-quart de leur valeur.

De toutes parts le pillage et la destruction étoient à l'ordre du jour.

A l'horloge du palais, on brisoit les statues de la Prudence et de la Justice, par Germain Pilon, et l'on y laissoit les armoiries.

A Saint-Paul, on détruisoit le monument élevé par Coysevox à Mansard.

A Saint-Nicolas du Chardonnet, on brisoit un calvaire magnifique, par Poultier, sur les dessins de Lebrun.

A Saint-Louis de la Culture, on mutiloit un monument qui a coûté plus de 200,000 liv., et que le chevalier Bernin regardoit comme un des plus beaux morceaux de sculpture.

A l'église Saint-Sulpice, fermée sur la motion de Vincent, on mutiloit les ouvrages de Bouchardon; la méridienne faillit être détruite.

A la Sorbonne, on coupoit une belle copie de Champagne, représentant le cardinal de Richelieu, mais de manière à conserver une bande qui contenoit la tête et les mains, c'est-à-dire les parties les plus essentielles à l'art.

A Maisons, à Caumartin, à Brunoy, même destruction.

A Marly, on a brisé ou enlevé l'Hippomène, l'Atalante, les figures de l'Océan et les excellentes copies de la Diane et de la Vénus de Médicis.

A la ci-devant abbaye de Jouart, six ou huit colonnes de marbre noir ont été cassées.

A Franciade, où la massue nationale a justement frappé les tyrans jusque dans leurs tombeaux, il falloit au moins épargner celui de Turenne, où l'on voit encore les coups de sabre.

Si à Paris et dans les environs, malgré les décrets et les instructions des représentans du peuple, malgré les réclamations du comité d'instruction publique et les soins de la commission des arts, de tels dégâts ont eu lieu, que devoit-ce être dans les départemens?

A Dijon, l'on a détruit des mausolées dont les figures principales avoient sept pieds de haut.

A Saint-Mihiel, à Charleville, à Port-la-Montagne, à La Rochelle, on a détruit, là des manuscrits, des tableaux; ici des chefs-d'œuvre de Pujet et de Bouchardon.

A Nancy, dans l'espace de quelques heures, on a brisé et brûlé pour cent mille écus de statues et de tableaux.

Mais sur la frontière, et surtout dans les départemens du Nord et du Pas-de-Calais, les dégâts sont tels que pour les peindre l'expression manque.

A Sedan, on est parvenu toutefois à conserver un tour de quelques morceaux d'ivoire et d'ébène, qu'un *maître de forges* vouloit se faire livrer, sous prétexte de service national.

Des colonnes de porphyre, dont chacune vaut peut-être 50,000 livres; quatre colonnes magnifiques de verre antique

d'un tombeau qui étoit dans l'église d'Emile, ont été arrachées à la destruction.

Un très beau vase de Benvenuto Cellini, que le comité de surveillance de la section du Contrat-Social vouloit livrer à la fonte, est conservé.

A Auteuil, on a sauvé des bas-reliefs sur l'antique qu'on vouloit faire démolir.

A Anet, au milieu d'une pièce d'eau, étoit un cerf en bronze d'un beau jet. On vouloit le détruire, sous prétexte que la chasse est un droit féodal. On est parvenu à le conserver, en prouvant que les cerfs de bronze n'étoient pas compris dans la loi.

A Pont-à-Mousson, un grand tableau, que des connoisseurs avoient proposé de couvrir d'or pour qu'on le leur cédât, avoit été vendu au prix de 48 livres. On l'a fait rentrer dans le mobilier national.

A Mousseaux, on avoit mis le scellé sur des serres chaudes ; si l'on n'étoit parvenu à le faire lever promptement, toutes les plantes étoient perdues.

A Balabre, district du Blanc, département de l'Indre, cent vingt-quatre orangers, dont plusieurs ayant dix-huit pieds de haut, alloient être vendus de 6 à 18 livres pièce, y compris la caisse, sous prétexte que les républicains ont besoin de pommes et non d'oranges. Heureusement on est parvenu à suspendre la vente.

Il faudroit un grand effort d'indulgence pour ne voir dans ces faits que de l'ignorance ; mais si l'ignorance n'est pas toujours un crime, ses panégyristes devroient sentir qu'au moins elle est toujours un mal.

Presque toujours derrière elle se cachent la malveillance et l'esprit contre-révolutionnaire. Ceux qui, au jardin de botanique de Montpellier, ont fait scier l'arbre de fer, qui avoit, dit-on, plus de cent pieds de tige, pour en faire un arbre de la liberté, sont peut-être les mêmes qui vouloient faire couper les oliviers de la ci-devant Provence.

Un décret sage est-il rendu, à l'instant l'aristocratie tâche de le diriger à ses fins.

Parloit-on d'employer les cloches pour faire des canons, des hommes étrangers peut-être, ou payés par l'étranger, vouloient envoyer à la fonte les statues de bronze qui sont au dépôt des Petits-Augustins, les cercles du méridien, faits par Butterfield, pour les globes de Coronelli, et les médailles qui sont au cabinet de la bibliothèque nationale; on a calculé que réunies elles pourroient former la moitié d'un petit canon.

Parloit-on de la rareté du numéraire, les mêmes hommes vouloient envoyer à la monnoie les deux célèbres boucliers votifs en argent de ce cabinet, tandis qu'à Commune-Affranchie Chassenot jetoit au creuset huit cents médailles antiques en or.

S'agissoit-il d'extraire le salpêtre, on démolissoit, dit-on, des antiques à Arles.

Les beaux monumens qui sont près de Saint-Remy ont failli subir le même sort.

Vous proscrivîtes avec raison les objets qui rappeloient l'esclavage des peuples; alors on vouloit détruire les tableaux d'une femme peintre, parce qu'on l'a dite émigrée;

Détruire chez notre collègue Bouquier des tableaux de Carrache, parce qu'ils représentent des objets de culte;

Détruire ceux de Le Sueur, parce qu'on y voit des chartreux, et anéantir enfin ces chefs-d'œuvre que l'envie avoit déjà mutilés dans le siècle dernier.

A Praslin, district de Melun, les statues des dieux du paganisme ont été brisées comme monumens féodaux.

A Ecouen, deux bas-reliefs représentoient des femmes ailées, soutenant les armes de Montmorency. L'écusson pouvoit se gratter, sans endommager les figures. On proposoit d'y graver des emblêmes républicains en creux, comme l'étoient les hiéroglyphes égyptiens. Tout le contraire a été fait: on a brisé les têtes des femmes et conservé les armes de Montmorency. L'on vient encore d'y briser une belle statue de marbre blanc; les débris sont dans la cour.

On a fait plus, des hommes armés de bâtons et précédés de la terreur sont allés chez les citoyens, chez les marchands d'estampes. Une reliure, une vignette, ont servi de prétexte pour

voler ou détruire les livres, les cartes géographiques, les gravures, les tableaux.

On a même déchiré l'estampe qui retraçoit le supplice de Charles Ier, parce qu'il y avoit un écusson. Eh! plût à Dieu que, d'après la réalité, la gravure pût nous retracer ainsi toutes les têtes des rois, au risque de voir à côté un blason ridicule!

Sans doute il faut que tout parle aux yeux le langage républicain, mais on calomnieroit la liberté en supposant que son triomphe dépend de la conservation ou de la destruction d'une figure où le despotisme a laissé quelque empreinte, et lorsque des monumens offrent une grande beauté de travail, leur conservation, ordonnée par la loi du 3 frimaire, peut simultanément alimenter le génie et renforcer la haine des tyrans, en les condamnant par cette conservation même à une espèce de pilori perpétuel : tel est le mausolée de Richelieu, l'un des chefs-d'œuvre de Girardon.

La frénésie des barbares fut telle, qu'on proposa d'arracher toutes les couvertures des livres armoiriés, toutes les dédicaces, et les priviléges d'imprimer, c'est-à-dire de détruire tout.

Soyez sûrs que ce fanatisme d'un nouveau genre est très fort du goût des Anglois. Ils paieroient fort cher toutes vos belles éditions *ad usum Delphini*, et ne pouvant les avoir, ils paieroient volontiers pour les faire brûler.

Ce sont eux, peut-être, qui possèdent les mémoires et les plans manuscrits volés aux dépôts de la guerre et de la marine.

C'est en Angleterre, dit-on, que sont passées les magnifiques galeries de la Borde et d'Egalité. Celle de Choiseul-Gouffier alloit vous échapper au moment où le patriotisme y mit l'embargo à Marseille, et l'on vient encore de recouvrer chez un banquier trois tableaux, dont deux de Claude le Lorrain et un de Van Dick, qui étoient achetés pour l'Angleterre.

Permettez-moi de vous présenter ici une série de faits dont le rapprochement est un trait de lumière.

Manuel proposoit de détruire la porte Saint-Denis, ce qui causa pendant huit jours une insomnie à tous les gens de goût et à tous ceux qui chérissent les arts.

Chaumette, qui faisoit arracher des arbres sous prétexte de

planter des pommes de terre, avoit fait prendre un arrêté pour tuer les animaux rares que les citoyens ne se lassent point d'aller voir au muséum d'histoire naturelle.

Hébert insultoit à la majesté nationale en avilissant la langue de la liberté.

Chabot disoit qu'il n'aimoit pas les *savants*; lui et ses complices avoient rendu ce mot synonyme à celui d'*aristocrate*.

Lacroix vouloit qu'un soldat pût aspirer à tous les grades sans savoir lire.

Tandis que les brigands de la Vendée détruisoient les monumens à Parthenay, Angers, Saumur et Chinon, Henriot vouloit renouveler ici les exploits d'Omar dans Alexandrie. Il proposoit de brûler la bibliothèque nationale, et l'on répétoit sa motion à Marseille.

Dumas disoit qu'il falloit guillotiner tous les hommes d'esprit.

Chez Robespierre, on disoit qu'il n'en falloit plus qu'un. Il vouloit d'ailleurs, comme on sait, ravir aux pères, qui ont reçu leur mission de la nature, le droit sacré d'élever leurs enfans. Ce qui, dans Lepelletier, n'étoit qu'une erreur, étoit un crime dans Robespierre. Sous prétexte de nous rendre Spartiates, il vouloit faire de nous des ilotes, et préparer le régime militaire qui n'est autre que celui de la tyrannie.

Pour consommer le projet de tarir toutes les sources des lumières, il falloit paralyser ou anéantir les hommes de génie, dont l'existence est d'ailleurs si souvent tourmentée par ceux qui les outragent, pour se dispenser de les admirer; il falloit leur refuser indistinctement des certificats de civisme, crier dans les sections : *Défiez-vous de cet homme, car il a fait ce livre*, les chasser des places qu'ils occupoient, flatter l'orgueil de l'ignorance, en lui persuadant que le patriotisme, qui est indispensable partout, suffit à tout; et, sous le prétexte même de faire triompher les principes, compromettre la fortune, l'honneur et la vie des citoyens, en les confiant à des mains inhabiles. C'est à quoi l'aristocratie déguisée avoit complétement réussi.

Sans doute il est des gens de lettres qui, après avoir, dans l'ancien régime, sacrifié au faux goût, à la lubricité, à la flatte-

rie, ont continué ce rôle avilissant. Il en est même qui, [illegible] avoir fait faire un pas à l'esprit humain, ont [illegible] sont prostitués au royalisme, c'est-à-dire à [illegible] dans quelle classe n'a-t-on pas vu des scélérats estimables? Une république ne doit connaître et, quels qu'ils soient, la loi doit frapper bles et protéger tous ceux qui sont purs

Pourquoi d'ailleurs confondre avec le des hommes qui, sans être doués d'une tionnaire, chérissent la liberté, mais qui de la retraite éloignent des orages? N des affaires, mais donnez à celui-là machines et son laboratoire, à cet astres, et la patrie recueillera les génie.

Le système de persécution est organisé. On a mis en arrestation rurgiens de l'Europe, qui est à malades à Paris, et le seul pour nos armées; votre comité de l'élargir.

Pendant neuf mois on a traducteur d'Homère, Bi la liberté a ramené depu res, et que le tyran d qu'il est patriote. Th Ginguené, Lachabaus Boncerf, Oberlin. V beaucoup d'autres Mauduit, Latour inquisition.

Citoyens, dût-on tances de quelques cette énumération porter à l'exas aristocratie.

et tous les hommes capables d'agrandir l'horizon des connoissances, provoquer ces crimes, puis faire le procès à la révolution en nous les attribuant; en un mot nous barbariser, puis crier aux nations étrangères que nous étions des barbares pires que ces musulmans qui marchent avec dédain sur les débris de la majestueuse antiquité : telle étoit une des branches du système contre-révolutionnaire.

Dévoiler ce plan conspirateur c'est le déjouer. Les citoyens connoîtront les piéges tendus à leur loyauté; ils signaleront ces émissaires de l'étranger que le char révolutionnaire doit écraser dans sa course. Une horde de brigands ont émigré, mais les arts n'émigreront pas. Comme nous, les arts sont enfants de la liberté; comme nous, ils ont une patrie, et nous transmettrons ce double héritage à la postérité.

Ce que les législateurs ont fait pour vivifier les sciences, et pour en répandre les bienfaits, ce qu'ils feront encore est une réponse victorieuse à toutes les impostures. Des procédés nouveaux pour l'extraction de la soude et du salpêtre, pour la confection de la poudre et de l'acier, des manufactures d'armes, des foreries, des fonderies de canons improvisées, pour ainsi dire, de toutes parts, le travail du cadastre commencé, le télégraphe et les ballons appliqués aux opérations militaires, l'organisation du Conservatoire, du Muséum d'histoire naturelle, de la commission des arts; la mesure la plus grande qu'on ait jamais entreprise d'un arc du méridien qui embrasse neuf degrés et demi; le nouveau système des poids et mesures qui va lier les deux mondes : tout cela s'est fait au milieu des orages politiques. Législateurs, c'est votre ouvrage.

Le projet d'uniformer l'idiome, et de donner à la langue de la liberté le caractère qui lui convient, commence à s'exécuter. Déjà plusieurs sociétés populaires du Midi ont arrêté de ne plus discuter qu'en françois.

La musique même a fait des conquêtes, et des instruments étrangers ou antiques, le *tamtam*, le *buccin* et le *tabacoret*, sont venus embellir nos fêtes et célébrer nos victoires.

Certes ils protègent les arts ceux qui décernent des statuts et le Panthéon à Descartes et à Rousseau; nous ne ferons à nu-

cun représentant du peuple l'injure d'élever des doutes sur l'intérêt qu'il attache aux dons du génie.

Un grand homme est une propriété nationale. Un préjugé détruit, une vérité acquise, sont souvent plus importants que la conquête d'une cité, et lors même que des découvertes ne présentent que des faits et des vues, sans application immédiate aux besoins de la société, tenons pour certain que ces chaînons isolés se rattacheront un jour à la grande chaîne des êtres et des vérités.

Lions donc le génie d'une manière indissoluble à la cause de la liberté. Il fera circuler partout la sève républicaine, et accélèrera l'époque qui doit conduire la France au *maximum* de prospérité et de bonheur.

Citoyens, il est affligeant, sans doute, le tableau que nous avons tracé sous vos yeux, en vous parlant de monuments détruits.

Mais il falloit joindre une nouvelle série de crimes à tous les crimes de nos ennemis : fournir de tels matériaux à l'histoire, c'est aggraver le mépris et l'exécration qui pèseront à jamais sur eux. Prouver qu'ils ont voulu dissoudre notre société politique par l'extinction de la morale et des lumières, c'est nous rendre plus chères les lumières et la morale; et d'ailleurs les pertes dont vous avez entendu le récit sont bien adoucies par l'aspect des richesses immenses qui nous restent dans tous les genres d'arts et de sciences. Vous en aurez l'état complet : on ne peut ici que les indiquer.

Il y a cinq mois qu'à cette tribune nous avions calculé à dix millions de volumes les livres nationaux. Une approximation nouvelle élève ce nombre à douze millions.

Vous venez de rendre un décret qui ordonne de présenter les moyens d'utiliser les manuscrits. L'instruction de la commission des arts, imprimée par ordre du comité d'instruction publique, doit vous persuader que cet objet entre dans le plan de ses travaux. Mais il falloit préalablement réunir ces manuscrits, dont le nombre est immense, et qui offrent des ouvrages d'une haute importance. Tenez pour certain que, si les Anglois ou les Hollandois avoient cette mine féconde à exploiter, ils rendroient

les deux mondes tributaires, eux qui quelquefois nous ont vendu fort cher des éditions d'auteurs anciens, d'après les manuscrits de la bibliothèque nationale. Bacon prétend qu'Homère a nourri plus d'hommes par ses écrits qu'Auguste par ses congiaires. On ignore peut-être que, grâce aux travaux des gens de lettres et des savans, les mouvemens de l'imprimerie et de la librairie étoient, il y a quelques années, de deux cents millions pour la France, dont vingt-quatre millions pour Paris. Tous nos bons livres, entre autres ceux de plusieurs de nos collègues, sur l'art de guérir, sur la chimie, sont classiques chez la plupart des nations éclairées.

Vous mettrez sans doute en activité l'imprimerie du Louvre, la première de l'Europe. Si les caractères de Garamond et de Vitré restoient plus long-temps sans être employés, nous serions indignes de les posséder.

Réimprimons tous les bons auteurs grecs et latins, avec les variantes et la traduction françoise à côté : c'est un nouveau moyen d'enrichir la République et de répandre la langue nationale. Tirons enfin de la poussière ces milliers de manuscrits entassés dans nos bibliothèques. Ce triage et celui de nos archives éveilleront la curiosité de l'Europe savante.

Alors seront mises en évidence une foule d'anecdotes qui attesteront les forfaits du despotisme.

Déjà des lettres de Charles IX et de François II, récemment publiées, ont révélé des infamies royales qui jusqu'à présent avoient été ensevelies.

Alors se produiront au grand jour, pour fournir de nouvelles armes à la liberté, des monumens que le despotisme forçoit à se cacher.

Ainsi, à la bibliothèque nationale, un manuscrit inédit présente la liste des anciens tyrannicides.

Ainsi la médaille où l'on voit une main armée moissonnant des lis et brisant des sceptres paroît après deux siècles. Nulle mention d'elle dans l'histoire : on voit seulement par le catalogue que déjà, sous Louvois, elle étoit au cabinet des médailles, mais modestement cachée dans une tablette.

Ainsi à Ribauvillers, département du Haut-Rhin, chez un ci-

devant prince, on vient de découvrir un vase de vermeil, pesant plus de vingt-trois marcs, qui est un chef-d'œuvre : il représente Clélie, Coclès, la mort de Virginie, la suppression du décemvirat, le dévouement de Scévola et l'expulsion des Tarquins.

Ainsi, après soixante-dix ans, un tableau de Champagne va sortir de l'obscurité, pour être placé dans la salle de vos séances. Le sujet est Hercule foulant aux pieds des couronnes.

En parcourant l'échelle des connoissances humaines, nous trouvons que, dans presque tous les genres, vous avez une profusion d'utiles matériaux. Le dépôt de la guerre seul possède plus de dix-huit mille cartes géographiques. Tous les dépôts étoient engorgés par l'accumulation de manuscrits, de mémoires, de plans obtenus à grands frais et répétés pour la plupart dans chaque dépôt, car chaque ministre s'isoloit dans son domaine exclusif.

Les médailles, les pierres gravées en creux et en relief, formeront de belles suites; on pourra, par des empreintes, remplir les lacunes.

Dans les dépôts de Versailles, du Conservatoire, de Nesle, des Petits-Augustins (indépendamment de ce qui existe dans les départemens), l'or, l'argent, le bronze, le granit, le porphyre et le marbre ont pris, sous la main du génie, toutes les formes du beau et du fini. Tableaux, gravures, statues, bustes, groupes, bas-reliefs, vases, cippes, mausolées, tout cela est sans nombre. Au dépôt des Petits-Augustins, qui s'accroît journellement, il y a déjà deux cent deux statues et cinq cent deux colonnes.

Les monumens du moyen-âge formeront des suites intéressantes, sinon par la beauté du travail, au moins pour l'histoire et la chronologie.

Les antiquités étrusques appelleront sans doute les regards des artistes. On sait quel prix les Anglois ont attaché aux objets de cette nature, d'après lesquels Wedgewood a fondé sa nouvelle Étrurie, et procuré tant de millions à son pays par le commerce de porcelaines.

Bientôt nous vous proposerons de former un conservatoire pour des machines. Cette école, d'un nouveau genre, avivera tous les arts et métiers, et diminuera infailliblement la masse

de nos importations annuelles, qui s'élèvent à plus de trois cents millions pour des objets que nous pouvons obtenir chez nous.

Une circulaire concernant les jardins botaniques et plantes rares a été envoyée à tous les districts, au nom des deux comités réunis des domaines et d'instruction publique. Les réponses arrivent journellement, et bientôt vous pourrez répartir, dans toute la République, une collection de végétaux exotiques que le Muséum d'histoire tient en réserve : elle est composée de un million trois cent trente-quatre mille cinq cent quarante-quatre individus, dont plus de vingt mille pour les serres. Cette masse de richesses végétales peut former, pour chaque département, une collection d'environ deux mille cinq cents espèces.

Vous savez d'ailleurs que le commerce des épices est près d'échapper à l'avidité hollandoise. L'an dernier, en juillet, le jardin national de Cayenne avoit distribué plus de trente-deux mille individus, girofliers, poivriers, canneliers, arbres à pain, etc.

Il lui restoit à distribuer environ soixante-dix-sept mille individus des mêmes espèces, sans compter une pépinière d'environ cent quatre-vingt mille petits girofliers.

Vos jardins de New-York et de Charles-Town, des îles de France et de Bourbon, prospèrent. Quand le Comité d'instruction publique aura recueilli les renseignemens nécessaires sur les jardins que la République possède à Constantinople et dans d'autres contrées de l'Orient, conformément au décret du 11 prairial, il vous présentera les moyens de les utiliser. Il me semble qu'une mesure très utile encore seroit de rédiger une instruction étendue pour vos agents diplomatiques et consulaires, afin qu'ils procurent à leur patrie les végétaux, les procédés, les instrumens, les découvertes et les livres étrangers qui peuvent ajouter à nos moyens.

Les objets scientifiques dont nous avons parlé proviennent presque tous des ci-devant châteaux et jardins du tyran, des corporations ecclésiastiques, académiques, et des émigrés. Le dépôt de l'émigré Castries contient seul plus de vingt mille pièces manuscrites et intéressantes. C'étoit souvent l'opulence stupide qui en avoit fait l'acquisition sans en concevoir le prix. Ainsi on

prétend que Law, l'auteur du système, ayant appris que le bon ton lui commandoit d'avoir une bibliothèque, vouloit faire prix avec un libraire à tant la toise de livres. Ces dépôts, qu'on ne voyoit guère que par faveur, et dont la jouissance exclusive flattoit l'orgueil et servoit l'ambition de quelques individus, feront désormais la jouissance de tous : les sueurs du peuple s'étoient changées en livres, en statues, en tableaux : le peuple rentre dans sa propriété.

Les Romains, devenus maîtres de Sparte, eurent l'industrie de faire scier au Pécile le ciment sur lequel étoit appliquée une fresque magnifique. On la vit arriver à Rome sans être endommagée par les suites d'une opération si violente.

Plus que les Romains, plus que Démétrius Poliorcète, nous avons droit de dire qu'en combattant les tyrans nous protégeons les arts. Nous en recueillons les monumens, même dans les contrées où pénètrent nos armées victorieuses. Outre les planches de la fameuse carte de Ferrari, vingt-deux caisses de livres et cinq voitures d'objets scientifiques sont arrivées de la Belgique : on y trouve les manuscrits enlevés à Bruxelles dans la guerre de 1712, et qui avoient été rendus par stipulation expresse du traité de paix en 1769.

La République acquiert par son courage ce qu'avec des sommes immenses Louis XIV ne put jamais obtenir. Crayer, Van Dyck et Rubens sont en route pour Paris, et l'école flamande se lève en masse pour venir orner nos musées.

Le génie va faire de nouveaux présents à la République. Pendant leur captivité, Cousin, Thillaye et plusieurs autres ont composé des ouvrages utiles. Tandis qu'à l'expérience des siècles ils joignent leurs découvertes, des voyages nouveaux vont paroître et nous enrichir des dépouilles étrangères : tels sont ceux de La Peyrouse, Vaillant, Desfontaines, Faujas et Dombey. Après un séjour de dix ans au Pérou, ce dernier est retourné, sous les auspices du gouvernement, dans le continent américain pour faire une nouvelle moisson. Votre comité d'instruction publique lui a remis une série raisonnée de questions propres à donner une direction nouvelle à l'œil observateur, et les réponses amèneront sans doute de précieux résultats.

La France est vraiment un nouveau monde. Sa nouvelle organisation sociale présente un phénomène unique dans l'étendue des âges, et peut-être n'a-t-on pas encore observé qu'outre le matériel des connoissances humaines, par l'effet de la révolution, elle possède exclusivement une foule d'élémens, de combinaisons nouvelles, prises dans la nature, et d'inépuisables moyens pour mettre à profit sa résurrection politique.

Les caractères originaux vont se multiplier. Nous aurons plus d'écarts, mais aussi plus de découvertes. Nous nous rapprocherons de la belle simplicité des Grecs, mais sans nous traîner servilement sur leurs pas, car le moyen, dit-on, de ne pas être imité, c'est d'être imitateur : on surpasse rarement ce qu'on admire.

La poésie lyrique et la pastorale vont sans doute renaître chez un peuple qui aura des fêtes et qui honore la charrue. L'art théâtral n'eût jamais une plus belle carrière à parcourir. L'histoire n'offre aucun sujet qui égale celui de la dernière conspiration anéantie; on y trouve jusqu'à l'unité de temps. Ainsi les plaisirs mêmes seront un ressort utile dans les mains du gouvernement, et les arts agréables deviendront des arts utiles.

Législateurs, que vous prescrit l'intérêt national? C'est d'utiliser au plus tôt vos immenses et précieuses collections, en les faisant servir à l'instruction de tous les citoyens. Le comité vous présentera un mode de répartition; et, puisque, d'après la nouvelle organisation, les musées sont confiés à sa surveillance, il faut les établir. Hâtez-vous de créer des hommes à talent qui promettent des successeurs à la génération peu nombreuse de ceux qui existent.

On parle quelquefois de l'aristocratie de la science : elle entre peut-être dans les vues de certains individus qui déclament contre tous les plans d'éducation, et qui voudroient condamner à l'ignorance les artisans et les cultivateurs, tandis qu'ils prodiguent les moyens d'instruction à leurs enfans. Il est un infaillible moyen pour n'être pas obligé de perpétuer la gestion des affaires dans les mêmes mains, et pour éviter le monopole des talens : c'est de les disséminer, c'est de provigner

les connoissances utiles en organisant promptement l'éducation nationale, en formant surtout des écoles normales; car si nous avons de bons maîtres, le succès est infaillible; et souvenez-vous que quand il s'agit d'éducation, comme en matière de gouvernement, des vues mesquines sont des vues détestables. Il y a quinze mois que le Comité de salut public vous disoit que cette organisation étoit une mesure de sûreté générale; et cependant cette mesure n'est pas encore prise; l'éducation nationale n'offre plus que des décombres. Il vous reste vingt colléges agonisans. Sur près de six cents districts, soixante-sept seulement ont quelques écoles primaires; et de ce nombre seize seulement présentent un état qu'il faut bien trouver satisfaisant, faute de mieux.

Cette lacune de six années a presque fait écrouler les mœurs et la science. Ses résultats se feront sentir d'une manière funeste dans les autorités constituées, et peut-être jusque dans le sein du Corps législatif.

Et cependant la jeunesse est tourmentée par le besoin d'apprendre : la Bibliothèque nous sert de thermomètre à cet égard. Quoiqu'une grande partie de ceux qui seroient dans le cas d'y aller soient présentement dans les armées, elle est plus fréquentée qu'autrefois, et l'on n'y demande plus guère que des livres utiles.

Vainement dirions-nous que les connoissances utiles, comme la vertu, sont *à l'ordre du jour :* on ne les commande pas. Celles-là, on les enseigne; celle-ci, on l'inspire. L'une et l'autre sont les fruits de l'éducation; et vous n'obtiendrez pas même des fruits abortifs, si l'on n'organise promptement une éducation nationale qui fera chérir la liberté par principes et par sentimens : quand la révolution sera dans les esprits et dans les cœurs, elle sera partout.

Pour remplir totalement le but de ce rapport, nous vous proposerons des moyens de réprimer les dilapidations. Elles ont pour cause l'ignorance, il faut l'éclairer; la négligence, il faut la stimuler; la malveillance et l'aristocratie, il faut les comprimer. Quoi! dans le laps d'un siècle, la nature avare laisse à peine échapper de son sein quelques grands hommes; il a fallu

trente ans d'études particulières et d'un travail continu pour produire un livre profond, un tableau, une statue d'un grand style; et la torche d'un stupide, ou la hache d'un barbare les détruit en un moment! Tels sont cependant les forfaits qui, répétés journellement, nous forcent à gémir sur la perte d'une foule de chefs-d'œuvre.

En général un monument précieux est connu pour tel. A Moulins personne n'ignore qu'il y existe un mausolée de grand prix; à Strasbourg, tout le monde connoît le tombeau de Maurice de Saxe, par Pigale; et dans l'hypothèse qu'à défaut de connoissances et de goût on ne pût apprécier ces objets, que risque-t-on de consulter? Rien de plus sage que cette maxime d'un philosophe : *Dans le doute, abstiens-toi.* Il est d'ailleurs des monumens qui, sans avoir le cachet du génie, sont précieux pour l'histoire de l'art.

Les fripons ont des lettres de naturalité pour toutes les monarchies; mais ils doivent être étrangers dans une république; ne pas les dénoncer c'est être leur complice, c'est haïr la patrie. Ne confondons pas avec eux des hommes dont la droiture égale la simplicité; discernons les vrais coupables, dont le cœur dirigeoit la main, de ceux qui, coupables en apparence, n'ont été qu'égarés; mais frappons sans pitié tous les voleurs, tous les contre-révolutionnaires, et rendons par là même plus utile l'activité du gouvernement révolutionnaire que l'aristocratie essaie vainement de décrier. Ces clameurs n'aboutiront qu'à démasquer des pervers long-temps déguisés, qui n'échapperont point à la massue nationale.

Nous sommes loin de vous proposer, comme chez les Grecs, la peine de mort pour les délits dont il s'agit. Vous avez rendu un décret à cet égard : il suffit d'en rappeler et d'en étendre les dispositions qui ne s'appliquent qu'aux sculpteurs; car les tableaux, les bibliothèques, les cabinets d'histoire naturelle ne sont pas moins dignes d'être conservés.

L'organisation nouvelle des comités donnera plus d'énergie à la surveillance.

Aux mesures répressives joignons des moyens moraux : faisons un appel à toutes les sociétés populaires, à tous les bons

citoyens; surtout que les représentans du peuple, par leur correspondance dans les départemens, s'efforcent d'éveiller, d'éclairer le patriotisme à cet égard.

En Italie le peuple est habitué à respecter tous les monumens, et même ceux qui les dessinent. Accoutumons les citoyens à se pénétrer des mêmes sentimens. Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui n'étant à personne sont la propriété de tous.

Ces monumens contribuent à la splendeur d'une nation, et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est là ce que les étrangers viennent admirer. Les arènes de Nîmes et le pont du Gard ont peut-être plus rapporté à la France qu'ils n'avoient coûté aux Romains.

La Sicile n'a presque plus de consistance que par des ruines célèbres; de toutes parts on va les interroger. Rome moderne n'a plus de grands hommes, mais ses obélisques, ses statues appellent les regards de l'univers savant. Tel Anglois dépensoit 2,000 guinées pour aller voir les monumens qui ornent les bords du Tibre. Certes, si nos armées victorieuses pénètrent en Italie, l'enlèvement de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse seroit la plus brillante conquête. C'est la Grèce qui a décoré Rome; mais les chefs-d'œuvre des républiques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves? La République françoise devoit être leur dernier domicile.

Philippe de Macédoine disoit :

« Je réussirai plutôt à dompter la belliqueuse Sparte que la savante Athènes. »

Réunissons donc le courage de Sparte et le génie d'Athènes: que de la France on voie s'échapper sans cesse des torrens de lumière pour éclairer tous les peuples et brûler tous les trônes. Puisque les tyrans craignent les lumières, il en résulte la preuve incontestable qu'elles sont nécessaires aux républicains : la liberté est fille de la raison cultivée, et rien n'est plus contre-révolutionnaire que l'ignorance; on doit la haïr à l'égal de la royauté.

Inscrivons donc, s'il est possible, sur tous les monumens, et gravons dans tous les cœurs cette sentence :

« Les barbares et les esclaves détestent les sciences et détruisent les monumens des arts; les hommes libres les aiment et les conservent. »

Grégoire lit un projet de décret qui est adopté en ces termes :

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

1° Les bibliothèques et tous les autres monumens des sciences et d'arts appartenant à la nation sont recommandés à la surveillance de tous les bons citoyens; ils sont invités à dénoncer aux autorités constituées les provocateurs et les auteurs de dilapidations et dégradations de ces bibliothèques et monumens.

2° Ceux qui seront convaincus d'avoir, par malveillance, détruit ou dégradé des monumens de sciences et d'arts, subiront la peine de deux années de détention, conformément au décret du 13 avril 1793.

3° Le présent décret sera imprimé dans le bulletin des lois.

4° Il sera affiché dans le local des séances des corps administratifs, dans celui des séances des sociétés populaires et dans tous les lieux qui renferment des monumens des sciences et d'arts.

5° Tout individu qui a en sa possession des manuscrits, titres, chartes, médailles, antiquités provenant des maisons ci-devant nationales, sera tenu de les remettre, dans le mois, au directoire de district de son domicile, à compter de la promulgation du présent décret, sous peine d'être traité et puni comme suspect.

6° La Convention décrète l'impression du rapport et l'envoi aux administrations et aux sociétés populaires.

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE

PAR M. CHARLES NODIER.

(SUITE.)

X.

D'ESTERNOD (*Claude*). L'Espadon satyrique. *Rouen, David Ferrand*, 1624, pet. in-12, mar. r., fil. (*Reliure ancienne*).

Voici un livre plein de verve et d'esprit, sans doute, mais qui, par sa nature, mérite peu qu'on se dispute l'honneur de l'avoir fait. Cependant il est bon de rendre à d'Esternod ce qui appartient à d'Esternod; et, pour commencer, rendons à d'Esternod l'apostrophe de son noble nom, contre l'opinion de M. Brunet, notre maître, qui range d'Esternod sous la lettre D, sans égard pour son incontestable particule. D'Esternod vivant en 1619, 1621 et 1624, dates des trois éditions anciennes de l'*Espadon;* d'Esternod, connu dans les lettres par d'autres ouvrages, publia ses satires à Lyon; la première fois, sous le nom de Franchère, anagramme fort transparent du nom d'un village de Refranche, dont il étoit seigneur; la seconde fois, sous le nom de d'Esternod, qui ne cache plus aucun mystère; la troisième fois, sous le nom de d'Esternod, comme la seconde; et il faudroit chercher un autre auteur à l'*Espadon* de d'Esternod! J'avoue que je n'en vois pas la nécessité. Qu'arrive-t-il cependant? Une édition, tout-à-fait inconnue aujourd'hui aux bibliographes, a-t-elle porté le nom de Fourquevaus? Si elle est antérieure à celles-ci, c'est une autre pseudonymie dont on conçoit très bien le motif; si elle est postérieure, c'est une méprise de l'imprimeur que cette pseudonymie explique; et cette pseudonymie

passagère ne prouve rien contre l'aveu formel de l'auteur, répétée deux fois en quatre ans au frontispice de son livre. Survint cependant, en 1795, un M. Pavie, descendant de Fourquevaus, lequel apprend à M. Mercier de Saint-Léger et au monde littéraire, que son aïeul François Pavie a pris ou a pu prendre le sobriquet de d'Esternod. *Sobriquet* est une expression fort insolente, quand il s'agit d'une famille aussi distinguée que celle d'Esternod; et puis, de quel terme se serviroit-on pour caractériser l'action d'un auteur qui prendroit pour *sobriquet* le nom d'un autre auteur vivant à la tête d'un livre répréhensible? Laissons à Fourquevaus, mort âgé de cinquante ans, en 1611, sa réputation intacte de galant homme, et restituons à d'Esternod, âgé de vingt-neuf ans seulement lors de la publication de son livre, la réputation peu désirable de libertin bel-esprit, qu'il n'a que trop méritée.

On a supprimé, dans l'édition dont nous parlons après celle-ci, une satire intitulée : *Contre l'apôstat Léandre, autrement dit Constance Guenar*, parce que cette édition a été imprimée en pays réformé. Cet apostat est un moine défroqué de Dole; qui étoit allé chercher fortune à Genève, et dont l'escapade fit beaucoup de bruit en Franche-Comté, où elle a produit deux ou trois brochures. Il est tout simple que cet événement ait occupé la muse de Claude d'Esternod, qui habitoit alors Salins, et qui, pour être un fort mauvais sujet, n'en étoit pas moins un fort bon catholique, choses fort conciliables alors. Or, cette pièce supprimée, qui est tout-à-fait du style des autres, et qui ne leur est inférieure en rien, démontre de la manière la plus formelle que d'Esternod est le véritable auteur de l'*Espadon satyrique*. Par quel hasard une anecdote, dont le bruit ne s'étoit pas étendu au delà des murs de deux ou trois villes de Franche-Comté, auroit-elle inspiré des vers à Fourquevaus, qui étoit de Toulouse, et qui avoit passé une grande partie de sa vie hors de l'Europe? Comment François de Fourquevaus, de Toulouse, auroit-il pu, d'ailleurs, écrire contre le moine Constance Guenar, de Dole, au sujet de l'apostasie de Guenar? François de Fourquevaus étoit mort. Ce dernier argument me paroît assez propre à trancher la difficulté.

XI.

PARNASSE (*le*) des poëtes satyriques, ou Recueil des vers piquans et gaillards de nostre temps, par le sieur Théophile, 1625. — OEuvres du sieur de Saint-Amand. *Rouen, Robert André*, 1649, in-8, vél. (*Première reliure.*)

Ce n'est ici que la seconde édition du *Parnasse satyrique*, mais elle n'est pas moins rare que la première, qui avoit paru en 1623, et qui ne portoit point le nom de Théophile. Théophile n'est pas plus l'auteur de ce livre que le prétendu cadet *Angoulevent* n'est l'auteur des *Satyres bastardes*. C'est un recueil du même genre, auquel il n'a peut-être pas fourni un seul vers, et que le libraire décore de son nom, alors célèbre, pour en augmenter le débit. Il est affreux de penser que cette infâme spéculation de bibliopole, contre laquelle ses réclamations furent vaines, appela sur lui un jugement de mort, exécuté en effigie, et qu'au moment où parut l'édition dont nous parlons, édition signée, trop faite pour confirmer les injustes soupçons dont il avoit été l'objet, l'infortuné attendoit depuis dix-huit mois, dans les cachots, la confirmation ou la révocation de son jugement. Le jugement fut cassé; mais, comme on va le voir par le titre des éditions suivantes, la tache imprimée au nom du malheureux Théophile par la fraude la plus criminelle, reste encore attachée à sa mémoire. Il est déplorable que les biographes modernes n'aient pas mis plus d'ardeur à justifier un poète, homme de talent et homme de cœur, qui ne dut ses injustes malheurs qu'à la réputation de son esprit.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

La lettre suivante, que nous publions (sous toutes réserves) parce qu'elle intéresse tous les amateurs de vieux livres, et les communes, vient à l'appui de ce que nous avons dit il y a quelques temps (1) : savoir, que bien des bibliothèques publiques de la province sont décomplétées faute d'avoir de bons conservateurs, des bibliothécaires connoissant la valeur du dépôt qui leur est confié : ainsi l'estimation des bibliothèques de chaque ville, en rehaussant leur mérite, donneroit pour résultat que ces bibliothèques, mieux appréciées, engageroient bien souvent les membres du conseil municipal de chaque localité à leur accorder l'attention qu'elles méritent. Voici la lettre qui nous est adressée :

Le mercredi, 12 juillet 1843, il a été vendu, à l'Hôtel de Ville de Moulins, par délibération du conseil municipal, environ six cents volumes d'ouvrages *dits doubles* provenant de la bibliothèque publique.

On a formé du tout six lots, qui ont été vendus chacun en masse, sans désignation d'ouvrages, et adjugés sur criées par un *des membres du conseil municipal*, en guise de *commissaire-priseur*, à trois marchands de chiffons, à peu près les seuls présens, pour le prix de *quarante-cinq francs* le tout, somme qui, supputation faite du poids, feroit à peine 10 cent. la livre.

Cette vente, du reste, avoit été annoncée dans les journaux de la localité, et les lots avoient été exposés trois à quatre jours à la bibliothèque.

D'après ces faits chacun sans doute seroit en droit de conclure que tout cet amas de papier imprimé étoit à peine bon à envelopper du poivre.

(1) Note sur les améliorations à apporter aux bibliothèques publiques; *Julletin du Bibliophile*, 1837.

Cependant les heureux acquéreurs de ces volumes ont immédiatement procédé entre eux, selon l'usage des brocanteurs, à ce qu'on appelle la révision, dont le produit a quintuplé au moins la somme d'acquisition, seulement comme vieux papier.

Puis, examen fait des ouvrages et des volumes, un amateur (non pas un amateur du crû) y a découvert les objets suivans :

1° LUCAN, SUÉTONE et SALUSTE en françois, in-fol. *Paris, Ant. Vérard*, 1500. Reliure primitive un peu endommagée, du reste exemplaire de la plus belle conservation, grandes marges, avec les deux curieuses figures en bois aux deuxième et troisième feuillets.

Brunet cite un exemplaire de cette même édition, sur parchemin, vendu 750 fr., vente Maccarty.

Nota. Cet exemplaire a été vendu comme double et incomplet. Il a été *constaté* que non seulement un exemplaire semblable n'existe pas dans la bibliothèque de la ville de Moulins, mais que l'ouvrage même ne s'y trouve pas!...

2° RATIONALE DIVINORUM OFFICIORUM, etc., pet. in-fol. *Lugd. Mart. Huz de Bavaria*, 1481, à deux colonnes, sans pagination, initiales tourneures en couleurs à la main; reliure primitive ; exempl. un peu mouillé, mais, du reste, de la plus belle conservation. Il provient de l'ancien prieuré de Souvigny, en Bourbonnois, où il étoit catalogué sous le n° 1737.

Si cet exemplaire n'est pas du nombre de ceux (d'éditions antérieures) qui ont été portés dans les ventes à des prix exorbitants (jusqu'à 3,000 fr.). Il vaut au moins autant que l'exemplaire de 1477, vendu 100 fr. chez le duc de La Vallière.

On lit à la fin, sur le plat intérieur de la couverture, en manuscrit, écriture du commencement du XVIe siècle, et de la main d'un moine de Souvigny, d'abord, une sorte d'oraison en latin, en forme de talisman pour préserver des fièvres, fort singulière, et qu'on ne trouve point, je pense, dans l'*Enkiridion Leonis papæ*, ni autres recueils de ce genre.

Et au dessous, d'une autre main, peut-être, une épitaphe et un quatrain en vers latins contenant un éloge pompeux de Charles, duc de Bourbon, connétable de France, qui avoit déserté sa patrie pour suivre le parti de Charles-Quint : le tout assai-

sonné de quelques expressions satiriques sur les choses du temps en France.

Je ne crois pas ces poésies connues, et cet éloge d'un guerrier qui alloit saccager Rome et détrôner un pape a lieu de surprendre sous la plume d'un moine; mais les sires de Bourbon étoient seigneurs et protecteurs de l'abbaye de Souvigny.

Nota. On a vendu cet exemplaire comme double; il a été vérifié qu'aucun exemplaire de l'ouvrage, de cette même édition, ne se trouve à la bibliothèque de Moulins, mais bien un autre de 1528, qui a dix fois moins de valeur et qu'on a préféré!...

3° GESTA ROMANORUM cum applic., etc., 1 vol. pet. in-4. *Paris, Jean Petit*, à deux colonnes, 1503, reliure du temps, endommagée, mais l'exemplaire très bien conservé, grandes marges, etc., joli spécimen des presses d'un imprimeur célèbre, et d'un ouvrage qui, dans le temps, eut une grande vogue. (*Voir Panzer.*)

Ce livre peut valoir de 50 à 60 fr.

4° APOPHTHEGMATUM OPUS, etc. Desiderio Erasmo Rot. autore, etc. *Lugd., apud Sebast. Gryphium*, 1537, 1 vol. in-12; reliure du temps, exemplaire très bien conservé et bien conditionné d'une édition peu connue.

5° MAXIMES GÉNÉRALES pour l'intelligence des cas de conscience. Théologie morale, etc. 1 vol. in-18. *Paris*, 1642, par Bertaut, prêtre.

Ouvrage fort curieux, surtout aujourd'hui, et je crois peu connu. L'auteur y traite d'une nomenclature de cas de conscience fort étendue, avec des détails, des solutions et des commentaires très singuliers, et qui ont peut-être échappé à plus d'un amateur de recherches en ce genre. — L'auteur, prêtre normand, né à Caen, dit son biographe, dut à ses poésies licencieuses de hautes protections en cour, et un grand avancement dans la carrière ecclésiastique; il devint aumônier de Catherine de Médicis, et contribua, pour une grande part, à la conversion de Henri IV.

Nota. Cet ouvrage; vendu comme double, manque à la bibliothèque de Moulins.

6° SPECULUM VITÆ HUMANÆ in quo, etc. autore Roderico, episcopo. *Lugduni*, 1516, 1 vol. in-18.

Charmant exemplaire, orné de deux jolies gravures en taille-douce, digne de figurer à côté des plus jolies éditions elzevirien-nes, en très bon état.

Nota. Vendu comme double. Manque à la bibliothèque de Moulins. On y trouve seulement une édition de 1571, mauvaise et incomplète.

7° MÉMOIRES des sages et royales économies d'État... de Henri-le-Grand, première partie; imprimée jouxte la copie d'Amsterdam, 1652, 4 pet. vol. en 1. Édition recherchée dont les caractères sont semblablees à ceux d'Elzevier. (*Voyez Brunet.*)

Nota. Vendu comme double. Manque à la bibliothèque de Moulins.

8° LES ŒUVRES DU CURÉ BELOT, etc.

9° LES SECRETS d'Alexis Piémontois, etc.

Nota. En bon état. Vendus comme double. Manquent à la bibliothèque.

Enfin il a été vendu un très grand nombre d'autres ouvrages moins dignes de remarque.

Nous citerons encore pourtant :

Pratique de la règle de saint Benoît, etc.

Ordonnances de monseigneur d'Autun pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Ces ouvrages, assez rares parce qu'ils n'étoient pas imprimés pour le public, peuvent être recherchés par ceux qui s'occupent d'histoire ecclésiastique.

Il paroît que la bibliothèque de Moulins est coutumière du fait, ou du moins ses administrateurs; car, il y a peu d'années, il fut procédé à une vente semblable de près de huit à neuf cents volumes, qui furent en grande partie achetés par M. Grand, libraire du lieu, qui revendit à un libraire correspondant à Paris, une très grande partie à des prix très élevées.

On m'assure, cependant, qu'il existe, à la bibliothèque de Moulins, une commission de surveillance dont quelques membres ont des connoissances spéciales; mais ils ne sont jamais consultés. TH. DE J.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 9. — SEPTEMBRE 1843.

674 ALBERTI MAGNI secreta mulierum et virorum. *Parisiis, Dyonisius Roce*, s. d., in-4, v. fauv., fil., tr. dor., à 2 col. (*Niédrée*). (*L'on recherche ce livre*). . . 15—»

675 ALEXANDRINI (*Georgii*) Enarrationes vocum Priscarum: Philippi Beroaldi in libros 13 Columellæ annotationes. Aldus de dierum generibus, simulque de umbris et oris quæ apud Palladium. *Parisiis, Robert. Stephanus*, 1543, in-8, v. fauv., fil., tr. dor. . . 15—»

676 ANTI GUISART. *Imprimé nouvellement* (sans indication de lieu), 1586, in-12, v. fauv., fil., tr. dor. curieux. 15—»

677 APOPHTEGMES (les), c'est-à-dire, promptz, subtilz et sententieux dictz de plusieurs roys, chefz d'armées, philosophes et autres grands personnaiges tant grecs que latins, trad. du latin en françois par Macault. *Paris, Arnoul l'Angelier*, 1556, an XII, v. fauv., fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 15—»

678 ARETINI (*Benedicti de Acoltis*) De bello a christianos contra barbaros gesto pro Christi sepulchro et Judæa recuperandis, libri IV. A la fin *impressum. Venetiis, per Bernardinum Venetum de Vitalibus*, 1532, in-4, v. fauv., fil., tr. dor. . . . . 18—»

Exemplaire bien conservé et bien réglé d'un livre rare et nouveauté.

679 **Aubati**, poetæ regii, magnificentissimi spectaculi, a regina regum matre in hortis surburbanis editi, in Henrici reg. Poloniæ nuper renunciati gratulationem, descriptio. *Parisiis*, 1573, in-4, v. fauv., fil., tr. dor. (*Niédrée*), fig. en bois extrêmement curieuses. . . 30—»

Livre fort rare.

680 **Balinghem** (*Antoine* de). Après-dinées et propos de table contre l'excez au boire et au manger pour vivre longuement. *Saint-Omer, Boscart*, 1624, pet. in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). Très beau. . 48—»

Volume rare. Cette édition est augmentée de *douze propositions pour passer plaisamment et honnêtement les jours des quaresmeaux. 3e édit. de Saint-Omer*, 1625. Cette partie doit toujours se trouver à la fin du volume, quoique ayant un titre séparé, la pagination continue de 617 à 679.

681 **Bauxamis** (*F.-Th.*) La marmite renversée et fondue, de laquelle nostre Dieu parle par les saincts prophètes. Où est prouvé que la secte calvinique est la vraye marmite, et est comprins un brief sommaire des desseins et conjurations sanguinaires d'icelle, cause de son entière ruine. *Paris, Guill. Chaudière*, 1572, in-8, mar. rouge, fil. tr., dor. (*Derome*). . . . . 25—»

Il faut convenir que le titre des livres de ce temps là étoit bien curieux.

682 **Benivieni** (*Girolami*). Opere, novissimamente rivedute et da molti errori espurgate, con una canzona delle amor celeste et divino, col comento dello ill. S. conte Giovanni Pico Mirandolano, distinto in libri III, et altre frottole di diversi auttori. *Venetia, Gregorio de Gregori, nell' anno del sig.*, 1524, pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 27—»

Bel exemplaire.

683. **Blessebois** (*Corneille*). Œuvres satiriques. *Leyde*, 1676, 2 vol. pet. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bauzonnet Trauss.*). . . . . 200—»

Le deuxième volume se compose de Filon, 1676, et de l'Almanac des Belles, pour l'année 1676. A la fin du Filon se trouve bien la réclame A à la fin, qui correspond à la dédicace de l'Almanac des

Belles!... A mesdemoiselles Jeanne, etc. Ceci confirme bien l'opinion que j'ai déjà émise, que l'*Almanac des Belles* devait être relié avec et après le *Filon*. J. T.

684 **Bonarelli** (le comte *Guidobalde* de). La Philis de Scire, corrigée et accommodée au théâtre par l'auteur qui en a fait la tr. de l'italien, le sieur Du Cros. *Paris, Aug. Courbé*, 1647, in-4, v., fil., tr. dor. *(Niédrée)*. 15—»

On y a joint les diverses poésies du S. Du Cros. *Paris*, 1647. Bel exemplaire d'un livre rare et non cité.

685 **Bonfons** (*Pierre*). Les antiquitez et choses les plus remarquables de Paris, recueillies par M. Pierre Bonfons, augmentées par F. Jacques du Breul. *Paris, Nicolas Bonfons*, 1608, in-8, v. fauv., fil., tr. dor., fig. *(Niédrée)*. Bel exemplaire. . . . . 45—»

686 **Bouquet** (*Dom*) et autres bénédictins. **Recueil des historiens des Gaules** et de la France, etc., accompagné de sommaires, de tables et de notes (continué par Ch. Haudiquier, Précieux, Clément, etc.). *Paris*, 1738-1841, 20 vol. in-fol., v. f., fil., rel. en 10., le 20e br. 2,500—»

Fort bel exemplaire en **grand papier fort**, et uniformément relié. Les premiers volumes par Padeloup, et le reste continué sur le même modèle.

687 **Bovilli** (*Caroli*) Proverbiorum vulgarium, libri III. *Parisiis, Galliotus Pratensis*, 1531, in-8, mar. bl., tr. dor. (*Janséniste, Duru*). Superbe exempl. . . 36—»

688 **Bruscambille** (*Deslauriers*). Péripatétiques résolutions et remontrances sententieuses du docteur Bruscambille aux perturbateurs de l'Estat. *Paris, par Va du Cul, gouverneur des singes*, 1619, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . . . 30—»

689 **Cervantes Saavedra** (*Miguel*). El ingenioso hidalgo don Quixote de la Mancha. *Madrid, Joaquin Ibarra*, 1780, 4 vol. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor., fig. (*Anc. rel. à la Derome.*). . . . . 300—»

Ex. bien relié et beau d'épreuves. Sa hauteur est de 10 p. 8 l., et le papier si beau et si fin, qu'il peut être regardé comme étant sur un papier plus grand et plus beau que ceux du papier ordinaire.

690 CHAMPCOUR (*A.* de). Histoire morale de l'éléphant, ou choix des plus beaux traits d'intelligence, d'affection et de docilité de cet animal envers l'homme, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, 1821, in-12, dos et coins de mar. bleu. (*Niédrée*) . . . 10—»

Tiré à petit nombre par l'auteur.

691 CHARLES IX (Le roi). La Chasse royale composée par lui. *Paris, Nicolas Rousset,* 1625, in-8, v. fauv. (Armes de Charles IX appliquées sur le volume.). . 60—»

Exemplaire bien conditionné et bien conservé, avec la vignette sur le titre.

692 CICERONIS opera. *Lug.-Batav, Elzevir,* 1642, 10 vol. pet. in-12, rel. en mar. rouge, tr. dor., charmante rel. à la janséniste : 4 p. 10 lign. 1/2. Bel exempl. 300—»

693 COLLECTION DES CLASSIQUES à l'usage du dauphin. *Paris, Didot,* 1785, 1789, 17 vol. in-8, mar. vert, fil., tr. dor. Ex. uniforme à la Derome. . . . . 220—»

Biblia sacra, 1785, 8 vol.—Bossuet, Discours sur l'hist. universelle. 1786, 2 vol.—Télémaque, 1784, 2 vol.—Fables de La Fontaine, 1789, 2 vol.—Œuvres de Racine, 1784, 3 vol.

694 COLUMELLÆ (*L. Junii Moderati*) De re rustica, libri XII; ejusdem de arboribus liber separatus ab aliis. *Parisiis, R. Stephanus,* 1543, in-8, v. fauv., fil., tr. dor. 18—»

695 COUSTUMES (les) généralles de la prévosté et vicomté de Paris. *Paris, Jean Petit* (*sans date*), pet. in-4, goth., v. f., fil., tr. dor. (*Anc. reliure*). . . . . 80—»

Exemplaire imprimé sur PEAU VÉLIN, et d'une très belle conservation, avec initiales en or et en couleurs.

696 DÉLICES (les) de la campagne, suite du jardinier françois, où est enseigné à préparer pour l'usage de la vie, tout ce qui croist sur la terre et dans les eaux, dédié aux dames ménagères. *Amsterdam, Jean Blaeu* (*Elzevir*), 16[6]., in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Duru*), 4 pouces 9 lignes. 4 grav. . . . . 35—»

697 DICTIONNAIRE (le) des halles, ou extrait du dictionnaire de l'Académie françoise (par Artaud). *Bruxelles,* 1696, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 45—»

Délicieuse reliure de Bauzonnet.

698 **Discours** merveilleux de la vie, actions et déportemens de la reyne Catherine de Médicis (par Henri Estienne). *La Haye, Adrian Vlacq*, 1660, in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . . . 25—»

Exemplaire très grand de marge de cette jolie petite édition elzévirienne.

699 **Du Souhait.** Les pourtraicts des chastes dames, dediez à très vertueuse damoiselle, mademoiselle de Clapisson. *Lyon, par les héritiers de Benoist Rigaud*, 1600, in-12, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . 27—»

700 **Epitome**, ou Abrégé des vies de cinquante et quatre notables et excellens personnages tant Grecs que Romains, mises au parangon l'une de l'autre, extrait du grec de Plutarque de Chéronée. *Paris, de l'impr. de Phil. Danfrie et Richard Breton*, 1558, in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 35—»

Impr. en caractères dits *de civilité*. Bel exempl. pour la reliure et la conservation.

701 **Eschole** (l') de Salerne, en vers burlesques et duo poemata maronica de bello huguenotico et de gestis magnanimi et prudentissimi Baldi. *Sur la copie imprimée à Paris* (*Hollande, Elzévir*), 1651, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., (*Niédrée*). . . . . 60—»

702 **Estats** (les) tenus à la Grenoüillière (par le sieur Baltazar), les 15-16-17 et 18 du présent mois de juin mil six cent vingt-trois, 1623, in-8, v. f., fil. (*Kaehler*). (*V.* **Les Grands Jours**). . . . . 12—»

703 **Explication** des cérémonies de la Fête-Dieu d'Aix, en Provence, ornée de figures du lieutenant de Prince d'Amour, du roi et bâtonniers de la Bazoche, de l'abbé de la Ville, et des jeux des diables, des barcasjetos, des apôtres, de la reine de Saba, des tirassons, des chevaux-frux, etc., etc., et des airs notés consacrés à cette fête. *Aix, Esprit David*, 1777, in-8, mar. rouge, fil., dent., tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . . . 18—»

704 **Fausse** (la) Clélie, Histoire françoise, galante et comique; édit. nouvelle (par Subligny). *Nimègue, Regnier Smetius,* 1680, in-12, mar. rouge, tr. d. (*Janséniste, Duru*). . . . . 30—»

705 **Fleury** (l'abbé). Histoire ecclésiastique (jusqu'en 1414), continuée jusqu'en 1595, par le P. Jean Fabre et Goujet. *Paris,* 1691-1737, 36 vol. in-4. Table générale des matières, par Rovidet. *Paris,* 1758, in-4, en tout 37 vol., mar. bleu, fil., tr. dor. (*Desseuille*). . 795—»

Superbe exemplaire.

706 **Fouilloux** (*Jacques du*). La venerie de J. du Fouilloux. *Paris, Langelier,* 1628, in-4, v. f., fil., tr. dor., avec les adjonctions à la venerie, savoir : le Traité de la chasse au loup, les Remèdes pour guérir les chiens malades, — un Vocabulaire de venerie, — le Miroir de fauconnerie de 38 pages, par Pierre Harmont, dit Mercure. *Impr.* à *Rouen, chez Clément Malassis,* 1650, in-4, fig. sur bois. . . . . 48—»

Bel exemplaire en jolie reliure.

707 **Garnier** (*Robert*). Tragédies. *Rouen, Raphaël du Petit Val,* 1605, pet. in-12, vieux mar. à comp., fil., tr. dor. (*Armoiries*). Exempl. réglé. . . . . 30—»

708 **Gautruche**. L'Histoire poétique pour l'intelligence des autheurs anciens; quatriesme édition. *La Haye, Abraham Arondeus* (*à la sphère*), 1681, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 25—»

709 **Gebuilleri** (*Hieronymi*) Epitome regii ac vetustissimi ortus sacræ Cesareæ majestatis Dn. Ferdinandi, Ungariæ ac Bohemiæ regis, omniumque archiducum Austriæ, ac Habsburgensium comitum, ex antiquiss. et recent. authoribus, nunc recens in lucem edita. *Hagnoæ, Joh. Secerii,* 1530, in-4, v. f., fil., tr. dor. 27—»

Volume rare, curieux par les figures et portraits sur bois. Il y a deux suites des vieux portraits des empereurs et des rois de France, jusques à Hugues Capet. La première se trouve dans le texte avec chaque règne, et la deuxième à la fin du volume en deux planches séparées.

710 GODARD (*Jean*). L'Oracle, ou Chant de Protée, où sont prédictes les glorieuses victoires de Henry IV, ensemble les trophées dudict; avec les commentaires de Claude Le Brun, advocat. *Lyon, Thibaud Ancelin*, 1594, in-4, v. f., fil., tr. dor., avec un beau portrait de Henri IV, gravé en bois. . . . . 25—»

Parmi tous les poètes que l'adulation et la courtisanerie ont inspiré, Jean Godard n'est pas le moins curieux par la bizarrerie de ses idées et la singularité de ses expressions et les commentaires de Le Brun ne sont pas de trop pour les expliquer.

711 GODEAU (*Antoine*). Les Tableaux de la pénitence. *Jouxte la copie de Paris, Tho. Jolly (Holl., Elz.)*, 1665, pet. in-12 [illegible]r. rouge, fil., dent., tr. dor. (*Niédrée*), 24 g[illegible] il doit y avoir 2 gravures après la table, quoique elle n'en indique qu'une.)

712 GRANT (le) voyage de Hierusalem, divise en deux parties. En la première est traicté des pérégrinations de la saincte cité de Hierusalem, du mont Saincte-Catherine, de Sinay et autres lieux saincts, etc.; en la seconde partie est traicte des croisées (*sic*) et entreprinses faictes par les roys et princes chrestiens pour la recouvrance de la terre saincte et augmentation de la foy, comme Charles-Martel, Pepin, Charlemagne, le roy sainct Loys, Godefroy de Buillon et autres; des guerres des Turcz et Tartarins, la prinse de Constantinople, du siège de Rhodes, la prinse de Grenade, avec l'hystoire de Sophie : les guerres et batailles entre le grant turc et le grant souldan (par Bregdembach), etc. *Paris, pour François Regnault*, 1517, in-4, goth. rel. en mar. r. à compart., fil., tr. d., fig. sur bois dans le texte. 195—»

Avec trois planches gravées sur bois, à part du texte. La première représente l'assemblée des princes et chevaliers croisés à Rome devant le pape. — La deuxième l'arrivée des croisés devant Jérusalem et leur première rencontre avec les Turcs. — La troisième est un plan oblong de Jérusalem sur une feuille double.

Voici comment est composé ce volume : le titre et la table forment 4 feuillets non chiffrés; — le prologue et le texte forment 90 feuillets, et sont terminés par un vocabulaire françois-arabe, et une gravure sur bois représentant le saint sépulcre : entre la

première et la deuxième pièce doivent se trouver les trois planches dont nous avons parlé ci-dessus. Le titre contenant la marque de Fr. Regnault et le prologue de la deuxième partie, forment le feuillet 91, le texte de cette même deuxième pièce occupe les feuillets 92 à 209.

Ce livre, rare, est très élégamment relié par Niédrée, à compartiments et dos à petits fers. L'intérieur est bien conservé, sauf une légère piqure à la marge des 5 premiers feuillets.

713 **Grands** (les) jours tenus à Paris, par M. Muet, lieutenant du petit criminel. 1622, in-8, v. f., fil., dent. (*Koehler.*). (*Voy. le catalogue Leber*) . . . 12—»

714 **Gruau** (*Louys*). Nouvelle invention de chasse pour prendre et oster les loups de la France, avec trois discours aux pastoureaux françois. *Paris, Pierre Chevalier*, 1613, pet. in-8. v., fig. . . . . 25—»

715 **Gueux** (le), ou la Vie de Guzman d'Alfarache, image de la vie humaine. En laquelle toutes les fourbes, et toutes les meschancetez qui se pratiquent dans le monde sont plaisamment et utilement découvertes. Divisé en trois livres, trad. de l'espagnol de Mathieu Aleman, par Jean Chapelain. *Paris*, 1632, 2 part., in-8, v. f., fil., dent. (*Niédrée*). . . . . 25—»

Bel exemplaire de ce livre fort rare.

716 **Guidon** (le) des secrétaires. *Paris, Jacques Nyverd., s. d.* pet. in-8 goth., mar. bl., fil., tr. dor. (*Duru*), dos riche. . . . . 48—»

Exemplaire de la plus parfaite conservation. Ce recueil de lettres est très curieux et intéresse l'histoire.

717 **Histoire** des procédures criminelles et de l'exécution des trois contes, François Nadasdi, Pierre de Zrin, Franz Christoff Frangespan, fidellement traduit sur l'exemplaire alleman, imprimé par ordre et avec privilège de Sa Majesté impériale. *Amsterdam, Herman Allard*, 1672, in-12, v. f., fil., dent., tr. dor. 12—»

718 **Jacomoti** (*Joannis*) variorum poematium liber. *Lugd., Joan. Tornæsius.* 1591, in-8, v. f., fil., tr. dor. 15—»

718 *bis.* JACOMOTI (*Joannis*). Musæ Neocomenses. *Genevæ, Mathæus Berjon*, 1597, in-8, v. f., fil., tr. dor. 15—»

719 JACOMOTI (*Joannis*) Agrippa Ecclesiomastyx, tragœdia, *Genevæ*, 1597, in-8, v. f., fil., tr. dor. (*Niédrée*). 25—»

Le sujet de cette tragédie chrétienne est tiré du 12e chapitre des Actes des apôtres. On y a joint quelques pièces de vers faites par divers poètes à la louange de Jacomotus.

720 JARDINIER (le) françois, qui enseigne à cultiver les arbres et herbes potagères; avec la manière de conserver les fruits et faire toutes sortes de confitures, conserves et massepains. *Amsterdam, Jean Blaeu* (*Elzévir*), 1660. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Duru*). 2 grav. y compris le frontispice; 4 pouces 9 lignes. 35—»

721 LACU (*Jehan*). La Quenolle (*sic*) spirituelle (mise en vers par Gringore). S'ensuit une devote contemplation de la croix de nostre sauveur et redempteur Jésus-Christ que chascune dévote femme pourra spéculer en fillant sa quenouille matérielle. (*S. l. n. d.*), in-8, goth, 28 ff. non chiffrés, mar. r., fil., tr. d., avec une fig. en bois sur le recto et répétée sur le verso du titre. (*Anc. rel.*) 50—»

722 LA FONTAINE (*Jean* de). Contes et nouvelles en vers. *Amsterdam*, 1762, 2 vol. in-8, mar. bl., fil., tr. dor., doublé de tabis. (*Anc. rel.*) . . . . . 85—»

Édition dite des fermiers-généraux. Exemplaire beau d'épreuves, de reliure ancienne.

723 LA ROCHEFOUCAULT. Mémoires sur les brigues à la mort de Louis XIII; les guerres de Paris et de Guyenne, et la prison des princes. Lettres du cardinal à M. de Brienne. Articles dont sont convenus son altesse royale et Monsieur le prince, pour l'expulsion du cardinal Mazarin. Apologie pour M. de Beaufort. Mémoires de M. de la Chastre. *Cologne, Pierre Van Dick* (*Elzévir*), 1662, in-12, mar. bl., tr. dor. (*Janséniste, Duru*). 4 pouces 9 lignes. . . . . 30—»

724 LA VARENNE (de). Le Cuisinier françois, enseignant la manière de bien apprêter et assaisonner toutes sortes

de viandes grasses et maigres, pâtisseries et autres mets qui se servent tant sur les tables des grands que des particuliers. *La Haye (Elzev.)*, 1654, in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Duru.*). . . . . 30—»

725 LAVIGNE (*André* de). Le Libelle des Cinq villes d'Italie contre Venise, est assavoir Romme, Naples, Florence, Gênes, Milan. (*Sans lieu ni date*), in-4, goth., mar. citr., fers à fr, tr. dor., fig. en bois à chaque chapitre. 15—»

Pièce de vers de toute rareté.

726 L'ESCALE. Le Champion des femmes, qui soustient qu'elles sont plus nobles, plus parfaites et en tout plus vertueuses que les hommes. *Paris, Guillemot*, 1618, in-12, mar. vert, fil., tr. dor. (*Duru.*). . . 36—»

727 ——————— Alphabet de l'excellence et perfection des femmes, contre l'infâme Alphabet de leur imperfection et malice, avec un autre Alphabet dédié par le Saint-Esprit même, à la louange des femmes et à la confusion des médisans. *Paris, Nicolas de la Vigne*, 1631, in-8, mar. bleu, dent., tr. dor. (*Janséniste, Duru*). Très-rare. . . . . 35—»

728 L'HERMITE DE SOULIERS (*Jean-Baptiste*). Recueil de diverses poésies héroïques et burlesques. *Paris, Loyson*, 1653, in-4, v. fauv. fil., tr. dor. (*Niédrée*). Portr. 28—»

729 LIVRE de la Fontaine périlleuse, avec la charte d'amours : autrement intitulé le Songe du Verger, œuvre très-excellent de poésie antique, contenant la stéganographie des mystères secrets de la science minérale, etc. (par Jacq. Gohory). *Paris, Jean Ruelle*, 1572, in-12, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Niédrée.*). . . . . 35—»

730 MARBEUF (M. de). Recueil de vers de M. de Marbeuf, chevalier, sieur de Sahurs. *Rouen, David du Petit Val*, 1628, in-8, mar. bleu, tr. d. (*Janséniste, Duru*), très rare. . . . . 25—»

731 MELLIN DE SAINT-GELAIS. Œuvres poétiques, nouvelle édition, augmentée d'un très grand nombre de pièces latines et françoises. *Paris*, 1719, in-8, dos et coins de mar. vert (non rogné), dor. en tête. . . . . 15—»

732 MEUN (*Jean* de). Le Dodechedron de fortune, livre non moins plaisant et récréatif, que subtil et ingénieux entre tous les jeux et passe-temps de fortune. *Paris, Gilles Robinot*, 1615, in-8, mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). (*Non rogné*) . . . . . 27—»

733. MILLET. Pastorale de Janin, ou la Faye de Sassenage, comédie en vers, en cinq actes. *Grenoble (n. d.)*, in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 40—»

En patois du Dauphiné.

734 MODUS (Le livre du roi). Des déduits de la chace, venenerie et fauconnerie. *Paris, Gilles Corrozet*, 1560, in-8, mar. rouge, riche comp., fil., tr. dor. fig. sur bois. 60—»

735 NOUVEAU RECUEIL des plus beaux vers de ce temps. *Paris, Toussaint du Bray*, 1609, in-8, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Koehler*). . . . . 35—»

Très joli volume.

736 ORATEUR (L') françois, ou Harangue de M. l'archevêque d'Ambrun, interprétée par les événements de nostre temps et l'état des affaires présentes. *Cologne, Martin Lambert*, 1674, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., (*Niédrée*). . . . . 30—»

737 ORDONNANCES ROYAULX, nouvelles leues, publiées, enregistrées en la court de parlement à Rouen le VIII janvier 1540. *Rouen, Nicolas Le Roux* pour *Claude Le Roy*, 1540, pet. in-8 goth. de 4 feuill. préliminaires, et 15 feuil. de texte, rel. en mar. rouge, riche comp. à carreaux, fil. tr. dor. (*Lebrun*). 60—»

Exemplaire imprimé sur PEAU VÉLIN.

738 ORIGINES de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales; avec un vieux manuscrit

en vers, touchant l'origine des chevaliers bannerets, (par Moysant de Brieux). *Caen, Jean Cavelier*, 1672, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). .. 50—»

739 **Ovide.** S'ensuyt les XXI Epistres d'Ovide, translatées de latin en françois, par révérend père en Dieu maistre Octavien de Saint-Gelais, évesque d'Angoulesme. *Paris, Jehan Trepperel* (*sans date*), in-4, goth. mar. rouge, fil., tr. dor., fig. (*Niédrée*). . . . . 48—«

740 **Palladii** (*Rutilii Tauri Emiliani*) De re Rustica libri XIV. *Parisiis, Robert. Stephanus*, 1543, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. . . . . 18—»

741 **Perusis** (*Loys* de). Discours des guerres avenues en Provence et comté d'Avignon, entre les catholiques et ceulx qui se disent huguenaux, l'an M.D.LXII. *Anvers, Ant. Tilens*, 1565, in-8, v. fauve, fil., tr. dor. 38—»

742 **Phébus.** Miroyr (le) de Phebus des deduictz de la chasse aux bestes saulvaiges et des oyseaulx de proye, avec l'art de fauconnerie et la cure des bestes et oyseaulx a cela propices. *Paris, Philippe Lenoir* (*s. d.*), pet. in-4 goth., fig. (*Koehler*). . . . . 150—»

Exemplaire grand de marges et bien conservé, avec un titre fac-simile de l'original.

743 **Plinii** secundi naturalis historiæ libri XXXVII. *Lugd.-Batav., Elzevir.*, 1635, 3 vol. pet. in-12, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). 4 p. 9 lign. 1/2. 90—»

Superbe exemplaire.

744 **Pieuse alouette** (la) avec son tire-lire. Le petit cors et plumes de nostre alouette sont chansons spirituelles, qui toutes lui font prendre le vol, et aspirer aux choses célestes et éternelles. *Valenciennes, Jean Veruliet*, 1619, 2 vol. in-8, v. f., fil. (*Niédrée*). . . 30—»

745 **Pro divo Carolo**, ejus nominis quinto, Romanorum imperatore, in satisfactionem quidem sine tallione eorum quæ in illum scripta fuerunt apologetici libri duo, nuper ex Hispaniis allati cum aliis nonullis. A la fin *Excusæ sunt hæc apologetica scripta Moguntiæ in ædibus Joannis*

Schoeffer, anno dom., 1527, in-4, mar. rouge, large dent., comp. à pet. fers, tr. dor. . . . . 55—»

Ce volume très rare, est imprimé par J. Schoeffer et porte sa marque au bas du titre; il contient les pièces (lettres et brefs) de la querelle de Charles-Quint avec le pape Clément VII et François Ier.

746 **Prothocolle** (le) des secrétaires, et autres gens désirant sçavoir l'art ou manière de dicter en bon françois toutes lettres missives et épistres en prose; nouvellement imprimé. *Anvers, Jehan Loë* (*s. d.*), in-12. goth. mar. rouge, fil., tr. dor. (*Niédrée*). . . . . 36—»

747 **Premier et second livres** des dignitez, magistrats et office du royaume de France. Ausquels est de nouveau ajouté le tiers livre de ceste matière, outre la revue et augmentation d'iceux. *Paris, Guill. Lenoir*, mar., fil., tr. dor. (*Armoiries*). *Ane. rel., ex. Renouard.* 15—»

748 **Puttanismo** (il) romano; o vero conclave generale delle puttane della corte per l'elettione del nuovo pontefice 1668, in-12, m. r., fil., comp., tr. d. (*Bauzonnet*). 48—»

Charmante reliure; volume très rare.

749 **Quintilianus**. *Venetiis in ædibus Aldi et Andreæ Soceri*, 1514, pet. in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Niédrée*). 50—»

Très bel exemplaire pour la reliure et la conservation.

750 **Raymond** (le R. P.) Breton. Dictionnaire caraïbe-françois et françois-caraïbe, meslé de quantité de remarques historiques pour l'éclaircissement de la langue. *Auxerre, Gilles Bouquet*, 1665. — Petit catéchisme, ou Sommaire des trois premières parties de la doctrine chrestienne, traduit du françois en la langue des Caraïbes insulaires, par le même. *Auxerre, Gilles Bouquet*, 1664; 3 parties en un vol. in-8, mar. bl., tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . . . 65—»

Fort bel exemplaire d'un livre rare.

751 **Recueil** sur l'histoire de France. 4 pièces, pet. in-4 goth., mar. bl., fil., tr. dor, (Chiffre orné) (*Bauzonnet*). 60—»

Complainte et épitaphe du feu roy Charles trespassé, composé par M. Octavian de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. — L'E-

pistre de madame la daulphine de France, fille du roy d'Angleterre, composé par le serviteur. — L'armée du roy qu'il avoit contre les Vénitiens en l'ordre des batailles, 1519. — Translation de la bulle de la croisade de latin en françoys, 1516.

752 **Regnier.** Les Satyres et autres œuvres du sieur Regnier, augmentées de diverses pièces ci-devant non imprimées. *Leiden, Jean et Daniel Elzevier*, 1652, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor., dent. (*Niédrée*). 4 pouces 9 lignes 1/2. . . . . 36—»

753 **Roches** (*Madame* des). La Puce de madame des Roches, qui est un recueil de divers poëmes grecs, latins et françois, composez par plusieurs doctes personnages, aux grands jours tenus à Poitiers en 1579. *Paris, L'Angelier*, 1583, in-4, v., fauv., fil., tr. dor. (*Simier*). 27—»

754 **Rocquigny** (*Adrian* de). La Muse chrestienne (poëme), du sieur de Rocquigny, revue, embellie et augmentée d'une seconde partie par l'auteur. (*Sans lieu d'impression*), 1634, in-4, mar. r., fil., tr. dor. (*Niédrée*), portrait. 35—»

Ce livre rare, porte la même marque que tous les ouvrages de la religion réformée, imprimés à La Rochelle. L'exemplaire est d'une conservation parfaite et d'une jolie reliure.

755 **Ruses innocentes** (les), dans lesquelles se voit comment on prend les oiseaux passagers et les non passagers, et de plusieurs sortes de bêtes à quatre pieds, avec les plus beaux secrets de la pêche dans les rivières et dans les étangs, et manières de faire tous les rets qu'on peut s'imaginer, etc., par F. F. F. R. D. G. (par F. F. Fortin, religieux). *Amsterdam*, 1695, in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Koehler*) Superbe exemplaire. . . 45—»

756 **S'ensuit** le Labyrinth de fortune et séjour des Trois nobles dames, composé par l'acteur des Regnards traversans et Loups ravissans, surnommé le Traverseur des voyes périlleuses (Jehan Bouchet). *Paris, Philippe Lenoir* (*sans date*), in-4 goth., mar. vert, fil., tr. dor. (*Duru*). . . . . 60—»

757 SULPITII SEVERI Historia sacra cum optimis primisque editionibus accuratè collata et recognita. *Lugd.-Bat., Elzevir.*, 1643, in-12, mar. noir, tr. dor. (*Janséniste, Niédrée*). 5 pouces. . . . . 25—»

758 STROZZII poetæ carmina. *Venetiis, in ædibus Aldi et Andreæ Asulani Soceri*, 1513, in-8, mar. vert à riche comp., fil., tr. dor., double de tabis. (*Derome.*) . . .

759 TACITI OPERA, Edente Brottier. *Parisiis, Delatour*, 1771, 4 vol. in-4, mar. citr., fil., tr. dor., doubl. de tabis. (*Ancienne reliure*). . . . . 500—»

Bel exempl. en GRAND PAPIER, et qui paroît être celui du comte d'Ourche.

760 TAHUREAU (*Jacques*). Ses poésies mises toutes ensemble et dédiées au cardinal de Guise. *Paris, Nicolas Chesneau*, 1574, in-8, mar. rouge, fil., dent. (*Niédrée*). 38—»

761 TARDIF (*Guillaume*). L'Art de fauconnerie et des chiens de chasse (au verso du dernier feuillet) : *Cy finist le livre des oiseaulx de proye et chiens de chasse. Imprimé à Paris, par Jehan Trepperel, demourant à Paris, en la rue Nostre-Dame, à l'enseigne de l'escu de France, le huitiesme jour de may, l'an mil cinq cens et xiii*, in-4 goth., mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) (*Rarissime*). 150—»

762 THEOCRITI Idilia, (græcè) cum scholiis græcis cura Zacharii Calligeri. *Romæ, typis, Zach. Calliergi*, 1516, in-8, mar. rouge, à riche compart., tr. dor. 60—»

Édition très rare et très recherchée. Voir Brunet.

763 TRIOMPE (le) de l'Amour sur le destin. *Amsterdam, Abraham Wolgang* (*Elzevir*), 1677, in-12, v. fauve, fil., tr. dor. (*Niédrée*). 4 pouces 10 lignes. . . 12—»

764 VICTORII (*Petri*) Explicationes suarum in Catonem, Varronem, Collumellam castigationum. *Parisiis, Robert. Stephanus*, 1543, in-8, v. f., fil., tr. dor. . . . 15—»

765 VIE (la) et faits mémorables de Christofle Bernard Van Galen, evesque de Munster, tirez d'excellens manuscrits et de quelques autres originaux, par M. G.

Leide, Mortier (Elzevir), in-12, mar. rouge, fil., dent., tr. dor. (*Niedrée*), front. gravé et portr., et 7 grav., 4 pouces 11 lignes. . . . . 27—»

766 **Vie** et trespassement de Caillette, in-8 goth., mar. vert, fil. (*Chiffre orné*). . . . . 60—»

L'un des deux exemplaires, sur PEAU VELIN, de la réimpression figurée faite en 1851 par les soins de M. Venant.

767 **Vigiles** (les) des Mors, en françoys (au verso du dernier feuillet) : *Cy finissent les Vigiles des Trespassez, translatées de latin en françois, imprimées à Paris par Jehan Trepperel (sans date)*, in-4 goth., 6 feuillets, mar. viol. (*Janséniste, Kœhler*), front. gravé. . . 30—»

PUBLICATIONS NOUVELLES.

768 **Brunet** (*J.-Ch.*). Manuel du libraire et de l'amateur de livres, t. III, 2e partie (6e livrais.).—Lettre M-Q. 8—»

769 **Cantique** des Cantiques, attribué à Salomon, trad. de l'hébreux, accompagné d'une version latine littérale, suivi de notes et d'une trad. en vers du XIIIe siècle, par Ch. Richelet. *Paris*, 1843, grand in-8, cart. 12—»

770 **Etienne** (*Gallois*). Les ducs de Champagne, mémoire pour servir d'introduction à l'histoire de Champagne. *Paris*, 1843, br. in-8. . . . . 1—50

Petit livre auquel l'on peut appliquer le proverbe, « petit mais excellent. »

771 **Pixerécourt** (*Guilbert* de). Théâtre choisi, tome III et IV, et dernier, 2 vol. in-8. . . . . 18—»

772 **Poésies** provençales des XVIe et XVIIe siècles.

Sous le n° 280, nous avons annoncé cette nouvelle publication. Nous avons oublié d'annoncer que l'on avait tiré des exemplaires sur grand papier de Hollande, format in-8, dont le prix est de 24 francs. Nous avons également oublié de dire que ce livre est d'une exécution typographique pleine de goût et sur un excellent papier.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES

LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 10. OCTOBRE.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,

N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 10 *du Bulletin du Bibliophile,* 6e *série.*

Notice sur le *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* par J.-Ch. Brunet, par M. Charles Nodier. 447

Voyage dans une bibliothèque de province. (Suite.) 458

Variétés littéraires. 465

Nouvelles bibliographiques et littéraires. 474

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bellioni, 9 et 11.

NOTICE

SUR LE

MANUEL DU LIBRAIRE ET DE L'AMATEUR DE LIVRES, par J. Ch. Brunet, 4e édition;

PAR M. CHARLES NODIER.

Dans les temps anciens, et même dans les temps moins reculés qui ont précédé la découverte de l'imprimerie en Europe, c'était une chose imposante et solennelle qu'un livre. Un livre, c'était le monument des traditions désormais immortelles du passé; des laborieuses conquêtes de l'esprit; des essais, des erreurs, des désabusemens de la science; des vicissitudes du caractère et des mœurs dans la période d'épreuve que parcourt l'humanité. C'était un jalon placé d'espace en espace sur la longue route des siècles, un trophée que l'intelligence s'élevoit à elle-même, pour marquer le point où elle étoit parvenue, en aspirant au point qui lui est permis d'atteindre et qui ne lui est pas permis de dépasser; car la théorie du progrès indéfini dans l'organisation si rigoureusement finie de l'homme, n'est qu'une fanfaronnade absurde, inventée pour le plaisir des sots. Il arrive, partout et toujours, un moment où cet instinct élevé qu'on appelle la raison, ne va plus en avant, parce que sa carrière est close; et s'il croit marcher encore, c'est qu'il se meut pour marcher; mais il se meut, et voilà tout.

Quand cette époque est venue, un livre n'est plus le jalon, le trophée, le monument dont je parlois tout à l'heure. Un livre, aujourd'hui, c'est la redite plus ou moins habilement rajeunie, des idées, des images, des expressions du livre d'autrefois, combinées dans un nouvel ordre ou présentées sous un nouvel aspect: c'est l'œuvre de la mémoire exploitant l'expérience et brodant le verbiage sur le *verbe*; c'est la confidence oiseuse

qu'un homme inoccupé se fait à lui-même des réminiscences confuses comme celles des rêves qui viennent se retracer à son imagination, et qu'il prend pour des pensées; pensées vulgaires, usées, mal saisies à travers les ténèbres d'un songe, et dont personne n'a que faire; pensées souvent bizarres, téméraires, dangereuses, et dont il serait à souhaiter que tout le monde se défît. C'est ce que chacun sait déjà et sait mieux; ou bien, c'est ce qu'il seroit plus convenable et moins triste de ne pas savoir. Comme tous les rangs sont pris dans les vieilles littératures, et qu'on est fort peu jaloux, dans les siècles de progrès, de venir marquer sa place à la suite des plus humbles réputations du passé, il est assez naturel qu'on cherche à se faire une place à soi, ou au-dessus, ou à côté du système universel des connoissances humaines. Les modestes bâtissent timidement une annexe à Babel; les superbes essaient d'y élever un étage; mais les uns et les autres ont beau faire, c'est toujours Babel.

A la fin des grands âges où le génie de l'homme s'est développé dans toute sa puissance, le sens commun semble enseigner de lire beaucoup et de produire très peu; mais la vanité, plus impérieuse que le sens commun, exige qu'on produise beaucoup et qu'on ne lise guère. Il y a d'abord une chance avantageuse à courir pour les écrivains habilement dédaigneux qui ne lise pas du tout, la chance de rencontrer par hasard, dans le répertoire immense de la conception, quelque pensée surannée qui ne les a pas attendus pour s'énoncer en bon style; mais qui, grâce à l'ignorance universelle, jouiroit facilement des apparences de la nouveauté, si on s'avisoit de lire encore. Il n'y a rien de plus aisé que de devenir sur parole une espèce de grand homme, quand on n'a pour lecteurs et pour juges que des journaux qui se dispensent de lire et qui jugent comme on veut. Ce genre de littérature est même si commode que je n'imagine pas qu'on songe de long-temps à le remplacer par un autre.

L'oreille reste difficile et intraitable, parce qu'à son grand déplaisir elle est forcée à entendre, et c'est ce qui me rend presque impossible à expliquer certains succès du théâtre; mais l'œil, qui a son libre arbitre, peut se fermer à propos sur tout

papier trop fraîchement noirci d'encre d'imprimerie ; il sait d'avance qu'il n'a rien à perdre. La gloire de l'auteur ne va pas moins son train dans les réclames et les feuilletons ; mais, qu'importe quand on n'est pas obligé d'y allez voir ? Entre le désagrément de lire un sot et celui d'adhérer en silence à la réputation d'homme d'esprit qu'il s'est faite, il n'y a pas à hésiter ; c'est le dernier qui est le moindre. Ecrivez, écrivez toujours ! Ce qu'on n'oseroit pas dire on l'imprime, et cela ne peut nuire qu'à ceux qui lisent. On ne sauroit croire combien cet inconvénient est léger quand on ne lit pas.

Il résulte de là que peu de personnes lisent aujourd'hui ; mais comme l'âge où nous vivons se pique, je ne sais pourquoi, d'être un âge d'intelligence, il n'est presque personne qui ne soit flatté de la réputation d'avoir lu. C'est la période des bibliographes, qui est évidemment la dernière période des littératures et des langues ; c'est l'époque où l'on sent le besoin d'emballer pour la postérité. Malheureusement le convoi n'arrivera jamais à son adresse : la barbarie va plus vite que les wagons.

Il n'en est pas moins vrai que la bibliographie est une science très importante, et que le dévouement trop obscur du bibliographe est un fait très méritoire. Il y a quelque chose d'effrayant dans l'immensité de connoissances que demande l'œuvre du bibliographe général qui embrasse toutes les facultés de l'esprit humain dans toutes leurs divisions ; tous les pays, tous les temps, toutes les générations, toute la nation éternelle, polyglotte et cosmopolite des faiseurs de livres ; tous les livres qu'ont enfantés le génie, la raison, le bon savoir, l'amour éclairé du bien ; et puis l'erreur, le mensonge, l'extravagance, la méchanceté ; et puis surtout la vanité, la paresse, l'ennui, la nécessité ! Sans le bibliographe, il serait impossible de se reconnoître dans ce dédale de faits et de noms où il tient le fil d'Ariane, et où tant d'esprits plus ou moins élevés sont sujets à s'égarer, soit qu'ils s'y engagent par un penchant honorable et doux, soit qu'ils s'y laissent entraîner par une folle frénésie. Pour le bibliophile, le goût des livres est presque un sentiment ; c'est pis qu'une passion pour le bibliomane. C'est une de ces maladies qui n'inspirent que la pitié, quand elles

trahissent l'orgueil d'un sot opulent et désœuvré qui croit pouvoir se passer de lumières à force d'or. On se tromperoit beaucoup si l'on pensoit qu'il fût donné à tous les riches de se former une bibliothèque digne de l'attention des connoisseurs. C'est une science qu'il faut apprendre comme toutes les autres, dans ses livres spéciaux. La bibliothèque la plus somptueuse, quand elle est composée sans intelligence et ordonnée sans goût, ne prouve que l'ignorance de son propriétaire.

Les livres spéciaux de la bibliographie n'ont pas manqué à notre littérature : dès l'an 1584, deux laborieux érudits, Lacroix du Maine et Duverdier publioient, chacun de leur côté, une *Bibliothèque française* où sont fort patiemment et fort exactement enregistrés presque tous les livres qui avoient jusqu'alors paru dans notre langue. Je dis *presque tous*, parce qu'il n'a jamais été donné à personne d'atteindre au complet absolu dans un ouvrage du genre de ceux-ci; et, quoique l'imprimerie françoise n'eût guère plus de cent ans alors, elle avoit multiplié ses produits avec trop de profusion, pour qu'il n'en échappât point quelque chose aux recherches les plus attentives et les plus consciencieuses. Les compilations un peu indigestes de ces deux excellens hommes n'en sont pas moins des trésors inappréciables où tous les âges iront puiser.

Il ne fut pas question de bibliographie au commencement du dix-septième siècle. Il s'agissoit vraiment bien d'autre chose. La langue savante et hardie de Rabelais, la langue naïve, ingénieuse et souple de Marot; la langue ferme, nombreuse et éloquente de Montaigne, la langue pleine de verve et de mordante vigueur de Régnier lui-même, n'étoit plus qu'une langue morte. Il ne faut pas se le dissimuler, la menaçante prophétie d'Henri Estienne s'étoit accomplie en son entier. Le langage françois s'étoit *italianisé*, sous le bénéfice de la cour, il ne lui restoit qu'une apparence de corps désossé, *démusclé*, si l'on ose parler ainsi, et qui ne pouvoit se maintenir debout que par des prodiges d'adresse et de génie. Pascal et Corneille se chargèrent de résoudre cette énorme difficulté, et ils y ont réussi à l'admiration des siècles. Quant aux origines et aux monumens de la langue *ancienne*, Molière et La Fontaine furent les seuls à s'en

souvenir; Boileau les frappa d'anathème, et l'Académie les couvrit d'un dédaigneux oubli. Lorsqu'elle se proposa des autorités à consulter pour le choix et l'emploi des mots, elle recourut à Du Vair, à Coïffeteau, à Barry; mais elle ne se souvint pas d'Amyot. Il ne faut pas disputer des goûts.

En cet état de choses, la bibliographie n'avoit rien à faire; car personne ne vouloit des livres de Barry, de Du Vair et de Coïffeteau. Elle fut obligée de se réfugier dans la philologie, dans l'histoire littéraire, dans la haute critique, et cela n'arriva que fort tard, avec les élucubrations souvent hasardées, mais toujours ingénieuses de Lamonnoye, et surtout avec les recherches immenses et infatigables de Bayle, écrivain laborieux, profond et fantasque, qui cherchoit le chaos comme d'autres cherchent la lumière, pour avoir quelque chose à créer. La période antérieure ne peut guère s'énorgueillir que du savant Gabriel Naudé, dont l'inappréciable ouvrage, si connu sous le titre de *Mascurat*, fera éternellement les délices des bibliophiles.

Le dix-huitième siècle vit établir, sinon créer, le système bibliographique de Gabriel Martin, qui est encore en vigueur aujourd'hui, et qui vivra, j'espère, s'il est donné à quelque chose de vivre au milieu de cette frénésie du progrès, ou plutôt du changement, qui ne ménage que ce qu'elle invente. Ce n'est pas que cette méthode soit irréprochablement *philosophique* dans l'acception que ce mot a prise de nos jours, et qu'elle présente les avantages d'une classification telle que Bacon ou Leibnitz l'auroit faite; mais elle en a d'autres qui méritent d'entrer en ligne de compte, au moins dans la pratique. Elle est simple, elle est claire, elle est facile; elle embrasse sans trop d'efforts toutes les innombrables et capricieuses subdivisions qu'il a plu à la fantaisie humaine d'introduire dans la forme littéraire du livre; et ce qu'il me paroît de plus grande importance encore, elle est consacrée par d'excellents catalogues, devenus classiques dans leur genre. Or, ces catalogues sont le seul monument qui nous restera bientôt de l'âge des *bibliothèques*; âge passé s'il en fût jamais, et qui ne se renouvellera plus.

On a maintenant des livres pour les besoins spéciaux, et aussi

dus de quelque étude habituelle. On a des livres par bienséance, par ostentation, par manie; des *bibliothèques*, on ne sait plus ce que c'est. Les gouvernemens eux-mêmes ont oublié la signification virtuelle du mot; ils entendent par *bibliothèque* une espèce de *chambre chaude* où l'on tient des livres instructifs et réjouissans à la disposition des oisifs, et où l'on a même la faculté d'en prêter à domicile aux savans qui ne sont pas assez riches, et aux riches qui ne sont pas assez savans pour avoir des livres chez eux. Changer le système bibliographique au moment où la biographie n'est plus en réalité qu'une science rétrospective, c'est agir comme ces illustres tuteurs de la langue françoise qui en ont réformé l'orthographe le lendemain du jour où la période classique parut close à tout le monde. On ne pouvoit pas s'y prendre plus à propos pour la commodité des lecteurs à venir, qui distingueront désormais à des signes certains les livres dignes d'être lus. J'imagine qu'il doit arriver une époque où la librairie signalera ses catalogues dans les auteurs *avant la nouvelle orthographe*, comme les marchands d'estampes annoncent aujourd'hui les gravures *avant la lettre*. L'âge de notre belle littérature qui finit par M. de Châteaubriand, valait bien la peine d'être nettement séparé de celui qui lui succède. On sait maintenant à quoi s'en tenir.

Guillaume-François de Bure, qui publia, vers 1763, le premier ouvrage vraiment recommandable qu'on puisse citer en France sur la bibliographie générale, suivit en tout point la méthode de Gabriel Martin, quoiqu'il eût réellement assez d'esprit et de savoir pour la gâter, si l'idée lui en étoit venue. Sa *Bibliographie instructive* est une œuvre de conscience dont les défauts appartiennent au temps où elle a été composée. Le grand siècle, dont les derniers rayons brilloient encore dans l'auréole de Montesquieu, de Buffon et de Voltaire, avoit été ingrat envers les véritables créateurs de la langue dont il exploitoit l'héritage et injustement dédaigneux, si ce n'est honteusement ignorant, à l'égard des littérateurs étrangers. La bibliographie était nécessairement fort circonscrite, dans un temps où Calderon passait pour un *bouffon insipide*, Shakspeare pour un *sauvage ivre*, et où tout un cycle d'épopées, pour parler comme on parle au-

jourd'hui, se confondoit avec le *fratras des vieux romanciers*. Ce mépris superbe, qui ne sied pas même au génie, seroit fort déplacé aujourd'hui ; mais il faut rendre à notre époque la justice de convenir qu'elle est plus exposée à tomber dans l'excès contraire que dans celui-là. Le domaine de la bibliographie s'est donc agrandi depuis de Bure dans une proportion immense, et le zèle ardent des découvreurs recule tous les jours ses limites. Il n'y a pas un bibliophile, en effet, qui ne soit aussi empressé à augmenter d'un article nouveau la longue kyrielle des livres rares, que l'étoit le savant Launoy à diminuer celle des saints.

Vingt-cinq ans s'écoulèrent à peine avant qu'on essayât de suppléer aux immenses lacunes que de Bure avoit malheureusement laissées dans son intéressant ouvrage. Ce fut lobjet du *Dictionnaire bibliographique* de Duclos, plus connu sous le nom de Cailleau, qui n'est guère qu'une compilation sans critique et sans goût des meilleurs catalogues du siècle, mais que les amateurs accueillirent avec beaucoup d'empressement, parce qu'il joignoit à l'avantage de la disposition des articles par ordre alphabétique, la moins savante, à la vérité, mais la plus commode de toutes, celui d'attacher aux livres des appréciations, dès lors plus ou moins fautives, et depuis plus ou moins modifiables; dont on ne sauroit toutefois constater l'utilité. M. Brunet, averti par l'expérience, a adopté la même méthode ; mais il ne lui a point sacrifié la science importante de la classification, si indispensable au bibliothécaire et au libraire cataloguiste ; et s'il a été obligé de distribuer les innombrables notions de son *Manuel*, selon le caprice de la confusion abécédaire, il a eu la courageuse patience de les rendre à l'ordre systématique dans une table parfaitement faite qui restera le modèle de ce genre de travail. C'est de ce *Manuel du libraire et de l'amateur de livres* qu'il me reste à parler en peu de mots, car il y a des ouvrages auxquels on a fait une part de louange assez large quand on les a nommés, et des auteurs indépendans de la réclame et du feuilleton qui font leur succès tout seuls.

Il suffit de dire, en effet, pour constater le succès du *Manuel*, que trois éditions de cet ouvrage, publiées en moins de dou[illegible] ans, se sont épuisées sous nos yeux, au point que la troisième

avoit déjà pris son rang naguère parmi les livres rares et chers dont elle contient l'histoire, et qu'on ne pouvoit plus se la procurer dans le commerce. M. Brunet, cependant, paroissoit avoir renoncé à reproduire son livre une fois encore, et l'excellent supplément, publié en trois volumes, il y a une dizaine d'années, sembloit le dispenser suffisamment, d'ailleurs, de l'immense labeur qu'exige le remaniement total de son œuvre; mais il est des esprits généreusement obstinés qui ne sont jamais contens d'eux-mêmes, tant qu'il leur reste quelque chose à faire dans la voie qu'ils se sont tracée, et M. Brunet appartient à cette famille intrépide et infatigable de savans dont on croyoit les derniers descendans ensevelis dans le tombeau des bénédictins.

Voici donc, pendant que j'écris, la quatrième et définitive édition du *Manuel*, parvenue à sa sixième partie, c'est-à-dire non loin d'être achevée; et qu'on ne s'imagine point qu'il s'agit ici d'une de ces réimpressions paresseuses, où l'éditeur, las de revenir perpétuellement sur les mêmes noms et les mêmes choses, ne renouvellent le plus souvent que la date. On diroit plus justement de cette édition qu'elle forme un ouvrage nouveau, tant les moindres parties en ont été patiemment revues et soigneusement étudiées. Indépendamment du volumineux supplément des *Nouvelles recherches* qui y est refondu, étendu et corrigée, il n'est presque pas de page qui ne contienne quelque addition singulière et piquante, et qui ne fournisse quelque nouveau sujet aux études des bibliophiles, quelque nouvel aliment à leur curiosité, surtout dans la classe aujourd'hui si choyée de nos vieux prosateurs et de nos vieux poètes. Les notes critiques et philologiques ont pris aussi plus de développement, et je ne crains pas de dire qu'elles présentent dans leur ensemble un cours très curieux d'histoire littéraire dont on ne trouveroit pas l'équivalent dans une multitude de volumes.

Rien ne manque donc à ce magnifique inventaire des richesses de la littérature au XIXe siècle, et je crains que, dans une cinquantaine d'années, on n'y trouve quelque chose de trop, c'est-à-dire les œuvres de certains auteurs fort modernes que M. Brunet, jaloux d'approcher du complet autant que possible, n'a pas

cru devoir dédaigner. C'est pousser trop loin l'exactitude. Il ne faut pas confondre la librairie avec la bibliographie, et relever jusqu'au rang de nos charmans trésors ces produits courans de l'industrie *livrière* qu'on est toujours sûr de trouver en magasin. J'en pourrois même citer aucuns qu'on ne trouveroit que là.

A cette observation chagrine qui ne m'est suggérée, je vous prie de le croire, que par un juste retour sur moi-même, il me tiendroit qu'à moi d'ajouter, si je me le mettois en tête, cinq ou six critiques de détail finement malicieuses, et dont M. Brunet se tiendroit d'autant moins offensé qu'il se livre lui-même avec plus de succès que personne à cet exercice de l'esprit. Eh! mon Dieu! il n'est pas si facile de critiquer ces œuvres de patience et d'exactitude où un chiffre mal placé est une lourde faute, où un accent a son importance! Pourquoi M. Brunet écrit-il par une S finale le nom de Paul Contant, poète et apothicaire de Poitiers, qui l'écrivoit invariablement par un T, comme l'atteste sa touchante devise : *Du don de Dieu je suis* CONTANT? Je ne dis pas que cette erreur soit aussi grave que celle de Mercier de Saint-Léger, qui a confondu ce Paul Contant avec Pierre Constant, auteur du joli poëme des *Abeilles*, dont M. Brunet ne connoît pas la première et bonne édition. *Paris*, 1582, in-4; mais il n'est pas permis de faire tort à Paul Contant de son orthographe que Scévole de Sainte-Marthe a consacrée, même en latin, par de beaux vers : *ad Paulum Contentum*. Voilà un échantillon de cette critique aisée que peut conquérir sans effort les honneurs de la plus rare érudition ; car, pour le dire en passant, il n'y avoit peut-être pas ce matin, dans toute la France, et je n'excepte pas Poitiers, dix personnes studieuses et lettrées, et je n'excepte pas les apothicaires, qui eussent une opinion bien arrêtée sur la véritable orthographe du nom de Paul Contant, apothicaire de Poitiers. C'est maintenant une notion acquise à la biographie, qui s'en est passée jusqu'ici, et qui s'en passeroit bien encore.

Eh! mon Dieu, quand on pense qu'à bien compter, noms propres, surnoms, qualités, titres de livres, indications de lieu, d'imprimeur, de date, de format; évaluations, observations,

discussions, éclaircissemens, il n'y a pas moins de cent faits littéraires énoncés absolument par chaque page du *Manuel;* quand on considère que le *Manuel* en renferme par conséquent près de quatre cent mille qui ont dû être vérifiés un à un par l'auteur, et dont l'exactitude dépend, d'abord de l'autorité qu'il consulte, puis de la fidélité d'un copiste, de l'attention d'un compositeur, de la sollicitude d'un prote; quand on a essayé surtout à ses risques et périls cette effrayante besogne du *Lexique*, à laquelle Scaliger préféroit tous les supplices, on doit trouver les critiques du genre de celle que je viens de laisser tomber de ma plume, dans une intention peu malveillante, bien puérilles, bien minutieuses, ou pour dire davantage, bien injustes et bien cruelles. On ne sera donc pas étonné que je n'abuse point du privilége que me donne mon implacable mémoire, et que je me contente de mettre ses chicanes microscopiques au service de l'*errata*.

Je ne finirai pas mon article, bien qu'il soit déjà trop long, sans rendre grâce à M. Sylvestre des soins intelligens et attentifs qu'il a apportés à la publication de cet excellent ouvrage. L'exécution de cette édition, classique en bibliographie, est tout-à-fait digne du livre, et je ne connois aucun moyen de la mieux louer. Il reste sans doute aussi quelque fautes échappées à la fatigue d'un si long travail, fautes inévitables et fort rares, auxquels un bon *errata* remédiera aisément; mais le *non paucis offendar maculis* n'est pas moins applicable aux typographes et aux éditeurs qu'aux poètes. C'est une idée heureuse, dans un temps où des *illustrations* coquettes font la fortune de certains ouvrages profondément oubliés sous leur première forme, que d'avoir enrichi le *Manuel du libraire* des insignes d'une multitude de libraires et d'imprimeurs fort difficiles à reconnoître autrement dans leurs éditions anonymes. Il est vrai que l'ordre alphabétique des auteurs qui amène fortuitement ces précieux *fac-simile* ne permettoit pas de leur donner une disposition méthodique, et que l'on ne peut devoir qu'au hasard la rencontre de celui dont on a besoin; mais les bois qui les représentent, pouvant résister à un tirage bien plus nombreux que celui de l'édition, rien ne sera plus facile que de les rétablir sous un ordre

local et chronologique, soit dans un ouvrage spécial qui seroit très bien venu des amateurs, soit dans une table xylographique de l'ouvrage de M. Brunet, qui n'y feroit, comme la table systématique, qu'un double emploi apparent, et qui lui prêteroit un utile ornement de plus. Seulement, si cette idée étoit accueillie de l'habile éditeur, et quel que soit celui de ces deux partis, qu'il lui conviendroit d'adopter, je le prierois, au nom des bibliophiles, de ne pas négliger les vignettes, les fleurons et les culs-de-lampe elzéviriens, y compris ceux de Wolfganck, qui se distinguent des premiers d'une manière si tranchée, ces indices étant presque les seuls auxquels on puisse s'en rapporter avec quelque certitude, dans le choix d'une collection de livres délicieux dont le goût ne paroît pas prêt à passer.

CH. NODIER.

VOYAGE

DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE PROVINCE.

(SUITE.)

XXVIII.

La Civilité puérile et honnête. — L'Économie des princes. — P. de Cambry.

Par le temps qui se traîne, les petites choses ont gagné tout ce que les grandes ont perdu ; ainsi, on ne veut plus de grands tableaux, et l'on requiert à des prix fous les tableaux de chevalet : c'est qu'ainsi il n'y a plus guère de grandes galeries, de grands seigneurs, de grandes églises ni de grands connoisseurs. Il en est à peu près de même des livres : on se jette les in-folios à la tête; l'épicier, devenu une puissance de nos jours, est le seul qui en fasse des délices; mais les livrets, les plaquettes, les opuscules sont hors de prix, et l'on a vu quelquefois telle brochure unique, ou à peu près, se vendre bien plus que son pesant d'or.

Ce n'est pas d'ouvrages de cette valeur que nous avons à parler, mais du moins s'agit-il de petits livres; car, dans notre collection, ce sont ces mignards volumes qui dominent, et ni l'in-folio atlantique, ni même le grave in-4, si envahisseurs de leur nature, n'y occupent un trop grand espace. Dans notre promenade bibliographique, dirigée par le caprice, nous n'allons pas toujours vers les plus riches tablettes; il nous paroît plus piquant de sautiller d'un sujet à un autre tout-à-fait opposé, et de fouiller dans les recoins les plus obscurs qui contiennent des traités peu vantés, peu goûtés, et souvent peu payés.

Ainsi, par exemple, en ce moment, nous arrivons au rayon des livres qui traitent des règles de la vie civile, et nous touchons aux traités de la *Civilité puérile et honnête;* certes, ce n'

sont pas là des livres d'or, et cependant, envisagés sous différens points de vue, ces petites productions de temps déjà loin de nous, sont pleines d'intérêt, et prêtent à la méditation. Et, d'abord, pour nos bibliophiles, ou si l'on veut bibliomanes, quand elles n'auroient que le mérite d'avoir été l'occasion de l'admission, dans la typographie, d'un nouveau type de lettres qui porte encore aujourd'hui le nom de *caractères-civilités*, pour ce qu'il étoit spécialement employé à l'impression de ces livrets qui eurent jadis une vogue si populaire, ce serait déjà une puissante recommandation. Ce fut à Lyon, à ce que nous croyons, que cette innovation eut lieu ; et la seconde ville de France eut très long-temps le privilége d'expédier, par toute la France, et à Paris même, des leçons de politesse en feuilles et en brochures.

Le plus ancien de ces traités de civilité puérile et honnête que nous possédions est intitulé : *Libellus de moribus in mensâ servandis, Joanne Sulpitio Verulano authore, cum familiarissimâ et rudi juventuti aptissimâ elucidatione gallico-latina Gulielmi Durandi. Parisiis, M. Menier,* 1560, in-8, 31 pages. L'ouvrage principal est un petit poëme latin divisé en deux livres ; il est accompagné d'un commentaire françois-latin, composé par *Guillaume Durand*, professeur à Lyon, et dédié à *Étienne Dolet*, par une épître datée de 1542. C'est donc de Lyon que nous vinrent toujours les leçons de bonne tenue, tant à table qu'autre part.

Dans une certaine république antique, on reproche au législateur d'avoir oublié d'insérer dans son code une peine pour le parricide ; il répondit que ce crime étoit tellement contre nature, qu'il n'avoit pas cru devoir s'en occuper, le regardant comme impossible ; si nous avions à faire un traité de civilité, ou au moins *de moribus in mensâ servandis*, il est probable que nous aurions oublié, comme inutile à dire, bien des recommandations sur lesquelles s'appesantissent complaisamment *Sulpitius Verulanus*, en riches vers latins, et *Guillaume Durand*, en humble prose françoise. Il dit, par exemple, page 7, à son lecteur : *Estime qu'il est peu séant et peu honneste de se gratter la teste à table, et prendre au col ou au doz, poulx ou pulces, ou autre vermine, et la tuer devant les gens. — Combien que nature te fasse fort de petir ou vessir, il te fault de tout efforcer de bien*

serrer les fesses, et ne lascher rien de mauvais goust. Et en ce il se fault garder de suyvre l'opinion des stoïciens, qui tenoient que les pets et les rots estoient permis et loysibles en toutes compagnies et en toutes actions. — On te tiendra pour vilain et deshonneste si tu mets les mains au fien, ou que tu te frottes quelque partie du corps deshonnestes, et puis après tu viennes à esparpiller la viande avec les doigts. » Il faut avouer que voilà des leçons de politesse bien impertinemment formulées, et elles nous laissent une médiocre idée de la civilisation de la jeunesse à laquelle on étoit forcé de l'inculquer.

Le *Nouveau Traité de la civilité qui se pratique en France et ailleurs parmy les honnestes gens* est dû à *Antoine de Courtin*, né à Riom, en 1622, qui alla, à l'âge de 23 ans, en Suède, à la suite de l'ambassadeur *Pierre Chanut*, ami de son père, qui le présenta à la reine Christine. Cette souveraine le goûta beaucoup, l'attacha à sa personne, l'anoblit en 1651, et lui donna une terre qui porta son nom. A l'abdication de Christine, Charles Gustave lui donna sa confiance et l'envoya en mission en France. Plus tard, en 1662, Louis XIV le chargea de la négociation de la restitution de Dunkerque, qu'il accomplit avec honneur. Il revint à Paris et y composa plusieurs ouvrages. Le Traité de civilité n'avoit pas d'abord été destiné par lui à la publicité; il fut composé pour servir au fils d'un de ses amis, qui devoit, après ses études, être envoyé à la cour. Plusieurs personnes influentes, le trouvant excellent, l'engagèrent à le faire imprimer. C'est ce qui eut lieu vers 1670.

Nous en possédons une jolie petite édition (*jouxte la copie imprimée à Paris*), *de Bruxelles, Ph. Vleugart*, 1671, pet. in-12 de 166 pages et 19 chapitres : c'est une des premières. *Élie Josse* réimprima souvent ce Traité à Paris; l'édition de 1695 étoit déjà la huitième. Nous en avons une autre, contenue en 22 chapitres, qui porte *onzième édition*, et dont la date fautive est indiquée de M.DC.LXC, pet. in-12 de 266 pages. Paris, *Élie Josse, à la sphère*. Cette édition est dédiée au jeune duc de Chevreuse par une épître très bien faite et signée I. M.

Ce Traité, qui a été complété par un autre, *sur le Point d'honneur*, Paris, 1675, in-12, contient en général d'excellens

préceptes; mais il y en a néanmoins qui étonnent toujours le lecteur, surtout lorsqu'on voit que ce livre est composé pour les gens de cour. Ainsi, on y parle de ce qu'il faut faire quand un prince ou une princesse vous invitent à siéger à leur table, et à quelques feuillets de là, on défend de manger le potage au plat, de torcher le fond de son assiette ou des plats de la table avec ses doigts, de boire à même le vase le reste du bouillon, ou de la sauce, et de tirer la viande par lambeaux du plat, au lieu d'y puiser à une seule fois avec sa fourchette. Ces préceptes singuliers, donnés à des individus appelés à fréquenter les princes et princesses, ne rappellent que trop ces marchands de briquets phosphoriques qui, pour montrer l'utilité de leur marchandise, disoient au bon peuple de Paris : « Vous vous trou-« vez en soirée chez un ambassadeur ou chez la duchesse de « Berry; un maladroit mouche la chandelle avec ses doigts; « l'éteint : on appelle la portière; elle n'y est pas... Vous ti-« rez alors de votre poche mon briquet phosphorique et vous « rallumez la chandelle. »

Quoi qu'il en soit, ces traités de civilité sont pleins d'usages abolis, mais curieux, en ce qu'ils montrent tout le respect, la déférence et la soumission que l'on professoit alors pour les gens de qualité, et combien la hiérarchie des rangs était observée dans les différentes classes de la société.

Cela se voit encore dans un petit livret du même genre dont le titre est : *Économie des princes, par P. de Cambry, chanoine de Renaix* (1). Tournay, veuve A. Quinqué, 1656, pet. in-8 de 144 p., dédié à Ph. d'Egmont, prince de Gavre. On y remarque, outre les us et coutumes des grands en leurs maisons, et les manières dont leurs gens et officiers agissoient entre eux et avec leurs maîtres; on y remarque, disons-nous, les usages du temps et des lieux où vivoit l'auteur. On trouvera peut-être singulier qu'un bon chanoine de la petite ville de Renaix se donne les airs d'indiquer des règles de conduite et de tenue de maison aux princes

(1) Le chanoine flamand est aussi l'auteur de l'*Abrégé de la vie de Jenin de Cambry*, etc. (sa sœur). Anvers, 1659, in-8°. — Tournay, 1663, in-8°, portr. Il fut l'éditeur des *Mémoires de Ferry de Guyon, Bailly d'Anchin et de Pecquencourt* (son aïeul maternel). Tournay, 1664, in-8°, portr. (rare).

de son siècle; mais il paroît que *Pierre de Cambry* avoit jadis promis au prince de Gavre de lui présenter ce travail, et il lui tint parole. L'*Économie des princes* est, pour ainsi dire, une seconde édition d'une autre œuvre de l'auteur, dans laquelle il y avoit de longs passages latins qu'il a traduits à la demande des dames, et une partie touchant les ecclésiastiques, qu'il a supprimée pour satisfaire les cavaliers.

XXIX

Les amours de Théagines et de Philoxène. — Jean d'Ennetières. — Les dames de Tournay et de Valentiennes.

1616. On doit bien s'attendre qu'en faisant un voyage dans une bibliothèque de province, on trouve en son chemin un grand nombre d'ouvrages de la localité où l'on est : il n'y a là rien que de naturel, et c'est même un avantage pour les promeneurs étrangers, car ils auront occasion de voir des productions peu connues au loin, et dignes toutefois d'attirer l'attention des bibliophiles. En ce moment, nous touchons un livre de ce genre, dû à la plume d'un poète flamand, Bouflers du Nord, un peu lourd, beaucoup fat, passablement ridicule, grand courtisan des dames et des muses, et qui se dit favorisé des unes et des autres. Il s'agit de messire *Jean d'Ennetières*, escuyer, seigneur du Meisnil, que nous sommes bien forcé de croire sur parole pour une partie de ses prétentions, mais nous réclamons pour le reste en appréciant consciencieusement ses vers pleins d'afféterie et de lieux communs. Cependant il faut dire que les œuvres de ce poète excentrique sont curieuses par cela même que les prétentions de leur auteur sont plus grandes et plus extraordinaires. Nous ne sommes donc pas surpris de voir ces œuvres poursuivies vivement par les amateurs et payées fort cher dans les ventes.

Messire Jean d'Ennetières, qui portoit d'argent à trois écussons d'azur, chargés chacun d'une étoile à six rais d'or, étoit un bon gentilhomme tournaisien, où il naquit vers 1585. Il se trouvoit le petit-neveu d'une Marie d'Ennetières, qui publia, en

1539, une *Epistre contre Turcqz, juifs, infidèles, faulx-chrestiens, anabaptistes et Luthériens.* Le seigneur du Meisnil devint prévôt de Tournay dans les années 1629 et 1636, mais auparavant il avait été poète, et son cerveau produisit *les Amours de Théagines et de Philoxène, avec plusievrs chansons sur diuers sujets,* Lille, Pierre de Rache, 1616, in-12, 8 feuillets limin, 239 pag. chiffrées, et 4 feuillets de table. — *Tournay,* même date. (Brunet en cite une réimpression de Lille, 1620, in-12.) Ce recueil de poésies galantes est divisé en 2 livres et dédié à *Florence de Catris,* fiancée de l'auteur, à laquelle il jure fidélité pour l'avenir, tout en avouant qu'il a porté ses hommages et ses feux aux pieds de beaucoup de belles. Il paroît lui avoir tenu parole jusqu'à un certain point, car nous voyons, dans des mémoires généalogiques du temps, qu'il l'épousa et en eût *neuf* enfans. Ce livre n'est pas obscène, mais il est un tantinet érotique; aussi ne sommes-nous pas peu étonné d'y voir une approbation de *Jean Boniface,* doyen de chrétienté de Lille, qui déclare n'avoir rien trouvé de répréhensible dans cette œuvre, *que tout y est composé avec honnestes paroles, et que sa lecture donnera empeschement aux pernicieuses chansons.* M. Boniface étoit assurément un fort bon homme, car nous lisons des descriptions de toutes les parties du corps des dames qui séduisirent le galant du Meisnil, qui sont plus que mondaines; nous ne pouvons même pas tout citer, mais nous aventurerons ce distique de la page 9 :

« Il me souuient des lis et des gentils boutons
« Qui honnorent ta face et tes jolis tétons. »

Page 140, parlant des dames de Saint-Omer et de leurs beautés, il appelle les choses et les personnes par leurs noms :

« Les tétons de ma belle aussi ceux d'*Aquisgranne*,
« Sont du tout relevez, durs, blancs, jolis et ronds.
« Je croy que des félons la troupe tant félonne,
« Eût pu franchir les cieux s'emparant de ces monts. »

Il parcourt ainsi les attraits des autres beautés de Saint-Omer qu'il nomme mesdames *Dubois, de Croix, Bonniere, Sepeghem, Wiserne, d'Elfaut, Renouille, de Lens, Souastre, Detrasegnies, Zouchir, de Longastre, de Hingé* et *Blandecque.*

Toute la société de son temps des dames de Tournay est également passée en revue ; ses vers déshabillent ses belles concitoyennes et les montrent à demi nues : ce sont mesdames *Valentine de la Cornhuse, de Robersart, Carnain, de Rasincourt, Pasquendal, Bersaques, de Heynendal du Carnoy, Betomé, Bousserout, Chastelet* et *de Péromé*. Au reste, les dames n'ont pas à se plaindre des indiscrétions du seigneur du Meisnil, qui ne parle que de ce qui est bien.

Les dames de Valenciennes n'échappèrent pas non plus à la galanterie divulgatrice de cet indiscret poète, et nous savons par lui tout ce qu'avaient d'appas, en 1616 (nous précisons la date, parce que, dans une seconde édition, l'état des choses a pu changer), mesdames *de Presle, Coulans, Sautain, de Bellains, Bonaqueste, Wilcassaut* et *de Corbeau*.

Il fit aussi des acrostiches sur Marie de Coupigny, Jenne Dehennain, Jaqueline de Havrech, un portrait de madame de Mortaigne, un épithalame sur les noces d'Horcine et sur celles de G. Locquenghein, avec Madeleine de Tenremonde, célébrées à Tournay, le 12 février 1613.

Plus tard, Jean d'Ennetières fit tourner sa galanterie à la dévotion, et publia *les quatre baisers que l'âme dévote peut donner à son Dieu dans ce monde*, Tournay, 1641, in-12, titre qui laisse encore percer les anciens goûts du vieux pécheur ; il donna aussi au public : *Sainte Aldegonde, comédie en 5 actes et en vers, avec des chœurs et un prologue*, Tournay, Adr. Quinqué, 1645, pet. in-8°. Enfin, dans le passage de sa vie galante à sa vie dévote, il avoit mis au jour une espèce de poëme chevaleresque, divisé en 14 livres, désigné sous le nom de : *le Chevalier sans reproche, Jacques de Lalaing*, Tournay, 1633, in-12. Si Jacques de Lalaing resta un chevalier sans reproche, son poète panégyriste ne mérite pas le même titre.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES

ET LITTÉRAIRES.

I

Recherches sur l'histoire de France. — Exploration des archives de Londres.

Depuis bientôt trois siècles que nos ministres et nos savans s'occupent avec zèle de rassembler et de publier les matériaux de notre histoire nationale, leur attention s'est trouvée tournée vers les archives d'Angleterre. Là se trouvent, en effet, réunis les titres de plusieurs de nos provinces soumises, pendant le moyen-âge, à l'administration angloise. Et ce n'est pas seulement l'histoire locale, si fort en faveur aujourd'hui, qui peut gagner à cette exploration, c'est aussi l'histoire politique de la France tout entière.

Dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, à cette époque où furent entrepris de si grands travaux d'érudition, le gouvernement de Louis XV envoya M. de Bréquigny à Londres avec la mission de rechercher tous les documens qui pouvoient intéresser la France. Après deux ans et demi de séjour, Bréquigny revint avec une abondante moisson, et cependant il étoit loin d'avoir exécuté un dépouillement complet, car les divers dépôts qu'il visita étoient alors dans un désordre qui rendoit le dépouillement très difficile; il en est même, et de fort importans, dans lesquels il ne put pénétrer. Des recherches nouvelles, dans les archives incomplètement explorées, restoient donc à faire; il importoit, en outre, aux intérêts de la science de s'assurer si des documens jusqu'à ce jour ignorés n'offroient par des lumières inattendues à la curiosité historique. Et d'ailleurs, les travaux de l'école contemporaine, en renouvelant, pour ainsi dire, les bases de la science, appellent l'attention sur

des points nécessairement omis ou négligés par les érudits du siècle dernier. M. le ministre de l'instruction publique a jugé utile de compléter l'importante collection de copies de pièces rapportées par Bréquigny, et de réunir, comme en un faisceau, les notices de tous les monumens relatifs à notre histoire qui se trouvent en Angleterre. Sur la proposition de M. Aug. Thierry, cette mission fut, au mois de mai 1842, confiée à M. Jules Delpit. Les premiers rapports adressés au ministre par ce jeune savant peuvent, dès aujourd'hui, faire entrevoir à nos lecteurs l'importance des résultats obtenus.

Nous ne sommes plus au temps où, malgré les négociations diplomatiques qui avoient précédé et facilité son voyage, malgré les hautes protections qui l'entouroient, Bréquigny n'obtenoit qu'à grand'peine, en Angleterre, l'entrée de certaines archives. Aujourd'hui, la science n'a plus de frontières; l'envoyé de notre gouvernement a trouvé à Londres toutes les facilités qu'il pouvoit désirer; il a reçu partout l'accueil le plus bienveillant. Parmi ceux qui n'ont épargné en sa faveur ni temps ni démarches, il faut nommer sir Francis Palgrave, l'historien des Anglo-Saxons, le savant auquel l'Angleterre est redevable d'une partie de l'impulsion donnée dans ces derniers temps aux travaux historiques. Gardien des archives de S. M. Britannique, sir Palgrave avoit lui-même signalé à MM. Guizot et Villemain l'intérêt que présentoient, pour l'achèvement des grandes collections qui s'exécutent sous les auspices du gouvernement français, les documens conservés dans les archives qu'il dirige et dans celles de la commune de Londres. Ces dernières archives sont déposées dans un bâtiment d'architecture bizarre, nommé Guild-Hall, et situé à l'extrémité septentrionale de King-street, dans Cheapside. Guild-Hall est loin d'être de la même date que l'institution dont il porte le nom.

La partie la plus ancienne ne remonte pas au delà de l'année 1411, et on voit dans les *Chroniques de Londres* que c'est durant cette année que fut commencé le nouveau bâtiment. A peine s'il subsiste aujourd'hui quelques restes des constructions du quinzième siècle. La grande salle actuelle est d'une époque beaucoup plus récente: les archives placées dans cette salle, renon-

tent jusqu'au temps de la conquête; l'entrée n'en est pas publique, et elles n'avoient encore été ouvertes à aucun savant français. Le conseil municipal de Londres, par une délibération expresse, a accordé à l'envoyé de M. le ministre de l'instruction publique une faveur plusieurs fois refusée à des érudits anglois, et les journaux de Londres ont enregistré avec complaisance cet acte de courtoisie internationale.

La partie historique des archives de Guild-Hall, la seule qui intéresse la France, comprend : 1° les registres des délibérations de la commune et des actes de l'autorité municipale de Londres : le plus ancien de ces registres commence à l'année 1275; 2° une collection fort considérable de chartes originales dont la première est de Guillaume-le-Conquérant; 3° des cartulaires, répertoires et autres manuscrits, relatifs, pour la plupart, à la commune de Londres.

Parmi les documens les plus intéressans, on remarque plus de cent cinquante pièces sur les relations tout à fait inconnues qui ont existé au moyen-âge entre les villes de France et la cité de Londres. Plusieurs de ces pièces ont déjà trouvé place dans le premier volume du *Recueil des monumens inédits de l'histoire du tiers-état*, que va prochainement faire paroître M. Augustin Thierry. Il faut encore placer au premier rang la correspondance que les rois et les princes entretenoient avec les magistrats de leur capitale pendant leurs fréquentes expéditions en France, correspondance dont la suite forme pour ainsi dire un bulletin officiel des opérations de l'armée angloise dans nos provinces, et que termine d'une manière pittoresque la relation de l'entrée de Henri VI à Paris.

Nous regrettons de ne pouvoir suivre M. Jules Delpit dans l'analyse des divers registres et cartulaires de Guild-Hall, de ne pouvoir faire connoître avec lui tous les faits curieux et nouveaux qui en ressortent pour notre histoire. Nous voulons mentionner du moins les autres dépôts qu'il a visités.

Comme celles de Guild-Hall, les archives du duché de Lancastre n'avoient encore été compulsées par personne. Malheureusement, les registres de la fin du xve siècle, ceux de l'époque où Jean II, duc de Lancastre, éprouva tant de difficultés

à se faire reconnoître comme duc d'Aquitaine, ne s'y trouvent plus. D'autres registres ont fourni des détails sur des faits importans ou controversés de notre histoire. Dans l'un d'eux, il est question des maisons de Calais qui avoient appartenu à Eustache de Saint-Pierre, et avoient été données ensuite au duc de Lancastre; dans un autre, d'une passe d'armes accomplie par Reginald Desrois et cinquante autres chevaliers françois, au milieu de l'armée du duc de Lancastre, en Portugal.

Le dépôt conservé aujourd'hui dans la salle du chapitre de Westminster comprend les anciennes archives de l'échiquier d'Angleterre. Ces archives ont été en partie explorées par Bréquigny; mais elles offrent encore un vaste champ à de nouvelles recherches. Il y a là des centaines de sacs et de coffres qui n'ont pas été ouverts depuis un temps immémorial. Parmi les parties classées et inventoriées, on trouve une collection de 1,050 rouleaux de parchemin contenant, année par année, les dépenses et les revenus des rois d'Angleterre. Soit faute de temps, soit par tout autre motif, Bréquigny, qui avoit vu ces budgets où les revenus des provinces françoises occupent toujours une place importante, n'en avoit tiré aucun parti. Il y a là, cependant, pour l'historien, un curieux sujet d'étude. Dans des tableaux clairs et précis, on voit le résumé de l'état financier des provinces angloises, et le prince auquel ces tableaux étoient présentés pouvoient se rendre un compte parfaitement exact de ses finances. Citons encore, au nombre des pièces dignes d'attention de Charter-House, le journal des dépenses particulières d'Édouard III en France, les lettres confidentielles de ce prince à ses officiers et les rapports de ceux-ci au roi. Par une circonstance dont on ne peut se rendre compte, quelques unes de ces lettres, munies de leurs cachets, n'ont jamais été ouvertes, et offrent ainsi à nos érudits, pour la correspondance de l'un des hommes les plus remarquables du XIVe siècle, l'attrait toujours piquant de l'inconnu et de la nouveauté.

Le temps n'a pas permis à M. Delpit d'achever la vaste exploration qui lui a été confiée. Il y a encore des recherches à faire à la tour de Londres et au musée britannique. Bréquigny ne travailla au dépouillement des archives de la Tour que dans

les derniers mois de son séjour en Angleterre, et les inventaires de ce dépôt, publiés dans ces dernières années, signalent l'existence d'un grand nombre de chartes qui lui ont échappé. Les collections de chartes et de manuscrits conservés au musée britannique, collections qui peuvent seules rivaliser avec celles de notre bibliothèque royale, ont fourni une vaste moisson à Bréquigny; mais les catalogues revus, complétés et publiés depuis son voyage, permettent de recueillir dans les parties qu'il avoit explorées des renseignemens nouveaux, et tout est à neuf dans les titres récemment acquis, et dont le catalogue s'est prodigieusement accru depuis un demi-siècle. Le catalogue de ces acquisitions forme déjà un supplément de vingt-cinq volumes in-folio. Ce ne sont pas là encore toutes les ressources que l'Angleterre peut fournir à nos historiens. Les bibliothèques particulières elles-mêmes abondent en documens relatifs à la France. Celle de sir Thomas Phillips, riche de plus de douze mille manuscrits, en renferme au moins trois cents qui concernent notre pays. Dans ce nombre se trouvent plusieurs cartulaires de nos provinces méridionales. On accuse la révolution de les avoir brûlés, tandis que des agens infidèles en ont enrichi nos voisins.

II

Bibliothèque poétique françoise.

M. Viollet-le-Duc vient de rendre un vrai service aux bibliophiles et aux littérateurs en publiant le catalogue raisonné de la riche collection d'écrits de nos vieux poëtes, dont il est l'heureux propriétaire (1) : mon intention n'est pas ici d'essayer de rendre compte de cet excellent travail; des plumes plus habiles que la mienne se chargeront de ce soin; je me bornerai à dire que moi aussi je recherche depuis long-temps le même genre d'ouvrages que M. Viollet-le-Duc; il en possède beaucoup que je n'ai point; j'en vois sur mes tablettes un certain nombre dont je ne rencontre pas de traces sur son catalogue. C'est de quel-

(1) Un vol. in-8°, br., 9 fr., au bureau du Bulletin du Bibliophile.

ques uns de ces derniers que je demande *la permission de parler brièvement.*

Œuvres chrestiennes de feu dame Gabrielle de Coignard, veufve de feu M. de Mansencal, sieur de Miremont, président en la cour de parlement de Tholose. Tournon, Jaques Faure, 1595.

Ce volume, de 239 pages, est dédié aux *dames dévotieuses;* il renferme 129 sonnets spirituels, des stances sur la Nativité du Sauveur, un discours sur sa Passion, et d'autres rimes pieuses. Le mérite littéraire est à peu près nul.

Mon exemplaire porte la signature de Colletet; il provient de la vaste bibliothèque qu'avoit réunie ce malheureux écrivain que M. Nodier a si chaleureusement vengé des attaques cruelles de Boileau. (Voir les *Mélanges d'une petite bibliothèque*, ch. 40.)

Nous citerons un sonnet sur la mort de Ronsard; l'on sait que l'on pourroit former plusieurs volumes, et des plus gros, de toutes les pièces de vers, églogues, élégies, épitaphes, composées sur le trépas de ce poète si célèbre de son temps, si oublié depuis et l'objet d'une réhabilitation récente, mais dont le succès demeure incertain.

Muses, sçavez-vous point la piteuse aventure
Qui a, d'un coup mortel, affligé l'univers?
Oui, vous le sçavez, d'un nuage couvert
Vos beaux yeux vont pleurant ceste mesadventure.

Vostre Apollon est mort, couvrez sa sépulture
De vos cheveux dorés, faictes cent mille vers
A celuy qui, premier, planta vos lauriers verts,
Et vous fait honorer d'un los qui tousiours dure.

Dieu l'a voulu tirer du cloistre de ce corps,
Sa belle âme a trouvé les célestes accords,
Ayant vollé plus haut que le mont de Parnasse.

Ronsard est immortel en la terre et aux cieux;
Nous héritons icy ses labeurs précieux;
Il possède le ciel, voyant Dieu face à face.

L'Uranologie, ou *le Ciel de Ian Edouard Du Monin*. Paris, 1583.

Volume de 209 feuillets, il est dédié à Desportes que l'auteur qualifie de tuteur unique des muses et de leurs poursuivans. Du

Monin se montre dans ce poëme tout aussi obscur, tout aussi inintelligible que dans son Phœnix, publié en 1585; il entasse les barbarismes et les mots qu'il forge à plaisir. Ce qu'il chante, il a soin de nous en prévenir, c'est la raison du vide au cercle de l'être, l'unité d'un Dieu uniquement un, les amours mutuelles des astres. On n'a rien à dire d'un tel ouvrage, car, pour en parler, il faudrait l'avoir lu, et la chose est complètement impossible.

Au feuillet 91, nous avons remarqué une pièce de 62 vers latins; chacun se termine par le mot *cœlum;* c'est un tour de force d'un genre dont nous ne connaissons pas d'autre exemple.

Le poëme est accompagné de sonnets, de madrigaux, de fragmens en grec et en latin. Du Monin étoit très érudit; il entremêle ses écrits de citations hébraïques et syriaques.

Parmi les éloges poétiques placés, suivant l'usage du temps, au début du volume, nous avons remarqué un huitain bourguignon. Les amateurs de plus en plus nombreux de nos vieux patois nous sauront peut-être quelque gré de le transcrire ici; ils n'iroient point sans doute le chercher là où il est.

I vorrô bin montâ auio toi leuque au Ciaul
Men i n'a gin de pleume et toi muse clargeausse
Menuarde de sedillai son aule que se hausse.
Pu hau qu'in bé hairon dessu lou pra moitaul.
Aidé don, dou Mounin, i veu recharre ai vaul
Dée saune tas gueutés qu'in Gigant ne las blausse
J'é l'honnor dou pâll; que veut que te lou mausse
Dans ton Ciaul où te hoi lou Naitar in gro caul.

M. Viollet-le-Duc ne mentionne de Du Monin que son poëme du *Phœnix*.

De l'Enfantement de la Vierge, reine des Vierges, imité du latin de Iacques Sannazar, par Guy le Fèvre de la Boderie. Paris, Abel l'Angelier, 1582, in-8°.

Volume de 8 et 60 feuillets; la *Biographie universelle* ne mentionne cet écrit ni à l'article de Sannazar ni à celui qu'elle consacre à notre poète. M. Viollet-le-Duc indique d'autres ouvrages de La Boderie, imprimés en 1578 et 1579; il ne parle point de

celui-ci; nous n'avons trouvé aucun passage que l'on pût nous savoir gré de citer, et nous préférons passer quelques petites pièces de vers qui terminent le volume. Voici la première strophe d'une ode sapphique, traduite du grec; les longues, les brèves sont marquées dans le texte original; La Boderie voulait, à l'exemple de Jodelle, de Moysset et de Baïf, introduire la prosodie antique dans la versification française.

Romme, Dieu vous gard', fille et sœur du dieu Mars
Décorant d'or par la coronne às oudars,
Vous qui mesme en terre habitez ia les tours
Des célestes tours.

Plus loin, nous rencontrons une odelette imitée de l'anthologie; elle ne manque ni de grâce ni d'agrément.

Comme de fleurs un chapeau
Je liois entre les roses
Sous l'aubé du jour écloses,
Par l'aile j'ai pris l'oiseau,
L'amour volant au pourpris
Et aux vergers de Cypris;
Mais plongeant les fleurs au vin
Dedans une mesme coupe,
J'ai beu l'amour et la troupe
Des amours éclos sans fin,
Maintenant de mes nouvelles
J'en sens les vigueurs cruelles.

La dernière Semaine, ou *Consommation du monde*, par M. L., sieur de La Touche, Breton. Paris, 1594, F. Huby, pet. in-8°.

Poëme très long et très ennuyeux. Il ne faudroit pas croire, d'après le titre, qu'il n'y est question que de la fin du monde; l'auteur se complaît surtout dans de diffuses descriptions de paysages, de chasses; il imite servilement, mais en ce qu'ils ont de mauvais, les écrivains à la mode vers la fin du seizième siècle. Nous transcrirons quatre vers, parce qu'ils témoignent que, depuis deux siècles et demi, ce sont toujours les mêmes vins que préfèrent les amateurs.

Le tige bordelois, le sep canarien
Désormais ne rendront leur jus nectarien,
Et la souche, empourprant l'arceneuse campagne
Du terroir bourguignon lors deviendra brehaigne.

Trois Centuries de sonnets, par François Perrin, Autunois. Paris, G. Chaudière, 1587.

Volume peu commun d'un écrivain presque inconnu et bien digne de rester dans l'oubli où il est plongé. Nous transcrirons cependant un de ses sonnets (le 164e), parce qu'il s'écarte du thème habituel des faiseurs de bucoliques, et qu'il offre de la vie champêtre un tableau moins flatté et plus exact. C'est ainsi que, de nos jours, un poète anglois, fort peu célèbre en France, mais en possession de l'autre côté de la Manche d'une réputation méritée, George Crabbe, a tracé de l'existence des classes laborieuses de la campagne des portraits dont la fidélité fait mal, dont le contour simple et naïf est d'une exactitude désolante.

Avant le jour, sortant de son estable,
Le laboureur, sec comme un tronc de bois,
Est assiégé par infinis aboys,
Desquels la charge à toute heure l'accable.

Puis pour dîner, il trouve sur sa table
Du pain moisi et quelques maigres pois,
Ou des nouveaux dont l'on dit qu'autrefois
Se repaissoit un Romain connétable.

Après beuvant une grande jatte d'eau,
Il va bientôt se courber sur l'aireau,
Et là se ploye au long de la journée.

Ainsi conduit d'un misérable cours,
L'homme rustic de sa vie les jours
Que chacun crie estre bien fortunée.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

I.

De la nécessité de faire l'estimation des bibliothèques des villes de France et de tous les dépôts publics de l'état dans l'intérêt de ces dépôts.

Le Bulletin a mentionné, dans son dernier numéro, une vente de livres qui a eu lieu à Moulins; j'ai reçu depuis deux lettres qui appellent également l'attention sur des faits de même nature, et quelques uns de ces faits sont tellement extraordinaires que je ne puis prendre sur moi de les reproduire ici; il me suffira de dire que la nécessité de faire un inventaire *d'appréciation* des bibliothèques publiques se fait de plus en plus sentir, que ces inventaires, dressés par quelqu'un de compétent et déposés dans chaque bibliothèque, serviroient à deux choses importantes, d'abord à faire connaître aux bibliothécaires eux-mêmes la valeur du dépôt qui leur est confié; puis à faire mettre à part tous les doubles, pour en tirer un parti avantageux à la bibliothèque, après une juste estimation de leur valeur.

Les bibliothèques, comme l'on sait, ne sont pas composées exclusivement de livres imprimés, il s'y trouve encore beaucoup de manuscrits précieux dont les conservateurs n'apprécient pas toujours la valeur; ainsi, dans certaines *villes assez reculées*, tels ou tels manuscrits *fort anciens* ont été vendus au prix du parchemin (1). Le fait est certain, mais c'est un fait accompli; toutefois il ressort de tout cela qu'il seroit urgent de hâter les *inventaires d'appréciation* dont j'ai parlé plus haut pour éviter le retour d'un scandale, d'une dilapidation aussi malheureuse; je ne puis trop insister! Du reste, cela existe pour les musées, comment ne le feroit-on pas pour nos collections littéraires?

J. T.

(1) Des lettres signées m'ont été adressées pour les insérer au Bulletin, je me contente de signaler les faits.

II.

VENTES PUBLIQUES.

Le catalogue de la bibliothèque de M. de Soleinne est en distribution; la vente aura lieu le 8 janvier prochain par les soins de M. Techener.

Ce premier volume contient 1381 articles et comprend le théâtre antique; le théâtre moderne étranger et le théâtre françois, depuis les *Mystères* jusqu'à Racine, de longues et curieuses notes du bibliophile Jacob (Paul Lacroix), rendent ce catalogue très piquant.

Dans le prochain numéro, nous présenterons à nos lecteurs l'analyse succincte de cet intéressant catalogue.

Le 11 décembre, aura lieu, salle Sylvestre, la vente des livres de M. le pasteur Reboul; le catalogue en distribution contient une grande quantité de pièces historiques, manuscrites, originales ou imprimées, de la plus haute importance pour l'histoire de la réforme et l'histoire de France; une magnifique collection reliée en mar. bleu, par Padeloup, aux armes du cardinal Loménie de Brienne, de Pouillés, ou inventaires des bénéfices ecclésiastiques de chaque diocèse, repartie dans l'histoire de chaque province. On trouveroit difficilement une collection aussi piquante et aussi curieuse de petites pièces historiques. La partie de l'histoire ecclésiastique et celle de l'histoire de France, sont des plus attrayantes pour les hommes studieux.

Nous avons reçu le catalogue d'une vente qui doit se faire le 14 décembre, par le bibliophile voyageur (M. Leblanc). Après la vente Soleinne, ce sera l'une des plus remarquables de la saison pour la belle condition et la curiosité des livres; il y a aussi des autographes importans. Le catalogue est en distribution.

La vente que vient de faire M. Bohaire n'a présenté aucune curiosité ni circonstance remarquable; cependant nous y avons

remarqué le n° 43, beau manuscrit, sur peau vélin, du XVe siècle (et non du XIIIe), des *Epistres de saint Jérôme*, 2 vol. in-fol., rel. en mar. bleu, doublé de vélin blanc, par Lewis, vendu 300 fr. Un très joli petit manuscrit (n° 524) in-4, sur peau vélin, contenant la liste des vaisseaux du roi en 1723, écrit avec un talent et une perfection qui décèlent un élève de Jarry, et non Jarry lui-même, comme le dit le catalogue, ce calligraphe étant mort environ cinquante ans avant la date du manuscrit. Le *Recueil d'Estampes* (n° 588), connu sous le nom de *Cabinet de Crozat*, 2 vol. in-fol., rel. en mar. rouge, avec quelques planches remontées, a été vendu 135 fr. — Le n. 827, exemplaire des *Œuvres de Boileau*, édition de 1685, avec une note autographe et la signature de Boileau, a été vendu 31 fr. — Le *Dictionnaire d'Expilly*, devenu rare maintenant, a été vendu 64 fr. — Un assez bel exemplaire pour les épreuves *de Perrault, les Hommes illustres de France*, gravés par Edelynck, a été vendu 61 fr. — Le n. 1033, *Lancelot de Lac*, manuscrit du XIVe siècle, sur papier, mar. rouge, avec miniatures, a été adjugé à 445 fr. — Le *Petit Jehan de Saintré*, édition de Trepperel (*sans date*), in-4, goth., rel. en mar., a été vendu à 252 fr. — L'*Histoire du Diocèse de Paris*, par l'abbé Le Beuf, 15 vol., exemplaire assez mal relié, a été vendu 40 fr. Le double de ce que ce livre valoit il y a deux ans. — Les trois volumes des *Dissertations sur l'Histoire de Paris*, du même auteur, ont été vendus 30 fr. — La collection complète des *Monuments de l'Histoire et de la Langue Françoise*, publiée par M. Crapelet, 14 vol. grand in-8, 120 fr. — Le n. 2161, *Mémoires de Sully*, exemplaire de la duchesse de Berry, avec une note de la duchesse, et de plus une lettre autographe de Sully, 3 vol. in-fol., a été acheté 175 fr. Cet exemplaire avait coûté 235 fr. à la vente Rosny. — Un exemplaire des *Œuvres de Jean-Jacques Rousseau*, édition de Dalibon, 1825, 27 vol. grand pap. vél., rel. par Muller, en demi-rel. mar. puce, a été vendu 180 fr.

En résumé, les livres se sont vendus assez bien pour des exemplaires, en général, de condition très ordinaire.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 10. — Octobre 1843.

773 Album de 68 pièces représentant diverses cavalcades et fêtes célébrées à Florence, in-fol., mar. r. (*Aux armes.*)

Dans ce volume se trouve une suite de dix-huit pièces charmantes qui porte le titre suivant :

Le magnifique carousel fait sur le fleuve de l'Arno, à Florence, pour le mariage du grand-duc, dédié au sieur de Beaulieu. Paris, chez Balthazar Moncornet (s. d., vers 1650.)

Cette suite est peu commune. . . . . 30—»

774 Antonius Nebrissensis. Lexicon hoc est dictionarium ex sermone latino in hispaniensem interprete Ælio Antonio Nebrissensi. — (*On lit à la fin :*) Ælii Antonii Nebrissensis grammatici Lexicon ex sermone latino in hispaniensem *impressum Salmantice anno a natali christiano* M.CCCC.XCII. — Dictionarium ex hispaniensi in latinum sermonem ; interprete Ælio Antonio Nebrissensi. Lege feliciter — (*A la fin :*) Ælii Anthonii Nebrissen grammatici dictionum hispanar. in latinum sermonem translatio explicita est : atque impressa Salmantice. 2 part. en 1 vol. in-fol. goth. à 2 col., parch. . . . . 110—»

Bel exemplaire de l'édition originale d'un vocabulaire curieux et estimé. Les travaux lexicologiques d'Antoine de Lebrixa ou Lebrija ont conservé jusqu'à nos jours leur réputation, et l'on réimprime fréquemment la grammaire de cet auteur.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt, à l'occasion de ce volume, de rappeler aux amateurs de l'histoire des livres qu'il étoit d'usage, en Espagne, que l'autorité civile, en accordant le privilége d'imprimer, déterminât officiellement le prix du livre qu'elle permettoit de publier. La première partie du vocabulaire dont

nous venons de donner le titre porte, au recto du premier feuillet, la note suivante imprimée :

Esta tassado este vocabulario por los muy altos y muy poderosos principes el rey y la reyna nuestros señores y por los del su muy alto consejo en dozientos y diez marauedis.

La seconde partie :

Esta tassado este..... en cinco reales de plata.

775 **Apollodori** Atheniensis bibliotheces, sive de Deorum origine, Libri tres (græcè et latinè). (*Heidelbergæ*) *ex Offic. Commeliniana*, 1589, in-8, mar. r., tr. dor.

Aux armes de Colbert.

776 **Appellatio** universitatis Parisiensis (sive ulla anni, urbis aut impressoris nota), in-4 goth. de 4 feuilles.

Appel de l'université de Paris au futur concile contre le concordat de Léon X.

777 **Aristophanis** comœdiæ novem cum commentariis antiquis et valde utilibus ad ea quæ prius excusa fuerant additis, indicesque copiosissimo omnium quæ animadvertere oportet. *Florentiæ, per Hæredes Philippi Juntæ, anno salutis*, 1525, *Mense Februario*, in-4, v. f., fil., tr. dor. . . . . 48—»

Magnifique exemplaire de cette rare édition, conforme de tout point à la description de M. Brunet, quatrième édition du *Manuel*, tom. 1er, pag. 172.

778 **Art** (l') d'arithmétique contenant toute dimention, très singulier et commode tant pour l'art militaire que autres calculations (par Claude Boessiere, Dauphinois). *Paris, Annet Briere*, 1554, pet. in-8 de 67 feuil. plus 1 feuill. d'errata, fig., non relié. . . . . 15—»

Opuscule rare.

779 **Assoucy** (d'). L'Ovide en belle humeur, augmenté du Ravissement de Proserpine et du Jugement de Pâris, par le sieur d'Assoucy. *Paris, Est. Loyson*, 1659, in-12, d.-rel. . . . . 10—»

780 **Bandel**. Histoires tragiques extraites des œuvres italiennes de Bandel et mises en langue françoise, les six premières par Pierre Boisteau, surnommé Launay, et

les autres par François de Belle-Forest, Comingeois. *Rouen, Adrian de Launay*, 1603-1604, in-16, 7 vol., vél. . . . . 70—»

Joli exemplaire d'un livre qu'on trouve rarement en aussi bon état.

781 Boissiere. Le très excellent et ancien jeu Pythagorique dict Rythmomachie, fort propre et tres util à la recreation des espritz vertueux, pour obtenir vraye et prompte habitude en tout nombre et proportion : nouuellement illustré par maistre Claude de Boissiere, Daulphinois. *imprimé par Annet Briere pour Jehan Gentilz*, 1554, pet. *Paris*, in-8 de 36 feuil. chiffrés d'un seul côté, fig. 15—»

Édition originale de ce petit traité très rare, réimprimé en 1556.

783 Boutefeu (le) des Calvinistes. Depuis n'aguere enuoyé en ambassade par le Roy de Navarre à quelque partie des estatz de l'Empire, pour troubler la Religion et Republique : et rallumer le feu des guerres civiles par toute la Chrestienté, traduit de latin en françois. *Francfort*, 1584. — Double d'une lettre enuoyee a certain personnage contenante le Discours de ce qui se passa au cabinet du Roy de Nauarre et en sa presence : lorsque M. le duc d'Espernon fut vers luy en l'an 1584. *Francfort*, 1585, 2 pièces en 1 vol. pet. in-8, parch. 18—»

Deux pièces historiques peu communes.

788 P. Britti. Curiosissimo Dialogo fatto da duoi valorosi Capitani l'uno chiamato Amore, et l'altro Fame. *Nel qual si conosce dopò longa contesa, qual di loro sia il maggiore*. Opera nouamente composta da me Paulo Britti Cieco da Venetia. *Con Licenza de' Superiori. Venetia, Pietro Vese*, 1621, pet. in-8 de 4 feuil. . . 15—»

Pièce en vers et en octaves, non comprise parmi celles qui composent le curieux volume décrit dans le *Bulletin du Bibliophile* du mois de juillet 1855. Toutes ces compositions populaires de P. Britti sont des raretés que peu de bibliophiles ont eu la satisfaction de voir même une fois.

784 P. Britti. La nuoua canzonetta nella qual se auertisce i giouani di repararsi dalle astutie delle Ruffiane. composta da me Paolo Britti. Cieco da Venetia. *Venetia, Dominico e Pietro Vsci,* 1628, pet. in-8 de 4 feuill., le dernier blanc. . . . . 15—»

Autre pièce de Paolo Britti qui ne fait pas partie du recueil précité.

785 Canzonnette che cantano li putti in Venetia, la sera di S. Martino. *Con una barcelletta del forte e gran Palao, il qual camina con lui, acciò non li siano tolti li sacchetti.* con la Canzon de Mistro Rigo bon Forner, cosa bella da ridere. *Venetia, Agostin e Alissandro Bindoni,* 1626, pet. in-8 de 4 feuillets à deux colonnes. . 20—»

Petites chansons populaires dont il reste certainement très peu d'exemplaires, même en Italie.

786 Catalogue de livres imprimés à Lyon, au xve et au xvie siècle, qu'on désire acquérir. *Lyon, impr. de Boitel,* 1838, br. . . . . .

Catalogue qui peut être considéré comme un premier essai de *Bibliographie lyonnoise.*

787 Catullus. Tibullus. Propertius. C. Cornelii Galli aut ut quidam voluerunt Maximiani quæ recolligi potuerunt fragmenta. (*In fine:*) *Impressum Lugduni sumptu honesti bibliopolæ Bartholomæi Trot,* 1518, in-8. 30—»

Imitation parfaite d'une édition aldine, volume rare et bien conservé.

788 Cl. Champier et G. Corrozet. Le Cathalogue des Villes et Citez assises es troys Gaules, c'est assauoir, Celtique, Belgique et Acquitaine, auecq vng traicté des Fleuues et fontaines, illustré de nouuelles figures. Imprimé ceste année 1543. *On les vend à Paris, par Alain Lotrian,* in-16 de 8 feuillets préliminaires, 69 feuillets chiffrés, plus 7 pages de table, fig. en bois, v. f. 40—»

Ce titre ne fait connoître qu'imparfaitement le contenu de ce petit livre, qui a été fait en commun par Gilles Corrozet et par Claude Champier, et qui se compose de deux parties, savoir:

1° Les fondations des villes et citez assises en la Gaulle celtique (par G. Corrozet);

2° S'ensuit le second livre des singularitez des Gaulles, contenant les Citez, Fleuues, Fontaines chaulde et froydes, et les lieux sainctz et aultres merueilles, composé par Claude Champier, Lyonnoys.

789 CHIFFLETIUS (*Joann.*). Insignia gentilitia Equitum ordinis Velleris Aurei, Fecialium verbis enunciata. A. Joa. Jac. Chiffletio, Latine et Gallice producta. *Antuerpiæ, ex offic. Plantiniana Balthazaris Moreti*, 1632, in-4, v. f. (*Bel exemplaire.*). . . . . 10—»

790 CINQUANTA STANZE DEL ARCIBRAVO VENETIANO, nelle quali egli narra cose, oltra modo terribili, et grandi, non mai piu intese, della sua destrezza, gagliardia, et fatti. con vn sonetto amoroso. *Trevigi, Ang. Righettini*, 1627, pet. in-8 de 8 feuillets. . . . . 18—»

Rodomontades très bouffonnes en octaves et en patois vénitien.

791 COMEDIA PIACEVOLE della Vera, Antica, Romana, Catolica et Apostolica Chiesa. Nella quale dagl' interlocutori vengono disputate e spedite tutte le controuersie, che hoggidi sono fra i catolici romani, luterani, zingliani, caluinisti, anabattisti, suenfildiani, et altri per conto della religione. *Romanopoli (Senz' anno)*, in-12 de 175 pag., vél. . . . . 21—»

Pièce rare et curieuse pour l'histoire des controverses religieuses du XVIe siècle. Elle a très probablement été imprimée en Allemagne; c'est l'ouvrage d'un protestant très zélé.

792 CROSILLES. L'Heresie suspecte à la monarchie. Discours en forme de remonstrance à MM. de la religion prétendue reformée. Dédié au roy. *Paris, Tousseincts du Bray*, 1624, in-8, maroq. parsemé de fleurs de lis, tr. dor. . . . . 18—»

Volume rare, dans un état de conservation qui le rend digne d'intérêt.

793 DEVOTISSIMÆ Meditationes de vita : beneficiis : et passione saluatoris Jesu Christi cum gratiarum actione. (A la fin du livre :) In officina excusoria Sigismundi Grimm. : Medicine Doctoris : ac Marci Wyrsung : Auguste Vin-

delicor. Quinto die Aprilis. Anno D.D.D.XX (1520), pet. in-8, goth., impr. à longues lignes, fig. en bois, vel., tr. dor. . . . . 45—»

Volume rare, orné de 36 fig., gravées sur bois par un maître habile, appartenant, sans contredit, à l'école d'Albert Durer, dont il reproduit habilement la manière, la hardiesse spirituelle et l'expression. Aucun monogramme n'indique quel a pu être ce maître inconnu.

Le texte de l'ouvrage présente une suite de *méditations*, sous la forme de prières, qui pourroient bien avoir été détachées du grand ouvrage de Ludolphe sur la vie du Sauveur. G. D.

794 **Les Disputes** de Guillot le Porcher et de la Bergère de Sainct-Denys, en France, contre Iean Calvin, prédicant de Genesve, sur la vérité de nostre saincte foy catholique et religion chrestienne. Ensemble la généalogie des hérétiques et les fruits qui prouiennent d'iceux (par Artus Désiré). *Paris, Menier, sans date*, in-16, parch. . . . . 18—»

Une petite pièce de onze vers, placée au verso du frontispice, donne en acrostiche le nom d'*Artus Désiré*, dont il existe plusieurs ouvrages du même genre que celui-ci et tous assez rares.

795 **A. Durer.** La petite passion d'Albert Durer, suite de 36 pièces gravées sur bois, avec le monogramme de ce maître, pet. in-4 obl., demi-rel. . . . . 65—»

796 **Dyalogus** Salomonis et Marcolfi (sine ulla nota), pet. in-4, de 11 feuillets. . . . . 18—»

Edition de la fin du XVe siècle.

797 **Les Epistres venerriennes** de l'esclave fortune (Michel d'Amboise), priué de la court d'amour, etc. *Paris, Denis Janot, s. d.* (1532), pet. in-8, mar. r., tr. d. 48—»

Edition décrite par M. Brunet, dans la quatrième édition du *Manuel*. Exemplaire bien conservé.

798 **Escobar.** Romancero e historia del muy valeroso cavallero el Cid Ruy Dias de Vibar, en lenguage antiguo, recopilado por Juan de Escobar. *Madrid, Padilla*, 1726, pet. in-12, format allongé en hauteur, baz. rac. 12—»

799 Esopo Historiado. *Au verso de ce titre se trouve un autre titre ainsi conçu :* Accii zuchi summa campanee Veronensis viri eruditissimi in Æsopi Fabulas interpretatio per rhythmos in libellum Zucharinum inscriptum contexta feliciter incipit. (On lit à la fin du volume :) Stampado in Venetia per Maestro Manfredo de Bonello de Streuo da Monferà. Nel ano del signore M.cccc.lxxxxvii, a di. xxvii. zugno, pet. in-4, de 71 feuillets, vél., fig. gravées sur bois. . . . . 90—»

Bon exemplaire de cette édition rare et curieuse à cause des figures qui la décorent.

800 Evénement des plus rares, ou l'histoire du sieur abbé comte de Buquoy, singulièrement son évasion de For-Lévêque et de la Bastille, l'allemand à côté, revue et augmentée, deuxième édition, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la game des femmes, et se vend chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à l'Espérance à Bonnefoy, 1719, pet. in-12, avec une figure représentant la Bastille, au dessus de laquelle on lit cette inscription : *L'Enfer des vivans ou la Bastille.* . . . . . .

Ce livre a certainement été imprimé en Allemagne, son extérieur, ses nombreuses fautes typographiques, ses prodigieuses bévues grammaticales le démontrent jusqu'à l'évidence, ce qui n'empêche pas pourtant que cet ouvrage, ou plutôt ce recueil, car il se compose de pièces qui n'ont entre elles aucun rapport, ne soit un livre très curieux et singulier. On ne sait pas trop exactement comment cet abbé, comte de Buquoy, avoit mérité de se faire mettre au For-l'Evêque et à la Bastille, mais on comprendroit parfaitement qu'on l'eût enfermé à Charenton. Il n'avoit certainement pas la tête bien saine.

Les exemplaires de cette singulière production sont très rares, et celui-ci est le premier que j'aie jamais vu. J'ai fait quelque chose de plus, je l'ai lu d'un bout à l'autre, et j'ai trouvé comme dédommagement à cette lecture, à la fin du livre, une pièce de vers intitulée : *Réflexion nécessaire, ou l'état de la vie de l'homme*, ode qui vaut beaucoup mieux que son titre bizarre ne pourroit le faire croire. G. D.

801 Fabri (*Alex.*). Diuersarum nationum ornatus, cum suis iconibus in eis incisis longe accuratius quam antea, cum suis duobus ordinibus quorum unus *summi Ponti-*

ficis, alter vero *serenissimi Venetiar. Principis* in publicum procedentium. Iis accesserunt ornatus plerique antiquorum Patauinorum tam nobilium quam alterius cuiusvis conditionis. Formis Alex. Fabri, Patauini (*Padova*, 1593), in-8, v. antiq. . . . . 40—»

Recueil rare, décrit par M. Brunet au mot *Fabri*. La conservation intérieure de cet exemplaire laisse quelque chose à désirer.

802 **Forma** (*Giacomo Franco*). Habiti d'Huomini et Donne Venetiane con la Processione della SS. S. et altri particolari cioè Trionfi, Feste et Cerimonie publiche della nobilissima citta di Venetia, in-fol. de 25 planches y compris le frontispice, demi-rel. . . . . 60—»

Bel exemplaire d'un recueil rare.

803 **Formulaire de consentement** des Eglises réformées de Suisse, sur la doctrine de la grâce universelle..., trad. en françois, avec des remarques. (*Sans aucune indication, probablement : Hollande, vers* 1726), in-12, mar. v., tr. dor. . . . . 15—»

Une note, qui se trouve jointe au volume, indique Jean Henri Heidogger, professeur de théologie à Zurich, comme l'auteur de ce *Formulaire*.

804 **Flitnerus** (**Johannes**). Nebulo nebulonum hoc est; Joco-seria vernaculae nequitiæ Censura, carmine iambico depicta typis que exornata æneis a Joh. Flitnero, sec. editio. *A Joanne Coopmans, Leowerdiense*, 1634, pet. in-8, fig., mar. v., tr. dor., *rel. angl.* . 25—»

Petit ouvrage bien connu, mais dont les exemplaires ne sont pas très communs. Les figures, quelquefois singulières, sont très bien exécutées.

805 **Généalogie** de la maison de La Fontaine Soliers, issue de la *Casa Solare* souveraine d'Ast en Piémont, etc., (par le P. Hélie Avrillon, minime). (*S. n. d. v.*) 1680, in-4, de 20 pag., mar. v. *Aux armes du Dauphin*. 15—»

Pièce rare.

806 **Georgii Wallini**, de sancta Genovefa, Parisiorum et totius regni Galliæ Patrona, Disquisitio historico-critico-theologica, in tres partes divisa et figuris æneis

illustrata. *Wittebergæ, sumtib. vid. Gerdesiæ*, 1723, in-4, de 9 feuill. prélim. et 275 pages. Vélin, tr. dor. (*Joli exempl.*). . . . . 25—»

Dissertation curieuse, érudite, écrite par un protestant zélé, adversaire prononcé du culte des saints, et qui attaque, dans cette conviction, tous les monuments qui se rapportent à l'histoire de sainte Geneviève. Cette dissertation, peu commune en France, a été réfutée autrefois par l'abbé du Moulinet des Tuileries, dont le mémoire, cité par l'abbé de Saint-Léger, dans sa notice sur Gaspard Schott, est resté manuscrit.

George Wallin étoit Suédois; né en 1686, il mourut en 1760, évêque de Gothembourg. Il a laissé un certain nombre d'ouvrages estimés, mais le plus curieux de tous, pour un François, est celui qui porte le titre suivant :

Lutetia Parisiorum erudita sui temporis, hoc est annorum hujus seculi 21 et 22. *Norembergæ*, 1725, in-12.

Cet ouvrage, dans lequel Wallin fait connoître avec quelque détail la statistique littéraire de Paris à cette époque étoit le fruit d'un séjour de deux ans qu'il avoit fait dans cette ville. Malheureusement Wallin ne fit imprimer son livre que pour quelques amis et les exemplaires en sont très rares. G. D.

807 Giorgi. Libro di M. Federigo Giorgi, del modo di conoscere i buoni Falconi, Astori e Sparauieri, di essercitarli e farli perfetti, di gouernarli, et di medicarli. *Vinegia, Gabriel Giolito de' Ferrari*, 1567, pet. in-8, parch. *Lettres italiques*. . . . . 118—»

Petit volume peu connu et qui contient de curieux détails sur un art assez négligé aujourd'hui, l'art de la fauconnerie.

Un altro esemplare dell' istesso libro. *Vinegia, Gabriel Giolito*, 1547, pet. in-8, v. jaspé.

808 C. Guillomet. Petit traicté contenant la description de la situation de toute la Germanie, iadis composé par Cornelius Tacitus, cheualier romain. Tourné de latin en françois par maistre Claude Guillomet. Ioinct un petit commentaire par luy adiousté. *Paris, Arnoul l'Angelier*, 1552, pet. in-8, parch. . . . . 10—»

Traduction peu connue de cet ouvrage de Tacite. Le *Commentaire* occupe à peu près la moitié du volume.

809 Haverius (*à la fin, on lit*) : Efficta in officina Millerana Augustæ Vindelicorum ; quinto idus Julii Anno Christianæ salutis. M. D. XX, pet. in-4 de 49 feuil., parch. 28—»

Grammaire élémentaire en usage dans quelques écoles de l'Allemagne au commencement du XVIe siècle. On y trouve, vers la fin, un choix de proverbes ou adages latins empruntés à Érasme et traduits en allemand. Il paroît que cet Haverius étoit bien connu et même célèbre comme grammairien, puisque son nom, comme celui de *Donatus*, suffisoit pour faire connoître la nature de son ouvrage. Aujourd'hui ce nom n'est plus qu'une curiosité littéraire, de même que le livre peut être considéré comme une curiosité bibliographique, peu commune en France.

810 **Les héros de la ligue**, ou la Procession monacale conduite par Louis XIV, pour la Conversion des Protestants de son royaume. *Paris*, chez *Pere Peters*, à l'Enseigne de Louis-le-Grand, 1691, in-4, v. br. 70—»

Belles épreuves de ces caricatures singulières publiées en Hollande.

811 **Hese.** Itinerarius Joannis de Hese presbiteri a Hierusalem describens dispositiones terrarum, insularum, etc. (Sine ulla nota), pet. in-4 goth. de 21 feuil. . 70—»

Édition peu connue d'un opuscule très rare que décrit M. Brunet. *Manuel*, 4e édit., t. 2, p. 536. Fort bel exempl.

812 **L'Histoire** d'Aurelio et d'Isabelle, en italien et en françois. En laquelle est disputé qui baille plus d'occasion d'aymer, l'homme à la femme, ou la femme à l'homme. Plus, la Déiphire de M. Léon-Baptiste Alberti, qui enseigne d'éviter l'amour mal commencé. *Paris, Nicolas Bonfons*, 1581, in-16, v. j. . . . . 20—»

813 **Historiarum** memorabilium ex Genesi Descriptio, per Gulielmum Paradinum. *Lugduni apud Joan. Tornæsium*, 1558. Historiarum memorabilium ex Exodo, sequentibusque libris descriptio, per Gulielmum Borluyt. *Lugd., J. Tornæs.*, 1558, 2 part. en 1 vol. pet. in-8, parch. . . . . 30—»

Une des nombreuses éditions de ces *quadrins historiques de la Bible*, publiés si souvent, en diverses langues, par Guillaume de Tournes, avec les charmantes figures de Bernard Salomon, connu généralement sous le nom du *Petit Bernard*. C'est ici une édition latine, imprimée sur très bon papier, et offrant des épreuves fort nettes des gravures. Le volume ne contient que ce qui se rapporte à l'ancien Testament.

814 **Hillaire.** Speculum heroicum. Les XXIIII livres d'Homère, reduict en tables démonstratives figurées, par Crespin de Passe, excellent graveur. Chaque livre rédigé en argument poétique, par le sieur I. Hillaire, Sieur de la Riuière, Rouennois. *Trajecti Batavor,* et *Arnhemiæ, J. Jansson,* 1613, in-4, cuir de R., tr. dor. . . . . 20—»

Belles épreuves de cette suite rare.

815 **H. Humbert.** Combat à la Barriere faict en cour de Lorraine, le 14 feburier, en l'année présente 1627. Représenté par les Discours et Poésie du sieur Henry Humbert. Enrichy des figures du sieur Jacque Callot, et par luy-mesme. *Nancy, par Sébast. Philippe,* 1627, in-4, de 58 pages; plus, un feuillet au recto duquel se trouve l'indication du placement des fig., v. f. 40—»

Exemplaire parfaitement conservé, et qui renferme les épreuves des figures aussi belles qu'on les peut désirer.

816 **Jardin des muses,** ou se voyent les fleurs de plusieurs agreables poésies, recueillies de diuers autheurs tant anciens que modernes. *Paris, Ant. de Sommaville* et *Aug. Courbé,* 1643, pet. in-12 de 298 p., parch. 12—»

Ce recueil, principalement consacré aux productions des poètes françois de l'époque, contient aussi quelques pièces de vers latins.

817 **Imagines mortis.** His accesserunt epigramata, e Gallico idiomate a Georgio Æmylio in latinum translata. *Coloniæ, apud hæredes Arnoldi Birckmanni,* 1567. p. in-8, v. f. . . . . .

Copies très exactes des jolies et célèbres figures long-temps attribuées à Holbein.

818 **Inventaire** des pièces, mémoires et instructions du procès intenté par pissant haut et redoutable Saigneur Messire Concino Coyon, Coquefredoüille, marquis d'Ancre, prétendant à l'Empire François. (s. n. d. v.) 1617, p. in-8, de 36 pag.—Le passe-temps de Pierre du Puis, sur la défaite de la coyonnerie. *Paris, chez*

Jos. Bouillerot, 1617, p. in-8, de 7 pag. — L'enterrement, obsèques et funérailles de Conchini, Marechal d'Ancre. *Dédié aux Conchinistes. Paris, B. Hameau*, p. in-8, de 8 pag. — Abrégé de la vie, ruse, cautelle, mort, trespas, obsèques et funérailles du marquis d'Ancre, et de tout ce qui s'est passé depuis sa mort. *Paris, veuve Jean du Carroy*, 1617, p. in-8, de 21 pag. (pièce en vers). — Harangue de la marquise d'Ancre, estant sur l'eschafaut. *Paris*, Jean Viala, 1617, p. in-8, de 8 pag., 5 pièces non reliées. . . . . 30—»

Pièces très rares et très singulières par la forme, la première et la quatrième particulièrement.

819 LAGNIET. Recueil des plus illustres proverbes. 120—»

Ce recueil des *proverbes de Lagniet* ne présente point l'ensemble régulier des différentes suites dont se compose cette collection, qu'aucun bibliographe ne paroît avoir collationnée de manière à en indiquer le contenu et l'ordre précis. C'est un choix de ces estampes, au nombre de 213, qui forme un volume grand in-folio, veau fauve. Il serait certainement difficile aujourd'hui d'en recueillir un si grand nombre.

820 LES LARMES DE SAINT-PIERRE, et autres vers sur la Passion. Plus quelques paraphrases sur les hymnes de l'année (par Robert Estienne). *Paris, de l'imprimerie de Robert Estienne*, 1606, p. in-8, mar. roug., tr. d. 15—»

Volume peu commun.

821 LAURENTZ VALLE. Poëte et Orateur Romain, sur la Donation de Constantin, Empereur. (Sans aucune indication), p. in-4, goth. de 53 f., v. antiq. . . 30—»

822 LETTRES des Etats d'Artois, et des députés de Haynaut et Douay, aux députés des Etats généraux du païs bas, rassemblés en la ville d'Anuers, avec la Responce sur icelles donnée par lesdits députés des Etats généraux. *Anvers, de l'imprimerie de Christofle Plantin*, 1579, p. in-4, de 14 feuillets. . . . . 25—»

Pièce fort rare.

823 LESCUN. Généalogie des Seigneurs, Souverains de Bearn, Empereurs, Roys et autres Princes qui en sont des-

cendus depuis Gaston de Moncade jusqu'au roy Louis XIII, successeur en ladite souueraineté, contenue en vne requeste pour faire informer criminellement contre les auteurs et expositeurs d'un liure intitulé LE MOYNE, imprimé et publié ceste présente année, pour absujectir les sceptres et couronnes des Roys à la puissance absolue du pape, et particulièrement la souueraineté de Bearn au royaume d'Arragon, etc., par J. P. de Lescun. *Paris*, 1616, in-4, de 91 pag. . 30—»

Mémoire très curieux et très peu connu, où la question de propriété du Béarn par la France est traitée avec beaucoup de détail et d'intérêt.

24 MAJOR (*Joann.*). Historia majoris Britanniæ, tam Auglie quam Scotie, per Joannem Majorem, nomine quidem Scotum, professione autem Theologum, e veterum monumentis concinnata. *Parisiis, Jodoc. Badius Ascensius*, 1521, in-4 de CXLVI feuillets, v. f., tr. dor., fil. 21—»

Bel exemplaire. Reliure de Niedrée.

25 MARC PAULE. La Description géographique des Provinces et Villes plus fameuses de l'Inde Orientale, meurs, loix et coustumes des habitans d'icelles, mesmement de ce qui est sous la domination du grand Cham, Empereur des Tartares, par Marc Paul, gentilhomme venetien, et nouuellement reduict en vulgaire françois. *Paris, Jehan Longis*, 1556, in-4, de 124 feuillets, le dernier blanc, mais portant au verso la marque de l'imprimeur, veau br., tr. d. . . . . 21—»

326 MARGUERITE DE VALOIS. L'Heptameron des nouuelles de tres illustre et tres excellente princesse Marguerite de Valois, royne de Nauarre : remis en son vray ordre et dedié à tres illustre et tres uertueuse Princesse Ieanne, royne de Nauarre, par Claude Grujet, Parisien. *Paris, Benoist Preuost*, 1560, in-4, marq. r., tr. d. *Ancienne reliure*. . . . . 60—»

Bel exemplaire d'une édition rare et estimée.

827 Massuccio. Le cinquanta Nouelle di Massuccio Salernitano, intitolate il Novellino, nuouamente con somma diligentia reviste, corrette et stampate (senza nota veruna), pet. in-8 de 84 pag., plus une table au verso du dernier feuillet, mar. v., tr. dor. (*Rel. angl.*). 30—»

828 Matheolus. Tractatus clarissimi philosophi et medici Matheoli Perusini de Memoria augenda per regulas et medicinas (sine ulla nota), pet. in-8 goth. de 6 feuillets, le dernier blanc.

Traité rare, édition du xve siècle.

829 Macer (*J.*). Les trois liures de l'histoire des Indes, acomplie de plusieurs choses memorables, autant fidellement que sommairement composez en latin et depuis nagueres faictz en françoys, par maistre Jehan Macer. *Paris, Guill. Guillard*, 1555, in-16, parch. . 10—»

830 Metallique transformation (la), contenant trois anciens traictez en rithme françoise, à sçauoir la Fontaine des Amoureux de science, autheur I. de la Fontaine, les Remontrances de nature a l'Alchimiste errant, auec la response du dict Alchym., par I. de Mung, le Sommaire philosophique de N. Flamel. *Lyon, P. Rigaud*, 1618, in-16, vél. . . . . 12—»

831 Maximus primum olympiade et postea Tyri ciuitatum episcopus... De reuelatione facta ab angelo beato Methodio in carcere detento (edente Sebastiano Brant) (in fine legitur :) — *Basilee per Michaelem Furter opera et vigilantia, Sebastiani Brant, anno* 1516, pet. in-4 goth., mar. oliv., fil., tr. . . . . 50—»

Livre curieux et fort rare, orné d'un grand nombre de figures gravées sur bois.

832 Nor. Viaggio da Venetia al S. Sepolcro, et al monte Sinai; col disegno delle città, castelli, ville, chiese, monasterj, isole, porte e fiumi, che sin là si ritrouano. *Et una breue regola di quanto si deue osseruare nel detto viaggio, e quello, che si paga da luogo a luogo, si di datii come*

d'altre cose, composto dal R. Padre Frà Noe dell' ordine di san Francesco. *Bassano, Geo, Ant. Remondini*, 1722, pet. in-8, parch. . . . . 24—»

Itinéraire curieux, orné de figures en bois, plus remarquables par leur singularité que par la finesse de leur exécution.

833. Nouveau recueil de divertissemens comiques, contenant : le Solliciteur de Procès. — L'Apprenti Charlatan. — Le Chevalier de l'Industrie. — Le Philosophe Hipocondre. — Le Pédant Soldat. — La Vieille en colère. — L'Héritier par figure et le Commis revoqué. *Paris, Guil. de Luyne*, 1670, in-12, baz. . . . . 12—»

Ce recueil de nouvelles assez rare, a pour auteur François-César Oudin de Préfontaine, au nom duquel est délivré le privilége qui porte la date du 4 novembre 1669. Le livre est dédié à *monseigneur le marquis de Sévigné, guidon des gendarmes de monseigneur le Dauphin.*

834 Æsopus. Continentur in hoc volumine. Æsopi fabulæ. L. XIIII, interprete Salone Parmen. Æsopi item fabulæ *XLII*, interprete Aviano. — A la fin :) Auiani finis Opera et Impensa Francisci Vgoleti et Octaviani Saladi. M. DVII. Nono Kal. Aprilis, in-4, v. f. fil. . 25—»

Les 64 fables d'Esope, dont le traducteur est nommé ici *Salon de Parme*, ne sont autres que celles qui sont connues depuis longtemps sous le nom de *Fables de l'anonyme latin* : elles ont été attribuées à *Hildebert, arch. de Tours, à Allain de Lille*, et récemment *à Ugobard de Sidmone*, par M. Dressler, qui en a publié, à Bautzen (*Budissæ*), une nouvelle édition collationnée sur un manuscrit. Malgré ces attributions successives, dont aucune ne paroît suffisamment justifiée, ces fables restent réellement anonymes et le seront probablement encore long-temps.

L'édition indiquée ici n'est pas très commune. G. D.

836 Opera hrosvitæ. Illustris virginis et monjalis germane gente saxonica orte, nuper a Conrado Celte inventa. (*On lit à la fin* :) *Impressum norunbergæ anno quingentesimo primo supra millesimum* (1501), in-fol., fig., maroq. brun, tr. d. . . . . 80—»

Bel exemplaire de cette précieuse édition originale. Cette édition est ornée de belles figures en bois que quelques bibliographes

ont cru pouvoir attribuer au célèbre Albert Durer. Un examen plus attentif les eût facilement convaincus que ces estampes, tout-à-fait dignes d'attention, rappellent la manière d'*Hans Schäuffelein* ou même de *Lucas, de Cranach*, bien plus que celle d'*Albert Durer*.

836 **Opera nova** piacevole, e da ridere, di un Villano Lavoratore nominato Grillo, il qual volse diventar medico. Historia bellissima in ottava rima, nuovamente ristampata, e ricorretta, e di belle Figure adornata. *Venezia et Bassano, G. Ant. Remondini* (senz' anno), pet. in-8 de 48 pag.; fig. baz. . . . . 0—»

Cette pièce italienne, dont il existe plusieurs éditions, toutes à peu près également rares, n'est en quelque sorte que la traduction assez agréablement versifiée d'un ancien fabliau françois, *le Vilain Mire*, ce qui lui donne, de très loin, il est vrai, quelque relation avec le *Médecin malgré lui*. Le même sujet a tenté un poète italien plus récent qui a publié : *Grillo, canti dieci d'Enanti Vignajuolo. Verona*, 1738, pet. in-8, fig. Cette composition moderne ne se distingue pas par un grand mérite poétique, et n'a pas, comme l'ancienne, la recommandation d'une extrême et quelquefois très piquante naïveté. G. D.

837 **Oporinus.** Proteus poeticus palindromus quem sub metro chronosticho, rite-salutari et vera pro pace, piorum, sexcenties repetita, et ultra, denuo sic prosequi suspiria, spe fidei, fecit Warnerus Oporinus. *Rintelii, Petr. Lucius* (1636), pet. in-42 de 24 feuil., vél. . 10—»

Exercice de patience sur le vers suivant : *Jesu, Dux vitæ, fer tu nos tempora pacis*, que le pieux éditeur a trouvé moyen de varier de 670 manières différentes. A la fin de ce livre se trouve le même vers mis en musique. Cette petite curiosité, d'un genre tout spécial, n'est pas très commune.

838 **Ordonnance** et Placcart du Roy (d'Espagne) nostre sire, sur ce faict de la monnoye, etc. *Anvers, V° Guill. de Paris*, 1587, pet. in-8, v. f., tr. dor. . . . 20—»

Ce volume contient toutes les figures des monnoies ayant cours dans les possessions belges du roi d'Espagne.

839 **Orlandino**, par Limerno Pitocco (*Theophilo Folengo*) da Mantova composto. *Vinegia, Agustino di Bindoni,*

1550, pet. in-8, lettres italiq., mar. r., tr. dor., *rel. angl. de C. Smith*. . . . . 30—»

Édition rare d'un poëme très gai qui reçut un accueil parfait dans son temps, et que les Italiens lisent encore aujourd'hui avec plaisir.

840 J. Perrache. Le triomphe du Berlan, où sont déduites plusieurs des tromperies du Jeu et par le Repentir, sont montrez les moyens d'éviter le péché; par le capitaine J. Perrache, gentilhomme provençal. *Paris, Matth. Guillemot*, 1585, pet. in-8 de 8 feuil. prélimin. et 24 feuillets, mar. citr., tr. dor. . . . . 30—»

Opuscule très rare, reproduit textuellement en 1587, chez le même libraire, avec un simple changement de titre. L'édition de 1587 est intitulée : *La vanité du jeu, la misérable condition et fin damnable de ceux qui le suyvent, et les moyens de s'en retirer, poëme très excellent*, etc. Ces deux variétés de la même édition sont également rares.

Le Triomphe du Berlan, qui eût été plus exactement intitulé *le Triomphe sur le Berlan*, est une pièce en vers, accompagnée en général à chaque strophe d'un commentaire moral et religieux, écrit en prose. On n'a point à examiner ici si les vers du capitaine Perrache valent mieux que sa prose, ou si cette prose est tout aussi inintelligible que les vers; il nous suffit de constater que le volume qui les renferme est un livre de la plus grande rareté; nous ajouterons aussi que parmi les nombreux hommages rendus au talent ou du moins aux excellentes intentions du capitaine Perrache, se trouve un sonnet que le nom de son auteur nous engage à placer ici tout entier.

A MONSIEUR PERRACHE.

Le guerrier qui bruslant dans les cieux se rendit,
De monstres et de maux despeupla tout le monde,
Arracha d'un toreau la corne vagabonde,
Et sans vie à ses pieds un lyon estendit;
Anthee dessous luy la poussière mordit,
Inegal à sa force à nul autre seconde,
Et l'Hydre si souuent à renaistre féconde,
Par vn coup de sa main les sept testes perdit.
De tout ce qui troubloit le repos de la terre,
Le Berlan seulement fut exempt de sa guerre,
N'osant pas sa vertu poursuyure ce bon heur.
Perrache qui s'esmeut d'une saincte cholére
L'attaque, le combat, et r'emporte l'honneur
D'auoir fait vn travail qu'Alcide n'a sceu faire.

F. de Malherbe.

Ce sonnet manque dans les éditions de Malherbe.

delicor. Quinta die Aprilis. Anno D.M.D.XX (1520), pet. in-8, goth., impr. à longues lignes, fig. en bois, vel., tr. dor. . . . . 45—»

Volume rare, orné de 36 fig., gravées sur bois par un maître habile, appartenant, sans contredit, à l'école d'Albert Durer, dont il reproduit habilement la manière, la hardiesse spirituelle et l'expression. Aucun monogramme n'indique quel a pu être ce maître inconnu.

Le texte de l'ouvrage présente une suite de *méditations*, sous la forme de prières, qui pourroient bien avoir été détachées du grand ouvrage de Ludolphe sur la vie du Sauveur. G. D.

794 **Les Disputes** de Guillot le Porcher et de la Bergère de Sainct-Denys, en France, contre Iean Calvin, prédicant de Genesve, sur la vérité de nostre saincte foy catholique et religion chrestienne. Ensemble la généalogie des hérétiques et les fruits qui prouiennent d'iceux (par Artus Désiré). *Paris, Menier, sans date*, in-16, parch. . . . . 18—»

Une petite pièce de onze vers, placée au verso du frontispice, donne en acrostiche le nom d'*Artus Désiré*, dont il existe plusieurs ouvrages du même genre que celui-ci et tous assez rares.

795 **A. Durer.** La petite passion d'Albert Durer, suite de 36 pièces gravées sur bois, avec le monogramme de ce maître, pet. in-4 obl., demi-rel. . . . 65—»

796 **Dyalogus** Salomonis et Marcolfi (sine ulla nota), pet. in-4, de 11 feuillets. . . . . 18—»

Edition de la fin du XVe siècle.

797 **Les Epistres veneriennes** de l'esclave fortune (Michel d'Amboise), priué de la court d'amour, etc. *Paris, Denis Janot, s. d.* (1532), pet. in-8, mar. r., tr. d. 48—»

Edition décrite par M. Brunet, dans la quatrième édition du *Manuel*. Exemplaire bien conservé.

798 **Escobar.** Romancero e historia del muy valeroso cavallero el Cid Ruy Dias de Vibar, en lenguage antiguo, recopilado por Juan de Escobar. *Madrid, Padilla*, 1726, pet. in-12, format allongé en hauteur, baz. rac. 12—»

799 **Esopo Historiado.** *Au verso de ce titre se trouve un autre titre ainsi conçu :* Accii zuchi summa campanee Veronensis viri eruditissimi in Æsopi Fabulas interpretatio per rhythmos in libellum Zucharinum inscriptum contexta feliciter incipit. (On lit à la fin du volume :) Stampado in Venetia per Maestro Manfredo de Bonello de Streuo da Monferà. Nel ano del signore M.cccc.lxxxxvii. a di. xxvii. zugno, pet. in-4, de 71 feuillets, vél., fig. gravées sur bois. . . . 90—»

Bon exemplaire de cette édition rare et curieuse à cause des figures qui la décorent.

800 **Evénement** des plus rares, ou l'histoire du sieur abbé comte de Buquoy, singulièrement son évasion du For-Lévêque et de la Bastille, l'allemand à côté, revue et augmentée, deuxième édition, avec plusieurs de ses ouvrages, vers et prose, et particulièrement la game des femmes, et se vend chez Jean de la Franchise, rue de la Réforme, à l'Espérance à Bonnefoy, 1719, pet. in-12, avec une figure représentant la Bastille, au dessus de laquelle on lit cette inscription : *L'Enfer des vivans ou la Bastille.* . . . . . .

Ce livre a certainement été imprimé en Allemagne, son extérieur, ses nombreuses fautes typographiques, ses prodigieuses bévues grammaticales le démontrent jusqu'à l'évidence, ce qui n'empêche pas pourtant que cet ouvrage, ou plutôt ce recueil, car il se compose de pièces qui n'ont entre elles aucun rapport, ne soit un livre très curieux et singulier. On ne sait pas trop exactement comment cet abbé, comte de Buquoy, avoit mérité de se faire mettre au For-l'Evêque et à la Bastille, mais on comprendroit parfaitement qu'on l'eût enfermé à Charenton. Il n'avoit certainement pas la tête bien saine.

Les exemplaires de cette singulière production sont très rares, et celui-ci est le premier que j'aie jamais vu. J'ai fait quelque chose de plus, je l'ai lu d'un bout à l'autre, et j'ai trouvé comme dédommagement à cette lecture, à la fin du livre, une pièce de vers intitulée : *Réflexion nécessaire, ou l'état de la vie de l'homme*, ode qui vaut beaucoup mieux que son titre bizarre ne pourroit le faire croire. G. D.

801 **Fabri** (*Alex.*). Diuersarum nationum ornatus, cum suis iconibus in æs incisis longe accuratius quam antea, cum suis duobus ordinibus quorum unus *summi Ponti-*

demie, la congnoissance des vrines corrige par plusieurs docteurs regens en medecine regens a Monpellier auec un recepte de la grosse verolle. — Cy finist le remede contre la peste ung traite des vrines le remede contre la grosse verole. *Imprime nouuellement à Paris par Philippe Le Noir, libraire.....* (sans date). in-4 goth., f. v. 60—»

Édition ancienne des préceptes latins de l'École de Salerne, avec un commentaire en françois.

850 **Response dv puissant** et tres inuict empereur Charles le V, roy dEspaigne, etc. sur les lettres du roy de France aux princes electeurs. et aussi sur l'appologie ou contradiction du mesme roy alencontre le Tractat faict entre luy et lempereur a Madrile en Espaigne. (*s. aucune indic., mais on lit à la fin :*) Imprime en la ville Danuers par moy Guillaume Vorsterman lan M.D.XXVII. Pet. in-8 goth. demi-rel. 20—»

Pièce curieuse et peu commune.

851 **Rodericus Zamorensis.** Ep. ad sanctissimum et beatissimum dominum, dominum Paulum secundum pontificem maximum : liber incipit dictus speculum humane vite... Editus a Roderico Zamorensi episcopo... (*On lit à la fin :*) *Impressum Parisiis anno Domini* M.CCCC.LXXV. *die prima mensis augusti, per Martinum Crantz, Vdairicum Gering et Michaelem Fibruger.* LAVS DEO. Pet. in-fol., mar. vert, tr. dor. 140—»

Précieux exemplaire de l'un des plus anciens monumens de la typographie parisienne.

352 **Romoaldus.** Summarium rationum, quibus Cancellarius Angliæ et Prolocutor Puckeringius Elizabethæ Angliæ Reginæ persuaserunt occidendam esse serenissimam Principem Mariam Stuartam Scotiæ Reginam et Jacobi sexti Scotorum Regis matrem ; una cum responsionibus Reginæ Angliæ et sententia mortis. Opera Romoaldi Scoti. *Ingolstadii*, W. Ederl., 1588. 24—»

Volume peu commun, ouvrage favorable à Marie Stuart, portrait du temps.

853 SALUSTIUS. Bellum Catelinarium Salustii. (*in fine :*) C. Crispi Salustii de coniuratione Catiline liber feliciter finit. Swollis opera et impensis Petri os de Breda emendate impressus (*sine anni nota*), in-4 de 21 f. 18—»

Édition rare qui est certainement du XVe siècle.

854 SCHRENCHIUS (*Jacobus*). Augustissimorum Imperatorum, serenissimorum Regum atque Archiducum, illustrissimorum Principum, nec non Comitum, Baronum, Nobilium, aliorumque clarissimorum virorum... verissimæ imagines, et rerum ab ipsis domi forisque gestarum succinctæ descriptiones, etc., opus a Jac. Schrenckhio absolutum. *Æniponti, excud. Joann. Agricola*, 1601, gr. in-fol., fig., vél. 85—»

Volume très curieux, orné de superbes figures.

SOMMAIRE RECUEIL des choses memorables, que le Seigneur Prince de Condé a protestees, et faites pour la gloire de Dieu, repos et utilité du Royaume de France, contre les autheurs des troubles, aduenues depuis l'an mil cinq cens soixante iusqu'à prseent. *Imprimé nouvellement (sans nom de ville ou d'imprimeur)*, 1564, in-16, de 576 pag. parch. 21—»

Petit volume très curieux, imprimé avec soin, même avec une certaine élégance, et contenant la réunion très habilement faite d'un certain nombre de pièces, toutes favorables au parti dont le prince de Condé se trouvoit le chef à l'époque des troubles religieux et civils qui désolèrent la France au XVIe siècle. La plupart de ces pièces ont été réimprimées depuis dans de grandes collections ; mais leur rapprochement forme ici un ensemble qui me paroît en rendre l'intérêt plus piquant. Parmi toutes ces pièces, qui sont en prose, il s'en trouve deux en vers : ***Deux Epistres de monsieur le Prince de Condé, l'une à la Royne, mère du Roy ; l'autre au peuple françois : par lesquelles, en déclarant son intention, il se purge des faulx titres qu'on luy a mis sus.*** Ces deux morceaux ne sont pas les moins curieux du livre.

G. D.

856 SPECVLVM Passionis domini nostri Jesu Christi. (Auct. Udalrico Pinder). — (*On lit à la fin :*) Speculum de passione Domini nostri Jesu Christi..... per Doctorem Uldaricum Pinder connexum, et in civitate imperiali

sus, et d'autres Chrestiens, advenu en la rebellion de quelques Indois de l'Occident contre les Espagnols. Item Diverses Lettres escrites par aucuns de la dite Compagnie qui du païs-bas ont esté enuoyez aux Indes Occidentales en l'an 1615, et une du P. Nicolas Trigault, enuoyée depuis son retour aux Indes Occidentales. *Valenciennes, Jean Veruliet*, 1620. — Petit discours escrit par Élie Trigault, Religieux de la Compagnie de Jésus, contenant plusieurs belles particularitez de son voyage aux Indes Orientales. *Valenciennes, J. Veruliet*, 1620, 2 part. en 1 vol. in-8, parch. 15—»

Volume curieux et intéressant par les nombreux détails qu'il renferme. Il ne se trouve pas très communément.

867 **Valerandi Varanii** de gestis Joanne virginis Francie egregie bellatricis libri quatuor. *Parisiis, Joh. de Porta.* (Sine anno), in-4, v. m. . . . . 45—»

Poëme rare sur Jeanne d'Arc.

868 **Virbio.** La Palleogeide ouuero Diana Flaggellata di Virbio Accademico tra Spensierati lo Sfaccendato. Dedicata alla verità. *In Spizberga, per Ruggiero nemesiono.* 1720, p. in-8 avec une fig. cart. . . . . 8—»

Satire bouffonne, en vers, dont on ne pourroit sentir le sel qu'en étant parfaitement au courant des circonstances qui l'ont fait naître. L'auteur écrit en vers avec facilité, et la gravure dont ce livre est décoré au frontispice est assez singulière pour mériter d'être remarquée.

869 **Vulcanius.** De Literis et Lingua Getarum, sive Gothorum. Item de Notis Lombardicis; quibus accesserunt specimina variarum linguarum. Editore Bon. Vulcanio Brugensi. *Lugduni-Batavorum. Ex offic. Plantin. Apud Fr. Raphelengium.* 1597, p. in-8, de 110 pag. vél. 10—»

Volume savant et curieux, qui contient de précieux renseignements pour l'histoire des langues.

870. **Zachariæ Lilii**, Vicentini Orbis Breviarium fide compendio ordineque captu ac memoratu facillimum, felix et gratus legito. *(Venetie, circa* 1520). p. in-8, d. r. 30—»

Petit dictionnaire géographique dans lequel on trouve quelques détails curieux.

BULLETIN

DU

BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. Ch. Nodier, Paulin Paris et G. Duplessis,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 11. Novembre.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro 11 *du Bulletin du Bibliophile,* 6e *série.*

Nouveaux mélanges tirés d'une petite bibliothèque, par M. Charles Nodier. (Suite.) 503
Discours véritable du siége mis devant Beauvais, (Réimpression.) 511
Inventaire des livres des sires de Jaligny, publié par M. Leroux de Lincy. 518
Correspondance bibliographique. 528

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
Rue Bailleul, 9 et 11.

NOUVEAUX MÉLANGES

TIRÉS D'UNE PETITE BIBLIOTHÈQUE.

(SUITE.)

XII.

FÉNELON (*François de Salignac de la Mothe*). Suite du quatrième livre de l'Odyssée d'Homère, ou les Auantures de Télémaque, fils d'Ulysse. *Paris, veuve Claude Barbin*, 1699, 5 vol. pet. in-12, mar. rouge. (*Duru.*) — ÉDITION ORIGINALE, COMPLÈTE, DE LA PLUS GRANDE RARETÉ. (Barbier, *Dictionnaire des Anonymes*, n° 17, 304.)

La première partie a 4 ff. et 208 pp.; la seconde, 230; la troisième, 204; la quatrième, 215; et la cinquième, 208. Brunet, *Manuel du Libraire*, quatrième édition.

Nos voisins les Anglois, les Italiens et les Espagnols, couvrent d'or les éditions originales de leurs classiques, et ils ont raison, selon moi. Nous les imitons, et nous enchérissons souvent sur eux dans le prix que nous attachons à ces beaux monumens de leur littérature, et je crois que nous n'avons pas tort. Quant à l'édition *princeps* d'un de nos classiques, à nous, il ne faut pas nous en parler. Nous donnons volontiers *douze cents francs* du *Roland furieux* de 1516, et *six cents* du Shakspeare de 1623: mais le *Télémaque* de 1699, qui s'en soucie? c'est cependant là un livre qui réunit toutes les conditions désirables d'importance et de rareté: 1° il est incontestablement *princeps;* 2° il a été imprimé de l'aveu et sous les yeux de Fénelon; 3° il a été rigoureusement supprimé par l'autorité; 4° il a été, selon toute apparence, retiré du commerce par l'auteur lui-même. Enfin, il est devenu si rare, que tous mes soins n'ont jamais pu m'en faire découvrir un autre

exemplaire entier, et que la première partie seule, qui, à la vérité, avoit paru *avec privilége*, s'est présentée quelquefois dans les ventes. Il n'est donc pas étonnant que M. Brunet m'ait laissé quelque chose à dire sur l'édition *originale* et *complète* de *Télémaque*, édition qu'il décrit d'ailleurs fort exactement et d'après des renseignemens fort justes, mais qu'il n'a probablement pas vue, car, s'il l'avoit vue, il auroit dit ce que je dirai.

La première partie dont je parlerai d'abord, et qui est connue des bibliophiles sous le nom de *fragment*, fut, dit-on, réimprimée tout de suite sous la même date, avec quelques corrections. C'est ce qu'on appelle communément la *contrefaçon*. Comme je possède la *contrefaçon* et le *fragment*, je suis parfaitement désintéressé sur cette question, et j'ai lieu d'espérer qu'on voudra bien s'en rapporter à moi. Or, la prétendue réimpression contrefaite est imprimée, sans aucun doute, des mêmes caractères et sur le même papier que le *fragment*; elle porte le nom du même libraire et elle en a le droit, car elle sort des mêmes presses. Si elle étoit réimprimée immédiatement sur le *fragment*, elle devroit offrir en effet *quelques corrections*, celles du moins qui sont contenues dans l'*errata* du *fragment*, lequel y est fidèlement reproduit au *verso* de l'*avertissement du libraire*; mais il n'en est rien; les fautes y sont identiquement les mêmes, et elle a conservé une grosse faute de plus que le *fragment*, le mot *Odicée* écrit selon cette orthographe barbare depuis la page 120 jusqu'à la fin. O typographe étourdi ou stupide, qui réimprime un livre muni de son *errata*, sans corriger les fautes que l'*errata* dénonce, et même celles que le premier imprimeur s'est hâté de corriger! On comprend bien que ceci est impossible, mais voyons ce qui est arrivé.

Fénelon étoit à Cambrai; on lui envoyoit les feuilles à corriger avant le tirage, il les avoit reçues jusqu'à la signature I, et il est à présumer qu'il avoit même eu à choisir entre différens essais, car les exemplaires varient entre eux dans le fleuron du frontispice, dans les vignettes ou les filets, et même dans la grandeur du papier. L'*errata* va par conséquent jusqu'à la page 94, antépénultième de la feuille H; mais pendant que

l'auteur corrigeoit religieusement ses épreuves, l'imprimeur, obsédé par l'impatience publique, ne s'étoit point arrêté ; le livre alloit son train ; toutes les feuilles en révision étoient tirées, et, par surcroît de malheur, le tirage des feuilles suivantes étoit déjà bien avancé. La correction capitale d'*Odissée* pour *Odicée*, ne put donc s'exécuter que sur une partie de l'édition, et voilà ce qui constitua la différence réelle du *fragment* et de la *réimpression*. C'est que la prétendue *réimpression* est précisément la partie de l'impression qui a été finie la première.

Il n'est pas difficile cependant de trouver quelques différences entre ces deux moitiés jumelles du *fragment*, mais ces différences sont de celles qu'on ne peut faire valoir contre mon opinion, car elles la constatent. Ainsi, à la page 25 de la prétendue *contrefaçon* que j'appelle *premier tirage*, dans cette petite phrase : « *Télémaque reprit ainsi*, » le nom de Télémaque étoit disgracieusement coupé sur la syllabe *té* à la fin de la ligne 6. Dans le *fragment*, la ligne 6 le contient tout entier. A la page 107, ligne 6 à 7, le mot *monstre* qui termine un paragraphe étoit partagé sur *mon-*, et ses quatre dernières lettres restoient seules, suspendues sur l'*alinéa*. Dans le *fragment*, ou second tirage, le mot mutilé d'une manière si désagréable, est rétabli tout entier à la tête de la ligne vide. Ces corrections de goût typographique s'exécutent aisément sur la planche, comme personne ne l'ignore ; mais comme elles sont, dans la feuille où elles se trouvent, un signe de perfectionnement, elles y sont un signe évident de postériorité. Le *fragment* est donc postérieur à ce qu'on appelle mal à propos la *réimpression*. Je serai le premier à convenir, au reste, que tout ceci est d'une très petite importance ; il suffit de savoir que *fragment* et *réimpression* sont également d'ÉDITION ORIGINALE, et peuvent servir également à compléter l'édition PRINCEPS du *Télémaque*, lorsqu'il s'en trouvera un autre exemplaire que le mien ; mais je ne laisserai pas là ce que j'avois à dire de cette première partie, sans justifier Fénelon de la mauvaise correction d'*Odicée* en *Odissée*, adoptée par les imprimeurs de la veuve Barbin, de la page 126 à la page 169 du *fragment*. Fénelon savoit à merveille que la lettre *i* de l'alphabet françois ne représente pas moins l'union [illegible]

l'alphabet grec, que le *c* ne représente le double *sigma*, et il avoit très bien corrigé *Odyssée*, comme on peut le voir par l'*errata* des deux tirages; les quatre feuilles ou demi-feuilles, signées L-M-N-O, lui ayant été soumises à leur tour, il crut certainement devoir revenir sur cette faute, puisqu'elle est rectifiée jusqu'à la fin, dans le *fragment*, depuis la signature P, et, ce qui est beaucoup plus remarquable, dans la seconde partie de l'ouvrage qui ne fait pas partie du *fragment*, de la signature A jusqu'à la signature E, circonstance singulière et caractéristique qui prouve invinciblement la continuation de l'impression sous les mêmes presses. A la signature E, le compositeur ignorant reprit sa mauvaise habitude, et il y persista dès lors sans avertissement et sans contradiction, parce que Fénelon, justement effrayé, ne se mêloit plus de la publication de son livre, et avoit même cessé de correspondre avec son libraire. Il laissoit tout simplement imprimer, nonobstant prohibition ; mais il corrigeoit d'autant moins, que les négligences et les infidélités du typographe pouvoient un jour lui servir d'excuse.

Que Fénelon, chargé de l'éducation d'un jeune prince destiné à devenir roi, ait pensé à renfermer tout un système d'enseignement moral et politique dans le cadre agréable d'un roman, il n'y a rien de plus facile à comprendre. Que Fénelon ait fait à dessein de ce roman la satire rétrospective du règne d'un vieux roi, chargé d'années et de gloire, et dont il avoit récemment obtenu les marques de la confiance la plus signalée, il n'y a rien d'aussi absurde ; mais il est de la nature de l'homme très perfectionné de croire à l'absurde. Cette idée impossible fut donc admise avec empressement par la ville et surtout par la cour. Le privilége donné à Barbin fut retiré, le *fragment* supprimé, et l'édition arrêtée à la page 208. Cette prohibition fut-elle exécutée avec beaucoup de rigueur? voilà ce dont il est permis de douter. Fénelon s'y soumit certainement, mais la veuve Barbin, qui étoit devenue propriétaire d'une édition du livre, et qui en attendoit un grand bénéfice, se montra plus récalcitrante. Les *Aventures de Télémaque* continuèrent à paroître, sans nom de lieu, sans nom d'imprimeur, sans vignettes, et surtout sans pri-

vilége, mais si conformes en toutes leurs parties, de papier, de caractères et de justification, qu'il n'y a pas moyen d'en contester l'identité typographique. C'est là l'édition dont il est question ici.

Elle fut reproduite avec tant de rapidité par Moëtjens et par divers autres imprimeurs, qu'il n'est pas surprenant que cette édition originale eut promptement disparu parmi les contrefaçons. Je ne suis pas éloigné de croire que la veuve Barbin se prêta elle-même aux combinaisons qui pouvoient faciliter l'exécution et le débit de ces éditions subreptices. J'ai du moins vu quelques lambeaux d'une prétendue édition hollandoise imprimée sous le nom de de Kondt, et datée de 1700, qui me paroît composée aux dépens de l'édition de Paris, ou réimprimée sous les mêmes presses. C'est ainsi que l'édition originale in-4° des *Provinciales*, reparut en Hollande sous la date de *Cologne* et le nom de *Pierre de la Vallée*. Si cette observation est fondée, le *Télémaque princeps* sera plus facile à reconstruire dans sa forme primitive que je ne l'ai pensé d'abord, et dans l'état même des choses, il ne faut peut-être que chercher avec un peu de patience et de foi pour en découvrir des exemplaires. Il n'y a guère de livres signalés comme *uniques* dans les catalogues, qui n'aient trouvé leurs ménechmes. Je me suis étendu sur celui-ci un peu plus que sur aucun autre, parce qu'il est capital dans son espèce, et que j'ai eu toute ma vie fort à cœur d'éveiller chez nous ce goût des classiques originaux de notre littérature, inutilement provoqué par Barbier et par Adry, et qui me paroît le plus digne objet d'étude auquel puisse se livrer un bibliophile françois.

XIII.

LE MÊME. Première partie. *Paris, chez la veuve Claude Barbin*, 1699, in-12, mar. violet, dentelle. (*Koehler.*)

C'est ici le *fragment* dont il vient d'être parlé, c'est-à-dire, selon moi, le tirage définitif de la première partie, au point où

l'impression de l'ouvrage fut arrêtée. Dans mon exemplaire, ce fragment porte six pouces de hauteur, sept à huit lignes de plus que l'exemplaire de l'édition complète qui a cependant des *témoins*. Cela provient, comme je l'ai dit, de ce qu'on mettoit sous les yeux de Fénelon différents modèles de tirage, et il est probable que c'est pour celui-ci qu'il s'étoit décidé, mais la prohibition ayant eu lieu au même moment, l'édition fut abandonnée au caprice de l'imprimeur. Ce *fragment* passe avec raison pour rare, et obtient un assez haut prix dans les ventes, mais il est incomparablement moins rare que les quatre autres parties.

XIV.

Le même ouvrage. *Londres, Dodsley, à la Tête de Tully, en Pall-Mall*, 1738, 2 vol. in-8, gr. papier fort de Hollande, portrait, fig., mar. rouge, compart. et dent. (*Bradel* aîné.)

Bel exemplaire d'une édition peu commune dont nous affectons de parler avec beaucoup de dédain, depuis que nous avons bien voulu accorder aussi au *Télémaque* des éditions de luxe. Nos bibliographies, nos catalogues et les réclames de nos journaux font foi qu'il n'y a rien à comparer en perfection à ces grandes éditions d'un format incommode à la main et impossible à la poche, imprimées sur un papier de coton hygrométrique et spongieux, et décorées du dixième ou douzième tirage de quelques images froides et maussades. C'est notre *nec plus ultrà*, notre *to kalon*, ce que tous les arts réunis ne surpasseront jamais. J'y consens de tout mon cœur, pourvu qu'on me permette de m'en tenir à ce pauvre *Télémaque* de Dodsley, dont le papier est ferme, élastique, sonore; dont les caractères sont nets et se détachent en bonne encre sur un fond ami de l'œil; dont les estampes, réduites au format du livre dans une proportion bien entendue, par un burin vigoureux, rappellent les bonnes figures des éditions de Hollande, c'est-à-dire, du pays du monde où l'on a le mieux réussi, selon moi, à *illustrer* les livres. Il faut convenir en passant que le superbe papier de cette édition est

fort sujet à des altérations très graves, et particulièrement à la rouille, et je suis porté à croire que c'est là la véritable cause de son discrédit très réel. Mon exemplaire est tout-à-fait exempt de ce défaut, mais sa fastueuse reliure est moins irréprochable aux yeux des amateurs exigeans, quoiqu'elle puisse passer pour un des chefs-d'œuvre de Bradel. C'est à Bradel que commence, en reliure, cette effroyable époque de décadence universelle dont l'histoire se souviendra sous quelques autres rapports, 1789.

XV.

MOULINET (*Nicolas*), *sieur du Parc* (*Sorel*). La vraye histoire comique de Francion, soigneusement reueue et corrigée par Nathanaël Duez, maistre de langues. *Leyde et Rotterdam, chez les Hackes*, 1668, 2 vol. in-12, fig.; mar. rouge, dos et coins ornés. (*Niédrée.*)

Charmant exemplaire d'un Elzevier véritable, qui est des moins communs et qui n'est pas des moins jolis. Les figures en sont fort bonnes, et tout annonce que cette petite édition d'un livre célèbre alors, a été soignée avec une prédilection particulière. Le nom de Nathanaël Duez, réviseur et correcteur du texte, n'est pas toutefois une excellente garantie. Ce bon homme est auteur d'un livre intitulé : *Epitome dictionum quarumdam æquivocarum et ambiguarum in lingua gallica*. Lugd.-Batav., Elzevir, 1651, pet. in-12, qui est certainement un des livres les plus rares de la collection, et on peut m'en croire sur ce point, car je n'ai plus le bonheur de le posséder. Ce singulier travail, le plus ancien que je connoisse sur nos homonymes françois, demande, par-dessus toutes choses, une exquise délicatesse d'oreille qui manquoit absolument à notre philologue germain, et dont l'absence produit souvent les plus plaisantes bévues. C'est ainsi qu'il donne pour homonyme à *Boudin* un autre substantif qui a un *p* pour initiale, et que les honnêtes gens n'écrivent même que par son initiale, quand ils sont forcés à l'écrire.

Je reviens à Sorel, dont le nom est en littérature d'une autre

autorité que celui de Duez. Le succès incontestable du roman de *Francion* est le fait d'un siècle encore naïf, ou bien moins raffiné que le nôtre. Dans ce temps-là, on toléroit volontiers les licences badines et plus ou moins grossières de la parole, qui nous révoltent aujourd'hui. On n'auroit pas toléré le paradoxe effronté qui peint le crime de couleurs séduisantes, qui le protége et qui l'enseigne. Maintenant tout est permis à l'idée, mais nous sommes implacables pour le mot. La réimpression de *Francion*, qui est d'ailleurs une peinture assez vraie des mœurs de l'époque où il a été écrit, donneroit des nausées à un sergent de police, et des velléités de réquisitoire à un procureur du roi. Je me garderai donc bien de le recommander aux étudians en vacances et aux nobles châtelaines en *villégiature;* mais je le recommande hardiment aux linguistes. Il n'existe pas en françois un plus curieux trésor de gallicismes familiers, de rares proverbes, et de bonnes phraséologies populaires.

CH. NODIER.

DISCOVRS VERITABLE

DV SIEGE

Mis devant la ville de Beauuais par Charles, duc de Bourgongne, prince de la maison de France, surnommé le terrible guerrier, et qui n'a iamais cedé aux grands roys. Discours tiré d'vn vieu manuscript n'aguere recouuert ou se montrent en bref plusieurs choses notables aduenues durant ledit siege. Puis ont esté adioustées autres choses remarquables touchant ladite ville (1).

L'an mil quatre cens soixante-douze, le samedy vingt-septiesme iour de iuin enuiron sept heures du matin arriuerent les Bourguignons deuant la ville de Beauuais, estimans prendre ladite ville d'assault, et apres que ceux de la ville eurent refusé parlementer au herault par eux enuoyé pour les sommer, à vn jet d'arbalestre pres d'icelle ville; et soudain y liurerent deux assaults, l'vn à la porte de Bresle, et l'autre à la porte de Limaçon, qui sont distantes l'vne de l'autre de plus d'vn jet d'arbalestre : neantmoins les Bourguignons assailloient entre les dites portes outre et quasi la moitié de la ville, parce qu'ils estoient grand nombre, comme de quatre vingts mil ou plus (2). Lors n'estoient en ladite ville aucuns gens d'armes (a cause que les habitans ne se doutoient d'estre assiegez, ains estre se-

(1) En commençant cette nouvelle série du *Bulletin du Bibliophile*, nous avions annoncé l'intention et pris ainsi en quelque sorte l'engagement d'insérer de temps en temps, dans ce Recueil, quelques pièces historiques ou littéraires devenues rares ou même tout-à-fait inconnues, lorsqu'elles nous paroîtroient propres à inspirer de l'intérêt à nos lecteurs. Nous tenons aujourd'hui cette promesse, et nous leur donnons un récit aussi fidèle que curieux du siége de Beauvais, en 1472. Cette petite pièce historique est devenue tellement rare que nous avons eu beaucoup de peine à nous en procurer un exemplaire. Nous pensons donc que la reproduction de ce naïf document historique ne sauroit manquer d'intéresser les nombreux amateurs de notre histoire. Nous le donnons exactement tel qu'il a été publié en 1622, dans sa forme primitive, et avec les notes dont il est accompagné dans l'édition originale. G. D.

30 novembre 1843.

(2) Philippes de Comines a escrit que le duc de Bourgongne n'eut iamais plus belle armée.

courus et auoir garnison du party de France) fors et reserué qu'audit Beauuais s'estoit réfugié Louys Gommel, sieur de Balagny (1), apres auoir par luy et autres ses compagnons habandonné ausdits Bourguignons la ville de Roye : auquel sieur de Balagny pour ceste cause, combien qu'il fut capitaine de ladite ville de Beauuais, les habitans n'auoient pas trop grande confiance.

A huict heures du matin lesdits Bourguignons sonnerent trompettes, et donnerent plain assault esdites deux portes. Et parce que lesdits Bourguignons du costé de ladite porte de Limaçon gaignerent audit assault vn fort qui faisoit closture des fauxbourgs (2) nommé le deloy, qui estoient tourelles assises pres du pont de pierre, et du costé où est à present vn viuier, ils commencerent a crier ville gaignée.

A l'assault duquel deloy se trouua ledit Balagny, accompagné de quinze ou seize hacquebusiers habitans de ladite ville : et pour ce faire s'estoit transporté par la planche des iardins de monsieur l'évêque de Beauuais, par vne petite porte qui depuis a esté bouchée; et combien qu'il fit son deuoir de resister, toutefois ledit deloy fut rompu, et entrerent les Bourguignons à force, au moyen de quoy furent contraints ledit Balagny et sa compagnie eux retirer par ladite planche, en quoy faisant ledit sieur capitaine de Balagny fut nauré à la cuisse d'vne sagette ou dard en reculant, ses gens estans demeurez derriere. Et incontinent arriuerent les Bourguignons en grand nombre dedans les fauxbourgs, crians de toutes parts ville gaignée : mais quand ils apperceurent ladite porte de Limaçon, ils se ietterent et retirerent és maisons et iardins, entre les arbres qui y estoient, et en l'église Sainct Hypolite, qui estoit quasi ioignant ladite porte de Limaçon, et tantost apres vindrent asseoir cinq guidons et deux estendarts au plus pres du tapecul d'icelle porte, rompirent l'huis dudit tapecul, et vindrent gaigner la loge des por-

(1) Il y auoit auec ledit sieur de Balagny quelque peu de gens de l'arriereban.

(2) Comines appelle celuy qui print ce fauxbourg messire Iacques de Montmartin, Bourguignon tres auaricieux, qui auoit cent lances et trois cens archers de l'ordonnance dudit duc.

tiers et comme ils estoient à ce faire, furent plusieurs des leurs tuez par ceux de la ville, entre-autres celuy qui auoit planté le principal desdits estandarts, d'vne arbalestre qui luy fut déchargée. Et combien que ceux de la ville fissent bonne et aspre resistance, en tirant de leurs arcs, arbalestres, couleurines, et de grosses pierres que leurs femmes, fils et filles portoient sur la muraille, tellement qu'il y eut plusieurs Bourguignons tuez; neantmoins iceux Bourguignons s'efforcerent d'aborder et approcher de ladite ville soubz ombre desdites maisons et église de Sainct Hypolite, lesquelles maisons ils auoient percées pour venir à couuert de l'vne à l'autre, et par dedans icelles; et en trauersant s'en vencient loger en ladite église, et approchans de ladite porte, tirerent en si grande habondance, que c'estoit chose admirable de veoir le traict qui couuroit presque la muraille : et par l'vn d'eux fut dressé vne eschelle à vn endroit de la muraille, faisant closture entre le pont leuis et la tour, qui estoit lors en ladite porte de Limaçon : mais neantmoins, ils ne s'oserent oncques aduanturer d'y monter, doutans le traict que lesdits habitans iettoient et deschargeoient sur eux de leursdits arcs, arbalestres et couleurines, dont ils en tuerent plusieurs, tant en ladite loge des portiers, ladite église de Sainct-Hypolite, que és enuirons : et dura ledit assault depuis huict heures du matin iusques à neuf heures du soir, auquel ne fut tué en icelle porte, sinon vn des habitans, qui fut attaint d'vne fleche par le col.

Et au regard de l'autre assault, que durant ce temps les Bourguignons liurerent à ladite porte de Bresle, où ils descendirent à si grand nombre, qu'ils comprenoient par dedans la ville depuis ladite porte iusques outre celle de l'Hostel Dieu, qui est assise entre ladite porte de Bresle et celle de Limaçon : ils se conduisirent tellement que pareillement ils gaignerent la loge des portiers, où aucuns d'eux se ietterent à si grand effort, que soudainement ladite loge en fut toute pleine. Et parce qu'en ce lieu il n'y auoit aucuns fauxbourgs, ny maisons, où ils se peussent mettre à couuert, ils eurent aussi beaucoup à souffrir, car ils ne furent pas de ce costé moins vaillamment receuillis que de l'autre part par lesdits habitans, lesquels à l'ayde de

leurs femmes et filles qui leur portoient sur la muraille grosses pierres de toute sorte, auec grande quantité de trousses de flesches et de pouldres : et s'y gouuernerent si vaillamment que par la grace de Dieu l'honneur et la force leur demeura, tant parce qu'en liurant ledit assault, qui fut beaucoup plus fort et aspre à ladite porte de Bresle, qu'à celle de Limaçon; l'on y apporta le précieux corps et digne chace de la glorieuse vierge saincte Angadresme, natiue de Beauvais, en requerant son ayde et bon secours enuers Dieu à l'encontre desdits Bourguignons.

Et enuiron l'heure de huict heures du soir vindrent au secours de ladite ville monsieur de la Roche Tesson (1), et monsieur de Fontenailles, lieutenant de monsieur de Bueil, nobles et vaillans capitaines, accompagnez de deux cents lances des gens de l'ordonnance du roy qu'ils auoient soubz leur charge. Et si tost qu'ils furent arriuez dans la ville, sans prendre logis pour eux et leurs cheuaux, mais les habandonnant auec leur bagage, et autres bagues, aux femmes et filles de la ville, combien qu'ils fussent fort foullez et trauaillez, parce que ce iour, pour venir secourir la ville, ils estoient partis de Noyon, où ils estoient en garnison, distant dudit Beauuais de quatorze lieuës, auquel lieu les estoit allé querir Iean de Rheims, sieur de Trassereux, pres dudit Beauuais, s'en allerent sur la muraille, et particulierement à ladite (2) porte de Bresle, laquelle estoit toute bruslée du feu, tellement qu'il n'y estoit demeuré manteau ny herche (3), lequel feu fut par leur conseil entretenu plus de huict iours apres, du bois des maisons prochaines, pour obuier que les ennemis n'entrassent dedans la ville ledit feu cessant.

Et là lesdits gens de guerre trauaillerent si vaillamment à

(1) Ledit sieur de la Roche mourut bien tost apres en la ville de Noyon. Et pour le grand secours qu'il apporta aux assiegez luy fut fait vn seruice solemnel en l'église de Beauuais.

(2) Ladite porte fut percée de deux canons qui tirèrent deux coups seulement, et par le trou qui fut fait tres grand en ladite porte, les gens dudit sieur des Cordes combatoient main à main : et pendant que le duc mit à venir qui tenoit la ville comme prise, quelqu'vn de dedans apporta des fagots allumez pour letter au visage de ceux qui s'efforçoient de rompre la porte.

(3) Au vieil exemplaire il est ainsi, combien qu'il faille herse.

l'ayde desdits habitans, en rebutant et rechassant lesdits Bourguignons, qu'en despit d'eux apres le feu cessé ils fortifierent ladite porte contre eux; tant de gros chesnes qui n'aguere auoient esté amenez à ladite ville pour faire bouleuers, que d'autre bois charpenté prest à edifier maisons, que de terrasses, pierres et caillous, qui par lesdits habitans, femmes et filles, furent portez sur la muraille enuiron ladite porte : et là n'y furent tuez ny blessez qu'vn archer et trois des habitans de ladite ville, combien que lesdits Bourguignons tirassent sans cesse de leurs flesches, couleurines et serpentines, en ladite ville.

Et faut noter qu'en ladite ville de Beauuais sont plusieurs corps saincts de grand merite, comme les corps precieux de S. Lucian et ses compagnons, S. Germer, S. Iust, S. Eurost, et autres que ladite saincte Angadresme, comme appert par leurs legendes : neantmoins iceux habitans ont telle confiance en ladite vierge saincte Angadresme, mesmement au temps de guerre, parce qu'ils dient que non seulement de leur temps, mais aussi bien de leurs predecesseurs, icelle glorieuse vierge soubz en habit de religieuse s'est apparue et monstrée sur la muraille, tant contre les Anglois anciens ennemis de la couronne de France, qu'autres aduersaires, et a icelle ville esté preseruée d'estre prise d'assault et de trahison; et à la verité si la grace de nostre Seigneur, de ladite benuiste Vierge et des saincts ne fut intreuenue, aydant la bonne querelle et la grande loyauté que lesdits habitans ont touiours gardé au roy, ladite ville estoit lors en grand danger d'estre perdue.

Et n'est à oublier qu'audit assault pendant que les Bourguignons dressoient eschelles et montoient sur la muraille, l'vne desdites filles de Beauuais, nommée Ieanne Fourquet, sans autre baston ou ayde, print et arracha à l'vn desdits Bourguignons l'estendart qu'il tenoit, et le porta en l'église des Iacobins.

Semblablement, Louys Gommel, sieur de Balagny, capitaine de ladite ville, auec Iean le Goix, son lieutenant, se monstrerent fort vaillans pour la deffence de la ville, lesquels continuellement se transportoient de quartier en quartier au long de la muraille, l'vn d'vn costé l'autre de l'autre, en persuadant aux habitans de tousiours vaillamment reister, leur remonstrans

qu'ils seroient bien tost secourus, et pour leur bonne resistance les plus honorez du royaume, et tellement persuaderent auec le cœur des bons habitans, qu'ils resisterent constamment, et auec beaucoup de courage ausdits Bourguignons.

Finablement iceux Bourguignons surprins de la nuict furent contraints d'eux retirer, et se loger tout au long des fossez, où ils firent toute la nuict de grandes et profondes tranchées, pour eux preseruer du traict, depuis ladite porte de Bresle, iusques à la porte de l'Hostel Dieu, tant au long desdits fossez, qu'en montant a mont dedans les vignes.

Et du costé de la porte de Limaçon pareillement se logerent en la chaussée de Sainct Nicolas, outre la porte dudit fauxbourg, en l'abbaye et paroisse de S. Quentin, où il auoit plusieurs belles maisons, et dedans les iardins qui sont entre ladite porte du Limaçon, et l'église S. Gilles, qui s'estendent au long de la riuiere.

Lesquels iardins furent fort preiudiciables, parce qu'en iceux on ne pouuoit veoir (pour les arbres) lesdits Bourguignons, et neantmoins ils voyoient ceux de dedans sur la muraille; aussi tiroient-ils sans cesse leurs canons courtaux, couleurines, et autres traicts, sans qu'on les peust apperceuoir.

Ils se logerent aussi en l'abbaye de S. Lucian, et en tout le haut pays d'enuiron, où depuis ils fortifierent de tranchées, chariots, et grand nombre de grosses artilleries, leur parc qui contenoit cinq lieuës de pays ou plus.

Le dimanche ensuiuant, qui fut le vingt huictieme iour dudit mois de iuin, enuiron deux heures apres midy, vint au secours de la ville messire Ioachin Rohault, cheualier, sieur de Gamaches, mareschal de France (1), accompagné de cent lances d'ordonnance, qu'il auoit soubz sa charge, et luy arriué visita la muraille, et la fit reparer et fortifier où il estoit besoin, specialement aux portes de Bresle, l'Hostel Dieu, et Limaçon, deuant lesquelles lesdits Bourguignons affuterent plusieurs bombardes et gros canons pour les battre et desmolir.

(1) Ledit sieur mareschal dans l'inuentaire des mareschaux de France est appellé homme d'extreme vertu et noblesse.

(1) Le lundy vingt-neufiesme dudit mois, et autres iours suiuans, arriuerent les seneschaux de Poictou et Carcassonne, chacun auec cent lances ; la compagnie de celuy de Thoulouze, monsieur de Torcy, conducteur des nobles de Normandie, messire Robert de Touteville, preuost de Paris, chef et conducteur des nobles de ladite preuosté et vicomté de Paris, monsieur le bailly de Senlis, et les nobles dudit bailliage et soubz la charge de comte de Dammartin, grand maistre d'hostel de France, accompagné de cent lances, et Salezard accompagné de six vingts hommes d'armes, de toutes les compagnies qui estoient lors en garnison à Amiens, tous lesquels furent grandement et ioyeusement recueillis par lesdits habitans, crians Noel à haute voix. Et pour leur montrer la grande affection qu'ils auoient de les festoyer, firent mettre et dresser plusieurs tables chargées de vins et viandes au long des ruës, et effoncer plusieurs muids et tonneaux de vins à si grande largesse qu'il leur estoit qu'il ne coutast qu'à puiser à la riuiere.

(1) L'euesque qui estoit lors dudit siege s'appelloit Iean de Bar, qui est mort l'an 1497, inhumé dans le chœur de l'eglise de Beauuais, pres de l'autel.

(*La suite au prochain numéro.*)

INVENTAIRE DES LIVRES

COMPOSANT LA BIBLIOTHÈQUE

DES SEIGNEURS DE JALIGNY.

6 Juin 1413.

Les seigneurs de Jaligny, dont le document qui va suivre nous fait connoître la bibliothèque, appartenoient, soit par les alliances qu'ils avoient contractées, soit par les charges dont ils avoient été revêtus, aux premiers rangs de la noblesse de France. Depuis la fin du XIe siècle jusques à l'année 1415, époque fatale, où la bataille d'Azincourt vit périr les derniers enfans de cette famille, presque tous les membres qui la composoient ont mérité une place dans nos annales. Le plus ancien dont le nom soit parvenu jusqu'à nous est Guillaume, seigneur de Jaligny, qui épousa, vers l'année 1081, Ermengarde, quatrième fille d'Archambaud, seigneur de Bourbon, après qu'elle se fut séparée sous prétexte de parenté, de Foulques Réchin, comte d'Anjou (1). L'un des descendans de Guillaume, Isabeau de Châtillon, dame de Jaligny, épousa en secondes noces, vers 1280, Robert III, comte de Clermont, Dauphin d'Auvergne. De ce mariage naquit Robert, dauphin, premier du nom, qui fut la tige des seigneurs de Jaligny. Robert épousa Isabeau de Chastel-Perron, et en eut deux fils, Robert, dauphin deuxième du nom, et Guichard, dauphin, premier du nom, grand-maître des arbalétriers de France. Guichard avait épousé vers 1365, Isabeau de Sancerre, septième enfant de Louis de Sancerre, seigneur de Charenton, de *Beaumez*, de Condé, de Luzzy, créé maréchal de France, l'an 1369, puis connétable, le 22 septembre 1397.

(1) Anselme, Histoire généalogique de la maison de France, tom. III, p. 132.

Elle eut de ce mariage :

Guichard, dauphin, deuxième du nom, seigneur de Jaligny et de la Ferté-Chauderon, gouverneur du Dauphiné, qualifié conseiller et chambellan du roy, dans une quittance du 4 septembre 1408. Après la mort du seigneur de Montaigu, il fut pourvu de la charge de souverain-maître de l'hôtel du roi, par lettres du mois d'octobre 1409. Établi capitaine de la ville et du château de Montreuil, le 11 mai 1413, il fut tué en 1415, à la bataille d'Azincourt. Il avoit épousé, vers 1400, Éléonore de Culant, fille d'Eudes, seigneur de Culant en Berry, et déjà veuve de Philippe de la Trémouille, seigneur de Montréal, tué à la bataille de Nicopolis, en 1396.

Guichard II n'ayant pas eu d'enfans, son frère Béraud, seigneur de Combronde et de Saint-Ilpise, auroit hérité, ainsi que ses deux fils, de la seigneurie de Jaligny; mais tous les trois furent tués aussi à la bataille d'Azincourt (1).

Il résulte de cette courte notice, que la bibliothèque assez remarquable pour le temps, dont le catalogue va suivre, appartenoit à Guichard, dauphin, deuxième du nom, gouverneur du Dauphiné, grand-maître d'hôtel du roi. A la mort de son père, il quitta le château de Bomiers, que l'alliance avec la maison de Sancerre avoit fait entrer dans la famille, et comme il étoit l'aîné, il réunit tous les biens meubles dans son château de Jaligny. Au mois de juin de l'année 1413, sur le point de se rendre dans la ville de Montreuil-sur-Mer, dont il avait été nommé gouverneur peu de jours auparavant, il avoit fait lui-même le catalogue de sa bibliothèque, comme le prouve la rédaction des articles 38, 39 et 40.

Ici s'arrêtent les indications que j'ai pu recueillir sur ce curieux document d'histoire littéraire. Pour les compléter j'ajouterai que l'original se compose d'une double feuille de papier petit in-folio, d'une écriture courante du quinzième siècle, et qui est resté long-temps plié en forme de lettre. Au milieu de la quatrième page, au verso, on lit : *Inventoire des livres de Jaligny et qui souloient estre à Bomiez.* Cette pièce, qui faisoit

(1) Anselme, Histoire généalogique, tom. VIII, p. 81.

partie des archives de M. le baron de Joursanvault, est indiquée dans le catalogue imprimé de ces archives (1) sous le N° 818. Elle est aujourd'hui au Louvre, dans la bibliothèque particulière du roi, où j'ai pu en prendre copie, grâce à l'obligeance de M. Barbier, bibliothécaire, qui s'est empressé de me la communiquer.

Presque tous les articles qui composoient la *librairie* des seigneurs de Jaligny sont trop bien connus des lecteurs du *Bulletin* pour qu'il soit nécessaire d'expliquer les titres fort courts et souvent assez obscurs de cet inventaire. Aussi le petit nombre des observations que j'ai ajoutées ont-elles seulement pour but d'éclaircir quelques passages curieux de ce document. J'ai le regret de n'être pas parvenu à reconnoître tous les ouvrages qui s'y trouvent mentionnés, et je me suis contenté de les signaler à de plus habiles par un point d'interrogation.

CE SONT LES LIVRES QUI SONT VENUS DE BOMIEZ A JALIGNY.

Premièrement, Titus-Livius.

1 Item, la Légende dorée.

2 Item, Ovide Metamorphozeos.

3 Item, le Messel, en françois

Le Missel traduit en françois.

4 Item, les Croniques de Jerusalem, autrement dit Godefroy de Boillon.

C'est le nom qu'on donnoit ordinairement à l'Histoire héroïque de Godefroy de Bouillon, qui fut mise en vers françois au milieu du XIIIe siècle. On appeloit aussi cette histoire *le Roman du Chevalier du Cygne* à cause de la première partie qui renfermoit la légende merveilleuse relative au grand capitaine françois. La Bibliothèque royale et plusieurs autres bibliothèques publiques de Paris possèdent des manuscrits du Roman de Godefroi de Bouillon. Voyez l'analyse assez étendue que j'en ai donnée dans le tome II, page 457, de la bibliothèque de l'École de Chartes.

(1) Catalogue des Archives de M. le baron de Joursanvault, etc. *Paris*, Techener, 1838, in-8, 2 vol.

5 Item, un grant Psaltier en latin, escript en grosse lettre de forme et ystoire à chacun noturne.

Istoire à chacun nocturne. Ces mots signifient que le commencement de chacun des nocturnes de ce Psautier étoit précédé d'une miniature.

6 Item, les Omélies saint Grégoire.

7 Item, ung livre en papier reliez en ais, des croniques de France.

8 Item, un petit livre de *Tancret* et des coustumes de Champagne?

Petit livre de *Tancret*. Est-ce le titre d'un roman ou d'une chronique relative à Tancrède, ce héros de la première croisade, que M. de Saulcy a fait connoître dans plusieurs articles curieux de la bibliothèque de l'École des Chartes, tome IV, p. 501, 505.

9 Item, Regnart et les fables d'Isopet en ung volume.

C'est sans doute le roman célèbre consacré à l'histoire du Renard, et imité pendant le moyen-âge dans toutes les langues de l'Europe. Les fables d'Isopet indiquent l'une des versions en vers françois de la fin du XIIIe siècle ou du XIVe des fables d'Ésope, dont la plus ancienne est due à Marie de France, et publiée dans ses œuvres. Voir Poésies de Marie de France, poète anglo-normand du XIIIe siècle, etc., publiées par Roquefort. *Paris*, 1820, 2 vol. in-8, t. 2, p. 59. Voyez aussi Fables inédites des XIIe, XIIIe et XIVe siècles, et Fables de La Fontaine rapprochées de celles de tous les auteurs qui avoient avant lui traité les mêmes sujets, et., par A. C. Robert. *Paris*, 1825, in-8, T. 11, p. 447.

Le Roman du Renart a été depuis quelques années le sujet de diverses publications. Les plus remarquables sont : 1° le Roman du Renart, publié d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par M. Méon. *Paris*, 1826, 4 vol. in-8. Le Roman du Renart, supplément, variantes et corrections, par P. Chabaille. *Paris*, 1835, in-8, 1 vol. — 2° Reinardus Vulpes, carmen epicum seculis IX et XII conscriptum, ad fidem Codd. m. edidit et annotationibus illustravit Fr. Jos. Mone, editio princeps. *Stuttgardiæ* et *Tubingæ* 1832, in-8. J. H. Bormans notæ in Reinardum Vulpem ex editione F. J. Mone. *Gandavi*, 1836, in-8. — 3° Reineke Vos. Nach der Lubeker ausgabe vom Jahre 1498. Mit einleitung glossar, und anmerkungen von Hoffmann von Fallersleben. *Breslau*, 1834, in-8. — 4° Reinhart fuchs, von Jacob Grimm. *Berlin*, 1834, in-8. — 5° M. J. F. Willems. Reinhart de Vos, episch fabeldicht van de Twaelfde en Derliende eeuw, etc. Gent, 1836, in-8. — 6° Willems (J.-F.), le roman du Renard, traduit pour la première fois d'après un texte flamand du XIIe siècle; augmenté d'une analyse de ce qu'ont écrit MM. Legrand d'Aussy, Raynouard, etc. au sujet du roman du Renard, par Octave Delepierre. *Bruxelles*, 1838, in 8. — 7° Extrait du Journal des Savans, de juillet 1834, contenant l'examen critique, par M. Raynouard, du Reinardus Vulpes, de M. Mone. Broch, in-8. — Reinard the Fox, by William J. Thoms, from the

foreign quarterly Review, n. XXXIV. — Voyez sur les ouvrages en différentes langues, composés à ce sujet, un article détaillé et curieux de la 4e édition du *Manuel du Libraire*, de M. Brunet, t. IV, p. 61.

10 Item, ung petit livre qui s'appelle Theodor Palioloigue? (sic).

11 Item, ung petit livre qui s'appelle le *Trésor* de *Vanerie*. (Trésor de Vénerie.)

Poëme curieux en langue vulgaire, relatif à la chasse. M. J. Pichon, qui est sur le point de publier le Trésor de Venerie, m'a communiqué la note suivante :

« C'est un poëme divisé en deux parties; la première, d'une curiosité inestimable pour l'histoire de la chasse, est le seul traité existant en françois, et probablement en toute autre langue, sur l'art de sonner; la seconde est un traité de la chasse en général. L'auteur Hardoyn de Fontaines Guérin, gentilhomme angevin, l'écrivit au château de Mérarjues en Provence, où il étoit prisonnier de la vicomtesse de Turenne.

D'une dame à qui suis prison
Qui de Turaine est vicontesse
Et outre mon gré ma maitresse.
. . . . . .
Ce fu 6 jours dedans Décembre
Ou temps que tant durent les nuits
Qui aux prisons fait mains annuis
Quant de leurs doleurs leur remembre
L'an XIVc VI ans di mains (1394).

« Hardoyn cite en deux endroits de son poëme les bons veneurs et sonneurs au jugement desquels il le soumet. Vous apprendrez avec plaisir que parmi eux figure le seigneur de Jaligny, Guichard, dauphin, premier du nom, grand-maître des arbalétriers, mort en 1405.

« Le seul manuscrit connu de ce poëme est à la Bibliothèque du Roi. Il porte les armoiries de l'auteur, du roi de Sicile et du duc d'Anjou. Il provient de la bibliothèque de M. Chatre de Cangé, dont vous avez le catalogue; mais vous ne l'y verrez pas si votre exemplaire ne contient pas le fameux dernier feuillet où sont les *manuscrits d'élite* qui ne faisoient pas partie de la vente, et que M. de Cangé donna au roi. »

12 Item, les sept Peticions de la Patenostre.

13 Item, les Institutes.

14 Item, plusieurs choses dictées par Christine de Pizant.

15 Item, ung aultre livre en papier que Christine a fait, de la Cité des Dames.

Le Livre de la Cité des Dames, par Christine de Pisan, est un des ouvrages

les plus connus de ce fécond écrivain. M. R. Thomassy a publié sur cette femme célèbre un travail dont voici le titre : Essai sur les écrits politiques de Christine de Pisan. *Paris*, 1838. Voyez aussi P. Paris, les Manuscrits françois de la Bibliothèque du Roi. t. V. in-8, p. 71 à 73; — 94 à 99; — 133 à 148; — 148 à 185.

16 Item, les *Martiniennes*, en parchemin, cousue en une peau.

Les *Martiniennes*. Ce sont les chroniques rédigées en latin à la fin du XIIIe siècle, par un moine bénédictin nommé *Martin Polonius*. Ces chroniques continuées par divers auteurs ont été traduites en françois au XIVe et au XVe siècle. Voyez à ce sujet un excellent mémoire de l'abbé Lebeuf dans le Recueil de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tom. XX, p. édit. in-4o; t. 33, p. 398, édit. in-12.

17 Item, la Somme le Roy.

La Somme-le-Roi. On désigne ordinairement sous ce titre un long traité de morale ascétique composé en françois, dans la seconde moitié du XIIIe siècle, par Laurent, de l'ordre des Frères prêcheurs, confesseur du Roi Philippe-le-Hardi. M. Lajard a publié un article étendu sur cet écrivain, dans le tome XIX de l'Histoire littéraire de la France. Il faut voir aussi les manuscrits françois de M. P. Paris, t. III, p. 388; t. IV, p. 198. — Cet ouvrage a été plusieurs fois imprimé à la fin du XVe siècle. Voyez L. Hain, Repertorium Bibliographicum in quo libri omnes ab arte Typographia inventa usque ad annum MD, typis expressi, ordine alphabetico vel simpliciter enumerantur vel accuratius recensentur. *Stuttgartiæ*, 1826-1838 in-8, 4 vol.; vol. II, p. 345.

18 Item, ung petit livre de Henry de Mucy?

19 Item, les Épîtres Creton, en papier?

20 Item, le Songe vert, le Tempasteur, le Chastellain du Vergier, en papier, tous en ung livre.

21 Item, ung petit livre en papier, comment se souloient faire les tournois.

22 Item, ung petit livre qui parle des songes.

23 Item, ung petit livre en papier fait d'armories.

24 Item, lequel fait mieulx à amer, ou le fait on celui à faire, en papier.

25 Item, Boece de Consolation, en papier qui commence : cellui qui bien bat les buissons, doit bien prendre les oisillons.

26 Item, un autre petit de Boece, qui commence : à ta royale Majesté.

Le Livre de la *Consolation* du philosophe Boece a joui pendant tout le moyen-âge d'une grande renommée. C'est un traité moral moitié en prose, moitié en vers, que ce ministre du roi Théodoric a écrit pendant sa captivité ; il a été traduit en françois aux XIe, XIII, XIV et XVe siècles. Les fragmens de la traduction du XIe siècle ont été publiés pour la première fois par M. Raynouard, t. II, p. 5, du Choix des poésies originales des Troubadours. (Il y a eu un tirage à part sous ce titre : Fragment d'un poëme épique en vers romans sur Boëce, imprimé en entier pour la première fois, d'après le manuscrit du XIe siècle qui se trouvait à l'abbaye de Fleury, etc. *Paris*, F. Didot, 1817, in-8.)

La traduction du XIIIe siècle est l'œuvre de Jean de Meung, si connu par son roman de la Rose ; elle commence par ces mots, *à la royale Majesté*, dont il est fait mention dans l'art. 26 de ce Catalogue ; elle a été plusieurs fois imprimée aux XIV et XVe siècles. (Voir Brunet, Manuel du Libraire, 4e édit., t. 1, p. 391.)

Deux autres traductions en vers datent du XIVe siècles, et sont inédites : l'une est d'un certain Renaud de Louhans ; l'autre de Jehan de Sy, qui avait été chargé par le roi Jean d'une version complète de la Bible qu'il n'eut pas le temps d'achever. (Voyez les Manuscrits françois de la Bibliothèque royale, par M. P. Paris, t. V, p. 33.)

La version qui se trouvoit dans le manuscrit des sires de Jaligny, et qui commence par deux vers en proverbes, a été attribuée par M. Buchon à Charles d'Orléans. (Choix d'ouvrages mystiques avec notice. *Paris*, 1835, grand in-8, faisant partie du Panthéon littéraire. Notice sur Boëce, p. 21.) M. Paris, qui a consacré à cette version un article de son tome V, p. 31, n'a pas adopté l'opinion émise par M. Buchon ; enfin M. Brunet indique une autre traduction imprimée à la fin du XVe siècle, qui paraît être différente de celles qui précèdent. (Manuel du Libraire, 4e édit., tom. 1, p. 390.)

27 Item, ung autre petit livre en papier, qui parle pour la guerre, pour le tournoy que fist messire Geuffroy de Charny.

28 Item, un livre rimé en papier, qui parle des songes.

29 Item, un rolet d'armoirie.

30 Item, ung Psaltier en latin, de petit volume.

31 Item, ung Codicille Maistre Jehan de Meun.

32 Item, *deux Épistres que Christine fist, quant noz seigneurs estoient devant Visestre.*

Ces deux épîtres, relatives à la paix de Bicêtre (novembre 1410), semblent différentes du poëme intitulé *la Paix*, du même auteur, et que Christine dédia au duc de Guienne. Elles devoient se rapporter aux événemens de

l'été de 1410 au sujet desquels on peut consulter la chronique du moine anonyme de Saint-Denis (t. IV, liv. XXXI (édit. de M. Bellaguet), et celle de Monstrelet, liv. 1er, ch. LXXII de l'édition du Panthéon littéraire.

33 Item, ung psalme de saint Jherosme.

34 Item, une prophesie de Sebille, en papier.

35 Item, ung petit livre de la Curation des chevaulx.

36 Item, ung petit livre de dévocion, en latin.

37 Item, *les Heures de Bomiez.*

38 Item, *celles qui furent à madame ma mère,*

39 Item, *celles qui furent de monseigneur mon père?*

40 Item, celles qui furent de monseigneur le connétable, dont Dieu ait l'âme.

41 Item, ung petit livre des Épistres et Évangilles en françois et istorié.

Les articles 37 à 40 qui précèdent, indiquent les livres de famille des sires de Jaligny.

Les *Heures* indiquées sous le n° 37 étoient celles qui faisoient sans doute partie du château de Bomiez, résidence des seigneurs de Jaligny; celles du n° 38 avoient appartenu à Isabeau de Sancerre, mariée en secondes noces à Guichard Ier du nom, dauphin, seigneur de Jaligny, grand-maître des arbalétiers de France, dont les heures sont enregistrées sous le n° 39; enfin, *celles qui furent au connétable* indiquent le Livre d'Heures de Louis de Sancerre, maréchal de France en 1369, connétable en 1397, mort le 6 février 1402.

CE SONT LES LIVRES QUI ONT TOUJOURS DEMEURÉ A JALIGNY. INVENTOIRE FAITE L'AN MIL IIIIC ET VIIJ, LE VIe JOUR DE JUING, OU DIT AN.

Premièrement.

42 Alixandre et César, en ung volume et de Marc, le fil Caton.

43 Item, Oroseus.

Ce sont les histoires de Paul Orose, traduites en français.

44 Item, la destruction de Troye, rimé et istorié.

45 Item, le livre de Machaut.

C'est probablement le poëme de

lexandrie. Voyez, au sujet de ce rimeur du XVe siècle, les Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XX, p. 377, édit. in-4; t. XXXIV, p. 147, édit. in-12.

46 Item, ung livre en latin, d'Étiques.

47 Item, Lancelot, couvert de blanc.

48 Item, le livre des Philosophes.

49 Item, l'Arbre des batailles.

50 Item, le livre du Compte de Blois.

51 Item, Henry de Mucy?

52 Item, le livre des Jeux et des Eschas, et Secreta Secretorum Aristotelis.

53 Item, livre que fist le compte de Foys, pour la chasse.

C'est l'ouvrage si connu de Gaston Phebus, comte de Foix, sur la chasse.

54 Item, Proficii?

55 Item, ung petit livre en papier, de Philosophie.

56 Item, ung Psaltier, en petit volume.

57 Item, ung Messel portatif, et commence au commencement de baptesme.

58 Item, les Veu du Paon

59 Item, ung petit livre de la Bible.

60 Item, Merlin.

61 Item, le Traitié faict à Bretegny.

62 Item, le livre de Mithigrice, en latin?

63 Item, les Cent Balades.

Sans doute les ballades au nombre de cent composées par Christine de Pisan.

64 Item, la Somme le Roy.

65 Item, Boesce de Consolation qui commence : fortune mere de tristece.

C'est la traduction du frère Renaud de Louhans. Voyez plus haut l'article no 26.

66 Item, la Prise amoureuse.

67 Item, ung livre d'Oraison, qui a une chemise de veluau bleu.

68 Item, ung livre qui parle de plusieurs royaumes.

69 Item, Ovide de l'art d'amour, en papier.

70 Item, un livre du stille de la court de Parlement.

71 Item, le Blanc Pavelon?

72 Item, le codicille maistre Jehan de Meun, en papier,

73 Item, les Fables d'Isopet, en papier.

74 Item, le Testamen maistre Jehan de Meun.

75 Item, le Songe vert, en papier?

76 Item, Poverté et Richesse.

77 Item, le dit du chevalier qui fait les q.... parler.

Cet article dans l'original est effacé.

78 Le débat des Dames.

79 Item, ung viel livre de Geste.

80 Item, Tallevent.

C'est l'ouvrage célèbre pendant le moyen-âge, sous le titre de *Viandier*, composé par Guillaume Tirel, cuisinier du roi Charles V, à propos duquel M. Jérôme Pichon a publié une notice si curieuse, p. 233 de ce vol. du Bulletin.

81 Item, une Épistre que Christine fist, adreçent à la reyne de France.

L'Épitre de Christine de Pisan, adressée à la reine Isabeau de Bavière, a été imprimée par M. R. Thomassy, p. 123 de la notice indiquée plus haut, nº 15.

82 Item, Messire Truffe?

LE ROUX DE LINCY.

SUR UN AUTOGRAPHE DE MOLIÈRE (1).

ANDROMÈDE, trag. (de P. Corneille), représ. avec les machines sur le th. roy. de Bourbon. *Rouen, Laurens Maurry*, 1751, in-4, fig., v. m. (mouil.)

Cet exemplaire, provenant de la bibliothèque de Pont-de-Vesle, se recommande par une particuliarité bien remarquable. Les noms des acteurs sont écrits à la plume vis-à-vis des noms des personnages, et il est impossible de ne pas reconnoître l'écriture de Molière qui joua le rôle de Persée dans cette tragédie, représentée en province par les acteurs de sa troupe ambulante.

Ce fut vers 1653 que Molière, chef d'une bonne troupe de comédiens, avec laquelle il exploitoit la province, alla se fixer à Lyon, où son théâtre fut très suivi et très goûté, grâce surtout à sa comédie de l'*Étourdi* qu'il fit représenter alors pour la première fois. Son succès comme auteur et comme acteur fut tel, que deux troupes rivales, qui jouoient à Lyon en même temps que lui, se désorganisèrent, et les principaux comédiens de ces deux troupes se réunirent à la sienne, qui, par cet accroissement, devint une des meilleures de France, et promena de ville en ville son répertoire tragique et comique jusqu'en 1658, où Molière la conduisit à Paris. L'autographe que nous avons découvert dans l'exemplaire d'*Andromède* appartient probablement à l'année 1653, pendant laquelle la troupe de Molière étoit à Lyon.

Les noms des acteurs sont écrits de la main de Molière, en regard des personnages de la tragédie.

Outre les mots écrits par Molière sur l'exemplaire qui a servi à la distribution des rôles et sans doute au souffleur de la troupe, il y a, de la même main, dans le cours du volume, quatre changemens de noms de personnages : p. 33, au lieu CÉPHALIE, *AGLANTE*; p. 34, pareil changement; p. 82, idem; p. 122, dans JUNON, on a effacé *non* pour mettre à la place, *PITER*. Nous reparlerons tout à l'heure de ces modifications apportées dans les rôles des acteurs : elles sont loin d'être indifférentes.

(1) Cet article, extrait du catalogue de M. de Soleinne, nous a Paru de voir intéresser nos lecteurs

Cet autographe nous fait connoître plusieurs acteurs de la troupe de Molière, qui n'avoient jamais été cités : *l'Éguisé*, *Vauselle*, *Dufresne*, *Chasteauneuf*, *Herué*, *l'Estang* et *mesdemoiselles de Vauselle*, *Menon* et *Magdelon*. A. P. P. de Chasteauneuf, que l'on supposoit avec raison avoir été comédien de M. le Prince, est auteur d'une farce : *la Feinte mort de Pancrace*, imprimée en 1663, à Maëstricht. *Vauselle* est peut-être le même que *Lermite sieur de Vocelle*, auteur de *la Chute de Phaéton*, imprimée en 1637, et ce seroit alors un fils naturel du poète Tristan l'Hermite, de l'Académie françoise, qui étoit ami de la famille Béjart et qui signa comme témoin l'acte de naissance de Françoise, fille aînée de Madeleine Béjart.

Il est fort aisé de préciser la date de cet autographe : *De Brie* et sa femme y figurent; ils faisoient l'un et l'autre partie d'une des troupes qui jouoient à Lyon en même temps que Molière, et ils furent sans doute les premiers à se joindre à lui. On ne voit pas, en effet, paroître encore avec eux Ragueneau et sa fille Mariote, Duparc, dit Gros-René, et sa femme mademoiselle Duparc, qui entrèrent dans la troupe de Molière vers le même temps et qui allèrent, en 1654, parcourir avec elle le comtat d'Avignon, la Provence, le Languedoc et la Guienne.

Quant aux vers enlevés au rôle de Céphalie et transportés dans celui d'Aglante, ils sont mis à dessein dans la bouche de mademoiselle de Brie, qui étoit, dit-on, la confidente de l'amour de Molière pour mademoiselle Béjart, chargée du rôle d'Andromède; il est possible aussi que sa sœur Geneviève Hervé, qui étoit jalouse d'elle, eût refusé de lui adresser des complimens.

Et quand Andromède demande où vont ses soupirs dont elle ignore la route, Céphalie répond :

C'est à vous d'en juger, vous qui les entendez.

On pourroit inférer de là, que Molière avoit aimé d'abord mademoiselle Hervé avant de s'attacher à mademoiselle Béjart, dont il épousa plus tard la fille cadette, selon les uns, la sœur cadette, selon les autres, Armande-Gresinde Béjart. *Le Roman comique* nous apprend la vie qu'on menoit parmi les comédiens de cette époque.

ANDROMÈDE, trag. (de P. Corneille), représ. avec les machines sur le th. roy. de Bourbon. *Rouen, Laurens Maury*, 1751, in-4, fig., v. m. (mouil.)

Cet exemplaire, provenant de la bibliothèque de Pont-de-Vesle, se recommande par une particularité bien remarquable. Les noms des acteurs sont écrits à la plume vis-à-vis des noms des personnages, et il est impossible de ne pas reconnoître l'écriture de Molière qui joua le rôle de Persée dans cette tragédie, représentée en province par les acteurs de sa troupe ambulante.

Ce fut vers 1653 que Molière, chef d'une bonne troupe de comédiens, avec laquelle il exploitoit la province, alla se fixer à Lyon, où son théâtre fut très suivi et très goûté, grâce surtout à sa comédie de l'*Étourdi* qu'il fit représenter alors pour la première fois. Son succès comme auteur et comme acteur fut tel, que deux troupes rivales, qui jouoient à Lyon en même temps que lui, se désorganisèrent, et les principaux comédiens de ces deux troupes se réunirent à la sienne, qui, par cet accroissement, devint une des meilleures de France, et promena de ville en ville son répertoire tragique et comique jusqu'en 1658, où Molière la conduisit à Paris. L'autographe que nous avons découvert dans l'exemplaire d'*Andromède* appartient probablement à l'année 1653, pendant laquelle la troupe de Molière étoit à Lyon.

Les noms des acteurs sont écrits de la main de Molière, en regard des personnages de la tragédie.

Outre les mots écrits par Molière sur l'exemplaire qui a servi à la distribution des rôles et sans doute au souffleur de la troupe, il y a, de la même main, dans le cours du volume, quatre changemens de noms de personnages : p. 33, au lieu CÉPHALIE, *AGLANTE*; p. 34, pareil changement; p. 82, idem; p. 122, dans JUNON, on a effacé *non* pour mettre à la place, *PITER*. Nous reparlerons tout à l'heure de ces modifications apportées dans les rôles des acteurs : elles sont loin d'être indifférentes.

(1) Cet article, extrait du catalogue de M. de Soleinne, nous a paru devoir intéresser nos lecteurs

Cet autographe nous fait connoître plusieurs acteurs de la troupe de Molière, qui n'avoient jamais été cités : *l'Égaisé*, *Vauselle*, *Dufresne*, *Chasteauneuf*, *Hervé*, *l'Estang* et *mesdemoiselles de Vauselle*, *Menon* et *Magdelon*. A. P. P. de Chasteauneuf, que l'on supposoit avec raison avoir été comédien de M. le Prince, est auteur d'une farce : *la Feinte mort de Pancrace*, imprimée en 1663, à Maëstricht. *Vauselle* est peut-être le même que *Lermite sieur de Vocelle*, auteur de *la Chute de Phaéton*, imprimée en 1637, et ce seroit alors un fils naturel du poète Tristan l'Hermite, de l'Académie françoise, qui étoit ami de la famille Béjart et qui signa comme témoin l'acte de naissance de Françoise, fille aînée de Madeleine Béjart.

Il est fort aisé de préciser la date de cet autographe : *De Brie* et sa femme y figurent; ils faisoient l'un et l'autre partie d'une des troupes qui jouoient à Lyon en même temps que Molière, et ils furent sans doute les premiers à se joindre à lui. On ne voit pas, en effet, paroître encore avec eux Ragueneau et sa fille Mariote, Duparc, dit Gros-René, et sa femme mademoiselle Duparc, qui entrèrent dans la troupe de Molière vers le même temps et qui allèrent, en 1654, parcourir avec elle le comtat d'Avignon, la Provence, le Languedoc et la Guienne.

Quant aux vers enlevés au rôle de Céphalie et transportés dans celui d'Aglante, ils sont mis à dessein dans la bouche de mademoiselle de Brie, qui étoit, dit-on, la confidente de l'amour de Molière pour mademoiselle Béjart, chargée du rôle d'Andromède ; il est possible aussi que sa sœur Geneviève Hervé, qui étoit jalouse d'elle, eût refusé de lui adresser des complimens.

Et quand Andromède demande où vont ses soupirs dont elle ignore la route, Céphalie répond :

C'est à vous d'en juger, vous qui les entendez.

On pourroit inférer de là, que Molière avoit aimé d'abord mademoiselle Hervé avant de s'attacher à mademoiselle Béjart, dont il épousa plus tard la fille cadette, selon les uns, la sœur cadette, selon les autres, Armande-Gresinde Béjart. *Le Roman comique* nous apprend la vie qu'on menoit parmi les comédiens de cette époque.

P. 202. Dans le compliment de Charpentier au nom de l'Académie, lorsque le roi s'en est déclaré le protecteur.

« Nous avons plus à craindre que nous ne puissions pas suffisamment remplir son intention que de la surpasser. » *Plat et obscur.*

P. 204. Le compliment fait en 1672, par Perrault, *bonne*, celui de Charpentier à Colbert (p. 205), *médiocre*; la harangue de Perrault au Roy, au retour de la campagne de Hollande, *bonne.*

Quant au discours de Fléchier, p. 210. *Le commencement en est fort bon, le tout assez mauvais.* Au dernier paragraphe de la p. 214. *Longues et fastidieuses louanges.*

P. 215. « Pour affermir le repos de ses peuples, notre héros va combattre lui-même ceux qui le troublent. Il croit que c'est une justice qu'il doit à ses sujets que de leur montrer le chemin de l'honneur. *Il ne falloit pas toucher cette corde, défaut de jugement.*

P. 229. Dans un panégyrique du roi prononcé par l'abbé Tallemant « quelle joye pour ceux qu'on remportoit blessez de trouver en passant les yeux de leur maître (au crayon *bon pour un héros de roman qui meurt pour sa maîtresse*). C'est ici que j'aurois un beau champ pour m'étendre sur la valeur de ce grand monarque si j'osois m'y abandonner, mais j'aurois peur d'être désavoué de tous ses sujets (*il a raison*) qui admirent en secret son courage,

P. 232. « Il méconnoît entièrement une ville qui n'a rien de ce qu'il lui avoit laissé; la nuit y est aussi sûre et aussi brillante que le jour. » *Nous voilà aux lanternes du pont Neuf.*

Le discours de Benserade, p. 242. *Peu respectueuse.* Et dans l'intitulé du discours de l'abbé Tallemant de l'article des Académiciens, Montesquieu a substitué le mot *inutilité.*

Cette petite correction et l'avis énoncé sur le mérite du Dictionnaire de la docte compagnie intéressent peut-être ceux qui ont voué un culte à la mémoire de l'auteur de l'*Esprit des lois.*

D'ailleurs Montesquieu paroît ne pas avoir achevé la lecture de l'in-4° dont nous parlons; à partir de la page 259, de la moitié environ du volume, on ne rencontre plus aucune note.

G. BRUNET, de Bordeaux.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 11. — NOVEMBRE 1843.

871 AMANI (*Jodoci*) Gynæceum, sive Theatrum mulierum, in quo præcipuarum omnium per Europam imprimis nationum, fœmineos habitus videre est, artificiosissimis figuris expressos a Jodoco Amano, additis ad singulas figuras singulis octostichis Franc. Modii. *Francofurti ad Mœnum impensis Sigismundi Feyrabendii*, 1586, in-4, mar. bl., t. dor. (*Janséniste, Duru.*) 15—»

Recueil de 122 jolies gravures en bois, avec une explication en vers latins. A la fin se trouve un feuillet séparé, sur lequel sont répétés le lieu d'impression, le nom de l'éditeur et la date, avec une vignette en bois au milieu de la page.

872 ANCIENNES (les) TAPISSERIES représentées en 123 planches formant 2 vol. gr. in-fol. oblong, demi-rel. 125

Ouvrage publié par MM. Jubinal et Sansonetti.

873 ARABIAN NIGHTS, 3 vol. gr. in-8, mar. rouge, fil., t. dor., pub. à 180 fr., réduit à. . . . . 98—»

Édition illustrée de mille gravures sur bois, bel exemp.

874 BAIF (*Jean-Antoine* de). Euvres en rime. *Paris, Lucas Breyer*, 1573, pet. in-8, mar. r., fil., t. dor. (*Bauzonnet.*). . . . . 28—»

Superbe exemplaire des neuf livres des poëmes.

875 BELLAY (*Martin* de), seigneur de Langey ; ses mémoires, contenant le discours de plusieurs choses avenues au royaume de France, depuis l'an 1513 jusqu'au trespas du roy François 1er. *Paris, à l'Olivier de Pierre L'Huil-*

lier, rue Saint-Jacques, 1570, in-8, mar. bleu, fil., tr. dor. (*Koehler.*) . . . . . 30—»

Bel exemplaire.

876 **Bertellii** (*Petri*). Diversarum nationum habitus centum et quatuor, iconibus in ære incisis diligenter expressi, ordines duo processionum, unus summi pontificis, alter ser. principis Venetorum. *Patavii*, 1594, 2 part. en 1 vol. petit in-8, mar. bleu, t. dor. (*Janséniste*), fig. Trois grandes figures pliées. . . . . »—»

877 **Brantome** (*Pierre* de Bourdeille, seigneur et abbé de). Ses Œuvres, nouvelle édition, considérablement augmentée et accompagnée de remarques historiques et critiques. *La Haye*, 1740, 15 vol. pet. in-12, mar. r. dent., fil., t. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 130—»

Bel exemplaire d'une jolie édit., la rel. du 1er vol. plus moderne.

878 **Brulliot.** Dictionnaire des monogrammes. *Munich*, 1832, 3 tom. en 1 vol. in-4, belle demi-rel., mar., t. dor. Publié à 90 fr. . . . . 65—»

C'est le plus exact et le meilleur de tous les ouvrages publiés sur les monogrammes; il est divisé en trois parties: la première contient les monogrammes: la seconde les initiales, et la troisième les noms abrégés ou incomplets. L'auteur a mis à profit les travaux de Christ, Orlandi, Bartsch, Ottley et Bryan.

879 **Capitols** del general del principat de Cathalunya, comtats de Rosello y Cerdanya fets en les corts celebres en lo monestir de sant Francesh de Barcelona, per la S. C. R. M. del rey don Phelip, nostre senor, per lo redres del general y casa de sa deputacio en lo any M. D. XCIX. *Estampats de nou en Barcelona, per Hierony Margarit*, 1630, in-4, mar. r., riche rel., espagnole, t. dor. . . . . 35—»

Volume curieux par sa reliure bizarre et chargée d'or.

880 **Capitols** dels drets y altres coses del general del principat de Catalunya y comtats de Rossello y Cerdanya, fets en corts generals del any 1481, fins enlo any 1564.

Barcelona, 1635, in-4, mar. r., rel. espagnole du temps. . . . . » —»

Volume aussi curieux que le précédent, et d'une reliure aussi bizarre.

881 Cæsaris (*Caii Julii*). Commentarii de bello gallico. (*Sine loco*), 1473, pet. in-fol. goth. de 152 feuil. non chiffrés, à 38 lig. à la page, rel. en mar. rouge, tr. dor., (*Janséniste, Duru*) . . . . . 300—»

Exemplaire superbe, d'un livre précieux et d'une rareté insigne : le volume commence par la vie de César, de Jules Celse, ainsi (C) *ay July Cesaris dictatoris exordia*, et jusqu'au recto du f° 82 où se trouve cette souscription.

Explicit liber. Deo gracias
T. C. anno Domini M.CCCCLXX°
tercio.

Le texte des Commentaires commence au recto du 83e feuil., par (G) *Allia est omnis divisa...*, et finit au recto du 153e du livre (71e des Commentaires), par la souscription *finiunt feliciter, libri commentariorum July Cesaris de bello gallico* LXXIII, le verso de ce feuillet contient une table.

882 Callimachi hymni, epigrammata et fragmenta (græcè et latinè) ex recensione Theod. J. G. F. Grævii, accedunt variorum commentarius et annotationes Ezech. Spanhemii, *Ultrajecti*, 1697, 2 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. fig. (*Padeloup.*) . . . . . 200—»

Bel exemplaire en grand papier, de cette bonne édition *variorum*, recherchée et rare.

883 Corvini (*Joannis Arn.*) Elementa juris civilis juxta ordinem institutionum imperialium erotomatice exposita, additis Germanii Cousinii J. C. receptarum utriusque juris regularum partitionibus. *Amstelodami, apud Danielem Elzevirium*, 1664, in-12, mar. bleu, fil., t. dor. (*Mackensie.*). . . . . 24—»

884 Curtii Rufi (*Quinti*) de rebus gestis Alexandri Magni, cum supplementis Freinshemii, interpretatione et notis illustravit Michael le Tellier, in usum Delphini. *Parisiis*, 1678, in-4, mar. rouge, tr. dor. *Janséniste* (*Anc. rel. armoiries.*) . . . . . 20—»

885 **Daniel's Oriental Scenery**, and Antiquities. 6 vol. rel. en 3. *Eléphant* in-fol. publié à 5,200 fr., réduit à. . . . . 1350—»

Éléphant in-fol., terme dont on se sert pour désigner ce format extraordinaire. La reliure de cet ouvrage, qui ne s'exécuteroit pas à Paris à moins de 1,200 fr., est digne des belles peintures que renferme cet ouvrage : ce sont des dessins coloriés et exécutés par le plus célèbre artiste en ce genre, Daniel, que le roi Louis-Philippe appelait son ami. Ce sont 140 aquarelles reliées en 3 volumes.

886 **Daniell's** Animated Nature. 2 vol. in-fol. richem. rel. à dos mar. 125 pl., publié à 400 fr., réduit à. 80—»

Cet ouvrage est un choix des plus intéressants sujets de toutes les branches de l'histoire naturelle en Orient, le tout représenté par de charmantes gravures au nombre de 125 avec texte historique.

887 **Daniel** (le R. Père). Histoire de la milice françoise. *Paris, Coignard*, 1721, 2 vol. in-4, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. reliure.*) . . . . . 60—»

888 **Deslyons** (*Jean*). Traitez singuliers et nouveaux contre le paganisme du Roy-Boit, etc. *Paris, Savreux*, 1670, in-12, mar. vert., fil., tr. dor. (*Derome*). . . 8—»

889 Entretien de Charles-Quint et de François Ier. *Sur la copie imprimée à Amsterdam*, 1690, in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. . . . . 30—»

Petit livret fort curieux et très intéressant pour l'histoire de Louis XIV.

890 Erreurs amoureuses, augmentées d'une tierce partie, plus un livre de vers liriques (par Pontus de Thyard). *Lyon, Jean de Tournes*, 1555, in-8, mar. rouge, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . . 60—»

Bel exemplaire.

891 **Eximines** (*François*). Le livre des sainctz anges. *Lyon, Guillaume Leroy*, 1486, p. in-fol. goth., mar. bleu, tr. dor. (*Janséniste, Duru*). . . . . 150—»

Exemplaire de la plus grande beauté, d'un livre d'une rareté extrême.

892 FROISSART (*Jehan*). Chroniques de France, d'Angleterre, d'Escoce, d'Espaigne, de Bretaigne, de Gascongne, de Flandres, et autres lieux circumvoisins (de 1326 à 1400). *Imprimé à Paris pour Ant. Verard*, sans date, 4 part., 3 vol. goth., in-fol., à 2 col., rel. en mar. vert, tr. dor. (*Koehler*) . . . . . 200—»

Bel exemplaire d'une édition rare, voyez Monstrelet.

893 GARAY (*Blasco* de). Cartas en refranes con otros quatro romances, que tratan la batalla y victoria naval que vuo en levante el serenis. senor don Juan d'Austria, en el ano 1571, y como la gente real entro vadeando un braço de la mar entro la isla de la Tola y Duhuela da en el ano de 1575 por Luys de Ojeda. *En Anberes en casa de Antonio Tylenio*, 1577, in-16, mar. bleu, fil., à comp., t. dor. (*Bauzonnet.*) . . . . 70—»

Bel exemplaire d'un petit livre très rare.

894 GRUTERI Inscriptiones antiquæ totius orbis romani in absolutissimum corpus redactæ olim auspiciis Josephi Scaligeri et Marci Velseri, industria autem et diligentia Jani Gruteri. *Amstelodami*, 1607, 4 tom., 2 vol., fol. cuir de Russie, bel ex. . . . . 180—»

895 JAKCSON's History of Wood engraving. *Londres*, 1839, gr. in-8, demi-rel., mar. . . . . 68—»

Cet ouvrage, qui contient plus de trois cents belles gravures sur bois, dont la plupart sont des fac-similes des plus fameux et des plus rares morceaux de la gravure sur bois, est un des mieux faits et des plus intéressants sur cette matière.

896 JUSTINUS. De historiis Philippicis et totius mundi originibus, interpretatione et notis illustravit Petrus Josephus Cantel, in usum Delphini. *Parisiis*, 1677, in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel. avec armoiries.*) 20—»

897 JUVENAL des URSINS (*Jean*). Histoire de Charles VI, roi de France, et des choses mémorables advenues de son règne, dès l'an 1380 jusques en l'an 1421, mise en lu-

mière par Théodore Godefroy. *Paris, Abraham Paccart*, 1614, in-8, mar. rouge. (*Anc. rel. du temps.*) 35—»

898 KNIGHT's Ecclesiastical Architecture of Italy. *Londres*, 1843, in-fol., quarante belles pl., demi-rel., mar. 130

L'objet de cet intéressant ouvrage est de donner des modèles de l'architecture des églises primitives, et de faire connaître les différents genres d'architecture italienne jusqu'au XVe siècle. Cette nouvelle publication justifie la réputation que l'auteur avait acquise par son voyage architectural en Normandie, et son histoire des antiquités sarrasines et normandes en Sicile.

899 LE BEUF (*l'abbé*). Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissemens à l'histoire de France et de supplément à la notice des Gaules. *Paris*, 1738, 2 vol. pet. in-8, mar. rouge fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) . 30—»

Un exemplaire broché non rog., même prix.

900 LIVII PATAVINI (*Titi*) Historiarum libri qui extant. interpretatione et notis illustravit Joannes Dujatius, in usum Delphini. *Parisiis, Fred. Leonard*, 1679-1682, 6 vol. in-4, mar. rouge, tr. dor. (*Anc. rel., armoiries.*) 120—»

901 LUCÆ BRUGENSIS (*Francisci*) notationes in sacra biblia, quibus, variantia discrepantibus exemplaribus loca, summo studio discutiuntur. *Antverpiæ, Plantinus*, 1580, in-4, mar. r. (*Anc. rel., exempl. de de Thou.*) 25—»

902 MARGUERITE, reine de Navarre. Les nouvelles de Marguerite de Navarre. *Berne*, 1792, 3 vol. in-8, mar. rouge, fil., tr. dor., fig. . . . . 160—»

Exemplaire GRAND PAPIER; belles épreuves avant la lettre.

903 MEZERAY (*François de*). Abrégé chronologique de l'Histoire de France. *Amsterdam, Wolgang* (*Elzevir*), 1673, 6 vol. in-12, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel.*) 70—»

904 MOLINET (*Jean*). Les faitz et dictz de feu de bonne mémoire Me Jéhan Molinet, contenans plusieurs beaulx

traictez, oraysons et champs royaulx. *Nouvellement imprimé à Paris, Jehan Petit*, 1537, pet. in-8, gothique, mar. vert, tr. dor. (*Janséniste, Duru.*). . . . 70—»

Très rare; bel exemplaire.

905 MONSTRELET (*Enguerrand* de). Les Chroniques de France, d'Angleterre et de Bourgogne. *Paris, Ant. Vérard*, 3 vol. in-fol. goth. à 2 col., m. vert, tr. d. (*Duru.*) 200—»

Superbe exemplaire; très rare.

906 MOURADJA D'OHSSON (*Ignace*). Tableau général de l'empire ottoman, par M. d'Ohsson. *Paris, de l'imprimerie de Monsieur*, 1787, 2 vol. in-fol., mar. rouge, fil., tr. dor., fig. . . . . 140—»

Superbe exemplaire pour la reliure et la conservation; GRAND PAPIER.

907 NOVUM TESTAMENTUM (*græcum*), editio nova, in qua diligentius quàm unquam antea variantes lectiones tam ex manuscriptis quam impressis codicibus collecta, et parallela scripturæ loca annotata sunt, studio et labore Stephani Curcellæi. *Amstelædami ex officina Elzeviriana*, 1658, 2 vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Superbe exempl. relié par Derome.*). . . . . 60—»

908 NOUVEAU TRAITÉ de Diplomatique, par deux religieux bénédictins (D. Ch. Fr. Toustain et D. Tastin). *Paris*, 1750-1765, 6 vol. in-4, fig., v. gr., doré en tête. 350»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER non rogné.

909 PARADIN de Cuiseaulx (*Guillaume*). Annales de Bourgogne, avec une table des choses mémorables contenues en ce livre, *Lyon. Ant. Griphius*, 1566, in-fol. vélin, fil., tr. dor. (*Aux armes de de Thou*). . . . . 70—»

Très bel exemplaire d'un livre devenu rare.

910 PASSETEMPS (le) et le Songe du Triste, Femme triste songeant. *A la fin* : cy fine ce présent livre intitulé le Passetemps, etc., *nouvellement imprimé à Lyon par Ant.*

Blanchard, sans date (vers 1530), pet. in-8 goth., mar. r. (*Janséniste, Duru*). . . . . 80—»

Bel exemplaire d'une édition très rare.

M. Brunet cite une édition de *Lyon*, Claude Weycellier, de la même date avec les quatre vers de la fin, mais il ne parle pas de celle-ci.

911 **Princesse d'Angleterre**, ou la duchesse reyne. *Sur la copie imprimée à Paris* (*Hollande à la sphère*), 1677, 2 part. en un vol. in-12, mar. rouge, fil., tr. dor. (*Anc. rel.*). . . . . 15—»

912 **Recueil des Historiens** des Gaules et de la France, par des religieux bénédictins de Saint-Maur (Dom Bouquet, D. Haudiquier, D. Clément, Dom Brial, et MM. Daunou et Naudet, de l'académie des inscriptions), *Paris*, 1738-1833, 18 vol. in-fol., mar. ronge, fil., tr. dor. (*Anc. rel., aux armes*). . . 2,800—»

Superbe exemplaire, GRAND PAPIER, parfaitement bien conservé.

913 **Rouillard** (*Sébastien*). Le Lumbifrage de Nicodeme Aubier Scribe, soi-disant le cinquième évangéliste et noble de quatre races. *Elevtheres année embolismale*, pet. in-8 de 50 f., mar. r., fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). 30—»

Exemplaire admirable du livre le plus rare et le plus singulier de l'auteur.

914 **Sallengre**. Histoire de Pierre de Montmaur, professeur royal en langue grecque dans l'université de Paris. *La Haye*, 1715, 2 vol., pet. in-8, v. f., tr. dor. 30—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER.

915 **Selby's** Illustration of British Ornithology; the figures of british birds. 383 planches, dont 228 supérieurement coloriées. Richement rel., à dos de mar. vert, doré sur tranche, avec papier glacé sur chaque planche, 2 vol., éléphant in-fol. Publié à 2,500 fr. . 750—»

Sans contredit, c'est le plus grandiose ouvrage publié sur l'ornithologie; les oiseaux y sont représentés dans leur état et grandeur naturels, et peints sur le plus beau papier glacé que l'on puisse imaginer. Nous n'avons rien en France qui puisse lui être comparé.

916 SEROUX D'AGINCOURT. Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au IVe siècle jusqu'à son renouvellement au XVIe, pour servir de suite à l'histoire de l'art chez les anciens. *Paris, Treuttel et Würtz*, 1811-1820, 6 vol. in-fol., dos et coins de mar. r., *non rogné*, fig. . . . . 650—»

Exemplaire en papier vélin, tiré à petit nombre.

Un exemplaire papier ordinaire, cartonné non rogné. . . 325

Ce curieux et excellent ouvrage était, il y a quelque temps, d'un prix trop élevé pour être acquis par beaucoup de bibliothèques ; mais le prix auquel je le cote, en permettra l'acquisition à beaucoup d'amateurs.

917 STUTTS DRESSES AND HABITS of the people of England. 2 vol. royal in-4, 153 planches, dos mar. . . 500—»

Exemplaire admirable peint en or, en argent et en couleurs, d'après les monumens authentiques des bibliothèques de Londres, d'Oxford, de Cambridge, etc.; rich. rel. en d. mar., doré en tête.

918 SULLY (*Maximilien* de BETHUNE, duc de), ses mémoires mis en ordre, avec des remarques par M. L. D. L. D. L. (l'abbé de L'Ecluse des Loges). *Londres* (*Paris*), 1747, 3 vol. in-4, v. m., fil., tr. dor., portr. 200—»

Bel exemplaire en GRAND PAPIER, avec tous les portraits de Odieuvre.

Les exemplaires, grand papier, avec les portraits, sont rares et très recherchés. (Brunet, Manuel.)

919 THOU (*Jacq. Aug.* de). Histoire universelle de 1543 à 1607, trad. sur l'édition latine de Londres (par J.-B. le Mascrier, Ch. le Beau, l'abbé Desfontaines, etc.). *Londres* (*Paris*), 1734, 16 vol. in-4, v. f., portr. 100

Bel exemplaire en GRAND PAPIER.

920 VICTORIS (*Aurelii Sexti*). Historiæ romanæ compendium, interpretatione et notis illustravit Anna Tanaquilli Fabri filia, in usum Delphini. *Parisiis* 1681, in-4, mar. r., tr. dor. (*Anc. rel. armoiries*). . . . 20—»

921 VIRGILII MARONIS (*Publii*) Opera, in tres tomos divisa, cum integris notis Servii, Philargyrii, etc., quibus ac-

cedunt observationes Jacobi Emmenesii, cum indice Erythræi. *Lugd.-Batav.*, 1680, 3 vol. in-8, mar. r., fil., tr. dor. (*Anc. rel. de Dusseuil*) . . . . . 120—»

Fort bel exemplaire de la bonne édition.

PUBLICATIONS NOUVELLES

ET

PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

922 **Annales** Abbatiæ Sancti Patri Blandiniensis, edidit R. D. F. Vande Putte. *Gandavi*, 1842, in-4, br. 10—»

En papier vélin fort. . . . . 15—»

923 **Berg** (*Rapédius* de). Mémoires et documens pour servir à l'histoire de la Révolution brabançonne, publ. par P. R. F. Gérard. *Bruxelles*, 1843, 2 vol. in-4, br. portr., et cart. . . . . 25—»

924 **Deflinne** (*Victor*). Notice historique sur la bibliothèque publique de Tournay, suivi d'un aperçu des bibliothèques les plus célèbres de l'antiquité. *Bruxelles*, 1842, in-12, br. . . . . 3—»

925 **Gens** (*Eugène*). Les monumens de Maestricht. *Maestricht*, 1843, in-12, br. 3 50

926 **Messager** des sciences historiques et des arts de Belgique, recueil publié par M. de Saint-Genois et autres, avec la collaboration de M. de Reiffemberg. *Gand*, 1833 à 1842, 10 vol. in-8, br., avec fig. . . . . 80—»

Recueil très intéressant, et dont les exemplaires complets sont assez rares maintenant.

927 **Notice** historique et généalogique sur la branche aînée des ducs et comtes de Ponthieu d'origine royale, et sur celle des princes et comtes de Vismes de la maison de Ponthieu. *Bruxelles*, 1843, in-8, br. *avec armoir.* 2—50

928 **Superiority** (the) of the human race over the brute creation, by his higness the prince de Vismes et Ponthieu. *Bruxelles*, 1843, in-8, pap. vél. . . . 2—»

929 **Taillar.** Essai sur l'histoire des institutions des principaux peuples. — Étude sur les anciennes théocraties. *Douai*, 1843, grand in-8 br. . . . . 4—»

Ouvrage rempli d'érudition et de recherches historiques sur l'état et la constitution des peuples de l'antiquité. Voici la désignation de quelques uns des chapitres contenus dans ce volume : Études sur la théocratie chaldéenne. — Théocratie des Mages. — Théocratie de l'Inde. — Théocratie éthiopienne. — Théocratie de l'Égypte. — Théocratie juive. — Théocratie des Pélages. — Théocratie des Druides. — Théocratie étrusque.

930 **Tarbé** (*Prosper*). Trésors des églises de Reims, ouvrage orné de planches dessinées et lithographiées par J. Macquardt. *Reims*, 1843, in-4, 31 plan. . . 25—»

En grand papier vélin fort. . . . . 40—»

Volume très curieux et très intéressant pour les antiquaires et les historiens, et donnant la description de toutes les curiosités qui se trouvent dans les églises de Reims, surtout dans l'église cathédrale, la plus riche peut-être de France en choses précieuses.

931 **Théophile**, prêtre et moine. Essai sur divers arts (texte latin et traduction), publié par M. le comte Ch. de L'Escaloppier, et précédé d'une introduction par M. J.-Marie Guichard. *Paris, impr. de Didot*, 1843, in-4, br. . . . . 18—»

Ce volume, imprimé avec beaucoup de soin et de luxe, est très curieux en ce qu'il donne les procédés dont se servoient au XIe siècle, les peintres, les orfèvres et les enlumineurs ; quelques chapitres sont consacrés aux manuscrits ; voici leur désignation : Manière de moudre l'or pour les livres. — Comment on pose l'or et l'argent dans les livres. — Comment on doit orner et à l'étain et au safran la peinture des livres. — Manière d'écrire avec de l'or. — Comment les couleurs se mélangent dans les livres. — De l'encre. — C'est, comme l'on voit, un livre qui convient aussi bien aux amateurs de livres qu'aux artistes. On trouve dans l'introduction la théorie complète de la peinture sur verre.

932 **Heures Gothiques**, ou prières et offices de l'église, illustrés par mademoiselle Guilbert, et publiés sous la direction de M. l'abbé des Billers, prêtre du clergé de Saint-Thomas d'Aquin ; magnifique volume in-8, imprimé en caractères gothiques du xve siècle sur papier vélin collé, orné de 180 lettres initiales et six vignettes peintes en or et en couleurs, d'après les manuscrits de la bibliothèque royale, rel. en velours. . . 140—»
2° les exemplaires avec le titre, le calendrier, neuf entourages et les vignettes peintes seulement. . 85—»
3° id. id. les encadrements et les vignettes noires. . . . . 60—»
4° avec 180 lettres init. et bouts de lignes peints. 60—»
5° avec la lettre peinte. . . . . 18—»
6° en noir. . . . . 12—»
7° prieres fac-simile de manuscrits, pour servir de modèle pour colorier les heures gothiques, le prix est de 20—»
ou chaque prière 2—»

C'est le livre qui rappelle le plus l'époque du beau gothique par la variété et le choix exquis des sujets et des ornements dont chaque page est entourée ; le bon marché le met à la portée des plus humbles bourses. Mademoiselle Guilbert a eu la permission de puiser dans les plus beaux manuscrits de la bibliothèque royale, et elle a eu le talent de choisir dans chaque manuscrit ce qu'il avoit de plus curieux et de mieux fait. L'imitation est si parfaite sous le rapport du dessin et du coloris, que l'on croiroit voir une page arrachée au manuscrit. Nous recommandons ce volume aux amateurs, comme un curieux échantillon de la manière dont à chaque siècle les artistes entendoient l'ornementation des manuscrits.

BULLETIN
DU
BIBLIOPHILE,

PUBLIÉ PAR J. TECHENER,

SOUS LA DIRECTION

DE MM. CH. NODIER, PAULIN PARIS ET G. DUPLESSIS,

AVEC LE CATALOGUE RAISONNÉ DES
LIVRES DE L'ÉDITEUR.

N° 12. DÉCEMBRE.

SIXIÈME SÉRIE.

PARIS,

J. TECHENER, ÉDITEUR, PLACE DE LA COLONNADE DU LOUVRE,
N° 12.

1843.

Table des articles contenus dans le numéro **12** *du Bulletin du Bibliophile,* **6**e *série.*

Notices sur les bibliothèques publiques de Nuremberg et de Munich. **561**

Variétés bibliographiques et littéraires.

1 De la Bibliophilie en Belgique, par M. X. **593**

2 Bibliothèque de Charles d'Orléans. **595**

3 Histoire comparée des littératures espagnole et française. **596**

4 L'Année de l'ancienne Belgique. **598**

5 Archives d'Anjou. **600**

IMPRIMERIE MAULDE ET RENOU,
rue Bailleul, 9 et 11.

NOTICES.

SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DE NUREMBERG ET DE MUNICH,

Par M. le baron DE REIFFENBERG, conservateur de la bibliothèque royale de Bruxelles (1).

BIBLIOTHÈQUE DE NUREMBERG.

En revenant vers la bibliothèque, je suis passé devant une maison modernisée, où j'ai lu cette inscription :

Johann Palm
Buchhändler
wohnte hier
der ein
opfer fiel
Napoleonischer
Tyranei
Im Jahre 1806.

Il y a à Munich, rue des Théatins, un autre Palm, libraire du roi ; ce doit être le fils de la *victime de la tyrannie de Napoléon*, c'est-à-dire de celui qui fut fusillé à Braunau, le 26 août 1806. Dans la boutique du fils, j'ai vu la seconde édition de la biographie du père, pauvre diable qui osait s'ériger en adversaire d'un potentat dont la plupart des rois de l'Europe renvoient les outrages à genoux.

(1) Ces notices, sur les deux bibliothèques les plus remarquables de la Bavière, font partie d'un ouvrage en deux volumes, publié récemment à Bruxelles, par M. le baron de Reiffenberg, sous le titre de *Pélérinage à Munich*. On retrouve dans ce livre l'érudition habituelle du savant bibliothécaire de Belgique aussi bien que la verve spirituelle qui distingue ses moindres écrits. Nos lecteurs nous sauront gré sans doute d'en avoir extrait ces deux notices que recommandent également le nom bien connu de leur auteur et les curieux détails bibliographiques qui s'y trouvent renfermés.

Cette tyrannie étoit exorbitante, il est vrai, mais la plupart des princes allemands lui doivent ce qu'ils sont. Leur autorité s'est affermie par les réformes violentes de celui qu'ils accusent; il a détruit, à leur profit, les restes d'une féodalité ennemie du pouvoir central; à plusieurs, il a jeté des couronnes; tous il les a émancipés.

Les grands émancipateurs des nations et des rois, les livres, m'appeloient à la bibliothèque publique. L'ancien couvent des Dominicains, élevé sur l'escarpement de la rue du Château, lui sert de refuge. A des inquisiteurs ont succédé des livres qu'ils auroient condamnés la plupart.

Jérôme Baumgartner père, l'ami de Luther, de Camerarius (1) et de Mélanchton, fut le premier qui songea à procurer à Nuremberg les avantages d'une bibliothèque communale. En 1525, il fit rassembler tous les volumes provenant des couvens et des prieurés dans l'ancien couvent des Écossois de Saint-Gilles, d'où, en 1538, ils furent transportés aux Dominicains. Les hommes les plus distingués de ce siècle rivalisèrent de zèle pour augmenter ce dépôt, composé actuellement d'environ 36,000 volumes imprimés et de 910 manuscrits, indépendamment des collections léguées par Dillher et Fenizer, lesquelles peuvent compter, en y ajoutant de petites bibliothèques paroissiales, 10,000 volumes. Les bibliothèques noriques de Will et de Schwarz sont, en outre, un supplément d'une sérieuse importance.

La bibliothèque de Nuremberg, fondée au commencement du XVIe siècle, retrace fidèlement cette date. On y arrive par un escalier étroit et en spirale: les salles sont basses : le jour pénètre avec difficulté à travers des fenêtres à petits carreaux, où le plomb tient autant de place que le verre. Des tableaux vieux et noirs, aussi poudreux que les tables et les rayons, ajoutent à l'obscurité vénérable de ce lieu; presque tous les livres se montrent sous une reliure gothique; je me serois cru contemporain de Charles-Quint, si un monsieur très proprement vêtu d'un frac noir, et chargé de toutes les chaînes et bagues

(1) La Vie de Camerarius, historien lui-même de Mélanchton, a été composée par J.-G. Schelhorn, et publiée à Nuremberg, en 1740, in-4.

d'or qu'un Allemand peut décemment porter, n'étoit venu m'offrir son obligeante intervention pour me faire ressouvenir que je vivois au XIXe siècle.

Un littérateur nurembergeois, Christophe-Théophile de Mur (1), dont la mère étoit de la famille du savant pasteur de Saint-Sébald, Jean-Michel Dillher, a publié, de 1786 à 1791, en trois volumes, un ouvrage sur ce que présentoient de remarquable les bibliothèques publiques de Nuremberg et de l'université d'Altdorf; il y décrit en même temps celles de Solger, de Dillher, de Fenizer, d'Ebner, de l'hôpital du Saint-Esprit, du poëte et pharmacien Stoeberlin, de Christophe Jacob Trew et de Reinhart, qui furent consacrées successivement, dans la même ville, ou dans celle d'Altdorf, à l'usage du public. Jean Saubert avoit précédemment, vers 1643, écrit en latin une *Histoire de la Bibliothèque de la république nurembergeoise*. Il eut l'honneur de montrer ce dépôt, en 1662, à la reine de Suède, Christine, que les bibliophiles réclament. Jean-Jacques Leibnitz mit au jour, dans le cours de l'année 1674, un in-quarto enrichi de figures sur les *Choses mémorables de la célèbre bibliothèque de Nuremberg* (*Inclytæ Bibliothecæ Norimb. memorabilia*. Norimb.).

Ces écrivains étoient les dignes concitoyens de G.-W.-F. Panzer, patient continuateur de Maittaire, né à Sulzbach, dans le haut Palatinat, mais fixé à Nuremberg en qualité de pasteur de Saint-Sébald.

Le monsieur aux chaînes et aux bagues d'or se plaignoit que, sous le rapport des livres et des lettres en général, tout fût sacrifié à Munich. La liberté qu'il me laissa de *bouquiner* çà et là me fit connoître néanmoins bien des articles importants, déjà la plupart mentionnés par de Murr.

La collection des *incunabula* présente près de 2,000 numéros.

J'y ai remarqué :

Les *Méditations* de Jean de Turrecremata, Rome, Ulric

(1) M. Charles Van Hulthem, dont les livres ont servi de noyau à notre bibliothèque royale, en avoit acheté plusieurs à la vente du cabinet de de Murr, en 1812.

Hahn, 1467, 34 feuillets avec la marque d'un cornet, 34 figures sur bois, rubriques, longues lignes (1).

Le *Décaméron* de Boccace, imprimé à Mantoue en 1472, et pour lequel un Anglois (étoit-il de mon cher club de Roxburgh?) a offert 1,000 florins (2).

Le *Rationale* de Durand, exécuté à Mayence par Fust, en 1459, sur parchemin, 162 feuillets.

Parmi les livres d'une date plus récente, j'ai distingué le Térence de Bâle, 1538, in-folio, avec une dédicace à Jean et à Stanislas Boner.

Luther a écrit ces mots de sa main au revers du titre :

Erasmus hostis omnium, sed inimicus singularis Christi ; Epicuri Lucianique perfectum exemplar et idea. Manu mea propria. Ego Martinus Luther. Tibi filio meo charissimo Johanni et per te omnibus liberis et meis et sanctæ ecclesiæ Christi. Sensibus Haec imis, res est non parva, reponas.

Erasme, l'adversaire de toutes les religions et l'ennemi singulier du Christ! Sa modération, en effet, ne pouvoit convenir à la fougue de Luther. Ce réformateur passionné vouloit qu'on se prononçât pour lui ouvertement, qu'on partageât sa violence et sa colère. Pouvoit-il pardonner à un fin railleur qui fuyoit les extrêmes et laissoit tomber doucement sur chaque parti les traits de son malicieux atticisme? Dans les commotions politiques et religieuses, je dirai même dans les guerres littéraires, les gens modérés sont répudiés par toutes les factions : il n'y a que l'exagération qui soulève les masses; la raison ne fut jamais populaire.

La classe de la théologie, plus étendue que les autres, attendu son origine monastique, ne renferme pas moins de 700 Bibles, parmi lesquelles se prélasse celle imprimée à Mayence par Fust et Schoeffer, en 1462 (3), et dont un mystificateur annonçoit, il y a quelques mois, qu'on avoit déterré un exemplaire inconnu chez de vieilles religieuses de Saint-Trond.

(1) De Murr, I, 261-265.

(2) *Ib.*, I, 257-258.

(3) De Murr, I, 341-351

La jurisprudence s'est augmentée des collections de Zeidler et de Marperger.

Le fonds de Solger, acheté en 1766, et composé de 6344 numéros (1), a procuré un Ancien Testament de l'an 1360, avec une interprétation scolastique entremêlée de quelques histoires profanes *en flamand*; de plus, un manuscrit hébreu, payé par le légataire 1,500 florins : *Codex* de l'Ancien Testament, en sept volumes in-folio, avec la date de 1291, et dont le docte Nagel a donné une excellente description, ainsi que du suivant : John. Andr. Mich. Nagelii *Diss. de Duobus codicibus MSS. V. T. Bibl. publicæ Norimb.*, etc.; Altdorfii, 1769, in-4, et deux autres brochures du même.

La bibliothèque possède en outre le *Codex* de Rachi Samuel, en deux volumes petit in-folio, de 1249; deux *Codex* hébreux d'Ebner, du XIIe et du XIIIe siècle; enfin, le *Machsor*, grand in-folio avec miniatures, que les juifs de Vienne voulurent racheter en payant un ducat de chaque feuillet, ce il y en a 328. Le Machsor est un *cycle* ou collection très ample des prières et cantiques rhythmés dont les juifs font usage le jour du sabbat et les autres fêtes. L'auteur de la *Thériaque Judaïque*, imprimée à Nuremberg en 1681, Jean Wülfer, déclare n'avoir trouvé un manuscrit pareil ni à Paris, ni à Rome (2). Ce volume fut achevé en 1331.

Les manuscrits qui se rapportent à la théologie sont les plus nombreux; il y en a 620, entre autres, un Nouveau Testament et un Évangéliaire en grec, du XIIe siècle (3), des écrits de Luther et de Mélanchton, le plus doux, le plus conciliant des réformateurs, et pour lequel, à cette considération, s'étoit

(1) V. Christ.-Henr. Mulleri *Commentarii itineris sui in Helvetiam facti, qui —de bibl. Norimb. publica, fastu autem Solgeriana—inprimis, Frisiæ occidentalis*, 1769, in-4, pp. 71-119.

Le catalogue de la bibliothèque d'Adam Rodolphe Solger est en 3 vol. in-8, maj. Nuremb., 1760-1762.

(2) Il est décrit page 98 et suiv. de : Andr. Würfel, *Historische Nachricht von der ehemaligen Juden gemeinde in Nürnberg*. Nürnb., 1755, in-4.

(3) De Murr, t. 1, pp. 34-35, t. II, 100-32. De Murr, pour le Nouveau Testament, a suivi la description de Schoenleben.

enthousiasmé le docteur Vandevelde, quoique la douceur ne fût cependant pas *son moindre défaut*.

Entre les manuscrits philologiques (on en énumère 159), j'ai démêlé plusieurs classiques grecs du XIVe et du XVe siècle, avec d'autres ouvrages annotés par le cardinal Bessarion et par J. Regiomontanus. Ils proviennent de la succession du dernier. De Murr a publié des lettres de ce savant et de ses amis (1).

Si on s'attendoit à trouver des monuments de l'ancienne poésie allemande, on se tromperoit. En ce genre, je ne puis citer qu'une copie des poésies de Hans Sachs; elle n'est cependant pas autographe.

Le traité de Durer, *Die Menschlichen proportions*, est, au contraire, de la main même de l'auteur, mais incomplet.

Dans le fonds de Solger est conservé un tableau en parchemin, long de quatre pieds trois pouces et large de deux pieds. On y a tracé, avec des armoiries soigneusement enluminées, la généalogie de la maison de Bourgogne, depuis Philippe IV, roi de France, jusqu'à Charles-le-Hardi. Charles-Chrétien Hirschius, dans son *Millenarius*, 111 App., en fait mention (2); une carte du nouveau monde a été dressée, en 1529, par Diégo Ribera, cosmographe du roi; sa hauteur est de sept pieds deux pouces, sa largeur de deux pieds onze pouces.

Le fonds de Schwarz contient un recueil de notices généalogiques sur les principales familles de Nuremberg, en 30 volumes in-folio et en 20 in-quarto. C'est le lieu de remarquer qu'à notre bibliothèque royale on garde un magnifique volume in-folio en parchemin, avec quantité d'armoiries très bien peintes, et contenant une généalogie détaillée de la famille patricienne de Haller. Un autre volume, de la même exécution que celui-ci, et concernant la famille de Tucher, est maintenant à vendre chez un marchand de bric-à-brac, à Bruxelles.

La bibliothèque nurembergeoise ou norique de Will est classée systématiquement. Elle réunit tout ce qu'on a pu dé-

(1) De Murr, I, 74-205.
(2) II, 99.

couvrir de manuscrits, de gravures et d'imprimés relatifs à la topographie et à la chorographie de Nuremberg et de son territoire, depuis les temps les plus reculés.

On n'ignore pas que Will et Nopitsch ont rédigé un Dictionnaire des savants nurembergeois.

Un honorable citoyen de cette ville, M. Mayer, rassemble aussi depuis sa jeunesse une bibliothèque historique locale. Déjà elle contient quelques centaines de manuscrits, beaucoup de documents, d'albums, de dessins, de gravures, etc; mais c'est une propriété privée.

Je ferai observer, à ce propos, que Livinius Hulsius, de Gand, qui acquit de la réputation en Allemagne, comme géographe et mathématicien, fit paroître à Nuremberg, en 1597, ses *Emblemata anniversaria Academiæ Altorfinæ*, dont une seconde édition vit le jour en 1618.

C'est également à Nuremberg que fut imprimée la première édition des Annales de Flandre, de Jacques Meyer, où les ministres de Charles-Quint exigèrent qu'on effaçât les priviléges des provinces et des villes qui y étoient insérés, en laissant subsister l'éloge d'Érasme, biffé plus tard par la plume inexorable d'un docteur de Louvain.

Depuis 1470, l'imprimerie à Nuremberg fut toujours fort active, excepté dans ces derniers temps, quoique j'y aie compté jusqu'à dix-huit libraires et sept imprimeurs. Les Sensenschmidt, les Creussner, les Koburger, les Frisner et beaucoup d'autres y exercèrent la typographie dès le XVe siècle. La *Grande Chronique*, à l'aide de ses images en bois, enseigna jadis l'histoire à une partie de l'Europe, et seulement avec les impressions noriques on formeroit une bibliothèque considérable.

Celle que j'examinois en ce moment joint aux livres quelques curiosités, telles que des portraits d'hommes célèbres, une liste des maîtres chanteurs (*Meistersaengentafel*), des instruments de mathématique de Regiomontanus, deux cent cinquante médailles pontificales en cuivre doré données par Laufer, et frappées à ses frais (1), les médailliers de Dilher, de Colmar et de Kress, etc.

(1) G. Francisci Hoelbing, e Soc. Jesu, *Introductio in S. Sedis Rom. aternam*

Les dévots au protestantisme et au génie ne voient pas sans émotion le verre et le bonnet de Luther, dont les pantoufles sont à Francfort. Le verre est un cadeau fait par le réformateur à son ami, le docteur Justus Jonas; le bonnet est celui dont il se servit lorsqu'il se retira, l'an 1530, sous le nom de Grubogk, au château d'Ehrenbourg (1). Je ne sais si M. Michelet, auteur d'une vie de Luther déjà mise à l'index, a visité ces reliques.

Un globe construit, en 1520, à Bamberg par le professeur de mathématiques Jean Schoener, a cela de remarquable que l'île de Cuba y est confondue avec le continent de l'Amérique, et que la côte occidentale du nouveau monde est laissée indécise, ainsi que celle de l'île Isabelle et de l'île Espagnole. A cette vue, on pense aussitôt au fameux navigateur nurembergeois, Martin Behaim, dont de Murr a écrit l'histoire diplomatique, et qui devint gendre d'un gentilhomme belge, le chevalier Jacob de Hurter, seigneur de Moerkerke et des îles Açores (2) : rien que cela.

M. Rauner, prédicateur et bibliothécaire, est prié de recevoir ici mes remerciemens pour sa complaisance et pour sa politesse.

Les archives sont sous la garde de M. Jos. Gutschneider. Je regrette de n'avoir pas eu le loisir de les explorer. Elles renferment sans doute des renseignements précieux sur nos anciennes relations commerciales et politiques avec l'Allemagne.

JOURNAUX DE NUREMBERG.

Comment toucher à la presse sans parler de ses manifestations les plus influentes, les journaux? Le Scythe venant à Nuremberg par l'ordre de l'ange Ituriel, n'y auroit pas rencontré

memoriam — in numis memorialibus omnium Rom. Pontificum, cura et impensis Casp. Theophili Laufer. s. l. et a, in-8. Cet ouvrage existe aussi en allemand.

(1) A Cobourg.

(2) Voyez mon mémoire sur les relations anciennes de la Belgique et du Portugal, p. 28.

les *gazettes de la médisance*, qu'il lut avec indignation à Persépolis, *ces archives du mauvais goût, que l'envie, la bassesse et la faim avoient dictées; ces lâches satires où l'on ménageoit le vautour et où l'on déchiroit la colombe.* Les journaux de Nuremberg ne sont pas précisément à l'abri de toute critique, mais, du moins, il y règne du calme, trop de calme peut-être.

Le *Correspondant d'Allemagne* (*Der Correspondent von und für Deutschland*) est extrêmement répandu.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas éloigné, où la passion animoit les carrés de papiers destinés à guider l'opinion publique en Franconie. Un Belge, enlevé à sa patrie dès les premiers mois de sa naissance, et transporté en Allemagne, s'y étoit imbu d'un teutonisme exclusif et poétique. Plein d'imagination et de feu, il rêvoit une Allemagne conforme à ses souvenirs littéraires, à ses espérances d'adolescent, une Allemagne impossible; et, avec moins de prudence que de bonne foi et de générosité, il se fit journaliste. Mûri par la réflexion et par l'âge, il mettroit sans doute aujourd'hui dans sa censure plus de retenue et de circonspection, mais il lui seroit difficile d'y faire preuve de plus de talent. Le docteur Victor-Amédée Coromans, avec l'enthousiasme de la jeunesse et l'irritation d'un écrivain contrarié par le pouvoir, penchoit pour la république; une des flèches qu'il lançoit en 1835 portoit pour étiquette : *Jahrbüchlein des Republikaners*. Fécond, zélé pour sa cause, il répandit, de 1831 à 1833, une foule d'articles politiques dans des journaux dont il étoit le principal rédacteur ou le collaborateur passager, et qui eurent une existence plus ou moins longue, tels que *la Voix du Peuple* (*Die Volks Stimme*), *l'Honneur du Peuple* (*Volks Ehre*), *le Droit et la Force* (*Recht und Gewalt*), *la Lutte de l'époque* (*Der Zeitkampf*), *Peuple et Ministère* (*Volk und Ministerium*), *la Cochinchine* (*Die Cochinchinesen*), *les Feuilles de Juillet* (*Juli Blaetter*), *le Droit du Peuple* (*Volksrecht*), et surtout *la Presse libre* (*Frei Presse*), *et les Feuilles de Franconie* (*Blaetter aus Franken*). C'est dans la *Presse libre*, reprise un instant à Bruxelles, que se fit la proposition de séparer administrativement la Franconie de la Bavière, et dans les *Feuilles de Franconie*, le plan de la ligue d'op-

position du cercle de la Rezat. Un autre journal, *l'Espion de la Chambre des Députés*, publia, sous la dictée du docteur Coremans, la *Liste d'honneur*, en lettres rouges, des députés qui votèrent, en 1831, la mise en accusation du ministre-poëte de Schenk, députés que Goerres nommoit les *nouveaux saints de canonisation coremanienne*. A ces journaux, ajoutez quantité de brochures dont la Franconie fut inondée et qui alarmèrent à juste titre le gouvernement bavarois. Il en résulta un procès et un exil racontés en détail dans un pamphlet intitulé : *le Banni du pays du roi* (*Der Verbannte aus dem Königslande* (1). Le docteur Coremans se réfugia en Suisse, où il ne fut guère plus heureux. Enfin, il revint dans sa patrie, qui l'accueillit en bonne mère.

L'auteur de *Jésus, le premier démocrate*, et des *Fleurs de la prison*, sans désavouer ses principes, les a, je crois, beaucoup modifiés; sorti de l'atmosphère brûlante de la politique, il se livre maintenant avec succès aux recherches pacifiques de l'histoire et de l'érudition, où il porte ses prédilections germaniques, sa verve et son originalité.

Un défaut commun à toutes les gazettes, c'est l'exagération et le mensonge. Du plus mince accident, elles feront sans hésiter une grande catastrophe, d'une querelle de cabaret une sédition en règle, comme si nos émeutes modernes, qu'on prétend élever au rang des révolutions, étoient autre chose qu'une bourrasque dans un égout : je me trouvois, par exemple, à Nuremberg, le 4 et le 5 mai 1842; j'en parcourus les rues en tous sens et n'aperçus pas le moindre désordre. Loin de là, j'y aurois désiré plus de mouvement et de vie : la ville me paroissoit trop silencieuse et trop morne. Quelle fut ma surprise en lisant plus tard, dans les journaux belges, qu'il y avoit eu ce même jour à Nuremberg un soulèvement?... Des compagnons de métier avoient chanté dans une taverne, des hymnes en l'honneur de la réforme; ils avoient entonné, entre les pots et les verres, le fameux cantique de Luther :

Notre dieu est un château fort,

(1) Leipzig, 1835.

Et cette démonstration religieuse, arrosée de bière bavaroise, avoit été signalée par nos Tacites quotidiens comme une insurrection de la Franconie contre ses *oppresseurs!*

BIBLIOTHÈQUE DE MUNICH.

Il y a en Bavière des archives de la maison royale, des archives d'état et des archives du royaume. Celles-ci, placées sous la présidence de M. de Freyberg et de son adjoint, le docteur J.-N. Buchinger, qui a rang de secrétaire général du département de l'intérieur, sont divisés à peu près ainsi :

1° Archives du duché de Bavière, du haut Palatinat, de Neubourg et de Sülzbach ;

2° Archives des évêchés, chapitres, abbayes et monastères sécularisés ;

3° Manuscrits historiques et généalogiques ; collections de sceaux.

J'étois alors préoccupé de Jacqueline de Bavière, dont les aventures ont l'intérêt du roman, mais je ne trouvai sur cette princesse rien qui valût la peine d'être publié. Des recherches ultérieures seront peut être couronnées de plus de succès, quoique l'on puisse savoir à l'instant ce que contiennent les archives sur un sujet donné, grâce à l'ordre qui y règne et à la lumineuse rédaction des répertoires et tables.

Ces archives reposent encore, avec la bibliothèque royale, aux ci-devant Jésuites, dans la rue Neuhaeuser. Mais bientôt elles seront transportées dans le gigantesque édifice élevé par M. Gaertner au milieu des magnificences de la rue Louis. L'illustre professeur a choisi cette fois le style des palais italiens du moyen-âge, style un peu massif, mais plein de dignité et très convenable à un dépôt scientifique. La façade a 520 pieds de long ; ses deux étages, de 85 pieds de hauteur, s'élèvent au dessus du rez-de-chaussée, solidement voûté et destiné aux archives. Soixante et douze fenêtres, trois grands portails, fermés

en demi-cercle, un large double escalier, avec les statues colossales d'Aristote, d'Hippocrate, d'Homère et de Justinien, par Mayer et Sanguinetti; enfin un couronnement dychromatique ornent cette façade. Elle est entièrement en briques : la brique, habituée à tromper les yeux, y joue à merveille la pierre de taille et en a presque la solidité, grâce au ciment de chaux hydraulique dont elle est recouverte, et qui a été imaginé, si j'ai bonne mémoire, par M. le professeur Fuchs. Au dedans, la décoration intérieure est sereine et riante, le blanc et le bleu, couleurs royales, y dominent; les statues des bienfaiteurs de l'établissement, qui doit ses accroissemens principaux à l'électeur Charles-Théodore et au roi Maximilien-Joseph, y seront convenablement placées.

Parcourir les soixante-trois salles où s'étaleront les livres est un véritable voyage ; mais pour l'abréger le plus possible, pour rendre le service prompt et facile en dépit de l'espace, M. Lichtenthaler, directeur de la Bibliothèque royale, bien que contrarié quelquefois par les nécessités de l'architecture, a imaginé les dispositions les plus ingénieuses : communications, galeries, couloirs, rayons, buffets, tables, tout a été calculé avec un soin infini, tout a sa raison, sa mesure. L'ignoble échelle a été bannie.

Je ne trouve à cela qu'une chose à redire, c'est que le bibliothécaire ne loge pas près de sa bibliothèque. On a sacrifié à la crainte des incendies, la commodité et la sûreté de la surveillance.

Le roi, sans lequel rien ne se fait, a dicté les détails essentiels de ce beau monument qui, lorsqu'il sera entièrement habitable, aura coûté un million deux cent mille florins. Les états trouvèrent la somme un peu forte, et se seroient contentés d'une seule aile; mais on leur fit comprendre que plus de 800,000 volumes imprimés, une masse incalculable de dissertations et de brochures, avec environ deux mille manuscrits, ne pouvoient s'empiler comme dans un magasin, et qu'un dépôt qui fait la gloire du pays, un dépôt qui s'accroît tous les jours, valoit bien une foible partie de cet argent que l'on jette sans compter à des mannequins habillés en soldats.

La bibliothèque est ouverte les lundis, mercredis et jeudis, de huit heures à une heure de relevée. On peut la parcourir depuis dix heures. Une grande salle d'étude offre la facilité d'y travailler, on y prête aussi des livres sous la caution d'un employé de l'état.

Un ordre parfait y règne, et l'unité administrative y contribue puissamment.

La *Bibliothèque de la cour et de l'état* (c'est sa désignation officielle) est administrée par un premier et un sous-bibliothécaire, assistés de quatre custodes, de deux secrétaires, de deux *scripteres* et d'un nombre indéterminé d'huissiers.

Le directeur, quand il sera installé dans son nouveau domicile, se propose de demander une compagnie de chasseurs auxquels on enseigneroit le métier de messager.

Quand on parle du directeur d'une grande bibliothèque nationale, la pensée se porte aussitôt sur Van Praet, et ceux qui l'ont connu sentent se ranimer leurs regrets les plus vifs. Van Praet, par sa droiture, son indépendance quelque peu républicaine, son désintéressement extrême, son activité modeste, son dévouement réel et sans éclat aux gens de lettres, son inaltérable complaisance et la généreuse communication des richesses de son savoir, s'étoit acquis des droits à l'estime ainsi qu'à la reconnoissance de tous ceux qui éprouvèrent jamais le besoin de feuilleter un livre. Néanmoins tant de volumes avoient passé sur son esprit, qu'ils en avoient émoussé le trait et fané la fraîcheur. La mémoire, une mémoire toujours préparée, avait pris en lui la place de l'imagination. Sa tête étoit une table encyclopédique de matières d'une exactitude étonnante, malheureusement sèche et nue. Van Praet étoit obligeant mais froid, plein de sens mais dénué de saillie. Or, c'est ce qui le distingue de l'aimable directeur de la bibliothèque royale de Munich, M. le conseiller de la cour, Lichtenthaler, conseiller supérieur des études. Chez celui-ci l'imagination est douce et souriante; sa finesse, qui se cache avec soin, se manifeste par une gaieté mesurée, et s'échappe en mots heureux, toujours inoffensifs, en plaisanteries bienveillantes qui donnent à son commerce un charme infini. Le savant se dissimule derrière l'homme

du monde, l'homme du monde garde du savant toute sa solidité.

Le second bibliothécaire est M. Martin Schrettinger, chapelain de la cour, comme l'est M. le professeur Doellinger, et comme lui chanoine de Saint-Caïetan. Il s'occupe principalement des livres imprimés.

Les manuscrits de la Bibliothèque royale de Munich ont exercé l'érudition et la critique de beaucoup d'écrivains. Le baron d'Arétin, qui en fut le conservateur en chef, a publié, de 1803 à 1807, neuf volumes in-8 de documents pour l'histoire et la littérature, tirés de ces manuscrits; une partie des recherches de M. Docen sur la littérature du moyen-âge y est insérée.

De son côté, M. Ign. Hart, sous-bibliothécaire, a rédigé, de 1806 à 1812, en cinq volumes in-4, un catalogue des manuscrits grecs du même dépôt.

Le catalogue des manuscrits prend presque tous les moments de M. le custode J. A. Schmeller, membre de l'Académie, savant d'une simplicité, d'une bonté si attrayante qu'on l'aime tout de suite, et que, sans autre cérémonie, on est tenté de se jeter à son cou. M. Schmeller, dont la complaisance n'a pas de bornes, s'immole aux importuns de la meilleure grâce du monde. Et pourtant qui mieux que lui sait employer les heures et les minutes? Avec Jacques Grimm il a publié un recueil de poésies latines, parmi lesquelles se trouve mon cher *Waltharius*. Quand j'eus l'honneur de le voir il se délassoit en transcrivant pour le journal de M. Moritz Haup, un texte latin de la légende de *Grégoire*, traitée en Allemand par Hartmann von Auc. Avec un scrupule tout germanique, il copioit sur un des manuscrits d'Augsbourg réunis maintenant à ceux de Munich, l'histoire de cet enfant, fruit de l'inceste, pêché par des moines au lieu de poisson, un jour maigre, et qui, après avoir épousé, sans le savoir, sa mère et sa tante, devint pape et saint. L'érudit, en copiant ces folies, gardoit son sérieux comme Sanchez sa pureté d'esprit, en raffinant sur les écarts du mariage.

M. Schmeller est, avec M. Massmann, une des lumières de la philologie moderne; mais M. Massmann tient peut-être mieux le mot, M. Schmeller la syntaxe, le génie de la langue. Son

ouvrage sur le dialecte de la Bavière et son dictionnaire bavarois sont des modèles en linguistique (1).

Dans son travail sur les manuscrits de Munich, il a été devancé en partie par l'auteur du catalogue des manuscrits grecs, publié à Ingolstadt en 1602, par A. Reiser, et par Braun, qui ont énuméré les manuscrits d'Augsbourg, en 1675, et en 1791-1795, par G. Steigenberger, U. F. Kopp et O. Franck.

Les faiseurs de statistique varient autant sur les *populations* des bibliothèques que sur celles des grandes villes. L'auteur de l'ouvrage intitulé *Otto giorni a Monaco* donne à la bibliothèque de Munich :

250,000 vol., 16,000 manuscrits, 100,000 dissertations et 300,000 opuscules et brochures ;

Le docteur Dibdin, 300,000 vol., y compris les doubles et les manuscrits;

Villenave, 300,000 vol., et 9,000 manuscrits.

Ebert, même chiffre.

La Revue Britannique, en 1827, 400,000 vol.

Hassel, idem.

Malchus, idem.

Bailly, en 1827, dans le *Journal de la Société française de Statistique universelle*, idem.

Amati, plus de 400,000 vol.

Hohn, idem.

Streit, 400,000 vol., 8,000 manuscrits et 2,000 incunables.

Bissinger, 400,000 vol., et 10,000 manuscrits.

Schnabel, 400,000 vol. et 90,000 manuscrits.

Duchesne, 500,000 vol.

D'Haussez, 500,000 vol., dont 18,000 manuscrits.

Waehler, 600,000 vol.

Voisin, en 1840, 540,000 vol.

Balbi, en 1841, 540,000 vol. et 16,000 manuscrits.

Constantin, en 1841, 530,000 vol., 12,000 incunables et 8,000 manuscrits.

(1) *Die Mundarten Bayerns grammatisch dargestellt*, München 1821. — *Bayerisches Woerterbuch*, Tuebingen, 1827-1837, 4 vol.

D'Arlaincourt, en 1842, 400,000 vol. et 8,000 manuscrits.

Foerster, plus de 800,000 vol., 1,800 incunables, 50 anciens ouvrages gravés sur bois, et 1,600 manuscrits, sans compter les dissertations, brochures, etc.

La dernière supputation est conforme à celle de M. Lichtenthaler et pourra être vérifiée lors du transfert de la bibliothèque du collége des Jésuites dans la rue Louis. Je la crois pourtant exagérée.

Quoi qu'il en soit, la bibliothèque royale de Munich, sous le rapport arithmétique, tient la seconde place parmi celles de l'univers. La première appartient sans contestation à la bibliothèque royale de Paris.

Parmi les manuscrits, un des plus précieux est le *Codex S. Emmerani*, ou *Codex aureus*, écrit à Saint-Denis, près de Paris, par deux frères moines du temps de Charles-le-Chauve. L'empereur Arnoul le donna à l'abbé de Saint-Emmeran de Ratisbonne. Il contient les évangiles et un portrait de Charles-le-Chauve. La reliure est en lames d'or travaillées à plein relief et ornées de pierres précieuses très saillantes. M. Sylvestre, si oublieux de notre bibliothèque de Bourgogne, a donné, dans sa *Paléographie*, un échantillon de ce codex, et un savant a fait un livre sur ce livre (1). C'est bien discret à lui : il pouvoit en faire une douzaine. Les savans ont le privilége d'être longs.

Les évangéliaires abondent. Il y en a un écrit au cinquième siècle par un copiste appelé *Valerianus*. En feuilletant ces pages qui semblent si fragiles, on ne peut s'empêcher de penser qu'elles sont plus vieilles que tous les monumens, que toutes les villes de la Bavière.

Le *Breviarium Alarici*, avec des notes tironiennes, remonte à la même époque ; un évangéliaire du neuvième siècle est en parchemin pourpre avec des lettres d'or et d'argent. Celui de saint Ulric ressemble à l'évangéliaire de saint Laurent de Liége, acquis par la bibliothèque royale. Mais cela n'est pas étonnant,

(1) P. C. Sanft. *Dissertatio in novum ac pervetustum aureum SS. Evangeliorum codicem MSS. monasterii S. Emmerani* Ratisbonæ, 1786. in-4.

puisqu'il y a eu, pour les manuscrits, des types de fabrication qu'on a imités dans les différents pays pendant certaines périodes ; de sorte que des ressemblances presque identiques ne prouvent pas toujours communauté d'origine.

Les livres d'église provenant de la cathédrale de Bamberg se distinguent par la richesse de leurs couvertures en ivoire sculpté ou chargées d'orfévrerie.

Le *Codex Ecclesiæ Ravennatis*, sur papyrus, a été imprimé. Il est du neuvième siècle.

Une Bible manuscrite, richement exécutée à Salzbourg, ressemble, pour la lettre, à la première Bible imprimée de Guttenberg.

La traduction latine de Dioscoride, en écriture lombarde et ornée de figures de plantes, appartient au huitième siècle, c'est-à-dire qu'elle est fort antérieure à l'époque où le célèbre diplomate belge Gislain de Busbecq rapporta de l'Orient le texte original.

Les ouvrages de saint Augustin et de saint Grégoire forment plus de cent volumes.

Des livres de musique de Cyprien de Rore, et surtout de Roland Delattre, sont d'une grande somptuosité. J'aimois à voir ce luxe prodigué à deux Belges renommés, et j'associois à leur souvenir celui de feu mon ami Henri Delmotte, de son traducteur M. F. W. Dehn et de M. Adolphe Mathieu, qui ont fait revivre avec talent le chantre favori du duc Albert V.

M. Delmotte, d'après les renseignemens de M. Schiedhamer, a fait une description détaillée des quatre volumes contenant les psaumes de la pénitence, et dont la garniture en vermeil équivaut ensemble à vingt-quatre livres. Il a, de plus, donné un dessin du tombeau de Lassus, découvert par M. Schiedhamer dans le jardin de mademoiselle de Manntich, et employé plusieurs documens que lui avoit fait délivrer le roi de Bavière.

Parmi les 379 manuscrits grecs, on remarque des Évangiles du huitième siècle, un psautier, un Thucydide du onzième siècle et un Démosthène.

Je m'enquis s'il y avoit à Munich de ces palimpsestes dont

le cardinal Angelo Mai fait sortir tant de trésors, énigmes inexplicables avant lui, et dont il a trouvé le mot par une pénétration qui tient du miracle. J'appris que, passé quelque temps, un employé de la bibliothèque crut avoir reconnu, dans les interlignes d'un manuscrit, des fragmens inédits d'Épictète. La trouvaille étoit de prix : aussitôt M. Thiersch, le cœur palpitant d'espérance, fit accorder une gratification au jeune helléniste, afin qu'il recueillit l'inestimable débris. Mais le paléographe inexpérimenté, au lieu d'employer le bénin réactif du cardinal Mai, fit usage d'une substance mordante et délétère; il n'eut que le temps de reconnaître qu'il avoit pris un morceau connu d'Antonin pour un fragment ignoré d'Épictète : bientôt le réactif étendit sur le parchemin une couche brune et uniforme qui ne permit plus de rien distinguer. C'était pis que les pages maculées de l'autographe de Sigebert de Gembloux; moins tragique pourtant que la tache du manuscrit de Florence. Et Paul-Louis Courier manquoit pour consoler d'un tel malheur!

Les manuscrits orientaux sont au nombre de 300. Un Coran en parchemin avec des lettres d'or, a été jadis la propriété du révérend père de La Chaise. Machiavel convenoit mieux que le Coran à ce roi de la conscience d'un monarque dont la France et pendant long-temps une partie de l'Europe adorèrent la volonté.

Les manuscrits en idiomes teutoniques ont été justement vantés par les philologues. M. Schmeller, qui avoit donné, en 1828, un programme sur l'étude de l'ancien allemand, a publié, en 1832, un fragment en poésie allitérée, intitulé *Maspilli*. Deux manuscrits de l'Histoire évangélique d'Otfried, l'un en rimes, l'autre dans le système d'allitération de l'ancien saxon, lui ont procuré les moyens d'établir une bonne édition de ce poëme. M. E. G. Graff, pour publier son *Otfrid's Krist*, a consulté les manuscrits de Vienne, de Munich et de Heidelberg.

La bibliothèque de Munich possède le Cantique des Cantiques de Williram, de l'année 1080 environ, traduction publiée par M. Hoffmann d'après les manuscrits de Breslau et de Leyde; deux manuscrits des *Nibelungen* des années 1235 et 1290, et que M. Charles Lachman, entre autres, a mis à profit; le Par-

cival de Wolfram d'Eschenbach, le Tristan, le *Service des Dames* par Ulrich de Lichtenstein, et l'*Héraclius* d'Otton de Frisingen, poëte à qui le roi Louis a ouvert les portes de la Walhalla, et dont l'ouvrage, mis en rapport avec le poëme de Gautier d'Arras et toutes les légendes analogues, vient d'être mis au jour par M. Massmann avec une opulence d'érudition qui va jusqu'à la prodigalité.

Un exemplaire unique de l'Alexandréide de Jacques de Maerland ne pouvoit m'échapper. M. Schmeller l'a copié et se propose de le rendre public, quand le fardeau qui l'écrase le laissera respirer. M. Ph. Blommaert, le zélé champion du flamand, étant venu à Munich dans l'espoir d'y trouver des poésies flamandes, entra en pourpalers avec M. Schmeller pour la cession de cette copie qui doit intéresser aussi M. Bock, à la piste qu'il est de toutes les traditions du moyen-âge relatives à Alexandre-le-Grand.

Les manuscrits relatifs à l'histoire moderne nous mettent sous les yeux le complément, long-temps cherché en vain, du *Diarium cæremoniarum curiæ romanæ* de Burcard, de l'année 1435 à 1588, des autographes de Luther, de Melanchton, de Calderon, etc.

Un membre de la commission royale d'histoire de Belgique devoit se faire montrer le *Codex Iconographicus* (n° 265), contenant d'anciennes cartes de Flandre et des plans de villes, principalement de Gand, ainsi qu'une collection d'autographes d'hommes célèbres des Pays-Bas au XVIe siècle (n° 74), formée par un certain Hartsoeker, et où l'on trouve des lettres originales de Viglius et du duc d'Albe.

Le *quart et dernier volume de Reynaud de Montauban* (légende que j'ai essayé de relier à la Belgique, et dont Gœrres, dès 1807, esquissoit à grands traits le caractère épique) a appartenu à Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Je crois me rappeler que les trois autres volumes sont à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

C'étoit aussi l'opinion de M. Talbot, avec qui je visitai la bibliothèque, et qui m'a parlé d'un curieux manuscrit qu'il possède ; *l'Art de parler françois, par Walter de Bibleworth*. Il

est dédié à une dame de qualité, et rédigé en roman, mais les mots difficiles sont expliqués par des gloses en anglois.

L'article le plus intéressant pour un Belge est une collection en soixante et dix-huit volumes in-folio, connue sous le nom de *Manuscrits de Redinchoven*, et déjà signalée par M. Warnkoenig. Redinchoven, mort l'an 1678, conseiller intime à Dusseldorf, était fort versé dans l'histoire des Pays-Bas et du Bas-Rhin; partout il compulsa les archives pour y transcrire les diplômes relatifs aux maisons régnantes et aux familles nobles de ces pays. Son recueil fut transporté à Manheim, et l'historiographe Kremer y puisa pour plusieurs de ses ouvrages, tels que l'Histoire des duchés de Berg et de Juliers (1769), et celle des familles des Ardennes (1783).

M. Lacomblet, dans l'introduction de ses *Archives* (p. 12) mentionne cette collection, comme la plus importante avec celle de Gelenius, que Redinchoven a connue et utilisée pour la sienne. Les volumes V, VI, VII, X, XXXIX, LIII et LVIII touchent spécialement la Belgique.

Si nous quittons la chirographie pour les monuments typographiques, nous avons devant nous ces essais de xylographie dont M. Moser, directeur de la bibliothèque de Stuttgard, a décrit un grand nombre dans le *Serapeum* du docteur Naumann; une *Bible des pauvres* en latin, de onze pages, un *Ars moriendi*, le grand Psautier de Faust et Schœffer de 1457, le *Rationale* de Durand de 1459, et la Bible de 1462 par les mêmes (celle-ci se trouve aussi à Nuremberg), livres qui, pour le matériel de l'exécution, devroient faire rougir nos imprimeurs et nos papetiers d'à présent, et prouvent que l'art à son berceau avoit atteint une perfection dont on s'est éloigné ensuite; une invitation aux chrétiens de s'armer contre les infidèles, composée en vers de l'ancien dialecte de Cologne; un essai stéréotype du XVIe siècle déjà connu; enfin un livre de prières en grand et beau caractère et que l'on croit imprimé par Albert Durer, qui a jeté sur les marges une profusion de figures charmantes, et de capricieuses rêveries, le tout dessiné à la plume vers 1515, et multiplié récemment par la lithographie.

Albert Durer, plein de confiance dans les secours surnatu-

turels que lui prêtoient les anges, étoit catholique par l'art, luthérien par le désir de certaines réformes, souhaitées, au fait, de tout le monde, du pape le premier; comme peintre, il sert de transition entre le génie catholique et le génie protestant : l'idéal, le spiritualisme guident toujours son pinceau, néanmoins on sent que sa foi est plus raisonneuse et que l'austérité glacée du nouveau culte maîtrise et refroidit son imagination. Voyez quelques unes de ses peintures sacrées : évidemment l'artiste, toujours chrétien, chrétien ardent, s'est transporté en vision dans le ciel, mais l'esprit réformateur lui est glissé avec lui. Ses anges et ses saints semblent avoir signé l'*interim*.

J'ai entendu, pour glorifier l'esprit, louer des artistes d'avoir immolé la forme à l'idée. Quelle étrange erreur! l'homme est une dualité dont les principes se réunissent dans les profondeurs de l'âme; la pluralité, l'unité; le réel, le merveilleux; le fini, l'infini; le possible, l'impossible. S'il n'adopte que les premiers termes de cette antinomie, il devient esclave d'un matérialisme flétrissant et lourd; si, au contraire, il choisit exclusivement les seconds, il s'égare à travers les sphères nébuleuses de l'inintelligible; son imagination tourne à l'ascétisme, à la frénésie. La poésie n'est que dans l'accord des deux éléments qui semblent opposés, de même qu'en philosophie la vérité est entre l'idéalisme et l'empirisme.

Ne l'oublions pas : les arts plastiques ont contracté bien plus rigoureusement que la poésie écrite, l'obligation de respecter la matière, puisqu'ils prennent une forme visible et palpable, et que des fictions auxquelles l'esprit se prête avec complaisance, révolteroient infailliblement les yeux. Le poète peut poétiser le laid, l'horrible même : en peinture, en sculpture, un monstre est toujours laid.

Je dis adieu à ces livres précieux, à M. Lichtenthaler, à M. Schmeller. La bibliothèque de l'université nous attendoit. Celle-ci est moins vaste, mais seroit ailleurs un dépôt du premier ordre. M. Foerster y compte 160,000 volumes, M. le docteur Joseph-Maurus Harter, second bibliothécaire (M. I. Doellinger est le premier) porte ce nombre à 229,000 volumes.

avec les doubles, les dissertations et brochures. Vingt salles enserrent cet amas de livres parmi lesquels il y a environ 12,000 in-folio et beaucoup d'*incunables*. Sur une planche solitaire et froide, les *quatre premiers volumes*, sans plus, des anciens mémoires de notre académie, représentent la Belgique littéraire et scientifique.

Les abbayes supprimées ont fourni un ample et plantureux contingent.

M. Harter, très savant, très allemand, me traita en bibliophile, c'est-à-dire en confrère, et c'est encore une bonne fortune que je dois à mon amour pour les livres.....

Baron de Reiffenberg.

VARIÉTÉS BIBLIOGRAPHIQUES
ET LITTÉRAIRES.

I.

DE LA BIBLIOPHILIE EN BELGIQUE.

Toutes proportions gardées, la Belgique est un des pays de l'Europe qui possède le plus de livres et où l'amour des livres soit le plus vif et le plus *agissant*, car on peut appliquer à ce sentiment honnête et pacifique, ce que Racine dit d'une manière sublime, de la foi :

L'*amour* qui n'agit pas, est-ce un amour *sincère*?

Jetons un coup d'œil rapide sur ce pays. Dans la capitale, nous trouvons d'abord un grand dépôt littéraire, sous le nom de Bibliothèque royale, réunissant environ 150,000 volumes imprimés, 30,000 estampes, 10,000 médailles et 20,000 manuscrits, que les savans viennent consulter de tous les points du monde, surtout les Allemands, qui conviennent que les sources les plus abondantes sur les origines de leur histoire primitive, se trouvent en Belgique, ce berceau des institutions franques.

A côté de ce vaste établissement s'élève la bibliothèque de la Chambre des représentans, qui contient une collection législative peut-être unique; celle du dépôt de la guerre et des différens ministères, puis quantité de bibliothèques particulières, moins remarquables par la quantité que par la qualité, telles que celles de MM. le duc d'Aremberg, le prince de Ligne, Théodore Dejonghe, les Bollandistes, Chalon, le baron de Reiffenberg, de Bonne, etc. Gand rend un culte particulier à la *Bibliophilie;* sa bibliothèque, très bien fournie, vient d'être confiée à M. le baron Jules de Saint-Genois. Autour d'elle se groupe une foule de collections précieuses, telles que celles de MM. le chevalier Borluut de Nortdonck, Léopold van Alstein,

voué à l'étude des langues orientales; François Vergauwen, amateur des premiers produits de l'imprimerie; le professeur Serrure, riche en littérature flamande, J.-F. Willems, en linguistique du nord et en histoire du pays; Charles Pieters, resté fidèle aux Elzeviers; le vicomte de Clercq de Wissocq, le professeur Van Coetjem, etc., etc. La bibliothèque du séminaire épiscopal et celle des Jésuites à Oost-Ecloo méritent aussi une mention particulière.

La plupart des villes de la Belgique possèdent des bibliothèques publiques très importantes, Bruges, Anvers, Liége, Louvain, Mons, Namur, Courtrai, Audenaerde, Arlon, Tournai, Ypres, etc. Malines possède celle de l'archevêché.

A Bruges, à la tête des amateurs, se trouve l'aimable abbé Carton; à Louvain, M. le chanoine de Ram; à Tournai, M. du Mortier, etc., etc.

Mais la Belgique ne peut pas seulement nommer des amateurs plus ou moins passionnés; elle a le droit de se vanter aussi de bibliophiles instruits. Si elle a perdu M. Voisin, elle garde MM. Carton, Helbig, L. Polain, de Reiffenberg, etc.

Ce pays a quatre sociétés de bibliophiles : les bibliophiles de Belgique, à Bruxelles; les bibliophiles de Mons, les bibliophiles flamands, à Gand; les bibliophiles campagnards, à Bruges.

Les bibliophiles de Mons viennent de publier les voyages du sire De Lannoy ; cette publication, de M. Serrure, a été l'objet d'un examen étendu de la part de M. Émile Gachet.

De leur côté, les bibliophiles de Belgique ont mis au jour la correspondance de Marguerite de Parme avec Philippe II, et des lettres d'un chambellan de Charles-Quint, sur la vie intérieure de ce monarque, dans lesquelles on trouve des renseignemens piquans sur ses goûts et ses travaux littéraires. L'éditeur de ces deux beaux volumes est M. le baron de Reiffenberg, dont le zèle ne se ralentit jamais. Il va rédiger un *Bulletin du bibliophile belge*, à l'imitation du nôtre, et cette année il a livré à l'impression le cinquième *Annuaire de la Bibliothèque royale*, ainsi qu'un *Pèlerinage à Munich*, en deux volumes, dont nous donnons un long extrait dans le présent numéro. X.

II.

La bibliothèque de Charles d'Orléans *à son château de Blois, en 1427, publiée pour la première fois d'après l'inventaire original, par Le Roux de Lincy. Paris, typ. de MM. Firmin Didot frères, 1843, gr. in-8° de 59 pages. (Tirage à part, avec augmentations, d'un article inséré dans le tome V de la bibliothèque de l'École des Chartes.)*

Le nom bien connu de Charles d'Orléans rappelle naturellement à la mémoire le souvenir d'un prince malheureux qui sut ennoblir et consoler par la culture des lettres les jours de son adversité, aussi bien que celui d'un des premiers et des plus agréables de nos poètes. Aujourd'hui, sans retracer ici les faits historiques qui se rattachent à la vie de ce prince, ou sans essayer de caractériser de nouveau un talent auquel la postérité rend hommage, nous ne demanderons à ce nom illustre que des souvenirs bibliographiques, à l'occasion de la curieuse brochure dont nous venons de donner le titre.

Nous regardons comme une heureuse idée d'avoir tiré de l'oubli et de l'obscurité dans laquelle il étoit long-temps demeuré enseveli, ce document précieux que l'on peut, à notre avis, considérer à la fois comme appartenant à l'histoire de la littérature et à l'histoire des livres. Il tient à la littérature; car en nous offrant la nomenclature des divers ouvrages que le prince s'étoit plu à recueillir et qu'il mettoit tant de soin à conserver, nous apprenons ainsi quelles étoient ses lectures habituelles, et par quelles études il entretenoit cette heureuse vocation qui l'appeloit à la poésie; il touche, de plus près encore, à l'histoire des livres, en ce qu'il nous fait connoître, d'une manière authentique et irrécusable, et la haute valeur des livres au xve siècle, et le prix qu'y attachoient les nobles esprits qui se sentoient épris du goût des *bonnes lettres*, et le soin même qu'on mettoit à conserver, à embellir ces précieux volumes qu'on se procuroit alors à si grands frais et qui n'étoient en quelque sorte accessibles qu'aux grandes fortunes. On se feroit en effet aujourd'hui une assez jolie bibliothèque avec le prix

d'un seul de ces volumes que Charles d'Orléans sembloit si heureux se posséder et si jaloux de conserver.

Nous regardons en conséquence comme un curieux monument littéraire et bibliographique ce petit catalogue de la bibliothèque d'un prince illustré à la fois par le talent et par le malheur; et si nous ajoutons que M. Leroux de Lincy n'a rien négligé pour que cette agréable publication présentât tout l'intérêt dont elle étoit susceptible, nous n'aurons fait que rendre simplement hommage à la vérité. M. Leroux de Lincy a eu soin en effet, et toutes les fois que cela étoit nécessaire, de joindre à chaque article du *catalogue* une note courte et précise destinée à faire connoître en peu de mots l'ouvrage que rappelle le titre indiqué : il a eu de plus l'attention d'imprimer, soit dans le catalogue même, soit dans l'appendice, les nombreuses pièces de comptabilité, déposées aujourd'hui à la bibliothèque particulière du Roi, et qui constatent d'une manière officielle et authentique le prix des livres et celui des reliures au quinzième siècle.

Des travaux de ce genre, plus utiles qu'éclatants, attestent un dévouement réel à la science, et c'est pour ce motif que nous avons voulu signaler aux amis de la littérature un opuscule qui ajoute, pour M. Leroux de Lincy, un nouveau titre à ceux qu'il a déjà à leur estime et à leur reconnoissance, par les nombreux ouvrages qui l'ont fait connoître et qui honorent à tous égards une vie modeste et sérieusement occupée.

G. Duplessis.

III.

Histoire comparée des littératures espagnole et françoise. Ouvrage qui a remporté le prix proposé par l'Académie françoise au Concours extraordinaire de 1842, par Adolphe de Puibusque. *Paris, G. A. Dentu*, 1843, 2 vol. in-8, de 10,560 et 543 pages.

L'ouvrage, dont je viens de transcrire le titre, se produit dans le monde littéraire sous le patronage d'une recommandation

qui peut certainement tenir lieu de tous les éloges. Honorée des suffrages publics de l'Académie, suffrages glorieux exprimés au nom de cette illustre compagnie, par un écrivain célèbre dont la parole seule est une puissance, ailleurs même que dans une assemblée littéraire; l'*Histoire comparée des littératures espagnole et françoise* mérite à tous égards l'attention des amis des lettres.

La langue espagnole est généralement peu étudiée en France aujourd'hui, et malgré quelques essais estimables qui ont eu pour but de faire mieux connoître et mieux apprécier une littérature injustement dédaignée, il n'existe, encore même à présent, qu'un très petit nombre de personnes qui sachent, par leur propre expérience, que la littérature espagnole ne se compose pas uniquement du théâtre de Lope de Vega et de Calderon, du Don Quixote et des divers recueils de *Romances*. Les bibliophiles eux-mêmes, quelquefois si empressés d'augmenter leurs collections de trésors inconnus, ont négligé jusqu'ici de rechercher une foule de productions curieuses ou agréables, tout-à-fait dignes de leurs plus actives poursuites. L'ouvrage méthodique, ingénieux, plein de goût et de bonne érudition que l'Académie vient de couronner, me paroît plus propre qu'un autre à détruire un préjugé qui n'est peut-être que le résultat de la paresse, et à faire apprécier à sa juste valeur une littérature qui mérite, sous tous les rapports, d'être étudiée, et pour elle-même, et pour l'influence plus ou moins heureuse qu'elle eut autrefois sur notre littérature du grand siècle.

M. de Puibusque, flatté, comme il devoit l'être, de l'honneur que son livre venoit de recevoir, a voulu, en le publiant, le rendre encore plus digne des suffrages de l'Académie et de l'estime du public. Il l'a revu avec cette attention scrupuleuse qui caractérise les hommes d'un véritable talent, et il y a joint, pour le rendre plus utile aux lecteurs auxquels il s'adresse, un grand nombre de notes historiques, littéraires ou bibliographiques propres à éclaircir l'ouvrage principal et à former en quelque sorte une histoire complète, quoique abrégée, de la littérature espagnole. Peut-être, toutefois, eût-il été à désirer qu'il eût joint à ces notes un plus grand nombre de citations : un cer-

tain nombre de fragmens des grands écrivains de l'Espagne, choisis et traduits par un littérateur qui sait les apprécier avec tant de goût et les traduire avec tant de bonheur, eût ajouté un nouveau prix encore à son ouvrage. Mais il ne seroit pas bien de se montrer trop exigeant, et je serois même tenté de me reprocher cette observation presque critique, si l'expression de mes regrets à cet égard n'étoit pas encore, dans mon esprit, un nouvel hommage rendu à une production remarquable dont je voudrois avoir en quelques lignes fait connoître toute l'importance et tout le mérite. G. DUPLESSIS.

IV.

L'ANNÉE DE L'ANCIENNE BELGIQUE. Mémoire sur les saisons, les mois, les semaines, les fêtes, les usages dans les temps antérieurs à l'introduction du christianisme en Belgique, avec l'indication et l'explication de différentes dates qui se trouvent dans les documents du moyen-âge, et qui, en partie, sont encore usitées de nos jours; par le docteur Coremans, chargé par le gouvernement Belge de travaux d'histoire, etc. *Bruxelles, Hayez*, 1844 (*Paris, Techener*), in-8°, de 148 pages. (Extrait, imprimé à part, du tom. VII, n° 1, des *Bulletins de la commission royale d'histoire de Belgique.*

L'histoire complète de la vie d'un peuple, considérée dans tous ses détails et sous tous ses aspects, ne sauroit, on le reconnoît généralement aujourd'hui, se trouver exposée que très imparfaitement dans le tableau général des actes de son gouvernement. La vie intime et la vie publique d'une nation diffèrent d'ailleurs essentiellement l'une de l'autre, et si la dernière se manifeste ordinairement de mille manières différentes, la seconde, par sa nature même, reste dans l'ombre, et ne peut être connue que de ceux qui veulent bien prendre la peine d'aller en quelque sorte la surprendre et la tirer de son obscurité.

C'est un travail de ce genre qu'a entrepris M. le docteur Co-

remans, c'est à des recherches de cette nature qu'est exclusivement consacré le Mémoire dont je viens de donner le titre. L'auteur a essayé, principalement par le secours de la linguistique, de rattacher l'histoire actuelle des peuples de la Belgique à l'histoire ancienne des nations gothiques et teutoniques du nord de l'Europe, auxquelles la Belgique actuelle se rattache par une multitude de traditions de tout genre. Ce travail, curieux sous tous les rapports, ces recherches dirigées en même temps par l'érudition la plus solide et la plus étendue, renferment une foule de détails intéressants qui jettent un nouveau jour sur l'histoire de la Belgique ancienne et moderne.

Un grand nombre d'usages, de préjugés, de superstitions, en effet, qui remontent à la plus haute antiquité, et qui ont résisté à la double influence du christianisme et de la civilisation moderne, subsistent encore, presque dans leur forme native et sous leur antique dénomination, dans un grand nombre de villages, de bourgs, de villes même de la Belgique moderne, et M. le docteur Coremans a parfaitement fait apercevoir et saisir le lien moral ou intellectuel qui unit des peuples séparés les uns des autres par tant de siècles et par tant de révolutions diverses. On appréciera, non pas seulement avec le plaisir qui naît de la curiosité satisfaite, mais encore avec tout l'intérêt qui s'attache à des recherches scientifiques faites avec conscience, les nombreux et ingénieux rapprochements que l'auteur établit entre la langue, les usages, les superstitions des anciens peuples du Nord et ceux de la Belgique actuelle, et plus d'une fois aussi le lecteur françois reconnoîtra un grand nombre de faits qui réveilleront en lui le souvenir de sa propre origine, et la mémoire de ces conquérants de la Germanie qui apportèrent aussi en Gaule des croyances, des mœurs, des usages et des opinions dont on trouve encore, chez nous comme chez les Belges, de nombreuses traces que le temps n'a pas encore effacées.

Le Mémoire de M. le docteur Coremans se compose tout entier de faits et des citations; pour donner une idée exacte de ce qu'il contient de curieux, il faudroit, en quelque sorte, le transcrire, et dans l'impossibilité de le faire, je me contente de

le recommander aux lecteurs du *Bulletin* comme un des opuscules les plus savans, les plus intéressans et les plus instructifs que j'ai lus depuis quelques années. G. Duplessis.

V.

Archives d'anjou. Recueil de documents et mémoires inédits sur cette province, publié sous les auspices du conseil général de Maine-et-Loire, par Paul Marchegay, archiviste du département, ancien pensionnaire de l'École royale de Chartes. *Angers*, *Ch. Labussière*, 1843 (*Paris*, *Techener*), in-8°, de 484 pag.

Il ne faudroit pas croire qu'un travail du genre de celui-ci n'est autre chose qu'une simple compilation qui ne demande qu'un peu de patience de la part de celui qui se charge de la recueillir et de la publier. Ces sortes de recherches exigent, au contraire, une connoissance parfaite des écritures et de la langue du moyen-âge, une véritable science de l'histoire et des usages de cette époque, non moins qu'un esprit de critique assez ferme et assez exercé pour discerner ce qui mérite d'être publié intégralement de ce qu'il suffit d'indiquer. Le volume publié par M. Marchegay remplit toutes ces conditions, et les lecteurs studieux y trouveront une foule de documens curieux qu'ils lui sauront gré d'avoir si habilement tirés de l'oubli.

G. Duplessis.

BULLETIN DU BIBLIOPHILE,

ET

CATALOGUE DE LIVRES RARES ET CURIEUX, DE LITTÉRATURE, D'HISTOIRE, ETC., QUI SE TROUVENT EN VENTE A LA LIBRAIRIE DE J. TECHENER, PLACE DU LOUVRE.

N° 12. — DÉCEMBRE 1843.

933 ADAM, menuisier de Nevers. Les Chevilles de maître Adam. 2e édit. *Rouen, Jacques Cailloué*, 1654, in-8., v. fauve, fil. tr. dor. . . . . 20—»

Très bel exemplaire bien conservé et bien relié.

934 ÆSCHYLI Tragœdiæ et fragmenta, græce et latine, cum scholiis græcis, Commentario T. Stanleii, et Notis variorum, curavit S. Butler. *Cantorbery*, 1809, 4 vol. in-4, cart. . . . . 80—»

Edition précieuse pour la correction et la pureté du texte; les notes sont des plus célèbres commentateurs. Publié à 250 fr.

935 ARS MORIENDI ex variis sententiis collecta, cum figuris, ad resistendum in mortis agone diabolice suggestioni, valens cuilibet Christi fideli utilis ac multum necessaria. (à la fin) *Impressum Nuremberge p. Ven. D-m J. (Weyssemburger) Presb-m*, 1504, in-4, goth. de 14 feuillets, avec une gravure en bois à chaque page, mar. noir, Jans. tr. dor. fig. sur bois.

Extrêmement rare; la première figure est répétée au verso du même feuillet, ce qui fait 15 fig. fort singulières.

936 BEN JONSON'S Works, with a Memoir, etc. by Barry Cornwall, and Glossary. *London*, 1838, in-8, cart. à l'anglaise, beau portrait et vignettes. . . 20—»

Les écrits de Ben Jonson sont sentencieux et mordans; comme censeur de morale, et frondeur des vices et des folies de son époque, il mérite d'être lu. Ses contemporains le plaçoient à côté de Shakspeare.

937 **Bentley's** (*Richard*) works, containing Dissertations upon the Epistles of Phalaris, Themistocles, Socrates, Euripides, and the Fables of Æsop; Epistola ad Jo. Millium; Sermons, Boyle Lectures; Remarks on Freethinking; Critical Works, etc. Edited, with copious Indices and Notes, by the Rev. Alexander Dyce. *London*, 1836, 3 vol. in-8, cart. en toile. . . . . 27—»

938 **Bible** (la Sainte) en latin et en françois, avec des explications du sens littéral et du sens spirituel (par L. Isaac Lemaistre de Sacy, Th. Dufosse et de Beaubrun). *Bruxelles*, 1692-1705, 38 vol. in-8, mar. rouge, fil. tr. dor. (*Ancienne reliure*) de Boyet. . . . . 275—»

EXEMPLAIRE SUPERBE.

939 **Blessington** (the Countess of). The Idler in France. *London*, 1841, 2 vol. in-8, cart. à l'angl. . 10—»

Il y a dans ce livre beaucoup de remarques curieuses, beaucoup d'aperçus ingénieux sur les hommes et les faits pendant et depuis la révolution de 1830.

940 **Brenton's** naval history of great Britain, from the year 1783 to 1836, from official documents, and other authentic sources, new and greatly improved edition. *London*, 1837, 2 vol. in-8, cart. avec 23 beaux portraits et plans de bataille . . . . . 20—»

Cette nouvelle édition est très estimée, parce qu'elle est continuée jusqu'à nos jours, et que l'auteur, à son expérience de 50 ans de service, a joint les conseils et les enseignemens des hommes éminens contemporains, dont il raconte les exploits.

941 **Brockedon's** (*William*) Illustrations of the passes of the Alps, by wich Italy communicates with France, Switzerland and Germany. *London*, 1828, 2 vol. in-4, dos et coins de mar., tr. dor. 109 grav. sur cuivre, avec une carte générale des Alpes, et une carte particulière pour chaque défilé . . . . . 110—»

Ouvrage très intéressant, imprimé avec beaucoup de luxe sur un beau papier glacé, et dont les vignettes sont d'une exécution admirable : il seroit difficile de trouver des gravures d'une finesse de burin et d'une exactitude de vues aussi parfaites que celles de ce livre.

942 **Burke's** (*John*) History of the commoners and landed gentry of great Britain and Ireland, enjoying Territorial Possessions or high Official Rank, but uninvested with heritable honours. *London*, 1838, 4 vol. gr. in-8, avec beaucoup de portraits et d'armoiries. . 75—»

Cette histoire des grands propriétaires de la Grande-Bretagne est très intéressante et très curieuse pour la connoissance de l'état politique, de la généalogie de ce pays. — Ces grands propriétaires sont bien nobles, mais ils tiennent à conserver leurs noms plébéiens sans titre d'anoblissement.

943 **Burn's** complete works, with life by Allan Cunningham, and notes by sir Walter Scott, Thomas Campbell, Wordsworth, and Lockhart. *London*, 1842, un gros vol. in-8, cart. . . . . 12—»

Burns est l'un des meilleurs poètes anglois, ses conceptions sont toutes originales; ses poésies neuves et spirituelles sont d'un style naturel, les sujets de ses poésies sont bien choisis; tout ce qu'il a écrit se distingue par une gracieuse mélancolie, beaucoup de finesse et d'esprit, et un heureux choix d'expressions. Son langage est familier avec noblesse, gracieux avec précision. On l'a surnommé l'Horace de l'Angleterre.

944 **Cabinet satirique**, ou recueil de vers piquans et gaillards, tirés des cabinets des sieurs Sigognes, Régnier, etc. *Au Mont-Parnasse,—L'Année Satirique*, 2 vol. in-12, mar. bl., tr. dor. (Janseniste Duru). . . . 48—»

945 **Cervantes de Saavedra.** Don Quichotte de la Manche. *Paris, Desoer*, 1821, 4 vol. pet. in-12, veau fauve, fil., tr. dor., avec cartes et fig. à l'eau-forte (*Purgold*). 35—»

Jolie petite édition.

946 **Ciceronis** (*Marci-Tullii*) Opera, cum delectu commentariorum, edente Oliveto. *Parisiis, J.-B. Coignard*, 1740, 9 vol. in-4, veau fauve, fil. . . . . 135—»

Bel exemplaire de reliure moderne.

947 **Coesvelt's** Gallery of Pictures, consisting of ninety plates beautifully engraved in outline by F. Joubert, drawn from the paintings, india proofs, with descriptive Letter-press, an Account of the present locali-

ties of the Pictures, and an Introduction, now first added, by Mrs. Jameson. *London*, 1836, in-4, dos de mar., tr. dor., 90 planches gr. sur pap. cart. vélin. 80—»

Cette réunion de tableaux des premiers maîtres de l'école italienne est très curieuse et parfaitement exécutée.

948 Coleman's (*Charles*) Mythology of the Hindus, with notices of various Mountain and Island Tribes, inhabiting the two Peninsulas of India and the neighbouring islands : and an Appendix, comprising the minor Avatars, and the Mythological and Religious Terms, etc., of the Hindus. *London*, 1832, in-4, cart., avec un grand nombre de planches représentant les divinités des Indiens . . . . . 30—»

949 Considérations sur l'état présent de la colonie française de Saint-Domingue. Ouvrage politique et législatif. *Paris*, 1776, 2 vol. in-8, br. non rog. . . 00—»

950 Cramer and Wickham's Dissertation on the passage of Hannibal over the Alps, founded on actual survey. *London*, 1828, in-8, cart. . . . . 26—»

Les auteurs de cette dissertation ont recueilli et arrangé avec beaucoup de talent et de tact les matériaux fournis par leurs prédécesseurs. L'examen attentif des différentes routes à travers les Alpes, examen qu'ils ont fait pendant un voyage entrepris uniquement pour leurs recherches, donne un grand prix à la véracité de leur récit; ils ont observé sur les lieux mêmes, et leurs devanciers n'ont eu pour leurs observations que la carte et leur compas.

951 Dammii lexicon Græcum, Homericum et Pindaricum, cura Duncan, *London*, 1842, cart. . . . . 30—»

Excellent ouvrage dont le mérite a été reconnu par tous les hellénistes; le meilleur dictionnaire pour la lecture d'Homère et de Pindare. L'auteur n'a pas laissé un fait, un mot, une construction grammaticale, sans l'expliquer.

952 Dictionnaire historique portatif des ordres religieux et militaires, et des congrégations régulières et séculières qui ont existé jusqu'à nos jours, contenant leur origine, leurs progrès, leur décadence, et les différentes réformes qu'ils ont éprouvées, avec les marques qui les dis-

tinguent les uns des autres. *Amsterdam*, 1769, in-8, br., non rog. . . . . 8—»

Abrégé du grand ouvrage du père Helyot, très utile et nécessaire aux personnes qui, tout en voulant connoître l'histoire des ordres religieux, ne veulent pas approfondir et feuilleter un grand nombre de volumes.

953 **Dictionarium scoto-celticum.** A dictionary of the Gaelic language; comprising an ample Vocabulary of Gaelic words, as preserved in vernacular speech, Manuscripts, or Printed Works, with their derivation, signification, and various meanings in English and Latin, illustrated by suitable examples and phrases, and etymological remarks; also Vocabularies of Latin and English words, with their translation into Gaelic. To which are prefixed, an Introduction explaining the nature, objects, and sources of the work, and a Compendium of Gaelic Grammar. Compiled and published by the Highland Society of Scotland. *London*, 1828, 2 vol. gr. in-4. . . . . 60—»

Ce dictionnaire a occupé pendant beaucoup de temps la Société écossoise, et peut être considéré comme le plus important pour les étymologies celtiques ou du dialecte Celte-Ecossois.

954 **Drake** (*Nathan*). Shakspeare and his times, including the Biography of the poet, criticisms on his genius and writings, a new chronology of his plays, etc., *London*, 1817, 2 vol. in-4, cart., avec portrait et facsimile de l'écriture de Shakspeare . . . . . 40—»

Ce n'est pas seulement un livre particulier à Shakspeare; on y trouve aussi des recherches sur les personnages marquans de son époque; les littérateurs, les artistes, les grands seigneurs et princes contemporains du grand poète, figurent dans cette galerie, et complètent l'histoire littéraire du temps de Shakspeare, publiée à 115 fr.

955 **Dubos** (*l'abbé*). Histoire critique de l'établissement de la monarchie françoise dans les Gaules. *Amsterdam*, 1735, 3 vol. in-8, br., non rogné. . . . . 18—»

956 **Foucault** (*le comte de*). Histoire de Léopold Ier, duc de Lorraine et de Bar, père de l'empereur François Ier,

tige de l'auguste maison de Lorraine-Autriche. *Bruxelles*, 1791, in-8, gr. papier de Hollande, fort, br., non rogné, *avec une belle carte généalogique*. 15—»

957 **Gaillard** (*Gabriel-Henri*). Histoire de Marie de Bourgogne, fille de Charles-le-Téméraire, qui épousa Maximilien, premier archiduc d'Autriche, depuis empereur; par quelle alliance les Pays-Bas sont parvenus à la maison d'Autriche. *Bruxelles*, 1784, pet. in-8, br.

Tous les événemens de l'histoire de Louis XI sont bien détaillés dans cette histoire; on y trouve des traits de politique, des caractères bien dessinés et un intérêt soutenu jusqu'à la fin.

La première édition parut sans nom d'auteur à Paris en 1757. C'est dans la dernière édition du père Lelong que l'on trouve pour la première fois le nom de M. Gaillard comme auteur de ce livre.

958 **Balduni-Gisleberti**, Hannoniæ comitis cancellarii, Chronica Hannoniæ, nunc primùm edita, cura et studio Marchionis du Chasteler, Bruxellensis academiæ socii. Accedunt notæ altero volumine comprehensæ. *Bruxellis*, 1784, in-4 br. . . . . 15—»

Cette chronique contient l'histoire du Hainaut depuis 1001 jusqu'à l'an 1195; elle est divisée par année. Cette édition est faite d'après un manuscrit du quinzième siècle: le premier vol. seul est paru.

959 **Harris** (*Nicolas*). Testamenta vetusta; being Illustrations from Wills, of Manners and Customs, as well as of the Descents and Possessions of many distinguished Families. From the Reign of Henry the Second to the Accession of Queen Elizabeth. With Notes. *London*, 1826, 2 vol. in-8, cart. . . . . 23—»

On trouve dans ces testamens beaucoup de renseignemens sur les mœurs, les coutumes et les habits des Anglois. Ce grand nombre de testamens, depuis l'époque de Henri II jusqu'à la reine Elizabeth (1182 à 1545), période de plus de trois cents ans, ne peut manquer de contenir une foule de faits importans pour l'histoire des cérémonies, des mœurs privées et publiques, et l'histoire des familles; c'est un vrai répertoire de noms et de choses qui, par leur ancienneté, présentent un intérêt très grand pour l'étude des mœurs.

960 **Hegemon** (*Philippe*). La Colombiere et Maison rustique, contenant une description des douze mois et quatre

saisons de l'année, avec renseignemens de ce que le laboureur doit faire chaque mois; ensemble l'Abeille françoise du même auteur; ses fables morales et les louanges de la vie rustique extraites des œuvres de Salluste, seigneur de Bartas. *Paris, Robert Le Fizelier*, 1583, in-8, mar. vert., fil., tr. dor. (*Bauzonnet*). 55—»

Charmant exemplaire.

961 **Histoire** de Jean de Brienne, roi de Jérusalem et empereur de Constantinople. *Paris*, 1750, 2 vol. in-12, br., non rogné. . . . . 10—»

L'histoire de Jean de Brienne est si merveilleuse et si intéressante, que beaucoup de personnes ont cru que c'étoit un roman historique; les événemens à travers lesquels ce héros arrive au trône de la cité sainte, sont en si grand nombre, que l'imagination a peine à y croire. Cette histoire est pourtant bien réelle, et l'auteur n'a rien inventé; il a su, par l'enchaînement des faits et le récit, intéresser ses lecteurs.

962 **Histoire** de l'abolition de l'ordre des Templiers. *Paris*, 1779, pet. in-8 br., non rogné. . . . . 9—»

On a réuni dans ce volume tout ce que Dupuis, Vertot, Fleuri, Turcelin, etc., ont écrit sur l'époque de l'abolition des Templiers; l'auteur a ajouté lui-même beaucoup de renseignemens et de faits qui avoient échappé à ses devanciers.

963 **Histoire** de saint Louis, divisée en XV livres, *Paris, Coignard*, 1688, 2 vol. in-12, br., non rogné. 12—»

964 **Hook** (*Théodore*). Adventures of an actor, comprising a Picture of the french stage during a period of fifty years. *London*, 1842, 2 vol. in-8. . . . . 10—»

Dans ces deux volumes l'auteur a donné des aperçus neufs et ingénieux sur l'ancien théâtre en France; il a raconté l'histoire de quelques acteurs et auteurs des siècles derniers, leurs succès et leurs chutes dans telle ou telle pièce; de plus c'est un livre amusant par les anecdotes inconnues sur les nobles et les gens de finance ou de robe, qui se trouvoient en contact avec les acteurs ou les actrices.

965 **Hossart** (*l'abbé*). Histoire ecclésiastique et profane du Hainaut. *Mons*, 1792, 2 vol. pet. in-8, br. non r. 10—»

966 **Husson**, religieux cordelier. Eloge historique de Callot, noble Lorrain, célèbre graveur, dédié à S. A. R. Mgr.

Charles-Alexandre de Lorraine. *Bruxelles*, 1766, pet. in-4, texte encadré, br. . . . . 4—»

967 **Justiniani** corpus juris civilis, editio nova, prioribus correctior. *Amstelodami, Lud. et Daniel, Elzevir*, 1663-1664, 2 vol. in-8, mar. bleu, comp., fil., ornemens sur les plats, tr. dor. . . . . 75—»

Gr. de marge, un peu roux comme tous les exemplaires.

968 **Leblond** (*Laurent*). Quartiers généalogiques des illustres et nobles familles d'Espagne, d'Allemagne, d'Italie, de France, de Bourgogne, de Lorraine, et des XVII provinces, avec leurs qualités, titres, etc. *Bruxelles*, 1773, 2 vol. in-8, br. non rogné. . . . . 12—»

969 **Le Gendre** (*Gilbert-Charles*). Des antiquités de la maison de France, et des maisons mérovingienne et carlienne; et de la diversité des opinions sur les maisons d'Autriche, de Lorraine, de Savoie, Palatine, et plusieurs autres maisons souveraines. *Paris*, 1739, in-4, br., non rogné, fig. . . . . 15—»

On trouve dans ce livre une foule de renseignemens précieux pour l'histoire dès l'origine des maisons royales de France, et les noms de toutes les chroniques et de tous les auteurs qui se sont occupés de cette matière.

970 **Leroy** (*Jacobi Baronis*) Chronicon Balduini Avennensis toparchiæ bellimontis sive historia genealogica comitum Hannoniæ aliorumque principum ante annos quadringentos conscripta, primùm nunc edita et notis historicis illustrata, studio Jacobi Baronis Leroy. *Anterpiæ*, 1693, in-fol., br., non rogn. . . . . 15—»

971 **Liste** des titres de noblesse, chevalerie, et autres marques d'honneur, accordés par les souverains des Pays-Bas, depuis l'année 1659 jusqu'à la fin de 1782, précédés d'une table alphabétique des noms de ceux qui les ont obtenus; avec une liste des villes, bourgs, villages, etc., du duché de Brabant, et des seigneurs qui les possèdent actuellement; et un recueil chronologique de tous les placards édits, et ordonnances, qui se trou-

vent dans la collection complète des placards de Brabant et de Flandre, etc. *Bruxelles*, 1784, pet. in-8, br. non rog. . . . . 9—»

972 **Luciani** Samosatensis opera (græce et latine) ex versione Joannis Benedicti cum notis variorum. *Amstelodami J. Blaeu*, 1687, 2 vol. in-8, mar. bleu, fil. tr. dor. (*Derome*). . . . . 65—»

Bel exemplaire.

973 **Martin** (*Dom.*). La religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'antiquité, par le R. P. Dom. M***, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce. *Paris*, 1727 2 vol. in-4, br. non rogn. . . . . 20—»

Ouvrage plein d'érudition et de curieuses recherches.

974 **Massinger and Ford's work**, with an Introduction by Hartley Coleridge, and Glossary. *London*, 1839, gr. in-8, cart. beau port. et vign. . . . . 20—»

Dans la littérature anglaise, Massinger prend rang immédiatement après Shakspeare; dans la tragédie il est souvent majestueux et généralement plus élégant que ce maître. Il sait parler à l'intelligence et à l'esprit comme ce dernier parle aux passions; on trouve dans ses ouvrages beaucoup de beautés poétiques.

975 **Michel** (*J. F. M.*). Histoire de la vie de P.-P. Rubens, chevalier, illustrée d'anecdotes qui n'ont jamais paru au public, et de ses tableaux étalés dans les palais, églises et places publiques de l'Europe, et par la démonstration des estampes existantes et relatives à ses ouvrages; enrichie du portrait dudit chevalier, gravé en taille-douce d'après son dessin exécuté à la plume, de sa propre main, à l'âge de 53 ans, etc. *Bruxelles*, 1771, 1 vol. in-8, br., non rogn. . . . . 7—»

976 **Mirabeau** (*le comte de*). Considérations sur l'ordre de Cincinnatus, ou imitation d'un pamphlet anglo-américain. Suivies de plusieurs pièces relatives à cette institution, d'une lettre signée du général Washington, accompagnée de remarques par l'auteur français, et

d'une lettre de feu M. Turgot, ministre d'état en France, au docteur Price, sur les législations américaines. *Londres*, 1784, in-8, br., non rogn. . 9—»

977 **Mitford's** (*W.*) History of Greece, with the Author's final additions and corrections ; to which is prefixed, a new Memoir, by his Brother Lord Redesdale, the references and quotations carefully revised, and the chronology greatly amended from *Clinton's Fasti Hellenici*, by Wm. King. *Cadell*, 1838, 8 vol. in-8, avec portr. cart. . . . . 65—»

Edition la plus complète et la meilleure, très élégamment imprimée sur papier fin satiné.

Il y a bien d'autres éditions de ce livre, mais c'est la seule qui contienne les notes et les corrections de M. Kings, et c'est la seule qui soit continuée jusqu'à nos jours. On y trouve beaucoup d'érudition, de recherches, et un grand talent d'historien.

978 **Museum Criticum**, or cambridge classical researches. A Series of philological papers, Criticisms, Essays, Fragments of Greek and Roman Authors, unpublished Notes of Scholars, learned Correspondence and Memoirs, etc., by many of the most talented Critics of the University, including Bishops Blomfield and Maltby, Professor Monk, Elmsley, Dr. Burney, Hare. *Cambridge*, 1826, 2 vol. in-8, cart. . . . 20—»

Le Museum criticum est considéré en Angleterre comme le premier livre pour les recherches classiques. Long-temps ce livre a été considéré comme très rare.

979 **Nobiliaire** des Pays-Bas et du comté de Bourgogne, contenant les villes, terres et seigneuries, érigées en terre de principauté, duché, marquisat, comté, vicomté et baronnie. Les personnes qui ont été honorées de la dignité de chevalier, les familles nobles qui ont obtenu des ornemens à leurs armes, et le nom et les armes de ceux qui ont été anoblis ou réhabilités, par les princes des augustes maisons d'Autriche et de Bourgogne, depuis le règne de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne et de Brabant, etc., jusqu'à la mort de l'empereur

Charles VI; rapportées par ordre chronologique. *Louvain*, 1760, 2 vol. pet. in-8, br. . . . 10—»

980 PFEFFEL. Nouvel abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne. *Paris*, 1777, 2 v. in-8, br., non rogn. . . . . 25—»

Ce livre n'est pas commun en France, broché non rogné.

981 POINTZ et articles des charges proposés contre Guillaume de Hornes, seigneur de Heze, auecq la sentence criminelle et capitale sur icelles rendue. *A Mons en Haynault, chez Rutgher Velpius, imprimeur juré, an* 1580, in-8, br., non rogn. . . . . 5—»

Réimpression faite en Belgique vers 1710, à très peu d'exemplaires.

982 PUGIN'S examples of gothic ornaments containing 90 fine Plates, drawn on Stone by J. D. Haring and others, selected from edifices in England and Normandy, including various specimens from the Buildings, delineated in the examples of "Gothic Architecture;" arranged by E. J. Willson, architect, F. S. A. *London*, 1831, in-4. . . . . 115—»

Les ouvrages de M. Pugin contiennent les meilleures instructions pratiques, et sont pris pour guide par tous les architectes et les artistes de talent.

983 ROGERS RUDING. Annals of the Coinage of Great Boritain and its dependences, from the earliest period to the reign of Victoria. *London*, 1840, 3 vol. gr. in-4, cart. à l'angl. . . . . 130—»

Les deux premiers volumes contiennent l'histoire de la numismatique en Angleterre, à chaque règne, et la description des monnoies. Le tome III contient 160 planches, comprenant environ 3,000 empreintes de médailles angloises.

984 ROSE'S ancient greek inscriptions. — Inscriptiones Græcæ vetustissimæ, collegit et observationes tum aliòrum tum suas adjecit HUGO JACOBUS ROSE, M. H. *London*, 1825, in-8, cart., avec 56 planches d'inscriptions et de monumens. . . . . 15—»

Cet excellent ouvrage est indispensable dans la bibliothèque des hommes studieux; c'est le premier à acquérir pour la connoissance des inscriptions grecques; les fac-similés des inscriptions sont pris avec beaucoup de soin, et les notes éclaircissent beaucoup de points intéressans et obscurs de la philologie grecque.

985 **Rossel.** Histoire du patriotisme françois, ou nouvelle histoire de France, dans laquelle on s'est principalement attaché à décrire les traits de patriotisme qui ont illustré nos rois, la noblesse et le peuple françois, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours. 1770, 6 vol. pet. in-8, br., non rogné. . . . . 21—»

On trouve dans cette Histoire de France, écrite au point de vue républicain, beaucoup de modération et d'impartialité. Les auteurs racontent avec véracité tous les traits de patriotisme, de quelque parti que ce soit, roturiers ou nobles, militaires ou du clergé; leur ensemble et leur enchaînement, en font une Histoire de France curieuse et instructive.

986 **Sharp** (*Thomas*). A dissertation on the Pageants or dramatic mysteries anciently performed at Coventry, by the trading companies of that city, chiefly with reference to the vehicle, caracters and dresses of the actors. *Coventry*, 1825, gr. in-4, cart. à l'angl. 10 plan. representant des costumes ou des scènes de mystères, et 4 planches de musique notée, ancienne. . 45—»

Ces recherches sur les anciens mystères, présentent un intérêt très grand pour la connoissance des mœurs, des coutumes et des opinions religieuses des anciens. Ce volume abonde en recherches ingénieuses et savantes, sur l'ancien théâtre en Angleterre.

987 **Shaw and Bridgens'** designs for furniture, with candelabra and interior decoration, chiefly in the Elizabethan gothic styles. *London*, 1838, gr. in-4, 60 planches, demi-rel., mar. . . . . 40—»

988 **Smollett's** works, containing Roderick Random, Peregrine Pickle, Ferdinand Count Fathom, sir Launcelot Greaves, Humphry Clinker, Adventures of an Atom, Travels through France and Italy, Expedition against Carthagena, Plays and poems, with Memoir of the author by Thomas Roscoe. *London*, 1841, 1 gros vol. in-8, cart. à l'ang., avec un facsimilé de l'écriture de Smollet. 15—»

Édition populaire des œuvres de Smollet, que Walter-Scott plaçoit à côté de Fielding, pour le charme du style et l'intérêt des sujets, et au dessus de tous les écrivains qui lui ont succédé dans le même genre.

989 STATUTS et ordonnances de l'ordre du Benoist Saint-Esprit, estably par le très chrestien roy de France et de Pologne, Henry IIIe du nom. (*Sans lieu ni date*), vers 1579, in-4, mar., fil., tr. dor. (*Aux armes.*) 45—»

Exemplaire en vieille reliure, lavé, réglé et enrichi de notes marginales de la main du GRAND CONDÉ.

990 STORER's british cathedrals. The history and antiquities of the cathedral churches of England and Wales, with complete lists of the bishops and deans. *London*, 1814, 4 vol. in-8, demi-rel., mar., tr. dor., avec plus de 250 grav, dessinées et gravées par Storer. . . . 80—»

Ce n'est pas seulement une histoire succincte et abrégée de la fondation de chaque édifice, depuis sa construction jusqu'à nos jours, avec des observations scientifiques sur les différents genres d'architecture, au moyen-âge; c'est aussi une histoire de l'origine et des progrès, et de l'état actuel de chaque siége épiscopal et de l'établissement du christianisme dans les îles britanniques.

991 STRUTTS regal costume, the regal and ecclesiastical antiquities of England, containing the most authentic representations of all the english monarchs from Edward the confessor to Henry the eighth; together with many of the great personnages that were eminent under their several reigns, taken from coeval authorities preserved in the public libraries, and cathedrals of great Britain. New and greatly improved edition, with critical and explanatory notes, by J. R. Planche, Esq. F. S. A. *London*, 1842, in-4, dos et coins de mar., avec 72 grav. parfaitement copiées d'anciens manuscrits ou monumens. 55—»

Le docteur Dibdin dit que ce livre de Strutt lui fait le plus grand honneur, et qu'il est si amusant, par la variété et les détails sur les mœurs, les coutumes et les antiquités, qu'il trouvoit plaisir à le lire jour et nuit.

992 SWIFT's works, containing all the pieces collected by sir Walter Scott, and several interesting and valuable papers not hitherto published, with Memoir of the Author by Thomas Roscoe. *London*, 1841, 2 vol. in-8, cart. à l'angl. avec portr. et facsimilé de l'écriture de Swift . . . . . 30—»

Aucun auteur anglois n'a joui d'une aussi grande popularité que Swift. La vivacité et l'originalité de son génie l'ont fait mettre

au même rang que son ami Pope et au dessus de tous les écrivains du règne de la reine Anne.

993 TERENTII opera, cum notis et scholiis variorum, ex editione Zeunii, cura Giles : acced. index copiosissimus. *London*, 1837, in-8, cart. . . . . 12—»

Cette édition élégante et compacte de Virgile comprend les notes de tous les précédens éditeurs; on y a joint les variantes récemment découvertes au Vatican, une dissertation préliminaire sur le mérite de la tragédie et de la comédie, sur le théâtre des anciens, les vers de Térence et un index des mots et des choses.

994 Le Théâtre de la noblesse du Brabant, représentant les érections des terres, seigneuries, et noms des personnes et des familles titrées, les créations des chevaliers, et octroys des marques d'honneur et de noblesse, accordez par les princes souverains ducs du Brabant, jusques au roy Philippe V, à présent régnant. Divisé en trois parties, enrichies des généalogies, alliances, quartiers, épitaphes, et d'autres recherches anciennes et modernes. *Liége*, 1705, in-4, br. . . . 12—»

Livre très important pour l'histoire généalogique des Pays-Bas.

995 THUCYDIDIS opera, græce et latine, edidit Elmsley, accedunt indices, etc., ex editione Dukeri. *London*, 1804, 6 vol. in-12, cart. . . . . 15—»

Édition élégante, soignée et commode; à la fin de chaque vol. sont des variantes et des annotations tirées de l'édition de Duker. On y a joint la notice littéraire sur Thucydides de Fabricius, d'après l'édition de Harles. Le dernier volume contient un index général.

996 TIMPERLEY (*C. h.*). Encyclopædia of literary and typographical anecdote, second Edition, to which are added, an Appendix of recent biographies, and a practical manual of printing. *Edimburg*, 1842, un gros vol. in-8. . . . . 18—»
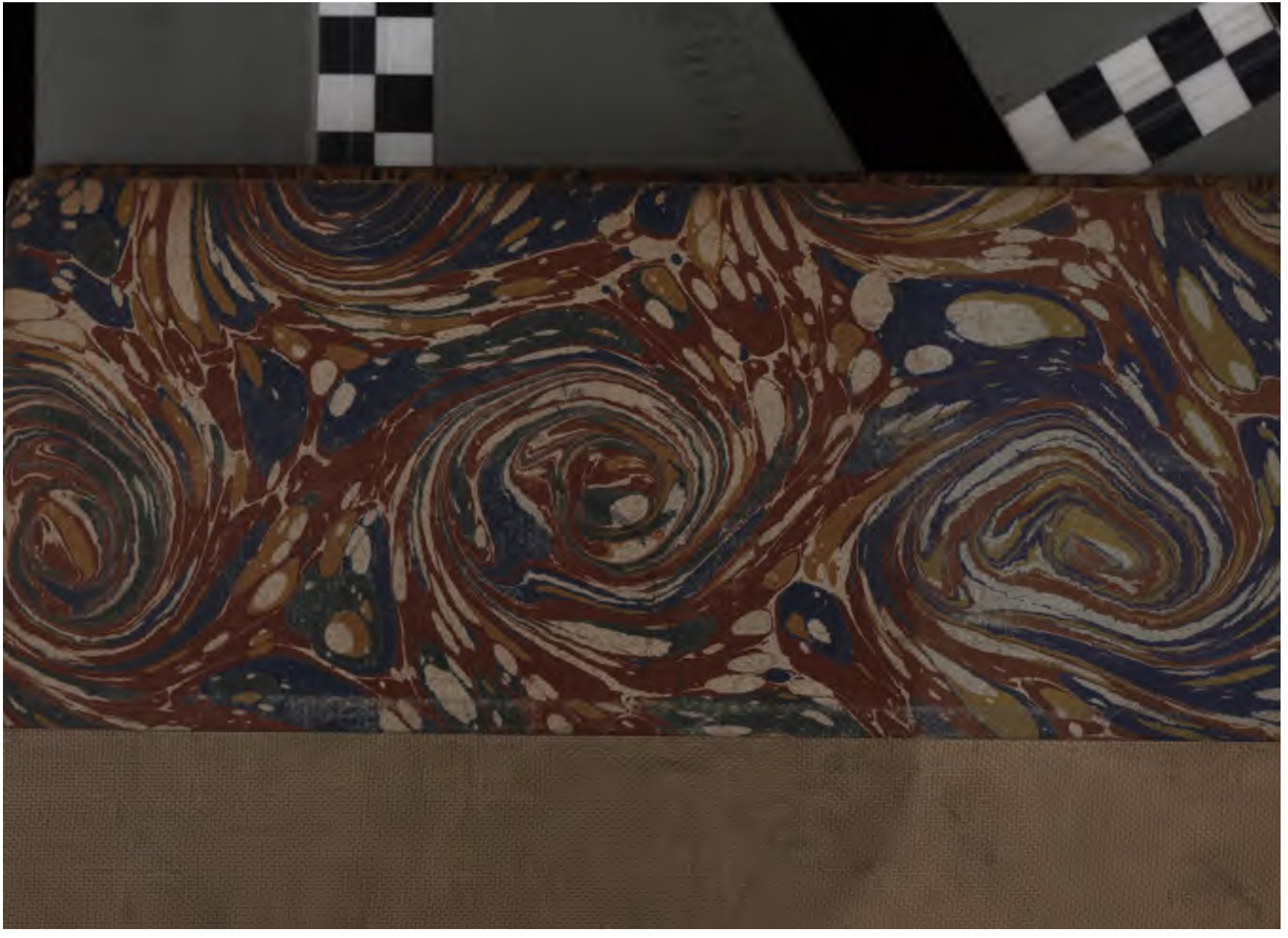
Cet excellent ouvrage contient un abrégé chronologique des faits les plus intéressans de l'histoire de la littérature et de l'imprimerie, depuis l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. Des esquisses bibliographiques sur les plus célèbres libraires, imprimeurs, fondeurs, graveurs, relieurs et papetiers de toutes